

Université de Montréal

**Les figures du seuil comme dispositif de l'intime dans l'architecture domestique :  
du sens du chez-soi à l'espace d'habitation spécialisé**

Par

**Virginie LaSalle**

Faculté de l'Aménagement

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de  
Philosophiae Doctor (Ph.D.) en Aménagement

Février 2018

© Virginie LaSalle, 2018



Cette thèse intitulée :

**Les figures du seuil comme dispositif de l'intime dans l'architecture domestique :  
du sens du chez-soi à l'espace d'habitation spécialisé**

Présentée par :

**Virginie LaSalle**

Est évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Gérald Domon, président-rapporteur

Tiiu Vaikla Poldma, directrice de recherche

Michel Max Raynaud, co-directeur de recherche

Thierry Paquot, examinateur externe

Denis Bilodeau, membre du jury

Juan Torres, représentant du doyen



## RÉSUMÉ

Cette recherche met en perspective le défi de traduire, dans l'espace architecturé, les spécificités socio-spatiales du lieu d'habitation participant à la constitution du sens du « chez-soi ». S'il importe d'informer les pratiques de la conception de l'architecture domestique quant aux dispositifs favorisant le développement d'espaces de vie signifiants, la nécessité de comprendre ce à quoi tient le sens de la maison prend toute son importance lorsqu'appliquée à des espaces de vie se révélant inaptes à correspondre au chez-soi, tel que le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). C'est à l'aide de la thématique du seuil, envisagé comme dispositif spatial favorisant l'intime, que cette thèse aborde la signification de l'espace domestique. Dans ce contexte, l'intime se définit par son caractère relationnel considérant l'engagement de la personne dans un processus social inhérent à l'habitation, d'abord dans le rapport de l'habitant au soi, puis dans ses rapports à autrui et à l'espace architecturé.

L'orientation poststructuraliste s'inspire ici des méthodes sémiotique et iconologique appliquées à l'interprétation du sens de l'espace architecturé de la maison et à son usage, dans une perspective sociohistorique. Le palais urbain français et l'appartement bourgeois parisien proposent ainsi des systèmes spatiaux témoignant de stratégies d'inscription de ce caractère intime dans l'espace domestique, en valorisant une emprise depuis l'intériorité de l'habitation et une communication pour qui y accède, par une mise en séquence des figures du seuil. Ces stratégies, actualisées dans la conception de l'architecture domestique du Mouvement moderne puis contemporaine, intègrent les figures du seuil, les déploient et les ordonnent en un système favorisant l'intime dans l'espace d'habitation. La mise à l'épreuve de l'espace générique du CHSLD par ce système en faveur de l'intime montre une importante disparité entre le fonctionnement de son dispositif spatial et celui de l'architecture domestique.

La contribution à la connaissance de cette thèse se situe sur trois registres. Par la conceptualisation de la signification de l'architecture domestique, cette thèse propose un modèle de dispositif de l'intime concrétisé par un système de seuils. Dans le registre de la sociohistoire de l'architecture domestique, elle identifie les principes générateurs de la disjonction spatiale et de la médiation interterritoriale fondant le dispositif de l'intime et instaurant la tension dialectique du système de seuils. Enfin, quant à l'interprétation du dispositif de l'espace d'habitation spécialisé pour aînés, elle conduit à identifier le désordre du système de seuil et un manque important d'espaces de retranchement réservés au résident du CHSLD pouvant notamment expliquer les lacunes du sens du chez-soi véhiculées par ces lieux.

**Mots-clés :** Intime, seuil, dispositif spatial, espace domestique, architecture domestique, chez-soi, maison, habitation spécialisée, aînés, Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).



## ABSTRACT

This research study addresses the meanings of domestic space and investigates the challenge of understanding the sense of home within the context of the socio-spatial architectural meaning of the living space. Meanings of home and its importance are examined in terms of residential and long-term care centres for elderly persons, through an investigation of the significance of lived spaces from earlier eras and in the Modern era. The concept of intimacy in the home is studied with the overarching theme of threshold, and how the threshold is considered as a spatial device favouring intimacy. In this context, the relational character, of intimacy is defined by considering how people are engaged in a social process inherent in dwelling. Intimate engagement is first in the relation of the inhabitant to the self, and second, in his/her relations with others and to the architectural space.

This thesis posits a poststructuralist orientation, that is inspired by semiology and iconological methods and that is then applied to the interpretation of the sense of the architectural space of the house and its use, from a socio-historic perspective. The French urban palace and the Parisian bourgeois apartment are studied and used as places that propose spatial systems that represent the intimate character of domestic space. A sequencing of thresholds is presented in terms of the values afforded to the interiority of dwellings and how these become vehicles of communication for people as they move to and from the domestic environment. These strategies are also studied as they are then applied in the context of design of the domestic contemporary architecture during and since the Modern Movement. The means of using the threshold, how these are organized and how they are ordered within a systems is examined, and as these favour intimacy in the living space. These structured concepts are then used to examine a generic environment of a long-term care institution environment, known in Québec as a CHSLD. The emergent analysis shows a significant disparity between the functioning of spatial devices within CHSLDs and that of the domestic architecture examined.

This research study contributes to knowledge in three ways. First, by conceptualizing the meaning of domestic architecture, this thesis proposes a model that considers the specific role of thresholds as a means of intimacy. Second, in terms of socio-history of domestic architecture, the generative principles of spatial disjunction and inter-territorial mediation are of interest, as the fundamental device of intimacy and the dialectical tension of the system of thresholds are of value in considering spatial intimacy in the domestic environment. Lastly, in the interpretation of the specialized living space for seniors, the view of thresholds and intimacy in the context of the institutional domestic environment revealed the disorder of the threshold system and a significant lack of spaces of refuge, as intimate spaces, within CHSLDs, that may explain the shortcomings of the sense of home conveyed by these places as these were studied.

**Keywords :** Intimate, threshold, space device, domestic space, domestic architecture, home, specialized housing, seniors, residential and long-term care centres (CHSLDs).

# TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	v
ABSTRACT .....	vii
LISTE DES FIGURES.....	xiv
LISTE DES TABLEAUX .....	xxi
LISTE DES SIGLES .....	xxi
REMERCIEMENTS.....	xxii
AVANT-PROPOS.....	xxiv

## **PARTIE I** [Problématique et construction théorique] ..... I

### **CHAPITRE I** [Présentation générale et introductive]

#### **Du chez-soi à l'espace d'habitation spécialisé : étude depuis le seuil de l'espace domestique..... 3**

<b>1.1 Présentation de la thèse .....</b>	<b>3</b>
1.1.1 Aux origines de la problématique : la quête du sens du chez-soi.....	3
1.1.2 Questionnement sur l'inscription du sens du chez-soi dans l'espace domestique .....	5
1.1.3 Thématique de la thèse : le seuil de l'espace domestique.....	5
<b>1.2 Composantes de la problématique et volets du questionnement spécifique .....</b>	<b>7</b>
1.2.1 Sur la difficile transcription architecturale du chez-soi.....	7
1.2.2 Sur l'écart du sens porté par l'espace de la maison et par celui de l'habitation spécialisé..	10
<b>1.3 Dans l'architecture, des gens : la valeur d'usage de l'espace architecturé .....</b>	<b>12</b>
<b>1.4 Structure de la thèse et déroulement de l'investigation.....</b>	<b>13</b>
1.4.1 Objectifs spécifiques.....	13
1.4.2 Questionnements et structure générale de la thèse.....	13
1.4.3 Déploiement des chapitres de la thèse .....	16
1.4.4 Cartographie des notions clés de la thèse .....	21

### **CHAPITRE 2** [Revue critique de littérature]

#### **Sur le chez-soi, la sémantique du seuil et l'espace d'habitation des plus âgés ..... 23**

<b>2.1 Précisions sur l'état des connaissances.....</b>	<b>23</b>
<b>2.2 Sur l'habiter .....</b>	<b>24</b>
<b>2.3 Le chez-soi, son sens et son inscription dans l'espace architecturé .....</b>	<b>26</b>
2.3.1 Précisions terminologiques.....	27
2.3.2 Genèse de la notion de « chez-soi ».....	31
2.3.3 Perspectives plurielles du sens du chez-soi.....	32
2.3.4 Intimité et Stimmung dans l'espace domestique .....	38
2.3.5 Premier volet du questionnement spécifique : sur l'intime, fondement du sens du chez-soi.....	44
<b>2.4 Le seuil de l'espace domestique .....</b>	<b>44</b>
2.4.1 Sur l'espace et le lieu .....	45
2.4.2 Origine et sens étymologique du seuil.....	47
2.4.3 Perspective architecturale : limite, ouverture et articulation.....	48
2.4.4 Sémantique et pratiques sociales du seuil .....	54
2.4.5 Second volet du questionnement spécifique : sur la sémantique du seuil et son inscription dans l'espace domestique.....	57



<b>2.5 L'espace d'habitation des aînés</b> .....	<b>58</b>
2.5.1 Portrait démographique et contexte contemporain du logement des plus âgés.....	58
2.5.2 Précisions terminologiques.....	59
2.5.3 Qualité de vie et espaces d'habitation des aînés.....	62
2.5.4 Le chez-soi et les espaces d'habitation spécialisés pour aînés.....	63
2.5.5 Troisième volet du questionnaire spécifique : .....	67
sur la relation entre sens et structure de l'espace d'habitation spécialisé.....	67

### **CHAPITRE 3** [Considérations théoriques, épistémologiques et méthodologiques]

#### **Investigation à partir du seuil, dispositif de l'intime dans l'espace domestique..... 69**

<b>3.1 Énoncé de l'hypothèse de travail</b> .....	<b>69</b>
<b>3.2 Posture humaniste de l'étude de l'espace architecturé</b> .....	<b>70</b>
<b>3.3 Vers un approfondissement du sens de l'espace domestique</b> .....	<b>72</b>
3.3.1 Sur les théories du sens de l'architecture .....	72
3.3.2 Perspective épistémologique : la structure signifiante de l'espace domestique.....	76
3.3.3 Regard sémiotique sur le seuil et registre de l'espace d'usage.....	78
<b>3.4 Portrait des espaces de vie spécialisés pour aînés</b> .....	<b>82</b>
3.4.1 Genèse des espaces de vie spécialisés .....	82
3.4.2 Typologie historique .....	84
3.4.3 Typologie contemporaine.....	89
3.4.4 Enjeux et défis des espaces de vie spécialisés pour aînés.....	95
<b>3.5 Stratégie de la recherche</b> .....	<b>101</b>
3.5.1 Conjugaison des approches descriptives et explicatives.....	101
3.5.2 Processus itératif et approfondissement du sens de l'espace domestique.....	102
3.5.3 Choix de l'analyse interprétative à orientation sémiotique.....	103
<b>3.6 Démarche d'investigation de la thèse</b> .....	<b>104</b>
3.6.1 Étapes du processus de recherche.....	105
3.6.2 Outillage du modèle théorique du dispositif de l'intime.....	105
3.6.3 Outillage de l'étude sur l'espace domestique.....	106
3.6.4 Outillage de l'étude sur l'espace d'habitation spécialisé.....	110

### **CHAPITRE 4** [Modèle théorique et définitions conceptuelles]

#### **Vers un dispositif de l'intime dans l'espace domestique ..... 111**

<b>4.1 Sur le seuil, dispositif de l'intime</b> .....	<b>112</b>
<b>4.2 Définition de l'intime et des fondements socio-spatiaux de l'habitation</b> .....	<b>113</b>
4.2.1 De soi-même à autrui : la valeur relationnelle de l'intime.....	114
4.2.2 Les notions du « soi » et d'« autrui » chez G. H. Mead.....	115
4.2.3 La réversibilité du soi au chez-soi.....	116
4.2.4 La polarisation de l'espace anthropologique.....	117
<b>4.3 Les domaines privés et publics, assises structurales de l'espace domestique</b> .....	<b>119</b>
4.3.1 Cadre juridique et valorisation du domaine privé.....	119
4.3.2 Génétique de la dialectique socio-spatiale privé/public.....	120
<b>4.4 L'inscription des domaines de socialité dans l'espace domestique</b> .....	<b>124</b>
4.4.1 Territoire et proxémie dans l'espace domestique .....	124
4.4.2 Aménagement scénique et régulation des pratiques sociales .....	128

4.5 Synthèse de la Partie I et proposition d'un modèle théorique du dispositif de l'intime ....	133
4.5.1 Éléments du modèle théorique.....	133
4.5.2 Définition des concepts opératoires.....	134
4.5.3 Application à l'étude de l'espace domestique.....	135
<b>PARTIE II</b> [Études empiriques et mises à l'épreuve].....	<b>137</b>
<b>CHAPITRE 5</b> [Étude de l'espace domestique historique]	
<b>Lecture diachronique et exploratoire du dispositif de l'intime</b> .....	<b>139</b>
<b>5.1 Sur l'approche méthodologique</b> .....	<b>139</b>
5.1.1 Perspective diachronique et démarche exploratoire.....	141
5.1.2 Choix du corpus d'analyse .....	142
5.1.3 Sur la démarche d'analyse et les niveaux de lecture.....	145
<b>5.2 De l'indétermination spatiale dans un contexte social conventionné :</b> .....	<b>147</b>
<b>la maison bourgeoise médiévale</b> .....	<b>147</b>
5.2.1 Disposition générale d'une résidence bourgeoise typique de l'époque féodale .....	147
5.2.2 Zones intermédiaires dans la disposition générale du plan.....	149
5.2.3 Mixité du programme et autonomie des aires fonctionnelles distinctes .....	152
5.2.4 Valorisation de l'extériorité et promiscuité de la civilisation médiévale.....	155
<b>5.3 De la hiérarchisation spatiale pour une socialité élective :</b> .....	<b>158</b>
<b>le palais urbain français</b> .....	<b>158</b>
5.3.1 Disposition générale d'un palais urbain typique du XVIII <sup>e</sup> siècle.....	159
5.3.2 Spécification du programme et ordonnance du système distributif.....	161
5.3.3 Scénographie des parcours et des zones intermédiaires.....	166
5.3.4 Valorisation de l'intime individuel et distinctions sociales.....	176
<b>5.4 De la distinction spatiale pour une socialité bipolarisée :</b> .....	<b>180</b>
<b>l'appartement bourgeois du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle</b> .....	<b>180</b>
5.4.1 Disposition générale d'un appartement bourgeois typique du XIX <sup>e</sup> -début XX <sup>e</sup> .....	183
5.4.2 Segmentation du système distributif et des zones de transition.....	183
5.4.3 Valorisation de l'intime familial et retranchement dans l'intériorité.....	189
<b>5.5 Synthèse de la lecture historique</b> .....	<b>195</b>
<b>CHAPITRE 6</b> [Lecture interprétative de l'étude historique]	
<b>Principes et dynamique du dispositif de l'intime</b> .....	<b>199</b>
<b>6.1 Précisions sur la démarche d'interprétation</b> .....	<b>199</b>
<b>6.2 Lecture interprétative de l'étude historique</b> .....	<b>200</b>
6.2.1 Le zonage : inscription et différenciation territoriale.....	200
6.2.2 Le parcours : ordonnance territoriale et distanciation.....	201
6.2.3 Les figures du seuil : marquage de la médiation territoriale.....	203
<b>6.3 Synthèse des modalités du dispositif de l'intime</b> .....	<b>207</b>
6.3.1 Processus de production du système spatial .....	207
6.3.2 Principes générateurs : la disjonction spatiale et la médiation interterritoriale .....	210
6.3.3 Principe dynamique : la tension dialectique du système de seuils.....	211

## **CHAPITRE 7** [Prémices de la démarche d'actualisation]

<b>Sur la production de l'espace domestique moderne</b> .....	<b>213</b>
<b>7.1 Pour situer le tournant de la connaissance du XIX<sup>e</sup> siècle</b> .....	<b>213</b>
7.1.1 Foucault et la rupture de l'épistémè.....	214
7.1.2 Du signe visible à la raison invisible en histoire naturelle .....	215
7.1.3 D'une architecture de l'apparence à celle de la convenance.....	216
<b>7.2 Le milieu révélateur</b> .....	<b>220</b>
7.2.1 L'influence du milieu sur les corps vivants en histoire naturelle .....	220
7.2.2 Du milieu comme moteur de la diversité anatomique des espèces.....	223
7.2.3 La représentation matérielle des mœurs des espèces sociales.....	226
7.2.4 Du milieu à l'espace domestique : l'intime, un indicateur de l'habitant.....	229
<b>7.3 Les vecteurs de l'espace domestique moderne</b> .....	<b>232</b>
7.3.1 Le projet hygiéniste et l'assainissement des milieux de vie .....	233
7.3.2 De la salubrité domestique à la refonte de la distribution spatiale.....	235
7.3.3 L'économie domestique et le logement moderne.....	237
<b>7.4 Fondements théoriques de l'espace domestique moderne</b> .....	<b>242</b>
7.4.1 Rationalisation et conception architecturale de l'espace domestique moderne.....	242
7.4.2 Esthétique rationnelle du Mouvement moderne appliquée à l'espace domestique.....	244
7.4.3 Principes moraux et architecture de l'espace domestique moderne.....	249
<b>7.5 Pour une réhabilitation des traditions de l'habiter</b> .....	<b>251</b>

## **CHAPITRE 8** [Étude de l'espace domestique moderne]

<b>Actualisation du dispositif de l'intime</b> .....	<b>255</b>
<b>8.1 Sur l'approche méthodologique</b> .....	<b>256</b>
8.1.1 Précisions sur la démarche d'actualisation .....	256
8.1.2 Contexte sociopolitique et problématique de l'espace domestique, fin XIX <sup>e</sup> – début XX <sup>e</sup> .....	256
8.1.3 Choix du corpus d'analyse.....	258
<b>8.2 Le dispositif de l'intime dans l'espace domestique moderne</b> .....	<b>260</b>
8.2.1 Modalités de disjonction de l'espace.....	260
8.2.2 Modalités de la médiation interterritoriale.....	269
<b>8.3 Synthèse de l'étude d'actualisation</b> .....	<b>281</b>

## **CHAPITRE 9** [Étude du système spatial du CHSLD]

<b>Du dispositif de l'intime à celui de l'habitation spécialisée</b> .....	<b>285</b>
<b>9.1 L'institution du CHSLD : milieu de vie, milieu de soin</b> .....	<b>285</b>
<b>9.2 Sur l'approche méthodologique</b> .....	<b>286</b>
9.2.1 Analyse interprétative de logique comparative : objectifs et démarche.....	286
9.2.2 Corpus d'analyse .....	287
9.2.3 Constitution de la grille de lecture .....	291
<b>9.3 Relevé des opérateurs du dispositif de l'intime</b> .....	<b>294</b>
9.3.1 Modalités du zonage.....	294
9.3.2 Modalités du parcours .....	299
9.3.3 Modalités des figures de seuil.....	302
<b>9.4 Analyse interprétative des principes opérateurs et dynamiques</b> .....	<b>306</b>
9.4.1 Modalités de la disjonction spatiale.....	306
9.4.2 Modalités de la médiation interterritoriale.....	307
9.4.3 Parcours du procès de communication et de l'emprise habitante .....	308

## **CHAPITRE 10** [Synthèse et conclusion de l'investigation]

### **Propos rétrospectifs sur le système de seuils,**

#### **dispositif de l'intime porteur du sens du chez-soi ..... 311**

##### **10.1 Sur l'inscription de l'intime par le système de seuils.....312**

10.1.1 Cadre théorique : les fondements socio-spatiaux de l'intime..... 312

10.1.2 Concrétisation de l'intime dans l'espace domestique..... 312

10.1.3 Modèle théorique du dispositif de l'intime..... 313

10.1.4 Inscription du dispositif de l'intime par le système de seuils..... 314

10.1.5 Apports des théories de l'habiter au dispositif de l'intime ..... 314

##### **10.2 Sur l'étude du système spatial de l'architecture domestique .....315**

10.2.1 Structure socio-spatiale de l'architecture domestique historique..... 315

10.2.2 Rationalisation, normalisation et tradition dans l'espace domestique moderne..... 316

10.2.3 Déploiement et enrichissement du système de seuils actualisé ..... 316

##### **10.3 Sur la mise à l'épreuve de l'espace d'habitation spécialisé .....317**

10.3.1 Disparités entre le système spatial du CHSLD et celui de l'architecture domestique..... 317

10.3.2 Normalisation et réduction de l'emprise habitante du résident en CHSLD..... 318

10.3.3 Comparaison de l'occupation spatiale dans les modèles d'habitation étudiés..... 319

10.3.4 Sens du chez-soi et CHSLD ..... 321

##### **10.4 Limites et ouvertures de la recherche :**

**le sens de l'espace architecturé, une construction complexe en évolution .....321**

**10.5 Originalité de la recherche : le système de seuils et la pluralité de sens de l'intime.....322**

**10.6 Un chez-soi pour chacun : concevoir des espaces d'habitation plus dignes.....324**

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ..... 325**

## **ANNEXES ..... i**

### **ANNEXE 1. Centre d'hébergement A (Centre A)**

Plan agrandi, rez-de-chaussée ..... ii

### **ANNEXE 2. Centre d'hébergement A (Centre A)**

Plan agrandi, étage de chambres type ..... iii

### **ANNEXE 3. Centre d'hébergement B (Centre B)**

Plan agrandi, étage de chambres type .....iv

### **ANNEXE 4. Centre d'hébergement C (Centre C)**

Plan agrandi, étage de chambres type .....v



## LISTE DES FIGURES<sup>1</sup>

Figure 1. Schéma de la structure générale de la recherche. © 2018 par V. LaSalle .....	14
Figure 2. Carte des notions et concepts principaux mobilisés dans la thèse. © 2018 par V. LaSalle .....	21
Figure 3. Schéma des relations sémantiques entre les termes désignant l'espace d'habitation. © 2018 par V. LaSalle.....	30
Figure 4. Représentation d'un lieu de vie intime. Dürer, A. (1514). <i>Saint Jérôme dans sa cellule (Hieronymus-im-Gehäus)</i> . [Image en ligne]. Reproduction utilisée repérée à <a href="https://en.wikipedia.org/wiki/Saint_Jerome_in_His_Study_(Dürer)#/media/File:Dürer-Hieronymus-im-Gehäus.jpg">https://en.wikipedia.org/wiki/Saint_Jerome_in_His_Study_(Dürer)#/media/File:Dürer-Hieronymus-im-Gehäus.jpg</a> Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits. ....	30
Figure 5. Modèle de Chermayeff et Alexander [Schéma]. Les domaines d'intimité (adultes et enfants) et de communauté (familiale) sont représentés dans les zones les plus sombres. Ils se rejoignent au centre dans le noyau familial et sont reliés entre eux par des sas. Reproduit et adapté par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle .....	43
Figure 6. Schéma des phases de l'investigation. © 2018 par V. LaSalle.....	103
Figure 7. Schéma de la démarche de l'investigation. © 2018 par V. LaSalle .....	105
Figure 8. Schéma inspiré de la théorie des coquilles de la personne selon Moles et Rohmer. © 2018 par V. LaSalle.....	126
Figure 9. Plans du niveau 1 (en haut) et du niveau 2 (en bas) d'une maison bourgeoise médiévale typique. Maison rue Avril, Cluny, XIIe siècle. D'après Garrigou Grandchamp (1994), relevé par J.-D. Salvègue. Reproduit et adapté par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle.....	148
Figure 10. Zones intermédiaires d'une maison bourgeoise médiévale typique. Maison rue Avril, Cluny, XIIe siècle. D'après Garrigou Grandchamp (1994), relevé par J.-D. Salvègue. Reproduit et adapté par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle.....	150
Figure 11. Illustration de l'activité et du côtoiement qui règne dans une salle à l'époque médiévale. Steen, J. (1664). <i>Celebrating the Birth</i> [Huile sur canevas]. Londres : Wallace Collection. Reproduction utilisée repérée à <a href="https://wallacelive.wallacecollection.org/eMP/eMuseumPlus?service=direct/1/ResultDetailView/result.inline.list.tl.collection_list.\$TspTitleImageLink.link&amp;sp=13&amp;sp=Sartist&amp;sp=SfilterDefinition&amp;sp=0&amp;sp=1&amp;sp=1&amp;sp=SdetailView&amp;sp=69&amp;sp=Sdetail&amp;sp=1&amp;sp=T&amp;sp=0&amp;sp=SdetailList&amp;sp=0&amp;sp=F&amp;sp=Scollection&amp;sp=165045">https://wallacelive.wallacecollection.org/eMP/eMuseumPlus?service=direct/1/ResultDetailView/result.inline.list.tl.collection_list.\$TspTitleImageLink.link&amp;sp=13&amp;sp=Sartist&amp;sp=SfilterDefinition&amp;sp=0&amp;sp=1&amp;sp=1&amp;sp=SdetailView&amp;sp=69&amp;sp=Sdetail&amp;sp=1&amp;sp=T&amp;sp=0&amp;sp=SdetailList&amp;sp=0&amp;sp=F&amp;sp=Scollection&amp;sp=165045</a> Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits .....	155
Figure 12. Élévation du corps de bâtiment principal, sur la cour intérieure. Jombert, C.-A. (1764). "Distribution 33". Tiré de Jombert, C.-A. (1764). <i>Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes</i> . Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Crédits : libre de droits. ....	159

<sup>1</sup> Tous les efforts ont été faits pour contacter les détenteurs de droits.

- Figure 13. Plans des niveaux 1 et 2. Jombert, C.-A. (1764). "Distribution 33". Tiré de Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes*. Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Crédits : libre de droits..... 160
- Figure 14. Plan du zonage des appartements de parade et de commodité de la "Distribution 33". D'après Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes*. Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle..... 162
- Figure 15. Plan distinguant les aires d'occupation, de circulation et les aires conjuguant les deux fonctions de la "Distribution 33". D'après Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes*. Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle..... 167
- Figure 16. Plan des parcours de visiteurs de la "Distribution 33". D'après Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes*. Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle ..... 167
- Figure 17. Cours intérieures insérées dans la séquence des espaces d'accueil du Palais Bourbon. Bretez, L. (cartographe) et Lucas, C. (graveur) (1739). *Palais Bourbon on Turgot map of Paris 1739*. Repéré à [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Palais\\_Bourbon\\_on\\_Turgot\\_map\\_of\\_Paris\\_1739.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Palais_Bourbon_on_Turgot_map_of_Paris_1739.jpg) Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits..... 168
- Figure 18. Vue sur une enfilade de pièces, depuis l'espace le plus intérieur. De Witte, E. (entre 1665 et 1670). *Intérieur avec femme au virginal* [huile sur toile]. Rotterdam : Musée Boijmans van Beuningen. Reproduction utilisée repérée à [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Emanuel\\_de\\_Witte\\_006.jpg](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Emanuel_de_Witte_006.jpg) Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits..... 169
- Figure 19. Parcours du visiteur et séquence des espaces d'accueil dans le palais urbain, intégrant le foyer et son positionnement comme démonstration ostentatoire dans l'hôtel de Clermont. Choisy, A. ([1983] 1899). *Histoire de l'architecture II*. Genève & Paris : Slatkine Reprints. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle..... 170
- Figure 21. Plan des parcours des résidents de la "Distribution 33". D'après Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes*. Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle ..... 173
- Figure 22. Plan des zones intermédiaires de la "Distribution 33". D'après Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes*. Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle ..... 174
- Figure 23. Le goût d'être seul est exemplifié par Jean-Jacques Rousseau. Meyer, G. F. (1778). *Rousseau herborisant* [aquarelle, estampe coloriée]. Paris : Musée Carnavalet. Reproduction utilisée repérée à [https://pcd.wikipedia.org/wiki/Fichier:Rousseau\\_herborisant.jpg](https://pcd.wikipedia.org/wiki/Fichier:Rousseau_herborisant.jpg) Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits..... 176
- Figure 24. Le goût de recevoir dans une société choisie. Ollivier, M. B. (1766). *Le Thé à l'anglaise dans le salon des quatre glaces au Temple, avec toute la cour du prince de Conti, écoutant le jeune Mozart* [huile sur toile]. Versailles : Château de Versailles. Reproduction utilisée repérée à

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Michel-Barthélémy\\_Ollivier\\_-\\_Afternoon\\_Tea\\_at\\_the\\_Temple\\_-\\_WGA16645.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Michel-Barthélémy_Ollivier_-_Afternoon_Tea_at_the_Temple_-_WGA16645.jpg) Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits..... 178

Figure 25. Façade d'un immeuble d'appartement bourgeois parisien typique du XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle. Lebret, P. (1909). Immeuble de rapport, 14 avenue Élisée-Reclus, à Paris. Reproduction utilisée repérée à <http://portaildocumentaire.citechailot.fr/nos-revues.aspx> Consulté le 2017-11-27. Crédits : libre de droits..... 181

Figure 26. Plan d'un étage en location d'un immeuble d'appartement bourgeois parisien typique du XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle. Lebret, P. (1909). Immeuble de rapport, 14 avenue Élisée-Reclus, à Paris. Reproduction utilisée repérée à <http://portaildocumentaire.citechailot.fr/nos-revues.aspx> Consulté le 2017-11-27. Crédits : libre de droits..... 182

Figure 27. Plan distinguant les aires d'occupation et de circulation. D'après Lebret, P. (1909). Immeuble de rapport, 14 avenue Élisée-Reclus, à Paris. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle ..... 184

Figure 28. Plan des domaines de socialité distinct. D'après Lebret, P. (1909). Immeuble de rapport, 14 avenue Élisée-Reclus, à Paris. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle ..... 185

Figure 29. Plans des parcours typiques du visiteur (à gauche), du personnel de service (au centre) et des membres de la famille résidente (à droite). D'après Lebret, P. (1909). Immeuble de rapport, 14 avenue Élisée-Reclus, à Paris. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle ..... 186

Figure 30. Plan des zones intermédiaires. D'après Lebret, P. (1909). Immeuble de rapport, 14 avenue Élisée-Reclus, à Paris. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle..... 188

Figure 31. Association entre une ambiance domestique et des mœurs légères. Hunt, W. H. (1853). *The Awakening Conscience*. Londres : Tate Museum. Reproduction utilisée repérée à <https://www.tate.org.uk/art/artworks/hunt-the-awakening-conscience-t02075> Consulté le 2018-06-04. © 2018 par Tate, Londres. Reproduction autorisée dans le cadre de recherches non-commerciales.... 191

Figure 32. Configuration de la maison bourgeoise anglaise sur cour protégée, favorisant l'intime. Webb, P. S. (1859). *Red House* (Bexleyheath). Reproduction utilisée repérée à [https://en.wikipedia.org/wiki/File:Rear\\_of\\_Red\\_House,\\_Bexleyheath\\_-\\_geograph.org.uk\\_-\\_1192324.jpg](https://en.wikipedia.org/wiki/File:Rear_of_Red_House,_Bexleyheath_-_geograph.org.uk_-_1192324.jpg) Consulté le 2018-06-04. © 2018 par David Kemp. Reproduction autorisée dans le cadre de recherches non-commerciales. .... 194

Figure 33. Schéma de la dynamique spatiale de la maison bourgeoise féodale qui favorise un mouvement vers autrui et l'extériorité de la maison. L'espace est ouvert et indéfini ; les aires d'activités sont définies au gré du moment et des besoins. Les domaines de socialité ne sont pas différenciés et les zones intermédiaires servent de point de contact et de liaison avec l'extérieur. La direction de la flèche indique la dynamique du parcours et des zones intermédiaires. © 2018 par V. LaSalle..... 195

Figure 34. Schéma de la dynamique spatiale du palais urbain qui instaure une scénographie du parcours sélectif du visiteur par la mise en séquence des domaines à traverser. Le parcours principal montre une avancée vers l'intériorité de l'habitation qui amalgame les pièces d'occupation aux zones intermédiaires. Le parcours alternatif soustrait la présence du personnel de service des aires d'occupation et favorise la possibilité de retrait des résidents. .... 196



- Figure 35. Schéma de la dynamique spatiale de l'appartement bourgeois qui distingue les domaines de socialité et les ordonne selon un parcours qui retire la circulation principale des aires d'occupation. Le parcours alternatif procure la possibilité d'écarter le personnel de service et favorise la possibilité de retrait des membres de la famille résidente..... 197
- Figure 36. Schéma de la différenciation territoriale par le zonage, inscrivant des domaines de socialité distincts séparés les uns des autres et en gradation dans l'espace domestique, entre extériorité et intériorité. © 2018 par V. LaSalle..... 207
- Figure 37. Schéma de la spécification des parcours, inscrivant symboliquement et concrètement par la distance le statut des différents occupants dans l'espace domestique. © 2018 par V. LaSalle..... 209
- Figure 38. Schéma du spectre de l'intime gradué par la séquence des types de figures de seuil. © 2018 par V. LaSalle..... 210
- Figure 39. Schéma du système de seuils caractérisé par la dynamique de la tension dialectique induite par les deux directions du parcours. La médiation s'effectue entre extériorité et intériorité, alors que le parcours du procès de communication s'adresse l'arrivant qui cherche à pénétrer le plus avant dans l'espace domestique, et que le parcours de l'emprise habitante exprime le potentiel de contrôle de la distance à autrui pour qui provient de l'intériorité de la maison. © 2018 par V. LaSalle..... 212
- Figure 40. Bureau ergonomique qui illustre la rationalisation dans la conception du mobilier. Van de Velde, H. (1899). Bureau du directeur de la revue *Blanche*. Reproduction utilisée repérée à [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Desk\\_from\\_the\\_director%27s\\_room\\_of\\_the\\_Revue\\_Blanche,\\_by\\_Henry\\_van\\_de\\_Velde,\\_1899,\\_walnut,\\_leather,\\_brass,\\_view\\_1\\_-\\_Hessisches\\_Landesmuseum\\_Darmstadt\\_-\\_Darmstadt,\\_Germany\\_-\\_DSC00711.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Desk_from_the_director%27s_room_of_the_Revue_Blanche,_by_Henry_van_de_Velde,_1899,_walnut,_leather,_brass,_view_1_-_Hessisches_Landesmuseum_Darmstadt_-_Darmstadt,_Germany_-_DSC00711.jpg) Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits..... 219
- Figure 41. Planche d'étude des os operculaires chez les vertébrés. Geoffroy Saint-Hilaire, É. (1818). Philosophie anatomique. Des organes respiratoires sous le rapport de la détermination et de l'identité de leurs pièces osseuses. Reproduction utilisée repérée à [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:E.\\_Geoffroy\\_Saint-Hilaire,\\_Philosophie\\_anatomique.\\_Wellcome\\_L0029113.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:E._Geoffroy_Saint-Hilaire,_Philosophie_anatomique._Wellcome_L0029113.jpg) Consulté le 2018-06-04. © 2018 par Creative Commons Attribution 4.0 International. Reproduction autorisée..... 224
- Figure 42. Illustration de la comparaison entre humanité et animalité par Honoré Balzac. Grandville (1842). Dans Balzac, H., *Scènes de la vie privée et publique des animaux*. Reproduction utilisée repérée à [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Scènes\\_de\\_la\\_vie\\_privée\\_et\\_publique\\_des\\_animaux,\\_tome\\_1\\_0172.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Scènes_de_la_vie_privée_et_publique_des_animaux,_tome_1_0172.jpg) Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits..... 226
- Figure 43. Illustration du décor mis au service de la description des mœurs des personnages par Honoré Balzac. Auteur inconnu de l'illustration inconnu (1834). Dans Balzac, H. ([1834] 1897). *Le Père Goriot*. Philadelphie : George Barrie & Son. Reproduction utilisée repérée à <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:BalzacOldGoriot01.jpg> Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits. .... 228
- Figure 44. Élévation et plan d'une maison conçue par économie domestique, visant la réduction des déplacements et des espaces jugés superflus. Beecher, C. (1842). *A Treatise on Domestic Economy, For the Use of Young Ladies at Home, and at School*. Boston : Thomas H. Webb. & Co. Reproduction utilisée repérée à

<https://play.google.com/books/reader?id=VjYEAAAAYAAJ&pg=GBS.PA258> Consulté le 2018-06-05.

Crédits : libre de droits. .... 237

Figure 45. The « *labor-saving kitchen* », la cuisine rationalisée par l'étude des gestes, des déplacements et des équipements. Frederick, C. (1923). *Household Engineering Scientific Management in the Home*.

Chicago : American School of Home Economics. Reproduction utilisée repérée à

<https://archive.org/details/householdengine00fredrich> Consulté le 2018-06-05. Crédits : libre de droits.. 238

Figure 46. Conception de la cuisine ergonomique, rationalisée et modernisée, intégrée à l'architecture.

Schütte-Lihotzky, M. (1926). *Cuisine de Francfort*, Francfort (Allemagne). Reproduction utilisée

repérée à <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Frankfurterkueche.jpg> Consulté le 2018-06-05.

Crédits : libre de droits. .... 243

Figure 47. Silhouette humaine normalisée, exprimant les mesures du corps et de ses gestes. Le Corbusier (1945). *Le Modulor*. Reproduction utilisée repérée à

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Modulor\\_measurements.svg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Modulor_measurements.svg) Consulté le 2018-06-05. Crédits :

libre de droits..... 244

Figure 48. La planification de l'espace pensée selon l'usage, hors de l'édifice. Zevi, B. ([1973] 2006). Schéma d'une architecture sans édifice. Dans *Le langage moderne de l'architecture. Pour une approche anticlassique*. Marseille : Éditions Parenthèses. Reproduit et adapté par V. LaSalle. © 2018 par V.

LaSalle..... 245

Figure 49. Mies van der Rohe, L. (1968). *Neue Nationalgalerie*, Berlin (Allemagne). Reproduction utilisée repérée à [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Neue\\_Nationalgalerie\\_1.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Neue_Nationalgalerie_1.jpg) Consulté le 2018-06-05.

© 2018 par Hans Knips. Crédits : libre de droits..... 247

Figure 50. Mies van der Rohe, L. (1946-1951). *Maison Farnsworth*, Plano, Illinois (Etats-Unis). Reproduction utilisée repérée à

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mies\\_van\\_der\\_Rohe\\_photo\\_Farnsworth\\_House\\_Plano\\_US](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mies_van_der_Rohe_photo_Farnsworth_House_Plano_US)

[A\\_7.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mies_van_der_Rohe_photo_Farnsworth_House_Plano_US_A_7.jpg) Consulté le 2018-06-05. © 2018 par Jack E. Boucher. Crédits : libre de droits..... 247

Figure 51. Aire ouverte subdivisée par des partitions légère. Mies van der Rohe, L. (1930). *Villa Tugendhat*, Brno (République tchèque). Reproduction utilisée repérée à

<https://www.flickr.com/photos/campobaeza/8125319832> Consulté le 2018-06-05. © 2018 par Estudio

campo baeza. Reproduction autorisée dans le cadre de recherches non-commerciales..... 248

Figure 52. Application du principe de *Raumplan* qui module la volumétrie et la hauteur des pièces selon leur valeur de socialité. Loos, A. (1925-1926). *Résidence Tristan Tzara*, Paris (France). Reproduit et

modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle..... 263

Figure 53. Limite franche entre l'espace intérieur et l'extérieur de la résidence, notamment exprimée par les façades épurées. Loos, A. (1910). *Casa Steiner*, Vienne (Autriche). Reproduction utilisée repérée à

[https://en.wikipedia.org/wiki/File:Casa\\_Steiner\\_-\\_Foto\\_Fachada\\_Trasera.jpg](https://en.wikipedia.org/wiki/File:Casa_Steiner_-_Foto_Fachada_Trasera.jpg) Consulté le 2018-06-05. ©

2018 par Marcelahernandezmoreira. Crédits : libre de droits..... 264

Figure 54. Zonage du plan selon la ségrégation sociotemporelle, par une mise à distance effective selon une configuration en « L ». Wright, F. L. (1936). *Résidence Jacob*, Westmorland, Wisconsin (Etats-Unis). Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle..... 266

<i>Figure 55.</i> Zonage du plan selon la ségrégation sociotemporelle, par une mise à distance effective selon une configuration linéaire. Wright, F. L. (1950-1954). <i>Résidence Pratt</i> , Galesburg, Michigan (Etats-Unis). Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle .....	267
<i>Figure 56.</i> Zonage du plan selon la ségrégation sociotemporelle, par une mise à distance effective selon une configuration par niveaux. Wright, F. L. (1908). <i>Résidence Roberts</i> , River Forest, Illinois (Etats-Unis). Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle .....	267
<i>Figure 57.</i> Plan du niveau principal. Gray, E. (1931-1934). <i>Tempe a pailla</i> , Menton, Alpes-Maritimes (France). Reproduction utilisée repérée à <a href="http://architectuul.com/architecture/view_image/tempe-a-pailla-house/18971">http://architectuul.com/architecture/view_image/tempe-a-pailla-house/18971</a> Consulté le 2018-07-11. © 2018 par Urbipedia. Crédits : autorisation de reproduire conditionnelle à l'indication du lien suivant : <a href="https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/">https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/</a> .....	272
<i>Figure 58.</i> Plan d'ensemble, rez-de-chaussée. Aalto, A. (1938-1939). <i>Villa Mairea</i> , Noormarkku (Finlande). Reproduction utilisée repérée à <a href="https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Analisis_de_Espacios.png">https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Analisis_de_Espacios.png</a> Consulté le 2018-07-11. © 2018 par Stefamaro. Crédits : autorisation de reproduire et de modifier conditionnelle à l'indication du lien suivant : <a href="https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/">https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/</a> .....	274
<i>Figure 59.</i> Plan du rez-de-chaussée. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier fournie par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance. ....	288
<i>Figure 60.</i> Plan d'un étage d'hébergement type. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier fournie par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance.....	289
<i>Figure 61.</i> Plan d'un étage d'hébergement type. Centre d'hébergement B. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance.....	289
<i>Figure 62.</i> Plan d'un étage d'hébergement type. Centre d'hébergement C. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance.....	289
<i>Figure 63.</i> Organisation typique de chambres à occupation simple et double. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance. ....	297
<i>Figure 64.</i> Ordre logique des espaces selon le dispositif de l'intime (en haut) et désordre de la séquence des domaines de socialité sur un étage d'hébergement typique de CHSLD (en bas). © 2018 par V. LaSalle.....	298
<i>Figure 65.</i> Parcours type des visiteurs. Plans du rez-de-chaussée (en haut) et d'un étage d'hébergement type de chambres à occupation simple et double. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance. Modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle.....	300
<i>Figure 66.</i> Trajectoires potentielles des membres du personnel. Plans du rez-de-chaussée (en haut) et d'un étage d'hébergement type de chambres à occupation simple et double. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance. Modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle.....	301

<i>Figure 67.</i> Parcours type de résidents. Plans du rez-de-chaussée (en haut) et d'un étage d'hébergement type de chambres à occupation simple et double. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance. Modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle.....	302
<i>Figure 68.</i> Façade principale d'un centre d'hébergement typique. Centre d'hébergement A. Dessin par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle.....	303
<i>Figure 69.</i> Passage à travers le poste de garde, possible dans le parcours des membres du personnel. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance. Modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle.....	304
<i>Figure 70.</i> Figures de seuil dans l'espace d'un centre d'hébergement typique ; au rez-de-chaussée (en haut), sur un étage d'hébergement (au centre) et dans une chambre. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance. Modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle.....	305-306
<i>Figure 71.</i> Schéma de la séquence désordonnée des figures de seuil dans l'espace typique du CHSLD. © 2018 par V. LaSalle .....	309
<i>Figure 72.</i> Schéma des parcours des différents types d'occupants dans l'espace typique du CHSLD et représentation du potentiel d'emprise spatiale pour chacun. © 2018 par V. LaSalle.....	310
<i>Figure 73.</i> Schéma comparatif du potentiel d'occupation spatiale des modèles d'habitation analysés dans la thèse. © 2018 par V. LaSalle.....	319

## LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau I.</i> Structure et contenu de la recherche en relation avec les trois questions spécifiques. © 2018 par V. LaSalle.....	15
<i>Tableau II.</i> Tableau synoptique de E. Panofsky résumant son approche interprétative. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle .....	107
<i>Tableau III.</i> Grille de lecture composée des indicateurs de la disjonction spatiale. © 2018 par V. LaSalle. ....	293
<i>Tableau IV.</i> Grille de lecture composée des indicateurs de la médiation interterritoriale. © 2018 par V. LaSalle .....	294

## LISTE DES SIGLES

AACs : *Active Adult Communities*

AQRP : Association québécoise des retraité(e)s des secteurs publics et parapublics

CCRCs : *Continuing Care Retirement Communities*

CIAM : Congrès international d'architecture moderne

CHSLD : Centre d'hébergement et de soins de longue durée

CSSS : Centre de santé et de services sociaux

EHPAD : Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

HLM : Habitations à loyer modique

ISQ : Institut de la statistique du Québec

MER : *Man-Environment Relations*

SCHL / CMHC : Société canadienne d'hypothèques et de logement / *Canada Mortgage and Housing Corporation*

SHQ : Société d'habitation du Québec

## REMERCIEMENTS

Cette recherche doctorale a bénéficié du support direct et indirect de plusieurs personnes et organismes, sans lesquels elle n'aurait pu être menée jusqu'à son terme. Les quelques mots qui suivent veulent l'exprimer, même s'ils ne peuvent communiquer avec justesse toute ma reconnaissance.

Je tiens à souligner, en tout premier lieu, ma gratitude à l'endroit de ma directrice Tiiu Vaikla Poldma et de mon co-directeur Michel Max Raynaud, pour leur patient accompagnement aux différents moments de cette thèse, pour leur support continu et pour les opportunités dont ils m'ont fait bénéficier tout au long de mon parcours doctoral.

La réalisation de cette thèse a été rendue possible grâce au support financier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Gouvernement du Canada, ainsi que du Fonds de recherche Société et culture (FQRSC) du Gouvernement du Québec. Elle doit également beaucoup aux bourses octroyées par la Faculté de l'aménagement et la Faculté de études supérieures et postdoctorales (FESP) de l'Université de Montréal.

L'étude de l'espace d'établissements de CHSLD n'aurait pas été possible sans la collaboration et la générosité de Sylvie Bouffard, architecte à la Direction de l'expertise et de la normalisation, Ministère de la santé et des services sociaux, ainsi que de Bruce Lapointe, chef de service mesures d'urgence et sécurité, CIUSSS du Centre-Sud de l'Île de Montréal ; veuillez recevoir mes remerciements pour les riches discussions et la transmission des documents portant sur les établissements de CHSLD, essentiels au bon déroulement de la recherche.

De nombreuses personnes ont contribué, chacune à sa manière, à ce que cette recherche chemine jusqu'à son achèvement. Qu'ils soient ici remerciés de leur apport, de leur soutien. Je tiens à souligner l'apport intellectuel des enseignants du programme de doctorat et de collègues doctorants, pour la richesse des échanges au fil des côtoiements : particulièrement Alessandra Ponte, Leila Tissaoui, Pauline Wolff, Nada Toueir et Sylvain Bertin. Mes remerciements vont aussi à celles qui m'ont fourni des commentaires sur cette thèse et sur la rédaction de ce document : Anne Marchand, Geneviève Lasalle et Myriam Ackad.

Finalement, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à l'endroit de mes proches, sans lesquels la réalisation de mes études doctorales n'aurait jamais été possible : mes parents Serge et Ghislaine, ma sœur Geneviève, mes garçons Jonathan et Christophe. Enfin à Frédérick : merci à toi pour cette confiance que tu as toujours eu en mes capacités à mener à bien cette entreprise de longue haleine ; merci pour la constance et la force de ton soutien, du début à la fin de mes études doctorales. Il a rendu ce projet possible.



## AVANT-PROPOS

Si une origine doit être donnée à cette thèse, elle est à rechercher dans une expérience personnelle remontant à une vingtaine d'années. Fraîchement arrivée à Montréal pour entreprendre mes études universitaires, je décide un samedi après-midi d'automne de rendre visite à *grand-maman Rachel* au Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) où elle réside depuis peu. Entendons-nous bien : personne dans la famille, à l'époque, n'aurait prétendu qu'il s'agissait là d'une situation d'habitation temporaire. Rachel était atteinte d'Alzheimer depuis un certain temps, et des solutions alternatives avaient été expérimentées avant d'envisager l'hébergement en CHSLD. Après la mort de mon grand-père, Rachel est demeurée *chez elle* où ses enfants et petits-enfants lui rendaient visite fréquemment. C'est de ce « chez elle » dont je garde nombre de souvenirs où, depuis que nous étions toutes jeunes, ma sœur et moi visitons mes grands-parents. Lorsque les symptômes de la maladie ont été manifestes, ma grand-mère a emménagé dans une petite maison attenante à celle de l'une de mes tantes bâtie spécialement pour elle ; dans la même petite ville et le même environnement familial, mais dans un espace de vie spécialement pensé pour elle, avec la sécurité d'avoir des gens attentifs et disponibles sur place. Ça a été une bonne solution pendant un temps. Mais les choses se sont bientôt détériorées, comme c'est toujours le cas lorsqu'il est question de la maladie d'Alzheimer. Et la décision qui s'est imposée a été celle que toute famille redoute d'avoir à prendre : placer un parent, un proche, en CHSLD.

Pour le peu que j'en savais avant d'y mettre les pieds, les CHSLD m'apparaissaient comme des hôpitaux spécialisés dans le soin des personnes âgées qui, pour des raisons de santé et de sécurité, ne pouvaient plus demeurer chez elles. Ce jour-là, j'ai surtout pensé que ma visite pouvait égayer un peu la journée de ma grand-maman, mais je n'étais pas préparée à l'expérience de ce lieu. Dire que j'ai été secouée n'exprime pas suffisamment les sentiments de malaise et d'impuissance que j'ai alors ressentis et qui se sont déployés en moi comme une onde de choc qui m'habite encore aujourd'hui.

Ce sont particulièrement les lieux intérieurs qui m'ont marquée; j'en ai un souvenir tenace. J'ai vu des corridors où s'alignent, sur des fauteuils roulants intercalés entre des équipements d'entretien ou de soins, des personnes semblant attendre. Des portes ouvertes sur de petites chambres s'apparentant à des chambres d'hôpital, dans lesquelles sont disposés un ou deux lits, quelques objets, jamais beaucoup de meubles. Rassemblés dans une salle formée par un élargissement du corridor, assez sombre et éclairée par des fenêtres étroites, des vieillards – des femmes en majorité – regardaient un peu partout, ou rien du tout. Le temps semblait suspendu.



N'ayant aperçu personne à qui demander mon chemin pour trouver ma grand-mère, j'ai marché dans un corridor et j'ai regardé dans les chambres. Comme si je cherchais une adresse, une façade connue. Mais ce sont les gens immobiles dans leur lit ou dans un coin de leur chambre que j'ai scrutés à la recherche du visage de Rachel. Lorsque je l'ai trouvée, elle était contente de me voir même si elle ne me reconnaissait pas. Elle a toujours eu le sourire malicieux, Rachel. Je suis demeurée pendant un petit moment avec elle, dans sa chambre. Nous avons regardé les photos sur les murs de la pièce ; je me rappelle y avoir vu surtout des photos de Jean-Paul, mon grand-père. De belles et vieilles photos.

Après une trentaine de minutes tout au plus, j'ai décidé de m'en aller. Je ne suis pas restée longtemps pour le déplacement que ça représentait – le transport en autobus m'aura pris presque trois heures pour l'aller-retour. Mais j'avais un surplus d'émotions, de pensées difficiles à maîtriser qui me submergeaient. Je manquais un peu d'air et j'avais hâte de sortir de là pour retrouver mon monde, les lieux que je connaissais et dans lesquels ma vie se déroulait alors. En m'en allant vers l'ascenseur, un vieux monsieur m'a regardée, il m'a souri comme s'il me reconnaissait et s'est mis à chanter une chanson de Jean-Pierre Ferland ; je l'entends encore dans ma tête.

Je repense au soulagement que j'ai ressenti au moment où je suis sortie de là. Et à une tristesse, à une désillusion, à une perte de repères. C'est avec mauvaise conscience que je me suis ensuite dit que si *moi*, je retournais à ma vie et à mon appartement, Rachel, *elle*, restait là; c'était dorénavant son lieu de vie. Et depuis, je pense que si ma grand-maman Rachel a pu finir ses jours dans ce lieu, il est possible que cela arrive aussi à mes parents. Et à moi.

## **PARTIE I** [Problématique et construction théorique]

La partie I de la thèse développe les fondements et la construction théorique de l'investigation. Le chapitre 1 expose la problématique de recherche avant que l'état des connaissances sur les éléments principaux la composent – le sens du chez-soi et son inscription dans l'espace domestique, la thématique du seuil puis l'espace d'habitation spécialisé et sa signification pour les plus âgés – soit énoncé dans le chapitre 2. Les considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques présentées dans le chapitre 3 annoncent la démarche de l'analyse interprétative puis exposent l'apport de l'approche poststructuraliste à orientation sémiotique et iconologique, ainsi que des choix critiques fondant la recherche. C'est ensuite le développement du modèle de compréhension du dispositif de l'intime qui est expliqué au chapitre 4 ; il se conclut par l'énoncé du modèle théorique et la définition des concepts opératoires servant les études empiriques exposées par la partie II de la thèse.



# **CHAPITRE I** [Présentation générale et introductive]

## **Du chez-soi à l'espace d'habitation spécialisé : étude depuis le seuil de l'espace domestique**

*Le chapitre I consiste en une présentation générale de la thèse et introduit les constituants fondamentaux de la problématique de recherche. Celle-ci trouve son origine d'un questionnement sur les lacunes du sens porté par l'espace architecturé voué à l'habitation, dans un contexte spécifique : le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) québécois. L'investigation procède depuis la notion de seuil comme dispositif de l'intime et vise à développer, dans un premier temps, un modèle de compréhension de l'inscription spatiale du « chez-soi » dans l'espace domestique. C'est à l'aide du résultat de cette enquête que l'espace générique du CHSLD doit ultimement être questionné. Les sections constituant ce chapitre sont organisée comme suit : la présentation de la thèse (cf. section 1.1) introduit le chapitre, depuis les origines de la problématique et l'énoncé du questionnement sur l'inscription du chez-soi dans l'espace architecturé jusqu'à la thématique de la thèse : le seuil de l'espace domestique. Ces composantes essentielles de la problématique sont ensuite exposées, suivies des trois volets du questionnement spécifique (cf. section 1.2). La perspective retenue pour aborder l'espace architecturé, la valeur d'usage, est ensuite annoncée (cf. section 1.3) suivie de l'explication de la structure de l'investigation et du déploiement des chapitres, puis d'une cartographie des notions clés mobilisées dans la thèse (cf. section 1.4).*

.....

### **1.1 Présentation de la thèse**

#### **1.1.1 Aux origines de la problématique : la quête du sens du chez-soi**

Qui ne s'est jamais questionné sur le lieu où il habitera dans ses vieilles années ? Ou sur celui qui accueillera des parents vieillissants en perte d'autonomie ? Lorsque nous nous projetons dans les espaces spécialement destinés aux aînés que nous connaissons aujourd'hui, l'idée nous vient facilement que nous n'y retrouverions pas le sentiment d'être chez soi ; que ces lieux ne correspondent pas à l'idée que nous nous faisons d'une « maison ».

Au départ de cette thèse, se trouve un questionnement sur l'articulation entre l'espace architecturé de la maison et le sens du chez-soi, une problématique qui acquiert des proportions critiques lorsqu'elle se pose dans le contexte d'espaces d'habitation spécialisée, tels que les lieux d'hébergement pour aînés. Ces espaces spécialement destinés aux plus âgés sont des lieux habituellement estimés nécessaires dans les sociétés occidentales, pour la sécurité qu'ils peuvent garantir aux résidents. Mais cette sécurité sous-tend une réduction des libertés de l'habitant : ses manières d'occuper l'espace, son horaire quotidien, ses rapports avec autrui mais aussi avec lui-même s'en trouvent inévitablement modifiés. Ces lieux sont ainsi porteurs d'un halo équivoque,

face à la distance du sens qu'ils véhiculent en regard de l'espace d'habitation que l'on considère comme le « chez-soi ».

Au Québec comme au Canada et dans la majorité des pays occidentaux, le logement des plus âgés en des lieux qui leur sont spécialement destinés se dessine comme une problématique sociale d'actualité. De plus en plus de personnes sont confrontées à ce phénomène, que ce soit directement ou à travers l'expérience d'un proche. En 2011, un sondage mené par l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) soutenait qu'au Québec, près de 110 000 aînés habitaient en résidence privée pour personnes âgées et qu'environ 40 000 aînés demeuraient en Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Le recensement canadien de 2016 montre que la hausse démographique des plus âgés continue d'augmenter au pays, permettant d'entrevoir un éventuel accroissement de la demande pour ce type de logement au cours des années à venir. Au sein des différents types d'espaces spécialement destinés aux plus âgés, le cas du CHSLD est particulier de par sa double vocation, cherchant à conjuguer l'hébergement et le soin. De fait, une contradiction s'opère entre une organisation spatiale qui favorise un accès direct et rapide au patient, et la volonté, exprimée par les instances aux commandes ces établissements, de valoriser l'intimité du résident. Un bref regard sur les actualités des dernières années<sup>2</sup> montre l'ampleur des défis liés au modèle du CHSLD et met en évidence le besoin de se pencher sur les facteurs pouvant participer à l'amélioration de la qualité de l'expérience d'habitation en ces lieux.

Dans ce contexte, la figure du seuil – à titre de dispositif emblématique du chez-soi, gardien des frontières de l'intime élaborées au fil des siècles entre les domaines du privé et du public de l'espace d'habitation – se présente comme un objet privilégié balisant l'étude de l'espace architecturé. Parmi les pratiques d'habitation qui prennent place dans l'architecture domestique, celui du franchissement du seuil de la maison s'impose comme l'un des plus signifiants. La singularité du seuil provient de sa position médiane entre deux mondes : celui de l'extérieur, du domaine public, de la mise en commun avec une collectivité, et celui de l'intérieur et du privatif, où l'habitant se retrouve avec ses proches et en soi, dans l'espace protégé d'un univers réservé. Bien qu'a priori il ne s'impose pas comme l'un des premiers lieux de l'intime – comme le sont la chambre à coucher, la salle de bain ou le recoin que l'on s'approprie dans la maison – le seuil en tant que lieu de la limite poreuse entre le dehors et le dedans est un dispositif signifiant du chez-soi qui contient à la fois le potentiel de l'accueil et celui du retrait. Il concrétise la dialectique socio-spatiale entre l'extérieur et l'intérieur de l'habitation, en associant à des manifestations spatio-architecturales une fonction symbolique et des conventions sociales.

---

<sup>2</sup> À titre d'exemples de défis liés au modèle du CHSLD relevés dans les médias au cours des derniers mois : *Le Devoir*, « Vivre et mourir dans la dignité », lettre ouverte de René Reid (30 décembre 2017) portant sur la crainte répandue chez les Québécois et Québécoise de vivre en CHSLD, (<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/516527/vivre-et-mourir-dans-la-dignite>) ; *Le Devoir*, « Les usagers de CHSLD auront le droit d'installer des caméras de surveillance », article de Pierre Saint-Arnaud à la Presse canadienne (11 octobre 2017) portant notamment sur le pouvoir accordé au résident, plutôt à l'institution, d'installer des caméras de surveillance afin d'assurer leur sécurité et celle de leurs biens (<http://www.ledevoir.com/societe/sante/510142/les-usagers-de-chsld-auront-le-droit-d-installer-des-cameras-de-surveillance>) ; *Le Devoir*, « Le luxe d'un balcon à soi », lettre de Micheline Marier (14 août 2017) portant sur l'impossibilité de prolonger les habitudes d'habitation dans l'espace du CHSLD.

### **1.1.2 Questionnement sur l'inscription du sens du chez-soi dans l'espace domestique**

Cette thèse a pour objectif initial d'apporter une contribution à la connaissance sur l'articulation entre le sens du chez-soi et son inscription dans l'architecture domestique. Elle vise à participer à l'avancement de la compréhension des spécificités de l'espace architecturé caractérisant les établissements spécialement destinés à l'habitation des aînés, dont la signifiante peut influencer sur la reconnaissance d'un chez-soi en ces lieux. La question générale sur laquelle se fonde le projet de recherche se formule comme suit :

**Comment la conception spatiale de l'architecture domestique peut-elle aider à développer des espaces de vie signifiants à même de favoriser la reconnaissance d'un chez-soi ? Puis dans un second temps : comment ces résultats peuvent-ils servir à la conception d'établissements spécialement voués à l'habitation des aînés ?**

### **1.1.3 Thématique de la thèse : le seuil de l'espace domestique**

C'est à travers le thème du seuil de l'espace domestique, comme lieu emblématique qui porte et transmet implicitement les conventions sociales, qu'est abordée l'investigation de la thèse doctorale. Les espaces transitoires de la maison, dont le seuil est l'archétype premier, s'insèrent entre les aires de vie comprises dans l'intériorité de l'espace domestique et ce qui lui est extérieur – la rue, le quartier, la ville –, mais encore à la lisière des différents sous-espaces internes à l'habitation. Les entrées, vestibules, couloirs, escaliers et autres zones de l'entre-deux articulent entre elles les aires de vie de la maison ; c'est par elles que l'espace global de la maison est à la fois fractionné et joint, constituant un système d'éléments spatiaux interdépendants. S'ils ne sont habituellement pas définis comme des fonctions principales que décrit le programme de l'espace domestique, ces espaces intermédiaires présentent l'avantage de rassembler des caractères appartenant aux registres du social et du spatial. C'est à ce titre qu'ils comportent un intérêt crucial, dans le contexte de cette recherche, et qu'ils seront appréhendés comme des lieux où se condensent des conventions qui, en articulant le social et le spatial, sont porteuses de signification. Cette réduction de l'objet de notre attention opérée sur l'espace de la maison s'inscrit dans un objectif de concentration sur la richesse de fragments spatiaux et sur leur assemblage.

Il convient de préciser cet aspect de la recherche et d'expliquer la raison pour laquelle le thème du seuil a été choisi pour aborder la signification de la maison plutôt que de tenter d'envisager l'espace domestique dans sa globalité. D'abord, comme la somme et la diversité de la littérature sur la question en témoignent, les sujets de la maison et de son sens sont si vastes que les aborder sans chercher à en cerner un aspect spécifique, c'est courir le risque d'y errer et de s'y perdre. De plus, la recension des connaissances sur le sujet démontre que l'espace domestique a fréquemment été traité en tant qu'ensemble : depuis l'étude du système distributif global qui, dans une perspective sociohistorique, exprime la conjonction entre les structures sociales et spatiales (Eleb et Debarre, 1995, [1989] 1999) ; par l'entremise des styles et des ambiances qui caractérisent différentes époques et catégories sociales (Lukacs, 1970) ; à travers des modèles d'organisation et leur signification comme espaces habités (Barbey, 1990) ; ou encore en retraçant son évolution historique en parallèle des acceptions

successives de la notion de confort (Rybczynski, 1989). Les approches privilégiées dans ces écrits tentent d'appréhender la maison dans sa globalité. Si la question des transitions, jonctions et articulations spatiales – hall, entrée, corridors, escaliers, antichambres et autres lieux intermédiaires – entre les pièces à vivre « où l'on se tient » – salons, salles à manger, chambres, cuisine, bibliothèques et autres pièces à l'usage définies – est intégrée au contenu de ces ouvrages, elle s'insère dans un corpus d'exemples plus larges et n'en constitue pas le point focal. Ces aménagements particuliers sont l'objet d'une attention de second degré et l'étude de leur fonctionnement spatial n'est souvent qu'accessoire. En précisant l'angle sous lequel l'espace domestique est considéré, le choix de la thématique du seuil répond à une volonté de réduire l'objet de l'investigation afin d'avoir la possibilité d'en approfondir les singularités et d'en saisir le fonctionnement détaillé.

La pertinence de ce thème comme angle d'approche de la compréhension de la spatialité de la maison tient à sa qualité de dispositif spatial<sup>3</sup> – « système qui rend concrets, efficaces et discrets un pouvoir et des normes en les inscrivant matériellement dans un lieu précis » (Estebanez, 2010) – qui contribue au caractère intime de l'espace d'habitation par sa participation à la régulation de la socialité qui y prend place. Une corrélation probante a été établie par les études d'orientation psychosociologique (Chermayeff et Alexander, 1972; Serfaty-Garzon, 1991, 2003a, 2003b) et sociohistorique (Eleb, 1985; Eleb et Debarre, 1995, [1989] 1999; Lukacs, 1970; Rybczynski, 1989) entre la dimension « intime » de l'espace domestique et le sens du chez-soi. Parce que le seuil effectue une médiation entre les différents sous-espaces de la maison, et parce qu'il inscrit et concrétise des conventions sociales dans l'espace d'habitation, la présente investigation s'appuie sur le postulat que le seuil se présente comme un dispositif spatial de l'intime dans l'espace domestique. La thématique du seuil est conçue comme point de départ et clé d'interprétation de l'espace domestique portant le sens du chez-soi – non son aboutissement – en étant envisagée selon une compréhension qui condense son caractère de système spatial et de figure localisée. Dans la thèse, le questionnement spécifique relatif au thème du seuil balise l'investigation sur le sens de l'espace domestique et se formule comme suit :

**Comment la signification du seuil se traduit-elle dans l'espace domestique ? Comment les registres du spatial et du social sont-ils articulés en faveur de l'intime dans l'espace domestique ? Quels principes et quelle dynamique régissent son inscription concrète dans l'espace domestique ?**

Enfin, le choix de cet angle d'approche se justifie par l'écart remarqué entre le système spatial caractérisant l'espace architecturé typique de la maison et celui des établissements destinés spécifiquement aux aînés, correspondant au modèle de l'espace institutionnel et médicalisé. L'espace du CHSLD, s'il constitue un choix limite singulier dans le cadre d'une réflexion sur le sens du chez-soi dans l'espace architecturé, représente

---

<sup>3</sup> La définition d'Estebanez présente l'avantage de préciser la notion de dispositif spatial dont Michel Foucault ([1994]; 2001b, pp. 298-299) définit comme suit le sens et la fonction méthodologique : « (...) un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments. »

aussi un cas particulièrement exemplaire de lieu de vie spécialisé, voué à l'hébergement de longue durée et appelé à porter une telle signification pour ses occupants. Si la distance qui sépare ces deux modèles d'espace est un fait acquis (Després, 1991), très peu d'études intégrant une intention comparative entre la maison et le CHSLD ont posé les balises de leur questionnement directement en lien au thème du seuil<sup>4</sup>. Les transitions qui articulent les sous-espaces et structurent le système spatial de ce type d'habitation ne s'y manifestent pas de la même manière que dans l'espace qui correspond à l'idée de la maison. Les limites y sont floues, entre les lieux correspondant au domaine le plus public et ceux, davantage privés, soumis au contrôle de l'habitant. Il apparaît que la syntaxe comportementale induite par le dispositif spatial ne communique pas les mêmes règles microsociales. Les visiteurs et les membres du personnel semblent circuler au moins aussi librement dans l'espace que les résidents des lieux. D'autres conventions en régissent la spatialité et la socialité. Le résident n'apparaît plus maître des lieux ; le « chez-soi » y semble bien improbable.

## **1.2 Composantes de la problématique et volets du questionnement spécifique**

### **1.2.1 Sur la difficile transcription architecturale du chez-soi**

La présente recherche met en perspective le défi que présente la traduction, dans l'espace architecturé, des spécificités socio-spatiales du lieu d'habitation qui participent à la constitution du sens du « chez-soi ». Si ce lieu que l'on nomme maison incarne le chez-soi, c'est qu'il procure à qui y habite cette possibilité de trouver un abri, un nid, un espace du repli sur le soi ; c'est qu'il permet un retrait choisi en ce refuge identitaire dont parle Bachelard dans sa *Poétique de l'espace* ([1957] 2004, p. 15), dans ce site de l'intériorité où l'intime impose sa loi.

Intuitivement, la signification du chez-soi s'appuie sur un maillage de qualificatifs à caractères spatiaux, émotifs et sociaux propices à son émergence. Il semble que chacun ait son idée sur ce qu'est le chez-soi. Il soutient plusieurs niveaux d'explication, alors qu'il réfère aux notions immatérielles de la signification et de l'expérience, de même qu'à l'espace bien concret de l'habitation, comme espace architecturé et contenant de biens significatifs. On y distingue une part d'imaginaire qui exprime l'idée projetée d'un espace domestique idéal, à même de pourvoir aux besoins et aspirations de ses habitants. Il comporte encore une part d'émotivité renvoyant au « sentiment du chez-soi », défini comme une expérience possible en de nombreux lieux (Dreyer, 2006) où la personne éprouve un sentiment de bien-être global comparable à celui ressenti dans le confort de son espace domestique. L'ensemble offre un portrait global teinté par la personnalité de celui qui le raconte.

---

<sup>4</sup> Vanessa Raymond (2013), étudiante à la Maîtrise en architecture à l'Université Laval, adopte un angle qui s'en rapproche dans son texte intitulé *De la chambre au voisinage, soutenir la participation sociale des aînés non autonomes d'un CHSLD de Montmagny*, un essai (projet) qui consiste en une réflexion critique sur l'environnement physique qu'offrent les CHSLD. Cet essai s'appuie sur une démarche de recherche-crédation qui se concentre sur le développement de solutions architecturales favorisant la re-création d'un chez-soi, et cherchant notamment à favoriser l'intimité et le contrôle des interactions sociales dans le cadre bâti d'un CHSLD.



Bien que le chez-soi émerge dans ses particularités et la diversité de ses expressions, l'idée de « maison » qu'il porte – comme concrétisation spatio-architecturale porteuse d'une connotation sociale associée aux gens qui y résident<sup>5</sup> – en fait une notion anthropologique universelle. En fouillant le sens existentiel, instinctif, des images originelles et poétiques de l'habitation – le foyer, le nid, le coin du monde (Bachelard, [1957] 2004) –, la philosophie phénoménologique a exploré, dans une perspective anhistorique, le rapport identitaire qui lie l'habitant à la maison. Il s'agit d'une acception du chez-soi qui lui confère un statut privilégié comme objet de connaissance : à travers lui, c'est d'abord l'étude de l'habitant qui est possible. Par ce mouvement de renversement du sens, on tient le chez-soi pour miroir du soi de l'habitant (Marcus, [1995] 1997). Il est le lieu de l'intime par excellence, non seulement par ce rapport analogique qui le lie à qui y habite, mais aussi parce qu'il est l'espace à même de procurer intimité avec soi-même et avec ceux que l'on choisit (Serfaty-Garzon, 1991, 2003a, 2003b).

Au-delà de l'expérience et de la perception individuelle qu'en développent les individus, le chez-soi – dans son aspect matériel et bâti – se présente comme le vecteur des identités culturelles. Il constitue l'interface à l'aide de laquelle il est possible d'accéder à une connaissance des modes d'habiter et aux pratiques spatiales propres à un certain contexte culturel. Le chez-soi se fait ainsi le véhicule d'une culture de l'habitant et des conventions sociales qui lui sont propres : en lui sont inscrits les mœurs, valeurs et comportements qu'il communique, transmet, prolonge dans le temps. Le sens du chez-soi gagne ainsi à être appréhendé dans une perspective historique, alors que la notion s'est constituée en corrélation avec l'émergence et la valorisation de l'intimité, et son inscription dans l'architecture domestique (Rybczynski, 1989).

Le passage de la notion de chez-soi et de son sens à sa transcription dans l'espace architecturé demeure toutefois obscur. Bien qu'orientée par des références fournies par les disciplines de l'environnement bâti, la conception architecturale<sup>6</sup> de la maison s'avère souvent laissée à l'expérimentation et à l'interprétation culturelle de qui en est responsable (LaSalle, 2007). Lorsqu'il aborde ce problème de la transcription architecturale du lieu destiné à l'habitation, l'architecte et théoricien Juhani Pallasmaa pose la question essentielle : « *Can a home<sup>7</sup> be an architectural expression?* ». <sup>8</sup> L'histoire de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle fournit nombre d'exemples de productions architecturales – dont l'échelle, le type, le degré de personnalisation par les occupants et les

---

<sup>5</sup> La définition des termes relatifs à l'habitation dans le cadre de cette thèse, incluant la « maison », est traitée dans la revue critique de littérature (cf. chapitre 2).

<sup>6</sup> L'expression « conception architecturale » doit ici être comprise dans un sens large, qui couvre les différentes pratiques de la conception de l'environnement bâti, incluant le design d'intérieur (Prost, 2014). Semblablement, les expressions intégrant le mot « architecture » ou une déclinaison du terme – tel que « espace architecturé » ou « architecture domestique » – dans ce document sont à prendre dans ce sens inclusif relatif à la conception l'environnement bâti.

<sup>7</sup> Le concept anglophone « *home* » présente des difficultés de traduction puisqu'il n'existe pas d'équivalent en français. La notion de « foyer », définie comme le lieu où habite une famille (<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/foyer>), parce qu'elle rassemble les versant spatio-architecturaux et sociaux, se rapproche du sens de ce terme.

<sup>8</sup> Thème de la communication intitulée « *Identity, Intimacy and Domicile : Notes on the phenomenology of home* », présentée par Juhani Pallasmaa au colloque sur *The Concept of Home: An Interdisciplinary View*, University of Trondheim, 21 au 23 août 1992, p. 2.

investissements financiers qu'elles ont nécessités varient – qui justifient un tel questionnement, en témoignant de la difficulté de concevoir des espaces de résidence identifiables au chez-soi. Certains cas sont emblématiques de cette apparente scission : les immeubles appartenant aux grands ensembles rapidement construits au lendemain de la seconde guerre mondiale en Europe ou érigés dans les périphéries urbaines en Amérique du Nord pour répondre au besoin des logements sociaux (Adamczyk, 2009) ; de prestigieuses résidences telles que la maison Farnsworth (1946-51) de Mies van der Rohe ; enfin, les logements ouvriers conçus par Le Corbusier à Pessac, dont Brian Brace Taylor (1972) souligne l'inadéquation avec les modes traditionnels d'habiter des occupants, observation renforcée et explicitée par les recherches de Philippe Boudon (1977), combinant sociologie et architecture.

La réponse hypothétique que formule Pallasmaa (1995) est la suivante : la maison n'appartiendrait pas au domaine architectural, mais serait plutôt à comprendre comme une notion de psychologie, de psychanalyse et de sociologie. Autrement dit, elle appartiendrait davantage à la catégorie des concepts qu'à celle des choses tangibles<sup>9</sup>. La maison ainsi présentée apparaît comme l'émanation de qui y habite ; elle est l'expression de son être intime et de la vie qui y prend place (Pallasmaa, 1995). Ce que cette proposition exprime, c'est que derrière l'apparente simplicité de l'architecture domestique se trouve un espace dont le sens se compose de strates multiples, à travers lesquelles l'habitation dépasse l'archétype matériel pour être comprise à la fois comme une expérience individuelle, comme une production historique et culturelle, et à travers ses adaptations, comme une constante universelle. Dans ce contexte, la question de la concrétisation des lieux destinés à l'habitation demeure d'autant plus cruciale pour les concepteurs œuvrant à la projection de l'espace architecturé et dont le mandat nécessite de proposer une réponse à la question : comment favoriser le sens du chez-soi dans l'architecture domestique ?

Cette thèse veut approfondir la corrélation entre la signification de l'« intime » pour l'habitant – sa perception du chez-soi – et l'espace physique de son architecture. C'est avec un regard qui part de l'intérieur de cette architecture – une perspective de designer d'intérieur – et qui interroge le seuil à titre de dispositif de l'intime que cette recherche se déploie. La notion de l'intime s'impose comme valeur prépondérante du sens du chez-soi dans l'espace domestique. Son intérêt provient de ce que l'acception de l'intime naît ici de l'arrimage entre une médiation sociale et une dynamique spatiale, et que sa concrétisation est potentiellement interprétable à travers certains aménagements spatio-architecturaux. Le questionnement spécifique au sujet de l'intime, précisant un aspect de la question générale déjà présentée, se formule comme suit :

**Si l'intime s'inscrit dans l'espace domestique, par quelle mécanique spatio-architecturale se trouve-t-il favorisé ?**

---

<sup>9</sup> Le terme « maisonitude » pourrait alors servir à exprimer ce passage de l'objet matériel qu'est la maison vers son pendant abstrait.

### 1.2.2 Sur l'écart du sens porté par l'espace de la maison et par celui de l'habitation spécialisé

La chambre d'hôtel ou d'hôpital, la résidence pour étudiants ou pour personnes âgées sont autant de lieux que nous sommes appelés à habiter, que ce soit brièvement ou à plus long terme. Lorsque le séjour en ces lieux se prolonge, jusqu'à s'avérer d'une durée indéterminée, nous aspirons à y retrouver le sens du chez-soi. Il apparaît cependant qu'un écart persiste entre l'architecture domestique et celle de ces espaces de vie marginaux ; une distance qui entrave la reconnaissance du sens du chez-soi en ces lieux. La nécessité de comprendre ce à quoi tient le sens de la maison et quelles en sont les manifestations spatio-architecturales prend toute son importance pour les praticiens et chercheurs du domaine de la conception de l'espace architecturé lorsqu'ils se trouvent confrontés à ces autres espaces de vie qui, destinés à l'habitation, se révèlent inaptes à correspondre au chez-soi.

Il existe une connaissance avérée des bienfaits de l'identification de cette signification liée à la maison, à laquelle on aspire intuitivement. Dans les espaces institutionnels destinés aux soins et à l'hébergement de longue durée, il a été possible d'établir l'incidence positive des environnements identifiables au chez-soi (« *homelike environments* ») ou au sentiment du chez-soi (*homey-ness*). La guérison dans le milieu hospitalier (Gearon, 2002) ainsi que la qualité de vie de la personne résidant dans les espaces d'habitation pour les plus âgés (Rabig et Rabig, 2008; Rabig, Thomas, Kane, Cutler et McAllily, 2006) s'en trouvent favorisées. Par conséquent, l'approche visant à développer la reconnaissance d'une expérience assimilable au chez-soi dans les espaces d'habitation spécialisés pour les plus âgés est aujourd'hui officiellement privilégiée et fait partie des stratégies d'humanisation de ces espaces de vie (Chapin, 2010; Deutschman, 2005).

Depuis plusieurs décennies, des chercheurs, notamment issus du domaine des sciences sociales, observent toutefois l'incongruence entre le sens du chez-soi et celui des espaces spécialisés destinés à l'hébergement de longue durée. Depuis qu'Erwin Goffman (1979) a présenté ses recherches sur les « institutions totales » intitulées *Asiles : Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*<sup>10</sup>, les investigations menées dans de tels contextes d'hébergement démontrent qu'une connotation négative caractérise souvent la qualité et le sens de l'habitation associée à ces établissements. Bien que les « maisons de retraite » actuelles n'aient plus grand chose en commun avec les hospices de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Macia, Chapuis-Lucciani, Cheve et Boetsch, 2008), ces lieux véhiculent encore une mauvaise réputation (Cavalli, 1997, 2012; Delbès, 2005; Dorange, 2005; Johnson et Grant, 1985) qui diverge de ce à quoi on s'attendrait du chez-soi.

À la fin des années 1970, on apprenait que les résidents des espaces d'hébergement pour personnes âgées, et tout spécialement des établissements orientés vers le soin ou une assistance importante à la personne, trouvaient difficile de se « sentir chez eux » (*at-homeness*) – sentiment alors décrit à travers le confort, la familiarité et l'environnement quotidien du chez-soi (*home*) ; ils utilisaient des termes tels que « en visite »

---

<sup>10</sup> Traduction du titre original de 1961, *Asylums : essays on the social situation of mental patients and other inmates*.

(*visiting*), « en attendant » (*in transit*) et « pas chez soi » (*not at home*) pour décrire leur expérience d'habitation en ces lieux (Seamon, 1979). Maintenant encore, la grande majorité des résidents des maisons de retraite ne parviennent pas à s'habituer à l'institution et à y recréer un chez-soi (Mallon, 2001, 2003), ce que tendent à expliquer des espaces privés réduits et une structuration temporelle contraignante, source de mal-être pour les résidents (Macia, Chapuis-Lucciani et Boëtsch, 2007; Piquemal-Vieu, 1999). Dans ces établissements, une conception problématique de l'espace architecturé semble perdurer et faire obstacle à l'atteinte d'une habitation entendue au sens du chez-soi (Macia et al., 2008).

Dans ce contexte, des chercheurs des domaines des sciences sociales, des sciences de la santé et de la conception de l'environnement bâti affirment la nécessité d'accroître les connaissances sur la relation entre les espaces de l'habitation spécialisée des plus âgés et le sens du chez-soi. Dans le champ disciplinaire de l'architecture, Carole Després (1991) appelle dès le début des années 1990 à davantage de recherches qui investiguent le sens du chez-soi et sa concrétisation dans les espaces destinés à l'habitation des plus âgés. Didier Salon (2006), architecte spécialisé dans l'habitat des personnes âgées, incite à une conception architecturale qui se distancie du modèle fonctionnaliste pour projeter des espaces de vie spécialisés mieux adaptés à leur usage fondamental d'habitation. Malcolm P. Cutchin, chercheur en sciences de la santé, observe que la complexité des facteurs de reconnaissance du chez-soi dans le contexte de l'habitation spécialisée pour aînés dépasse les connaissances existantes ; selon lui, le sujet demande donc à être davantage traité par les chercheurs (Cutchin, Owen et Chang, 2003). Suite à une synthèse méta-ethnographique qu'elle effectue sur la signification du chez-soi, la chercheuse en sciences infirmières Sheila L. Molony (2010) conclut quant à elle sur les lacunes de la compréhension actuelle des modes par lesquels le chez-soi peut s'insérer dans ces milieux architecturés.

Dans le cadre de cette thèse, le questionnement spécifique concernant la relation entre le sens et la structure de l'espace d'habitation spécialisé est ainsi formulé :

**Que peut-on apprendre d'une mise en vis-à-vis de l'espace générique de l'établissement d'habitation spécialisé pour les plus âgés au Québec, avec le modèle du système spatial inscrivant concrètement les pratiques et conventions sociales favorisant l'intime dans l'espace domestique ?**

### I.3 Dans l'architecture, des gens<sup>11</sup> : la valeur d'usage de l'espace architecturé

Dans le contexte de cette recherche, l'espace domestique est abordé comme produit architectural, mais sa compréhension à titre d'espace habité appelle à un enrichissement possible grâce à l'apport de connaissances issues du champ des sciences sociales. Dans les disciplines de la conception de l'espace architecturé, la notion de « valeur d'usage » intègre cette considération mettant en rapport direct l'espace architecturé, sa vocation et ses occupants.

Dans l'histoire des théories architecturales, le concept de l'utilité<sup>12</sup> – complémentaire à ceux de la solidité et de la beauté de paradigme proposé par la trilogie vitruvienne – apparaît tributaire de la compréhension des situations sociales et des représentations mentales propres aux théoriciens des différentes époques (Pinson, 1993, 1996c). À l'idée de « fonction » définie par l'utilisation et l'instrumentalisation de l'espace que le Mouvement moderne lui a attribuée, l'architecte et chercheur Daniel Pinson (1996c) oppose une vision qui recouvre « une réalité anthropologique que les concepts d'us et coutumes ou de convention expriment bien mieux ». Aborder la production architecturale comme valeur d'usage, c'est dépasser l'immédiateté de son spectacle et les qualités plastiques de son espace, illusion que critique Daniel Pinson (1993). Envisagé selon cette perspective, le lieu de l'habitation apparaît être le révélateur d'un espace architecturé qui n'est plus simplement « un lieu cérémoniel ou un lieu de spectacle, un lieu d'occasions exceptionnelles dans un espace exceptionnel, regardé comme tel », mais le lieu du quotidien et de son vécu (Pinson, 1993).

Dans les domaines de la conception de l'espace architecturé, la notion d'usage prend sa valeur de la double compréhension qu'elle implique : celle du social et de ses pratiques habitantes, et celle du spatial que matérialise la forme architecturale. La valeur d'usage implique une compréhension socio-spatiale qui, selon Daniel Pinson (1996c), contribue à « la qualité esthétique de l'architecture, au sens premier de l'*aesthesis*, de l'être bien du corps (le corps maussien) dans l'espace ». Il explique que la notion d'usage est à distinguer de celle d'« usager », spécialement utilisée par Le Corbusier ; l'usager se présente comme un type généralisateur et uniformisant qui désigne ceux pour qui l'architecture est espace de vie ou d'activité, alors que l'usage qualifie les pratiques mises en œuvre par ces personnes. L'usage implique ainsi une relation active entre la personne et l'espace architecturé :

« L'usage, encore plus que l'utilisation, suppose (...) un acteur, non pas l'individu passif auquel on destine l'espace, ni l'élément humain auquel l'édifice ou le lieu désigne une fonction, mais un producteur d'actes répétés et complexes qui mettent l'espace dans une situation d'accord ou de conflit avec celui qui le pratique. L'usage (...) appelle d'autres significations, en particulier celle qui, par le pluriel, désigne des pratiques sanctionnées par le temps et la conformité sociale : les usages, substantif abondamment utilisé par Viollet-le-

---

<sup>11</sup> Cette formule est empruntée à Daniel Pinson ; elle est le titre de son texte joint à l'ouvrage collectif *Logiques sociales et architecture* (Pinson, 1996c).

<sup>12</sup> Dans *Usage et architecture* (1996c), Daniel Pinson explique les transformations de la notion, passant successivement d'*utilité* en *commodité*, en *distribution*, puis en *usage*, avant de se dégrader, selon l'auteur, en *fonction* avec le Mouvement Moderne.

Duc pour parler des conventions et des pratiques sociales devenues 'coutumes' d'une société. » (Pinson, 1993, pp. 88-89)

En ce sens, l'espace de l'architecture domestique peut être défini à travers les conventions qu'il porte. La signification de ces conventions, dans ce contexte, est d'abord sociale alors qu'elles sont définies comme suit<sup>13</sup> :

« Les conventions constituent (...) des éléments de pratiques ou de dispositions matérielles et formelles, acceptées et partagées, qui permettent la reconnaissance mutuelle au sein d'une structure sociale donnée, dès le moment où ils fondent un accord convenu, implicitement ou explicitement, un langage commun, condensé, mais que la pratique répétée, la reproduction quasi invariante, dans le cours du développement historique et la transmission de la mémoire collective, charge d'une richesse de sens allant au-delà de son évidence pratique ou de son seul énoncé verbal sous une forme contractée. » (Pinson, 1993, pp. 89-90)

Suivant cette idée, la présente thèse pose pour prémisses de son investigation que l'espace de l'architecture domestique est notamment le produit de telles conventions composées d'un « ensemble de dispositions pratiques et de dispositifs matériels » (Pinson, 1993) qui contribuent au sens du chez-soi que porte le lieu d'habitation. C'est par l'entremise de l'un de ces dispositifs conventionnés que le modèle de compréhension fondant la recherche est développé : celui du seuil de l'espace domestique.

## **I.4 Structure de la thèse et déroulement de l'investigation**

### **I.4.1 Objectifs spécifiques**

Il est utile de préciser que l'investigation de la thèse se limite au contexte culturel occidental – ou occidentalisé dans la mesure où le phénomène de mondialisation a effectué un brassage culturel à l'échelle planétaire – en ce qui concerne le modèle de compréhension développé depuis le thème du seuil. Le cas de l'espace générique du CHSLD se limite quant à lui au contexte québécois. Cette thèse poursuit l'objectif de produire des connaissances applicables à la recherche de solutions quant au diagnostic des lacunes de sens développé dans les espaces d'habitation marginaux. Cette investigation pourrait notamment enrichir l'offre d'outils de compréhension de la constitution du sens du chez-soi, auxquels ont recours les praticiens et praticiennes des disciplines de l'aménagement dans la conception d'espaces d'habitation « limite », impliquant une articulation complexe entre le lieu comme espace architecturé et la signification qu'il porte.

### **I.4.2 Questionnements et structure générale de la thèse**

Ce travail doctoral est structuré en deux parties principales qui cherchent progressivement à répondre, selon une séquence d'étapes logiques, à la question générale énoncées précédemment – comment la conception spatiale de l'architecture domestique peut-elle aider à développer des espaces de vie signifiants à même de favoriser la reconnaissance d'un chez-soi ; puis dans un second temps : comment ces résultats peuvent-ils servir à la conception d'établissements spécialement voués à l'habitation des aînés –, précisée par les

---

<sup>13</sup> Daniel Pinson relie ouvertement cette acception du concept de convention à la signification d'abord sociale que lui attribue Marion Segaud, qui elle-même se réfère aux propos de l'architecte Bernard Huet.

questions spécifiques. La partie I dresse le panorama des connaissances relatives à cette thèse, en établit les bases théoriques, méthodologiques et conceptuelles, puis propose un modèle de compréhension ; c'est à partir de celui-ci que sont ensuite développées les études de cas constituant la partie II de la recherche.

La première partie du document (cf. partie I) effectue une exploration théorique de la sémantique de l'espace domestique comme chez-soi, à partir du thème du seuil comme dispositif favorisant l'intime dans l'espace domestique. La construction théorique développée dans la partie I est ensuite confrontée, dans la partie II à différents contextes empiriques dans une mise à l'épreuve analytique. Dans un premier temps, une analyse exploratoire de la transcription spatiale et architecturale du dispositif de seuil, abordée à travers la genèse historique du système spatial en faveur de l'intime dans l'espace domestique, est effectuée dans une perspective diachronique. Ensuite, c'est l'espace générique de contextes d'habitation spécialisés pour les plus âgés qui est soumis à l'analyse : celui du Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) québécois. Le schéma qui suit synthétise la structure générale de la recherche :

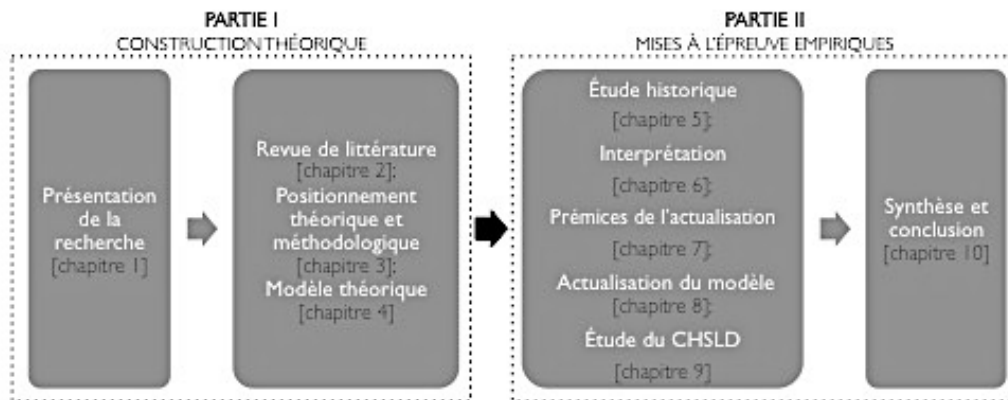


Figure 1. Schéma de la structure générale de la recherche. © 2018 par V. LaSalle

Le cheminement suivi par l'investigation cherche à répondre à la question générale de la thèse ainsi qu'aux questions spécifiques qui balisent la structure de l'investigation. Le schéma ci-après reprend les questions spécifiques annoncées précédemment et montre de quelle manière les étapes de la recherche se succèdent afin d'y proposer progressivement des solutions.

Tableau 1. Structure et contenu de la recherche en relation avec les trois questions spécifiques. © 2018 par V. LaSalle

<b>CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE</b>		
<b>QUESTION GÉNÉRALE</b>		
Comment la conception spatiale de l'architecture domestique peut-elle aider à développer des espaces de vie significatifs à même de favoriser la reconnaissance d'un chez-soi ? Comment ces résultats peuvent-ils servir à la conception d'établissements spécialement voués à l'habitation des aînés ?		
<b>QUESTIONNEMENT SPÉCIFIQUE</b>		
<b>VOLET 1</b> : Si l'intime s'inscrit dans l'espace domestique, par quelle mécanique spatio-architecturale se trouve-t-il favorisé ?	<b>VOLET 2</b> : Comment la signification du seuil se traduit-elle dans l'espace domestique ? Comment le seuil articule-t-il la médiation des registres du spatial et du social en faveur de l'intime ? Quels principes et quelle dynamique régissent son inscription concrète dans l'espace domestique ?	<b>VOLET 3</b> : Que peut-on apprendre d'une mise en vis-à-vis de l'espace générique de l'établissement d'habitation spécialisé pour les plus âgés au Québec, avec le modèle du système spatial inscrivant concrètement les pratiques et conventions sociales favorisant l'intime dans l'espace domestique ?
<b>CHAPITRE 2 : REVUE CRITIQUE DE LITTÉRATURE</b>		
État des connaissances sur le chez-soi, son sens comme lieu de l'intime et son inscription dans l'espace architecturé.	État des connaissances sur la thématique et la sémantique du seuil de l'espace domestique, comme dispositif architectural socio-spatial.	État des connaissances sur les espaces d'habitation des aînés et le sens du chez-soi des établissements spécialisés.
<b>CHAPITRE 3 : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES, ÉPISTÉMOLOGIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES</b>		
Cadrage sur l'approche sémiotique privilégiée pour investiguer le sens de l'espace domestique, depuis la thématique du seuil et la valorisation de l'intime ; cadrage du choix de l'enquête sur le sens inspirée de l'approche iconologique (Panofsky).		Cadrage typologique des espaces de vie spécialisés pour aînés et choix du cas.
<b>CHAPITRE 4 : MODÈLE THÉORIQUE ET DÉFINITIONS CONCEPTUELLES</b>		
Examen de la notion de l'intime et de ses fondements socio-spatiaux dans l'habitation; examen de l'inscription des domaines de socialité dans la maison ; proposition du modèle théorique du dispositif de l'intime (principes théoriques/méthodologiques) ; définition des concepts opératoires.		
<b>CHAPITRE 5 : ÉTUDE DE L'ESPACE DOMESTIQUE HISTORIQUE</b>		
Analyse diachronique d'espaces domestiques historiques comme dispositifs en faveur de l'intime; à l'aide des concepts opératoires.		
<b>CHAPITRE 6 : INTERPRÉTATION DE L'ÉTUDE HISTORIQUE</b>		
Interprétation subséquente à l'analyse diachronique ; formulation de constats empiriquement fondés sur l'inscription de l'intime dans l'espace domestique au moyen des figures et du système de seuils ; reformulation des principes générateurs et de la dynamique du dispositif de l'intime.		
<b>CHAPITRE 7 : PRÉMICES DE L'ACTUALISATION</b>		
Contextualisation épistémique qui éclaire la modification de l'organisation et du sens de l'espace domestique au XIX <sup>e</sup> siècle (théorie architecturale, mentalités, avancées scientifiques). Présentation des vecteurs et des fondements théoriques de l'espace domestique moderne.		
<b>CHAPITRE 8 : ÉTUDE DE L'ESPACE DOMESTIQUE MODERNE</b>		
Actualisation du modèle de compréhension du dispositif de l'intime par l'analyse d'espaces domestiques modernes au regard des principes et de la dynamique du dispositif de l'intime.		
<b>CHAPITRE 9 : ÉTUDE DU SYSTÈME SPATIAL DU CHSLD</b>		
		Analyse interprétative du cas limite de l'espace générique du CHSLD au regard du modèle actualisé de compréhension du dispositif de l'intime.
<b>CHAPITRE 10 : SYNTHÈSE ET CONCLUSION</b>		
Formulation de constats synthétiques sur les éléments principaux de la problématique ; mise en parallèle des études sur l'espace domestique et celle sur le CHSLD ; retour sur la sémantique du seuil ; énonciation des limites de la thèse et de son apport original.		



### 1.4.3 Déploiement des chapitres de la thèse

Jusqu'ici, le **chapitre 1** s'est attaché à présenter les origines et les éléments principaux de la problématique qui se déploie à partir de la question du sens du chez-soi inscrit dans l'espace de l'architecture domestique. La thématique du seuil, dispositif emblématique de la régulation de l'intime dans la maison, est retenue comme clé de compréhension du système de l'espace domestique d'abord, puis de celui de l'espace d'habitation spécialisé pour aînés dans un second temps. Le modèle spatio-architectural du CHSLD, où se confondent les vocations de l'habitation et celles du soin, fait figure de cas limite, ultimement soumis à l'épreuve du modèle de compréhension du dispositif en faveur de l'intime. Le questionnement général se détaille en trois questions spécifiques. Celles-ci abordent successivement : les modalités de l'inscription spatiale et architecturale de l'intime dans l'espace domestique et son éventuelle mécanique (question 1) ; la traduction de la sémantique socio-spatiale du seuil avant de chercher à saisir les principes et la dynamique qui en dictent le fonctionnement (question 2) ; les constats à tirer d'une mise en vis-à-vis du système spatial du CHSLD et de celui de la maison favorisant l'intime (question 3). La posture privilégiée par la recherche a ensuite été introduite à l'aide de la notion de « valeur d'usage » en architecture, qui situe la recherche dans la perspective poststructuraliste sémiotique dont le sujet est repris et approfondi dans un chapitre ultérieur (cf. chapitre 3). La fin de ce premier chapitre se conclut sur une schématisation de la stratégie caractérisant la thèse à travers une cartographie des notions et concepts mis en œuvre.

Le **chapitre 2** présente la revue de littérature effectuée en lien avec le chez-soi, la sémantique du seuil et l'espace d'habitation des plus âgés. Après des précisions théoriques sur l'« habiter », la notion de chez-soi et son sens sont expliqués à travers ses ramifications spatiales, affectives et sociales. Au terme d'un examen terminologique des mots exprimant l'habitation, une filiation de sens est proposée : alors que le « chez-soi » se présente comme le versant existentiel de l'habiter, caractérisé depuis le rapport « à soi-même » de l'habitant, la « maison » est conçue comme la représentation mentale et culturelle – ou l'idée – du lieu du chez-soi qui est lié à la connotation sociale de l'habitation; d'autre part, « l'espace domestique » est le produit architectural dont la conception s'appuie sur l'usage de l'espace d'habitation. Le portrait des sens du chez-soi conduit à identifier l'« intime » comme notion clé historiquement liée à la signification socio-spatiale de l'espace d'habitation ; la pertinence du choix de cette notion se trouvant accrue par la connaissance avérée de modalités de sa spatialisation dans le système distributif domestique au fil des époques. Ensuite, l'examen de la littérature sur le thème du seuil fait appel à plusieurs domaines de connaissances et permet de conclure qu'à titre de dispositif spatio-architectural, sa sémantique provient de la régulation des pratiques sociales conventionnées qu'il met en place. La série de caractères antinomiques distingués, mais contextualisés par les fondements socio-spatiaux du dispositif de seuil, conduit d'autre part à lui associer d'emblée une dynamique dialectique. Il ressort enfin de l'état des connaissances sur l'espace d'habitation des aînés, présenté à la fin du chapitre 2, qu'une corrélation forte lie le bien-être et la qualité de l'expérience d'habitation des plus âgés à la reconnaissance du chez-soi ou de la

maison dans le lieu de résidence. Cette identification s'avère toutefois poser des difficultés dans les établissements spécialisés, notamment associées à l'organisation socio-spatiale de ces établissements.

Le **chapitre 3** concerne le positionnement théorique, épistémologique et méthodologique, et explicite certains choix critiques de la thèse. Après l'énoncé de l'hypothèse de travail à tester voulant que l'espace domestique soit envisagé comme un système de seuils instaurant un « dispositif spatial en faveur de l'intime », ce chapitre établit la posture de la recherche ; il s'agit d'une perspective humaniste caractérisant l'approche anthropique distinctive à la discipline du design d'intérieur, qui aborde l'occupant du lieu à concevoir dans toute sa complexité et le positionne au centre des considérations de la pensée du bâti. Un cadrage théorique sur l'étude du sens de l'espace architecturé est ensuite présenté, suivi de l'explication du positionnement épistémologique poststructuraliste et de l'approche sémiotique privilégiés par la thèse. Les fondements sémiotiques fournissent un cadre à l'investigation sur les mécanismes générateurs de sens de l'espace architecturé et sa vocation de communication, l'intérêt se concentrant pour nous dans le rapport entre le seuil – le signifiant, comme figure et système spatial – et les conventions, pratiques sociales et valeurs qu'il porte – le signifié –, à travers une interprétation conceptuelle de l'intime. Le chapitre 3 s'attache ensuite à expliquer les raisons du choix de l'espace générique du CHSLD ultimement mis à l'épreuve du modèle de compréhension du dispositif en faveur de l'intime. Au terme d'un exercice typologique retraçant la genèse historique des espaces de vie spécialisés pour les plus âgés, puis de l'identification des types d'espaces spécifiquement voués à l'hébergement des aînés dans le contexte contemporain, l'« espace du soin prolongé » – qui prend le nom de Centre d'hébergement et de soins de longue durée au Québec – est identifié comme le cas d'habitation limite apte à offrir un terrain d'investigation riche quant à ses éventuelles différenciations d'avec le modèle de l'espace domestique intégrant le dispositif spatial de l'intime. Ce choix est notamment justifié par l'importante médicalisation de ces établissements et la faible emprise qu'y a le résident sur son espace de vie, caractères particularisant le CHSLD et le distinguant dès le départ de l'espace domestique véhiculant le sens du chez-soi et de la connotation socio-spatiale de la maison. La stratégie de recherche est enfin présentée et détaillée, ainsi que l'outillage et les choix méthodologiques appliqués aux parties I et II de l'investigation. La méthode de l'enquête iconologique proposée par Erwin Panofsky inspire le cadre méthodologique de la seconde partie de la recherche ; elle est privilégiée en ce qu'elle permet de développer une lecture de différents niveaux de signification du seuil et de l'espace domestique. Le cheminement de l'étude est jalonné par une recherche sur la signification factuelle et expressive (description pré-iconographique) des constituants directement perceptibles de l'espace architecturé, puis sur la signification liée aux conventions sociales et spatiales (analyse iconographique), et enfin sur la signification intrinsèque (interprétation iconologique) des thèmes et concepts exprimés par l'espace d'usage, celui-ci portant sur les rapports entre espace et pratiques sociales significatives, et s'intéressant spécialement au système spatial domestique.

Le **chapitre 4** présente les éléments constitutifs du modèle théorique et énonce la définition de ses principaux concepts opératoires. C'est d'abord la notion de l'« intime » qui est expliquée dans ses fondements à la fois sociaux et spatiaux, ce qui permet d'établir sa dimension relationnelle considérant l'engagement de la personne dans un processus social comme inhérent à l'habitation ; de là est posée la prémisse que le « soi » du chez-soi existe par son rapport avec autrui. La projection du soi dans l'espace d'habitation et la polarisation qui caractérise l'espace anthropologique spatialisent cette conception qu'expriment les notions dialectiques d'ici et d'ailleurs, du dedans et du dehors, historiquement instituées par les domaines du privé et du public dans l'espace domestique occidental. Au terme de ces explications théoriques, les principaux constats qui fondent le modèle théorique du dispositif en faveur de l'intime dans l'espace domestique sont énoncés. Ils reposent sur trois principes : (principe théorique 1) l'espace domestique favorisant l'intime présente une gradation, selon différents degrés de la relation sociale ; (principe théorique 2) par extension, cet espace domestique constitue une réification du soi par l'architecture et entre conséquemment dans une relation sociale qui est un processus de communication implicite, partagé par convention ; (principe théorique 3) un équilibre dialectique des tensions liant l'intériorité et l'extériorité régit le fonctionnement de cette relation sociale qui part de l'intériorité de l'espace domestique – garante de l'intime –, conditionnant le mouvement vers l'extériorité. Les concepts théoriques centraux de l'étude, qui couvrent notamment la *Stimmung*, l'*Umwelt* et l'intériorité, sont définis à l'aide des concepts opératoires de territoire, de distance proxémique, de différenciation territoriale et d'aménagement scénique.

Le **chapitre 5** initie la seconde partie de la thèse par l'étude d'espaces domestiques historiques. C'est une lecture diachronique et exploratoire du dispositif de l'intime qui est effectuée par la mise à l'épreuve de cas issus de trois différentes époques : d'abord la maison bourgeoise médiévale, puis le palais urbain Renaissance et enfin l'appartement bourgeois moderne. Ces exemples d'architecture domestique ont été retenus pour leur exemplarité d'une acception particulière de l'intime, de par leur articulation caractéristique entre spatialité et socialité. Ces trois phases proposent ainsi des portraits de moments socio-historiques donnés de l'évolution du dispositif en faveur de l'intime dans l'espace domestique, et fournissent des indices significatifs de la participation des figures et du système de seuils comme mécanismes générateurs de sens de l'espace architecturé. La lecture diachronique nous conduit à lier la dynamique particulière de chacun des systèmes spatiaux à la valorisation d'une certaine socialité caractéristique des différentes époques. La première phase associe l'extériorité à la période du Moyen Âge, par un système spatial favorisant le mouvement vers autrui et l'espace public. La seconde phase lie l'individualisation à la période de la Renaissance, par un système spatial qui séquence l'avancée vers l'intériorité en utilisant une codification du parcours conséquent au rang de l'occupant. La troisième phase identifie la cellule familiale à la période moderne, par un système spatial défini selon une spatio-temporalité tripartite. Cette organisation de l'espace distingue les aires d'accueil des visiteurs des aires servant au personnel domestique et de celles réservées aux membres de la famille nucléaire, dans une segmentation qui protège la plus grande intériorité. Ce chapitre expose ainsi trois manifestations historiques de l'intime portées par l'espace domestique et les seuils le constituant.

Le **chapitre 6** expose l'interprétation tirée de l'analyse diachronique et exploratoire. Il en ressort l'identification de paramètres qui manifestent, dans leurs relations, le dispositif de l'intime de l'espace domestique propre aux différentes époques traitées : le zonage sert l'inscription et la différenciation territoriale ; le parcours ordonne et distancie ces territoires ; les figures de seuils procèdent au marquage de la médiation territoriale. En effectuant une synthèse des modalités du dispositif de l'intime, il apparaît que le processus de production de ce système spatial fonctionne selon deux principes interdépendants qui génèrent le dispositif de l'intime : la disjonction de l'espace domestique opérée par le zonage et le parcours, puis la médiation interterritoriale qui reconnecte l'espace préalablement disjoint de la maison à l'aide des figures du seuil. Le principe dynamique caractéristique du dispositif de l'intime correspond au système de seuils précédemment posé comme hypothèse de travail. Cette dynamique instaure une tension dialectique dans l'espace domestique par la mise en place des parcours composés des figures de seuil, au sein desquelles se distingue un dispositif de sas. Deux directions singulières du parcours sont identifiées. Le parcours du procès de communication part de l'extériorité de l'espace d'habitation et se dirige vers l'intériorité ; il est lié à la position du visiteur à qui l'espace architecturé transmet les conventions de l'intime en vigueur. Le parcours de l'emprise habitante débute dans la plus grande intériorité puis il se dirige vers l'extériorité ; il est propre à la position de l'habitant à qui il fournit un potentiel de liberté et de contrôle sur l'espace d'habitation.

Le **chapitre 7** s'attache à lier l'étude historique effectuée au chapitre 5 à l'étude de l'espace domestique moderne présentée au chapitre 8. Il propose une lecture des mutations épistémiques survenues à compter du XIX<sup>e</sup> siècle, qui influent sur la conception et le sens de l'espace domestique des époques ultérieures. Cette nouvelle organisation de la connaissance favorisant la fonction invisible du bâti est expliquée en relation avec l'émergence de la notion de « milieu » en histoire naturelle et à sa récupération comme outil de la connaissance des êtres humains en littérature. Le milieu devient alors instrument de connaissance de qui l'habite, puis instrument du contrôle de l'être humain. Cette démarche explicative a pour objectif d'éclairer la structure logique du raisonnement sur lequel se développe, au XX<sup>e</sup> siècle, une nouvelle approche de l'espace domestique et de son dispositif spatial, alors que l'intime se présente comme un indicateur qu'on cherche à contrôler. La conception de l'architecture domestique procède alors depuis une approche normative, contrôlée à l'aide de règlements, de codes et d'usages clairement édictés. Ce sont ensuite des vecteurs capitaux de l'espace domestique moderne qui sont présentés : le projet hygiéniste et ses visées d'assainissement des milieux de vie, le mouvement pour une salubrité domestique et la refonte de la distribution spatiale de la maison qu'il inspire, enfin l'approche de l'économie domestique. L'exposé de fondements théoriques du Mouvement moderne suit, en lien avec leur incidence sur le traitement spatio-architectural de la maison ; la rationalisation de l'espace domestique y joue un rôle central, alors qu'elle est interprétée comme référence organisationnelle, comme valeur esthétique ainsi que comme principe garant de la moralité des occupants de l'espace domestique. Le chapitre se conclut enfin sur l'explication d'une approche développée au sein du Mouvement moderne, cherchant à réhabiliter les traditions de l'habiter.

Le **chapitre 8** présente l'étude de l'espace domestique moderne qui vise à actualiser la compréhension du dispositif en faveur de l'intime développé suite à l'étude historique du système spatial. C'est par l'examen de l'inscription des opérateurs de l'intime, ainsi que de ses principes générateurs et de sa dynamique, que des espaces domestiques modernes sont analysés. Les cas soumis à l'épreuve du modèle de compréhension ont été sélectionnés pour leur capacité à exemplifier les composantes du dispositif de l'intime et la richesse de leur adaptation au mode de vie et d'habiter contemporain ; ils constituent des références archétypiques d'espaces dont la conception architecturale intègre la modernisation du mode de vie; une considération primordiale aux déterminants culturels et aux pratiques d'habitation. Les modalités de la disjonction spatiale sont notamment examinées à l'aide : des résidences Tristan Tzara (1925-1926) et Moller (1927-1928) par Adolf Loos ; des résidences Jacob (1936) et Roberts (1908) par Frank Lloyd Wright. Les modalités de la médiation interterritoriales sont notamment examinées à l'aide : des résidences E.1027 (1929) et *Tempe a Pailla* (1932-1934), ainsi que de l'appartement Badovici (1930-1931) par Eileen Gray ; de la Maison de verre (1928-1931) par Pierre Chareau ; de la Villa Mairea (1938-1939) par Alvar Aalto. L'interprétation suivant l'analyse de ces cas mène à conclure que les modulations de l'espace domestique moderne ne remplacent pas celles observées dans les modèles d'espaces historiques, mais expriment un enrichissement du langage architectural par la temporalisation de figures de seuil et leur ordonnance comme système spatial, ainsi que par l'intégration de filtres intervenant sur l'expérience et l'ampleur du registre du vocabulaire de la transition spatiale.

Le **chapitre 9** porte sur l'étude du système spatial du CHSLD. Cette démarche consiste à mettre l'espace générique d'établissements types à l'épreuve des paramètres du dispositif de l'intime. Les cas soumis à l'analyse ont été identifiés à titre d'exemples génériques du système spatial du CHSLD. Les opérateurs que sont le zonage, les parcours et les figures de seuil sont repris et définis à l'aide de grilles de lectures qui balisent l'analyse des modalités de la disjonction spatiale et de la médiation interterritoriale des établissements identifiés. L'interprétation des résultats de l'analyse amène à conclure à une disparité importante du fonctionnement du dispositif spatial du CHSLD, au regard du système spatial favorisant l'intime.

Le **chapitre 10** présente la conclusion de la thèse par un retour sur les éléments clés de l'investigation, liant l'inscription de l'intime par le système de seuils à ses modulations dans l'espace domestique puis dans celui du CHSLD. Ce regard permet de mieux comprendre la divergence présentée entre le système spatial de la maison, porteur du sens du chez-soi, et celui d'établissements d'habitation spécialisés, comme le CHSLD. Il propose une mise en parallèle du potentiel d'occupation spatiale des différents types d'espaces analysés, qui met en évidence leur disparité dans la valeur accordée à l'intime : si une progression vers l'intériorité de l'espace d'habitation est relevée au fil du temps dans l'espace domestique, accompagnée d'un accroissement du contrôle de l'habitant, on observe une lacune importante d'espaces de retranchement réservés au résident du CHSLD, pouvant expliquer les difficultés de la reconnaissance du chez-soi dans ce lieu. Ce dernier chapitre de la thèse met en perspective les nouvelles connaissances apportées par cette recherche doctorale ; il en expose les limites et ouvre sur de nouvelles pistes qui gagneraient à être développées lors de futures investigations.

### 1.4.4 Cartographie des notions clés de la thèse

Pour finaliser l'annonce de la démarche de recherche, une cartographie des notions et concepts mobilisés dans la thèse conclut ce chapitre. L'intérêt de cette visualisation est d'annoncer les voies privilégiées et sélectionnées au fil de l'investigation. Dans les chapitres précisés dans le schéma, ces notions et concepts sont contextualisés et leurs définitions détaillées ; leurs relations et rôles dans cette thèse y sont expliqués.

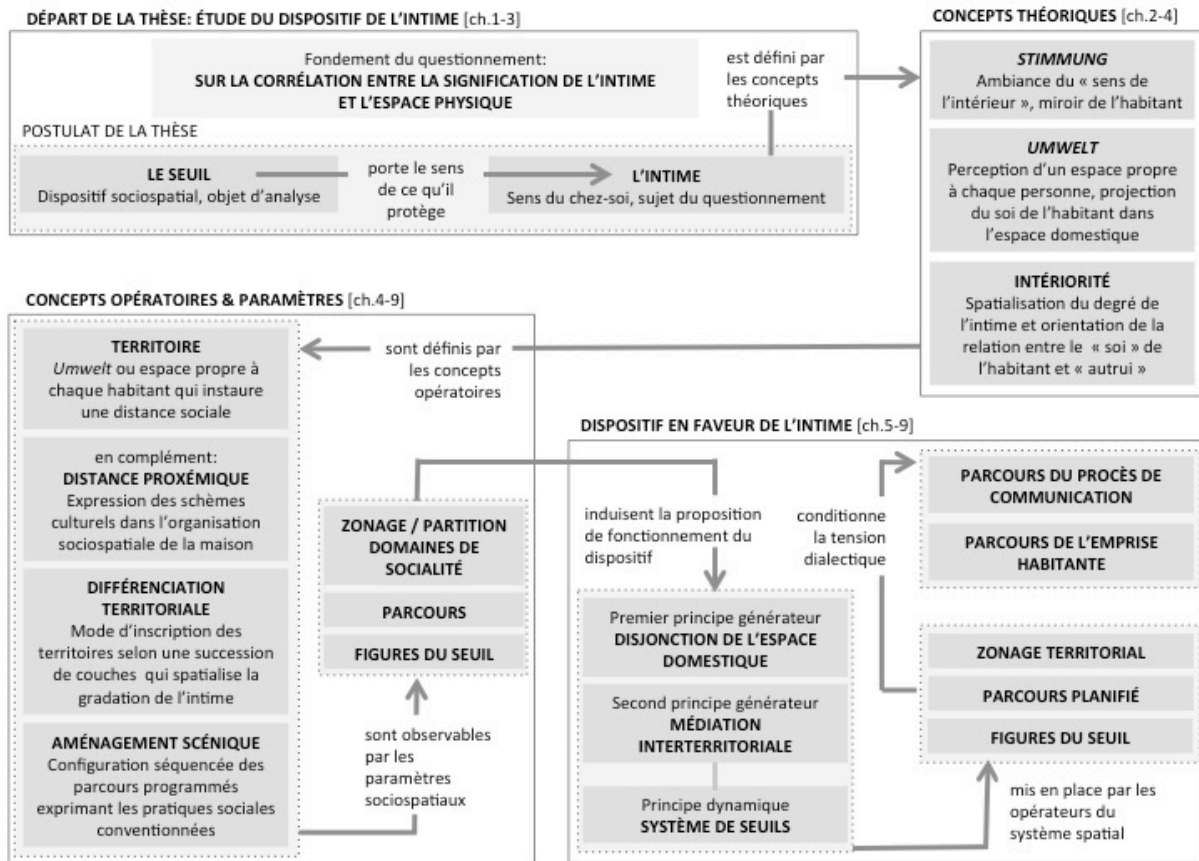


Figure 2. Carte des notions et concepts principaux mobilisés dans la thèse. © 2018 par V. LaSalle

Le schéma met en relation quatre moments théoriques de la thèse : (i) d'abord les fondements du questionnement liant le seuil et l'intime ; (ii) puis les concepts théoriques synthétiques de la *Stimmung*, de l'*Umwelt* et de l'intériorité définissant le phénomène de l'intime dans l'habitation ; (iii) ensuite les concepts opératoires (territoire, distance proxémique, différenciation territoriale et aménagement scénique) et leurs paramètres socio-spatiaux (zonage/partition des domaines de socialité, parcours et figures du seuil) concrétisant le modèle théorique du dispositif de l'intime ; (iv) enfin la formulation du modèle de compréhension du fonctionnement du dispositif de l'intime qui fait suite aux mises à l'épreuve d'espaces domestiques. Cette formulation inclut l'énoncé de principes générateurs de l'intime (la disjonction de l'espace domestique et la médiation interterritoriale) et d'un principe dynamique (le système de seuils), lui-même expliqué par les composantes de la tension dialectique (le parcours du procès de communication et le parcours de l'emprise habitante).



## **CHAPITRE 2** [Revue critique de littérature]

### **Sur le chez-soi, la sémantique du seuil et l'espace d'habitation des plus âgés**

*Le chapitre 2 est consacré à la présentation de la recension des connaissances sur les principaux aspects de la problématique abordée par la présente recherche doctorale. Une introduction sur la notion de l'« habiter » (cf. section 2.1) précède l'exposé des écrits sur la notion de chez-soi en rapport avec la signification qu'il développe dans l'espace domestique (cf. section 2.2). Ce portrait des sens du chez-soi conduit à identifier l'« intime » comme notion clé de compréhension historiquement liée à la signification socio-spatiale de l'espace d'habitation. L'état des connaissances portant sur la thématique du seuil est ensuite présenté (cf. section 2.3). Il permet de conclure qu'à titre de dispositif spatio-architectural, le seuil tire sa sémantique de la régulation des pratiques sociales qu'il met en place. Ses caractères antinomiques conduisent à lui associer d'emblée une dynamique dialectique. Enfin, une recension des écrits sur les espaces de vie marginaux destinés aux aînés est effectuée en rapport à la signification de l'espace d'habitation (cf. section 2.4). Il en ressort qu'une corrélation forte lie le bien-être et la qualité de l'expérience d'habitation des plus âgés à la reconnaissance du chez-soi dans le lieu de résidence, mais que cette identification s'avère poser des difficultés dans les établissements d'habitation spécialisés.*

.....

#### **2.1 Précisions sur l'état des connaissances**

La revue critique de littérature a pour objectif d'établir l'état de la connaissance conduisant à la précision de la problématique de recherche et l'énoncé des questions spécifiques, précédemment annoncées, auxquelles cette thèse veut répondre. La recension des écrits consiste ici à effectuer le résumé analytique et critique de textes à valeur scientifique, dont un ou plusieurs aspects – tel que le domaine de connaissance, le thème, les problèmes de recherche, les questions, les théories, méthodes ou approches, les concepts ou encore les faits (Tremblay et Perrier, 2006) – présentent une convergence avec la problématique de recherche. Cet exposé vise à situer le projet de recherche en regard de la littérature existante et fait état de ce que les documents consultés apportent à la compréhension des aspects de la problématique. Il présente aussi un positionnement critique en regard de certains des travaux de recherches résumés, en identifie les limites et en évalue la pertinence potentielle en regard du présent problème de recherche (Paillé et Mucchielli, 2005).

Il est à noter que les orientations critiques exposées dans cette revue de littérature sont directement liées aux questionnements et à la thématique orientant la présente investigation. La surabondance de documentation disponible – issue de recherches de type théorique ou empirique, et appartenant à de multiples



champs disciplinaires – qui traitent de la signification de la maison, de la thématique des seuils et espaces transitoires, ou encore de l'habitation des aînés, peut expliquer que certains ouvrages qu'on s'attendrait à retrouver ne soient pas inclus à la revue de littérature. Deux types d'ouvrages ont principalement balisé l'élaboration de la revue présentée et s'y distinguent. Ils répondent à la double intention de traiter prioritairement des écrits théoriques incontournables considérés comme des références pour la vaste majorité des recherches contemporaines sur le sujet, nécessaires à la définition des fondements conceptuels de la présente étude. Les recherches empiriques faisant figure de précédent, car ayant donné lieu à des avancées significatives sur des questions touchant à la présente problématique, ont d'autre part été particulièrement examinées.

## 2.2 Sur l'habiter

« La finalité de l'architecture est d'être habitée », affirme Daniel Pinson (1996c). Aussi, poser la question du sens du chez-soi et de la spatialité particulière à la maison suppose, en amont, de positionner la notion de l'« habiter » qui les fonde. Cette première partie de la revue de littérature s'amorce par la présentation de théories ayant initié les approches du sens de l'espace architecturé dans le contexte de cette recherche.

Depuis plus d'une soixantaine d'année, la quête du sens de l'habiter suscite l'intérêt de penseurs et de chercheurs de champs d'études divers et a donné lieu à une importante production d'écrits. La pluralité des interprétations qui en sont offertes montre la complexité que recèle cette notion, de même que la difficulté à en délimiter la définition. Dans la *Phénoménologie de la perception* ([1945] 2005) de Maurice Merleau-Ponty, l'habiter se présente comme une expérience phénoménologique, dans laquelle la réception du monde qui entoure la personne est possible grâce à une présence physiologique et la perception sensorielle du monde. Avec Henri Lefebvre (1970), le thème de l'habiter est récupéré par le domaine des sciences politiques et appliqué aux investigations sur la ville. Dans son ouvrage *Genius Loci : Paysage, ambiance, architecture* ([1979] 1997), Christian Norberg-Schulz présente l'habiter comme une « prise existentielle » de l'homme dans son milieu; le *genius loci* – l'esprit du lieu – concrétisé dans l'architecture permet selon lui, à l'homme, d'atteindre l'habitation. La notion de l'habiter appliquée à certains contextes d'urbanisation singulier (Salignon, 2010), ou encore à la question du développement urbanistique contemporain, est abordé par Thierry Paquot (2005; 2007). Ce dernier cherche parallèlement à en approfondir les origines sémantiques – quelles sont les origines étymologiques et les relations de sens entre l'« habiter », l'« habitat », l'« habitation » – (Paquot, 2007) et l'essence de l'habiter. D'autres encore, comme Benoît Goetz (2011), exploitent la notion philosophique de l'habiter comme manière de vivre et ne traite de son pendant matériel qu'indirectement. Le champ d'études contemporain de l'urbain fait aussi amplement usage de la question de l'habiter, mais puisque ce thème est extérieur au questionnement de la recherche, il ne sera pas abordé ici. Ces auteurs s'accordent tous sur la

richesse et l'acception élargie de la notion d'habiter. Ils ont aussi en commun de fonder leur pensée sur les écrits de quelques penseurs incontournables traitant de l'habiter dans son caractère ontologique.

Parmi les écrits sur le sens de l'habitation, le texte « Bâtir, habiter, penser » inclus dans le recueil des *Essais et conférences* de Martin Heidegger ([1954] 1958) fait figure de précurseur. En se basant sur une lecture sémantique du terme allemand *bauen*, traduit comme « bâtir », sous-tendant les notions de « cultiver » et « habiter », il inaugure une réflexion philosophique sur la signification existentielle de l'habitation. Le questionnement à l'origine du texte de Heidegger prend forme à partir de la critique de la pauvreté de l'expérience d'habitation propre à l'époque qui lui est contemporaine : « (...) aujourd'hui les demeures peuvent être bien comprises, faciliter la vie pratique, être d'un prix accessible, ouvertes à l'air, à la lumière et au soleil : mais ont-elles en elles-mêmes de quoi nous garantir qu'une habitation a lieu ? » ([1954] 1958, p. 171). Cette interrogation, toujours d'actualité, mène le philosophe à rechercher ce qui constitue les fondements existentiels de l'habiter. La réflexion d'Heidegger sur les filiations de sens de l'habitation le conduit à formuler une définition de l' « être » de l'habitation qui réside dans la relation de « l'homme à des lieux et, par des lieux, à des espaces » ([1954] 1958, p. 188).

En abordant le thème de la maison à travers l'image poétique, Gaston Bachelard élabore dans son œuvre *La poétique de l'espace* ([1957] 2004) une réflexion phénoménologique condensant la richesse de la signification de l'habitation comme espace vécu. C'est une topoanalyse de la maison que Bachelard développe, abordée non pas comme positivité, mais à travers l'imagination et la poésie. Dans cet ouvrage, la maison constitue un « véritable principe d'intégration psychologique » ([1957] 2004, p. 18) de l'habitant. Là où l'apport de Bachelard est original et tout particulièrement significatif, c'est qu'il parvient à démontrer que les lieux de l'habitation, à travers les images poétiques qui les évoquent, condensent l'expression de l'être intime de la personne qui y habite. Cette idée d'une liaison privilégiée de l'habitant à la maison se déploie dans un rapport de correspondance entre les lieux et celui qui y habite : « les images de la maison marchent dans les deux sens : elles sont en nous autant que nous sommes en elles » ([1957] 2004, p. 19). La pensée de Bachelard ouvre la dimension de l'habitation au rapport qu'entretient l'habitant avec lui-même grâce à la maison.

L'apport d'Emmanuel Lévinas sur l'être de l'habitation est d'en prolonger la portée et d'y intégrer les relations humaines. Ce qui est central dans le propos développé dans « La demeure, L'habitation » du livre *Totalité et infinité, essai sur l'extériorité* (1961), c'est l'idée que l'habitation dans sa forme matérielle de « maison » fonde et conditionne les relations de la personne au monde et à autrui : « L'homme se tient dans le monde comme venu vers lui à partir d'un domaine privé, d'un chez soi, affirme le philosophe, où il peut, à tout moment se retirer » (1961, p. 162). Origine du mouvement vers autrui où le retour est toujours possible, la maison est pour Lévinas l'incarnation du recueillement en soi, de l'intimité nécessaire à l'habitation et au mouvement vers l'autre qui initie les rapports interpersonnels. Par ailleurs, il y a dans *Totalité et infini* toute une réflexion sur la

notion de l' « intime » et sur le rapport social défini par la dialectique entre l'intériorité et l'extériorité, sur laquelle il nous sera donné de revenir plus en profondeur.

Les théories présentées apportent un éclairage sur l'habiter qui permet de saisir la notion à partir de l'existence essentielle d'une relation unissant l'habitant à ce qui existe hors de lui, qui l'environne tout en étant essentiel à son être, et qui se concrétise par la maison. Au regard du questionnement de cette recherche qui investigate l'espace domestique et son architecture comme produits de conventions partagées par une structure sociale donnée – donc comme produit culturel –, l'habiter ne sera pas appréhendé comme phénomène fondé dans la perception individuelle, se concentrant donc sur l'expérience sensorielle et immédiate de la personne. Dans la présente recherche, l'habiter est d'abord défini comme ontologie, par la présence obligatoire en un lieu, participant intrinsèque d'une relation de sens avec l'habitant (Heidegger). C'est la maison qui apparaît comme ce lieu par excellence de l'ancrage spatial de l'habitant, de par la relation que celui-ci y noue avec lui-même, en constituant une incarnation de son être intime (Bachelard). Et parce que comme cadre à la fois existentiel et matériel de l'habitation, elle rend possible le libre mouvement entre soi-même et autrui (Lévinas), la maison s'avère être la condition de la relation sociale. Dans le contexte de cette étude, il est convenu que la maison est à la fois l'idée et l'artéfact qui concrétise l'habiter; à travers elle, c'est le sens de l'habitation, comme système de relations sociales partant de l'habitant, dans ses rapports à soi-même puis à autrui, qui oriente le processus de l'investigation.

### **2.3 Le chez-soi, son sens et son inscription dans l'espace architecturé**

Cette section de la revue de littérature décrit l'état des connaissances actuelles abordant le « chez-soi », son sens et sa transcription dans l'espace architecturé de la maison. On retrouve la notion de chez-soi dans de nombreuses conditions d'emploi qui influent sur l'acception du terme et sa définition effective. En étant tout à la fois concept significatif et espace concret d'habitation, il touche à la qualité de vie de la personne en étant notamment associé à la sécurité physique, psychologique, territoriale, ontologique, émotionnelle, spatiale et spirituelle (Somerville, 1992). Le chez-soi est inextricablement lié à l'identité de la personne qui l'habite; son sens varie selon l'habitant et sa relation au lieu (Marcus, [1995] 1997). Outre le fait qu'il assure, comme cadre bâti, une enveloppe technique et technologique supportant l'expérience de l'individu, le chez-soi procure sens et identité à la personne en lui permettant de se situer socialement, économiquement et culturellement (Moser et Weiss, 2003).

La spatialité singulière de la maison entendue comme chez-soi constitue le départ de cette étude. Définir le chez-soi dans ce contexte présente la difficulté d'en rendre compte à la fois dans son immatérialité et comme espace architecturé. Ce rapport du chez-soi à l'édifice concret de la maison confère une matérialité et un ancrage à forte charge affective au lieu de résidence. Comme l'exprime le sens des mots, le caractère réfléchi du

pronom personnel « soi » (Serfaty-Garzon, 2003a) juxtaposé à la préposition « chez » exprimant la relation « à l'intérieur de »<sup>14</sup> renvoie directement à l'habitation et à l'espace de la maison. Utilisé dans le groupe prépositif, le terme « chez » s'attache à un individu – par exemple, aller « chez » cette personne –, un groupe d'individu – c'est « chez » mes parents –, une communauté – c'est la coutume « chez » les Québécois –, et renvoie à son origine étymologique : le terme latin *casa*, « maison »<sup>15</sup>.

Dans l'expression « chez moi », la valeur du pronom « moi » exprime la relation d'appartenance réciproque entre le lieu et l'habitant, et repousse tout rapport d'extériorité entre la personne et sa maison :

« Quelle indication l'expression "chez moi" nous donne-t-elle, dans la mesure où, en elle, la question de la maison se trouve déjà reliée à celle du soi ou de *self*, pour dire en anglais? N'est-ce pas tout d'abord qu'elle nous oriente vers une compréhension de la maison – voire de l'espace habité – qui ne s'arrête pas à la sphère de l'avoir ou à la simple localisation, mais l'envisage en rapport à la constitution même de l'identité personnelle? » (Villela-Petit, 1989, p. 128)

Le chez-soi prend le sens de « lieu » en ce qu'il rassemble les caractères d'un espace physique dans lequel prennent place certaines activités, tout en ayant une signification particulière (Relph, 1976). Pour l'habitant, cette signification provient du rapport entre « soi » et l'espace de la maison. Selon Maria Villela-Petit (1989), le chez-soi est le lieu où prend place la quête d'ipséité (*selfhood*), « d'une identité autre que celle de sa simple identité psychologique ou psychosociologique » et la possibilité d'un espace où l'on vit en intimité avec soi-même. Ce rapport d'ipséité paraît marquer fondamentalement la notion de chez-soi et recouvre ses différentes acceptions :

« Tout se passe, en fait, comme si à travers ses divers usages cette expression signalait le lieu, réel ou fictif, à partir duquel il peut être possible pour un être de devenir "soi", fut-ce au prix d'un conflit avec ses manières courantes et socialement repérables de se conduire. Risquons donc, en première approche, cette affirmation : le "chez-soi" est cet espace à travers lequel, et plus que nulle part ailleurs, à partir duquel on peut "revenir à soi". » (Villela-Petit, 1989, p. 129)

### 2.3.1 Précisions terminologiques

Une polysémie caractérise le chez-soi<sup>16</sup> et la terminologie pour traiter de la maison; leur signification est équivoque et se confond dans les nombreux mots de l'habitation<sup>17</sup>. La littérature sur le sujet utilisant un vocable qui varie d'un texte à l'autre, la recension présentée s'attache ici à préciser le sens des termes utilisés.

---

<sup>14</sup> Source : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) : <http://www.cnrtl.fr/definition/chez>

<sup>15</sup> Source : *ibid.*

<sup>16</sup> Nous traitons uniquement ici du sens du terme « chez-soi » et choisissons de ne pas développer les dimensions étymologiques et culturelles des mots ayant une signification proche, tels que les notions de *Gemütlichkeit* (germanique) et du *home* (anglo-européen et anglo-américain). Même si nous n'abordons pas spécifiquement la question des origines de cette dernière notion, nous précisons que la notion de chez-soi est ici envisagée au sens du concept de *home* de la culture anglo-saxonne. Nous le mentionnons lorsque les travaux auxquels nous référons en font spécifiquement usage.

De quel chez-soi est-il question dans cette investigation et sous quel angle sera-t-il traité? Si l'expression « chez soi » est utilisée dans la description d'un sentiment pouvant être expérimenté dans de nombreux lieux (Dreyer, 2006) – « on s'y sent chez soi » –, son sens est ici restreint à l'espace de vie compris a priori comme la résidence émotivement investie. Cette précision indique aussi l'échelle envisagée; le chez-soi se concentre dans cette étude sur l'espace du logement et son environnement immédiat, se distinguant de la perspective plus large fréquemment utilisée pouvant s'appliquer au quartier, à la région géographique ou au pays (Sopher, 1979). Toutefois, le chez-soi se présente d'abord comme un phénomène de sens. Qu'il soit lié à un sentiment ou à un espace concret, il porte a priori l'idée d'une relation émotive ; il est marqué par le caractère intime du rapport qui lie une personne à un lieu.

Si le chez-soi correspond à un lieu en ce qu'il rassemble les caractères d'un espace physique dans lequel prennent place certaines activités tout en ayant une signification (*meaning*) particulière (Relph, 1976), il se distingue des autres termes de l'habitation par l'intensité de la connotation affective qui lui est attachée. L'espace auquel il correspond est marqué par une sensibilité particulière et la signification originelle et instinctive – foyer, nid, coin du monde (Bachelard, [1957] 2004) – que lui attribuent ses habitants. La notion de « logis » (Barbey, 1990), d'usage moins répandu dans la littérature, en est très proche en ce qu'elle double la dimension spatiale du logement d'un caractère vécu du lieu. Le « foyer » est quant à lui chargé d'une grande richesse imaginaire; il reçoit les connotations de chaleur et de rassemblement de la famille, et renvoie au caractère de centralité et de convergence dans l'espace habité (Serfaty-Garzon, 2003a). Le chez-soi doit ici être compris comme condensant l'affection qui lie l'habitant au lieu habiter, en étant marqué par une importante connotation personnelle et subjective, émotive (Serfaty-Garzon, 2003a) et psychique (Pallasmaa, 1995). Aussi, entre tous les mots qui disent l'habitation, c'est celui portant la dimension existentielle et essentielle – « ontologique » dirait la psychosociologue Perla Serfaty-Garzon – du concept de l'« habiter », alors que sa compréhension se module dans la rencontre d'un sentiment prégnant d'ancrage, d'intimité et de repos en soi.

Dans sa spatialisation effective, le chez-soi se différencie de l'espace de l'autre parce que personnellement investi : il est l'espace domestique « qui, par définition, ne saurait être le lieu d'autrui » (De Certeau, Giard et Mayol, 1994). Il est caractérisé par les activités et les gestes qui composent le quotidien et qui, par leur répétition, façonnent son espace. Par l'investissement de soi dans le lieu d'habitation, la personne retire au logement sa neutralité fonctionnelle : le domicile devient davantage que l'espace « socialement sanctionné et exprimé par l'adresse » (Serfaty-Garzon, 2003a, p. 63), il devient l'espace de vie qui abrite la personne dans toute sa complexité. Il est aussi marqué par la temporalité, car la demeure dans le chez-soi demande un investissement possible uniquement dans la durée (Bachelard, [1957] 2004). Enfin, il est unique pour la personne qui l'habite, et s'il est possible de posséder plusieurs résidences, on ne peut avoir qu'un seul chez-soi.

---

<sup>17</sup> Nous choisissons de ne pas établir la liste des termes de l'habitat et leurs définitions car plusieurs auteurs, dont Perla Serfaty-Garzon – dans ses différents ouvrages mentionnés en référence à la fin du présent document – l'ont très bien fait. Nous concentrons spécifiquement nos explications sur le vocable de « chez-soi ».

Le sens du chez-soi – qu'il désigne un environnement physique, une idée ou un sentiment – demeure toujours relatif à une projection de la personne dans son lieu d'habitation, au caractère intime de la relation entre la personne et son espace.

Dans ses écrits sur le chez-soi, Serfaty-Garzon (2003a) propose une définition des mots de l'habitation auxquels nous référons ici. Selon une acception généralement admise, le terme d'« habitation » conserve un sens très large : elle est le « lieu intérieur – clos, couvert – où l'on habite et le fait d'habiter ce lieu de façon durable ». L'inscription spatiale du caractère social du lieu, notamment en ce qui a trait aux relations entre habitants et aux modes de l'hospitalité, apparaît inhérente à la concrétisation de l'habitation :

« (...) territoire de la famille et des interactions de ses membres, lieu dont l'ordonnement et la distribution contribuent à la qualification et au déroulement des rapports des habitants avec les autres. [L'habitation] est l'espace des relations telles qu'elles sont sous-tendues et pondérées par la distribution des seuils, des couloirs, et des pièces. Les modulations de l'hospitalité sont ainsi suggérées par celles des territoires de l'habitation, du dehors du pallier à l'intérieur privé de la chambre. L'habitation véhicule également les signes du rang social des habitants, comme leur mode de se présenter au monde. » (Serfaty-Garzon, 2003a, p. 61)

Cette définition formulée par Serfaty-Garzon s'apparente selon plusieurs aspects à celle de la « maison ». Pour Lévinas (1961), celle-ci se présente ainsi comme le lieu de la concrétisation du chez-soi. De signification très proche au chez-soi, mais d'usage plus ancien, la maison porte le sens riche et pluriel du terme latin *domus* qui recouvre les dimensions spatiale et physique du lieu de vie, ainsi qu'une connotation sociale associée aux gens qui y résident. Elle correspond d'abord à un lieu intérieur, « dont les limites constituent autant de liens avec le dehors. » (Serfaty-Garzon, 1985, p. 11). Plus encore que la notion de « chez-soi », la maison porte l'idée et le sens du cadre physique de l'habitation; elle en est tout à la fois le versant idéal, matériel et bâti. De manière similaire à l'« espace d'habitation », la maison désigne le bâtiment destiné à l'habitation et sous-tend dans son sens étymologique le regroupement de ceux qui y résident : autrefois les familiers formant la maisonnée – famille rapprochée et étendue, personnel employé pour le service, apprentis –, aujourd'hui la cellule de la famille nucléaire. Enfin, la revue de littérature nous amène à constater que, parce qu'elle est davantage qu'une forme architecturée et intègre des fondements psychologiques, de psychanalytiques et sociologiques (Pallasmaa, 1995), la maison a ceci de particulier qu'elle demeure essentiellement une idée de la concrétisation du chez-soi : elle est la représentation mentale et culturelle du condensé des versants spatiaux, architecturaux et sociaux du lieu de l'habitation. L'architecture domestique – du latin *domesticus*, dérivé de *domus*, « maison » – et son espace reprennent le sens de la maison, mis en relation avec le caractère d'abord architecturé de l'espace, reposant sur un savoir et une pratique associés à une conception effectuée par un professionnel de l'aménagement. Le caractère « domestique » ancre cette architecture dans la dimension humaine de l'habitation, qui nous ramène à la notion d'usage et aux pratiques habitantes que matérialise le bâti.

La maison se distingue de l'« habitat » qui, dans la tradition architecturale, réfère à l'espace d'habitation, théorisé, rationalisé, normé et modélisé par nombre de concepteurs associés au Mouvement moderne. La

notion d'habitat est associée à la problématique du logement social qui marque le tournant du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : celle de donner accès à un logement salubre et décent à un maximum de personnes. Le courant hygiéniste du XIX<sup>e</sup> siècle avait associé au logement et aux saines conditions d'habitation – prôchée par les médecins, spécialistes de la salubrité domestique (Adams, 1991) – qu'il devait procurer à ses occupants des vertus moralisatrices louées par les philanthropes de l'époque. La question du logement comporte ainsi des enjeux sociaux et politiques; elle a fourni aux concepteurs de l'époque l'occasion de proposer des solutions architecturales qui, tout en visant l'amélioration des conditions de vie des résidents, concrétisent leur vision du mode de vie moderne. Puis au début du XX<sup>e</sup> siècle, la qualité des conditions de vie et des espaces d'habitation se définit davantage par rapport aux besoins physiologiques essentiels – alimentation, repos, hygiène –, notamment relatifs à un souci de la qualité de l'air et de la lumière naturelle, ainsi qu'à une volonté de rendre le logement adéquat aux actions domestiques redéfinies et codifiées par les Modernes.

L'idée de « logement » est proche de celle d'habitat, par sa définition de « local à usage d'habitation » (Serfaty-Garzon, 2003a, p. 61). Le logement porte un sens semblable à celui de l'« habitat-minimum » des Modernes, car en tant qu'espace d'habitation, il est caractérisé par une fonctionnalité qui « facilite l'accomplissement de tâches et la satisfaction de besoins normés » (Serfaty-Garzon, 2003a). De fait, les nombreuses propositions d'habitat-minimum formulées par des intervenants du Mouvement moderne – dont Le Corbusier, Eileen Gray et Karel Teige – sont caractérisées par une volonté d'économie<sup>18</sup> spatiale, manifestée par une fonctionnalisation des espaces et des équipements de l'habitat.

Nous représentons comme suit la filiation de sens des termes-clés, dont les définitions sont voisines mais qu'il est nécessaire de distinguer dans le cadre de cette étude..

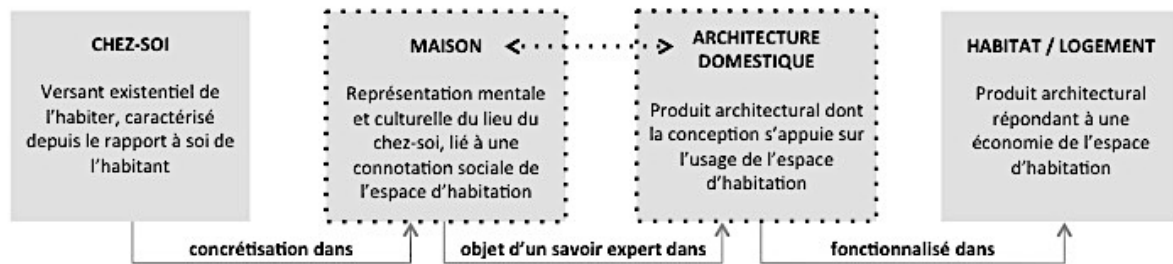


Figure 3. Schéma des relations sémantiques entre les termes désignant l'espace d'habitation. © 2018 par V. LaSalle

<sup>18</sup> Le terme « économie » renvoie à une organisation visant une « réduction des dépenses superflues » ; les dépenses doivent ici être notamment comprises en lien au capital spatial affecté au logement.  
Source : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/economie/27630>

Selon cette configuration sémantique, le chez-soi est un phénomène de sens qui conserve sa constance, qu'il porte sur un sentiment ou un lieu. Ce schéma illustre qu'entre le chez-soi – lieu de l'intime à connotation affective, symbole du rapport à soi de l'habitant – et l'architecture domestique – produit architectural, objet d'un savoir expert qui se fonde sur l'usage de l'espace d'habitation –, la maison permet un rapprochement : elle se présente comme l'idée concrète du chez-soi en tant que représentation mentale et culturelle de l'habiter envisagée dans sa connotation existentielle de « chez-soi ». Le système spatial de la maison s'appuie implicitement sur les pratiques habitantes et conventions sociales que l'architecture domestique formalise et intègre à sa conception issue d'un savoir expert, sous forme de valeur d'usage. La maison et l'architecture domestique – spécialement dans sa dimension spatiale, soit l'espace domestique – constituent ainsi des objets clés, liés à la présente problématique de recherche. L'habitat et le logement, d'autre part, s'éloignent de l'intérêt central de notre étude, comme produit architectural qui valorise une conception axée sur la fonction et l'économie spatiale.

### **2.3.2 Genèse de la notion de « chez-soi »**

Qu'en est-il du sens du chez-soi qui fonde l'idée de maison et l'architecture domestique? Quelles sont les origines de cette notion; quelles en sont les assises spatiales, émotives et affectives? Sa signification est-elle toujours pertinente au regard des modes de vie contemporains?

Son invention trouve notamment ses sources dans le sentiment de la famille (Ariès, [1960] 1973) et dans l'idée de vie privée dont la genèse détaillée nous a été présentée, rassemblée dans les textes des cinq tomes de *L'histoire de la vie privée*, sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby ([1985] 1999a, [1985] 1999b, [1985] 1999c, [1985] 1999d, [1987] 1999). Son émergence, quant à la conception que nous nous en faisons aujourd'hui dans le contexte occidental, est indissociable d'un confort domestique valorisé par la culture bourgeoise et à ses demeures typiques combinant habitation et activité professionnelle, dont l'origine est à rechercher à l'époque médiévale (Rybczynski, 1989). Le chez-soi est ainsi fortement lié à l'évolution des formes de l'architecture bourgeoise depuis le Moyen Âge et à une volonté d'ascension sociale; on peut notamment l'associer à l'invention du couloir comme dispositif spatial permettant un contrôle des déplacements et une liberté accrue des habitants, répondant au besoin de nouveaux types d'intimité. Le sens du chez-soi s'est constitué au fil du temps, nourri par deux courants de pensée principaux : le romantisme allemand (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle) et la pensée victorienne (moitié et fin du XIX<sup>e</sup> siècle).

L'esthétique produite par le mouvement artistique et philosophique du romantisme allemand a vraisemblablement contribué à l'invention des images idéales du chez-soi. L'« Idée » de nature, comme théorie esthétique et source d'authenticité (Benjamin, [1920] 1986) – qui s'exemplifie par l'œuvre de Goethe – alimente l'essence de la notion de chez-soi. À cette considération s'adjoint le discours moraliste développé autour d'une association de la vertu et de l'innocence de la vie à la campagne, qui fait la promotion de la maison



(home) comme d'un refuge protégeant la famille contre la corruption de la vie urbaine (Després, 1991). Cette retraite hors de la ville se présente comme l'échappatoire à une existence exposée aux classes dangereuses et à la criminalité associée aux grands centres urbains. Cette pensée, qu'exemplifie l'étude sur les *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, par Louis Chevalier (1958), fait de la ville elle-même une entité criminelle; par le nombre des crimes commis, par les lieux associés au crime, par la place que le crime occupe dans les préoccupations quotidiennes de la population. Ainsi, du romantisme allemand demeure l'idée de vertu associée à la nature et de la famille qui peut procurer un refuge contre les vices de la ville et de la vie qui s'y déroule.

La pensée victorienne marquée par *The Stones of Venice* (1911), œuvre de John Ruskin dans laquelle il traite de la moralité de l'homme en lien avec l'art de l'époque et la notion de nature, marque aussi le développement du chez-soi. L'interprétation qu'en ont tirée les acteurs des *Arts and Crafts* – notamment William Morris, comme figure emblématique du mouvement – est liée au caractère intime de l'espace domestique et à l'authenticité dans la production des objets du quotidien, gage de leur qualité. La maison unifamiliale américaine, socle de la culture nord-américaine, provient de ce modèle (Jackson, 1985), dont l'un des archétypes est la *Prairie House* de Frank Lloyd Wright. Vaste résidence unifamiliale située hors de la ville, elle est caractérisée par une intégration globale à son environnement naturel. Aujourd'hui, la maison au sens du *home* s'avère l'un des fondements de la culture nord-américaine et l'un des principaux symboles de la matérialisation et de l'accomplissement d'une vie bonne et heureuse (LaSalle, 2013; LaSalle et Poldma, 2009). Les composantes de l'idée contemporaine du chez-soi et de l'image de son espace puisent à même ces références : dans l'aspiration à un retrait du monde actif dans un cadre où la nature est présente; dans le confort sécuritaire et intime associé à la maison; dans sa connotation d'espace d'authenticité de l'habitation, où l'on se retrouve, en soi et avec les siens.

Depuis plusieurs décennies, le chez-soi est un objet de recherche pour les sciences humaines et sociales : sociologie, psychologie, anthropologie, géographie, mais aussi philosophie, histoire des mœurs et des mentalités. Et parce qu'elle implique des ramifications multiples, la littérature sur le sujet est fréquemment caractérisée par les emprunts et les échanges entre disciplines. C'est suivant une volonté de saisir la signification du chez-soi et sa transcription matérielle que les disciplines oeuvrant à la conception de l'espace architecturé – notamment l'architecture et le design d'intérieur – puisent et interprètent le contenu de ce vaste corpus de connaissances.

### **2.3.3 Perspectives plurielles du sens du chez-soi**

Nombre de champs disciplinaires contribuent à la connaissance du chez-soi et de son sens, en l'abordant selon leur perspective propre qui alimente la conception de l'environnement bâti. La philosophie, notamment son courant phénoménologique, développe une compréhension du chez-soi qui l'aborde comme une expérience vécue, anhistorique et transculturelle de l'habiter qui a déjà été présentée. D'autres regards sont

développés par les sciences sociales: les approches psychosociales (Serfaty-Garzon, 2003; 1999) et notamment la psychologie environnementale l'abordent à travers la relation personne-environnement; la sociologie, l'anthropologie et la géographie, à travers des conceptions propres à leurs champs d'investigation, s'attachent à l'interprétation de données empiriques pour approfondir la compréhension du chez-soi, du point de vue de l'expérience de la maison et de la signification auxquelles elle correspond pour l'habitant, dans des contextes spécifiques. C'est ainsi qu'ont été identifiées des variables qui, participant à la constitution du sens du chez-soi, influent sur la qualité de vie de la personne et présentent une pertinence dans le contexte de réflexion sur la conception de l'espace architecturé.

Pour faciliter l'accès aux connaissances issues des nombreuses investigations sur ce thème, des synthèses de littérature ont été effectuées. Les recensions de Carole Després (1991) et de Shelley Mallet (2004) ont été retenues pour leur caractère transdisciplinaire et leurs visées d'exhaustivité. L'article *The Meaning of Home : Literature Review and Directions for Future Research and Theoretical Development* de Carole Després (1991)<sup>19</sup> trace un portrait détaillé de connaissances essentielles portant sur la notion du *home*<sup>20</sup>, à partir d'investigations empiriques effectuées dans une perspective personne-environnement. Des catégories générales de la sémantique du chez-soi sont proposées à partir d'une recension transdisciplinaire d'entrevues effectuées auprès de résidents<sup>21</sup> : (1) comme sécurité et contrôle ; (2) comme le reflet des idées et valeurs ; (3) comme objet d'intervention (d'action) et de modification de l'habitation ; (4) comme permanence et continuité ; (5) comme relation avec famille et amis ; (6) comme centre des activités ; (7) comme refuge du monde ; (8) comme indicateur du statut personnel ; (9) comme structure matérielle ; (10) comme lieu à posséder. De ces catégories, Després tire quatre approches théoriques communément utilisées pour interpréter la signification du chez-soi<sup>22</sup> : (i) l'interprétation territoriale ; (ii) l'interprétation psychologique ; (iii) l'interprétation sociopsychologique ; (iv) l'interprétation phénoménologique et développementale. Parmi ces approches, le concept de territoire de la maison (*home territory*) – ou de territorialité (*territoriality*) – se distingue par son articulation de facteurs inhérents à la fois au domaine du social et du spatial dans la maison. Després propose de définir ces notions à l'aide de marqueurs physiques, de la récurrence des activités qui alimentent le contrôle perçu et effectif des occupants de l'espace ainsi que de la succession des territoires sociaux et du marquage de leurs limites; le sujet de la structure de l'espace architecturé de la maison, dans son ensemble, n'est toutefois pas abordé directement. Pour Carole Després, il ressort de cette synthèse une critique de l'usage unilatéral effectué des approches théoriques du comportement humain pour expliquer la signification du chez-soi. Elle

---

<sup>19</sup> La revue couvre la littérature issue des études de la relation personne-environnement, publiées entre 1974 et 1989, sur la signification de la notion du *home* dans la culture Nord-américaine contemporaine.

<sup>20</sup> Nous traduisons la notion de *home* par : la maison au sens du chez-soi.

<sup>21</sup> Traduction des catégories : 1) *Home as Security and Control* ; (2) *Home as Reflection of One's Ideas and Values* ; (3) *Home as Acting Upon and Modifying One's Dwelling* ; (4) *Home as Permanence and Continuity* ; (5) *Home as Relationship with Family and Friends* ; (6) *Home as Center of Activities* ; (7) *Home as Refuge of the Outside World* ; (8) *Home as Indicator of Personal Status* ; (9) *Home as Material Structure* ; (10) *Home as Place to Own*.

<sup>22</sup> Traduction des approches théoriques : (i) *The Territorial Interpretation* ; (ii) *The Psychological Interpretation* ; (iii) *The Socio-Psychological Interpretation* ; (iv) *The Phenomenological and Developmental Interpretation*.

recommande conséquemment le développement de modèles interprétatifs du chez-soi qui intègrent la considération de la forme bâtie et des facteurs sociétaux comme forces influentes dans la production et la reproduction de la signification de l'environnement bâti. Després souligne en fin de synthèse le besoin de considérer l'impact des propriétés physiques de l'habitation sur l'expérience du chez-soi et la nécessité de les intégrer à un modèle théorique du chez-soi<sup>23</sup>.

Une vaste recension de travaux issus de plusieurs disciplines est semblablement effectuée dans l'article de Shelley Mallet<sup>24</sup> (2004), *Understanding home: a critical review of the literature*, qui couvre des études empiriques et théoriques. Cet article dresse un portrait de l'état des connaissances sur la notion de chez-soi (*home*), essentiellement alimenté par les recherches du domaine des sciences humaines. À côté de celles-ci, la recension des études issues de perspectives aménagistes se limite à l'ouvrage de Rybczynski (1989), *Home: A Short History of an Idea*. Mallet relève des convergences entre les connaissances issues des différents champs de connaissances, identifiées dans les conclusions de ces ouvrages : il en ressort que l'organisation spatiale de l'espace domestique doit être comprise à la fois comme influence et comme reflet des formes de socialité particulière à un contexte culturel et historique donné<sup>25</sup>. Les formes concrètes caractérisant l'espace domestique ne sont toutefois pas explicitées. Mallet en conclut que la notion de chez-soi agit comme réceptacle d'idées socioculturelles complexes, à la fois interreliées et contradictoires, impliquant les relations interpersonnelles, les relations familiales, les relations aux lieux, aux espaces et aux choses<sup>26</sup>. Elle insiste ainsi sur la transcription spatiale du caractère social du chez-soi, proche du concept de territorialité utilisé par Després. La généralité des conclusions auxquelles aboutit le texte met en évidence une limite de l'exercice : la revue effectuée est si large qu'aucun constat particulier n'est clairement distingué, si ce n'est la diversité des approches analytiques et descriptives du chez-soi.

En complément de ces études, il convient de mentionner l'étude de Peter Somerville (1992) qui fait figure de précédent à titre d'investigation à caractère empirique ayant contribué au développement de la connaissance portant sur la signification du chez-soi. Le modèle conceptuel proposé par Somerville<sup>27</sup> dans son article *Homelessness and the Meaning of Home: Rooflessness or Rootlessness?* se distingue par son potentiel de généralisation. Dans sa recherche sur l'itinérance (*homelessness*) et la signification du chez-soi, il propose un certain nombre de concepts signifiants – l'abri (*shelter*), le confort du foyer (*hearth*), le foyer familial (*heart*),

---

<sup>23</sup> "The studies reviewed indicate the need to consider the impact of physical properties of housing in experience of home, and the necessity to integrate them in a theoretical model for the home." (Després, 1991, p.107)

<sup>24</sup> Le Dr Shelley Mallet est professeur à l'Université de Melbourne, au Melbourne School of Population and Global Health Department. (1993)

<sup>25</sup> « (...) they assert that the spatial organization of domestic dwellings both influences and reflects forms of sociality associated with and/or peculiar to any given cultural and historical context. »

<sup>26</sup> « Clearly the term home functions as a repository for complex, inter-related and at times contradictory socio-cultural ideas about people's relationship with one another, especially family, and with places, spaces, and things. » (1993)

<sup>27</sup> Peter Somerville a été formé en philosophie et en sciences sociales. Il est spécialisé dans les recherches sur l'habitation, les politiques sociales ainsi que le développement et les politiques communautaires. (Source : <http://staff.lincoln.ac.uk/psomerville>)

l'intimité (*privacy*), l'origine (*roots*), la demeure (*abode*) et le paradis (*paradise*) – qui rassemblés doivent exprimer la signification du chez-soi. Alors que plusieurs modèles conceptuels tendent à se développer à partir de généralités, la validité et la pertinence du modèle de Somerville proviennent de ce que l'auteur s'appuie sur l'étude empirique de Watson et Austerberry (1986)<sup>28</sup> portant sur les sans-abri et le concept de chez-soi. Somerville développe un modèle conceptuel proposant ses clés de compréhension définies par des connotations générales<sup>29</sup> et le sentiment de sécurité (*sense of security*), crucial dans le contexte de son étude sur l'itinérance. Les différents types de sentiments proposés<sup>30</sup>, alliés aux clés de signification et à leurs connotations générales, présentent un haut potentiel de généralisation à des situations autres que l'itinérance et la sécurité. C'est ainsi la déclinaison des catégories – physique, physiologique, émotionnelle, territoriale, ontologique, spatiale, spirituelle – auxquelles il juxtapose le sentiment de sécurité qui comporte un intérêt singulier. Parmi les catégories énoncées, celles de la territorialité et de la spatialité rejoignent les études précédemment présentées, et se distinguent pour leur potentiel d'application dans le registre des manifestations architecturales du chez-soi. Il ressort de ce regard sur la connaissance du chez-soi par le domaine des sciences sociales que la dynamique des relations humaines qui prennent place dans l'espace d'habitation a une incidence notable sur l'identification du sens du chez-soi. La notion de territoire de la maison, ou encore de territorialité, qui conjugue des dimensions sociales et spatiales, se présente comme une variable dont l'incidence critique est relevée dans nombre de recherches.

Des études d'orientation phénoménologique développant le thème de la maison et du chez-soi effectuent des démonstrations qui renforcent ce constat. *La poétique de l'espace* (1957) de Gaston Bachelard, déjà abordée dans cette recension, s'attache à la description du phénomène poétique de l'habitation à travers les images de la maison et le départ de son image dans une conscience individuelle. Les lieux de l'habitation y sont présentés comme condensateurs des significations du vécu de l'habitant et comme expression de la charge émotive et significative que porte la maison pour ses habitants. Pour Bachelard, la maison constitue une projection de soi, une « topographie de notre être intime » dont « les images (...) marchent dans les deux sens : elles sont en nous autant que nous sommes en elles » (1957, p.19). Le chez-soi, ou la maison telle que décrite phénoménologiquement par Bachelard, est aussi prégnant d'images primitives et symboliques comme le nid, la coquille, la hutte primitive. Ces conceptions alimentent et influencent l'idée des qualités que doit comporter l'espace du chez-soi : protection, confort, bien-être, chaleur, « coin » privé. Le philosophe livre à travers la description d'images poétiques et porteuses de l'imaginaire de l'espace de la maison – par exemple le coin du feu – l'esprit du lieu d'habitation. Ce que l'approche favorisée par Bachelard rend particulièrement explicite, c'est le rapport à soi-même que développe la personne dans l'espace d'habitation qui prend le sens d'un chez-soi : son caractère intime.

---

<sup>28</sup> Watson, S., et Austerberry, H. (1986). *Housing and Homelessness: a Feminist Perspective*. Londres: Routledge.

<sup>29</sup> *Materiality; Warmth; Love; Control; Source of identity; Place Ideality*. (Somerville, 1992, p.533)

<sup>30</sup> *'Shelter': Physical security; 'Hearth': Physiological security; 'Heart': Emotional security; 'Privacy': Territorial security; 'Roots': Ontological security; 'Abode': Spatial security; 'Paradise': Spiritual security*. (Somerville, 1992, p.533)

Le sujet de la maison et de sa signification est central dans les écrits à orientation psychosociale de Perla Serfaty-Garzon (2003a, 2003b, 1991, 1985). Dans deux de ses ouvrages les plus complets qui traitent de la maison et de sa connotation de chez-soi, *Psychologie de la maison, une archéologie de l'intimité* (1999) et *Chez soi, les territoires de l'intimité* (1991), l'analyse phénoménologique s'inspire ouvertement de *La poétique de l'espace* de Bachelard; elle se fonde sur son expression profonde de l'« habiter », de l'intimité qui lui est associée et de ses modes d'appropriation. L'auteure y fait le portrait de la maison comme construction sociale, au même titre que la valeur d'intimité qu'elle porte et qui alimente sa signification comme chez-soi. Le développement de l'espace domestique est expliqué à travers différents modes du développement de l'intimité (sociohistorique, philosophique, psychologique) à l'aide d'un condensé d'une littérature diversifiée et riche exposant l'évolution des mentalités. Serfaty-Garzon se concentre spécifiquement sur la singularité de la socialité qui caractérise la maison et son espace traditionnel en Occident : l'élaboration et la recherche de l'intimité. D'autres écrits de la sociologue méritent aussi d'être mentionnés, notamment le texte *Demeure et altérité : mise à distance et proximité de l'autre* (Serfaty-Garzon et Condello, 1989) portant sur l'étude empirique de la relation à autrui dans la maison. Elle y propose une organisation par type, selon les visiteurs et l'usage de la maison, considérant diverses situations d'échange avec autrui. Dans ce texte toutefois, la dimension spatiale n'est pas développée puisque ce sont les comportements et les perceptions qui font l'objet de l'étude. Si les écrits de Serfaty-Garzon permettent de préciser le lien fondamental qui lie la notion de l'intimité avec la maison entendue comme chez-soi, ils n'abordent que brièvement et presque implicitement les modes de sa transcription spatiale; l'évolution de la distribution spatiale et des espaces de circulation, la spécialisation des aires de vie, le rôle des objets et du mobilier, puis l'espace intermédiaire du seuil n'y sont mentionnés que pour exemplifier les manifestations du privé dans la maison.

Mentionnons enfin certains ouvrages emblématiques qui abordent le sens de la maison comme chez-soi, sans se concentrer spécifiquement sur les aspects de sa spatialisation. Dans son livre *House as a Mirror of Self: Exploring the Deeper Meaning of Home* ([1995] 1997), Clare Cooper Marcus s'inspire des théories psychanalytiques de Carl Jung pour décrire, à partir de l'analyse de récits de vie, la relation identitaire de la personne avec son chez-soi. Elle met ainsi en évidence les liens d'attachement spirituels et psychiques par l'examen de l'expression symbolique de la personne dans l'espace du chez-soi. La sociohistoire que proposent De Certeau, Giard et Mayol (1990; 1994), met quant à elle de l'avant le geste quotidien comme mode d'appropriation essentiel dans la construction du rapport privilégié que développe la personne avec son habitat privé. Ces études, ainsi que celles de Bachelard et Serfaty-Garzon, démontrent le caractère fondamentalement social de la maison entendue comme chez-soi; le rapport privilégié entretenu par l'habitant avec ce lieu de vie – la dimension intime de l'habitation – est ainsi identifié comme ayant une incidence déterminante sur le sens du chez-soi.

Le thème du chez-soi est plus rarement le sujet principal de recherches directement issues des domaines de la conception de l'espace architecturé. Les études de ce champ de connaissance traitent largement de l'architecture domestique, de son sens et des singularités de son espace; le plus souvent, son caractère socio-spatial et l'aptitude de l'espace architecturé à répondre au caractère intime de la maison ne se trouvent qu'en filigrane du thème exploité. L'ouvrage de Gilles Barbey (1990), *L'évasion domestique : essai sur les relations d'affectivité au logis*, procède depuis l'examen d'archétypes architecturaux – la cellule, les espaces communs et le studio – pour lire l'espace d'habitation. Bien qu'il insiste sur l'importance de lier l'expérience de la personne à l'environnement bâti sur lequel porte son analyse, l'architecte et théoricien ne tente pas d'explication en ce sens. Son analyse se concentre sur l'examen de l'évolution sociohistorique de l'architecture domestique, à travers certains types historiques choisis. Sa démonstration demeure en marge de la réalité contemporaine et les modèles proposés s'avèrent difficiles à exploiter à travers la variété des cadres et modes d'habitation d'aujourd'hui. Malgré l'intérêt de l'approche de Barbey, examinant notamment des modèles historiques d'habitation utopique et des archétypes du cadre bâti résidentiel, les constats portant sur le sens de la maison, notamment la relation entre la personne et son espace de vie, demeurent très généraux et ne permettent pas de saisir avec clarté des caractères qui seraient propres à l'espace du chez-soi.

Dans son texte *Identity, Intimacy and Domicile; Notes on the phenomenology of home* (1990), l'architecte et théoricien Juhani Pallasmaa effectue l'examen du concept de chez-soi (*home*) appliqué à l'espace architecturé. Il effectue une analyse phénoménologique qui met en évidence la dichotomie entre l'habitation comme exercice architectural et les caractères « subtils, émotionnels et diffus » du chez-soi (Pallasmaa, 1990, p. 1). Il traite de la problématique de la conception professionnelle d'espaces de vie devant subvenir à une réelle habitation et à la complexité inhérente au concept de chez-soi, à travers sa description basée sur des expériences vécues. Les propos de Pallasmaa établissent des liens concluants entre les expériences d'habitation rapportées, et les caractères poétiques, psychiques, physiques et spatiaux du chez-soi; ils font valoir toute la richesse du thème de l'intimité qui lie l'habitant à son lieu d'habitation. Bien que le texte de Pallasmaa fournisse des pistes d'exploration pertinentes pour la compréhension du pendant physique et spatial du chez-soi – notamment par des allers-retours éloquentes entre les images idéales et originelles de l'espace et de ses constituants matériels, l'expérience de l'habitant et sa signification –, ces éléments demeurent à l'état de prémices<sup>31</sup>, face auxquelles la singularité socio-spatiale de l'espace domestique reste à élucider.

Ce qui ressort jusqu'ici de l'état des connaissances, c'est d'une part que pour les sciences humaines et sociales, l'espace du chez-soi est pensé comme le résultat observable d'un processus (Molony, 2012; Dovey, 1985) s'appuyant sur la satisfaction des besoins et aspirations auxquels la résidence répond, aux significations et à la valeur émotive qu'elle porte. Ces recherches mettent en évidence la spécificité sociale de la notion de chez-

---

<sup>31</sup> Ceci étant sûrement justifié par le fait que ce texte rapporte le contenu d'une conférence faite par Pallasmaa, et non pas celui d'une recherche approfondie sur la question.

soi ; elles démontrent que le caractère intime de l'espace domestique est une condition cruciale à la reconnaissance d'un chez-soi, tant dans une perspective psychologique et sociohistorique (Serfaty-Garzon), ainsi que phénoménologique (Bachelard, Pallasmaa, Serfaty-Garzon). Toutefois, lorsque le versant spatio-architectural de la maison, l'espace domestique, est intégré comme objet d'étude dans les écrits associés aux sciences humaines et sociales, il fait essentiellement fonction d'outil par lequel accéder à la connaissance de l'habitant. Les recherches issues plus spécifiquement du domaine de la conception de l'espace architecturé traitent plus directement de la concrétisation de l'espace domestique; mais il en ressort qu'une distance est conservée vis-à-vis de ses qualités d'habitation (Barbey), ou de la transcription concrète du caractère d'intimité de l'espace domestique (Pallasmaa).

### 2.3.4 Intimité et *Stimmung* dans l'espace domestique

La notion de chez-soi sous-tend une connotation sociale singulière ; c'est à partir de lui, domaine privé, que l'on va à la rencontre de l'autre; c'est vers lui, origine et refuge, que l'on revient toujours pour se retirer (Lévinas, 1961). Il se présente comme l'espace vital originel qui permet de maintenir un espace sécurisé et propre à chacun. Erwin Goffman développe la notion d'*Umwelt* – proposée précédemment par von Uexküll pour expliquer la perception d'un espace propre à chaque personne – pour traiter de l'espace par lequel est instaurée et maintenue une distance sociale entre les gens, ou encore une « distance critique » entretenue dans le rapport à l'autre (Goffman, 1973b). Cet *Umwelt* individuel est défini comme « la région à l'entour d'où proviennent les signaux d'alarme » (Goffman, 1973b, p. 239).

Par le rassemblement de symboles et d'images, le chez-soi représente de plus un condensé significatif pour l'habitant ; sans la maison, affirme Bachelard, « l'homme serait un être dispersé » ([1957] 2004). En ce sens, la notion d'intimité est cruciale dans l'attribution du sens positif attribué à la maison. Elle présente une pertinence pour l'approche aménagiste, car à l'acceptation du rapport impliquant une médiation entre le soi et autrui que développent les sciences de la personne, s'articule une dynamique spatiale dans l'organisation des aires de la maison, notamment interprétable face à la territorialité. L'étude de l'espace domestique, envisagée dans une perspective sociohistorique, a contribué significativement à la compréhension des manières par lesquelles la valeur de l'intimité, comme production culturelle, a trouvé sa concrétisation dans l'espace domestique.

Dans l'habitation, l'intimité réfère à une intériorité liant l'habitant à un espace qui lui ménage un retrait social, dans un face à face avec soi-même, sans exposition au monde extérieur (Chermayeff et Alexander, 1972). Du latin *intimus*, l'intime<sup>32</sup> est le superlatif de l'intérieur; il désigne « ce qui est le plus en dedans, le plus intérieur, le fond de » (Gaffiot, 1934). Aussi, la notion de l'intime – plus générale que celle de l'intimité qu'elle

---

<sup>32</sup> Comme dans la vaste majorité des écrits abordant la dimension intime de l'espace domestique, les notions d'« intime » et d'« intimité<sup>32</sup> » sont ici utilisées comme synonymes et sont issues du même terme latin *intimus*, « intime ». Source : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/intime>

englobe – associée à l'espace d'habitation réfère à ce qui est le plus retiré, le plus enfoui à l'intérieur des aires privées. « En regard de la maison comme intérieur, explique Serfaty-Garzon (2003a), l'intimité s'affirme comme ce qui est le plus intérieur. Entre l'intime et l'intérieur, la différence est de degré : l'intime – *intimus* – est le superlatif et intérieur – *interior* – le comparatif. »

Selon Amos Rapoport (1972), l'intimité constitue une valeur de l'habitation dont la définition est variable culturellement, en corrélation avec le rapport à la sexualité, à la pudeur, au sentiment de valeur personnelle, à la territorialité et à l'idée de la place de l'individu. Dans plusieurs cultures qui associent la pudeur à l'intimité – tel que dans les cultures japonaise, indienne, et chez les Yoruba de l'Ouest africain que Rapoport cite en exemple –, elle se manifeste par la séparation nette des domaines et s'exprime dans le souci des transitions ; les entrées qui « ne sont pas rectilignes, mais bouchent la vue et accentuent la séparation des domaines public et privé » (Rapoport, 1972, p. 94) en sont des archétypes éloquentes.

L'intimité renvoie au sentiment de bien-être ressenti dans l'espace privatif, au sein du groupe rapproché d'habitants ; il concerne le lien direct entre le lieu privé de la demeure et la vie familiale qui y est valorisée, phénomène marquant l'évolution des mentalités au sortir du Moyen Âge (Rybczynski, 1989). Selon Serfaty-Garzon, la valorisation historique de l'intimité dans les sociétés occidentales s'explique par l'émergence de la sphère de la vie privée et par l'éloignement progressif d'une société marquée par la promiscuité où s'observait « la porosité entre les lieux extérieurs et la demeure, ou [...] la confusion entre le privé et le public » (Serfaty-Garzon, 1991, p. 21). La spécialisation des espaces a entraîné une sacralisation de la demeure ainsi qu'une « accentuation extrême de la spécification des rôles féminin et masculin » et de leurs lieux attirés ; tandis que l'homme appartient au domaine politique et public, la femme, elle, se retire dans les territoires privés et domestiques (Serfaty-Garzon, 1991, p. 32).

La transcription de l'intimité dans l'ameublement et le décor de l'architecture domestique a été traitée dans une perspective historique à l'aide de la notion de *Stimmung* – le sentiment de l'intimité et l'ambiance exprimant le « sens de l'intérieur », qui est le « miroir de l'âme » de l'habitant<sup>33</sup> – par l'historien de l'art Mario Praz ([1958] 1964, [1981] 1994) qui en retrace les marques dans les productions artistiques qui reflètent leur époque. Cette notion acquiert ici un rôle historique significatif, car elle est la transcription d'une ambiance identifiable à l'intime dans l'environnement bâti. Praz situe l'apparition de la *Stimmung* dans les intérieurs germaniques du XV<sup>e</sup> siècle, sombres d'apparence parce qu'ayant peu d'ouvertures vers l'extérieur, et où les meubles sont regroupés sans recherche de symétrie (Praz, [1981] 1994). La gravure de l'artiste allemand Albrecht Dürer représentant Saint Jérôme dans son étude<sup>34</sup> est selon Praz une œuvre emblématique de ce

---

<sup>33</sup> La notion de *Stimmung* est interprétée de manière semblable à titre d' « état d'âme » ou d' « atmosphère » par Georg Simmel (1858-1918) dans un texte intitulé « Philosophie du paysage » (1912), in *Tragédie de la culture et autres essais*, chapitre : « Philosophie du paysage », traduction de S. Comille et P. Ivernel, Éditions Rivages, Paris et Marseille, 1988.

<sup>34</sup> Titre original de l'œuvre : *Der heilige Hieronymus im Gehäus*.



sentiment d'intimité recherché en Europe septentrionale, à l'époque<sup>35</sup>. Aussi, dans cette thèse, nous retiendrons que la *Stimmung* consiste en l'ambiance architecturale synonyme de l'expression de l'intime dans l'espace domestique.

Dans le chapitre sur « L'intimité du foyer » intégré à son livre *Le confort, Cinq siècles d'habitation* (1989), Witold Rybczynski utilise la même œuvre afin d'exemplifier l'émergence d'un espace représentant l'intimité domestique. Il décrit la gravure de Dürer comme suit :

« Nous voyons donc un vieil homme penché sur son pupitre, dans un coin de la pièce. La lumière pénètre par une grande fenêtre contrée à petits carreaux et contre l'allège court un long banc garni de quelques coussins ornés de glands. (...) À l'exception d'un crucifix, d'un encrier et du pupitre, la table est complètement nue : les objets personnels sont gardés ailleurs. Une paire de pantoufles a été repoussée sous le banc de l'allège où sont déposés quelques précieux manuscrits (...). Tout le reste a un côté familier; en fait, on a l'impression qu'on pourrait s'asseoir tout simplement sur l'escabelle et se sentir parfaitement à l'aise dans cette cellule bien aménagée, mais qui n'a rien d'austère. » (Rybczynski, 1989, p. 27)

En analysant en parallèle la cellule représentée par Dürer et des modèles d'habitation contemporains, Rybczynski en arrive à l'idée que l'ambiance intime qui se dégage de la pièce provient du fait qu'il s'agit d'un espace réservé au seul usage de Saint Jérôme. C'est le caractère privé de cette cellule qui en exprime le caractère intime. Bien qu'elle semble vouée à plusieurs activités, dont l'accueil d'éventuels visiteurs, la pièce représentée n'en demeure pas moins empreinte de tranquillité et d'isolement, propice au travail et à la quiétude de l'écrivain. L'intimité de l'habitation est représentée par ce confort de l'époque qui offre un apparent « bien-être domestique » à Saint Jérôme. La *Stimmung*, trait distinctif de cette pièce, dépend moins de l'aspect fonctionnel d'un intérieur que de l'expression de la personnalité de celui qui y vit (Rybczynski, 1989, pp. 27-28); elle provient de ce que la gravure présente un monde intérieur et des détails qui se rapportent tous à Saint Jérôme. Puis, avec l'exemple documenté d'une famille norvégienne occupant une habitation bourgeoise du XVII<sup>e</sup> siècle, Rybczynski illustre la manière par laquelle la notion d'intimité fait son apparition dans les foyers. En rupture avec le passé, de nouvelles moeurs valorisent à l'époque un rapprochement au sein de la famille formée par les parents et leurs enfants; simultanément, on assiste au développement de coutumes d'habitation qui favorisent une privatisation croissante des espaces de vie réservés à la famille. Ainsi, pour Rybczynski, le concept d'intimité



Figure 4. Représentation d'un lieu de vie intime. Dürer, A. (1514). *Saint Jérôme dans sa cellule (Hieronymus-im-Gehäus)*. [Image en ligne]. Reproduction utilisée repérée à [https://en.wikipedia.org/wiki/Saint\\_Jerome\\_in\\_His\\_Study\\_\(Dürer\)#/media/File:Dürer-Hieronymus-im-Gehäus.jpg](https://en.wikipedia.org/wiki/Saint_Jerome_in_His_Study_(Dürer)#/media/File:Dürer-Hieronymus-im-Gehäus.jpg) Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits.

<sup>35</sup> Bien que Saint Jérôme ait vécu au V<sup>e</sup> siècle à Bethléem, Dürer choisit de le représenter dans un cabinet de travail à l'ameublement typique de l'Allemagne à l'époque de Dürer, soit au début du XVI<sup>e</sup> siècle (Mallett, 2004, p. 84).

familiale est le fruit d'une invention humaine reposant sur le sens de la famille, dans lequel s'entremêlent l'environnement et la conscience de l'habitant, et qui se concrétise dans la maison.

La thèse de la modification corrélative de la structure familiale et de l'organisation de l'espace privé ayant contribué à l'émergence d'un sentiment de l'enfance et de la famille a d'abord été formulée par Philippe Ariès en 1960, dans son histoire des mœurs et mentalités intitulée *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*<sup>36</sup>. En s'appuyant sur des sources surtout françaises, l'historien situe à la fin du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle « la retraite de la famille loin de la rue, de la place, de la vie collective, et son repli à l'intérieur d'une maison mieux défendue contre les intrus, mieux préparée pour l'intimité » (Ariès, [1960] 1973). Deux modifications de l'organisation de l'espace domestique sont principalement identifiées : d'une part l'apparition du couloir qui, contrairement aux accès par l'organisation en enfilade, permet une nouvelle indépendance des pièces; d'autre part la spécialisation fonctionnelle de ces pièces (salon, salle à manger, chambre à coucher, etc.). Dans un article sur le palais florentin du XV<sup>e</sup> siècle, l'historien Richard A. Goldwithe<sup>37</sup> effectue semblables observations : « Le palais, affirme-t-il, appartenait à un monde nouveau de "privacy", à l'usage d'un groupe relativement petit ». C'est en effectuant des analyses historiques comparatives de l'organisation de l'espace intérieur de ces modèles d'habitation que les historiens Ariès et Goldwithe en arrivent à identifier des configurations spatiales particulières et des modes d'occupation nouveaux qui apparaissent en différents lieux, à différentes époques, en corrélation avec l'émergence du sentiment de la famille et la recherche d'une intimité au sein de l'espace domestique.

Dans la lignée d'Ariès, Eleb et Debarre ([1989] 1999) proposent dans *Architecture de la vie privée, Maisons et mentalités XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, une étude sur l'évolution de l'habitation et de ses variations sociales, à travers les modalités de l'évolution des dispositifs liés à des usages nouveaux dans la sphère domestique. Les auteures cherchent de cette manière à comprendre « comment les mentalités ont évolué, comment de nouveaux usages, de nouvelles gestuelles se sont imposés, comment de nouvelles normes ont qualifié la vie quotidienne et surtout comment l'habitation en a été transformée » (Eleb et Debarre, [1989] 1999, p. 170). Elles identifient des indicateurs de ces changements : des éléments matériels – transformations de la distribution des pièces de l'habitation –, et des éléments davantage symboliques – qualifications et affectations des aires de l'habitation. Dans la partie de l'étude où elles traitent des dimensions intimes de l'habitation, intitulée « Le rapport à soi-même et aux autres dans l'habitation », Eleb et Debarre travaillent à partir de l'hypothèse que « si les membres d'une société, à une période donnée, préfèrent, choisissent, exigent une organisation des lieux plutôt qu'une autre (qu'ils soient théoriciens de l'architecture ou simples habitants) le sens en est peut-être à chercher dans l'évolution de leurs usages, de leurs mentalités, de leurs sensibilités. » (Eleb et Debarre, [1989] 1999, p. 170)

---

<sup>36</sup> La première version du texte de Philippe Ariès est parue en 1960 aux Éditions Plon, puis reprise en 1973 par les Éditions du Seuil, enrichie d'une préface sur l'historiographie du sujet. Nous reprenons ici certains éléments de cette préface.

<sup>37</sup> Les extraits de Richard A. Goldwithe, « *The Florentine palace as domestic architecture* », *Amer Hist. Rev.*, 77, oct. 1972, p. 977-1012, sont cités par Ariès ([1960] 1973, p. 22).

Les auteures attribuent au dispositif spatial fondé sur la distinction des aires de vie (« lieux où l'on se tient ») et des aires de transitions (« lieux que l'on traverse ») – organisation de l'espace qui se répand en France à compter des années 1620 – un rôle important dans le changement durable des usages. Ce dispositif qui met en place une nouvelle articulation entre les aires de vie et les aires de transition qui les relie réforme les parcours des occupants de l'espace selon leur statut – d'une manière générique: maîtres, invités, domestiques – ; à chaque classe est dorénavant attribué un circuit prédéterminé. Il apparaît que cette nouvelle organisation de l'espace domestique, en plus de codifier les déplacements de chacun, donne un cadre aux conventions sociales en les inscrivant matériellement dans l'architecture. Selon Eleb et Debarre, c'est à ce nouveau principe d'organisation de l'espace qu'est en bonne part attribuable la multiplication et la spécialisation des aires de vie et de leur usage : « Dans les vastes pièces, auparavant directement accessibles depuis l'ouverture de leur enfilade, des sous-espaces s'insèrent et viennent fragmenter et organiser les parcours. Ces espaces de l'entre-deux sont des lieux de transactions sociales et de transitions spatiales. » (Eleb et Debarre, [1989] 1999, p. 170) D'autre part, les nouveaux « lieux de commodités » contribuent à la spécialisation des pièces de l'architecture domestique. Réservées à l'hygiène corporelle – qui inclut les techniques sanitaires, la toilette et l'usage intime de l'eau –, ces pièces apparaissent à compter du XVIII<sup>e</sup> siècle et favorisent le développement d'une pudeur réservant les activités liées aux parties cachées du corps, au charnel et à l'organique à la sphère la plus privée de l'espace domestique (Beaupré et Guerrand, 1997; Guerrand, 1985).

L'hypothèse de travail d'Eleb et Debarre se confirme au terme de leur analyse historique. Les auteures concluent à un processus d'interaction entre habitation et structure du groupe domestique. En effet, tout changement sur un terrain, observent-elles, modifie l'autre : « Les traces de l'évolution des mentalités peuvent se lire à travers l'organisation des habitations qui apparaît comme un véritable témoignage des différents arts de vivre » (Eleb et Debarre, [1989] 1999, p. 283). Ainsi, la recherche de la maîtrise des degrés d'intimité – mais aussi d'ostentation – permettant le retrait où la solitude est possible dans l'espace domestique, se développe parallèlement à l'émergence du concept du « moi » et d'une volonté de distinction de chacun par rapport au groupe. Elles expliquent : « Les architectes pour répondre à cette exigence [d'être seul] proposeront des systèmes de circulations complexes permettant de sérier, d'ordonner les flux de la maison et d'associer à une réelle "proximité spatiale", une grande "distance sociale" entre individus de classes différentes. » (Eleb et Debarre, [1989] 1999, p. 283)

Enfin, il convient d'aborder l'étude effectuée par Serge Chermayeff et Christopher Alexander dans leur livre *Intimité et vie communautaire, Vers un nouvel humanisme architectural* (1972). Cet ouvrage soutient la thèse de l'importance fondamentale de l'intimité dans l'espace d'habitation, en réaction aux conflits entre propriétés qui caractérisent le monde moderne; c'est selon les auteurs : « le bien le plus instamment nécessaire et le plus essentiel dans le lieu où vivent les gens, que ce soit maison, appartement ou toute autre demeure ». Chermayeff

et Alexander proposent un modèle reposant sur une configuration des relations entre les domaines de la maison et sur les jonctions entre ces domaines, qui doivent garantir la structure hiérarchique de l'espace.

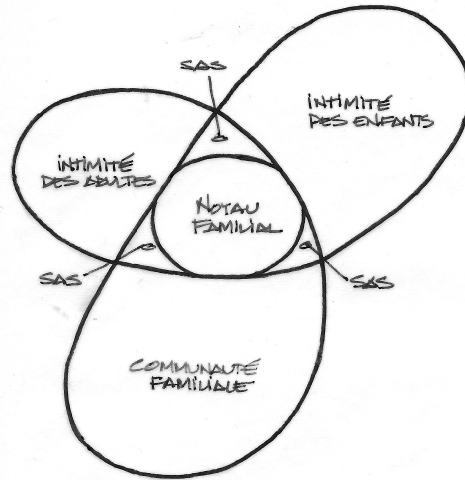


Figure 5. Modèle de Chermayeff et Alexander [Schéma]. Les domaines d'intimité (adultes et enfants) et de communauté (familiale) sont représentés dans les zones les plus sombres. Ils se rejoignent au centre dans le noyau familial et sont reliés entre eux par des sas. Reproduit et adapté par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

L'« examen anatomique » de l'intimité qu'ils effectuent sur une sélection d'espaces domestiques utilise une grille de lecture qui pose dans chaque cas six questions<sup>38</sup> portant sur le sas d'entrée et autres « zones-tampons », les différents domaines (enfants, adultes, commun) et les espaces extérieurs privés de la maison. Ces lieux sont questionnés par rapport à la protection, au bruit, à l'interruption, à la « saleté », à la pudeur, aux occupations bruyantes et silencieuses, aux interférences. L'analyse des plans se conclut par une appréciation synthétique de l'intimité caractéristique exprimée par l'espace domestique. Si cette étude propose de fournir des schèmes de références généralisables quant à la structure de l'espace domestique favorisant l'intimité, il demeure que les solutions proposées portent sur des fragments du système spatial plutôt que sur des principes générateurs de la dynamique singulière de l'intime dans la maison.

Ces perspectives sociohistoriques de l'espace domestique montrent la corrélation entre des modulations du système distributif et la valorisation du caractère intime de l'habitation. Ces recherches mettent en évidence

<sup>38</sup> Littéralement, les questions posées sont : « (1) Y a-t-il un sas d'entrée qui munisse l'ensemble de la maison d'une zone-tampon adéquate contre l'intrusion ? Question de protection ; (2) Le domaine des enfants est-il directement accessible de l'extérieur de manière à ne pas interférer avec le domaine privé des adultes et le domaine familial commun ? Questions de bruit, d'interruption et de « saleté » ; (3) Y a-t-il une zone tampon entre le domaine privé des enfants et le domaine privé des parents ? Question de bruit ; (4) Y a-t-il un « verrou » au domaine privé des parents ? Questions de bruit, d'interruption et de pudeur ; (5) Est-ce qu'une « pièce de séjour » peut être isolée acoustiquement du reste de la maison pour constituer une zone ou calme ou bruyante ? Question de séparer les sons de la conversation, de l'« écoute » et du « spectacle », des occupations silencieuses comme la lecture ; (6) Les espaces extérieurs sont-ils privés et différenciés ? Question d'interférence entre les domaines des enfants et des adultes, et entre domaines individuel et familial. » (Chermayeff et Alexander, 1972)

que, dans la culture occidentale, l'intime recherché dans la maison passe par un contrôle sur les modes de socialité, et que le système spatial – ainsi que ses composantes, dont les lieux de transit – ont été un moyen privilégié par lequel une régulation sociale a été inscrite dans l'espace architecturé.

### **2.3.5 Premier volet du questionnement spécifique : sur l'intime, fondement du sens du chez-soi**

L'état des connaissances montre que l'intime, parce qu'il implique une médiation sociale entre soi et autrui, doit être considéré comme une valeur prépondérante liée au sens du chez-soi dans l'espace domestique. L'intime sous-tend de plus une dynamique spatiale, notamment interprétable par la dimension territoriale inscrite le système spatial de la maison. Les études sociohistoriques de l'architecture domestique montrent que le système distributif constitue un mode privilégié de la valorisation de l'intime dans l'espace d'habitation. La mécanique par laquelle fonctionne ce système imbriquant les registres du social et du spatial demeure toutefois peu explicitée. De même, l'étude du rôle des composantes spécifiques et des articulations du système spatial est encore peu définie. Le questionnement spécifique énoncé précédemment est donc repris ici et formulé comme suit :

**Comment l'intime s'inscrit-il dans l'espace domestique ? Existe-t-il une mécanique spatio-architecturale par laquelle l'intime se trouve opérationnalisé ?**

## **2.4 Le seuil de l'espace domestique**

« L'espace de notre vie n'est ni continu, ni infini, ni homogène, ni isotrope.  
Mais sait-on précisément où il se brise, où il se courbe, où il se déconnecte  
et où il se rassemble? »  
Perec, *Prière d'insérer* (1974)

C'est par le thème du seuil de l'espace domestique qu'est abordé le processus d'investigation de la thèse. Il s'agit maintenant d'établir ce qui constitue la singularité de ce lieu de transition, qui dans une trajectoire spatiale, commande un ralentissement, une pause (Marzloff et Bellanger, 1996). Dans la conception de l'espace architecturé, le seuil correspond d'abord à cet espace de l'entre-deux qui environne l'entrée principale de la maison. L'usage du seuil renvoie à des coutumes et rites qui lui attribuent une profondeur symbolique ; c'est un thème initiatique connu, traité par exemple dans le passage de l'ignorance au savoir et de l'expérience de l'inconscience à la conscience – idée traitée dans la *Flûte enchantée* de Mozart –, dans le franchissement du profane vers le sacré des lieux de culte. Le choix d'aborder cette recherche doctorale à partir du thème du seuil constitue un postulat essentiel de l'étude, qui prend son départ dans la volonté de contribuer à la compréhension du sens de l'espace architecturé à partir d'une perspective socio-spatiale.

## 2.4.1 Sur l'espace et le lieu

Parce que cette recherche interroge la spatialité singulière de la maison, il est nécessaire de préciser ici certaines notions relatives à l'espace et au lieu. Le passage de l' « espace » au « lieu » est une question de différenciation et de qualification de l'espace, qui implique un travail sur la limite (Serfaty-Garzon, 1985). Au départ, l'espace est plus abstrait et il se présente comme la condition et le préalable au lieu. Le lieu est une portion circonscrite dans l'espace, c'est « là où quelque chose se trouve ou/et se passe » (Lévy et Lussault, 2003). Comme l'exprime Tuan (2006), « ce qui au départ est un espace quelconque devient un lieu dès que nous le connaissons mieux et que nous lui accordons une valeur ». Le lieu a un caractère, une identité propre relative à ce qui s'y déroule : une occupation, un usage ou une symbolique auquel on l'identifie. Les lieux sont des « centres » liés à des valeurs spécifiques (Tuan, 2006) qui concrétisent la possibilité d'habitation dans les espaces où la vie se déroule (Norberg-Schulz, [1979] 1997). Si la notion d'espace réfère à priori à l'idée de l'étendue vaste et indéfinie, qui contient et qui entoure toute chose et tout lieu, elle prend dans le contexte de cette thèse une connotation à la fois anthropologique et architecturale.

En 1963, le philosophe phénoménologue Otto Friedrich Bollnow publie *Mensch und Raum (L'Homme et l'espace)*<sup>39</sup>, une recherche souvent considérée comme la première approche d'une anthropologie de l'espace ontologiquement fondée (Egenter, 1992). Cette approche se développe à partir d'une appréhension de l'espace comme catégorie fondamentale de la culture humaine et s'oppose en cela à la conception euclidienne d'un espace géométrisé, homogène et d'une étendue infinie. Bollnow définit le concept d'espace anthropologique à partir d'une évolution perceptive qui doit être considérée de façon humaine et écologique, à la manière d'une implantation spatiale octroyant un sens qualitatif à l'expérience humaine. En accord avec une vision humaniste des dispositions spatiales de l'existence humaine, Bollnow place l'être humain, son besoin de mouvement et de repos, au centre du concept d'espace. Celui-ci, en se développant autour de l'habitat, s'exprime « dans un foisonnement de situations hétérogènes reliées fondamentalement au bâti » (Egenter, 1992)<sup>40</sup>.

D'une manière similaire, les disciplines de l'aménagement considèrent l'espace comme anthropique, indissociable de ce qui s'y déploie et de son rapport à l'être humain. Caractérisé par l'idée de liberté et de mouvement, l'espace est empreint de potentiel offert à l'idéation. Dans la conception de l'espace architecturé, il constitue un élément fondamental à manipuler, à organiser et à distribuer, afin de lui donner une forme distincte en réponse à la vocation visée, à l'expérience recherchée. Il n'est pas neutre pour autant puisqu'il s'insère dans une appréhension culturellement orientée qui lui accorde certaines valeurs, par exemple en regard de sa

---

<sup>39</sup> En plus de la version anglaise du livre de Bollnow, *Human Space* ([1963] 2011), certaines références indiquées dans ce texte utilisent le résumé en langue française (version originale en langue allemande) effectué par le Dr. Nold Egenter (anthropologue de l'architecture), inclus dans la transcription de sa conférence intitulée « *Otto Friedrich Bollnow's Anthropological Concept of Space* », présenté la première fois à l'occasion du 5e Congrès International de l'Association internationale de sémiotique de l'espace à l'École supérieure des arts (Berlin, Juin 29-31, 1992).

<sup>40</sup> La transcription de la conférence du Dr. Egenter n'étant pas paginée, les citations s'y référant fournissent uniquement l'année de la conférence, soit 1992.

quantité ainsi que de ses qualités intrinsèques et contextuelles. L'espace est aussi ce qui environne l'être animé; selon la définition formulée en psychosociologie, il est alors considéré comme une denrée vitale, un matériau de la vie, qui procure une sphère d'action à l'être (Moles, 1976; Moles, Rohmer et Schwach, 1998). L'espace est essentiel à l'être dans sa condition humaine, car « tout homme est doté d'espace, sauf l'enchaîné et l'anesthésié, et ceux-ci ne sont plus des hommes, mais des corps » (Moles, 1976, p. 85).

L'espace peut être abordé comme le produit d'un processus composé de plusieurs strates. C'est ce dont traite Henri Lefebvre ([1974] 2000) dans son explication sur la « triplicité » de la production de l'espace, dans une configuration rassemblant les moments du perçu, du conçu et du vécu. Dans cette compréhension, les trois registres spatiaux s'articulent entre eux pour former la structure de la production spatiale. Les représentations de l'espace (1) – c'est-à-dire l'espace conçu – concerne les savants, les planificateurs, les urbanistes, les technocrates « découpeurs » et « agenceurs », et certains artistes proches de la scientificité, « identifiant le vécu et le perçu au conçu ». Selon Lefebvre, l'espace conçu est le mode de production qui domine dans une société. Il a pour caractéristique d'être fortement codifié, notamment par un système de signes verbaux, élaborés intellectuellement. La pratique spatiale (2) – du registre de l'espace perçu – secrète selon Lefebvre l'espace d'une société : « elle le pose et le suppose, dans une interaction dialectique : elle le produit lentement et sûrement en le dominant et en se l'appropriant. » (Lefebvre, [1974] 2000, pp. 48-49) Dans une opération de déchiffrement, c'est à travers la lecture de l'espace que sa pratique serait accessible. Enfin, les espaces de représentation (3) – où l'espace vécu est celui des « habitants », des « usagers » – sont empreints de symboles et d'images, et sont décrits par des écrivains et philosophes. Lefebvre explique :

« C'est l'espace dominé, donc subi, que tente de modifier et d'approprier l'imagination. Il recouvre l'espace physique en utilisant symboliquement ses objets. De sorte que ces espaces de représentation tendraient (...) vers des systèmes plus ou moins cohérents de symboles et de signes non-verbaux. » (Lefebvre, [1974] 2000, pp. 48-49)

La compréhension de la multidimensionnalité du sens de l'espace d'habitation implique cette triplicité de registres de sa production. Comme espace conçu, intellectualisé, théorisé et codifié par les intervenants « spécialistes », il est alors « l'espace de l'architecture domestique ». Comme espace perçu, sa lecture donne accès aux pratiques – notamment sociales – qui lui donnent forme et prennent place dans une perspective à la fois historique et contemporaine : il serait alors simplement « l'espace de la maison ». Enfin, l'espace domestique comme espace vécu comporte une dimension symbolique que livrent ses images et sa description phénoménologique : il est alors connoté du sentiment du « chez-soi ». Si le départ du questionnement de la thèse prend ancrage dans la notion de chez-soi, c'est l'espace de l'architecture domestique, dans lequel sont inscrites les pratiques sociales de l'espace de la maison, qui fait l'objet de la présente investigation.

## 2.4.2 Origine et sens étymologique du seuil

Une succincte analyse étymologique du terme « seuil » montre que son sens est demeuré historiquement cohérent, mais qu'il s'est aussi développé au fil du temps. C'est d'abord en lien au sol et à son contact que le terme trouve sa référence première, par les mots latins *solum* (le sol ou le fondement) de racine indo-européenne – qui indique à la fois la base d'un établissement humain, de même que l'entrée de la maison et le sol qui entoure la porte (Dibie, 2012) – et *solea* qui réfère à l'époque impériale à une sandale puis, à basse époque, à un type de plancher<sup>41</sup>.

Avec les termes *suil* (1170) ou *suel* (1176) du vieux-français, le sens se précise pour désigner la matérialité du sol et ses parties techniques – pièce de bois ou dalle de pierre – au bas de l'ouverture de la porte<sup>42</sup>; cet usage du mot, qui s'applique à l'élément matériel faisant la jonction entre les revêtements de sol de deux espaces contigus, a perduré jusqu'à aujourd'hui. Avec *suez*, le sens matériel de la pièce délimitant la partie inférieure de l'ouverture est conservé, que ce soit en référence à la porte ou à la fenêtre; il sous-tend la présence de composantes architecturales complémentaires – ce que précise la définition de seuil comme : « pièce formant la partie inférieure d'une ouverture et sur laquelle vient s'appliquer l'élément mobile » (1392, 6 mai, Chirogr., A. Tournai ds Gdf. Compl.)<sup>43</sup>. L'idée que cette pièce est celle qui accueille la fixation d'une mécanique à battant qui permet d'ouvrir ou de refermer l'accès y est déjà exprimée.

Comme composante matérielle de l'entrée, l'élément de seuil est en correspondance avec le linteau qui marque, quant à lui, la limite au-dessus de l'ouverture pratiquée dans le mur. L'étymologie du mot linteau révèle par ailleurs son origine du latin *lintellus*, contraction de *limitellus*, diminutif de *limes*, *limitis*<sup>44</sup>. Les montants verticaux – le jambage – complètent l'encadrement de l'orifice pratiqué dans le mur. Ainsi, avec l'huis sur lequel il affleure, le seuil constitue un composant essentiel d'un dispositif de trouée du bâtiment qui, tout en marquant matériellement la limite entre deux espaces, permet ou empêche le franchissement.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le sens du seuil s'élargit. Il se déploie comme spatialité alors qu'il désigne l'endroit par où l'on entre dans un lieu, que ce soit une ville ou un bâtiment; c'est l'usage qu'en fait Rabelais en 1552 dans *Le Quart Livre*, pour l'espace « par où on pénètre »<sup>45</sup>. Le terme de seuil exprime ensuite l'idée d'entrée symbolique dans un lieu sacré tel que le temple, comme dans le passage de *Athalie* (Acte V, Scène 3) (1691) de Jean Racine : « Dès que cette reine, ivre d'un fol orgueil, De la porte du temple aura passé le seuil. » Il porte alors le sens du passage vers un espace dont l'accès impose le respect de règles de comportements. Ainsi, l'association du seuil avec l'entrée dans l'espace de l'habitation est récurrente ; c'est couramment à l'entrée principale de la maison que le seuil est associé, désignant l'entrée d'une pièce, mais le plus souvent l'accès dans l'espace

<sup>41</sup> Source : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/seuil>

<sup>42</sup> Source : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/seuil>

<sup>43</sup> Source : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/seuil>

<sup>44</sup> Source : <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico/look.pl?strippedhw=linteau&dicoid=LITTRE1872>

<sup>45</sup> Rabelais, 1552, *Le Quart Livre*, éd. R. Marichal, ch. XXII, ligne 15 ; information tirée sur site du CNRTL.



d'habitation lui-même. Son sens peut aussi en arriver à englober la maison en entier ; c'est cette fonction que le terme assume dans le « Mendiant » d'André Chénier, tiré du recueil de poèmes *Idylles* (1819) : « Respecter l'indigence est un devoir suprême ; Souvent les immortels et Jupiter lui-même, Sous des haillons poudreux, de seuil en seuil traînés, Viennent tenter le coeur des mortels fortunés. »<sup>46</sup>. Semblablement, la dimension métaphorique du seuil se déploie à la haute Antiquité (Dibie, 2012), alors que s'y tenir ou le franchir implique symboliquement le privilège d'accéder à un monde singulier ayant ses règles propres : s'y trouver, c'est « se mettre sous la protection du maître de maison, le franchir implique un état de pureté et d'intention d'âme avant d'atteindre la transcendance du centre » (Chevalier et Gheerbrant, 1982).

D'autres vocables réfèrent à des significations proches telles que le « pas de la porte » qui exprime l'action du franchissement associée à une composante architecturale : le passage à travers la porte. Cette formule correspond au *doorstep* de la langue anglaise et au *doorsills* qui trouve son origine latine dans le *solea* et le *solum*. Par ailleurs, le terme anglophone *threshold* réfère lui aussi au seuil de la langue française. Il trouve son origine dans l'anglo-saxon *þrescold*, point d'entrée, qui indique une richesse de sens dépassant le changement matériel au sol de la porte. Le terme allemand *Schwell*, de *Türschwelle* (seuil matériel, de porte), terme cher à Walter Benjamin qui l'exploite pour exprimer le phénomène singulier du passage dans un espace protégé, désigne les composantes matérielles qu'il faut franchir lors d'une entrée dans un espace : l'élément au sol et la porte elle-même.

### 2.4.3 Perspective architecturale : limite, ouverture et articulation

Dans la littérature des disciplines de la conception architecturale, le thème du seuil est le plus souvent traité dans un chapitre d'ouvrages généraux sur la conception et le langage architecturaux ou encore utilisé pour exemplifier les propos sur le travail de la limite en architecture (Bilodeau, Lachapelle et Zeppetelli, 1997) et de la sémantique de l'espace architecturé (Boudon, 2013b). Quelques rares ouvrages et articles – par exemple le livre de Boettger (2014), *Threshold Spaces. Transitions in Architecture. Analysis and Design Tools* – en font leur sujet principal, ou encore certains thèmes qui lui sont corollaires tels que les espaces de transitions et leurs composantes – (Evans, [1978] 1997). La revue de littérature le présente ici à partir des caractères spatiaux et architectoniques que lui attribuent certains auteurs. L'exposé débute par ses conditions d'existence relatives à la limite et à l'ouverture; puis suit l'explication de la singularité de sa position d'espace transitoire pour en arriver à la sémantique de sa fonction sociale.

Le seuil est d'abord défini comme le lieu délimitant les espaces de l'extérieur et de l'intérieur d'un bâtiment. Il est décrit à travers son triple rôle utilitaire, protecteur et d'accueil (von Meiss, 2012), à l'aide d'une lecture de sa sémantique topologique (Boudon, 2013b) et comme expérience et perception spatiale singulière (Boettger, 2014). Il se manifeste dans un langage architectonique qui informe sur la relation directionnelle entre

---

<sup>46</sup> Trouvé dans le dictionnaire Littré.

ces deux espaces, de l'extérieur vers l'intérieur : par exemple une transition graduelle pour lier le sens et l'expérience des deux espaces; une coupure marquée pour indiquer le passage vers un lieu autre. L'expression concrète que revêt le seuil est donc directement liée au caractère des espaces entre lesquels il est inséré. Son architecture et son sens sont fondamentalement topologiques; ils dépendent de son emplacement intermédiaire, mais aussi de sa position dans un contexte plus élargi considérant l'ensemble de l'espace du bâtiment et sa relation avec son environnement.

Les paradoxes qui caractérisent le seuil sont multiples. Il est une limite par la démarcation qu'il opère entre des espaces portant des valeurs distinctes; il est l'ouverture par laquelle la jonction entre ces deux mêmes espaces devient possible. Transition spatiale emblématique de l'articulation entre le dedans et le dehors, il n'est ni l'un ni l'autre et il est les deux à la fois; il est un lieu en soi, celui de la mise en relation entre l'ici et l'ailleurs. Il est un espace transitoire à l'intérieur duquel est développée une topologie particulière.

*« Thresholds interrupt spatial boundaries for a transition from one zone to another. The phenomenon of the threshold thrives on spatial ambivalence. Thresholds open up spaces and organize transitions. At the same time they are read as part of the boundary and can be perceived as barrier. A space that is delimited by thresholds and space-defining elements can be termed a threshold space. »* (Boettger, 2014, p. 10)

Bâtir, affirme Pierre von Meiss (2012), c'est avant tout « créer, définir et limiter une portion de territoire distincte du reste de l'univers et lui assigner un rôle particulier ». L'existence du seuil et des espaces de transition, comme zones de l'entre-deux, dépend de ce geste premier de découpage de l'espace en régions auxquelles sont attribuées des identités et des vocations différenciées. Le seuil s'insère dans la limite qui permet une première distinction entre un espace qui sera un « ici », le lieu qui est occupé, connu et contrôlé, différencié d'un « ailleurs ». C'est d'autant plus vrai lorsqu'il est question de l'espace domestique, pour lequel la limite détermine un territoire où l'habitant se considère « chez lui ».

Le seuil archétypique est intégré à la limite architecturée de l'enveloppe du bâtiment qui départage les territoires extérieurs de la maison de ceux qui lui sont intérieurs. Selon Pierre Boudon (2013b), le seuil s'insère dans une frontière définie en tant que limite fermée d'un « espace-lieu », signifiante en tant que coupure fondamentale qui effectue une ségrégation entre une région intérieure et une région extérieure. La notion de frontière a dans ce contexte une portée à la fois comme topologie et comme système de valeurs, alors que le sens mathématique peut se transposer au sens sémantique (Boudon, 2013b).

D'autre part, la frontière à laquelle appartient le seuil n'est pas qu'un écran à deux dimensions; elle se déploie dans un espace de l'entre-deux (*in-between*) en différentes couches. Pour exprimer cette idée, Boudon (2013b) affirme qu'une « maison » et son enveloppe (paroi, couverture) correspondent à une configuration fermée, pour laquelle il convient d'utiliser les termes de frontière externe, de frontière interne et de « bord ». Les deux frontières différeront puisque délimitant le bord entre un extérieur et un intérieur. Pierre Pellegrino (2000) utilise la formule de « configuration expansive » pour désigner une bordure coextensive à l'espace

qu'elle délimite. La bordure peut ainsi être décrite comme une composition de couches distribuées en séquence dans laquelle les deux faces constituent l'extension des espaces avec lesquels elles sont en contact : la face externe constitue ainsi l'extension de l'espace extérieur, et la face interne l'extension de l'espace intérieur. Aussi l'enveloppe de la maison se condense dans ce « bord » aux couches multiples dont traite Boudon (2013b), qui possède une épaisseur qui permet de loger un espace intermédiaire : la zone de l'entre-deux. Aménagé dans cette frontière épaisse qui borde des régions, le seuil devient complémentaire à celle d'enveloppe de par son pouvoir de passage entre les régions extérieure et intérieure. Parce qu'elle est associée à cette frontière épaisse qui borde ces régions, la notion de seuil et son pouvoir de passage deviennent complémentaires à celle d'enveloppe. La conception du seuil comme lieu en soi, caractérisée par une topologie interne, révèle en outre la présence d'extensions qui constituent autant de zones intermédiaires (Boudon, 2013b) : vers l'intérieur, ce sont les vestibule, vestiaire, hall d'entrée; et vers l'extérieur les balcon, terrasse, escalier, loggia, porche, etc.

Le seuil se distingue de la frontière qu'il traverse et dans laquelle il opère une ouverture. En s'insérant dans ce bord épais de l'entre-deux régions (*in-between*), il occupe une spatialité singulière qui le caractérise. Pour Pierre Boudon (2013), le seuil se décrit topologiquement comme un trou dans une surface située entre deux régions, qui prend la forme d'un passage permettant de traverser l'épaisseur du bord. Selon (Mestelan, 2005), le traitement du seuil – notamment par la profondeur de l'ouverture et le type de passage qui y est ménagé – joue un rôle significatif dans la mise en relation entre deux espaces et l'identité culturelle d'un bâtiment, au même titre que sa forme, ses dimensions et son positionnement.

L'ouverture ménagée pour la porte offre la possibilité du passage effectif de la personne : l'habitant qui rentre ou sort de chez-lui, l'invité qui est accueilli, le visiteur inattendu qui y est retenu. Elle est à différencier de la fenêtre, du balcon, de la terrasse, de la loggia ou de la véranda qui doivent être compris comme des « seuils sans passage » (von Meiss, 2012), à travers lesquels un franchissement est possible – par le regard, l'ouïe, l'odorat –, mais qui ne prévoit pas le déplacement du corps. Selon Pierre von Meiss (2012), ceux du premier type – les seuils « avec passage » –, qui permettent un mouvement depuis un espace d'origine vers un espace d'aboutissement, offrent la potentialité du franchissement et comportent une fonction sociale explicite par la possibilité de rencontre et d'accueil. Mais par l'inversion des lieux de départ et d'arrivée, cette fois largement expérimentée par le regard, les fenêtres, balcons et autres mécanismes de seuil « sans passage » détiennent aussi une fonction sociale alors qu'ils sont le point de départ du regard vers le monde extérieur.

Qu'il soit avec ou sans passage, cette explication sur la directionnalité du seuil introduit l'idée d'asymétrie qui le caractérise (von Meiss, 2012). L'ouverture du seuil et son franchissement prennent un sens totalement différent selon la direction du parcours et le statut de la personne qui le pratique. Les actions de quitter sa maison ou d'y revenir, d'accueillir un invité ou de le reconduire à la porte s'effectuent dans l'espace restreint du seuil, mais se déroulent de manières variables. Aussi, à cette directionnalité dont dépend la signification du

parcours s'ajoute le moment où s'ouvrent l'un à l'autre les univers, le plus souvent disjoints, de l'extérieur et de l'intérieur.

En plus de ménager une ouverture dans la frontière physique entre deux régions, le seuil met en scène dans son épaisseur une relation entre ces espaces. Le seuil est cette transition qui s'effectue par l'insertion d'espaces intermédiaires, du passage possible entre deux régions. Le parcours à travers le seuil, marqué par l'extension des caractères de l'espace extérieur et intérieur, accompagne la personne dans la séquence des espaces. S'il est possible d'identifier le moment où l'on est « tout à fait dehors » et « tout à fait à l'intérieur » de la maison, le seuil compris comme bordure épaisse se dilate entre les deux et brouille la frontière qui les sépare.

Si le seuil comme composante de la frontière appartient à une logique de la séparation, la trouée qu'il y effectue en fait un dispositif de liaison par lequel un passage, articulant la transition entre deux régions, est rendu possible. Selon Patrick Mestelan (2005), cette articulation spatiale procède selon trois types de relations : il peut s'agir de l'articulation entre deux espaces extérieurs (par exemple, une porte dans une clôture), entre un espace extérieur et un espace intérieur (par exemple, l'entrée de la maison) et entre deux espaces intérieurs (par exemple, l'accès à une chambre à coucher). Envisagée ainsi, la notion de seuil renvoie à une pluralité de possibilités qui ne se restreint plus uniquement à la zone caractérisant l'entrée de la maison, son ouverture, son mécanisme de fermeture et les aires qui lui sont adjacentes. Les zones de seuil sont alors à rechercher en de multiples endroits de l'espace domestique.

Pour Mestelan, penser le seuil comme jonction entre deux espaces qualifiés distinctement d'intérieur et d'extérieur le positionne dans une hiérarchie spatiale qui permet d'éviter de les restreindre au sens d'un « dedans » et d'un « dehors », que nous associons aux notions d' « ici » et d' « ailleurs ». La relation entre le seuil et les espaces entre lesquels il s'insère se déploie ainsi comme dynamique relationnelle potentiellement nuancée, allant de la plus grande extériorité vers la plus grande intériorité. Dans ce cas, il s'agit de préciser le phénomène d'appartenance en cause, pour les espaces impliqués dans la relation spatiale, chaque fois que cette notion de seuil intervient (Mestelan, 2005).

Dans son recueil de textes *Espèces d'espaces*, Georges Perec (1974) procède à la description de l'approche d'une maison qui illustre bien le caractère transitoire du seuil :

« Il est évidemment difficile d'imaginer une maison qui n'aurait pas de porte.

J'en ai vu une un jour, il y a plusieurs années, à Lansing, Michigan, Etats-Unis d'Amérique. Elle a été construite pas Frank Lloyd Wright: on commençait par suivre un sentier doucement sinueux sur la gauche duquel s'élevait, très progressivement, et même avec une nonchalance extrême, une légère déclivité qui, d'abord oblique, se rapprochait petit à petit de la verticale.

Peu à peu, comme par hasard, sans y penser, sans qu'à aucun instant on ait été en droit d'affirmer avoir perçu quelque chose comme une transition, une coupure, un passage, une solution de continuité, le sentier devient pierreux, c'est-à-dire que d'abord il n'y avait que de l'herbe, puis il se mettait à y avoir des pierres au milieu de

l'herbe, puis il y avait un peu plus de pierres et cela devenait comme une allée dallée et herbue, cependant que sur la gauche, la pente du terrain commençait à ressembler, très vaguement, à un muret, puis à un mur en *opus incertum*.

Puis apparaissait quelque chose comme une toiture à claire-voie pratiquement indissociable de la végétation qui l'envahissait.

Mais en fait, il était déjà trop tard pour savoir si l'on était dehors ou dedans (...). »

Dans ces mots, Perec exprime un parcours progressif qui atténue, jusqu'à l'annuler, la démarcation entre l'ici et l'ailleurs. Aussi, cette description correspond à une avancée vers une intériorité progressive qui ne concerne plus un dedans ou un dehors, mais bien une relation entre un extérieur et un intérieur. Le seuil de la maison de Wright vise ici une intégration entre le milieu naturel environnant une maison et ses espaces intérieurs; il fait oublier que, quelque part, une limite matérielle détermine le départ de l'habitation. Ce n'est pas que les deux espaces perdent leur identité propre; c'est plutôt que le seuil qui les relie prolonge le parcours, atténue et adoucit les démarcations qui opposent communément l'espace extérieur à celui, intérieur, de la maison. Le seuil et son espace se chargent de dualité alors qu'ils concilient des mondes qui se côtoient en adoucissant leurs aspérités respectives. Comme l'explique Hertzberger ([1991] 2010, p. 45), ce seuil « constitue moins une ligne de démarcation précise qu'une plate-forme dotée d'un statut propre, un lieu où deux mondes se chevauchent ».

Pour Pierre von Meiss (2012), les seuils assument à des degrés divers trois rôles essentiels : ceux de la commodité, de la protection et de la sémantique. Parmi eux, la protection et la sémantique peuvent être saisies directement à travers leur fonction sociale. Entre le monde de l'intérieur et celui de l'extérieur, précise von Meiss, il existe deux aspects à cet écart qui appelle le contrôle par le seuil : l'un physique et corporel, et l'autre social. Les pratiques sociales qui prennent place dans le lieu du seuil « régissent l'ampleur de la protection selon les particularités culturelles des habitants et la destination des bâtiments ». Ce contrôle des écarts à dimension sociale trouve une balance dans le rôle sémantique de l'accueil qu'il attribue au seuil, par le passage significatif pour le corps, pour le regard, qui par des signes – éléments architecturaux ou présence d'objets – informe du caractère et des valeurs de l'univers qui se trouve « derrière ». Les signes d'un lieu sous-tendent, selon les conventions sociales en vigueur, des comportements spécifiques de part et d'autre de la limite.

Dans sa monographie sur les seuils, Till Boettger (2014) établit six paramètres à considérer en vue de l'analyse de ce type d'espace architectural<sup>47</sup>: la délimitation (la définition spatiale), la séquence (la séquence spatiale), la géométrie (structure spatiale), la topographie (situation spatiale), la matérialité (design spatial) et

---

<sup>47</sup> Ces paramètres d'analyse sont établis par Boettger à partir de techniques d'analyses et de champs conceptuels du design identifiés par Egon Schirmer (2011) dans l'ouvrage *Architecture and Space : Design Concepts in the 20th Century*.

l'ameublement (fonction spatiale)<sup>48</sup>. Il développe ainsi une méthode d'analyse d'espaces de seuil, faisant suite à une analyse initiale d'espaces de seuils historiques caractéristiques pour l'étude des transitions, qui se concentre sur l'étude des éléments architecturaux structuraux et des dimensions spatiales des bâtiments. À l'aide des paramètres qu'il a précisés, il procède ensuite à l'analyse de cas, issus de la période du Mouvement moderne et de productions contemporaines, appartenant aux domaines de l'architecture et des arts. La méthode d'analyse qu'il propose est rigoureuse et permet de saisir le phénomène de perception qui se dégage de l'expérience de l'espace de seuil en le décomposant à travers les six paramètres identifiés. Cette approche nourrit la compréhension de la singularité de l'expérience architecturale immédiate et essentiellement sensible du seuil, toutefois exempte de processus de contextualisation historique ou culturelle.

Dans ses *Leçons d'architecture*, Herman Hertzberger ([1991] 2010) met en évidence la valeur d'usage de l'espace architectural du seuil, traditionnellement inséré à la marge entre la maison et l'espace de la rue. La sémantique du seuil, relative notamment à ces fonctions d'accueil, de filtre et de représentation, constitue l'un de ses caractères essentiels. En étant cette zone à la position intermédiaire, il assume une fonction sociale en permettant une médiation entre ceux de l'intérieur et ceux de l'extérieur. Il est l'expression concrète d'une hiérarchie sociale (Mestelan, 2005), car il met en place une régulation du passage vers l'intériorité, alors que ceux de l'intérieur détiennent le pouvoir d'accorder la permission d'entrer.

En bref, le seuil est un espace de transition dont le sens est pluriel et le plus souvent marqué par un caractère de dualité. La notion de seuil émerge de cette conjoncture; à la fois ouverture dans la limite du bâtiment et rétention du franchissement dans le passage aménagé. La définition du seuil de l'espace domestique s'apparente à un enchevêtrement de caractéristiques et de sens inextricables. Les explications proposées par la littérature demeurent partielles, du fait que chaque auteur présente la notion et ses manifestations selon une formule adaptée à son propos, que ce soit celui de la composition architecturale, de l'expérience spatiale ou de la phénoménologie.

Dans l'espace domestique, le seuil condense davantage que les définitions qu'on lui accole à priori comme un lieu de rencontre entre des phénomènes habituellement caractérisés par la dualité, parfois complémentaires, parfois conflictuels : le dedans et le dehors, l'ici et l'ailleurs, l'intérieur et l'extérieur. Il apparaît

---

<sup>48</sup> Dénominations et définitions partielles des paramètres, dans l'ouvrage en anglais de Boettger (2014, p. 58) : « *Delimitation (spatial definition) : How is the threshold space defined? (...); Sequence (spatial sequence) : Along what path can you stroll through the threshold space? (...); Geometry (spatial structure) : What is the organization of the threshold space? Can geometric forms be identified?; Topography (spatial situation) : What place does the threshold space define? What is the position of the threshold space with respect to the architecture as a whole?; Materiality (spatial definition) : What atmosphere can be experienced in the threshold space? What color, what light, what contrast does the threshold space possess? (...); Furnishings (spatial function) : What are the effects of the furnishing and/or the technical execution of the threshold space? (...).* »

comme le lieu, concret et distinct, d'une dialectique<sup>49</sup> qui passe de la décomposition en caractères antinomiques à une sémantique de la médiation architecturée des pratiques sociales conventionnées.

#### 2.4.4 Sémantique et pratiques sociales du seuil

En vis-à-vis de ses manifestations physiques et spatiales caractéristiques, le seuil porte une symbolique relative aux pratiques sociales qui le caractérisent et à la singularité des images qu'il véhicule comme phénomène spatial de discontinuité. La revue des écrits émane ici des domaines des sciences humaines et sociales – psychologie, psychosociologie, sociologie, anthropologie –, mais aussi de la philosophie et de la littérature.

Le seuil s'insère dans la vaste problématique de la fixation des limites spatiales, ou des opérations de cadrage (Lenain et Steinmetz, 2010) qui régulent les relations humaines au niveau microsociologique en informant de la syntaxe comportementale appropriée à adopter. « Qu'est-ce que signifie le franchissement d'un seuil? La simple présence physique, porte ouverte? Cette présence, mais porte fermée? Le fait, pour le visiteur de voir à l'intérieur de la maison? », questionne la psychosociologue Serfaty-Garzon (2003a) à propos des circonstances entourant une visite. Le sens et la localisation du seuil qui dictent le mode du franchissement sont, selon elle, l'expression d'un consensus quant à la vision qu'une culture entretient à l'égard des étrangers et des personnes extérieures au cercle domestique – de l'usage conventionné, dirons-nous. Le seuil informe d'une syntaxe comportementale appropriée, tout comme les autres pièces de la maison qui renferment des significations essentielles au respect des limites plus ou moins perméables des lieux de vie. Selon Serfaty-Garzon (2003a), le seuil serait le lieu qui « civilise l'intrusion » ; en médiateur, il peut à la fois appeler et inviter au passage vers l'espace intérieur, ou alors arrêter un mouvement. Il s'agit selon l'auteure du véritable lieu de l'entre-deux : « pas encore un dedans, il n'est déjà plus un dehors ». Si les points de transitions entre domaines peuvent apparemment être secondaires dans l'espace domestique, ils se révèlent être des éléments de première importance au regard de l'équilibre entre droits et besoins de la communauté et ceux de l'intimité, notamment en hiérarchisant l'organisation de l'espace d'habitation (Chermayeff et Alexander, 1972). Dans ses prolongements vers l'extérieur de la résidence, le sens des zones intermédiaires – les espaces voués au passage, hall d'entrée, corridors communs et autres – se modifie alors que les qualités spatiales ont plutôt une incidence sur la signification accordée au voisinage et à la communauté (Marcus et Sarkissian, 1986; Newman, 1973, 1980).

Le texte de Mircea Eliade ([1957] 1965), « La rupture du seuil » inclus au livre intitulé *Le sacré et le profane*, est l'un des écrits notoires sur la notion anthropologique de seuil<sup>50</sup> – sa signification et ses rituels de

---

<sup>49</sup> Le terme « dialectique » est ici entendu au sens d'Hegel ([2015] 1812), qui le définit comme : « le mouvement rationnel supérieur à la faveur duquel des termes en apparence séparés passent les uns dans les autres spontanément, en vertu même de ce qu'ils sont, l'hypothèse de leur séparation se trouvant ainsi éliminé ».

<sup>50</sup> Pour développer ce sujet, Eliade s'appuie notamment sur les écrits de Van Gennep ([1909] 1981) – *Les Rites de passage*, 1909 – portant sur l'étude anthropologique des rites associés au passage du seuil; ce sujet avait d'abord exposé dans *The Threshold Covenant* par H. Clay Trumbull (1896).

franchissement – dont il traite dans son étude de la « délimitation universelle » entre l'espace profane et l'espace sacré. En partant de sa compréhension de l'espace du temple ou de l'église comme « hiérophanie »<sup>51</sup>, Eliade présente le seuil de l'espace domestique comme la marque matérielle d'une semblable limite magico-religieuse.

« Pour mettre en évidence la non-homogénéité de l'espace, tel qu'elle est vécue par l'homme religieux, on peut faire appel à un exemple banal : une église, dans une ville moderne. Pour le croyant, cette église participe à un autre espace que la rue où elle se trouve. La porte qui s'ouvre vers l'intérieur de l'église marque une solution de continuité. Le seuil qui sépare les deux espaces indique en même temps la distance entre les deux modes d'être, profane et religieuse. Le seuil est à la fois la borne, la frontière qui distingue et oppose deux mondes, et le lieu paradoxal où ces mondes communiquent, où peut s'effectuer le passage du monde profane au monde sacré.

Une fonction rituelle analogue est dévolue au seuil des habitations humaines, et c'est pourquoi il jouit d'une telle considération. De nombreux rites accompagnent le passage du seuil domestique : on leur fait des révérences ou des prosternations, on le touche pieusement avec la main, etc. Le seuil a ses "gardiens" : dieux et esprits (la loi?) qui défendent l'entrée aussi bien à la malveillance des hommes qu'aux puissances démoniaques et pestilentielles. C'est sur le seuil qu'on offre des sacrifices aux divinités gardiennes. C'est également là que certaines cultures paléo-orientales (Babylone, Égypte, Israël) situaient le jugement. Le seuil, la porte montrent d'une façon immédiate et concrète la solution de continuité de l'espace; d'où leur grande importance religieuse, car ils sont tout ensemble les symboles et les véhicules du passage. » (Eliade, [1957] 1965)

Le franchissement du seuil de l'espace domestique, affirme-t-il, porte la signification partagée universellement de passage d'un espace profane – étendue homogène et infinie – à un espace sacré, point fixe et central pour l'être humain : celui de l'habitation. Les rites associés au lieu du seuil qu'il recense en appui à ses allégations se correspondent tout en présentant une appropriation culturelle. La différenciation qualitative qui a lieu entre les deux espaces est selon Eliade occasionnée par la rupture des significations portées par l'environnement extérieur (un espace amorphe composé d'une infinité de lieux plus ou moins neutres) et le lieu de l'intériorité (point fixe qui fonde le Monde). Cette distinction entraînerait un comportement « cryptoreligieux » chez l'homme profane, consistant à accorder une qualité exceptionnelle, unique, à un lieu qui porte pour lui une signification particulière. C'est à cela que réfère la « sacralisation du seuil » de l'espace domestique.

Un sortilège marque le seuil<sup>52</sup> et enrobe son expérience vécue de mystère, affirme Walter Benjamin (1939). Dans le recueil de textes *Paris, capitale du XIX<sup>e</sup> siècle*, Benjamin procède à une exploration étymologique de termes allemands et expose la distinction sémantique du seuil en regard des notions qui lui sont proches :

« Il faut distinguer soigneusement le seuil (*Schwelle*) de la frontière (*Grenze*). Le seuil est une zone. Les idées de variation, de passage d'un état à un autre, de flux sont contenues dans le terme *schwellen* (gonfler, enfler, se

---

<sup>51</sup> Le terme « hiérophanie » est inventé par Eliade pour désigner à la fois l'idée du sacré et sa manifestation dans un objet ou un lieu.

<sup>52</sup> En allemand *Der schellenzauber*, « sortilège des seuils ». Traduction à sens unique (Benjamin, 1939).



dilater) et l'étymologie ne doit pas les négliger. Il importe, d'autre part, d'établir le contexte tectonique et cérémoniel immédiat qui a donné au mot sa signification. » (Benjamin, 1939, pp. 512-513)

Dans un rapprochement entre la tectonique du passage de la ligne imaginaire entre sommeil et réveil, et celle de l'entrée dans l'espace architecturé, Benjamin illustre le sens du seuil comme phénomène d'intervalle, médium entre deux états.

« De la sorte, le réveil n'est pas une césure, mais la création d'une entrée, d'un passage à franchir par une série de rites, conduisant du monde des rêves à celui de l'éveil (*das Erwachen*). C'est une zone formée par une tectonique précise, une région de connaissance et même de cognoscibilité (*die Erkennbarkeit*). Passages et péristyles, portiques et arcades, pronaos et portails, entrées et vestibules, arches triomphales, espaces sacrés et profanes (L., *pro-fanus*, devant le temple) : ces lignes imaginaires et tectoniques ne créent pas des frontières, mais l'espace de l'entre-deux. Figure à la fois spatiale et temporelle, la forme du seuil est celle de ce qui est au milieu, un intervalle entre les choses. En quelque sorte un médium, qui, en permettant d'entrer, ouvre l'éventualité d'être entre. » (Benjamin, 1939, pp. 512-513)

Pour le franchir, des rituels s'imposent qui jalonnent et régulent la progression depuis les lieux du commun à ceux réservés aux élus. Selon Georges Teyssot (2011), le recours à l'expression « sortilège des seuils » (*der Schwellenzauber*) évoque pour Benjamin la magie exercée par les lieux de passage : porches, entrées et vestibules, des emplacements habituellement protégés par une forme quelconque de contrôle, comme un gardien, un concierge ou un cerbère. Pour Benjamin, le seuil de la maison est traditionnellement sous le pouvoir de ces gardiens qui prennent différentes formes selon la culture des habitants: notamment *mezouzah* de la tradition juive; lares et pénates des Romains, dieux de l'espace domestique et protecteurs de la famille<sup>53</sup>. L'accès à l'espace intérieur de la maison, de la famille, est soumis à leur protection.

La pensée que Benjamin développe dans le « Livre des passages », intégré au recueil *Paris, capitale du XIX<sup>e</sup> siècle*, se présente selon Teyssot (2011) comme une théorie ou une « science des seuils », développée à l'aide d'emprunts à diverses époques, formes et styles – « passages, jardins d'hiver, panoramas, usines, cabinets de cire, casinos, gares » –, qui par leur accumulation constitue « une constellation de zones intermédiaires dont il offre une topographie » (Teyssot, 2011).

Enfin, traiter de l'idée de seuil de la maison, c'est aussi poser la question ontologique du sens accordé aux jonctions et disjonctions spatiales. Dans son texte intitulé *Bridge and Door*, Georg Simmel aborde le thème de l'articulation entre deux espaces que sous-tend la notion de seuil. Il voit dans les mouvements antinomiques de la séparation, puis de la connexion de l'espace à l'aide de différents modes d'articulation, une singularité de l'être humain.

« Only Humanity, in contrast to nature, affirme-t-il, has right to connect and separate been granted, and in the distinctive manner that one of these activities is always the presupposition of the other. (...) we can only sense those things to be related which we have previously somehow isolated from another; things must first be separated from one another in order to be together. (...) In the immediate as well as the symbolic sense, in the physical as well as

---

<sup>53</sup> Source : Jean-Paul Brisson, « Pénates & lares », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 22 juillet 2016. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/penates-et-lares/>

*the intellectual sense, we are at any moment those who separate the connected or connect the separate.* » (Simmel, [1903] 1994, p. 5)

Le pont, mais aussi la porte – et par elle le seuil dont il est une composante –, est le mode de l'articulation que Simmel soumet à son analyse. La porte exprime selon lui l'une des dualités du seuil, alors qu'en elle, séparer et connecter apparaissent comme les deux parties d'une unique action. Son caractère est celui du lien entre deux espaces grâce à sa possibilité d'ouverture; elle est l'expression d'une séparation potentielle advenant la volonté de sa fermeture. Ces propos rejoignent l'ambiguïté dont traite Gaston Bachelard ([1957] 2004) lorsqu'il présente la valeur de la porte comme le lieu de l'entrouvert et marque d'une discontinuité, donc d'une situation médiane offrant tout à la fois le potentiel de la fermeture et de l'ouverture, tout comme celui de la dissimulation et l'indiscrétion. La porte se présente ainsi comme la représentation de la frontière poreuse, qui offre la possibilité de communication entre un espace délimité – un intérieur (*inner space*) – et l'espace infini qui l'entoure – l'extérieur (*external world*) (Simmel, [1903] 1994). La distinction des significations relatives à la directionnalité du passage de la porte – entrer et sortir – est relevée par Simmel : « *This is the richer and livelier significance of the door compared to the bridge, observe-t-il, (...) whereas the door displays a complete difference of intention between entering and exiting.* » (Simmel, [1903] 1994, p. 8) Par l'exposition des dualités contenues dans la porte – la séparation (*separateness*) et la connexité (*connectedness*), la signification de l'entrée et de la sortie – Simmel montre ce que le lieu du seuil doit articuler, dans une perspective existentielle.

#### **2.4.5 Second volet du questionnement spécifique : sur la sémantique du seuil et son inscription dans l'espace domestique**

La revue des écrits sur le thème du seuil, comme spatialité architecturale et comme phénomène anthropologique, a permis d'esquisser un portrait duquel se distinguent une série de caractères antinomiques : la limite et l'ouverture, la rupture et la continuité, l'accueil et la rétention. Ces propriétés bivalentes du seuil nous informent sur sa sémantique générale, qui nous porte à questionner les pratiques sociales qu'il inscrit matériellement dans l'espace domestique. Nous en arrivons à une compréhension de la dynamique dialectique du seuil, par la médiation sociale qu'il met en place et qui la conduit à dépasser ces apparentes oppositions. Le questionnement de la thèse relatif au seuil de l'espace domestique formulé au premier chapitre est repris ici :

**Comment la sémantique du seuil se traduit-elle dans le système de l'espace domestique ? Comment le seuil articule-t-il la médiation des registres du spatial et du social en faveur de l'intime ? Quels principes et quelle dynamique régissent son inscription concrète dans l'espace domestique ?**

L'état des connaissances sur les deux premiers volets de la problématique de recherche – le chez-soi puis la thématique du seuil – a maintenant été présenté. Ces aspects du questionnement de recherche se rejoignent à travers la notion de l' « intime » que le seuil sert dans l'espace domestique qui porte le sens du chez-soi. C'est maintenant sur le contexte spécifique de l'habitation des aînés que porte maintenant l'état des connaissances,

plus spécifiquement sur les espaces d'habitation qui leur sont spécialement destinés et sur leur difficulté à signifier le chez-soi.

## 2.5 L'espace d'habitation des aînés

### 2.5.1 Portrait démographique et contexte contemporain du logement des plus âgés

Le XX<sup>e</sup> siècle est marqué par une progression rapide de la science et des progrès sociaux qui, de pair avec l'augmentation de la durée moyenne de la vie à la naissance, a donné lieu à une attention accrue portée aux plus âgés (Lafort, [1989] 1995). L'essor de la gérontologie de même que la diversification et la multiplication des environnements spécialisés pour les aînés sont corolaires à ces phénomènes, essentiellement observables depuis une soixantaine d'années. Le Canada, comme la plupart des pays occidentaux industrialisés, sont aujourd'hui confrontés au phénomène préoccupant du vieillissement de leur population (Turcotte et Schellenberg, 2006) et à la question du logement des plus âgés.

Selon les résultats du dernier recensement canadien, la proportion des personnes âgées vivant dans des logements collectifs spécialement destinés à répondre à leurs besoins – toutes catégories confondues –, augmente avec l'âge à compter de 55 ans et s'accroît chez les plus âgés. Le Recensement de 2011 a démontré que 7,9% des 65 ans et plus résidaient dans ces espaces de vie spécialisés, et que les proportions étaient de 31,1% chez les 85 ans et plus. La hausse du poids démographique des aînés canadiens – passé de 2,4 millions d'individus en 1981 à 4,2 millions en 2005 (Turcotte et Schellenberg, 2006) pour atteindre 5 millions en 2011<sup>54</sup> –, la modification de la structure familiale se resserrant sur la cellule bigénérationnelle enfants-parents et la diversité des expériences de vie à l'âge de la retraite (Guérin, 2007; SCHL/CMHC, 1999) ont contribué à l'émergence de ce phénomène. Ces facteurs, renforcés par l'accélération prévue du vieillissement de la population canadienne au cours des trois prochaines décennies (notamment Institut de la statistique du Québec [ISQ], 2009; Turcotte et Schellenberg, 2006), indiquent que la constance de l'augmentation de la demande pour ces espaces de vie spécialisés destinés aux plus âgés est appelée à persister.

Conséquemment, une attention grandissante est portée à la qualité de vie et d'habitation des plus âgés. Au Québec, des initiatives gouvernementales et citoyennes, telles que le programme des municipalités amies des aînés au Québec<sup>55</sup> et le programme de Qualité Logi-être<sup>56</sup> pour résidences privées pour personnes âgées, ont pour objectif de garantir la qualité de vie et l'expérience d'habitation à différentes échelles des plus âgés. En parallèle, la stratégie d'humanisation des espaces de vie destinés aux aînés vise à insérer dans ces espaces d'habitation marginale le caractère du « chez-soi » (Chapin, 2010 ; Deutschman, 2005).

<sup>54</sup> Selon le recensement de 2011. Source : Statistique Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-311-x/98-311-x2011001-fra.cfm>

<sup>55</sup> <http://www.aines.gouv.qc.ca/mada/>

<sup>56</sup> <http://www.logi-etre.com/fr/Accueil/>

Au cours des dernières décennies, de nombreuses recherches ont porté sur les conditions d'habitation des aînés; les espaces de vie qui leur sont spécialement destinés ont été questionnés de même que le lieu habituellement identifié comme le chez-soi ou la maison<sup>57</sup>. Cette littérature produite principalement par des chercheurs des sciences sociales a mené à des constats généraux sur l'influence de l'expérience d'habitation sur la qualité de vie des aînés, notamment quant à son impact positif sur le bien-être général lié à la perception d'une expérience d'habitation signifiante (Dahlin-Ivanoff, Haak, Fänge et Iwarsson, 2007; Low et Molzahn, 2007; Oswald et Wahl, 2005) et la santé de la personne âgée (Iwarsson et al., 2007; Oswald et al., 2007). Ces études ont démontré que la complexité du chez-soi (*home*) dépasse les connaissances actuelles qui doivent être développées dans le contexte spécifique des espaces d'habitation spécialisés destinés aux aînés (Cutchin et al., 2003; Després, 1991).

### 2.5.2 Précisions terminologiques

Qu'entend-on par l'expression « espace d'habitation spécialisé » ? Sa définition, qui se confond avec celle d' « espace de vie spécialisé », demeure vague dans la littérature : au croisement de plusieurs disciplines – de la géographie, de la démographie, de la psychologie et de l'aménagement, notamment –, son sens large contient « l'ensemble des lieux avec lesquels l'individu est en rapport », définition qui comporte l'avantage d'élargir « le champ d'observation au-delà de l'individu, en remplaçant celui-ci dans son contexte spatial » (Robette, 2012). Toutefois, dans le contexte de ce travail, son entendement est limité à l'endroit où l'on « a coutume d'habiter »<sup>58</sup> (Henry, [1981] 1983) et lié spécifiquement à son caractère de cadre d'habitation architecturé.

D'autre part, qu'est-ce qui fait la spécialisation de ces espaces d'habitation ? Deux angles de réponse sont possibles. La différenciation de ces espaces s'effectue d'abord en regard des espaces alloués à la population en général, ou en distinction aux autres groupes sociaux; ensuite, une différenciation au sein même du groupe des personnes âgées prend forme, qui révèle des différences telles que l'état physique et cognitif de la personne, sa situation sociale et financière, ou encore des aspirations<sup>59</sup> des gens quant à leurs modes de vie et leurs choix d'habitation (Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), 1999). Si la spécialisation s'explique comme une concentration des intentions et des activités dans un domaine particulier et qu'il est ainsi possible d'occasionner un accroissement de la performance<sup>60</sup>, elle implique que cette restriction s'effectue au détriment

---

<sup>57</sup> Comme nous l'avons mentionné précédemment, c'est le terme « *home* » qui désigne le chez-soi ou la maison dans la littérature anglophone.

<sup>58</sup> Nous excluons donc de cette définition les espaces spécialisés pour les personnes âgées ne répondant pas à la fonction de l'habitation, tels que les centres de jour ou de vacances pour aînés. Voir notamment Rosenfeld et Chapman (2008), à ce sujet.

<sup>59</sup> Explication quant à la notion d'aspiration dans ce contexte : « Par rapport aux besoins qui sont liés à des pulsions venant de l'individu lui-même, de son être physique et de son inconscient ou par rapport aux pressions venant de la société, les aspirations correspondent à des désirs tournés vers une fin, un but, un objet » (Chombart de Lauwe, 1969).

<sup>60</sup> Inspiré de la définition du terme « spécialiser » tiré du site Internet du dictionnaire Larousse en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sp%C3%A9cialiser/74077>

d'autres composantes de l'existence de la personne. Aussi les espaces de vie dits « spécialisés », s'ils se concentrent sur certains aspects de l'existence de la personne, sous-tendent une scission avec certaines des caractéristiques des espaces d'habitation traditionnels. Le caractère commun aux divers types d'espaces d'habitation spécialisés pour les personnes âgées peut à ce point être précisé : il s'agit de l'assistance à la personne offerte dans ces environnements, support plus ou moins intégré au mode de vie propre à chacun des types d'établissements.

En plaçant la vieillesse et ses espaces d'habitation spécialisés dans une perspective sociologique et historique, on en arrive rapidement à questionner les perceptions et les valeurs d'une société (Ariès, 1983). On constate ainsi toute l'ambiguïté et les paradoxes liés à la vieillesse : bénédiction et déchéance (Bois, 1994), honorée et ridiculisée (Bois, 1989), raillée ou ignorée (Sansot, 1995), le grand âge occasionne au fil du temps une diversité de réactions dans les sociétés. Aujourd'hui, la perception du groupe social des plus âgés oscille entre les stéréotypes teintés d'âgisme (Cole, 1986), de fardeau économique (Guérin, 2002) ou d'images dorées de vacances perpétuelles (Sansot, 1995). Quelques explications sommaires quant à la compréhension du vocable de « personnes âgées »<sup>61</sup> sont ici fournies.

L'expression contemporaine « personne âgée » comporte un caractère générique qui réunit sous un même vocable un portrait général de la vieillesse<sup>62</sup>; elle est aussi réductrice en ce qu'elle amène à confondre la personne dans la masse des gens âgés. Or, il importe de comprendre que les caractéristiques des individus communément rassemblés dans ce groupe sont en réalité extrêmement diversifiées (SCHL/CMHC, 1999) et que les gens âgés doivent être appréhendés comme ayant leur identité propre, difficilement généralisable (Jamieson, 2002). Ce n'est donc pas une, mais plusieurs définitions de la vieillesse (Laforest, [1989] 1995) qui seraient nécessaires.

L'Institut de la statistique du Québec (2009) nous apprend que les individus de ce regroupement démographique sont aujourd'hui en meilleure santé et davantage actifs que leurs prédécesseurs. Leur perception d'eux-mêmes tend conséquemment à se modifier par rapport à celle des générations précédentes, et leurs modes de vie et d'habitation se diversifient pour s'adapter à de nouvelles réalités sociales (Rosenfeld et Chapman, 2008). Bien que les mots qui désignent les aînés – tel personnes âgées, du grand âge, du bel âge, de

---

<sup>61</sup> Si le sujet des « personnes âgées » est ici traité, c'est qu'elles constituent la première clientèle des espaces d'habitation spécialisés auxquels la présente recherche s'intéresse. L'espace de vie des plus âgés qui demeurent dans leur propre demeure privée ou qui sont pris en charge pas leur environnement social immédiat n'est pas abordé ici. Si des allusions y sont faites, c'est pour illustrer des traits propres aux environnements dits « spécialisés » et hors normes, en regard de ces domiciles « normaux » ou traditionnels.

<sup>62</sup> Précisons de prime abord que nous avons choisi de ne pas présenter la « personne âgée » actuelle à travers le détail des caractères répandus de classement tels que la condition physique et cognitive, la condition sociale, la situation financière, le mode de vie, etc., puisque cette recherche est développée dans une perspective aménagiste. Nous aborderons ces aspects quant aux individus résidant dans les divers types d'établissement présentés, en lien toutefois avec les singularités de ces espaces d'habitation.

l'âge d'or – accordent beaucoup d'importance à la question de l'âge, ce critère n'est en réalité pas si significatif<sup>63</sup> : plusieurs études démontrent ainsi que l'âge perçu de la personne ne correspond pas nécessairement à son âge chronologique (Jones, 2006; Rosario et Derienzi, 2008; Uotinen et Rantanen, 2006; Uotinen, Suutama et Ruoppila, 2003).

La sénescence – le processus du vieillissement biologique – est influencée par des facteurs liés aux conditions d'existence propres à chaque individu (De Beauvoir, 1970); la santé physique et cognitive est affectée notamment par le mode de vie, le métier pratiqué, l'alimentation, l'hygiène de vie. La détérioration de la vision et la perte graduelle de la mobilité sont certaines conséquences principales du vieillissement ayant un impact sur l'expérience d'habitation de la personne (LaSalle et Poldma, 2012). D'autre part, les ressources financières et sociales ont aussi des répercussions sur l'expérience spatiale des plus âgés et influent sur leurs choix d'espace d'habitation (SCHL/CMHC, 1999).

Il apparaît utile de situer la notion de dépendance<sup>64</sup>, puisqu'elle est utilisée dans la distinction des différents types d'établissements destinés aux plus âgés. Premièrement, l'état de dépendance implique un assujettissement de la personne à un soutien, une aide qui lui est extérieure. Cette conception comporte une connotation négative, car le « dépendant » se trouve soumis à un certain contrôle d'autrui et jouit d'une liberté restreinte; il peut par exemple s'agir d'une dépendance financière de la personne âgée ou du besoin d'une assistance dans l'accomplissement des gestes du quotidien. Dans cette situation, la personne est associée à une figure de fragilité et de faiblesse.

Cette conception de la dépendance est celle qu'exprime le continuum s'échelonnant du milieu institutionnel pour les plus dépendants aux espaces d'habitation pour les gens d'une totale autonomie (Lawton, 1999). Le classement des résidents des espaces spécialisés pour aînés s'effectue ainsi généralement selon une gradation de la dépendance de la personne : c'est le cas par exemple de la grille AGGIR adopté en France en 1997, instrument officiel de l'évaluation de la dépendance (Dehan, 2007). Les critères de classification de cette approche portent sur un « niveau global de handicap », depuis la personne en perte totale d'autonomie (mentale, corporelle et sociale), à celle confinée au lit ou au fauteuil ayant besoin d'assistance continue, d'aide pour les soins corporels (toilette et habillage) et pour la prise de repas et le ménage, jusqu'à la personne qui est autonome dans la réalisation des principaux actes de la vie quotidienne<sup>65</sup>. Les formules d'espaces de vie offertes aux plus âgés se spécialisent toujours davantage, mais conservent un souci quant au passage de l'autonomie de la personne – que l'on vise officiellement à prolonger le plus longtemps possible – à celui de la dépendance qui

---

<sup>63</sup> L'usage de l'expression « personne âgée » s'explique ici comme faisant partie du vocable le plus fréquemment utilisé pour désigner le résident des espaces d'habitation dont il est question dans la présente recherche.

<sup>64</sup> Notre définition élargie de la dépendance, telle que présentée ici, est basée sur des informations tirées notamment du site Internet du dictionnaire Larousse à l'adresse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9pendance>

<sup>65</sup> Informations notamment tirée du site Internet des Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées (France) à l'adresse : [http://www.cnsa.fr/rubrique.php?id\\_rubrique=175](http://www.cnsa.fr/rubrique.php?id_rubrique=175)

prend diverses formes. Les différentes conceptions de la personne dépendante – malade, infirme ou cliente, par exemple – occasionnent d'importantes variations quant aux modes de vie possibles dans les espaces d'habitation spécialisés. La dépendance peut aussi être considérée dans une perspective élargie, quant à la qualification du lien qu'elle implique entre les différents acteurs partageant une interrelation de dépendance. Dans cette idée, la personne vieillissante est située en liaison avec une communauté d'acteurs, une société dont elle est l'un des chaînons ou membres interdépendants. La dépendance est ainsi réciproque et partagée; elle est riche de la mixité des caractères individuels qui, par leur rassemblement, permettent d'atteindre une autonomie globale pour la société des individus rassemblés.

### 2.5.3 Qualité de vie et espaces d'habitation des aînés

L'expérience d'habitation touche particulièrement la qualité de vie des aînés<sup>66</sup> (Demers, 2006) en influençant leur bien-être. Cutchin et al. (2003), Després (1991) ainsi que Oswald et al. (2007), notamment, ont démontré les corrélations entre l'expérience d'habitation de la personne vieillissante et sa qualité de vie, liant la perception d'un espace d'habitation signifiant (*meaningful*) à la qualité de vie. Iwarsson et al. (2007) ont par ailleurs établi l'existence d'un impact de l'expérience d'habitation sur l'atténuation ou la prévention de la maladie, et le déclin de la santé. Plusieurs travaux, généralement développés dans la perspective des sciences humaines, ont montré l'importance de la notion de chez-soi en lien à l'espace d'habitation ; l'incidence de sa perte potentielle pour les plus âgés a été démontrée (Gillsjo, Schwartz-Barcott et von Post (2011) de même que les corrélations entre la perception d'un espace d'habitation signifiant (*meaningful*) et la qualité de vie pour les très vieilles personnes (Dahlin-Ivanoff et al., 2007). Iwarsson et al. (2007) ont par ailleurs établi que l'expérience d'habitation contribue à atténuer ou prévenir la maladie et le déclin de la santé des gens très âgés.

Le projet ENABLE-AGE<sup>67</sup> est une étude de grande envergure sur la relation entre la personne très âgée (80 ans et plus) et son espace d'habitation traditionnel. Cette recherche a démontré l'importance que revêt l'espace de la maison (*home*) quant à la qualité de vie des personnes très âgées (Iwarsson et al., 2007). L'approche globale du phénomène a notamment permis de vérifier la coïncidence entre les aspects objectifs et subjectifs de l'environnement physique de la maison et leur importance pour la santé et le bien-être des personnes très âgées (Oswald et al., 2007). Un lien cohérent a été établi entre l'accessibilité (aspect objectif) et la signification de la maison (*meaning of home*) (aspect subjectif) dans tous les lieux de la recherche (Sixsmith; Sixsmith et Green, 2007). Les informations qu'apporte cette étude quant aux caractères physico-spatiaux du

---

<sup>66</sup> Cet état des connaissances n'intègre pas les recherches portant sur l'habitation de personnes âgées atteintes de pathologies significatives (physiologiques et cognitives) influençant leur expérience du chez-soi.

<sup>67</sup> Le nom complet de l'étude ENABLE-Age Projet est *Enabling Autonomy, Participation, and Well-Being in Old Age : The Home Environment as a Determinant for Healthy Ageing Projet*. Elle a été fondée et notamment financée par la Commission Européenne (QLRT-2001-00334). Environ 2000 personnes, âgées entre 75 et 89 ans, ont été impliqués dans le projet de recherche ENABLE-AGE et menée sur le territoire européen (en Suède, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Hongrie et en Lituanie) sur une période de trois (3) ans, de 2002 à 2004. (Informations tirées du site Internet officiel du projet ENABLE-AGE à l'adresse : <http://www.enableage.arb.lu.se>)

chez-soi sont toutefois peu développées. Puisque la recherche se concentre sur l'évaluation des besoins en habitation des très vieilles personnes, les concepts de « dimensions objectives » et de « dimensions subjectives » de l'habitation<sup>68</sup> ont été définis en référence à l'occupant de l'espace, non comme caractères physiques et spatiaux de la maison en eux-mêmes. D'autre part, l'utilisation de la notion de perception est centrale dans cette étude, mais se limite à la saisie d'informations subjectives sur les expériences individuelles, fournies par les participants à l'étude. Enfin, la correspondance physique et spatiale du concept de chez-soi pour les plus âgés n'est que peu abordée dans cette étude.

#### 2.5.4 Le chez-soi et les espaces d'habitation spécialisés pour aînés

Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, et encore davantage à compter des années 1980, la multiplication de la variété et de la quantité de l'offre des formules d'habitation pour aînés s'accroissent constamment. Ce phénomène s'explique par la hausse croissante de la demande de logements adaptés aux besoins de la personne vieillissante, phénomène notamment attribuable à une courbe démographique marquée par le vieillissement de la population et à la modification de la structure familiale traditionnelle (De Beauvoir, 1970). Aujourd'hui, de plus en plus d'aînés résident autre part qu'en leur domicile privé, naturellement identifiable au chez-soi. À titre d'exemple, citons le cas des États-Unis où, 15,1% des gens âgés de plus de 85 ans résident dans des maisons de retraite (*nursing home*) (selon le *United States Administration on Aging*, 2008), ce qui représente plus de 1,5 million de personnes et un million de plus vivent dans des espaces de vie spécialisés pour les aînés (Hawes, Phillips, Rose, Holan et Sherman, 2003 ; Jones, 2006).

On recense au Canada et au Québec une diversité d'espaces d'habitation spécialement destinés au logement collectif des plus âgés (Low et Molzahn, 2007), qui visent à s'adapter à leurs besoins spécifiques. Ces espaces présentent une multitude de formes et de formules offrant un vaste choix pour la personne vieillissante, au vu de ses besoins, de ses aspirations, de même que de ses ressources financières. Les caractéristiques de ces cadres d'habitation présentent d'importantes variations quant aux installations, aux activités et aux services offerts, de même qu'au niveau de médicalisation du lieu. Leur structure financière peut être publique, privée sans but lucratif ou privée à but lucratif, et leur taille peut aller de quelques logements à plus de 400 unités (Institut de la statistique du Québec [ISQ], 2009). La taille de l'espace alloué à chaque personne s'échelonne de la pièce unique à un logement d'une ou deux chambres. Les caractéristiques individuelles qui influent sur la population des différents types d'espaces de vie spécialisés sont principalement associées à l'âge, à l'état de santé, aux ressources financières, à l'état matrimonial et au niveau de scolarité de la personne (Hendrickx, 2005).

---

<sup>68</sup> Dans le projet ENABLE-AGE, les *dimensions objectives de l'habitation* sont essentiellement définies à travers les obstacles environnementaux et l'accessibilité et les *dimensions subjectives de l'habitation* à travers l'expérience et perception de l'environnement. Aussi, l'accessibilité est évaluée en effectuant la comparaison des obstacles environnementaux physiques dans la maison avec les limitations fonctionnelles de la personne pour en arriver à une notation individuelle (Sixsmith et al., 2007).



Malgré une amélioration importante des conditions de vie dans les établissements d'hébergement spécialisés pour les plus âgés au cours des dernières décennies, où la considération de la dignité et de l'identité de la personne ont longtemps été négligées (Binet, 1996), ces lieux sont encore mal vus de la population générale (Dupré-Lévêque, 2011) et la vie dans ces institutions continue généralement à être perçue de manière négative et de susciter bien des peurs chez la plupart des personnes âgées (Cavalli, 2012). En renfort de la mauvaise réputation de ces espaces d'habitation, des études démontrent que pour des personnes à la situation physique et sociale comparable, les personnes vivant en institution auraient de moins bons scores d'estime de soi que celles vivant à domicile (Macia et al., 2008; Shu, Huang et Chen, 2003; Zarit, 1992). En ces lieux, l'approche générale tend dépersonnaliser au profit d'une uniformisation des besoins et à réduire la personne âgée aux problèmes posés par son corps réifié (Twigg, 2000); le résident apparaît comme un patient dont le corps est soumis au pouvoir et à la bonne volonté du personnel aidant (Macia et al., 2008).

Rappelons d'autre part que l'impact positif d'un environnement identifiable au chez-soi (« *homelike* » *environments*) sur la guérison dans le milieu hospitalier (Gearon, 2002) et sur l'humanisation des soins infirmiers dans les espaces de soins prolongés (*hospices*) a été démontrée (Craven et Wald, 1975; Kayser-Jones, Chan et Kris, 2005), tout comme l'influence du chez-soi, ou du sentiment du chez-soi (*homey-ness*), favorisant la qualité de vie de la personne résidant dans les espaces d'habitation pour les plus âgés (Rabig et Rabig, 2008; Rabig et al., 2006). Pour les personnes d'âge avancé, le chez-soi gagne en importance (Gillsjo, Schwartz-Barcott et von Post, 2011). Conséquemment, l'approche visant à développer la reconnaissance d'une expérience assimilable au chez-soi dans les espaces d'habitation spécialisés pour les plus âgés est aujourd'hui officiellement privilégiée et fait partie des stratégies d'humanisation des espaces de vie spécialisés pour les aînés (Chapin, 2010; Deutschman, 2005).

Il apparaît que l'expérience et la signification de l'habitation dans les différents types d'espaces d'habitation pour les plus âgés sont variables. La difficulté pour certains types d'espaces de vie spécialisés pour les aînés – notamment ceux orientés vers le soin ou une assistance importante à la personne – de permettre l'identification au chez-soi demeure. Comme il a été mentionné au premier chapitre, dans ces environnements, les résidents trouvent encore difficile de se « sentir chez eux » (*at-homeness*) et de recréer un chez-soi (Mallon (2001, 2003), une situation notamment imputable à une organisation spatiale offrant des espaces privés réduits et une structuration temporelle contraignante, qui s'avèrent source de mal-être pour les résidents (Macia et al., 2007; Piquemal-Vieu, 1999).

Certaines recherches qui ont tenté d'approfondir le sens du chez-soi dans le contexte d'espaces d'habitation spécialisés pour les plus âgés se distinguent dans la masse de la littérature produite. Elles sont ici résumées et positionnées face aux éléments de questionnement de la présente recherche, soit le versant spatial et architectural du chez-soi.

Dans son article *The Meaning of Home : A Qualitative Metasynthesis* (2010), Sheila L. Molony effectue une synthèse métaethnographique<sup>69</sup> d'études ayant démontré la nécessité de prodiguer un environnement identifiable au chez-soi (« *homelike* » environments) dans les espaces de soins de longue durée (*long-term care*). Son travail met en évidence l'impact de l'espace d'habitation sur la personne et souligne son importance accrue pour des individus particulièrement vulnérables, notamment en raison des effets du vieillissement. Comme en atteste le choix des études recensées, cette synthèse se restreint aux études portant sur le sens du chez-soi du point de vue de l'expérience de la personne : les 23 études analysées se situent toutes en sciences sociales<sup>70</sup>, aucune ne provenant d'un champ disciplinaire de l'aménagement. Malgré tout, les conclusions de Molony sont notamment que le chez-soi est identifié à la fois comme lieu (*place*) physique et existentiel et comme processus. Le contrôle et la maîtrise du lieu de vie, l'image du refuge, l'espace des relations interpersonnelles et de l'identité individuelle sont les principales métaphores identifiées et par rapport auxquelles elle associe l'expérience du chez-soi à une dynamique personne-lieu cyclique se développant en relation avec le temps, l'espace, les gens, les activités et les significations. Deux des trois recommandations formulées quant aux qualités que devraient présenter les milieux de vie spécialisés pour aînés concernent l'environnement physique et spatial de la personne, et insistent sur le rôle des pratiques sociales dans le rapport à soi-même et à autrui caractéristique de l'intimité : ces lieux devraient fournir un refuge donnant un sentiment de pouvoir dans les relations humaines (*empowering refuge of relationship*) et un environnement propice au maintien de l'identité (*nurturing environment for the continuity of identity*)<sup>71</sup>. Bien que les applications concrètes relatives aux recommandations formulées demeurent générales et abstraites<sup>72</sup>, Molony pointe la nécessité de recherches ultérieures sur les modes d'existence du chez-soi et les interventions favorisant le sentiment du chez-soi (*at-homeness*) dans un nouvel environnement d'habitation.

L'une des rares recherches sur les espaces d'habitation spécialisés destinés aux plus âgés, issue du domaine de l'architecture, a été effectuée dans le cadre de la thèse doctorale d'Andersson (2011a) intitulée *Architecture and the Ageing : On the Interaction between Frail Older People and the Built Environment*. Cette étude porte sur les interactions des plus âgés avec les espaces d'habitation spécialisés et se concentre spécifiquement sur le cadre bâti et ses caractères. Cette recherche puise ses données dans les propositions de projets soumis à des concours d'architecture pour la réalisation d'établissements d'hébergement pour personnes âgées

---

<sup>69</sup> Noblit, G.W., et Hares, R.D. (1988). *Meta-ethnography : Synthesizing qualitative studies*. Newbury Park, CA: Sage.

<sup>70</sup> Les recherches recensées appartiennent aux disciplines des sciences infirmières, de l'ergothérapie, de la sociologie, des sciences sociales, de la gérontologie, de la géographie gérontologique, de la gérontologie sociale et de la santé publique (Molony, 2010).

<sup>71</sup> La troisième recommandation ne porte pas sur l'espace de vie mais l'environnement humain. Pour information, il s'agit de fournir un support de transition pendant la période nécessaire à l'acceptation de nouvelles conditions de vie (*transitional support for reconciling life changes*) (Molony, 2010, p.305).

<sup>72</sup> "The therapeutic environment would maintain boundaries, facilitate meaningful engagement, sustain important relationships, and continue or create routines and ritual. The physical environment would incorporate spaces that foster belonging, familiarity, navigation, and mastery. Opportunities would be provided to truly be a part of the environment, through activity, relationship, participation, and/or investment into some small piece of physical, social, or existential space." (pp. 305-306)

dépendantes (EHPAD) suédois. Dans ce travail, Andersson aborde l'architecture comme le résultat d'un processus de design (*design process*) et cherche à définir l'architecture la plus appropriée pour les personnes âgées et dépendantes. Le sens du chez-soi (*sense of home*) est l'une des notions utilisées dans l'évaluation des projets, comme référence à un environnement d'habitation idéal. Si le caractère conceptuel de la notion de chez-soi est largement développé dans les sections initiales de l'étude – notamment quant à sa signification en référence à des modèles culturels suédois –, sa définition opérationnelle se limite à une ambiance architecturale résidentielle – opposée à l'ambiance institutionnelle – composée essentiellement du choix du mobilier, des matériaux et des objets. La notion de perception fonde les prémisses de la recherche d'Andersson, l'espace perçu consistant selon ses explications en un troisième type d'espace architectural – l'espace intérieur, l'espace extérieur et l'espace perçu (Andersson, 2011b) – impliqué dans les interactions de la personne avec l'environnement bâti. Il utilise cette idée pour introduire la notion de « transspatialité »<sup>73</sup> (*transspatiality*) qui transcende les limites entre l'architecture intérieure et extérieure, et inversement. La transspatialité est un élément central des conclusions de l'étude, quant à l'impact sur l'expérience d'habitation, des limites – absentes ou présentes – dans les espaces de vie des aînés dépendants, mais aussi la capacité de transcender les différents types d'espaces, architecturaux, bâtis et naturels. Andersson (2011) qualifie le phénomène de perception de l'espace architectural d'interaction la plus intime entre l'être humain et l'architecture; cette situation provient selon lui de ce qu'elle implique un processus mental d'interprétation, effectué individuellement par chaque personne entrant dans un espace architectural particulier<sup>74</sup>, mais qui s'appuie sur une construction culturelle préalable. Il insiste sur le rôle crucial du concepteur spatial dans la création d'espaces et de la signification donnée aux environnements créés qui seront interprétés par les futurs usagers.

Il est enfin relevé que l'organisation spatiale ainsi que l'ambiance caractéristiques des milieux institutionnels forcent certains types de relations sociales et nuisent à la possibilité d'intimité (Caouette, 2005). Comme le relève Raymond (2013) à la suite de Cohen (1991) et Marsden (2005), des moyens concrets sont proposés pour favoriser davantage d'intimité dans ces espaces d'habitation spécialisés. Il s'agirait notamment de privilégier l'offre de chambres individuelles et d'aires de rencontres pour petits groupes (Cohen et Weisman, 1991; Regnier, 2002; Salon, 2006), d'éviter l'ouverture directe d'espaces d'intimité sur des espaces de sociabilité et une trop grande proximité entre ces sous-espaces (Salon, 2006), et de planifier des espaces de transition qui agissent comme des filtres entre les chambres et les aires communes.

L'identification du lieu de vie au chez-soi est l'une des stratégies privilégiées pour favoriser une humanisation de l'espace d'habitation. L'humanisation de l'espace de vie est une approche qui veut concilier l'apport des environnements traditionnels du « modèle médical » donnant la priorité aux soins de santé, avec le

---

<sup>73</sup> “*Transspatiality is the emblematic feature of existence: ‘(...) the plurality of events that transspatiality generates (...) space and time (...) is the essence of existence’* (Barbaras, 2000, p.58)” (Andersson, 2011, p.60).

<sup>74</sup> “*This perceived space describes the most intimate interaction between the human being and architecture since this implies an interpretative mental process that is performed individually by each person who enters a particular architectural space.*” (Andersson, 2011, p.60)

plus récent « modèle social » de soin (Hyde, Perez et Reed, 2008); celui-ci est caractérisé par l'importance au moins égale accordée aux critères de qualité de vie tels que l'autonomie et la privacité, ceci dans des espaces de vie davantage identifiables au mode d'habitation résidentiel (Polivka et Salmon, 2008). Des théories telles que celles guidant le développement d'espaces du soin holistique – par exemple les approches du *Healing Environments* et du *Planetree* – visent l'objectif de considérer la personne dans son intégralité et de la replacer au centre des préoccupations du soin (Greene, 1994; Marcus et Sarkissian, 1986; Patel, 2006; Rosenfeld et Chapman, 2008).

### **2.5.5 Troisième volet du questionnaire spécifique : sur la relation entre sens et structure de l'espace d'habitation spécialisé**

La revue des connaissances sur le phénomène d'habitation des aînés met en évidence la nécessité de poursuivre les investigations visant à approfondir la compréhension du système spatial favorisant l'intime, non seulement dans la maison, mais plus encore dans les espaces de vie spécialement destinés à l'hébergement des plus âgés. Le troisième questionnaire spécifique énoncé précédemment se formule comme suit :

**Que peut-on apprendre d'une mise en vis-à-vis de l'espace générique de l'établissement d'habitation spécialisé pour les plus âgés au Québec, avec le modèle du système spatial inscrivant concrètement les pratiques et conventions sociales favorisant l'intime dans l'espace domestique ?**

.....



## **CHAPITRE 3** [Considérations théoriques, épistémologiques et méthodologiques]

### **Investigation à partir du seuil, dispositif de l'intime dans l'espace domestique**

*Le chapitre 3 dresse un portrait des considérations théoriques, épistémologiques et méthodologiques de la thèse. Après l'énoncé de l'hypothèse de travail qui propose de comprendre le système de seuils de l'espace domestique comme un dispositif spatial en faveur de l'intime (cf. section 3.1), la posture de recherche fondée par une perspective humaniste caractérisant l'approche anthropique distinctive à la discipline du design d'intérieur est exposée (cf. section 3.2). Par la suite, un cadrage théorique situe les études du sens de l'espace architecturé et explique le positionnement épistémologique poststructuraliste et l'approche sémiotique qui balisent la compréhension des mécanismes générateurs de sens de l'espace architecturé (cf. section 3.3). C'est ensuite un portrait des espaces de vie spécialisés pour aînés qui est proposé (cf. section 3.4), qui justifie le choix du cas limite du CHSLD comme modèle spatial ultimement soumis à l'épreuve du modèle de compréhension. En conclusion (cf. section 3.5), les étapes de l'investigation sont reprises et mises en lien à l'outillage méthodologique spécifique utilisé dans chaque chapitre.*

.....

#### **3.1 Énoncé de l'hypothèse de travail**

Cette recherche s'interroge sur la maison, sur son sens et sa spatialité particulière. Elle vise à comprendre comment cette dernière peut aider à la conception d'espaces d'habitation spécialisés pour aînés, afin que ceux-ci soient plus à même de favoriser la reconnaissance d'un chez-soi. Des considérations essentielles sont à retenir de l'état des connaissances exposé. D'abord, que l'intimité – ou l'« intime » dont la définition conceptuelle contient un potentiel d'élargissement plus important – est une composante comportant une forte influence sur l'identification du sens du chez-soi dans l'espace domestique, en ayant une correspondance à la fois dans les pratiques sociales et dans le dispositif spatial propres à la maison. Un apport conséquent à la compréhension du rapport entre espace domestique et valeurs de l'habitation est attribuable à des études menées dans une perspective sociohistorique (notamment par Eleb, 1985; Eleb et Debarre, 1995, [1989] 1999; Rybczynski, 1989) ; elles montrent que la singularité microsociale de la maison favorisant l'intime est inscrite dans le système distributif de l'espace domestique. Il ressort toutefois de la revue de littérature que l'articulation entre ces deux composantes de l'intime – les pratiques sociales et le dispositif spatial – demande à être approfondie.

Face à ces constatations, la présente recherche vise à contribuer à la compréhension du sens du chez-soi et de sa spatialisation dans la maison. La posture privilégiée est d'aborder l'étude de l'espace domestique à l'aide de la thématique du seuil et de sa transcription concrète dans le système spatial de la maison.

**L'hypothèse de travail à tester par l'étude du corpus sélectionné est que l'espace domestique peut être interprété selon un système de seuils qui instaure un « dispositif spatial en faveur de l'intime », c'est à dire un système qui concrétise la dynamique de la plus grande intériorité en l'inscrivant matériellement dans l'espace architecturé.**

Dans les deux sections suivantes, le positionnement théorique et épistémologique de la thèse est exposé, d'abord en lien à l'approche humaniste de l'espace architecturé, puis en la situant face aux théories sur le sens de l'environnement bâti et de l'espace architecturé.

### **3.2 Posture humaniste de l'étude de l'espace architecturé**

La thèse investigate le sens de l'espace domestique à partir du thème du seuil et de la valorisation de l'intime, et positionne l'usage comme fondement de la conception architecturale. Ce faisant, elle privilégie une acception humaniste de l'espace architecturé, approche anthropique caractéristique du champs disciplinaire du design d'intérieur. Cette approche consiste en une spécificité de ce domaine d'activité et de connaissance, au sens où l'entend Robert Prost (2014); elle en situe la perspective propre qui est celle de l'occupant de l'espace.

Dans l'histoire des idées, la notion d'humanisme comporte une définition ambiguë. Pour positionner l'approche favorisée dans cette recherche, un entendement particulier de l'humanisme est ici présenté, basé sur une littérature philosophique dont il est issu. Deux modes de pensée principaux sont retenus: l'humanisme pour lequel l'homme est la valeur de référence à la compréhension du monde, et l'humanisme pour lequel l'être humain est caractérisé par sa valeur intrinsèque et porte en lui un monde de complexité.

L'anthropocentrisme marque la première lecture de l'humanisme; l'être humain y est compris comme un être supérieur aux autres composants du monde, vivants et non-vivants. Cette conception nous est parvenue à travers l'héritage du principe d'*humanistas* des Romains, tenant pour établie la supériorité de l'homme sur tous les autres êtres (Arendt, 1972). Cette attitude est parente à l'idéal cartésien formulé beaucoup plus tard, concevant l'homme « comme maître et possesseur de la nature » et instaurant les bases de l'humanisme moderne et technologique (Clair, 1989, p. 335)<sup>75</sup>. Différents penseurs ont contribué à l'alimentation de cette conception : depuis une « déification de l'homme » à la période romantique –

---

<sup>75</sup> André Clair est professeur émérite d'éthique et d'histoire de la philosophie moderne à l'Université de Rennes-I.

observable chez Hugo dans sa « religion de l'Humanité », chez Comte avec sa Religion positiviste et chez Tolstoï et sa Bible de l'Humanité (Margolin, 1989)<sup>76</sup> – à la théorie de Sartre prenant l'homme « comme fin et comme valeur supérieures » (Sartre, 1946, p. 90).

La seconde acception de l'humanisme vise la compréhension de l'être humain dans son essence et son existence. C'est l'infinie complexité de l'homme qui intéresse ici les penseurs. Cette perspective s'illustre par la question anthropologique de l' « être » que pose Augustin et qui réfère directement au problème d'une essence humaine – si elle existe en tant que telle, et si sa réponse est accessible à l'être humain – dans une volonté de cerner ce qui fait l' « humanité » (Arendt, 1983). Les théories avancées se rapportent fréquemment à une construction duale de l'humain : alors que Pascal affirme que l'homme se compose de deux natures opposées, l'âme et le corps (Pascal, 1669)<sup>77</sup>, Rousseau observe le déchirement humain entre les domaines de l'intime et du social (Arendt, 1983). Pensé comme être d'intériorité et de subjectivité, Étienne Borne écrit que l'homme est « objet dans le monde et sujet pour lui-même » (Serfaty-Garzon, 1991, p. 61), entraînant un « paradoxe fondamental de la condition humaine »<sup>78</sup>.

À partir de ces deux modes de penser l'humanisme<sup>79</sup> – une compréhension égocentrée de l'humain et l'inhérence de sa complexité – une interprétation humaniste de l'approche de la conception de l'espace architecturé est développée. Cet exercice donne lieu à une considération « éthique » de la personne habitante considérée comme l' « étant ». Celle-ci, constituée en fin ultime de l'environnement architecturé, est placée au centre des considérations de la pensée du bâti, comme acteur principal, sens et motif de l'espace. Une considération primordiale quant à la compréhension de l'individu habitant dans toute sa complexité marque donc l'approche favorisée.

Les principes retenus de ces théories quant au concept d'humanisme sont issus de la double perspective de l'être humain comme valeur de référence et comme valeur intrinsèque. Alors que la première appréhension positionne l'être humain comme centre symbolique du monde et comme être essentiellement supérieur, la présente recherche considère que, dans une perspective spatiale, la personne habitante doit être comprise au centre de « son » monde. Cette proposition qui peut paraître de prime abord polémique prend tout son sens dans le chez-soi : ce lieu est l'espace égocentré par excellence, de par sa nature tournée vers l'en-soi de l'habitant (Fournier, 2008 ; Lévinas, 1961). L'habitation s'y développe selon un fonctionnement semblable à la perception de l'enfant centré sur lui-même – le mode du « moi, Ici, Maintenant » (Moles, 1976 ; Moles et al., 1998) –, dans l'expérience de l'intimité la plus grande (Serfaty-Garzon, 2003b).

---

<sup>76</sup> Jean-Claude Margolin est professeur de philosophie et directeur du Département de philosophie et histoire de l'humanisme au Centre d'études supérieures de la Renaissance, à Tours.

<sup>77</sup> Définition de l'« âme » tirée du dictionnaire *Le nouveau petit Robert* (1996, p. 69).

<sup>78</sup> Citation extraite de l'*Encyclopédie Universalis*, p. 21.

<sup>79</sup> Bien qu'ayant connaissance de l'existence d'un discours actuel et pertinent de la critique de l'humanisme, cette perspective post-humaniste n'est pas traitée ici parce que jugée extérieure au questionnement de la thèse.



La présente thèse adopte cette posture caractéristique de la pensée en design d'intérieur, concevant la personne de l'habitant – figure générique de tous les occupants de l'espace à concevoir –, comme centrale et source du déploiement de son environnement bâti (LaSalle, 2015). Dans cette étude, la considération de la complexité inhérente à la personne va de pair avec ce constat : le chez-soi constitue en lui-même un monde, le monde rassemblé de celui qui l'habite, son « espace heureux » (Bachelard, [1957] 2004). D'où l'importance d'aborder l'être humain, spécifiquement en lien avec le chez-soi, dans son caractère habitant.

### 3.3 Vers un approfondissement du sens de l'espace domestique

#### 3.3.1 Sur les théories du sens de l'architecture

Le présent questionnement sur le sens de l'espace architectural s'inscrit dans la lignée des approches cherchant à interpréter l'environnement bâti, sa signification et sa valeur. Une généalogie succincte de théories qui, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cherchent à éclairer le sens de l'architecture est formulée et permet de contextualiser les choix effectués dans cette thèse.

Il apparaît que cette question du sens de l'architecture a d'abord été traitée à travers une approche de l'esthétique de l'architecture, cherchant à approfondir son sens notamment à partir de son expression plastique. L'une des premières formulations théoriques du sens de l'architecture a été formulée par l'historien de l'art Heinrich Wölfflin, dans son essai sur la perception des formes architecturales intitulé *Prolégomènes à une psychologie de l'architecture* ([1886] 2005). La perspective qu'il y développe fait appel à des connaissances issues de l'histoire de l'art et de l'architecture, mais aussi de la philosophie, la psychologie et la physiologie. L'un des intérêts notoires de cet essai est qu'il propose une théorie sur la réception de la forme spatiale et architecturale à travers son pouvoir d'évocation, notamment en relation avec la structure générale de la personne comme référence et siège de réception de l'esthétique architectonique. L'essentiel de la démonstration de Wölfflin s'articule autour du rapport de l'être humain à l'architecture à travers une explication de la perception sensible et de sa symbolique. Il démontre ainsi l'existence d'une correspondance historique entre l'architecture et le corps humain.

« C'est avec étonnement que l'on remarque, en parcourant l'histoire, combien l'architecture a copié partout l'idéal de l'homme dans sa forme corporelle et dans son mouvement corporel, et comment les grands peintres eux-mêmes ont créé pour leurs figures une architecture appropriée. Où les formes des bâtiments, dans les tableaux de Rubens, n'expriment-elles pas la vie qui transparaît dans ses corps? » (Wölfflin, [1886] 2005, p. 59)

Il affirme la nécessité de dépasser une lecture qui limiterait cette correspondance aux considérations physiologiques et à la perception sensible de l'être humain : « Nous avons reconnu jusque là que l'homme, par sa structure générale, était la référence en matière d'architecture, rappelle-t-il. Élargissons encore ce principe :

un style architectural traduit l'attitude et les gestes des hommes de son époque<sup>80</sup>. » Aussi Wölfflin défend-il la nécessité d'une base psychologique à la conception d'une architecture signifiante. Il souhaite le développement d'une psychologie qui permettrait à l'histoire de l'art de ramener le particulier des manifestations formelles à des lois générales; une psychologie de l'art, écrit-il, qui serait fondée sur l'impression issue d'un sentiment collectif – populaire –, producteur des proportions et des formes de l'architecture. Son texte se conclut par un retour sur ce rapport de correspondance entre le phénomène humain et l'architecture. Une architecture signifiante, soutient le théoricien, ne naît pas de la volonté d'individus, mais du sentiment collectif. Tout comme le vêtement, affirme-t-il, l'architecture est l'expression des comportements particuliers à un peuple et à une époque; elle en est la transposition.

La pensée de Wölfflin permet d'introduire au vaste champ théorique impliqué dans l'étude des relations de sens entre la personne et l'espace architectural. Un autre théoricien de l'histoire de l'art, Erwin Panofsky, a élaboré une méthode ayant pour objectif d'approfondir le sens de l'œuvre artistique d'abord, mais aussi celui de l'architecture et de son espace. Dans *L'histoire de la théorie des proportions humaines, conçue comme un miroir de l'histoire des styles* (1921), Panofsky développe un thème qui oriente la compréhension de la production artistique à partir du concept de « forme symbolique » d'Ernst Cassirer – dans une anticipation, à plusieurs égards, des méthodes « structuralistes » qui seront élaborées une cinquantaine d'années plus tard (Panofsky, [1955] 1969). Pour Cassirer, la forme symbolique désigne « toute énergie de l'esprit par laquelle une signification spirituelle est attachée à un signe sensible concret et intimement appropriée à ce signe »<sup>81</sup>; le philosophe vise une « compréhension du monde »<sup>82</sup>, par une « critique de la culture »<sup>83</sup>. Le recours que Panofsky fait de ce concept, explicitement repris dans l'essai *La perspective comme forme symbolique* (Panofsky, 1975), se distingue toutefois de celle de Cassirer en privilégiant une volonté de compréhension de la signification, à travers une enquête historique, aux dépens de l'activité créatrice envisagée dans une perspective phénoménologique (Rieber, 2008).

Dans *L'œuvre d'art et ses significations* ([1955] 1969), l'iconologie que Panofsky développe se conçoit comme une méthode d'enquête sur la signification d'une œuvre – qu'elle soit rattachée au domaine artistique ou architectural –, par une lecture à différents niveaux, organiquement reliés. Ils progressent depuis une

---

<sup>80</sup> Souligné par Wölfflin.

<sup>81</sup> E. Cassirer, *Begriff der symbolischen Form im Aufbau der Geisteswissenschaften, Vorträge der Bibliothek Warburg, 1921-22*. Cité par P. Quillet, Ernst Cassirer, Paris, Ellipses, 2001, p. 13. Traduit en français : *La Philosophie des formes symboliques*, 3 tomes, Paris, Éditions de Minuit, 1972.

<sup>82</sup> P. Osmo, "Vie et culture dans la pensée d'Ernst Cassirer", De Marbourg à New York. *L'itinéraire philosophique*, Paris, Editions du Cerf, 1990, sous la dr. de J. Seidengart, p. 177. Trouvé dans Rieber (2008).

<sup>83</sup> L'expression "critique de la culture" est tirée de l'« Avant-propos » du volume I de la *Philosophie des formes symboliques*, Paris, Editions de Minuit, 1972, t. I, p. 20. Trouvé dans Rieber (2008).

description pré-iconographique des composantes factuelles et expressives, vers une analyse iconographique cernant les significations liées à l'entendement et aux conventions, pour en arriver à une interprétation iconologique de l'univers des valeurs symboliques visant la compréhension de la signification intrinsèque du contenu de l'œuvre. Par son approche iconologique, Panofsky prône une interprétation de la signification de l'œuvre passant par la compréhension de son contenu appréhendé à travers plusieurs niveaux de sens; grâce à la perspective temporelle qu'elle apporte à la lecture en y intégrant les dimensions culturelles et historiques du contexte de sa production, l'approche proposée par Panofsky permet d'ancrer la lecture de l'œuvre dans son contexte de production. Cet aspect de la méthode iconologique présente pour nous un intérêt dans cette préoccupation de chercher à appréhender l'œuvre à travers différents registres de sens, impliquant la planification de l'espace domestique et son usage dans le contexte sociohistorique qui lui est propre. Appréhendé comme objet historique et culturel par l'acte d'interprétation, l'architecture et son espace deviennent le support narratif d'une époque.

Corrélativement à ces approches théoriques du sens de l'architecture formulées par Wölfflin et Panofsky, l'idée que l'espace architecturé n'est pas qu'une production artistique individuelle se développe; dans ses formes, dans son style, dans l'organisation et la définition de ses espaces, il est le produit d'une culture et ce qu'elle porte comme valeurs, symboles, traditions, coutumes. L'histoire de l'art, en ce sens, a contribué à alimenter un débat sur le sens de l'environnement bâti qui s'ouvre à la complexité et à la pluridimensionnalité des lectures envisagées, notamment celle de son usage. Les écrits de Wölfflin annoncent les préoccupations propres aux recherches qui, dans une certaine cohérence de visées avec les approches issues des théories de l'art, ont eu par la suite pour objectif de développer une compréhension du sens de l'environnement bâti, en étudiant la relation entre l'être humain, ses comportements – et par là ses pratiques sociales – et l'environnement bâti. Dans cette perspective, la question de la signification de l'architecture comme environnement bâti a été traitée par une variété de champs de savoir, comprenant les domaines de la psychologie, de la sociologie, de l'anthropologie, de la géographie, de l'architecture et du design, mais aussi de la philosophie, de l'histoire culturelle, de la linguistique, de la logique et de la critique littéraire.

Dans les années 1960, la recherche adoptant la perspective d'étude des relations personne-environnement (*Man-Environment Relations* [MER]) – aussi nommée approche comportementale – a subi d'importantes avancées. L'une des intentions principales exprimées par les chercheurs est d'injecter dans la conception de l'environnement bâti les connaissances issues des disciplines des sciences humaines. Un corps de connaissance conséquent sur la signification issue de ces relations personne-environnement a été développé depuis, notamment en ce qui a trait au plan microsociologique des relations interpersonnelles. Ces études, qui s'inscrivent dans la logique empirique des sciences sociales depuis l'observation et l'analyse de faits, ont produit des connaissances essentielles à la compréhension du sens de l'environnement bâti appréhendé depuis la question des pratiques sociales.

Selon l'ouvrage *Meaning and Behaviour in the Built Environment* édité par Broadbent et al. (1980), les approches des études portant sur le sens de l'environnement bâti se répartissent historiquement entre deux courants de pensée, distincts par leurs visées, leurs stratégies et la définition de la relation entre l'objet et le sujet de la connaissance :

« *One gives precedence to the recording of facts, the other concentrates on their interpretation. One aims at prediction, the other at understanding. One assumes an unchanging relationship between the subject and the object of knowledge, the other relates the "objectivity" of the object to the "position" or frame of reference within which the subject operates.* » (Broadbent et Llorens, 1980, p. xi)

Pour Broadbent et Llorens, la première de ces approches s'inscrit dans le courant paradigmatique des sciences sociales : fondé sur l'observation empirique de faits et développant une connaissance dans un souci de prédictibilité du phénomène étudié. C'est à ce courant que se rattachent par exemple des recherches à caractère anthropologique et ethnographique faisant figure de références telles que celles menées par Amos Rapoport sur le langage culturel de la maison, l'architecture vernaculaire et traditionnelle – *Pour une anthropologie de la maison* (1972) et ses textes ultérieurs<sup>84</sup> ; par Serge Chermayeff et Christopher Alexander sur les valeurs et pratiques sociales en lien avec le cadre architecturé – *Intimité et vie communautaire : vers un nouvel humanisme architectural* (1972); par Alexander sur les patrons de conception (*patterns*) et les types spatiaux culturels – *A pattern language : towns, buildings, construction* (1977); par Edward T. Hall sur la perception sensorielle de l'espace, culturellement orientée – *La dimension cachée* (1971); par la sociologue et psychosociologue Perla Serfaty-Garzon sur l'expérience de la maison et sa signification comme chez-soi dans différents contextes.

La présente recherche se rattache à la seconde tradition qu'identifient Broadbent et Llorens. Elle procède depuis une interprétation des faits avec pour objectif la compréhension du phénomène à l'étude. Cette tradition correspond quant à elle aux recherches de type sémiotique, inspirées par le paradigme structuraliste. Les recherches à situer dans cette perspective sont notamment celles produites en sémiotique de l'espace et de l'architecture; citons à titre d'exemples les travaux d'Alain Rénier sur l'espace, l'architecture et le sens tel que *Nature et lecture de l'espace architectural. Essai de définition de l'espace architectural et étude de son système de lecture* (1979); dans sa lignée, les écrits d'Albert Levy tels que *La distribution de l'espace monastique, préfiguration de la distribution domestique moderne* (1989); et plus récemment les recherches de Pierre Boudon, notamment *L'architecture des lieux, Sémantique de l'édification et du territoire* (2013).

---

<sup>84</sup> Notamment *House Form and Culture* (1969), *The Meaning of the Built Environment. A nonverbal Communication Approach* (1982), *Anthropology, Meaning and the Built Environment* (1997), *Culture, architecture et design* ([2000] 2003).

### 3.3.2 Perspective épistémologique : la structure signifiante de l'espace domestique

La perspective adoptée dans cette thèse s'inscrit dans le courant structuraliste qui en oriente le cadre théorique large. Elle fournit ce que Paillé et Mucchielli (2005, pp. 48-49) désignent comme la « posture » ou la toile de fond de l'interprétation pratiquée.

Le paradigme structuraliste trouve ses origines dans les explorations qu'effectue Ferdinand de Saussure sur la nature du langage, exposées dans l'ouvrage posthume *Le cours de linguistique générale* ([1916] 2005) à l'aide duquel il établit les bases d'une sémiologie générale, définie comme l'étude de « la vie des signes au sein de la vie sociale »<sup>85</sup>. La théorie générale des signes qu'il propose positionne les bases de la sémiologie. Celle-ci présente le signe linguistique comme une « entité psychique à deux faces » : les deux caractères primordiaux du concept et de l'image acoustique qui le représentent, respectivement signifié et signifiant, unis par un lien arbitraire. À cette paire, explique Broadbent (1978), s'ajoute le référent, objet tangible qui incarne le signe. Selon Pierre Pellegrino (1994b, pp. 3-4), la sémiologie s'occupe des signes qui comprennent « tout ce qui est instrument pour arriver à un but », de même que des systèmes de signes qui guident les actions humaines, dans ce qu'ils ont de distincts ; autrement dit, « tout ce qui dans l'apparence donne à voir et à interpréter une consistance : les mythes et les rites, les coutumes, les modes, les styles, notamment ».

Claude Lévi-Strauss est l'un des premiers à s'inspirer des principes structuralistes de la linguistique pour les appliquer au champ de l'étude ethnologique. Dans ce contexte, le structuralisme cherche à expliquer un phénomène – l'organisation d'une société, les mythes – à partir de la place qu'il occupe dans un système, suivant des lois d'association et de dissociation, supposées immuables. C'est par l'étude des formes d'une expression manifeste qu'est alors accessible un contenu, une symbolique :

« Si l'activité inconsciente de l'esprit consiste à imposer des formes à un contenu, et si ces formes sont fondamentalement les mêmes pour tous les esprits, anciens et modernes, primitifs et civilisés, comme l'étude de la fonction symbolique, il faut et il suffit d'atteindre la structure inconsciente, sous-jacente à chaque institution et à chaque coutume, pour obtenir un principe d'interprétation valide pour d'autres institutions et d'autres coutumes. » (Lévi-Strauss, 1958, p. 93)

À la question de la position du bâti en regard des trois entités essentielles du signe – le signifié, le signifiant, le référent – Broadbent (1980) répond qu'il peut potentiellement se situer dans chacune d'elles, selon les circonstances. Tout bâtiment existant peut être « référent » : un objet physique, qu'il est possible de toucher, de visiter. Le bâtiment porteur de signification est « signifiant », par exemple la cathédrale pour la foi chrétienne. Il peut encore être « signifié » lorsque s'appuyant sur le type ou l'idée préalable au bâtiment – par exemple la hutte comme archétype de la maison que toute personne porte en soi (Rykwert, [1972] 1976) – ou encore lorsqu'exprimé à l'aide de supports textuels et graphiques divers. Or, il apparaît dans la linguistique

---

<sup>85</sup> Ferdinand de Saussure ([1915] 1972), *Cours de linguistique générale*, Réédition Payot, Paris; cité par Pierre Pellegrino (1994), *Formes architecturales, formes urbaines*, Éditions Anthropos, Genève, p.3.

de Saussure, que la signification ne réside pas tant dans le signe lui-même – peu importe le registre dans lequel il est positionné – que dans les interrelations que les signes distincts entretiennent entre eux (Groat et Wang, 2002). Pensons par exemple que ce qui permet d'identifier une lettre provient de ses différences en regard des autres lettres; de la même manière, ce qui singularise une forme bâtie est identifié en comparaison des formes correspondant à des bâtiments d'autres types dont elle diffère. Parce qu'elle procède depuis une mise en relation comparative entre les signes (ou les types), l'approche structuraliste donne accès à la connaissance des différences sur lesquelles s'appuient la signification des entités distinctes. C'est en ce sens que doit être comprise la posture privilégiée dans cette thèse :

« (...) la posture est l'ensemble des éléments d'ordre théorique (dans son sens large) entourant la situation d'enquête et mis à contribution à des degrés divers en vue de la délimitation, de l'examen et de la conceptualisation de l'objet d'analyse. La posture est une position détenue par un chercheur ou par une équipe de chercheurs en lien avec un projet de compréhension d'une situation. » p.48 C'est une position qui concerne « qui je suis » d'un point de vue théorique large dans le cadre de la recherche; à différencier de l'attitude qui est une disposition qui relève du « comment » : « comment je vais approcher, appréhender, traiter les données de l'enquête ». (Paillé et Mucchielli, 2005, pp. 48-49)

Se différenciant du sens restreint de « méthode » ayant alimenté les fondements de disciplines telles que la linguistique, l'ethnologie ou la sociologie, l'approche de la présente investigation s'inscrit davantage dans le courant « poststructuralisme » qui remet en question un compréhension strictement autoréférentielle des systèmes de signe. Notre posture est plutôt à situer dans ce que Foucault ([1994]; 2001a, p. 609) présente comme un « second structuralisme » – ou un structuralisme généralisé –, n'appartenant plus exclusivement aux spécialistes des précédents champs de connaissances. Foucault la décrit comme une activité théorique par laquelle on tente de définir les rapports existant entre des composantes issues de notre culture, ou encore entre des domaines théoriques et pratiques, dans « un diagnostic de ce qu'est aujourd'hui ». Tel serait l'enjeu déterminant de ce structuralisme : faire émerger des relations servant la compréhension du monde contemporain. Lorsqu'elle est appliquée à l'élaboration d'une explication historique, Groat et Wang (2002) précisent que la stratégie poststructuraliste ne procède pas selon un regard transculturel sur les réalités systémiques : c'est à l'intérieur d'un même champ culturel – dans le contexte de la thèse, il s'agit de la culture occidentale et plus précisément bourgeoise – que sont puisés les matériaux produits de cette culture – issus du domaine des arts, de la littérature, des sciences, des mentalités, du politique – qui servent à l'évaluation du phénomène à l'étude. L'enjeu de cette stratégie est donc de faire apparaître un système de relation immanent, implicite pour les individus y oeuvrant, mais dont la formulation conduit à une lecture du sens de la réalité appréhendée. En abordant la thématique du seuil comme conjoncture du social et du spatial dans la maison, en cherchant à saisir la singularité de l'inscription matérielle de la régulation des pratiques sociales qui y prennent place, c'est de ce « regard structuraliste » que cette thèse est teintée.

### 3.3.3 Regard sémiotique sur le seuil et registre de l'espace d'usage

La question du sens de l'architecture et de son espace envisagé à travers la lunette sémiotique – terme introduit par le philosophe Charles Sanders Peirce, contemporain de Saussure – émerge vers la fin des années 1950, lorsque survient une « crise générale de la signification » remettant en question le *Style International*, et que se dessine un intérêt pour des approches alternatives sensibles aux particularités locales, régionales et historiques (Jencks, 1980). Car si l'architecture des décennies précédentes se présente comme le produit d'une réflexion axée sur la raison, le langage et l'esthétique du bâtiment qui se sont vus réinventés dans le rapport entre forme et fonction, il demeure que nombre de projets emblématiques de la modernité architecturale ont été critiqués pour le peu d'attention que leur conception a porté au sens de l'espace architecturé et à sa dimension culturelle<sup>86</sup>.

Selon Pierre Pellegrino (2000, p. 93), l'approche sémiotique appliquée à l'espace architectural a pour objectif « de saisir les modes d'existence, d'organisation et de manifestation par lesquels les formes se rapportent les unes aux autres, produisent du sens et prennent valeur ». Elle s'appuie sur un processus large impliquant, par-delà la recherche des mécanismes générateurs de sens que sont les signes et leur paraître (leurs manifestations), les processus qui précèdent la manifestation et qui permettent de comprendre sa production et sa reproduction, son mode d'existence et d'organisation (Pellegrino, 2000). C'est ce système de signification qui est l'objet général de cette sémiotique.

L'espace est donc susceptible d'une sémiotique en ce qu'il est le produit et le théâtre de relations qui impliquent l'être humain, privilégiant une conception anthropique et humaniste de l'espace. L'approche sémiotique conçoit l'espace comme le lieu d'une occupation; il est le contenant des lieux de l'action et la relation entre ces lieux de l'action (Pellegrino, 1994b). Les êtres humains, leurs actions et l'espace qui les contient sont impliqués dans un jeu ininterrompu de correspondance, de communication et d'interactions, et sont intrinsèquement liés les uns des autres. Miroir de la culture, l'espace est à la fois le produit de l'homme et le moteur de ses actions, quelles qu'elles soient :

« La culture de l'espace humain a des spécificités qui s'expriment par des découpages et des marquages dans le territoire comme dans l'architecture, dans les paysages comme dans la peinture, dans les objets quotidiens comme dans le design industriel, dans l'habitat comme dans le plan urbain. Ces dimensions de l'espace humain se superposent et s'enchaînent selon des mécanismes signifiants autant qu'opérants la dérivation des signes et l'enchâssement des pratiques dans une synthèse spatiale. La synthèse spatiale s'interpose dans un jeu d'espaces entre la forme contenue et la forme exprimée, jeu de voilements et de dévoilements; l'espace, qui est relation avant d'être quantité, s'insinue entre expression et contenus et ce d'autant plus largement qu'il peut être lui-même expression. Voilements et dévoilements présentent des manières d'être que la culture d'une société reconnaît comme des formes de distinction, de style ou d'étiquette, des présentations de soi ou d'urbanité. » (Pellegrino, 1994a, p. 14)

---

<sup>86</sup> Cette idée s'inscrit en cohérence avec les critiques de la Modernité architecturale et de la volonté de développement d'un Style international.

Si l'architecture<sup>87</sup> présente un défi singulier pour la sémiotique, selon Umberto Eco (1980), c'est que la plupart des objets architecturaux ne sont pas conçus comme possibilité de communication, mais pour répondre à une fonction. Or, la sémiotique doit avoir pour objectif de rassembler ces visées en offrant une contextualisation culturelle qui permette de penser la fonction en relation à la communication – « *to interpret functions as having something to do with communication* » (Eco, 1980, p. 12). Dans cette idée, envisager la fonction sémiotique de l'architecture consiste à découvrir d'autres types de fonctionnalités. La définition succincte de la sémiotique que formule Eco : « la science des systèmes des signes reconnus », est illustrée dans le texte *Function and Sign : The Semiotics of Architecture* (1980), dans lequel il explique que l'architecture est communément expérimentée comme communication, sans que cette expérience soit pour autant reconnue à ce titre. Eco utilise l'exemple de la caverne, ancêtre de l'architecture, et sa découverte hypothétique par un homme de l'Âge de pierre pour expliciter sa pensée :

*« Sheltered from the wind and rain, he examines the cave that shelters him, by daylight or by the light of a fire (we will assume he has already discovered fire). He notes the amplitude of the vault, and understands this as the limit of an outside space, which is (with its wind and rain) cut off, and as the beginning of an inside space, which is likely to evoke in him some unclear nostalgia for the womb, imbue him with feelings of protection, and appear still imprecise and ambiguous to him, seen under a play of shadow and light. Once the storm is over, he might leave the cave and reconsider it from the outside: there he would note the entry-way as 'hole that permits the passage to the inside', and the entrance would recall to his mind the image of the inside: entrance hole, covering vault, walls (or continuous wall of rock) surrounding a space within. Thus an "idea of cave" takes shape, which is useful at least as a mnemonic device, enabling him to think of the cave later on as a possible objective in case of rain; but it also enables him to recognize in another cave the same possibility of shelter found in the first one. At the second cave he tries, the idea of that cave is soon replaced by the idea of cave tout court – a model, a type, something that does not exist concretely but on the basis of which he can recognize a certain context of phenomena as "cave". »* (Eco, 1980, pp. 12-13)

Dans cet exemple, le modèle de la caverne a fonction de communication à travers l'identification de caractères qui constituent un dispositif mnémorique : l'abri composé d'un espace intérieur qui protège des intempéries qui font rage à l'extérieur, le trou intégré à la masse de la montagne, l'ouverture qui en ménage un accès et qui représente l'intérieur, définissent le concept de caverne par des codes que l'homme a identifiés et qu'il est à même de reconnaître lorsqu'il croise une nouvelle caverne. Pour Eco, il y a là communication de l'homme à lui-même – une codification individuelle – qui peut potentiellement devenir interindividuelle à partir du moment où le modèle de la caverne et sa fonction possible sont communiqués par cet homme à ses congénères, signifiés à l'aide de signes graphiques. Le code architectural initial aura alors généré un code iconique et la caverne initiale aura atteint le statut d'objet de communication (Eco, 1980).

Dans sa définition de la spatialité architecturale, Albert Levy (2008) formule l'hypothèse que, posé comme structure signifiante, l'espace architectural doit être envisagé comme langage, du point de vue de son sens. Cette supposition implique deux postulats : « (i) l'espace n'a pas besoin d'être parlé pour signifier, il

---

<sup>87</sup> L'architecture est ici entendue par Eco dans son sens élargi comme « (...) any type of design producing three-dimensional constructions destined to permit the fulfillment of some function connected with life in society, (...) the construction of contexts that have social functions and symbolic connotations (...) » (Eco, 1980, pp. 11-12).



signifie directement; (ii) l'espace signifie autre chose que lui-même, autre chose que sa matérialité physique ». Il en arrive à la définition de l'espace architectural comme espace complexe, « défini comme une structure polysémique et polymorphique constituée de plusieurs registres de sens corrélés à divers registres d'espace », acception par laquelle il rejoint Alain Renier qui considérait qu'une « sémiotique de l'espace ne prend son sens qu'en indiquant sur quel espace elle opère » (Renier, 1981).

L'espace d'usage est l'un des cinq registres<sup>88</sup> spatiaux qu'identifie Levy; chacun des registres réfère selon lui à un niveau de sens distinct, en étant composé d'un plan de l'expression et d'un plan du contenu, interdépendants et qui forment un système. Prolongeant la définition du registre de l'espace d'usage, Pellegrino (1994a) soutient que l'habitat est un mode de communication singulier, dont la complexité résulte « d'une spécialisation dans l'assignation des usages et des relations à des positions spatiales définies ». Selon l'architecte chercheur en sémiotique de l'espace architecturé, l'espace de l'habitation en est un « d'interaction, de concentration ou de dispersion, vécu soit comme modèle explicite de la structure des relations sociales, de façons plus ou moins illusoire, soit dans l'indifférence sans conscience, comme structure sous-jacente. » C'est notamment à titre de procès de communication – « faire savoir et faire valoir ») – que Pellegrino traite la signification du découpage de l'espace.

La présente thèse opère dans le registre de l'espace d'usage, catégorie sémiotique de l'espace qui selon les explications d'Albert Levy : « porte sur les rapports entre espace et pratiques sociales. Il renvoie aux usages organisés selon des typologies distributives particulières, consacrées par le temps (par exemple pour l'habitat, rapports entre espace domestique/type de famille). Il résulte de l'opération de "distribution" » (Levy, 2008, p. 5); ce qu'en architecture on nomme aussi la partition du plan.

L'espace dont il est question est celui de l'« espace englobé », « lieu de vie sociale et un instrument d'usage », qu'Alain Renier (1982) oppose à son enveloppe ou au « solide d'englobement de l'espace ». L'espace englobé est celui qui doit être l'objet d'étude, lorsque le questionnement porte sur l'usage et les pratiques signifiantes qu'il héberge : « La conception architecturale est concernée par la délimitation de l'espace résultant d'une segmentation de l'étendue, mais aussi par une qualification complémentaire de cet espace pour en constituer un lieu de vie sociale et un instrument d'usage ». La notion de distribution spatiale part de l'idée d'une répartition de l'espace selon l'usage auquel il est destiné et porte conséquemment un rôle social. Pour Albert Levy (1989), « la notion de distribution domestique renvoie directement à la famille et à son histoire : une correspondance étroite est établie dès le départ entre une certaine conception de l'organisation familiale et la structure de l'espace qu'elle exploite. »

---

<sup>88</sup> En complément de l'espace d'usage, les autres registres identifiés par Levy sont : l'espace urbain, l'espace esthétique-symbolique, l'espace bioclimatique et l'espace tectonico-plastique.

Dans leur ouvrage sur *La représentation de l'espace chez l'enfant*, Piaget et Inhelder ([1947] 1981) répartissent la perception intuitive des relations entre les espaces à travers des « rapports topologiques ». Ces rapports constituent les perceptions initiales qui, tout en précédant celles de la constance des formes et des grandeurs, sont essentielles à la représentation spatiale. Les rapports topologiques élémentaires sont au nombre de cinq. Il s'agit : (1) du « voisinage » qui, en congruence avec la théorie de la Gestalt, réfère à la « proximité » d'éléments perçus dans un même champ; (2) de la « séparation » qui consiste à dissocier ou fournir un moyen de distinguer l'un de l'autre deux éléments voisins mais ségrégés; (3) de l'« ordre » qui s'établit entre des éléments qui sont voisins et séparés dont la distribution forme une succession spatiale; et (4) de l'« entourage » – ou d'enveloppement – qui porte sur la position relative d'un élément inséré dans une suite ordonnée. Dans un entourage à trois dimensions, la position d'éléments placés « entre » d'autres éléments occasionne ce que Piaget et Inhelder nomment un rapport d'« intériorité ». Enfin, les auteurs identifient (5) le rapport de « continuité » pour décrire l'ensemble des cas où un champ perceptif constitue un champ spatial continu. La perception de continuité n'exclut pas le changement, et se modifie par l'évolution des rapports de voisinage et de séparation.

Ce mode d'appréhension de l'espace formulé par Piaget et Inhelder intervient dans la planification et l'organisation de l'espace architectural<sup>89</sup>. Dans ce contexte, Bilodeau et al. (1997) proposent d'élargir le sens de la topologie pour englober les relations qu'établissent certaines prépositions (devant, derrière, sur, sous, entre, proche, vers, etc.) ou certains adverbes et locutions adverbiales (haut, bas, à gauche, à droite, loin, près, « à côté », etc.). Comme le rappellent ces auteurs, les rapports topologiques établissent une hiérarchisation de la valeur des espaces et de leurs composantes, et permettent le développement de différentes significations. C'est ce qu'exprime par exemple Gaston Bachelard ([1957] 2004) alors qu'il interprète la signification du grenier en relation à sa position en hauteur, et celle de la cave en profondeur. Dans l'espace architecturé, la planification des relations topologiques en regard de la valeur qui est accordée à l'espace et à ses différentes régions a une incidence concrète puisqu'elles conditionnent la perception, les déplacements et l'usage qui y prendront place. Dans le contexte de cette recherche, le système spatial de la maison est abordé depuis la perception d'un espace propre à chacun – l'*Umwelt*, le territoire premier du soi à partir duquel existe et est contrôlé le rapport à autrui –, qui se déploie ensuite dans la topologie architecturale.

---

<sup>89</sup> Il est nécessaire de distinguer les modes de représentation de l'espace dans leur sens de techniques graphiques – qui désignent les modes de visualisation graphiques correspondant à des standards techniques – de la représentation de l'espace dont traitent Piaget et Inhelder ([1947] 1981), fondée sur les mécanismes perceptifs et qui portent sur la compréhension qu'une personne développe de l'espace.

### 3.4 Portrait des espaces de vie spécialisés pour aînés

Cette section du chapitre 3 a pour objectif de démontrer la pertinence du cas choisi pour l'analyse finale de l'investigation : l'espace d'habitation spécialisé destinés aux plus âgés de notre société. Nous proposons ici une typologie de ces espaces d'habitation spécialisés pour aînés, qui oriente et justifie le choix spécifique du cas retenu et ultérieurement éprouvé : celui du Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) québécois.

#### 3.4.1 Genèse des espaces de vie spécialisés

La réalisation du portrait typologique des espaces de vie spécialisés que les sociétés ont créés pour les personnes âgées s'organise en deux temps : tout d'abord, par la présentation des types « historiques » s'échelonnant de la fin du Moyen Âge à l'ère industrielle<sup>90</sup>; puis d'une typologie « contemporaine » dont les premières manifestations, existant encore à ce jour, sont observables depuis le début des années 1950. Quelques explications quant à l'exercice de classification effectué s'imposent d'abord.

##### Genèse historique

Le point de départ de la recension des espaces de vie pour les aînés se situe au moment où il est fait mention, dans des textes officiels de l'époque, d'une intention de fournir au groupe spécifique des « vieillards »<sup>91</sup> un espace de vie<sup>92</sup>. Le premier type considéré est présenté comme une pré-spécialisation, car bien que son espace ne soit pas encore spécialisé pour les plus vieux, une intention les vise précisément. Dans les types ultérieurs toutefois, l'espace en lui-même aura des caractères proprement adressés au groupe des plus âgés ou des « retraités ».

L'apparition d'espaces de vie spécialisés pour les aînés survient alors que, pour une société et ses dirigeants, la vieillesse commence à être un problème social (Bois, 2002). Certains caractères historiquement structurants sont relevés à l'origine de ces mouvements de création d'espaces spécifiquement voués aux vieillards : Jean-Pierre Bois (1994, 2002) souligne notamment le lien observable entre les cycles de croissance démographique et les manifestations d'une exclusion des plus âgés en Europe. Comme l'indique l'historien,

---

<sup>90</sup> Nous précisons que la partie « historique » réfère essentiellement à la situation européenne. La recension de la littérature sur le sujet nous a amenée à constater la pauvreté des sources sur la question dans le contexte nord-américain. D'autre part, nous avançons l'idée que la situation canadienne étaient à l'époque sensiblement semblable à celle de l'Europe, en nous appuyant sur l'idée qu'« en colonisant le Canada, la France y transplante ses institutions; la pratique médicale essentiellement tributaire de la médecine européenne » (Lessard, 1989).

<sup>91</sup> Terme utilisé autant pour désigner les hommes que les femmes, nous l'utilisons spécifiquement dans la partie traitant des typologies historiques.

<sup>92</sup> Fait intéressant à souligner : les limites extrêmes de la vie n'ont pas tant changé à travers le temps et se sont toujours situées entre 90 et 100 ans, avec une perception que la première vieillesse débute vers 60 ans, et la grande vieillesse à compter de 80 ans (Bois, 1994). C'est la question démographique du nombre de personnes d'un âge avancé qui fait émerger, à travers l'histoire, la problématique de la « personne âgée », pas son âge comme tel (Bois, 2002).

l'identification des vieillards survient alors que leur proportion démographique augmente<sup>93</sup> (Bois, 1994) – que s'accroît par le fait même la partie de la population des inactifs et des improductifs à charge de la société – qui fait émerger la question des « personnes âgées » comme problématique sociale. S'en suit d'une part la nécessité plus ou moins prononcée de créer des espaces de vie spécialisés pour les plus âgés, et d'autre part la production de perceptions sociales ou d'images répandues dans les mentalités d'une époque – pas nécessairement réalistes (Ariès, 1983) – stigmatisant la population des plus âgés.

### **Paramètres de classification**

La structure typologique présentée se distingue des classifications traditionnelles communément fondées sur le mode de gestion ou le degré de dépendance des résidents. Les paramètres retenus dans la détermination et l'organisation de la typologie sont tout d'abord relatifs à la typomorphologie de l'espace architecturé : ils touchent à la composition globale du bâti, à l'organisation des espaces intérieurs et aux caractères de matérialité de ces environnements. Le mode de vie des résidents en ces lieux est le critère suivant; les qualités de l'existence de la personne, du point de vue de son expérience vécue (densité de l'habitation, qualités et caractéristiques des aires individuelles, perméabilité au monde extérieur), et la manière dont les résidents y sont considérés – quant au statut qui leur y est accordé (tel patient, bénéficiaire, locataire, pensionnaire, client). Enfin les liens avec la spécialité et la vocation spatiale sont évalués. Ces divers types sont succinctement placés dans leur contexte d'apparition socio-historique et sont expliqués relativement aux motifs qui portent les résidents à les privilégier au détriment des autres milieux d'habitation spécialisés. Les délimitations entre les types présentés ne sont pas strictes; elles doivent au contraire être perçues comme flexibles et permettant certaines marges d'interprétation selon les cas particuliers. Le portrait typologique présenté n'aspire pas à dresser un inventaire exhaustif des typologies d'habitat pour personnes âgées; il est plutôt balisé par l'intention de traiter de ces espaces spécialisés du point de vue de leur formulation architecturale, en lien avec leurs modes de fonctionnement spatial et les modes de vie qu'ils sous-tendent.

### **Terminologie choisie et limites de la présentation typologique**

La terminologie dont il est fait usage dans l'exercice typologique réfère à la vocation et la spécialisation du lieu, de même qu'à ses caractères dominants, notamment corrélatifs au mode de vie des résidents. La classification n'est pas fondée sur les appellations habituelles des établissements voués au logement des aînés. Ces modèles de référence ont toutefois servi à tester l'organisation typologique, et sont quelques fois cités en exemple, à titre d'illustration des différents types. Le mode de gestion – public, privé, subventionné – n'a pas non plus influé sur la classification présentée.

---

<sup>93</sup> Voir notamment Bois (1994) à ce sujet.

La présentation de l'organisation typologique s'organise en deux temps. Tout d'abord, les typologies historiques sont présentées; elles illustrent l'intérêt de jauger, avec le recul que permet le temps, l'émergence de ces espaces de vie dans leur contexte historique et sociologique. Les descriptions architecturales fournies dans cette première partie s'avèrent limitées, relativement à la pauvreté des informations disponibles spécifiquement sur ces milieux spécialisés. Il est surtout fait mention des espaces de vie spécialisés dans le contexte européen, notamment français, car la documentation qui en traite est plus nombreuse et plus riche que celle portant sur le contexte nord-américain. Dans la seconde partie abordant l'époque contemporaine, la description des caractères spatiaux et du mode d'existence dans les espaces d'habitation spécialisés est davantage développée; dans ce contexte, les références théoriques cèdent le pas aux observations concrètes de ces milieux d'habitation.

### **3.4.2 Typologie historique**

L'espace historique imparti à la vieillesse nécessiteuse<sup>94</sup> est liée à la perception des sociétés de l'époque (Bois, 2002). À travers les trois types qui sont présentés selon la chronologie de leur apparition – les espaces de l'hospitalité charitable, les espaces de retraite de la bienfaisance et les espaces du soin spécialisé –, la vieille personne commence par se confondre dans la masse des indigents et des improductifs – des « fainéants » dirait Bois (2002) – de la société, pour progressivement sortir de l'abstraction et être perçue à travers des caractères distincts, liés à l'âge avancé des gens et au statut de « retraité ».

#### **Type I : Les espaces de l'hospitalité charitable ou la pré-spécialisation**

Les espaces de l'hospitalité charitable comprennent toutes les structures vouées à l'accueil des indigents et des « sans-abri », jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. S'il en est traité ici, c'est parce qu'à l'époque le vieillard nécessiteux se confond dans le groupe tragique des pauvres (Bois, 1994) qui englobe les malades, les infirmes, les orphelins, de même que les voyageurs de passage. Puisque l'hôpital, l'hospice ou l'hôtel Dieu – dont la fonction hospitalière est placée sous la gouverne du clergé (Cabal, 2001) – se spécialise alors dans l'accueil des miséreux, ces espaces peuvent logiquement être considérés comme s'adressant aux vieilles personnes.

Ces espaces d'hospitalité prennent différentes formes à travers le temps. À l'origine, ils ont l'allure de chapelles, d'églises ou d'oratoires qui servent de lieu de culte en plus d'espace de soin (Binet, 1996) – « repos des âmes et repos des corps » (Cabal, 2001, p. 30). Les gens y sont logés dans une vaste salle dont Cabal (2001) nous fournit l'ensemble de la description qui suit : « dépourvue de cloisons, elle emprunte souvent sa forme et son ornementation aux églises (...) ; un autel y est dressé pour les offices religieux » (Cabal, 2001, pp. 30-31). Cabal (2001) nous indique encore que le lieu est faiblement éclairé par des fenêtres hautes, qui fournissent aussi une aération « sans courants d'air ». L'espace volumineux est difficile à chauffer. Puisque la

---

<sup>94</sup> Il s'avère que les individus âgés qui sont accueillis dans ces espaces « spécialisés », notamment dans le contexte historique traité ici, sont ceux se trouvant dans une situation de vulnérabilité importante (Bois, 2002).

présence de cheminées y est exceptionnelle, des *braseros* sont quelques fois installés; pour conserver la chaleur, on entasse les gens à plusieurs dans les lits et on utilise des rideaux d'alcôve. Les représentations de ces espaces nous montrent les gens partageant des lits à plusieurs – originellement, ils reposaient sur des paillasses –, qui s'alignent parallèlement le long des murs extérieurs. L'alimentation et la toilette se déroulent à même le lit. En quelques rares cas, il y a présence de latrines ou de « chambres de nécessité ».

Les premières mentions d'une préoccupation quant au logement spécifique des vieillards dans le besoin, et de leur conséquente prise en charge spatiale, remontent au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est à compter de ce moment que commencent à exister les premiers établissements auxquels il est clairement imparti d'héberger les personnes les plus âgées. Des hôpitaux sont alors chargés d'accueillir spécialement les vieillards, différenciés au sein des nécessiteux en fonction de leur âge. Ainsi, en 1528, le Sénat de Venise inclut dans un décret catégorisant les indigents de la ville que « les pauvres "âgés et impotents" doivent être "retirés dans les hôpitaux" » (Bois, 2002, p.17). Les premiers espaces de vie spécifiquement dédiés aux aînés, d'après leur caractère de vieillesse, apparaissent peu après.

## **Type 2 : Les espaces de retraite de la bienfaisance**

Les espaces de retraite de la bienfaisance instaurent une première différenciation officielle entre l'espace de l'hôpital et les espaces de vie spécialisés pour les personnes âgées; dans les faits toutefois, les salles des hôpitaux sont encore largement occupées par les vieillards (Cabal, 2001). L'hôpital subit ses premières réformes à l'époque et se médicalise à mesure que la fonction soignante se développe (Cabal, 2001). C'est aussi l'époque de l'invention de l'assistance publique

L'exemple éloquent de ce premier type d'espace spécialisé est l'Hôtel des Invalides de Paris, dont le plan est arrêté en 1670<sup>95</sup>. Il s'agit d'un projet de Louis XIV visant à « ordonner la rentrée, sous forme de fondations dans un hôtel unique, des charges assumées par les monastères dans tout le royaume » (Dimier, 1909), la charge dont il est ici question étant celle des anciens combattants invalides. Sous Louis XIV, ce nouveau type d'individu « retraité » reçoit un traitement privilégié : il bénéficie des premières manifestations du secours de l'État à ses employés, non seulement par l'hébergement et les soins élémentaires, mais encore par un soutien financier octroyé sous forme de rente (Bois, 2002).

Le « premier hospice de vieillards en France » (Bois, 1989) est un magnifique hôtel, affirme Dimier, qui fait longtemps la fierté de Paris et exprime l'expression de la valeur accordée aux anciens combattants : « Tu vois de la valeur, tu vois l'auguste asile », dit le gouverneur Lefort à l'Empereur de Russie Pierre le Grand, qui visite les Invalides en 1717 (Dimier, 1909, p.18). L'espace y est à la fois majestueux, confortable et pratique –

---

<sup>95</sup> Selon les explications de Dimier (1909, p.10), les travaux de l'Hôtel des Invalides planifiés par l'architecte Libéral Bruant, débutent le 30 novembre 1671 ; en 1676 les Invalides y emménagent.

« dans le sens d'un enfermement bien conçu » (Bois, 1989, p. 117) – et conjugue les fonctions d'« hôtel-couvent-caserne » (Bois, 1989, p. 116). Dans la lignée de l'hôpital-palais de l'âge classique (Cabal, 2001, p. 42), il a ses cours, ses églises et ses jardins. Les illustrations montrent son espace délimité par des murs et des fossés qui disent la réclusion dont font l'objet les anciens soldats. Ses intérieurs comprennent quatre réfectoires (Dimier, 1909) et une pension autour de la cour<sup>96</sup>. La vie que mènent les 4000 pensionnaires se compare à celle des casernes ou des monastères. Une partie du bâtiment, l'hôpital, est spécifiquement dédiée au soin des grands blessés. L'Église des soldats, dite aussi « chœur des pensionnaires », est destinée au culte et aux offices quotidiens de ces derniers. Les anciens soldats y sont bien nourris et bien soignés (Bois, 1989), mais aussi mis au travail.

Le projet des Invalides est en effet l'instrument d'une politique développant le vaste dessein de la réinsertion sociale des anciens soldats désœuvrés. La masse de ceux-ci rejoignait auparavant les rangs des mendiants et des « malfaisants » qui pullulaient dans le Royaume de France et créaient un climat d'insécurité (Bois, 2002; 1984). La volonté de remettre à l'ouvrage les oisifs s'intègre à la vocation des espaces de vie spécialisés de l'époque. À l'Hôtel de Invalides, des programmes d'activités modulent le mode de vie de l'endroit : « Divisés en compagnies, les soldats travaillent dans des ateliers de confection d'uniformes, de cordonnerie, de tapisserie et d'enluminure (...) »<sup>97</sup>.

L'amalgame de la bienfaisance et de la réclusion des asociaux ou anormaux de l'époque, et l'identification du vieillard miséreux à cette catégorie sociale, s'observe partout à travers l'Europe. En 1681, un espace particulier est dédié à 400 vieilles femmes à Amsterdam – la *Deanery Home for Old Women*, plus tard l'*Amstelhof* puis l'Hermitage d'Amsterdam – dont les critères d'admission sont : avoir au minimum 50 ans, être membre de l'Église depuis au moins 10 ans et résidante de la ville depuis au moins 15 ans<sup>98</sup>. Les femmes y partagent une petite chambre à quatre ou six, et y mangent dans un réfectoire. Malgré quelques rares exemples, les espaces de vie spécialisés pour les plus âgés dans le besoin demeurent encore longtemps des hospices, dont le fonctionnement et l'architecture se confondent avec ceux des hôpitaux.

### **Type 3 : Les espaces du soin spécialisé**

On assiste au début du XIX<sup>e</sup> siècle à une médicalisation hospitalière accrue et à une montée des préoccupations sanitaires; dans ce contexte, santé et hygiène sociale s'entremêlent. L'« hygiène ne qualifie plus la santé (du grec *hygieion*, « santé ») mais l'ensemble des dispositifs et des savoirs favorisant son entretien », explique (Vigarello, [1982] 1999). Cette situation s'accompagne d'une seconde spécialisation historique de l'espace de vie spécialisé imparté aux plus vieux : elle est caractérisée par le soin spécifique, inhérent à la

---

<sup>96</sup> Les descriptions des espaces intérieurs ont été en partie tirées des informations contenues sur le site Internet de l'Hôtel des Invalides à l'adresse : <http://www.invalides.org/historique.html>

<sup>97</sup> Citation tirée du site Internet de l'Hôtel des Invalides à l'adresse : <http://www.invalides.org/historique.html>

<sup>98</sup> Source : [http://www.hermitage.nl/en/hermitage\\_amsterdam/geschiedenis\\_van\\_het\\_gebouw.htm](http://www.hermitage.nl/en/hermitage_amsterdam/geschiedenis_van_het_gebouw.htm)

catégorisation toujours plus détaillée du « malade », et parmi ceux-ci du vieillard. On tente alors de séparer, officiellement toujours (Cabal, 2001), les aînés des malades. Le pouvoir de l'État devient plus marqué et prend le relai des œuvres de bienfaisance; dans ce mouvement, l'Assistance publique de Paris prend forme en 1849. Dans l'organisation du système hospitalier existent dorénavant des clients payants – les « vrais malades » que l'on associe à l'espace de l'« hôpital » – et d'autre part les « assistés », bénéficiaires du secours social qui se voient desservis par l'espace de l'« hospice » (Cabal, 2001, p. 89). Parmi eux, se trouvent les vieillards démunis.

La revue des documents<sup>99</sup> traitant de l'hospice de l'époque permet de conclure que son espace diffère peu de celui de l'hôpital, c'est pourquoi les caractères décrits ici sont essentiellement ceux de l'espace hospitalier de l'époque. La prise en charge demeure collective, mais dans les salles communes, les gens sont classés selon les pathologies et les type de patients – notamment hommes, femmes, blessés, invalides, contagieux, phtisiques (Cabal, 2001, p. 104). Le tournant qu'imposent les découpages scientifiques conduit à une individualisation progressive du malade et de ses symptômes. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on prône le lit individuel « hygiénique » souvent boxé à l'intérieur d'une salle commune aux dimensions limitées qui dispose du « confort moderne » : « régulièrement aérée et correctement chauffée », cette salle commune bénéficie de l'éclairage naturel (Cabal, 2001, p. 109). Probablement sous l'influence de la découverte de la bacille de Koch en 1883 et des connaissances sur la transmission de la tuberculose, on porte attention à l'étude des circulations jusqu'au lit des patients et des différents circuits (salles et propres, notamment) structurant les espaces de soin (Cabal, 2001, p. 104). Il est d'autre part fait mention de réfectoires, donc de l'existence d'espaces communautaires différenciés des espaces individualisés des lits, dans les hospices au XIX<sup>e</sup> siècle (Cabal, 2001). Le peu de documentation disponible sur la question, dans la période qui s'étend ensuite jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, donne à penser que la formule des espaces spécialisés pour la population des nécessiteux plus âgés est demeurée relativement inchangée.

Dans une perspective historique et sociologique, le passage vers l'ère industrielle est marqué par une rupture des rapports entre les générations et par une attitude de rejet des plus jeunes envers leurs aînés (Bois, 1994). Simone de Beauvoir (1970) souligne la transformation de l'Europe, son influence sur les conditions de vie des vieillards et sur les idées de la société sur la vieillesse. Alors que « le logement matérialise l'unité de la famille » (Chombart de Lauwe, 1959, p.30), on assiste à un éclatement de la structure traditionnelle de cette dernière. Les jeunes générations migrent vers les villes pour trouver du travail; la solitude et la pauvreté des plus vieux s'accroissent en région rurale (De Beauvoir, 1970). À l'ère de la technique et de la machine, l'importance des anciens, autrefois dépositaires d'un savoir à transmettre, n'est plus valorisée (Bois, 1994).

---

<sup>99</sup> Nous avons trouvé très peu de documentation traitant distinctement de la question des hospices de l'époque. Au mieux, une mention en est faite dans les ouvrages traitant de l'histoire des hôpitaux ou de l'histoire de la vieillesse.



## Synthèse des types historiques

La pertinence de traiter d'une typologie historique repose sur les observations qu'il est possible d'effectuer quant aux interrelations entre les conditions sociohistoriques de l'époque et la création des espaces de vie spécialisés pour les personnes âgées. L'hôpital du XVIII<sup>e</sup> siècle – qui se confond avec les espaces de vie spécialisés pour les plus âgés de l'époque – est décrit par Foucault (1979) comme un « fragment d'espace fermé sur soi, lieu d'internement des hommes et des maladies, architecture solennelle mais maladroite qui multiplie le mal à l'intérieur sans empêcher qu'il se diffuse à l'extérieur ». De fait, les différents types d'espaces étudiés révèlent tous leur caractère de lieu d'enfermement, instaurant des barrières entre la population en général et les plus âgés. La typologie historique réalisée permet encore de constater ce qui suit.

Au Moyen Âge, les gens ne connaissent pas l'année de leur naissance et ne tiennent donc pas le compte de leur âge (Bois, 2002; 1994). Les espaces de l'hospitalité charitable (type 1) apparaissent donc à une époque où l'âge n'existe pas et où le pouvoir s'obtient par la force physique (Bois, 1994); le vieillard démuné y est considéré comme un pauvre et un faible. La charité s'organise sous la gouverne des communautés religieuses et le secours qu'on apporte vise prioritairement le soin de l'âme. L'espace qui est imparti aux vieux démunés a pour objectif de regrouper en un même lieu la masse des indigents, les retirant ainsi de l'espace social. Les espaces de retraite de la bienfaisance (type 2) réunissent les vieux désœuvrés qui ont par le passé été productifs, au service de l'armée; cet état leur octroie une certaine respectabilité. Pour éviter qu'ils ne se joignent à la masse des brigands et des mendiants qui insécurisent la société de l'époque (Bois, 1994), ils sont occupés et remis à l'ouvrage, repris sous le contrôle d'instances publiques qui prennent la relève des organismes religieux. Les soins qu'on leur porte s'adressent maintenant à leurs corps en plus de leur âme, car le contrôle religieux perdure dans ces lieux (Faure, 1982). Enfin, les espaces du soin spécialisé (type 3) sont caractérisés par un souci hygiéniste – à la fois corporel et moral, mais encore public et social (Foucault, 1979) –, qui marque l'époque. Maintenant classifié parmi les malades, les vieux ont leurs propres hospices. Là, c'est essentiellement le corps qui est logé dans ces espaces identifiables à l'hôpital, mais relevant de l'assistance publique.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on reconnaît en France que « le recours à l'hospice est une sorte d'emprisonnement » (Dehan, 2007, p. 25); il faudra toutefois attendre jusqu'en 1975 avant que ne débute l'humanisation des hospices de France, dont la modernisation ne sera achevée que vers la fin des années 1990 (Dehan, 2007). Cet exercice typologique historique permet de constater les fondements sur lesquels se sont organisés les espaces de vie spécialisés pour les aînés que l'on connaît aujourd'hui. Ceux-ci sont en effet tributaires de leurs précédents typologiques, notamment à travers leur architecture et l'organisation spatio-temporelle qui les caractérisent, le mode de vie qui y est possible, la conception de l'assistance qui y est prônée, la perception collective de ces établissements et leur tendance à la ségrégation sociale.

### 3.4.3 Typologie contemporaine

On assiste à ce jour à une multiplication des formules d'espaces de vie spécialisés pour les aînés. Cette émergence, qui s'accroît progressivement depuis les années 1950<sup>100</sup>, est caractérisée par la pluralité des solutions spatiales contemporaines qui tendent à se diversifier toujours davantage. Certaines informations peuvent éclairer ce phénomène : outre la modification de la structure familiale traditionnelle (Beauvoir, 1970), l'actuelle hausse démographique des plus âgés, qui prévoit que ce groupe d'âge progressera encore de manière significative pendant les deux prochaines décennies (Bélanger, Martel et Caron-Malenfant, 2005), explique l'augmentation de la demande en logement spécialement adaptés.

Une préoccupation quant à la qualité de vie des plus vieux se manifeste un peu partout en Occident depuis une cinquantaine d'années. Le rapport de Pierre Laroque de 1962, en France, donne la priorité au maintien à domicile : « La vieillesse ne doit pas être exclusion, passivité, dépendance, mais elle devient active, intégrée, autonome. » (Dehan, 2007, p. 25). La Société d'habitation du Québec (SHQ) se voit, dès sa création en 1967, « confier le mandat de construire les premiers centres d'accueil pour personnes âgées »; la solution proposée prend la forme des habitations à loyer modique (HLM) pour aînés qui est aussitôt adoptée (Ducharme, 2006; Truchon et Bouchard, 2008). Malgré tout, le Québec de la fin des années 1980 offre peu de formules d'habitation spécifiquement pensées pour les plus âgés (Bélanger et Bilodeau, 1985; Grandmaison, 1989; Tremblay, 1984). De 1960 jusqu'aux années 1980, le gouvernement du Québec construit des « centres d'accueil pour aînés » et acquiert la majorité des établissements spécialisés pour les plus âgés, pour la plupart autrefois propriétés des communautés religieuses. Le développement du secteur privé prend son essor au cours des années 1980 (Québec, 1993). La typologie d'espaces de vie contemporains spécialisés pour les aînés présentée ici n'est pas organisée selon la chronologie de leur apparition; elle suit plutôt une extension progressive des aires de l'emprise individuelle de la personne dans son environnement de vie.

#### **Type 4<sup>101</sup> : Les espaces du soin prolongé**

Ce type d'espace de vie conserve une grande partie des caractères des typologies historiques, notamment dans son expression et sa forme architecturées massives identifiables aux établissements institutionnels. Il se présente le plus souvent comme un vaste bâtiment de plusieurs étages, organisé en différentes ailes ou services spécialisés. Cet espace se situe dans la continuité de l'hôpital et peut être compris comme l'un de ses sous-espaces spécialisés. Si l'enveloppe extérieure – par sa forme globale, sa composition et ses matériaux notamment – demeure marquée par les signes des environnements hospitaliers, l'environnement intérieur fait l'objet d'une réflexion quant à une humanisation de son caractère (Dehan, 2007).

---

<sup>100</sup> Il est à noter qu'en 1950, la population des 65 ans et plus atteint 8% de la population aux États-Unis (Sheldon, 1954), seuil de perceptibilité d'un groupe social, selon Bois (1994).

<sup>101</sup> Les types contemporains sont numérotés à la suite des types historiques.

Malgré tout, l'organisation des fonctions spatiales est identifiable à celle de l'hôpital. Les espaces intérieurs, fortement médicalisés, sont essentiellement et d'abord pensés en fonction de la sécurité et de l'accomplissement des soins à prodiguer aux patients ou aux résidents (LaSalle et Poldma, 2012). Ceux-ci sont logés dans des chambres individuelles ou semi-privées (pour deux personnes) dont les espaces restreints présente une ouverture sur l'extérieur. La porte des chambres demeure généralement ouverte. Dans l'espace de la chambre individuelle se situe le lit de la personne, entouré sur trois côtés par la ruelle de lit, et jouxté par un meuble de chevet. Un rangement fermé élémentaire pour les vêtements et des surfaces limitées pour l'exposition des effets personnels (objets divers, photographies, petite télévision, etc.) sont réservés à chaque résident. Quelques fois, l'espace contient un fauteuil pouvant accueillir un visiteur; mais si une chaise roulante est nécessaire au résident, il prend la place du fauteuil du visiteur qui est évacué. Les espaces de l'hygiène personnelle sont aussi individuels ou semi-privés et se limitent à l'essentiel – lavabo et miroir, équipements sanitaires, bain ou douche – tout en étant adaptés aux personnes à mobilité réduite. La majeure partie des activités quotidiennes prennent place dans des espaces communs, selon un horaire strict : salles polyvalentes où se prennent les repas préparés par des cuisiniers, où se déroulent les visites et où s'organisent les activités collectives (télévision, artisanat et autres.). La répartition spatiale s'articule autour des corridors le long desquels sont distribuées les chambres, et qui sont ponctués d'espaces communs. Les corridors sont aussi fréquemment utilisés par les résidents comme espace de socialisation (Poldma et Wesolkowska, 2004). Bien que des aires extérieures soient quelques fois aménagées (chaises, tables, coin gazonné), elles sont habituellement peu utilisées.

Ces espaces récupèrent les caractères de l'espace du soin spécialisé et la vieillesse y est essentiellement traitée comme une spécialité médicale à travers une surveillance constante des résidents, des soins spécialisés, notamment médicaux, et du souci marqué pour la sécurité physique. La personne prend le statut de patient; cette situation s'illustre par le calcul en nombre de « lits » de ces établissements. Se rassemblent dans la typologie du soin prolongé<sup>102</sup> : le service gériatrique en milieu hospitalier, le centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) québécois ou le *Long-term Care* étatsuniens (Perkins, Hogle, King et Cohen, 2004), les résidences privées ou semi-privées visant une clientèle atteinte de maladies dégénératives ou en perte importante d'autonomie.

Cette typologie est la principale génératrice des perceptions débilantes associées aux espaces de vie spécialisés pour la vieillesse malade (Harrigan, Raiser et Raiser, 1998). L'espace du soin prolongé regroupe les milieux spécifiquement impartis à la personne vieillissante présentant une importante dépendance, notamment due à des problèmes de santé physiques et cognitifs. Ces milieux sont rarement « choisis » par la personne; ils s'imposent comme dernier recours et sont habituellement la solution d'habitation retenue advenant une dépendance multiforme (Dehan, 2007), alliant des manifestations physiques, cognitives sociales et matérielles.

---

<sup>102</sup> Nous citons ici des exemples à titre de repère seulement.

## **Type 5 : Les espaces de l'hébergement spécialisé**

Les espaces de l'hébergement spécialisé prennent place dans un cadre bâti à l'échelle moins imposante que la typologie du soin prolongé. Le propre de cet espace de vie provient du logement de la personne vieillissante « chez » quelqu'un. Le caractère principal de ce second type repose donc sur la formule d'une offre de service de logement aux aînés contre rémunération – s'accompagnant d'un soutien à l'accomplissement d'activités quotidiennes et de l'aide aux soins personnels – dans une résidence dont l'envergure est variable<sup>103</sup>. Le résident a sa chambre privée, équipée plus ou moins comme le type précédent, et des espaces pour l'hygiène personnelle partagés à plusieurs. Il a accès à des espaces communs pour différentes activités quotidiennes qui prennent place dans un cadre identifiable à un environnement domestique « normal » : par exemple, les repas se prennent dans la cuisine où la « personne responsable » – propriétaire ou non des lieux – l'a préparé, les résidents écoutent la télévision, rassemblés dans le salon.

Cette formule rappelle le mode de fonctionnement des sociétés traditionnelles dans lesquelles le vieux parent est accueilli chez l'un de ses enfants. Les résidents de ces espaces sont davantage autonomes que ceux de la typologie du « soin prolongé » mais considèrent les avantages de tels environnements pour les services offerts et la sécurité assurée (Bergeron, 1989). Comme les différentes formules de « résidences privées », ce type existe au Québec depuis les années 1950-1960, avec une importante augmentation de l'offre de logement, en nombre et en diversité, depuis les années 1980 (Bergeron, 1989). Le logement protégé, particulièrement répandu en Grande-Bretagne<sup>104</sup> et originellement créé dans l'intention d'améliorer les conditions de logement, la qualité de vie et le bien-être des aînés (Bergeron, 1989), utilise en grande partie cette formule (Heumann et Boldy, 1982). Le modèle britannique est habituellement bien intégré dans un quartier (*neighborhood*) et ses espaces sont pensés selon les besoins propres à une clientèle à mobilité réduite, correspondant à une conception de « parcours sans obstacles » (*barrier-free design*) (Bergeron, 1989).

## **Type 6 : Les espaces de la résidence avec services**

Ce type spatial offre des cadres d'habitation d'échelle variée, depuis le petit « bloc appartement » au vaste complexe d'habitation. De même, les caractéristiques de ses espaces, quant à l'organisation, la matérialité et la vastitude des lieux, varient amplement à l'exemple de l'offre de condominiums et de logements locatifs accessibles à la population en général. Il sera donc possible de rencontrer dans ce regroupement des espaces architecturés relativement rudimentaires de même que des installations luxueuses. Ce qui distingue

---

<sup>103</sup> Source : Fonctionnement des résidences privées pour personnes âgées : Approches mises de l'avant par les administrations canadiennes, Secrétariat aux aînés, Québec, avril 2005 ([http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/AINES\\_residences\\_privées.pdf](http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/AINES_residences_privées.pdf))

<sup>104</sup> Il est à noter qu'en Grande-Bretagne, ce modèle d'habitation est sous gestion d'organismes publics ou à but non-lucratif. Nous utilisons l'exemple du logement protégé de la Grande-Bretagne pour illustrer la forme et la fonction de notre typologie et faisons volontairement abstraction du mode de gestion et d'administration de ces espaces spécialisés.

particulièrement ce regroupement d'espaces de vie spécialisés est l'importance de l'offre de service qui y est faite. Ce type est donc marqué par la rencontre entre le logement et le service; dans ce contexte, le résident est approché comme un consommateur.

Une distinction essentielle de cette typologie avec la précédente est la superficie et les fonctions spatiales de l'espace privé du résident : là où l'hébergement spécialisé limitait à la chambre l'espace individuel, les résidences avec services offrent des logements complets – bien qu'aux dimensions habituellement restreintes par rapport à un domicile privé traditionnel – incluant une ou deux chambres, une cuisine ou un coin repas, une salle de bain complète, un salon ainsi qu'un espace « seuil » d'entrée dans le logement. Dans les résidences plus luxueuses, les espaces communs – corridors, entrées, installations diverses – sont assimilables à l'espace de l'hôtel; les services offerts à la carte peuvent être variés : repas, soins d'hygiène et médicaux à domicile notamment, de même que des installations : salle de projection, bibliothèque, piscine, golf intérieur, pharmacie, service de coiffure et d'esthétique en sont quelques exemples. Les coûts d'habitation sont relatifs à la variété des services offerts, de même qu'aux installations accessibles.

Au Québec, depuis milieu des années 1980, il y a prolifération des « résidences privées pour personnes âgées » (Société d'habitation du Québec, 1993), appelées aux États-Unis *Assisted Living Residence* (Perkins et al., 2004). Au Canada et au Québec, ces espaces de vie spécialisés sont destinés aux personnes autonomes ou en perte d'autonomie, qui ne nécessitent pas une assistance constante.

### **Type 7 : Les espaces du quartier d'habitation ouvert**

Ce type se décrit comme un quartier spécifiquement développé pour la population vieillissante. Le logement est habituellement desservi par de petites maisons de plain-pied adaptées aux besoins des aînés, ou encore des logements sociaux groupés à plusieurs sur un terrain; des aires collectives, extérieures et bâties, complètent l'ensemble. En zones rurales ou urbaines, ces développements se situent à proximité des services de quartier (épicerie, pharmacie et autres) et favorisent la conservation des repères du résident. L'ouverture au milieu d'insertion caractérise cette formule d'habitation, qui est particulièrement adapté pour la personne qui réside déjà dans un certain secteur et peut demeurer dans un milieu connu. D'autre part, l'environnement extérieur et l'architecture des bâtiments visent à conserver l'aspect de la maison « normale », avec cour et végétation. Le logement comporte une et quelques fois deux chambres, en plus de la cuisine, du salon, de la salle de bain et des installations extérieures, terrasse ou jardin, variant selon le cas. La plupart des espaces intérieurs sont aménagés de manière à accueillir les personnes à mobilité réduite.

Les deux références principales pouvant illustrer ce type sont l'habitation à loyer modique (HLM) québécoise qui existe depuis le début des années 1970 (Guérin, 2008) et le village retraite aussi connu sous le nom de *Continuing Care Retirement Communities* (CCRCs) aux États-Unis (Perkins et al., 2004; Harrigan et al.,

1998). L'offre de service demeure importante dans les espaces de vie de ce type. Soins de santé et aide à la vie quotidienne sont offerts à domicile ou dans les bâtiments communs, tout comme des activités et animations communautaires. « Chacun y vit chez soi tout en bénéficiant des services d'une résidence » affirme-t-on sur le site Internet d'un village-retraite français. Par ailleurs, une revue de l'offre d'espaces de ce type, à l'international, en traite fréquemment comme d'un milieu de vacances.

### **Type 8 : Les espaces de l'habitation collaborative**

Ce qui distingue ce type des autres provient de son principe fondateur reposant sur le modèle communautaire comme mode de vie, ou du désir de « vivre ensemble »<sup>105</sup>. Ce type d'espace vise à reproduire les structures sociales des ères préindustrielles et villageoises, dans lesquelles les gens d'une même communauté s'appuient les uns sur les autres dans une commune interdépendance (Durrett, 2005; Guérin, 2008), d'après un modèle d'habitation apparu à la période médiévale : celui des béguinages (du néerlandais *begijnhof*) abritant des communautés de femmes puis d'hommes regroupés en marge de la société (van Aerschoot, Heirman, Decroon et Decroon (2001)). Le principe des béguinages européens a été récupéré vers la moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>106</sup> dans la création de milieux de vie favorisant l'entraide (Durrett, 2005). Tout d'abord constituée sur un modèle multigénérationnel, cette formule se spécialise pour en arriver à certaines communautés d'habitation regroupant uniquement des personnes vieillissantes, dont l'âge est habituellement de 50 ans et plus (Durrett, 2005).

Le processus de planification et d'organisation de l'habitation collaborative est mené de façon active par les futurs résidents qui sont aussi les gestionnaires du milieu d'habitation. Celui-ci prend forme dans différents cadres bâtis : dans la banlieue sous forme de projet de développement d'un vaste terrain vacant; dans un immeuble industriel existant reconverti et aménagé pour recevoir des logements privés et des aires communes; par l'organisation de plusieurs maisons (habituellement de 20 à 30, précise Durrett, 2005) autour d'une aire ouverte, d'installations et de bâtiments communs. Du point de vue de la planification spatiale, Charlot et Guffens (2008) font valoir la diversité des approches, certaines considérant des critères d'accessibilité universelle, d'autres non.

Les gens qui choisissent cette option sont principalement caractérisés par leur volonté de participer à une vie communautaire et d'être les décideurs quant à leur espace de vie; ils « souhaitent garder leur liberté et la maîtrise de leur quotidien » (Charlot et Guffens, 2008, p. 188). Ce type d'espace d'habitation peut être nommé de différentes manières : co-op d'habitation ou cohabitat (*cohousing*) pour aînés, habitat groupé, béguinage pour aînés. Bien que dans le présent exercice typologique, l'utilisation terminologique diffère, ce

---

<sup>105</sup> Selon Pierre Huvellé, président de l'ASBL « Fraternité Paix et Joie » qui a mis sur pied le Petit Béguinage de Lauzelle; tiré des Actes du colloque de Louvain-la-Neuve à l'occasion de l'inauguration du petit béguinage de Lauzelle.

<sup>106</sup> Notamment au Danemark, depuis 1960 (Durrett, 2005).

modèle d'espace de vie correspond bien à la définition que fournissent Valentine Charlot et Caroline Guffens<sup>107</sup> (2008, p.188) :

« Un habitat groupé<sup>108</sup> peut dès lors être défini comme un cadre de vie destiné à des personnes âgées, autogéré par ses habitants à des degrés divers, abritant en moyenne de cinq à quinze personnes dans un ensemble de lieux privatifs et collectifs, émanant d'une personne ou d'un groupe de personnes physique(s) ou morale(s), sans cadrage légal spécifiquement prévu et sans but lucratif. »

### **Type 9 : Les espaces du quartier d'habitation fermé**

La fermeture sur l'espace du quartier et la sécurisation de son périmètre sont les caractéristiques dominantes de dernier type<sup>109</sup>; on y observe notamment une multiplication des dispositifs de sécurité (murs, grilles et portails) qui en limitent l'accès (Billard, Chevalier, Madoré et Vuailat, 2011). Dans ce milieu intentionnellement ségrégué, des résidences individuelles privées – aux caractères semblables aux domiciles privés traditionnels – sont rassemblées au sein de développements spécialement impartis pour les aînés. Par delà ces caractères, une revue de l'offre permet de constater la variabilité qu'on y retrouve<sup>110</sup>; aussi, malgré certaines préconceptions, ces espaces de vie ne seraient pas que des « ghettos dorés » uniquement choisis par des individus aisés (Billard et al., 2011), qui peuvent être confondus avec les « domaines d'exception », rares, destinés à une clientèle fortunée et souvent situés à proximité de destinations touristiques prestigieuses.

Ce type d'espaces de vie spécialisé, voué spécifiquement à une population âgée, est recensé depuis les années 1960. L'exemple de Sun City, fondée par Delbert E. Webb en Arizona, réservée aux retraités, emmurée, protégée et surveillée, en est un des plus connus. Les résidents qui s'y rassemblent sont habituellement préoccupé par leur sécurité et celle de leurs biens matériels (Billard et al., 2011). Ces espaces sont nommés dans une déclinaison de termes disant quelque fois l'homogénéité sociale du lieu – *Active Adult Communities* (AACs) (Perkins et al., 2004) – mais le plus souvent la fermeture et le souci de sécurité : quartiers sécurisés ou clos, enclaves résidentielles, « *gated communities* ».

### **Synthèse des types contemporains**

L'exercice typologique réalisé a permis d'observer des comparaisons possibles avec des modèles architecturés qui peuvent servir à schématiser le fonctionnement de ces espaces et l'abord du résident dans ce contexte. Parallèlement à cela, les référents présentés ici illustrent l'extension – ou la rétention selon le point de vue emprunté – de l'aire individuelle sur laquelle la personne a une emprise.

---

<sup>107</sup> Valentine Charlot et Caroline Guffens sont administratrices de l'association « Le bien vieillir » de Liège.

<sup>108</sup> Distinguer la terminologie dans le contexte spécifique de notre classification typologique.

<sup>109</sup> Il est à noter que ce type d'espace de vie est aussi développé pour la population en général et n'est pas l'apanage des aînés.

<sup>110</sup> Citons les caractéristiques variables relevées par Billard et al., (2011) : type de résidences, mode d'occupation, niveau de vie et sociodémographique des résidents, résidence principale ou secondaire, en propriété ou en location, présence ou non d'équipements collectifs de nature variée.

Tout d'abord, la typologie du soin prolongé (type 4) – ayant l'hôpital comme modèle architectural de référence –, conçoit le résident comme un patient dont l'aire individuelle d'emprise est essentiellement limitée au lit<sup>111</sup>. Ensuite, l'espace de l'hébergement spécialisé (type 5) peut être comparé à une maison de chambre, alors que la personne vieillissante qui y réside a un statut comparable à celui du parent âgé, hébergé par ses enfants; son territoire personnel comprend alors à l'espace de sa chambre. La résidence avec service (type 6), notamment dans ses manifestations de complexe d'habitation, se rapproche de l'hôtel et de son offre de service « à la carte »; la personne y est considérée comme une cliente alors que ses aires s'étendent au logement. Ce type peut être illustré par l'idée de la ville dans le bâtiment. Le quartier ouvert (type 7), est assimilable au quartier dans la ville. Le résident a un statut d'utilisateur du quartier ou de « voisin », et possède moins d'emprise sur l'espace collectif que le regroupement suivant : il est ici participant, mais non décideur. Dans l'espace de l'habitation collaborative (type 8), la personne est considérée comme un membre de la communauté dont l'espace personnel est le logement; toutefois, apparaît ici la distinction qu'apporte la vie collaborative et qui implique que l'emprise du résident, comme membre actif de sa communauté, s'étend aux aires et au mode de vie collectif. Son modèle de référence est le village dans la ville. Enfin, dans l'espace du quartier d'habitation fermé (type 9), le résident maîtrise l'espace du cadre bâti de son habitation dans sa totalité, les extensions extérieures qui lui sont propres, ainsi que l'ensemble des installations qu'il partage avec la communauté formée, par ailleurs totalement inaccessibles à l'emprise d'intervenants externes. La représentation schématique de ce type est la ville hors la ville.

#### **3.4.4 Enjeux et défis des espaces de vie spécialisés pour aînés**

Les projets contemporains destinés à créer des espaces d'habitation pour les personnes âgées comportent plusieurs enjeux et défis. Nous traitons ici de deux principaux enjeux identifiés en lien à la typologie contemporaine réalisée – l'intégrité physique et la qualité de vie – et les développons en lien aux défis qu'ils impliquent. Le positionnement de ces enjeux et des défis contemporains est traité simultanément en lien avec les théories actuelles sur le vieillissement et dans le contexte de la société moderne occidentale vis-à-vis du vieillissement, tout spécialement relié aux espaces de vie spécialisés voués aux aînés.

##### **Premier enjeu : l'intégrité physique**

L'enjeu de l'intégrité physique de la personne vieillissante porte sur le souci de la conservation de la condition physiologique des individus et s'exprime à travers une préoccupation pour la santé et la sécurité des aînés.

---

<sup>111</sup> Cette synthèse propose une image schématique des territoires d'emprise de la personne. Cette image, forcément réductrice, ne prétend pas refléter toutes les particularités des différents types ; ainsi, bien qu'il n'en soit pas fait mention plus haut, il est connu que nombres d'institutions correspondant à la typologie du soin prolongé favorisent une emprise du résident qui se prolonge par delà la chambre aux aires de vie commune.



Dans les espaces de vie spécialisés, l'approche de la médicalisation, du soin et de la sécurisation est particulièrement développée; des études démontrent que plusieurs d'entre eux sont surmédicalisés par rapport aux besoins des résidents (Polivka et Salmon, 2008). Certains des types présentés exemplifient cette inquiétude particulière quant à l'intégrité du corps vieillissant. Dans les chartes de règlementation et de fonctionnement des diverses résidences privées, le critère de sécurité est habituellement placé en tête de liste<sup>112</sup>. Dans les espaces du soin prolongé, la vieillesse s'apparente à la grande fragilité et la planification de ces environnements implique la maîtrise de connaissances détaillées quant aux impacts physiques, cognitifs et perceptuels du vieillissement sur la personne, en grande partie afin que les dangers de chutes soient être écartés (LaSalle et Poldma, 2012; Charlot et Guffens, 2008). Plusieurs recherches insistent sur l'impact de la perception des espaces de vie, à travers la planification de la lumière et de la couleur, quant au sentiment de sécurité des plus âgés (Brawley, 1997; Mahnke, 1996; Poldma, Dastoor et Brack, 2007; Poldma et Wesolkowska, 2004). Les espaces du quartier d'habitation fermé offrent une interprétation différente du souci d'intégrité physique : celle-ci porte sur une certaine perception de la délinquance qui occasionne une attitude de « victimation » – la peur d'être agressé physiquement – et la crainte que le domicile et les biens matériels fassent l'objet d'un acte délictueux (Billard et al., 2011); cette insécurité entraîne une volonté de fermeture au monde externe perçu comme dangereux.

L'un des principaux défis lié à l'enjeu de l'intégrité physique est conséquemment de le concilier avec la qualité de vie de la personne, dans un lieu portant la signification du chez-soi.

### **Second enjeu : la qualité de vie**

La qualité de vie est le second enjeu identifié, auquel une attention croissante est portée dans les projets d'espaces de vie spécialisés contemporains pour aînés. Bien que la santé et la sécurité de la personne soient liées à la qualité de vie, et que plusieurs recoupements puissent être opérés dans les défis occasionnés par ces enjeux, – la possibilité pour l'expérience d'habitation de participer à atténuer ou prévenir la maladie et le déclin de la santé ayant été démontrée (Iwarsson et al., 2007) – la qualité de vie porte ici plus spécifiquement sur les dimensions humaines et sociales liées à l'espace de vie des aînés. Précisons que les corrélations entre l'expérience d'habitation de la personne vieillissante et sa qualité de vie ont fait l'objet d'études probantes liant notamment la perception d'un espace d'habitation signifiant (*meaningful*) à la qualité de vie (Low et Molzahn, 2007; Oswald et al., 2007).

Dans ce contexte se pose la question de la manière de vivre pour la personne – qui touche notamment aux activités, à la vie des sens et aux désirs (Dehan, 2007) – et du souci de non seulement

---

<sup>112</sup> Voir notamment le *Fonctionnement des résidences privées pour personnes âgées : Approches mises de l'avant par les administrations canadiennes*, Secrétariat aux aînés, Québec, avril 2005. Source : [http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/AINES\\_residences\\_privées.pdf](http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/AINES_residences_privées.pdf)

donner « des années à la vie, mais de la vie aux années » (Dehan, 2007, p.10, citant le docteur Sebag-Lanoë, chef de service à l'hôpital Paul-Brousse à Villejuif). Les défis posés par la qualité de vie offerte dans les espaces spécialisés pour les plus âgés sont nombreux. Trois défis essentiels sont présentés ici.

### **Premier défi : augmenter la capabilité pour favoriser les libertés**

Le concept de « l'approche par la capabilité » se comprend comme les libertés ou le pouvoir réel qu'a une personne de faire quelque chose ; cette approche se concentre sur la vie humaine dans sa globalité et s'intéresse aux possibilités réelles de choix qui s'offrent en vérité à la personne, qu'elle les retienne ou non (Sen, 2012). On comprend ici que les différents aspects influant sur les conditions d'existence de la personne doivent être perçus comme un tout : santé physique et psychologique, perceptions et sentiments de la personne, rapport au vécu et mode de vie, routines quotidiennes, relations humaines et support social, situation financière et habitudes de consommation, notamment. Aussi, la diversité de la sélection offerte à l'individu quant aux espaces de vie spécialisés entre lesquels il fait un choix doit-elle demeurer large, et la qualité de ces milieux s'accroître toujours davantage. À l'intérieur de leur organisation propre, une attention particulière doit être apportée à la liberté de choix quant aux goûts, aux intérêts et aux besoins (Bergeron, 1989), bref au propre de chaque personne et de son mode d'existence.

Dans le contexte de l'habitation, la pertinence de cette approche provient de ce que des contraintes spatiales occasionnées par l'environnement bâti peuvent engendrer des inégalités et priver certaines personnes de liberté. L'empêchement – ou la privation de liberté de choix – constitue alors ce que Sen conçoit comme une « liberté négative ». Dans les espaces d'habitation spécialisés pour les plus âgés, l'espace architecturé peut ainsi être initiateur de tels empêchements, en réduisant par exemple la possibilité du résident de contrôler les conditions et les limites de ses rapports avec autrui – autres résidents, travailleurs de l'établissement et visiteurs – comme il lui serait possible de le faire dans un lieu de vie cadré par une architecture domestique.

L'augmentation des capacités individuelles, en lien avec ce que Sen appelle les cinq types de « libertés instrumentales »<sup>113</sup>, soutient la possibilité pour chacun de mener sa vie comme il l'entend et donc de contrôler son espace et ses rapports à autrui. Dans la conception des espaces de vie spécialisés, cela signifie notamment d'éliminer les possibles sources de limitation des libertés de la personne – liberté d'agir à sa guise au quotidien, liberté de se déplacer, liberté de recevoir ou de rester complètement seule, etc. – notamment par une conception universelle (Dehan, 2007), un environnement adaptable et évolutif (Charlot et Guffens, 2008), une considération de l'expérience vécue de la personne dans l'habitation (LaSalle et Poldma, 2012) ainsi que la mise en place de dispositifs spatiaux favorisant un contrôle des limites territoriales et des rapports sociaux

---

<sup>113</sup> Amartya Sen est un économiste, titulaire d'un Prix Nobel en économie, ayant développé une théorie des « libertés » qui propose une alternative à l'utilitarisme de John Rawls, et qui sont associées aux « libertés » individuelles, positives et négatives, de Isaiah Berlin.

depuis pour les résidents des lieux. Des stratégies reposant sur l'apport de l'environnement intelligent (*smart house*), tel que la domotique (Rosenfeld et Chapman, 2008) et la « technologisation discrète » de l'espace sont développées dans cette perspective (Brown, 2003) mais comportent leurs limites, dont notamment celle d'être accessibles, aisément utilisées et acceptés par les habitants<sup>114</sup>. Encore davantage, une réflexion quant au choix du mode de vie et des décisions offertes doit être menée<sup>115</sup>; la programmation interactive ou générative développe une approche en ce sens, utilisée par exemple dans le projet SEPIA (Conan, Sechet, Bordet, Daninel-Lacombe et Laorgue, 1990; Dehan, 2007). L'assistance offerte à la personne âgée sous forme de « service » se positionne aussi dans cette idée : selon Daphné Namiash (1993, citée par Bergeron, 1989), la diversité des services individualisés permet à la personne de demeurer plus longtemps, mais souvent pour un temps seulement, dans son milieu. Il a été démontré que la présence de certains services dans l'espace de vie peut mener à la dépendance des résidents (Bilodeau et Bélanger, 1985; Heumann et Boldy, 1982) puisque la personne délaisse ses habitudes à l'extérieur du cadre d'habitation (Lawton, 1999).

L'évaluation de la dépendance de la personne prend ici une autre forme, car dans l'approche par les capacités, le souci de la maximisation globale de l'indépendance des aînés (Bergeron, 1989) ne porte pas uniquement sur le développement de solution des limitations de la personne. Le pouvoir d'emprise de la personne concorde notamment avec les libertés qu'offre le lieu d'habitation. L'indépendance de la personne se positionne en amont du souci des limitations et soutient la qualité de vie dans une considération plus complète des libertés de choix réelles qui sont celles de la personne vieillissante, en relation avec son contexte d'habitation. Les bienfaits de telles approches soutenant l'autonomie, le choix et la liberté (*self-rule*) dans son espace d'habitation ont été démontrés (Kapp, 2000; Polivka et Salmon, 2008), et notamment la corrélation entre le contrôle personnel sur l'espace de vie et une « satisfaction de vie » (*life satisfaction*) plus élevée (Salmon, 2001).

### **Second défi : réfléchir au lien social**

Les projets contemporains d'espaces de vie spécialisés pour les plus vieux rencontrent la problématique d'une organisation, en grande partie planifiée, du lien social. La question de sa formulation se pose donc à l'étape de l'idéation de l'espace : quel lien social sera favorisé dans le contexte, de quelle manière et avec qui?

Si l'homogénéité sociale qui caractérise la plupart de ces espaces de vie comporte un pendant positif – selon Rosow (1967), la socialisation et les relations de voisinage seraient facilitées dans un environnement de

---

<sup>114</sup> On parle de l' « effet Wampanoag » (Banham, 1972) en architecture, qui fait référence au retrait du navire américain du même nom après une seule année de service, en raison du refus des officiers supérieurs de s'adapter à de nouvelles technologies et techniques de navigation.

<sup>115</sup> Cette réflexion sous-tend un questionnement relevant à la fois du vécu quotidien et de la richesse des choix réels et de la liberté de les retenir ou non, par exemple : Où manger, recevoir, écouter la télévision ? Seul ou avec d'autres ? Dans quelles conditions ? Quels parcours possibles pour se rendre dans les espaces privés, pour en sortir ? Rester à l'intérieur par choix ou par obligation ? Etc.

la même « densité d'âge » (*age-dense environment*) ce qui constitue une bonne approche pour contrer l'isolement social et la solitude des aînés (Bergeron, 1989) – elle occasionne aussi une marginalisation et une stigmatisation des plus âgés, déjà entreprise par la mise à l'écart des retraités de la vie active « normale » (Bergeron, 1989). Aussi, plusieurs approches prônent le maintien d'une mixité dans les relations sociales pour les personnes âgées, et des espaces de vie spécialisés sont conçus comme de « véritables habitations intégrées à la cité », marqués par un souci de convivialité et d'« intergénérationnalité » (Dehan, 2007, p.9).

Ces défis trouvent différentes solutions dans les types présentés : une disjonction marquée, voulue ou non, dans les espaces du soin prolongé et les quartiers fermés, ceux-ci étant complètement ségrégués; les quartiers d'habitation ouverts d'autre part qui, dans une recherche de mixité sociale, se situent à proximité des services de quartier et des installations partagées avec la population en général.

### **Troisième défi : considérer la personne dans son individualité**

La considération de la personne – dont la dignité et l'identité ont longtemps été négligée dans l'hospice (Binet, 1996) – dans son individualité particulière implique un regard sur différentes stratégies utilisées dans les espaces de vie spécialisés pour les aînés. Dans l'environnement bâti, cette approche s'exprime notamment par le souci d'éviter la construction d'espaces anonymes (Bergeron, 1989) souvent rencontrés dans l'offre de logements spécialement impartis aux aînés. Le défi provient ici de la conciliation entre la normalisation de l'espace de vie spécialisé comme espace collectif conçu pour répondre à des besoins standardisés – soins de santé et médicaux, sécurité, horaire de vie, gestion et réglementation des espaces du logement, etc. –, avec la pluralité des particularismes individuels qui s'expriment dans l'habitation.

L'humanisation de l'espace de vie est une approche qui veut concilier l'apport des environnements traditionnels du « modèle médical » donnant la priorité aux soins de santé, avec le plus récent « modèle social » de soin (Hyde et al., 2008) ; celui-ci est caractérisé par l'importance au moins égale accordée aux critères de qualité de vie tel que l'autonomie et la privacité, ceci dans des espaces de vie davantage identifiables au mode d'habitation résidentiel (Polivka et Salmon, 2008). Des théories comme celles guidant le développement d'espaces du soin holistique – par exemple les approches du *Healing Environments* et du *Planetree* – visent de tels objectifs de considérer la personne dans son intégralité et de la replacer au centre des préoccupations du soin (Greene, 1994; Marcus et Sarkissian, 1986; Patel, 2006; Rosenfeld et Chapman, 2008). Dans cette idée, l'identification de l'espace de vie au « chez-soi » est l'une des stratégies privilégiées.

Enfin, la complexité des rapports sociaux et leur transcription dans l'espace de vie fait l'objet d'une réflexion quant au respect de la personne, de son espace de vie privé et de ses aires les plus intimes permettant une emprise spatiale. L'organisation et la perception des aires communes dans ces environnements, ainsi que l'approche du personnel d'assistance envers le résident, s'avèrent significatifs dans

cette idée. Bref, le défi porte sur le partage et l'organisation de l'espace collectif et individuel, mais encore sur les relations humaines en lien avec une compréhension sensible de la manière dont se déploie l'emprise et le vécu dans ces lieux, pour les différents occupants de ces espaces de vie.

### **Synthèse des enjeux et défis**

Cet exercice d'analyse et de classification a été réalisé dans une volonté de saisir les conditions sociologiques et historiques de l'émergence des environnements de vie spécialisés pour les plus âgés, mettant notamment en évidence la distance entre les caractères de ces établissements et ceux de l'architecture domestique.

Une première typologie rassemblant trois types historiques, a été présentée ; elle couvre la période s'étendant de la fin du Moyen Âge au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les six types expliqués par la suite sont contemporains et permettent de dresser un portrait typologique des espaces d'habitation spécialisés pour les aînés d'aujourd'hui. Une synthèse a ainsi été réalisée à partir de la revue de l'offre de logements spécialisés pour les plus âgés. L'une des difficultés majeures de cet exercice a notamment été de se distancer des classifications généralement utilisées, considérant en priorité le degré de dépendance du résident ou le mode de gestion de l'établissement. La typologie proposée opte plutôt pour une organisation basée sur les caractéristiques architecturales et la vocation des lieux, le mode de vie du résident et les caractères des aires individuelles – notamment quand à leur qualité et leur superficie relative aux fonctions desservies. Une extension de l'espace d'emprise de l'individu, depuis le premier type contemporain présenté jusqu'au dernier, a ainsi été observée. La documentation disponible ne nous a toutefois pas permis de constater les modes de cette emprise spatiale de la personne dans les différents types recensés, exercice qu'il pourrait être pertinent d'effectuer éventuellement.

Les enjeux de l'intégrité physique et de la qualité de vie sont apparus dominants dans le contexte des projets contemporains de tels espaces de vie. Ces deux aspects-clé de l'habitation spécialisée fonctionnent comme un rappel du paradoxe inhérent à la vieillesse d'aujourd'hui : vivre jeune indéfiniment. Dans la perspective des espaces d'habitation spécialisés pour les aînés, cette aspiration revient à la volonté de « vivre bien » – qui considère la qualité de vie et notamment la liberté de la personne, ou « les libertés » liées à la capacité exposée par Sen – et de « vivre longtemps » – qui porte sur la santé et la sécurité. Ce constat sous-tend plusieurs ambiguïtés caractéristiques de la vieillesse dans le contexte de la société moderne occidentale : refus des traces du passage du temps sur le corps, obsession de la conservation de la condition physique et de son image parfaitement maîtrisé (Marzano, 2007).

Les espaces de vie spécialisés pour les plus âgés rencontrent le défi, commun aux autres espaces d'habitation, de concrétiser un lieu convenant à la fois à la corporéité de l'habitant et à ses dimensions

psychiques, selon l'idée exprimée par de Merleau-Ponty ([1945] 2005) : « On existe comme une chose et on existe comme une conscience ». Mais si les espaces d'habitation ou de vie traditionnels – au sens de la « maison » ou du « chez-soi » – sont imprégnés par l'individualité de ses résidents, la situation est toute autre dans les lieux qui s'adressent d'abord au logement d'une collectivité. À une époque marquée par l'individualisme (Queval, 2008), cette situation pose forcément problème et implique une remise en question des manières de penser le logement des aînés. Car, encore à ce jour, ces espaces correspondent moins à la définition d'espace de vie de qualité qu'à des espaces absolument différents, des contre-espaces ou des hétérotopies au sens où l'entendait Foucault ([1966] 2009).

Enfin, c'est ce raisonnement sur les différents types d'espaces d'habitation spécialisés, avec les enjeux et défis qu'ils impliquent, qui justifie la sélection du cas limite de l'espace générique destiné à l'hébergement et au soin prolongé des aînés qui, dans le contexte québécois, correspond au Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Ce cas est effectivement celui duquel l'architecture domestique s'éloigne le plus, tant par son système spatial que par la place qui y est accordée à la dimension intime de l'habitation.

Maintenant qu'ont été établis les cadres théoriques et épistémologiques de cette thèse, ainsi que le choix du CHSLD à titre de cas limite ultimement soumis à l'épreuve du modèle de compréhension du dispositif de l'intime, les choix méthodologiques généraux sont expliqués en lien avec la stratégie privilégiée pour cette recherche, de même que la démarche d'investigation effectuée.

## **3.5 Stratégie de la recherche**

### **3.5.1 Conjugaison des approches descriptives et explicatives**

À l'origine de cette recherche se trouve la question du propre de l'espace domestique qui puisse générer, à travers sa connaissance, la possibilité de bonifier la signification de l'habitation dans des contextes d'habitation marginaux. La question générale inscrit la présente recherche dans l'approche descriptive de phénomène déjà connu sous certains angles, mais que l'on cherche à décrire en profondeurs (Dufour, 2016), dans une perspective particulière.

En effet, autour du phénomène de sens du chez-soi est déjà constitué un solide corpus de connaissance, essentiellement face à l'expérience d'habitation dans différents contextes, soit l'environnement domestique ou institutionnel. La recherche poursuit le but d'établir, dans une perspective aménagiste, une image détaillée qui se concentre d'abord sur la spatialité de la maison – l'espace domestique – et en vue de clarifier le processus par lequel les thèmes du seuil et de l'intime sont liés dans l'émergence du sens de l'espace domestique. Dans un second temps, la recherche prend une orientation explicative (Dufour, 2016), alors qu'elle vise à comprendre le « comment » des lacunes du sens d'espaces d'habitation marginaux, dans une

mise en parallèle avec le modèle de compréhension du dispositif de l'intime développé à partir de l'étude de l'espace domestique.

### **3.5.2 Processus itératif et approfondissement du sens de l'espace domestique**

L'approche privilégiée s'inspire de l'approche herméneutique par le développement d'un questionnement itératif sur le système spatial, et plus spécifiquement sur le seuil, dispositif de l'intime dans l'espace domestique. Ce processus se déploie en phases successives au cours de l'investigation, dans une recherche de l'approfondissement de notre compréhension du dispositif spatial.

Dans son livre sur *L'herméneutique*, Jean Grondin (2006) explique en se fondant sur la pensée de Gadamer, que l'intérêt de cette approche porte sur une philosophie de l'existence; la vocation des actes de compréhension et d'interprétation dans ce contexte ne se saisit pas de manière technique, normative ou méthodologique, mais adopte une fonction phénoménologique. À travers la recherche du sens authentique et fondamental de l'être et ses structures primaires, l'herméneutique devient l'art général de comprendre la chose même. L'interprétation consistant en une explicitation de la compréhension, l'intention essentielle ne concerne pas l'intention de l'auteur de l'objet étudié, « mais l'intention qui habite l'existence elle-même, le sens de son projet » (Grondin, 2006).

Wilhelm Dilthey offre une application plus méthodologique de l'herméneutique, accompagnée de l'idée que « la compréhension qui se déploie dans les sciences humaines n'est rien d'autre que le prolongement d'une quête de compréhension et de formulation » (Grondin, 2006). Comme l'explique Grondin, l'intuition de Dilthey est que : « la compréhension et l'interprétation ne sont pas seulement des "méthodes" propres aux sciences humaines, mais traduisent une recherche de sens et d'expression plus originaire encore que la vie elle-même » (Grondin, 2006).

C'est cette recherche du sens de l'espace domestique, par un questionnement itératif conditionnant un approfondissement progressif, que visent les phases successives de l'analyse interprétative de la présente recherche que nous illustrons comme suit :

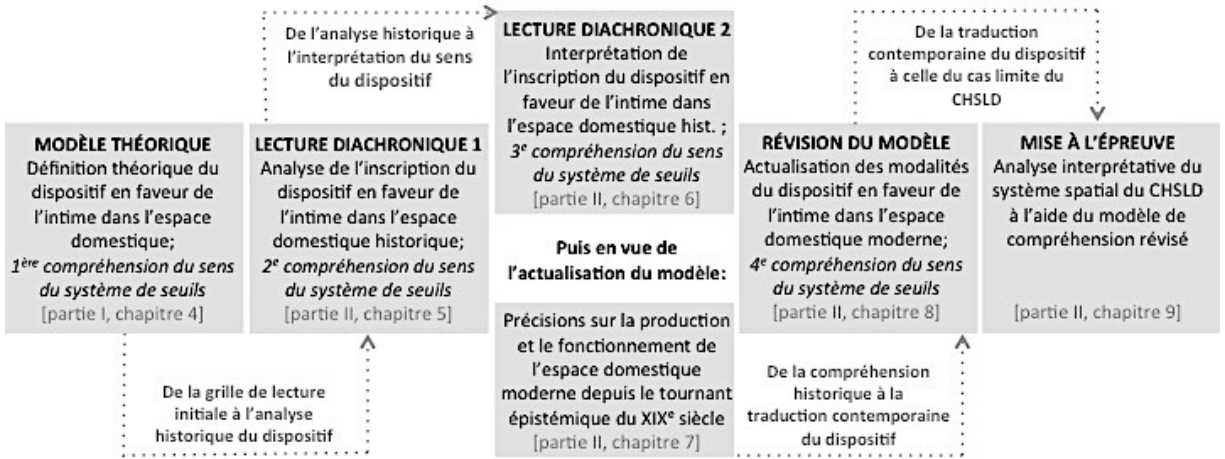


Figure 6. Schéma des phases de l'investigation. © 2018 par V. LaSalle

Les étapes de l'investigation présentent en alternance des moments s'appuyant sur une logique inductive consistant en généralisation à partir d'observation, puis sur une logique déductive reposant sur l'utilisation de principes généraux pour déduire des cas particuliers. À la fin de la première partie de la thèse (cf. chapitre 4), un modèle théorique est proposé ; son objectif est de formuler une compréhension initiale du dispositif spatial en faveur de l'intime, s'appuyant sur des concepts relatifs au sens du chez-soi et de la maison, et explicatifs de la mécanique du système de seuils articulant les registres du social et du spatial. Le cadrage conceptuel du seuil comme dispositif de l'intime est destiné à définir progressivement le phénomène, d'abord dans ses fondements ontologiques et anhistoriques, puis à travers la dynamique des pratiques sociales conventionnées qui le caractérisent, puis enfin comme inscription concrète dans l'espace domestique. Cette construction théorique est utilisée comme grille de lecture lors des étapes ultérieures de mises à l'épreuve des corpus d'espaces domestiques sélectionnés (cf. partie II de la thèse). En se basant sur les descriptions fournies par Poupart et al. (1997), l'intérêt de cette partie du travail est de l'ordre de l'induction analytique ou théorique, caractérisée par la recherche sur un petit nombre de cas concrets, de « caractéristiques qui leur sont essentielles et les généralise, présument que, parce qu'elles sont essentielles, elles doivent s'appliquer à d'autres cas similaires ».

### 3.5.3 Choix de l'analyse interprétative à orientation sémiotique

L'investigation adopte une stratégie de recherche de type synthétique qui, pour expliquer puis prévoir le phénomène à l'étude, examine un ensemble de relations qui font intervenir simultanément plusieurs



variables dans un modèle de relations interdépendantes en vue de mettre à l'épreuve un modèle théorique (Contandriopoulos, Champagne, Potvin, Denis et Boyle, [1989] 2005).

Comme pour les différentes approches interprétatives, la connaissance à laquelle conduisent les investigations de type sémiotique ne prétend pas à une pure objectivité, car elle est relative à la position adoptée, conçue sur la cohérence de la compréhension et de l'explication d'un objet construit qui fonctionne à la fois comme justification et limitation de la pertinence (Pellegrino, 2000). Dans le contexte de l'étude sémiotique de l'espace architectural, explique Pellegrino (2000), la stratégie consiste à partir de l'étude des formes du contenu et du contenant pour questionner la production du sens porté par l'architecture. La thèse est ainsi organisée en vue de chercher réponse à des questions axées sur les modes de l'articulation des registres du spatial (contenu) et du social (contenant), qui dirigent et balisent la constitution du cadre conceptuel de la thèse et le développement ultérieur de l'investigation. Il s'agit des trois volets du questionnement spécifique exposés précédemment.

Dans cette étude, les concepts constituant le modèle théorique explicatif (cf. chapitre 4) interviennent comme « processus médiateurs », qui proposent une structure aux relations entre les comportements humains et l'environnement bâti (Broadbent et Llorens, 1980). Opérant dans une perspective structuraliste, l'investigation se concentre sur la relation entre les pratiques et conventions qu'elles sous-tendent – la valorisation de l'intime – et les manifestations concrètes du dispositif spatial qui lui correspond dans l'espace domestique; tout spécialement les figures et le système des seuils. Elle postule conséquemment que la variation de la valeur octroyée à l'intime dans l'habitation aura une incidence sur les modulations des manifestations de seuils de l'espace domestique, et vice versa. La seconde partie de la thèse porte sur l'interprétation et la mise à l'épreuve analytique du modèle théorique du dispositif en faveur de l'intime dans l'espace architectural. Elle traite du passage des aspects théoriques vers une mise en application analytique puis interprétative.

### **3.6 Démarche d'investigation de la thèse**

Nous concluons ce chapitre présentant les choix théoriques, épistémologiques et méthodologiques de la thèse par un portrait de la démarche d'investigation globale de la thèse et de l'outillage qu'elle met en œuvre.

### 3.6.1 Étapes du processus de recherche

Une série d'étapes, incluant les chapitres 4 à 9, constituent le noyau du processus de recherche et sont synthétisés dans le tableau inséré ci-après.

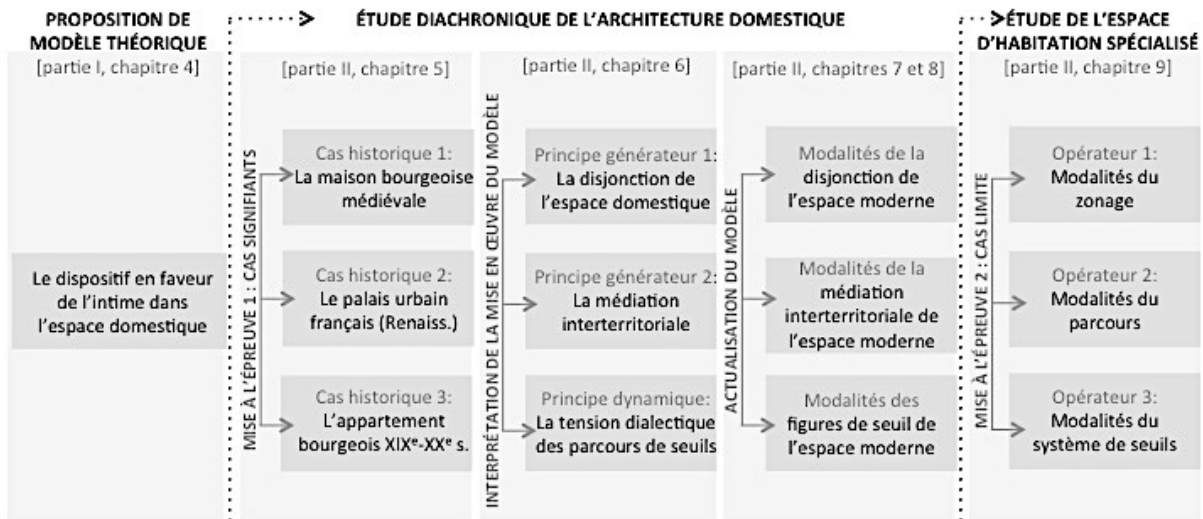


Figure 7. Schéma de la démarche de l'investigation. © 2018 par V. LaSalle

Ces chapitres sont groupés en trois étapes principales qui structurent la démarche d'investigation. La première étape est celle de la proposition de modèle théorique; la seconde est celle de l'étude diachronique et exploratoire de l'espace domestique; et la troisième étape est celle de l'étude de l'espace d'habitation spécialisé. Alors que l'étape 2, dans son ensemble, effectue la mise à l'épreuve de cas intégrant le dispositifs en faveur de l'intime, l'étape 3 éprouve le cas limite de l'espace générique du CHSLD au regard des paramètres préalablement établis de ce dispositif. Ainsi, l'étape se concentrant sur l'étude d'espaces domestiques a pour visées de comprendre et d'identifier les modes de l'inscription de l'intime dans des lieux considérés comme signifiants, alors que l'étape analysant l'espace d'habitation spécialisé cherche plutôt à saisir les écarts entre le modèle spatial du CHSLD et celui de l'espace domestique favorisant l'intime.

### 3.6.2 Outillage du modèle théorique du dispositif de l'intime

Le modèle théorique développé dans le chapitre 4 a pour objectif de proposer un cadre de compréhension théorique de la notion seuil, en tant que dispositif spatial de médiation sociale en faveur de l'intime dans l'espace domestique. Ce modèle est élaboré par l'entremise du développement d'une définition de l'intime et des fondements socio-spatiaux de l'habitation; il s'appuie ensuite notamment sur une lecture d'éléments de la genèse de la dialectique socio-spatiale privé/public; puis, il applique des théories ayant trait à l'inscription des domaines de socialité dans l'espace domestique. La proposition de modèle du dispositif de l'intime comporte l'énoncé de trois principes théoriques et d'un principe méthodologique, qui permettent d'en

arriver à la définition des concepts opératoires de « territoire », de « distance proxémique », de « différenciation territoriale » et d'« aménagement scénique ».

### **3.6.3 Outillage de l'étude sur l'espace domestique**

La seconde étape comprend trois chapitres dont la mise en séquence sert le développement d'une compréhension du fonctionnement et des manifestations du dispositif de l'intime dans l'espace domestique. Dans le chapitre 5, c'est par l'étude de cas d'espaces domestiques historiques que cet entendement est initié, puis interprété dans le chapitre 6 pour être enfin actualisé au vu du propre de l'espace domestique moderne dans les chapitres 7 et 8. Voyons maintenant les constituants principaux de ces chapitres, la manière dont sont effectuées les démarches de recherche et leurs objectifs respectifs.

Dans une perspective génétique, le chapitre 5 étudie les modalités de la concrétisation du modèle théorique du dispositif de l'intime dans l'espace domestique historique. Il a pour visée de développer une compréhension du sens de l'espace domestique à partir de son système de seuils. On sait que l'espace architectural de la maison a été développé, dans la longue durée, selon une correspondance liant les mentalités et les mœurs habitantes à des manifestations spatio-architecturales concrètes. Aussi, comme l'indique l'état des connaissances, la singularité microsociale de la maison favorisant historiquement l'intime est inscrite dans le système distributif de l'espace domestique et dans ses différents composants. La stratégie qui consiste à partir du dispositif du seuil de l'espace domestique, pour rechercher la singularité de son articulation à la valeur de l'intime pour approfondir le sens du chez-soi que porte la spatialité de la maison, s'appuie sur ce raisonnement.

La longue durée, affirme l'historien Henri-Jacques Stiker (2015), est instructive, car elle permet de voir « les mouvements de fond, les lents glissements culturels et anthropologiques ». L'élargissement de l'échelle temporelle doit permettre de percevoir un sens qui s'exprime, par-delà les événements, par l'ensemble les contenant (Braudel, 1985). Aussi, toute approche historique part du postulat que la compréhension du passé est utile, car en plus d'avoir une valeur philosophique, elle sert la découverte de la complexité et l'imbrication des choses, car elle permet de dissocier « les éléments permanents des éléments passagers » (Rapoport, 1972).

L'étude de cas historiques s'inspire de la méthode d'enquête iconologique développée par Erwin Panofsky qui, dans le contexte de cette thèse, se présente comme un cadre méthodologique fournissant des balises au processus de l'analyse interprétative. Cette approche est résumée dans le tableau qui suit :

Tableau II. Tableau synoptique de E. Panofsky résumant son approche interprétative. Reproduit et adapté par V. LaSalle d'après Panofsky ([1955] 1969). © 2018 par V. LaSalle

	OBJET D'INTERPRÉTATION	ACTE D'INTERPRÉTATION	ÉQUIPEMENT D'INTERPRÉTATION	PRINCIPE RÉGULATEUR DE L'INTERPRÉTATION	
NIVEAU 1	<b>Sujet primaire</b> (significations factuelle et expressive)	<b>Description pré-iconographique</b> (analyse pseudo-formelle)	<b>Expérience pratique</b> (familiarité avec les objets et événements)	<b>Histoire du style</b> (enquête sur la manière dont des objets / événements ont été exprimés par des formes)	DESCRIPTION (signification factuelle et expressive)
NIVEAU 2	<b>Sujet secondaire</b> (significations liées à l'entendement)	<b>Analyse iconographique</b> (analyse des motifs et combinaison de motifs, en relation avec les thèmes et concepts spécifiques)	<b>Connaissance des sources littéraires</b> (familiarité avec les thèmes et les concepts spécifiques)	<b>Histoire des types</b> (enquête sur la manière dont des thèmes et des concepts spécifiques ont été exprimés par des objets et événements)	ANALYSE (signification conventionnelle)
NIVEAU 3	<b>Contenu</b> (signification intrinsèque)	<b>Interprétation iconologique</b> (univers des valeurs symboliques)	<b>Intuition synthétique</b> (conditionnée par la psychologie et la <i>Weltanschauung</i> personnelle)	<b>Histoire des symptômes culturels ou symboles</b> (enquête sur la manière dont les tendances essentielles de l'esprit humain ont été exprimées par des thèmes et concepts)	INTERPRÉTATION (signification symbolique)

Selon la méthode proposée par Panofsky, le premier niveau de lecture porte sur le sujet primaire du système spatial de la maison, en rapport avec sa signification factuelle et expressive. La présente recherche privilégiant la perspective de l'espace architecturé comme construction socioculturelle plutôt que la dimension perceptive individuelle, la collecte de données se déroule sur la base du décodage de documents graphiques – essentiellement des plans d'architecture. Ces figures sont décrites à travers une analyse pseudo-formelle portant sur les caractéristiques physiques, spatiales et expressives intrinsèques (Panofsky, [1955] 1969) que les documents graphiques livrent sur les composantes du système spatial de la maison, en dehors de toute codification spatio-architecturale.

Selon la méthode proposée par Panofsky, le premier niveau de lecture porte sur le sujet primaire du système spatial de la maison, en rapport avec sa signification factuelle et expressive. La présente recherche privilégiant la perspective de l'espace architecturé comme construction socioculturelle plutôt que la dimension perceptive individuelle, la collecte de données se déroule sur la base du décodage de documents graphiques – essentiellement des plans d'architecture. Ces figures sont décrites à travers une analyse pseudo-formelle portant sur les caractéristiques physiques, spatiales et expressives intrinsèques (Panofsky, [1955] 1969) que les documents graphiques livrent sur les composantes du système spatial de la maison, en dehors de toute codification spatio-architecturale.

Le second niveau de lecture est celui du sujet secondaire dont la signification est liée à l'entendement. L'espace domestique fait dans ce contexte l'objet de ce que Panofsky nomme une analyse iconographique, mettant en rapport les combinaisons de motifs avec les thèmes et concepts spécifiques composants le modèle théorique. Le système distributif de l'espace architectural fait alors l'objet d'une analyse topologique, à l'aide des notions établissant les rapports précédemment énoncées, issues du vocabulaire de Piaget et Inhelder ([1947] 1981) – la proximité, la séparation, la séquence, l'enveloppement – et enrichies des prépositions, adverbes et locutions proposées par Bilodeau et al. (1997) qui précisent les rapports de position – devant, derrière, sur, sous, entre, proche, vers, haut, bas, à gauche, à droite, loin, près, « à côté », etc.

Dans un troisième temps, la lecture porte spécifiquement sur le contenu qui doit informer de la signification intrinsèque du système de l'espace domestique. Ce dernier niveau d'analyse qui consiste en l'interprétation iconologique et réfère aux valeurs symboliques portées par le dispositif spatial (Panofsky, [1955] 1969). Les pratiques et conventions sociales sont les principes sous-jacents qui seront identifiés en vue de leur mise en parallèle avec les niveaux de lecture précédents.

L'étude des cas d'espaces domestiques historiques suit un cheminement similaire. Par une démarche inductive, la première lecture procède par l'observation, la description, l'analyse et l'interprétation des manifestations spatiales et architecturales opérationnalisant le modèle théorique dans l'espace domestique. Elle vise à préciser, à synthétiser et à approfondir la compréhension des modalités d'inscription de l'intime dans l'espace domestique, en rapport avec les pratiques et conventions sociales qui y prennent place. Cette première mise à l'épreuve analytique a pour objectif de décoder les modes de la concrétisation du dispositif de l'intime; elle consiste en une démarche exploratoire, effectuée en vue de tester et de préciser le modèle théorique des interrelations entre les manifestations concrètes du dispositif (contenant et signifiant), et le pouvoir qu'il met en place par son fonctionnement et la dynamique de son système (contenu et signifié).

Elle consiste en une démarche historique interprétative (Groat et Wang, 2002) qui s'appuie sur des faits empiriques historiques. Les sources desquelles proviennent les données empiriques étudiées sont diverses. Les données factuelles relevant de l'analyse physique et spatiale s'appuient de sources documentaires : plans d'architecture contenus dans divers ouvrages généraux et monographies appartenant au domaine de la conception de l'espace architectural. La collecte d'informations sur les pratiques et conventions spatiales s'effectue grâce à deux sources de données principales : les textes (écrits d'époque ou contemporains) expliquant les modes et les lieux de la socialité, ainsi que les productions plastiques ou littéraire livrant des scènes de la vie quotidienne qui permettent de comprendre les mœurs et mentalités de l'époque.

Le corpus sélectionné ne se limite pas à quelques cas distincts, suivant la stratégie privilégiée par nombre de recherches à caractère sociohistorique sur l'espace domestique<sup>116</sup>, car c'est en procédant à l'analyse transversale des données que la validité de l'explication théorique est renforcée (Contandriopoulos et al., [1989] 2005). L'intention consiste à collecter les données nécessaires pour rendre compte du phénomène étudié (Groat et Wang, 2002). Il peut par exemple s'agir de la représentation de l'espace générique du logement d'une certaine classe sociale à une certaine époque, ou encore de l'organisation spatiale de résidences emblématiques de la valorisation de l'intime domestique.

Le choix des cas dont il est question est justifié par leur pertinence en lien à l'analyse exploratoire du seuil comme dispositif de l'intime dans l'espace domestique. Les espaces domestiques historiques retenus dans le cadre de la lecture diachronique appartiennent à trois périodes historiques, distinctes par la définition et la valorisation de l'intime qui les caractérisent : l'époque médiévale, la Renaissance et la période moderne. Les cas précis soumis à l'analyse sont les suivants : la maison bourgeoise médiévale est appréhendée à travers l'exemple d'une résidence datant du XII<sup>e</sup> siècle, située rue Avril, à Cluny; le modèle « Distribution 33 » élaboré par Charles-Antoine Jombert en 1767 figure le type du palais urbain français (ou hôtel particulier); enfin, un appartement bourgeois de l'immeuble de rapport situé au 14, avenue Élisée-Reclus à Paris (1909) fournit l'exemple relatif à la période moderne. Si ces cas se trouvent tous sur le territoire français, c'est notamment en raison d'une facilité d'accès à ces exemples et à la richesse de la documentation les concernant, tant en lien avec leur caractère architectural que socio-spatial.

Le chapitre 6 développe un retour sur la lecture des espaces historiques du chapitre précédent et formule une interprétation des résultats, sous forme de synthèse énonçant les modalités du dispositif de l'intime. Ce modèle de compréhension débute par l'exposé du processus de production du système spatial domestique observé, qui explique les relations entre les concepts opératoires du modèle théorique du dispositif de l'intime. Il en arrive ensuite à l'énoncé de principes générateurs du dispositif – la disjonction de l'espace domestique et la médiation interterritoriale – puis de son principe dynamique : la tension dialectique du système de seuils et des de la dialectique des parcours qui le sous-tend.

À partir du chapitre 7 qui présente une explication du contexte épistémique, historique et social du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est de l'espace domestique moderne dont il est question. Le chapitre 8 porte sur l'adaptation et la traduction du dispositif en faveur de l'intime que le système spatial de cette période intègre. L'analyse interprétative se concentre sur les modalités singulières des opérateurs et principes du dispositif de l'intime déjà identifiés, plus précisément sur leur interprétation dans l'espace domestique moderne, à l'origine de l'espace domestique qui nous est contemporain. Cette démarche permet de valider et de préciser le

---

<sup>116</sup> À titre d'exemple, les recherches effectuées par Lukacs (1970), Rybczynski (1989) et (Eleb et Debarre, 1995); Eleb et Debarre ([1989] 1999) procèdent selon cette stratégie.

modèle de compréhension proposé aux précédents chapitres. Les cas utilisés dans ce chapitre ont été sélectionnés pour exemplifier les modalités de la transcription des opérateurs et principes du dispositif de l'intime. Il s'agit notamment : des résidences Tristan Tzara (1925-1926) et Moller (1927-1928) par Adolf Loos; des résidences Jacob et Roberts (1908) par Frank Lloyd Wright; des résidences E.1027 (1929) et *Tempe a Pailla* (1932-1934), ainsi que de l'appartement Badovici (1930-1931) par Eileen Gray; de la Maison de verre (1928-1931) par Pierre Chareau, ainsi que de la Villa Mairea (1938-1939), par Alvar Aalto.

### 3.6.4 Outillage de l'étude sur l'espace d'habitation spécialisé

La dernière étape de la démarche d'investigation consiste à mettre le cas limite de l'espace générique du CHSLD à l'épreuve des paramètres du dispositif de l'intime. L'étude du système spatial d'établissements sélectionnés est effectuée à l'aide d'une grille de lecture, balisée par les principes du dispositif et les indicateurs de leurs paramètres, relevés au cours des étapes antérieures<sup>117</sup>. Les paramètres observés visent à évaluer d'abord les modalités d'intégration du premier principe du dispositif – celui de la disjonction spatiale; elles concernent le zonage à travers la détermination des zones, le mode de délimitation et les rapports topologiques. Ce sont ensuite les modalités de la distanciation qui sont relevés, afin d'évaluer les modalités du parcours de disjonction. Le second principe du dispositif est la médiation interterritoriale; ses opérateurs du parcours de réunification et les figures du seuil sont relevés à l'aide des paramètres des modalités de la distanciation et de la gradation du spectre de l'intime. Par cette démarche, nous cherchons à saisir les éventuels écarts entre le modèle spatial du CHSLD et celui de l'espace domestique favorisant l'intime.

Les établissements de CHSLD utilisés appartiennent au réseau du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance (Montréal) et ont été sélectionnés pour leur représentativité du parc immobilier. Il s'agit du Centre d'hébergement Paul-Émile Léger, du Centre d'hébergement Champlain et du Centre d'hébergement Manoir-de-l'Âge-d'or. Des documents gouvernementaux viennent compléter les sources d'information empirique sur l'espace générique du CHSLD.

.....

---

<sup>117</sup> La grille de lecture est présentée en détail dans le chapitre 9.

## CHAPITRE 4 [Modèle théorique et définitions conceptuelles]

### Vers un dispositif de l'intime dans l'espace domestique

« Par une froide journée d'hiver, un troupeau de porcs-épics s'était mis en groupe serré pour se garantir mutuellement contre la gelée par leur propre chaleur. Mais tout aussitôt ils ressentirent les atteintes de leurs piquants, ce qui les fit s'éloigner les uns des autres. Quand le besoin de se chauffer les eut rapprochés de nouveau, le même inconvéniement se renouvela, de façon qu'ils étaient ballotés de ça et de là entre les deux souffrances, jusqu'à ce qu'ils eussent fini par trouver une distance moyenne qui leur rendit la situation supportable.

Ainsi, le besoin de société, né du vide et de la monotonie de leur propre intérieur, pousse les hommes les uns vers les autres ; mais leurs nombreuses qualités repoussantes et leurs insupportables défauts les dispersent de nouveau. La distance moyenne qu'ils finissent par découvrir et à laquelle la vie en commun devient possible, c'est la politesse et les belles manières. En Angleterre, on crie à celui qui ne se tient pas à cette distance :

Keep your distance! –

Par ce moyen, le besoin de chauffage mutuel n'est, à la vérité, satisfait qu'à moitié, mais en revanche on ne ressent pas la blessure des piquants. –

Celui-là qui possède beaucoup de caloriques propres préfère rester en dehors de la société pour n'éprouver ni ne causer de peine. »

Arthur Schopenhauer

*Aphorisme sur la sagesse dans la vie, 1886*

*Le chapitre 4 a pour objectif de préciser la définition du dispositif spatial en faveur de l'intime à l'aide d'un modèle de compréhension. Il procède au cadrage théorique de l'« intime » constituant le motif socio-spatial de l'habitation ; l'intime est ainsi conceptualisé par sa dimension relationnelle qui considère que le processus social est inhérent à l'habitation (cf. section 4.1). Les notions de privé et de public sont expliquées à titre de concepts sociohistoriques structuraux de l'espace domestique (cf. section 4.2), puis les théories proxémiques servant la compréhension de l'inscription des pratiques sociales dans l'espace domestique sont introduites (cf. section 4.3). Au terme de ces explications, les principaux constats qui fondent le modèle théorique du dispositif en faveur de l'intime sont énoncés (cf. section 4.4). Ils s'appuient sur trois principes : (i) l'espace domestique favorisant l'intime présente une gradation relative aux degrés de la relation sociale ; (ii) par extension, cet espace domestique consiste en une réification du soi par l'architecture et entre dans un processus de communication implicite et conventionné ; (iii) cette relation sociale est directionnelle, depuis l'intériorité de l'espace domestique et sa dynamique relationnelle instaure un équilibre dialectique des tensions liant l'intériorité et l'extériorité. Ces concepts théoriques sont enfin définis sous forme de concepts opératoires de territoire, de distance proxémique, de différenciation territoriale et d'aménagement scénique servant l'étude empirique des chapitres ultérieurs.*

.....



## 4.1 Sur le seuil, dispositif de l'intime

C'est par l'exposé de la définition des concepts principaux et de leurs relations (Contandriopoulos et al., [1989] 2005) que se constitue le modèle théorique du dispositif en faveur de l'intime. Celui-ci veut proposer une compréhension de l'articulation entre les registres du spatial et du social qui prennent place dans la maison et que nous envisageons ici à l'aide de la thématique du seuil.

Questionner le seuil dans l'espace d'habitation ramène au problème de la fixation des limites et des opérations de cadrage que nous avons déjà abordé et, comme le précisent Thierry Lenain et Rudy Steinmetz (2010), qui concernent l'ensemble des comportements humains comme l'existence des communautés. Dans ce contexte, le seuil se présente comme une expression spatio-architecturale de l'*Umwelt* dont il a été question précédemment, en manifestant concrètement l'espace propre à chacun et en l'indiquant à autrui dans le rapport social. C'est sur ce plan que se forme la trame de la quotidienneté dans laquelle s'insère ce que ces auteurs nomment la « syntaxe » comportementale qui, pour n'être dictée par personne, est cependant respectée de tous. Toujours selon Lenain et Steinmetz (2010), cette syntaxe est fondée sur :

« (...) la reconnaissance implicite d'une certaine distance, variable ethniquement et culturellement, établissant autour des individus le périmètre de la bulle où ils se meuvent (...) [et] permet le repérage, dans le cours apparemment si naturel de l'existence de tous les jours, de découpages et de séquences semblables à celles qui, au théâtre, gouvernent les rapports des personnages entre eux et le déroulement de l'intrigue à laquelle ils prennent part. »

L'état des connaissances donne à comprendre le seuil comme une zone intermédiaire entre l'espace de la maison et ce qui lui est extérieur, dont les manifestations concrètes – spatiales et architecturales – informent des conditions qu'implique son franchissement et induisent une normalisation du comportement à adopter. Dans l'espace domestique, il participe à la détermination de limites qui, correspondant à des pratiques sociales conventionnées, sont inscrites dans l'architecture et son espace. Le seuil se présente ainsi comme l'archétype de la frontière poreuse régissant l'accès entre l'extérieur et l'intérieur de l'habitation, porteuse potentielle de l'accueil et de la rencontre, mais aussi du rejet et du retranchement. En portant ce rôle de régulation des rapports et distances sociales, le seuil correspond à la définition du concept de dispositif spatial citée précédemment : « un système qui rend concrets, efficaces et discrets un pouvoir et des normes en les inscrivant matériellement dans un lieu précis. » (Estebanez, 2010). C'est sur cette réduction du seuil à sa définition de dispositif spatial de médiation du social dans l'habitation que se fonde le modèle théorique proposé dans le chapitre 4. En considérant que le système spatial de la maison – par la distribution et la partition de l'espace domestique notamment – a une incidence au niveau macrosociologique sur la régulation, sur les comportements des individus, sur les relations et sur les distances qu'ils entretiennent entre eux, nous postulons que la fonction médiatrice du seuil imprègne l'ensemble de l'espace domestique.

Ce que l'état des connaissances a aussi permis d'établir, c'est que la signification du chez-soi portée par la maison et traduite architecturalement dans l'espace domestique s'alimente à une raison sociale faisant de

l'« intime » la valeur fondamentale de l'habitation. Dans ce contexte, l'intime réfère à une valorisation de l'intériorité qui trouve son miroir dans la mécanique du seuil. De là, le thème du seuil dans l'habitation et la connotation de l'intime du chez-soi se rencontrent dans un dispositif spatio-architectural<sup>118</sup> en faveur de l'intime. Voyons maintenant comment sont définies les principales notions utilisées dans le cadre de cette recherche.

## 4.2 Définition de l'intime et des fondements socio-spatiaux de l'habitation

« L'indépendance du bonheur dépend toujours d'un contenu : il est la joie ou la peine de respirer, de regarder, de s'alimenter, de travailler, de manier le marteau, la machine, etc. –

Les contenus dont vit la vie ne sont pas toujours indispensables au maintien de cette vie. –

Avec eux nous mourrons et, parfois, préférons-nous mourir que d'en manquer. »

Emmanuel Lévinas  
*Totalité et infini*, 1961

Dans cette investigation, le concept culturel de l'intime correspond à un « contenu » de l'habitation. Dans la pensée lévinassienne, le contenu est ce par quoi l'existence humaine dépasse la simple vie – ou survie – biologique. Il est à rechercher dans un débordement du sens concret de la réalité. Le contenu désigne, sous l'enveloppe qui matérialise et situe l'habitation dans la maison, ce par quoi l'être humain jouit de son existence, « joie et peine de respirer, de regarder, de s'alimenter, de travailler » (Lévinas, 1961).

L'état des connaissances a expliqué que la valeur<sup>119</sup> de l'intime est une condition liée à la signification du chez-soi. Selon une acception largement répandue, l'intime qui caractérise l'espace domestique est défini comme un bien instamment nécessaire et essentiel dans le lieu d'habitation, en opposition à l'espace commun ; il se concrétise dans « la pièce ou l'espace à soi, qui peut être intérieur ou extérieur » (Chermayeff et Alexander, 1972, p. 246). Ainsi, les modes de sa spatialisation dans l'architecture domestique se manifestent notamment dans la séparation des domaines de socialité effectué par le travail des transitions (Chermayeff et Alexander, 1972; Rapoport, 1972). Rappelons que la définition culturelle de l'intime varie selon plusieurs conceptions particulières – notamment celles du sexe et de la pudeur, du sentiment de valeur personnelle, de territorialité et de la place de l'individu – propres à un ensemble culturel donné (Rapoport, 1972). Si ces explications permettent d'établir la double nature – spatiale et sociale – de l'intime en lien avec l'habitation, elles appellent un approfondissement en ce qui a trait aux racines théoriques du concept et à leurs manifestations éventuellement observables dans l'espace domestique.

---

<sup>118</sup> Afin d'alléger le texte dans la suite du document, le recours à la formulation « dispositif spatial » est substituée à celle de « dispositif spatio-architectural » puisque le sujet traité est celui de l'« espace domestique » qui sous-tend son architecture.

<sup>119</sup> La notion de valeur renvoie ici au caractère et à la qualité « de ce qui est désiré, estimé parce que donné et jugé comme objectivement désirable ou estimable ». Source : <http://www.cnrtl.fr/definition/valeur>, consulté le 2017-07-07.

La présente recherche questionne l'inscription effective de l'intime dans l'espace domestique par une investigation sur le dispositif spatio-architectural qui le supporte. L'intime, associé au phénomène de l'habitation et concrétisé par l'espace domestique, désigne une pluralité d'acceptions qui sont examinées dans l'intention d'établir les ancrages théoriques et conceptuels de la thèse.

#### **4.2.1 De soi-même à autrui : la valeur relationnelle de l'intime**

L'intime désigne avant tout ce qui est soustrait au commun, qui appartient à un univers restreint et intérieur. Selon le sociologue Jacques Riffault (2009), l'intime est « une construction sociale et historique, solidaire de celle de l'individu, relativement récente dans son déploiement, même si ses racines sont anciennes, dans l'avènement du monothéisme et de la façon la plus achevée dans sa version chrétienne »<sup>120</sup>. Avant d'être ce qui est caché aux autres, l'intime concerne le rapport à soi ; ainsi, l'espace de l'intime est d'abord cet espace de la relation à soi-même. Considérer l'espace domestique à partir de l'intime, c'est considérer qu'il est le lieu d'une possible relation privilégiée au soi-même de l'habitant, à partir de laquelle se fonde le rapport que l'habitant entretient avec autrui. Les sciences sociales en fournissent une définition selon une gradation qui se déploie à partir de la personne, pour englober successivement son entourage proche réparti en quatre catégories. Ces catégories sont ici présentées selon la classification proposée par la sociologue Isabelle Berrebi-Hoffmann (2009).

La première catégorie sociale de l'intime est celle du « personnel » (1) : elle comprend ce que chacun a de plus unique et donc ce qui distingue un individu d'un autre, ce qui est « uniquement privé » et que l'on a en « propre » par rapport à ce qui, dans la sphère privée, comme dans la famille par exemple, est commun. Cette catégorie de l'intime qui, selon Berrebi-Hoffman, correspond à la catégorie de l'esprit chez George Herbert Mead (2006), se donne rarement à voir et ne se partage pas.

La seconde catégorie de l'intime est celle du « subjectif » (2) : elle intègre tout ce qui renvoie au for intérieur de la personne – le libre arbitre individuel, la vie intérieure, l'imaginaire, la conscience individuelle – et à ce qu'elle a en propre. Pour Berrebi-Hoffman, l'intime subjectif est lié à l'avènement de l'individu moderne des Lumières et correspond à la catégorie du « soi » chez Mead (2006) ou du « Moi » chez Georg Simmel (1999).

Vient ensuite la catégorie de l'intime « caché » (3) qui se constitue par retranchement progressif de tous les espaces partagés et publics ; c'est celui qui est retiré à la vue et qui, comme l'explique Berrebi-Hoffman, prend le sens étymologique de l'intime comme « l'intérieur de l'intérieur », « mis en frontière avec les autres sphères », retranché du regard, du courant, du commun, du profane. C'est l'intime duquel relève le rapport au corps, dans sa sexualité, dans son soin. Il s'agit de premier degré de l'intime qui se partage avec autrui, notamment avec la figure du couple.

---

<sup>120</sup> Selon Riffault (2009), le contenu et les modalités de l'intime sont liées à ce qui est soustrait aux regards et retiré dans la sphère privée ; la notion comporte, sans toutefois s'y restreindre, un invariant dans son rapport à la sexualité, habituellement liée au vocable d' « intimité ».

Enfin, l'intime « familial » (4) désigne une intimité sociale qui comprend le groupe des proches, amis et famille. Il regroupe ce qui est soustrait au commun, mais partagé avec un petit nombre d'élus dans une socialité choisie. Cette classification exprime la configuration de l'intime organisée selon une gradation de la socialité, qui se déploie depuis la personne selon des sphères et dont la proximité est prescrite selon le statut de l'autre pour soi. Nous verrons plus loin comment se transcrivent dans l'espace domestique ces catégories ou sphères de l'intime.

#### 4.2.2 Les notions du « soi » et d'« autrui » chez G. H. Mead

Avant d'être explicité comme manifestation concrète dans l'espace domestique, l'intime se comprend comme concept défini par les relations entre le « soi » de l'habitant à lui-même et dans son rapport avec « autrui » dans l'habitation, des phénomènes produits par la dimension sociale de l'expérience humaine. C'est la posture qu'adopte la psychologie sociale<sup>121</sup>, qui considère la communication – le rapport d'échange – comme dimension essentielle à l'ordre social (Mead, 2006). Cette approche complète celle du behaviorisme<sup>122</sup>, avec l'apport d'un intérêt pour l'introspection qui porte sur l'expérience intérieure de l'individu.

Pour la psychologie sociale, la compréhension du « soi » implique sa dimension relationnelle. Selon Mead, le soi<sup>123</sup> de la personne n'existe pas en lui-même, mais par son implication dans un processus social; « il ne devient un soi qu'après avoir développé un esprit dans le contexte de l'expérience sociale » (Mead, 2006, p. 137). Mead s'affirme ici ouvertement en opposition à la pensée du psychologue Wilhelm Wundt pour qui c'est le soi qui rend possible le processus social ; selon Mead, il faut à l'inverse accorder l'antériorité au « processus de l'expérience sociale, (...) sous forme rudimentaire, à l'expérience de l'esprit » (Mead, 2006, p. 137). Il prend ainsi position à l'encontre de l'approche reconnue en psychologie qui « a eu tendance à traiter le soi comme un élément plus ou moins isolé et indépendant, une sorte d'entité qui existerait en elle-même. » (Mead, 2006, p. 137)

C'est le processus social, l'appartenance à une communauté ou un groupe social – compris comme « autrui » – engageant l'interaction d'individus dans un groupe, qui est le départ du « soi ». Or, même la relation du « soi à soi » doit être comprise comme un processus social. La « conscience de soi » – définie par Mead comme « la capacité d'être un objet pour soi » et que manifeste par exemple le comportement de se parler à soi-même – exprime cette idée qu'il existe des distinctions possibles au sein du soi de l'individu :

« Un contraste se joue (...) entre une expérience qui a totalement versé dans l'activité extérieure et où le soi n'entre pas comme objet, et une activité de mémoire et d'imagination dont le soi est l'objet principal. Le soi se

---

<sup>121</sup> La psychologie sociale est la discipline qui porte sur l'étude des différentes phases de l'expérience sociale du point de vue de l'expérience individuelle.

<sup>122</sup> Le behaviorisme est la discipline qui étudie l'expérience de l'individu à partir de son comportement, essentiellement observable par les autres.

<sup>123</sup> Les notions de « je » et de « moi », qui sont deux phases distinctes et constitutives du « soi » selon Mead, ne sont pas traitées ici puisqu'elles ne servent qu'à en préciser le fonctionnement interne.

distingue alors de l'organisme qui, entouré d'objets, réagit à ceux-ci, y compris à certaines parties de son propre corps. » (Mead, 2006, p. 209)

Selon cette acception, le soi impensable hors de l'expérience sociale doit être compris en constante relation avec autrui, même alors que cet autrui consiste en un double de soi ; ainsi, « un homme condamné au confinement pour le reste de ses jours est toujours avec lui-même son propre compagnon » affirme Mead. Cette attitude sociale se retrouve dans la propension à entretenir à l'égard des objets physiques inanimés une attitude comparable à celle qu'on entretient avec d'autres êtres : le fait de parler à une porte qui s'ouvre difficilement, tout comme l'affection développée pour des objets, des espaces tel que celui où prend place l'habitation, consistent en une attitude sociale à l'endroit de ce qui nous entoure.

Dans cette thèse, l'implication du « soi » dans le sens du « chez-soi » est appréhendée dans cette perspective alors qu'il consiste en un autre soi, réifié par l'architecture. La maison comme projection sociale, l'espace domestique comme extension spatio-architecturale du soi, s'intègrent dans le processus social de la communication avec autrui. En poursuivant dans cette la logique faisant du soi un concept social dont l'existence dépend du concept d'autrui, le sens du chez-soi engage le soi de l'habitant dans un rapport avec l'autrui de l'habitation. La valorisation du soi, alors contenue dans le concept de l'intime, s'explique par la liberté de choisir les degrés de socialité et de distance avec autrui.

#### **4.2.3 La réversibilité du soi au chez-soi**

Comment comprendre la mécanique du rapport de correspondance entre l'habitant et sa maison, qui fonde le caractère intime de l'habitation, puis l'équilibre des tensions socio-spatiales inhérentes à l'espace domestique ? Les perspectives phénoménologiques et anthropologiques nous apportent maintenant un éclairage sur le sens ontologique et anhistorique du phénomène de l'habiter.

Lorsque, dans la *Poétique de l'espace* ([1957] 2004), Bachelard présente la maison comme un principe d'intégration psychologique de l'habitant, il exprime ce rapport intime qui lie la personne à son lieu d'habitation. C'est ainsi que les images de la maison, explique-t-il, sont à double sens : « elles sont en nous autant que nous sommes en elles ». Cette réversibilité fait de la maison un instrument d'analyse de l'« âme humaine » et des modulations de l'être de l'habitant. La topoanalyse de la maison à laquelle se livre Bachelard révèle la valeur de l'espace domestique, comme « non-moi qui protège le moi ». Les manifestations de l'intime sont à rechercher dans de multiples endroits de la maison, « dans des centres de simplicité » comme l'écrit Bachelard qui, citant Baudelaire, affirme que dans un palais, il n'y pas de coins pour l'intimité. Les chambres, le grenier, les coins, recoins et réduits dans lesquels il est possible de se retirer, sont ces endroits du retranchement dans le bien-être que fournit l'espace domestique. Ils sont des lieux d'attraction, explique Bachelard, qui ont valeur de coquilles accueillantes et protectrices. Lorsqu'envisagés dans l'espace global de la maison, les lieux porteurs de l'intime sont décodés selon une gradation et des valeurs qu'il est possible de distinguer et de classer : c'est ainsi que la

verticalité, dans l'éloignement du sol qu'elle occasionne, constitue l'une des valeurs spatiales de l'intime dans l'espace domestique (Bachelard, [1957] 2004).

#### 4.2.4 La polarisation de l'espace anthropologique

Des approches anthropologiques<sup>124</sup>, analysant les fondements ontologiques de l'habitation et la dynamique propre à la maison, s'inscrivent dans la lignée de la réflexion d'Heidegger lorsqu'il définit l'être de l'habitation par son caractère relationnel – de « l'homme à des lieux et, par des lieux, à des espaces » ([1954] 1958, p. 188). Selon ces acceptions, l'espace domestique reçoit son sens premier par l'habitation qui y prend place, dont l'équilibre s'élabore dans la tension entre les mondes étrangers à l'homme et son intérieur sacré et protégé.

Pour Bollnow ([1963] 2011), cette polarité qui caractérise l'espace anthropologique positionne la maison comme un centre (*axis mundi*) autour duquel se déploie le « vaste monde ». Il décrit le lieu de l'habitation en regard de ce qui lui est extérieur : comme « centre », il est un point fixe – un point zéro – que l'être humain se crée et à partir duquel il envisage l'espace selon une polarité permettant des mouvements complémentaires tels que quitter puis revenir vers son lieu d'attache. Ce philosophe conçoit l'habiter comme une nécessité et une condition de base pour l'homme (Egenter, 1992) : en tant que correspondance architecturale de l'habitation, l'espace domestique où il est possible d'être « à la maison » – ou d'être « chez-soi » – est le lieu défini qui spatialise l'existence de la personne. Il s'agit là de la fonction anthropologique de la maison (Bollnow, [1963] 2011) par laquelle est possible le sentiment de sécurité, indispensable à l'auto-identification de l'être humain. Autrement dit, l'espace domestique est une condition de l'humanité de l'être humain, car « c'est seulement en ayant un toit, un logis, qu'il peut trouver sa propre essence et être pleinement un homme » (Egenter, 1992)<sup>125</sup>. Dans ce contexte, Bollnow défend l'existence d'un équilibre des tensions entre le monde extérieur et la tranquillité « centrique » de la maison protégée, espace sacré de la sphère privée. Diverses composantes de la maison participent à cet équilibre, par exemple la fenêtre qui, comme « œil de la maison », permet d'observer l'extérieur, qui laisse voir sans être vu. En pénétrant plus avant dans l'espace domestique, Bollnow identifie d'autres centres à partir desquels s'organisent la polarité de l'existence – anciennement le foyer, puis la table et aujourd'hui le lit –, dont la signification se déplace au cours du temps alors qu'elle concerne la polarité physique de l'homme dans ses activités de vie (Egenter, 1992). L'apport de la perspective anthropologique est ici de

---

<sup>124</sup> La perspective anthropologique doit être comprise selon la définition que lui donnent Françoise Paul-Lévy et Marion Segaud dans *l'Anthropologie de l'espace* ([1983] 1984) : « (...) l'anthropologie cherche la mise en évidence, la description et la compréhension de ce qui s'avère commun à l'ensemble des humains, une fois que l'on a pris en compte l'ensemble des particularités qui les distinguent en groupes et en sociétés singulières ou qui définit l'ensemble des occurrences d'un phénomène ou d'une même classe de phénomènes. L'intuition anthropologique se nourrit en effet d'un constat – celui de la différence – d'une inquiétude ou d'une question quant à l'extension et à l'amplitude du principe de la différence, et d'une certitude : qu'il y a des universaux par quoi les humains (les *anthropoi*) se distinguent des autres créatures. »

<sup>125</sup> Comme mentionné précédemment, la transcription de la conférence du Dr. Egenter n'étant pas paginée, les citations s'y référant fournissent uniquement l'année de la conférence, soit 1992.

définir l'habitation comme « intériorité » impliquée dans une relation – un équilibre des tensions – avec l'extériorité du monde qui l'entoure.

La poursuite de la définition de l'intime utilise le raisonnement du philosophe Emmanuel Lévinas (1961) – présenté dans *Totalité et infini : Essai sur l'extériorité*<sup>126</sup> – sur le fondement social du lieu de la demeure<sup>127</sup>, qui conduit à positionner les notions d'intériorité et d'extériorité, de soi et d'autrui, puis enfin d'intimité<sup>128</sup> relatives au phénomène de l'habitation. Lévinas explique que la notion d'intériorité appliquée à la maison désigne d'abord le rapport que l'habitant entretient avec lui-même, comme possibilité de repli sur soi et sur sa propre jouissance. Elle est définie comme le lieu de « l'en-soi », puisque c'est là « où le "je" se recueille en demeurant chez soi ». Selon Lévinas, l'existence du moi dépend de ce recueillement dont la maison est le refuge empirique. L'intériorité désigne avant tout la personne dans son ipsité : un être sensible et corporel qui existe en lui-même et pour lui-même. Par extension, l'intériorité désigne la partie du monde qu'occupe la personne : « Le bout de terre qui me supporte, n'est pas seulement mon objet ; il supporte mon expérience de l'objet. (...) Je suis moi-même, je suis ici, chez moi, habitation, immanence du monde. Ma sensibilité est ici. » (Lévinas, 1961, p. 146) Cette extension du moi de l'habitant à son espace mène à l'idée que l'intériorité désigne à la fois une vie intérieure hors du monde, une insularité, et une espace où cette vie peut prendre place.

Le phénomène de l'habitation qui prend place dans la maison, s'il est ancré dans une intériorité, est toutefois indissociable de son pendant : l'extériorité. Pour Lévinas, cette extériorité recouvre le monde comme environnement social « hors de l'en-soi » ; il correspond au monde extérieur à la personne, à la figure d'autrui et à son altérité. Mais c'est à partir de la maison qu'est initié le mouvement dans l'extériorité, vers autrui. Lévinas explique que les binômes qui fondent le sens ontologique de l'habitation – intériorité/soi et extériorité/autrui – expriment la dynamique qui prend place dans la maison à travers la liberté du mouvement de l'habitant ; l'importance de la notion de liberté, liée à l'habitation et à l'idée de la maison, tient ici encore un rôle significatif.

Le retrait du monde en la demeure est producteur de rapports sociaux, car il est le point de départ de la conscience d'une extériorité grâce à laquelle est induite la possibilité d'aller vers autrui : « Le sujet contemplant un monde suppose donc l'évènement de la demeure, la retraite à partir des éléments (...), le recueillement dans l'intimité de la maison » (Lévinas, 1961, p. 164). La maison constitue l'une des « conditions de l'activité humaine » en jouant le double rôle de lieu du départ puis du retour libre et toujours possible, rôle dans lequel on constate le caractère dialectique du lieu : « Le rôle de la maison ne consiste pas à être la fin de l'activité humaine, mais à en être la condition et, dans ce sens, le commencement. (...) L'homme se tient dans le monde comme venu vers lui à partir d'un domaine privé, d'un chez-soi, où il peut à tout moment se retirer. » (Lévinas, 1961, p. 162)

---

<sup>126</sup> C'est précisément la « Section II : Intériorité et économie » qui a été exploitée.

<sup>127</sup> Lévinas utilise indistinctement les termes « demeure » et « maison » pour désigner le lieu concret de l'habitation.

<sup>128</sup> Dans le texte de Lévinas, le sens du terme « intimité » s'harmonise à la définition de l'« intime » utilisée dans cette thèse.

Selon Levinas, c'est seulement parce qu'il possède cette garantie d'intimité que l'être humain peut aller et exister « au dehors » de lui-même. La valeur d'intimité de la maison n'a de sens que si elle est comprise dans le rapport social, impliquant tant le rapport à soi-même que le rapport à autrui. Parce qu'elle est une solitude choisie, l'intimité qui se développe dans le recueillement que permet l'intériorité est toujours à comprendre comme interrelation, parce que possiblement réversible :

« La familiarité et l'intimité se produisent comme une douceur qui se répand à la face des choses (...) douceur provenant d'une amitié à l'égard de ce moi. L'intimité que déjà la familiarité suppose – est une intimité avec quelqu'un<sup>129</sup>. L'intériorité du recueillement est une solitude dans un monde déjà humain. Le recueillement se réfère à l'accueil. » (Lévinas, 1961, p. 165)

Il ressort de la pensée de Lévinas que la vocation primordiale de la maison comme espace architecturé est de procurer un lieu au « soi », où une dissociation physique d'avec l'Autre est possible : c'est là le chez-soi qui porte le potentiel et la liberté du recueillement et de l'accueil, dont l'existence dépend d'une séparation d'avec le monde comme totalité. C'est en ce sens que Lévinas affirme : « La fonction originelle de la maison ne consiste pas à orienter l'être par l'architecture du bâtiment et à découvrir un lieu – mais à rompre le plein de l'élément, à y ouvrir l'utopie où le "je" se recueille en demeurant chez soi. Mais la séparation de m'isole pas (...). » (Lévinas, 1961, p. 167) Le caractère d'intériorité s'avère essentiel dans l'explication de l'intime, dans la spatialisation de son degré et l'orientation de la relation entre les « soi » de l'habitant et « autrui ». L'idée de liberté dont traite Lévinas est intrinsèque au mouvement depuis cette intériorité et elle lié à l'intime dans la demeure, parce qu'elle conditionne la possibilité de choix qui est celle de l'habitant. Selon cette compréhension, la maison est un lieu qui doit être à la fois ouvert et fermé, car fondé par l'intériorité ; puis delà, la maison doit fournir « l'occasion d'une reprise de relations avec l'extériorité » (Lévinas, 1961, p. 159).

### **4.3 Les domaines privés et publics, assises structurales de l'espace domestique**

#### **4.3.1 Cadre juridique et valorisation du domaine privé**

Dans la culture occidentale, la notion de « privé » réfère directement à l'individu comme personne et à ce qui la concerne en propre, selon une acception qui l'oppose aux notions de « public » et de « collectif ». Le domaine du privé concerne communément la vie personnelle, le corps et l'espace propre à chacun. Au Canada, la vie privée est protégée par la *Loi canadienne sur les droits de la personne* qui en officialise et en normalise la valeur. Si dans son interprétation traditionnelle, la vie privée et sa protection réfèrent au « droit d'être laissé tranquille », le droit de protection de la vie privée est assimilé au pouvoir « de jouir d'un espace à soi, d'avoir des communications privées, de ne pas être surveillé et de faire respecter l'intégrité de son corps »<sup>130</sup>. Les lois spécifiques qui encadrent cette protection – la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, entrée en

---

<sup>129</sup> Passage accentué par Lévinas.

<sup>130</sup> Selon les lois fédérales du Canada sur la protection de la vie privée (PRB 07-44F).

Source : <http://www.bdp.parl.gc.ca/content/lop/researchpublications/prb0744-f.pdf>



vigueur en 1983 simultanément à la *Loi sur l'accès à l'information* – visent essentiellement la liberté de choix de communiquer ou non des données et renseignements personnels, un droit considéré essentiel dans une « démocratie vigoureuse et saine ».

Plus concrètement, plusieurs articles des *Libertés et droits fondamentaux* détaillés dans la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* concernent spécifiquement l'espace privé par excellence : la maison. Selon le libellé de l'article 7, « la demeure est inviolable » et selon celui de l'article 8, « nul ne peut pénétrer chez autrui ni y prendre quoi que ce soit sans son consentement exprès ou tacite »<sup>131</sup>. Ces deux articles expriment le caractère privatif de la maison, au sens où celle-ci – incluant son espace et son contenu – est soumise au contrôle exclusif de son occupant. La Charte exprime en ce sens le droit qu'a chacun d'être « maître chez soi », valorisant en fait un contrôle depuis le domaine privé. Le domaine du privé – et par extension l'espace privé – est légalement protégé, à l'image de la personne physique et intellectuelle qui l'habite.

Nous verrons ensuite sur quels construits historiques s'appuient ces cadres légaux qui officialisent et transmettent les conventions régulant les rapports entre privé et public, mais aussi que leur apparente dissociation gagne à être dépassée lorsqu'il est question de comprendre l'inscription de l'intime dans l'espace domestique.

#### **4.3.2 Génétique de la dialectique socio-spatiale privé/public**

Bien que les contextualisations légales se situent à la limite du sujet de la thèse, elles éclairent les interprétations culturelles et contemporaines des notions de privé et de public ; elles nous informent tout particulièrement sur l'origine de la distinction, allant jusqu'à l'opposition marquée, de l'idée du domaine public – au sein duquel se distinguent l'« espace public » soumis au droit public et le « lieu public », ouvert au public – et du domaine privé, lié à la personne de l'habitant, qui doit être protégé. Un regard sur l'origine des tensions entre les idées de public et de privé permet de constater une fluctuation de leur dénotation, en lien avec les domaines favorisés selon les époques et les lieux. Cette compréhension, développée dans une perspective historique, permet d'appréhender avec davantage de flexibilité l'interprétation du rapport entre ces domaines, de réfuter leur simple opposition et d'alimenter notre définition de l'espace domestique comme lieu social.

#### **Connotation des domaines privé et public dans l'histoire sociale (H. Arendt)**

Dans son ouvrage *Condition de l'homme moderne* (1983), la philosophe Hannah Arendt expose par le recours à des éléments de l'histoire sociale – notamment les modes de vie des peuples de l'Antiquité grecque et romaine –, la distinction conceptuelle entre le privé et le public. Ce faisant, Arendt expose l'origine de la ségrégation contemporaine entre ces domaines, en retraçant l'évolution progressive du sens des lieux de la vie

---

<sup>131</sup> Selon la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.  
Source : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-12>

publique et privée, jusqu'à l'époque moderne. Dans la culture romaine de l'Antiquité<sup>132</sup>, explique Arendt, la dominance du caractère social est démontrée par la langue de ce peuple politique qui employait comme synonymes les mots « vivre » et « être parmi les hommes » (*inter homines esse*), et « mourir » et « cesser d'être parmi les hommes » (*inter homines esse desinere*), en un constant rappel qu'« aucune vie humaine, fut-ce la vie de l'ermite au désert, n'est possible sans un monde qui, directement ou indirectement, témoigne de la présence d'autres êtres humains » (Arendt, 1983, p. 59). L'origine latine du mot « social », *societas* – n'ayant aucun équivalent grec –, était à l'époque empreint d'un sens politique restreint qui désignait « une alliance conclue dans un but précis » ; c'est avec le concept plus récent de *societas generis humani* que l'on octroie au terme social un sens général de condition humaine fondamentale (Arendt, 1983, pp. 60-61).

Par l'analyse de la pensée grecque antique, Arendt montre que l'organisation politique issue de cette période est en elle-même à l'opposé d'un groupement naturel dont le centre est le foyer (*oikia*) et la famille. Elle cite un passage du livre *Paideia* (1945) de Werner Jaeger soutenant que l'avènement de la cité conférait à l'homme « outre sa vie privée une sorte de seconde vie, sa *bios politikos*. Désormais, chaque citoyen appartient à deux ordres d'existence ; et il y a dans sa vie une distinction très nette entre ce qui lui est propre (*idion*) et ce qui est commun (*koinon*) » (Arendt, 1983, p. 61).

Une confusion issue de la traduction romaine du concept grec « politique » assimilé au social aurait par la suite entraîné une modification de l'usage et de la conception moderne du terme. C'est pour cette raison, soutient Arendt, que la division capitale entre les entités distinctes « vie privée » liée au domaine familial et « vie publique » correspondant au domaine politique – entre les sphères de la *polis* grecque et celle de la famille, dont les « activités relatives à un monde commun et celles qui concernent l'entretien de la vie » (Arendt, 1983, p. 66) – serait aujourd'hui difficile à saisir. Dans ses fondements, explique la philosophe, le caractère distinctif de la sphère familiale est celui de la nécessité ; pour subsister comme individu et comme espèce, pour affronter les contraintes vitales, les hommes doivent se regrouper puis créent ainsi une communauté naturelle, celle du foyer. Ses caractéristiques se fondent à l'origine sur le fait que c'est dans ce « lieu caché » que se déroulent les naissances et les morts ; c'est là que sont abritées « les choses cachées aux regards, impénétrables à la connaissance » (Arendt, 1983, p. 68).

Or, la connotation négative accordée au domaine privé chez les civilisations grecque et romaine de l'Antiquité tient à ce que « l'homme n'existait pas dans cette sphère en tant qu'être vraiment humain mais en tant que spécimen de l'espèce animale<sup>133</sup> appelée genre humain » (Arendt, 1983, p. 85). C'est le lieu de la nécessité où s'accomplissent « la reproduction de la vie, le travail des esclaves, les tâches des femmes, les

---

<sup>132</sup> Le propos se limite ici à reprendre les explications sur les pratiques sociales de l'espace domestique de l'Antiquité présentée dans le texte d'Hannah Arendt et ne tient pas compte d'autres interprétations portant par exemple sur la vie sociale au sein de l'*oikos* grec.

<sup>133</sup> Arendt remarque par ailleurs que, depuis toujours et aujourd'hui encore, ce qui a besoin du secret de l'espace privé, c'est la « part corporelle de l'existence, ses aspects liés à la nécessité du processus vital » (Arendt, [1958] 1983, p. 114).

naissances et les décès » (Habermas, [1962] 1993, p. 15) dans une mécanique essentielle mais triviale. Pour cette raison, le domaine privé est méprisé et doit demeurer caché au monde commun extérieur. Comme l'explique Arendt, le domaine familial pré-politique est alors connoté par la privation, entendue au sens négatif de la suppression, de l'existence publique :

« Dans la pensée antique tout tenait dans le caractère privatif du privé, comme l'indique le mot lui-même ; cela signifiait que l'on était littéralement privé de quelque chose, à savoir des facultés les plus hautes et les plus humaines. L'homme qui n'avait d'autre vie que privée, celui qui, esclave, n'avait pas droit au domaine public, ou barbare, n'avait pas su fonder ce domaine, cet homme n'était pas pleinement humain. » (Arendt, 1983, pp. 76-77)

Bien qu'ils apparaissent opposés par leur connotation ainsi que par la définition des activités qui les caractérisent, les domaines du privé et de public de l'Antiquité grecque s'avèrent interdépendants. Dans ce rapport, le domaine du privé conditionne l'accès à la *polis* car « à moins de posséder une maison, nul ne pouvait participer aux affaires du monde, n'y ayant point de place à soi » (Arendt, 1983, p. 67). Le citoyen ne peut donc participer à la vie publique que s'il est « maître d'une maison » (Habermas, [1962] 1993, p. 13). Bien qu'il soit constitué en antithèse au domaine public – face « sombre et cachée » qui permet d'exposer son existence au grand jour – le domaine privé est tout de même préséant puisque sans lui, nulle existence dans le domaine public n'est possible. La position occupée dans la *polis* « repose » sur le statut d'*oikodespotès*, de « maître de la maison » (Habermas, [1962] 1993, p. 15). Il est l'autre pôle de la vie : celui par lequel la possession d'un lieu à soi fait l'humain et sans lequel le statut de citoyen n'est pas concevable. Dans la Rome ancienne, ce n'est pas la pauvreté qui peut priver un homme de sa vie publique, de sa place « dans le monde » ; c'est la perte de sa terre, de son domicile, qui entraîne un retrait du droit de cité (Arendt, 1983, p. 103). De plus, la limite qui sépare les domaines en deux champs distincts est sacrée. Si le bien privé – la propriété – demeure caché et ne présente aucune signification publique, sa limite extérieure est quant à elle investie d'une valeur par la distinction qu'elle marque entre les autres demeures familiales, et qui lui permet d'apparaître dans la cité. Cette frontière spatiale<sup>134</sup> est celle qui rend présent le privé dans le public et qui les délimite, « abritant et protégeant les deux domaines tout en les séparant l'un de l'autre » (Arendt, 1983, p. 104).

Arendt présente la propriété comme une « place concrète dans le monde » qui rassemble les possessions privées ; ces possessions sont celles qui, utilisées et consommées, sont davantage nécessaires à la vie que tout ce qui relève du monde commun (Arendt, 1958, p. 112). Le lieu privé, selon la philosophe, est un refuge pour l'individu qui veut s'extraire du monde partagé avec les autres hommes, alors que les murs de sa « propriété privée » lui procurent la seule retraite sûre contre le monde, c'est là où il peut « vivre sans être vu, sans être entendu » (Arendt, 1958, p. 113). La maison privée est le lieu « que l'on possède pour s'y cacher<sup>135</sup> »

---

<sup>134</sup> Arendt se réfère à Fustel de Coulanges qui cite une ancienne loi grecque interdisant de bâtir des édifices mitoyens.

<sup>135</sup> Arendt précise qu'en grec et en latin, les noms qui désignent l'intérieur de la maison, *megaron* et *atrium*, évoquent les ténèbres, la noirceur.

(Arendt, 1958, p.113) ; elle offre le fond sombre et nécessaire sur lequel la vie publique se découpe, se perçoit dans son contour et s'assure une profondeur.

C'est à la fin de l'Antiquité romaine que Arendt cherche l'origine distincte du privé que nous nommons aujourd'hui le domaine de l'« intime ». Elle insiste cependant sur le fait que la diversité et la complexité de cette notion ne prirent de l'ampleur qu'à compter de l'époque moderne, notamment enrichie par l'individualisme moderne (Arendt, 1958, p.76). À ce moment, le privé n'est plus compris dans son caractère de privation, mais érigé comme domaine où peut s'affirmer l'individualité et des valeurs qui lui sont liées.

### **Le commun et le particulier, le sens moderne du privé et du public (J. Habermas)**

Dans la lignée de la pensée d'Arendt, Jürgen Habermas ([1962] 1993) affirme que le modèle idéologique distinguant les notions du privé et du public est d'origine grecque, mais qu'il a traversé le temps en emportant l'empreinte de la tradition romaine. Si ce modèle a été préservé au fil des siècles, c'est parce qu'il a été transmis à travers le Moyen Âge par les définitions juridiques qu'en donne le droit romain (Habermas, [1962] 1993). En Europe par exemple, à l'époque féodale, *publicus* et *privatus* correspondent à titre d'éléments communautaires aux notions de bien « commun », *communal* (*gemeinlich*), et de bien « particulier », *particular* (*sonderlich*) :

« Le domaine *communal* (*Allmende*) – est chose publique, *publica* ; la fontaine, la place du marché sont "publiques", accessibles à l'utilisation commune, ils sont *loci publici*. Face à cette "sphère commune (*Gemeine*)" que la langue réfère au bien commun ou au bien public (*common wealth, public wealth*), on rencontre la "sphère du particulier (*Besondere*)". C'est le domaine de ce qui est séparé (*das Abgesonderte*) (...). [II] se réfère également et par ailleurs<sup>136</sup> à ceux qui sont dotés de droits particuliers, qui bénéficient d'immunités et de privilèges : sous cet angle, le domaine du particulier (*das Sondere*), la franchise, constituent pour l'essentiel le noyau du pouvoir sur le fief et, par là, du même coup, la base de ce qui est public. » (Habermas, [1962] 1993, p. 18)

Habermas situe à la Renaissance le moment où la sphère publique et celle du privé se scindent en un sens spécifiquement moderne. Les fondements sociaux de ces catégories tendraient à disparaître à compter de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, « tandis que l'aire qu'elle [la sphère publique] couvre ne cesse de s'étendre, l'importance de son rôle décroît sans discontinuer » (Habermas, [1962] 1993, p. 16).

Cet examen des notions de public et de privé les présente comme des constructions sociales qui conceptualisent différents domaines de la vie quotidienne – de l'intériorité (*interiority*) et de la privacité (*privacy*) des corps et des maisons, puis du caractère public (*publicness*) des rues de la ville et de l'espace urbain. Espaces publics et espaces privés opèrent sur une variété d'échelles qui se superposent et se croisent, créant une mosaïque de lieux à l'accès plus ou moins autorisé. Dans la conception de l'espace architecturé, le privé et le public réfèrent ainsi communément au degré d'accès accordé aux gens, selon leur statut propre, vers une intériorité du lieu. Si les frontières entre les deux s'avèrent souvent mal définies et contestées, c'est notamment parce qu'on continue à les considérer selon une opposition binaire. Dans l'étude de l'espace d'habitation portant

---

<sup>136</sup> En italique dans le texte de J. Habermas.

le sens du chez-soi, il est nécessaire de dépasser cette distinction franche exempte de nuance qui oppose l'espace domestique comme domaine du privé à l'espace qui lui est extérieur – celui du voisinage, de la communauté, de la ville – comme espace public. L'espace domestique contemporain est un lieu à la socialité plus complexe ; il demeure le lieu du recueillement possible tout en accueillant selon une socialité choisie. Puisque l'espace domestique concrétise les valeurs sociales de l'habitation, les théories permettant d'envisager la gradation du caractère de socialité et des rapports interpersonnels qui prennent place dans la maison sont maintenant examinés.

#### **4.4 L'inscription des domaines de socialité dans l'espace domestique**

Dans cette section de la thèse, le cadrage conceptuel se poursuit par l'examen théorique de notions permettant de fournir des outils d'investigation sur l'articulation de l'espace domestique et ses mécanismes favorisant l'intime. Les notions et théories proxémiques abordées font état des modes de l'inscription des domaines de socialité différenciée et de leur gradation dans l'espace domestique.

##### **4.4.1 Territoire et proxémie dans l'espace domestique**

Comment les relations sociales, les rapports au soi de l'habitant et à autrui, sont-elles inscrites dans l'espace domestique ? La question de l'organisation sociale et du partage de l'espace de la maison est maintenant abordée à partir de la notion de territoire qui, selon son sens le plus général, implique la répartition de l'espace entre différents occupants d'une même espèce. Cette notion appartient au corpus conceptuel de plusieurs disciplines des sciences humaines portant sur l'étude de la relation entre les êtres vivants et leur espace ; ses origines, dans ce contexte, se trouvent dans les analyses de la vie urbaine du début des années 1920 (Altman, 1975)<sup>137</sup>. Dans les domaines de connaissance de la géographie, de l'anthropologie et de la psychosociologie la géographie, le territoire est une notion d'usage courant dont les acceptions alimentent la présente recherche.

##### **Définition du concept de territoire**

Le terme « territoire », utilisé dans le vocabulaire de la géographie, développe un sens qui pense le propre de l'espace en rapport au monde social. Dans ses travaux, Claude Raffestin (1980) montre que « l'espace devient territoire d'un acteur dès qu'il est pris dans un rapport social de communication »<sup>138</sup>. Dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (2003), Michel Lussault explique que le territoire correspond à l'espace socialisé, qu'il recouvre spécifiquement les définitions « d'espace contrôlé-borné » qui

---

<sup>137</sup> Altman cite les travaux de Park, Burgess & McKenzie (1925), Thrasher (1927), Whyte (1943), Yablonsky (1962) et Zorbaugh (1929) comme référence des premières analyses l'ayant utilisé.

<sup>138</sup> Cité par Pierre Pellegrino (1994a).

dispose d'attribut d'identification – même d'identité – avec son exhaustivité interne et ses frontières externes, ainsi de celle d'un « espace de contrôle exclusif » en référence à la métaphore de l'animalité.

En psychologie de l'environnement social, le « territoire humain » est défini comme un champ topologique, « le découpage d'un espace physique en zones subjectives délimitées par la qualité des relations établies avec lui » (Fischer, [1992] 1997). Dans l'espace architecturé, explique Fischer, le territoire désigne l'usage propre à chaque lieu, « selon les significations psychologiques et culturelles que leur confèrent des cadres sociaux ». Ainsi, le caractère fondamental du territoire provient de ce qu'il est un espace propre au monde du social. Un territoire correspondant généralement à un espace physique délimité (Fischer, [1992] 1997), la première manifestation territoriale identifiée dans le contexte de l'espace domestique, est celle qui scinde l'espace extérieur de celui des aires de l'habitation et concrétise les domaines du privé et du public dont traite Arendt. Mais dans l'espace domestique – comprenant des aires à l'air libre, les espaces circonscrits à aire ouverte ou non dans le bâti –, d'autres distinctions territoriales s'imposent.

### **Territoires et distances proxémiques dans l'espace architecturé**

La notion de proxémie, proposée par l'anthropologue américain Edward T. Hall à partir d'observations effectuées sur le comportement territorial animal et humain, désigne « l'ensemble des observations et théories concernant l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique » (Hall, [1966] 1971). Selon lui, le propre de l'humain est l'expérience de sa culture qui le conditionne dans ses rapports au monde : « Nous nous attachons en fait à ce type d'expérience profonde, générale, non-verbalisée que tous les membres d'une même culture partagent et se communiquent à leur insu, et qui constitue la toile de fond par rapport à quoi tous les autres évènements sont situés. » (Hall, 1971, p. 8) En se reportant à l'impact de la perception sensorielle dans les rapports humains, Hall développe une théorie sur l'envergure des territoires respectée dans différents types de relations sociales. À l'image du monde animal, l'anthropologue conçoit le territoire humain comme une extension de l'organisme ; l'être humain, affirme-t-il, « s'est créé des prolongements territoriaux matériels et un ensemble de signes territoriaux visibles et invisibles » (Hall, 1971, p. 131).

Hall élabore une classification d'espaces en considérant que la territorialité, basée sur les distances proxémiques, est relativement fixe dans un système culturel donné. L'espace domestique, comme les autres environnements construits, appartient à la catégorie des « espaces à organisation fixe » dans lesquels les espaces intérieurs et leur organisation fournissent un cadre spatial unifié, cohérent ou prévisible aux usages qui s'y déroulent. Selon Hall, les schémas qui caractérisent les espaces à structure fixe s'acquièrent dès le début de la vie ; l'individu les internalise et les transporte ensuite avec lui. L'espace domestique exprime, selon cette idée, une manifestation concrète de la dimension culturelle du territoire. Autrement dit, le schème de l'organisation fixe de l'espace domestique – qui correspond à un partage territorial fondé sur des règles proxémiques constantes – est assimilé et internalisé comme patron de lecture de l'espace par la personne, puis son externalisation dans l'espace architecturé est identifiée. C'est en ce sens qu'il faut comprendre que l'espace

domestique à caractère fixe constitue une manifestation concrète de la dimension culturelle du territoire et qu'il est le véhicule d'un message implicite, accessible à qui maîtrise les codes de cette culture.

La structure de l'espace architecturé est ainsi un outil de communication par lequel la culture, à travers ses valeurs et ses coutumes, est rendue manifeste. Pierre Pellegrino, théoricien de l'architecture, explique :

« la diversité culturelle des attitudes et des comportements, face aux contraintes spatiales, aux frontières, aux distances et aux bornages à respecter dans des conditions d'accès, peut être comprise comme dépendant de patrons de lecture et d'une compétence qui rend recevable ou non certaines formes d'espace. Ces patrons de lecture [correspondant aux schèmes d'espaces dont traite Hall], en effet, comportent eux-mêmes des formes d'espace, qui ne sont pas seulement des formes énoncées, mais aussi des formes d'énonciation. Ainsi l'espace exprime la culture, lui donne un cadre, la conforme ou se conforme à elle ; la compétence culturelle s'enroule et se déroule ainsi dans la performance spatiale. » (Pellegrino, 1994a)

La notion de territoire appliquée à l'espace domestique demande à être précisée en regard des modes de distribution, de distinction et de séparation de l'espace architecturé. Dans ce contexte, le territoire qui se fonde sur les distances proxémiques peut être représenté par une succession d'espaces environnant la personne, qui se contiennent les uns les autres. Dans leurs écrits sur la psychosociologie de l'espace, Abraham Moles et Élizabeth Rohmer (notamment 1976; 1998) expliquent que ces territoires sont inscrits dans l'espace de l'être humain par la manipulation des « partitions de l'espace » ; celles-ci différencient à l'aide de clôtures, murs et cloisons, un dedans d'un dehors et créent la fermeture inhérente à l'appropriation. Ces espaces se déploient en couches successives qui constituent le « volume propre » de l'homme, son rayon d'existence et son territoire d'une appropriation plus ou moins marquée, comme l'illustre le schéma qui suit.

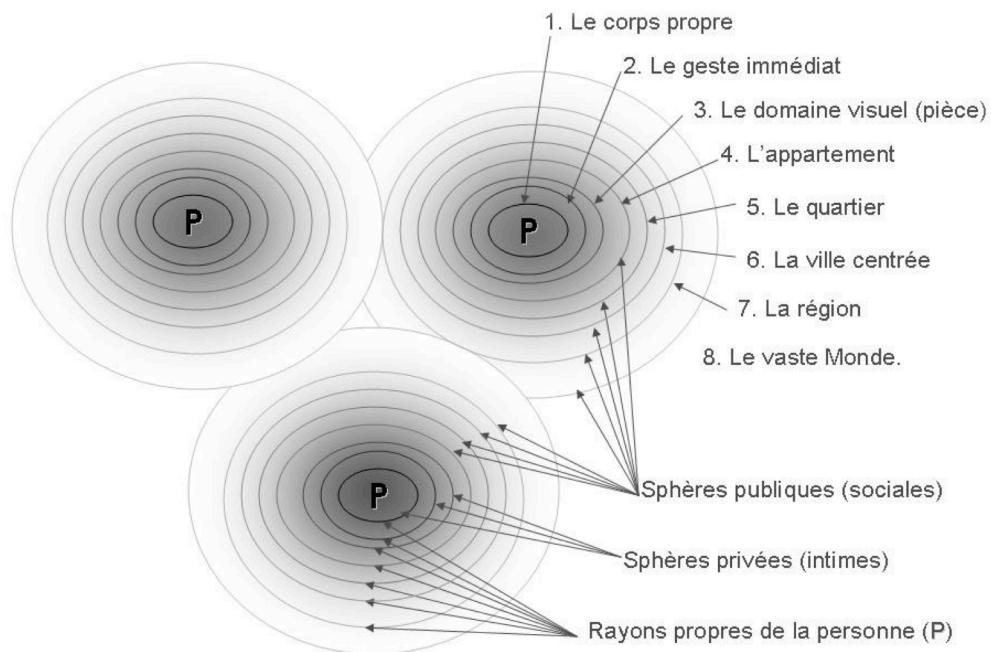


Figure 8. Schéma inspiré de la théorie des coquilles de la personne selon Moles et Rohmer. © 2018 par V. LaSalle

Selon Moles et Rohmer, les quatre premières coquilles sont celles de la sphère d'appropriation personnelle, de ce qui est le plus privé pour l'habitant et son territoire d'appropriation par excellence ; elles sont le rayon d'action de la personne et expriment son identité et ses valeurs. Il s'agit (1) du corps propre, (2) du geste se situant immédiatement au-delà de la peau, (3) de la sphère visuelle comprenant la coquille de la pièce et (4) de l'appartement compris comme l'espace domestique et privé. Cette dernière sphère mérite au plus haut point son nom d'appartement, expliquent ces auteurs : il doit être inviolable car c'est dans celui-ci que l'être exerce au plus haut point son empire de maître et possesseur. L'espace dont dispose l'habitant s'élabore donc sous la forme d'une hiérarchie spatiale, organisée à partir d'un lieu qui constitue le « Ici » – notion anthropologique qui situe le lieu de l'enracinement, de l'ancrage –, qui l'intègre dans les pratiques sociales en le mettant en relation avec autrui et qui établit une différenciation de l' « Ailleurs ».

### **Différenciation territoriale et accessibilité aux domaines de socialité distincte**

Le degré d'accessibilité aux différents territoires de la maison dépend d'une part du statut de chaque personne et d'autre part du schème culturel appliqué à l'organisation de l'espace domestique. La différenciation territoriale, notion introduite par l'architecte et théoricien Herman Hertzberger ([1991] 2010) pour éviter un cantonnement à la dualité réductrice privé-public, présente l'avantage de préciser le caractère de socialité de chaque territoire – les pièces et aires de vie définies dans l'espace – en identifiant le degré d'accessibilité publique. Selon Hertzberger ([1991] 2010, p. 45), « le seuil est la clé de la transition et de la connexion entre des zones soumises à des prétentions territoriales différentes, et, en tant que lieu à part entière, il constitue la condition spatiale de la rencontre et du dialogue entre des espaces de nature différente ». Appliquée au plan d'architecture, cette approche permet d'élaborer une sorte de carte de la différenciation territoriale qui peut être amenée plus loin en vue de passer de la caractérisation des espaces en eux-mêmes à une interprétation de leur singularité comme territoire proxémique, de leurs articulations et de leurs interrelations. Cette lecture du caractère de socialité des territoires de l'espace domestique peut notamment s'opérer en effectuant la comparaison des zones limitrophes et en évaluant le positionnement des différentes zones dans le plan d'ensemble. Appréhendé de cette manière, l'espace domestique est compris comme un système spatial organisé selon le caractère de socialité de chacune des régions particulières qui le compose ; le passage entre des zones à la différenciation territoriale marquée, le positionnement d'espaces intermédiaires sont des éléments à l'aide desquels une logique des territoires proxémiques est à rechercher.

Cette organisation de l'espace domestique par territoire comporte une importante similitude avec les catégories sociales de l'intime (Berrebi-Hoffmann, 2009) préalablement définies. Dans la généalogie des idées sur la spatialisation du territoire des êtres vivants, la notion d'*Umwelt* ou de « milieu » telle qu'expliquée par Jakob von Uexküll ([1956] 2010) avant Goffman, signifie une acception presque identique. Selon von Uexküll, le milieu est une partie de l'environnement, celle qui s'étend autour de l'être vivant et que celui-ci décode selon des signes perceptifs spécifiques propres à chaque espèce. L'*Umwelt* consiste en cet espace de vie sur lequel la



personne exerce ses libertés ; il est l'espace intime qui se déploie autour de chacun et qui manifeste les signes de cet « espace vital ». À ce titre, il signifie, dans les rapports sociaux, le territoire propre à chacun et la distance à respecter lors de la rencontre d'autrui. La notion d'*Umwelt* intègre ainsi à la fois l'idée de l'intime spatialisé dans la maison et celle du territoire propre à chacun dont l'espace architecturé se fait le médium de communication.

En somme, l'*Umwelt* et les territoires qu'il sous-tend qualifient l'espace domestique en sous-espaces, d'importance quantitative et qualitative variées, pouvant être illustrées par des « zones ». Celles-ci sont un découpage spatial pratiquant une répartition et une qualification territoriale dont les schèmes, reposant sur une logique proxémique constante, sont partagés par les membres d'une même culture. Les territoires sont entendus au sens des territoires de la personne (Moles et Rohmer, 1972) comme organisant les aires personnelles des habitants entre eux, mais aussi comme organisation entre les espaces intérieurs de l'habitation puis vis-à-vis du monde extérieur, en vue d'un certain mode d'occupation correspondant aux pratiques sociales conventionnées. Dans l'espace domestique, les territoires se manifestent sous forme de zones relatives à des domaines de socialité graduée, allant d'une relation du soi à soi-même à une relation tournée vers Autrui. La lecture de l'espace domestique selon la différenciation des territoires proxémiques présente enfin l'avantage d'en comprendre l'organisation selon une gradation régulant les rapports entre les zones caractérisées par une socialité différenciée. Sur le plan macrosociologique, l'organisation et les partitions régissent les rapports de socialité que l'habitant a avec lui-même et avec autrui.

#### **4.4.2 Aménagement scénique et régulation des pratiques sociales**

Le dispositif de seuil qui favorise l'intime encadre les interactions sociales qui prennent place dans l'espace domestique ; il concrétise les rituels acceptés par convention, les communique aux participants de ces interactions et les retransmet durablement en les inscrivant dans l'espace architecturé. De quelles interactions sociales est-il ici question et comment le système spatial participe-t-il à leur régulation ? L'archétype du seuil, parce qu'il est une aire de transition qui se trouve à la limite entre des domaines<sup>139</sup> caractérisés par une socialité distincte, joue un rôle actif de communication de la différenciation des territoires. Cette sous-section s'attache à présenter les notions qui permettent d'expliquer la manière par laquelle s'articulent les territoires dans l'espace domestique. Elle porte ensuite sur l'explication des notions théoriques traitant des modes de régulation des pratiques sociales rituelles qui prennent place dans l'espace domestique, en informant de la permission ou de la restriction du franchissement d'un domaine à un autre, selon le statut de l'occupant.

#### **Dispositif scénique de l'espace domestique**

La notion d'« aménagement scénique » est utile à l'explication des principes régissant l'organisation de l'espace domestique, selon une stratification logique. Le propre d'un spectacle, d'une installation scénique, est

---

<sup>139</sup> Le terme « domaine » renvoie à une région susceptible d'appropriation ; définition inspirée de <http://www.cnrtl.fr/definition/domaine> .

d'avoir été préparé avant d'être présenté (Belaval, 1965). Le système de l'espace domestique assume la mise en place de pratiques sociales prédéfinies ; il apprête dans le langage spatio-architectural les éventuels franchissements du passage entre des régions différenciées dans leur antériorité et postériorité. L'intérêt de l'« aménagement scénique » provient de sa participation active à la mise en place d'un cadre qui manifeste concrètement, dans l'espace architecturé, la mise en place des règles proxémiques assurant l'équilibre recherché entre les différents domaines de socialité de l'espace domestique.

Dans *La mise en scène de la vie quotidienne* (Tome I) (1973a), Erwin Goffman identifie, à partir de la perspective de la représentation théâtrale, des principes dramaturgiques qui régissent les interactions sociales. L'espace domestique, en tant que contexte de telles interactions, affirme-t-il, appartient à cette forme de communication théâtrale et non-verbale, indirecte ou implicite et probablement non-intentionnelle. Selon cette idée, le découpage de l'espace domestique est réparti entre deux domaines essentiels : les régions antérieures et les régions postérieures.

Dans le dispositif scénique où prend place la représentation théâtrale, les « régions antérieures » sont celles qui sont mises en relief et offertes aux regards des spectateurs. Cette partie de la représentation propose une « façade » dont la fonction normale est « d'établir et de fixer la définition de la situation qui est proposée aux observateurs » (Goffman, 1973a, p. 29). Cette façade comporte un appareillage symbolique constituant la toile de fond des actes humains qui se déroulent à cet endroit : le mobilier, la décoration, la disposition des objets et d'autres éléments de second plan. Selon Goffman, les aspects scéniques de la façade correspondent à la salle de séjour et aux aires d'accueil de l'espace domestique qui sont les plus aisément accessibles aux visiteurs.

Les « régions postérieures » sont les régions cachées de la représentation théâtrale, les « coulisses ». Dans l'espace domestique, ces régions sont notamment celles de la salle de bain et de la chambre à coucher, puis parfois la cuisine ; ce sont celles d'où les interactions les plus publiques – sauf dans les milieux défavorisés – peuvent être exclues.

La définition de ces régions, si elles trouvent une certaine correspondance avec les domaines originels du privé et du public qui fondent l'espace domestique, ajoute l'avantage de préciser le rapport de relativité des positions spatiales ; le caractère de socialité est ainsi indissociable de la topologie de l'espace domestique. Cette distinction entre le devant et le derrière de l'habitation, entre ses régions antérieures et postérieures, est constante dans toutes les classes de la société occidentale ; constat qu'exemplifie le fait que l'avant du bâtiment fait généralement l'objet d'un plus grand souci de décoration, de réparation et d'entretien que l'arrière (Goffman, 1973a). À la manière de la représentation théâtrale, cette scénographie des régions par couches successives intègre des techniques dramaturgiques dont la mise en œuvre, selon Goffman, est justifiée par une volonté du contrôle de ce qui est perçu par les visiteurs, ou encore par les spectateurs.

La région antérieure est ainsi définie comme le lieu où l'on donne la représentation, alors que la région postérieure est celle où l'on prépare la représentation d'une routine.

« Les corps que l'on nettoie, que l'on habille et que l'on maquille dans des pièces de la maison, sont présentés aux amis dans d'autres pièces. Dans la cuisine on fait évidemment pour la nourriture ce que l'on fait pour le corps humain dans la salle de bains et la chambre à coucher. » (Goffman, 1973a, p. 119)

Goffman explique que ces régions sont celles où la représentation publique se prépare et qu'elles doivent demeurer cachées. Dans la représentation théâtrale,

« l'accès à ces régions est contrôlé en vue d'empêcher le public de regarder dans les coulisses et d'empêcher les personnes extérieures à l'interaction de s'introduire dans une représentation qui ne les concerne pas. (...) Les acteurs et le public s'accordent tacitement pour agir comme s'il existait entre eux un certain degré d'opposition et un certain degré d'accord. » (Goffman, 1973a, p. 225)

De fait, ce que cet aménagement scénique organisé par strate inscrit dans l'espace, ce sont les interactions d'une socialité « rituelle », en ce qu'elles consistent en actes formels et conventionnalisés, par lesquels un individu manifeste « son respect et sa considération envers un objet de valeur absolue, à cet objet ou à son représentant » (Goffman, 1973b, p. 73). Dans la société contemporaine, les rituels sont essentiellement interpersonnels<sup>140</sup>, accomplis « pour et envers un autre [individu] et qui attestent de la civilité ».

#### **4.4.3 De l'*Umwelt* aux pratiques de la civilité**

Le rapport de correspondance identitaire qui caractérise l'interrelation entre la personne et sa maison (Marcus, [1995] 1997; Serfaty-Garzon, 2003a) a déjà été expliqué par la projection et la réification de soi dans l'espace du chez-soi (Bachelard, [1957] 2004). L'organisation de l'espace domestique exprime, dans la topologie des régions qui la composent, cette transposition de l'habitant dans son espace d'habitation. Selon E. T. Hall, le recours au terme « façade » exprime la reconnaissance de strates protectrices permettant de dissimuler le « moi » au monde extérieur, et le rôle porté par les éléments architecturaux qui « fournissent des écrans derrière lesquels on se retire périodiquement » : « Maintenir une façade peut exiger une grande dépense nerveuse, affirme-t-il. L'architecture est en mesure de décharger les humains de ce fardeau. Elle peut également leur fournir le refuge où « se laisser aller » et être simplement soi-même. » (1971, p. 133)

De la même manière qu'une certaine part de chacun peut demeurer cachée en soi, l'espace domestique ménage des lieux où tous n'ont pas accès. Comme il a été expliqué précédemment, Goffman reprend la notion d'*Umwelt* (espace vital ou distance critique) proposée précédemment par von Uexküll pour expliquer la perception d'un espace propre à chaque personne, par lequel est instaurée et maintenue une distance sociale entre les gens. L'espace de l'habitation apparaît alors à la fois comme transposition de l'être humain, avec ce qu'il désire projeter et ce qu'il choisit de conserver en lui-même, et comme extension de son être : « La personnalité

---

<sup>140</sup> Auparavant, les rituels étaient en grande partie adressés aux représentants d'entités surnaturelles (Goffman, 1973b).

humaine est chose sacrée, affirme Durkheim (1924, p. 51) ; on n'ose la violer, on se tient à distance de l'enceinte de la personne (...) ». Cette idée s'apparente à celle de « sphère idéale » que propose Simmel, par laquelle la personne et son espace environnant constituent une seule entité.

« Quoiqu'elle varie en volume dans les différentes directions et selon la personne avec qui on est en relation, on ne peut pénétrer cette sphère, sous peine de détruire du même coup la personnalité de l'individu. L'"honneur" d'une personne forme autour d'elle une sphère de ce genre. Une façon de parler très saisissante désigne une insulte à l'honneur de quelqu'un par l'expression "lui marcher sur les pieds" : le rayon de cette sphère indique la limite qu'une autre personne ne peut dépasser sans qu'il y ait atteinte à l'honneur. » (Wolff, 1950, p. 321)

L'espace domestique informe des interactions conventionnées de la distance sociale à l'habitant : alors que certains domaines – les régions antérieures – sont voués à la représentation de soi et à l'accueil des visiteurs, d'autres domaines – les régions postérieures – sont les lieux privilégiés du retrait en soi, avec ses proches. Ces régions distinctes correspondent, dans une réduction duale, aux deux pôles de la socialité qui marque le phénomène de l'habitation : d'un côté, le retrait en soi est le lieu de l'intime profond et de l'autre, il y a le mouvement vers autrui et sa rencontre dans un espace de socialité qu'exprime la notion de « civilité ».

Dans la sociogenèse et la psychogenèse qu'il effectue des comportements civilisés et des « bonnes manières », Norbert Elias (1973) s'emploie à étudier le fait, déjà accepté, que « les hommes appartenant à des unités sociales différentes adoptent aussi des attitudes spécifiquement différentes ». Il situe l'origine de la normalisation des distances sociales – ou proxémiques – dans les usages en vigueur dans la société de cour<sup>141</sup>. Cette normalisation se manifeste chez l'aristocratie dans la « politesse » ou la « civilité » (p.103) puis son acception ultérieure se diffuse auprès des diverses classes d'une société « civilisée » grâce à la diffusion d'ouvrages tels que le traité *De civitate morum puerilium* d'Érasme, publié pour la première fois en 1530. Originellement, le terme « civilité »<sup>142</sup> renvoie à la question du « savoir-vivre » : du comportement, surtout extérieur, qui doit être adopté en différentes circonstances de la vie sociale et qui s'observe dans l'attitude du corps, les gestes, les vêtements, l'expression du visage (Elias, 1973, p. 117). Selon Elias, le partage d'une acception de la civilité fournit une base sociale commune pour les différentes nations de ce que nous identifions maintenant comme la société occidentale.

« La notion de "civilité", explique-t-il dans une perspective historique, est l'expression et le symbole d'une réalité sociale qui englobe des nationalités diverses, qui s'exprime – comme l'Église – dans une langue commune, d'abord l'italien et plus tard de préférence le français. (...) C'est par elles que se manifeste sur une base sociale nouvelle l'unité européenne et en même temps une nouvelle réalisation sociale qui en constitue pour ainsi dire l'épine dorsale, la "société de cour". C'est sa position, sa conscience de soi, ses traits caractéristiques qui ont trouvé leur concrétisation dans le terme de civilité. » (Elias, 1973, p. 114)

---

<sup>141</sup> Selon l'article *Zedlersche Universallexikon* de 1736, intitulé « *Hof, Höflichkeit, Hofmann* » (cour, courtoisie, homme de cour), le terme « courtoisie » serait issue de la locution « vie à la cour » ; cité par Elias (1973, p. 23).

<sup>142</sup> Le sens du terme « civilité » que l'on connaît aujourd'hui date de 1525-1550, lorsqu'il est défini pour la première fois par Érasme dans le traité *De civitate morum puerilium* publié pour la première fois en 1530 (Elias, 1973, p. 115).

Selon Elias, les normes sociales qu'exprime la civilité sont définies à chaque époque – au Moyen Âge comme à toutes les époques ultérieures – par les individus appartenant aux « classes sociales avancées » et qui, par elles, « expriment la conscience de leur propre valeur et de leur sensibilité spécifique » (Elias, 1973, p. 134). Elias affirme donc que le terme de courtoisie, et ceux qui le remplaceront ultérieurement, renvoient directement à une origine sociale. Cette notion de civilité, complémentaire à celle de l'intime, participe activement à l'organisation du système spatial et du dispositif de l'intime qui y prend place. Sa pertinence dans le présent contexte porte sur les déplacements et le degré de franchissement dans l'intériorité de l'espace d'habitation, autorisé par convention dans un contexte sociohistorique donné.

## 4.5 Synthèse de la Partie I et proposition d'un modèle théorique du dispositif de l'intime

L'objectif du chapitre 4 était de développer un modèle de compréhension du concept de seuil, en tant que dispositif socio-spatial en faveur de l'intime dans l'espace domestique. L'étude théorique effectuée a permis d'identifier des outils conceptuels servant la compréhension des modalités de médiation de la socialité dans l'espace d'habitation. En guise de conclusion de cette première partie de la thèse, les principaux constats tirés de l'examen théorique sont synthétisés et se formulent comme suit :

### 4.5.1 Éléments du modèle théorique

**Principe théorique 1 :** La sociologie nous apprend que l'intime se déploie en catégories sociales (Berrebi-Hoffman) qui s'échelonnent depuis le plus « personnel » qui appartient en propre à chacun ; il se partage graduellement avec autrui vers un intime « familial » qui comprend les proches mais demeure soustrait au commun. La psychologie sociale nous apprend que l'existence du soi implique nécessairement une dimension relationnelle (Mead) : le soi prend son sens dans l'expérience sociale de la relation, dans un rapport lui-même social de soi à soi-même et dans le rapport avec autrui. **Nous dirons donc que l'espace domestique favorisant l'intime présente une gradation de la relation sociale, qui va du soi à soi-même à la relation du soi à autrui.**

**Principe théorique 2 :** L'attitude sociale contenue dans le soi est projetée dans l'objet (Mead) qu'est le lieu d'habitation. Suivant un mouvement de réversibilité (Bachelard) du soi au chez-soi, l'espace domestique consiste en une projection spatio-architecturale du soi qui s'intègre dans un processus de communication (Mead) avec soi-même et avec autrui. **Par extension, l'espace domestique en faveur de l'intime réifie le soi par l'architecture ; il entre ainsi dans un processus de communication implicite, partagé par convention.**

**Principe théorique 3 :** L'approche anthropologique de l'espace précise la nature relationnelle de l'habitation ; elle situe la maison comme centre (*axis mundi*) et lieu intérieur, impliqué dans une dynamique polarisée avec le « vaste monde », les lieux extérieurs (Bollnow). Le raisonnement d'Emmanuel Lévinas établit le caractère d'intériorité de la maison en tant que lieu du soi, nécessaire au mouvement relationnel vers autrui. Cette interprétation consolide la compréhension des correspondances soi/ici/intériorité/au dedans (groupe 1) relatif à la maison, et de autrui/vaste monde/extériorité/au dehors (groupe 2) concernant ce qui ne lui appartient pas. Lévinas introduit la notion de mouvement directionnel entre ces regroupements conceptuels : partant du soi de l'habitant (groupe 1) vers l'autrui du monde extérieur (groupe 2), mais impliquant la liberté du retour toujours possible au soi. **La relation sociale impliquant la maison fonctionne selon une directionnalité, prenant naissance dans l'intériorité de l'espace domestique, elle-même conditionnelle au mouvement vers une extériorité ; et c'est toujours depuis l'intériorité, garante de l'intime, qu'une liberté de mouvement est possible. Cette dynamique relationnelle établit que l'espace domestique en faveur de l'intime doit développer un équilibre des tensions correspondant à une dialectique entre l'accueil d'autrui et le recueillement en soi – plutôt qu'une opposition – liant intériorité et extériorité.**

En complément, l'examen conceptuel nous amène à identifier un principe méthodologique inhérent à la problématique de recherche, devant orienter la lecture des espaces domestiques à l'étude :

**Principe méthodologique :** l'histoire sociale démontre la dialectique socio-spatiale des concepts de domaines privé et public (Arendt et Habermas), fondée sur le caractère de nécessité du premier conditionnant la participation au second. Cette approche met en évidence la valeur de la considération du contexte historique pour éclairer la lecture des pratiques et conventions sociales, et la dynamique des relations sociales spatialisées dans l'habitation. **La lecture du dispositif en faveur de l'intime contextualisée par une interprétation de l'histoire sociale doit préciser la compréhension de la dialectique socio-spatiale qui prend place dans l'espace domestique.**

#### 4.5.2 Définition des concepts opératoires

Certains concepts théoriques examinés servent la compréhension des modalités de l'inscription spatio-architecturale du dispositif en faveur de l'intime. Leur opérationnalisation détermine la grille de lecture servant l'étude des espaces domestiques dans la partie II de la thèse. Ces éléments sont les suivants :

**Le concept de « territoire » :** Le concept transdisciplinaire de « territoire » est défini comme l'espace impliqué dans un rapport social de communication (Raffestin) ainsi que sur la perception d'un espace propre à chaque personne qui régit les distances sociales (*l'Umwelt* de von Uexküll puis de Goffman). Il est découpé en zones subjectives délimitées par la qualité des relations établies entre les parties et le tout et il est désigné dans l'architecture selon l'usage que lui confèrent les cadres sociaux (Fischer). Il permet de fonder notre compréhension socio-spatiale de la maison.

**Le concept de « distance proxémique » :** La notion de distance proxémique (Hall) appliquée à l'étude de l'espace domestique (espace à organisation fixe) est corolaire et complémentaire au concept de territoire. Elle amène à révéler des schèmes culturels de l'organisation socio-spatiale du système et des composantes spatiales de la maison.

**Le concept de « différenciation territoriale » :** La psychosociologie de l'espace nous apprend que les territoires sont inscrits dans l'espace d'habitation par la manipulation de partitions selon une organisation de couches successives (Moles et Rohmer). La succession de ces couches correspond à une séquence partant, en son centre, de l'habitant et se déployant vers une extériorité. La différenciation territoriale (Hertzberger) entre ces couches concerne le degré différentiel d'accessibilité des (domaines de socialité distincte) aires de l'espace architecturé.

**La notion d'« aménagement scénique » :** Cette notion est proposée pour comprendre la configuration séquencée des parcours programmés par le rapport des positions relatives des territoires de l'espace domestique en « régions antérieures » – en direction de l'extériorité du lieu d'habitation – et en « régions

postérieures » (Goffman) – en position d'intériorité –, selon les interactions d'une socialité « rituelle » et les normes sociales de la « civilité » en vigueur (Elias).

#### 4.5.3 Application à l'étude de l'espace domestique

Dans l'espace domestique, les « domaines de socialité distincts » sont des manifestations des territoires, identifiables par leurs délimitations socio-spatiales codifiées par l'usage conventionné d'aires circonscrites. Ces domaines sont prédéfinis par le programme de l'espace domestique. Autrement dit, le zonage porte sur la répartition spatiale de l'espace domestique et de l'usage des sous-espaces déterminés, notamment en lien à l'occupation et la circulation. Le décodage de l'usage passe par la compréhension contextuelle des distances proxémiques inscrites dans l'espace domestique et par la différenciation territoriale qui établit l'accessibilité de la zone selon le statut de l'occupant. Le relevé de ces zones s'effectue en regard des délimitations instaurées, observables par la partition du plan. Les domaines de socialité peuvent correspondre à des pièces ou encore à des ensembles de pièces agencées selon un usage commun. Ils ne s'y restreignent pas, dans la mesure où différents modes de délimitation de l'espace domestique selon l'usage ont historiquement eu cours. En plus des aires d'occupation, les aires de circulation et les aires de transition sont considérées comme des zones propres.

Ces domaines de socialité distincts sont les constituantes observables du système spatial de l'espace domestique qui intéresse cette recherche. Ils doivent être lus comme des « couches » qui débent dans la plus grande intériorité de l'habitation. La topologie de ces domaines – à l'intérieur d'elles-mêmes et entre elles, en regard de la globalité du plan et de l'environnement extérieur – fournit des indices du degré de socialité de l'intime porté par la zone elle-même et par le type de socialité favorisé par convention, par le système spatial dans son ensemble. Ainsi, les relations qu'entretiennent les zones entre elles participent à la génération de la dynamique particulière à chaque système spatial.

Les parcours sont les circulations codifiées entre les zones composant le système spatial et effectuant l'« aménagement scénique » de l'espace domestique. Le lien effectif entre les différentes zones répond à une civilité caractéristique qui autorise ou restreint conventionnellement le franchissement d'un domaine de socialité à un autre, passant notamment des régions antérieures aux régions postérieures. Les « zones de transitions » sont des espaces intermédiaires insérés entre des domaines de socialité distincts et intégrés dans le système spatial sur le parcours des occupants. Si, comme composantes spatiales, ces zones intermédiaires tiennent le rôle de médiateurs sociaux selon des conventions propres au contexte historique et culturel, elles portent le potentiel du « seuil ». L'étude historique qui suit se veut exploratoire et doit permettre d'identifier ces figures de seuil qui composent le système spatial domestique. La lecture topologique des parcours programmés – mise en relation avec le statut des différents occupants – et des figures de seuil qui sont insérées dans l'espace domestique, vise à fournir des indices du potentiel de médiation socio-spatiale du dispositif de l'intime dans l'espace domestique.

.....





## **PARTIE II** [Études empiriques et mises à l'épreuve]

La partie II de la thèse présente un processus de mises à l'épreuve analytique et interprétative de la construction théorique du dispositif en faveur de l'intime proposé précédemment. Cette investigation se déroule en plusieurs phases qui visent à préciser le modèle de compréhension quant à la concrétisation de la thématique du seuil comme dispositif de l'intime dans le système spatial de l'habitation. Le chapitre 5 initie ce processus par l'étude d'espaces domestiques historiques, envisageant selon une perspective diachronique la production du dispositif spatial en faveur de l'intime. Le chapitre 6 effectue la synthèse interprétative de l'analyse exploratoire en formulant une définition explicite et effective des paramètres opérateurs du dispositif, puis en identifiant ses principes générateurs et sa dynamique socio-spatiale. Le chapitre 7 contextualise l'émergence de l'espace domestique moderne en trois temps : il annonce les conditions de l'apparition du nouvel épistémè du XIX<sup>e</sup>, avant de présenter les vecteurs et fondements conceptuels initiant ce type d'espace architecturé. Dans le chapitre 8, le modèle de compréhension du dispositif de l'intime est actualisé par l'exemplification d'architectures domestiques modernes, présentant une organisation spatiale emblématique de l'habitation contemporaine identifiable au sens du chez-soi. Le dispositif constitué au terme de ce processus sert enfin la mise à l'épreuve finale présentée au chapitre 9 : celle de l'espace générique du CHSLD québécois. Le chapitre 10 formule les conclusions de l'investigation sur l'étude du sens de l'espace architecturé à partir du dispositif de l'intime et de la thématique du seuil.



## **CHAPITRE 5** [Étude de l'espace domestique historique]

### **Lecture diachronique et exploratoire du dispositif de l'intime**

La riche dimension du temps nous est nécessaire pour neutraliser la trop mesquine banalité de la vie dans l'instant, sorte de perpétuel prélude à la suite irréfléchie dans le futur.

G. Evelyn Hutchinson  
*Knowledge Among Men*, 1966<sup>143</sup>

*Le chapitre 5 initie le processus de mise à l'épreuve empirique en étudiant la genèse et la valorisation de l'intime par son inscription dans le système de l'espace domestique historique. Ce chapitre a pour objectif d'approfondir notre compréhension des manifestations spatiales et architecturales du dispositif de l'intime, contextualisées par les pratiques et conventions sociales auxquelles il correspond. Après les précisions sur l'approche méthodologique (cf. section 5.1) privilégiant une lecture exploratoire des modalités des manifestations de l'intime et de son système, l'analyse diachronique des cas retenus est présentée. Il ressort de l'étude de la maison bourgeoise médiévale (cf. section 5.2) que son système spatial favorise le mouvement vers autrui et l'espace public, en convergence avec la dynamique spatiale de l'extériorité qui caractérise l'époque du Moyen Âge. L'étude du palais urbain Renaissance (cf. section 5.3) nous apprend que son système spatial séquence l'avancée vers l'intériorité, codifie le parcours conséquemment au rang de l'occupant et exprime le processus d'individualisation propre à l'époque. L'appartement bourgeois moderne (cf. section 5.4) présente un système spatial définit selon une spatiotemporalité tripartite distinguant les aires d'accueil des aires servant au personnel domestique et de celles réservées aux habitants, dans une segmentation qui protège la plus grande intériorité vouée à la cellule familiale. La lecture diachronique conduit à exposer trois manifestations historiques de l'intime portées par l'espace domestique et les seuils le constituant (cf. section 5.5).*

#### **5.1 Sur l'approche méthodologique**

Ce chapitre adopte une approche historique du dispositif de l'intime dans l'espace domestique et se situe dans la lignée des études privilégiant une lecture sociohistorique de phénomènes spatio-architecturaux. Plusieurs exemples, pertinents dans le contexte de cette thèse, peuvent être rappelés pour illustrer ce choix méthodologique.

---

<sup>143</sup> G. Evelyn Hutchinson (1966). *Knowledge Among Men*. In S. Dillon Ripley éditeur, Smithsonian Institution Symposium, New York : Simon and Schuster, p.85, cité dans Rapoport 1972, p.16.

Depuis une trentaine d'année, la constitution progressive d'une histoire des mentalités et des sensibilités a permis d'étayer la connaissance des rapports entre l'architecture domestique, son espace et son usage. Dans ce contexte, l'étude de l'habitation et de son évolution, comme espace architecturé et comme phénomène social interreliés, permet d'éclairer le sens du chez-soi que porte le lieu qu'est la maison dans la culture occidentale, c'est-à-dire une certaine façon qu'a l'homme de donner du sens au monde qui l'environne et de se donner du sens en rapport avec les autres hommes (Fabbri, 1968). Dans *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* ([1960] 1973), l'historien Philippe Ariès adopte cette perspective et explique :

« La maison est un lieu où se déclinent plusieurs types de relations sociales. Les processus de régulation de la proximité sociale dans l'espace de la maison, comme territoire privilégié de l'existence intime, sont intrinsèquement liés à l'évolution de la vie privée. Le sentiment de la maison, du « chez-soi », est une autre face du sentiment de la famille; les significations de la famille et du lieu de sa réunion se confondent dans son espace. »

Dans le sillon des travaux sur *L'Histoire de la vie privée* dirigés par Philippe Ariès et George Duby<sup>144</sup>, des études diachroniques de l'habitat et des comportements ont fourni des outils à la compréhension des mutations de l'architecture domestique, des modulations de son espace et des pratiques sociales qui y prennent place. Georges Vigarello (1999) explique que la conception des notions du sain et du malsain depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, son incidence sur le développement de stratégies spatiales préventives et sa correspondance avec un hygiénisme passant des individus à leur moralité puis à leur milieu de vie, a modulé au fil du temps l'organisation spatiale de la maison. L'histoire de la sensibilité olfactive depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, reconstituée par Alain Corbin dans *Le miasme et la jonquille* (1986), a démontré l'abaissement historique des seuils de tolérance aux odeurs; elle a aussi mis en évidence l'émergence de dictats hygiénistes prônant une régulation des distances sociales dans l'intention de combattre les émanations et l'air vicié de la ville résultant de la promiscuité des gens et de l'entassement des corps dans les espaces exigus. Sous l'impulsion des sciences hygiénistes qui se formalisent vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre, la physiologie passe de l'étude du corps à celle du milieu l'environnant, dans un brouillage progressif des distinctions entre la maison et les corps humains (Adams, 1991). Le précepte *Corpus sanum in domo sano* – « Un corps sain dans une maison saine » – dirige les intentions du mouvement en faveur de la salubrité domestique dirigé par les médecins. Comme l'explique Annmarie Adams (1991, p. 10), c'est alors que le champ d'intérêt des médecins : « s'élargit du corps à la pièce, puis à la maison, à la rue, à la ville, à ces espaces visibles, observables, à partir desquels ils peuvent consigner des données et tenter d'enrayer la propagation sournoise des maladies dans l'air, l'eau, les murs, les rues, les corps et les objets. »

Des recherches se concentrant sur l'évolution historique de l'architecture domestique, ainsi que sur les valeurs et pratiques sociales qui lui sont contemporaines, apportent un éclairage essentiel à la compréhension de

---

<sup>144</sup> *L'Histoire de la vie privée* traite des mœurs et des espaces de la vie privée depuis l'Empire romain jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Elle comporte cinq tomes qui couvrent chacun une époque historique : Tome 1. « De l'Empire romain à l'an mil » (Ariès et Duby, [1985] 1999a) ; Tome 2. « De l'Europe féodale à la Renaissance » ([1985] 1999a) ; Tome 3. « De la Renaissance aux Lumières » ([1985] 1999b) ; Tome 4. « De la Révolution à la Grande Guerre » ([1985] 1999c) ; Tome 5. « De la Première Guerre mondiale à nos jours » ([1987] 1999).

l'articulation entre espace architecturé et socialité. Dans son livre intitulé *Le confort, Cinq siècles d'habitation* (1989), l'architecte Witold Rybczynski s'attache à démontrer l'évolution du dispositif de l'espace domestique en corrélation avec la notion de confort dont la définition varie au fil des époques, passant par un resserrement de la cellule familiale et une volonté croissante de contrôle de la socialité. À l'aide de l'exemple des pratiques sociales et des modulations de l'espace de la demeure bourgeoise de Haute-Flandres au XVII<sup>e</sup> siècle, il explique la naissance de l'intimité dans la maison.

Les deux volumes sur l'architecture de la vie privée – *Architectures de la vie privée, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles* ([1989] 1999) et *L'invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914* (1995) – par Monique Eleb, psychologue et sociologue, et Anne Debarre, architecte, présentent la transformation des espaces et mœurs d'habitation en Europe entre le XVII<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces livres démontrent l'incidence d'une volonté progressive de contrôler la socialité dans la maison – face à ceux de l'intérieur, le personnel domestique, et à ceux de l'extérieur, les visiteurs –, sur la complexification du système distributif passant par la spécialisation et la multiplication des pièces de la maison, la distinction des aires de passage et des aires de vie, ainsi que l'attribution d'espaces spécifiques au statut de chaque individu circulant dans l'espace domestique. Ces savoirs ont été déterminants pour la compréhension des motifs sous-jacents aux schèmes spatiaux du système distributif de la maison.

### 5.1.1 Perspective diachronique et démarche exploratoire

La lecture diachronique du dispositif de seuil de l'espace domestique consiste en la première étape de mise à l'épreuve d'espaces domestiques à l'aide du modèle théorique développé dans la première partie de la thèse (cf. chapitre 4). Cette lecture s'inscrit dans la phase liminaire de l'analyse empirique, alors que s'effectue le passage du modèle théorique à la compréhension de sa transcription dans l'espace architecturé. On tente ici de cerner les manifestations concrètes du dispositif spatial de la maison favorisant l'intime, ainsi que les mécanismes structuraux de la correspondance entre l'espace et la socialité propre à la dynamique du seuil. L'étude de l'espace domestique s'effectue par le biais des concepts théoriques et opératoires, configurés sous forme de filtres de lecture. Cette étape veut aussi préciser et valider le modèle de compréhension proposé précédemment par l'identification de variables effective du dispositif en faveur de l'intime. Cette démarche, fondée sur une étude exploratoire, se présente comme un sommaire constitutif de la genèse de l'intime et de son inscription dans l'espace domestique. La lecture diachronique doit ainsi contribuer à l'approfondissement de la compréhension de l'articulation entre spatialité et socialité du dispositif de seuil de l'espace domestique.

Le choix d'une lecture diachronique s'explique par la volonté de comprendre le dispositif spatial de la maison comme production historique et sociale, en l'appréhendant dans son évolution à travers le temps<sup>145</sup>, suivant l'idée que la vie privée n'est une réalité historique mais une construction sociale (Prost, 2014). Si la

---

<sup>145</sup> Définition basée sur celle du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.  
Source : <http://www.cnrtl.fr/definition/diachronique> (consulté le 2018-01-12)

longue période est instructive, c'est selon l'historien Henri-Jacques Stiker (2015) qu'elle permet d'identifier des mouvements de fond, de « lents glissements culturels et anthropologiques ». Suivant cette intention, l'investigation historique sur l'espace domestique est développée dans une mise en parallèle avec le contexte social qui leur est contemporain. Cet examen, qui s'étend de l'époque médiévale au début du XX<sup>e</sup> siècle, est balisé par l'usage et les pratiques relatives à l'inscription de l'intime dans l'espace domestique.

En rappelant à la suite de Marcel Mauss (1947) que les objets, et parmi ceux-ci l'architecture, sont « dans bien des cas la preuve du fait social », Daniel Pinson (1996c) insiste sur la valeur d'une approche de la dimension physique, matérielle du fait habité qui, par la coordination du social et du spatial, permet d'éviter une étude des « rôles sans la scène » et de « l'espace sans les habitants »; des attitudes qui tiennent à distance sociologues et aménagistes. Cette appréhension de l'espace architecturé à travers la double perspective du social et du spatial est d'autant plus pertinente pour comprendre les transformations de l'espace domestique qui s'effectuent en lien avec les modifications sociales, notamment les modifications de la famille, ainsi que celles de ses structures, de sa vie privée et de sa vie sociale (Bauhain, 1989).

Cette phase de la recherche procède selon une analyse privilégiant l'approche exploratoire dont l'objectif est de « trouver des choses plutôt que de prouver des choses » (Van der Maren, [1996] 2004). Cette démarche a pour objectif de révéler la structure sous-jacente du dispositif spatial en faveur de l'intime pour en extraire les variables relatives aux concepts opératoires identifiés, conformément à la définition que donnent Post et Andrew (1982) de la recherche exploratoire : la conduite d'une étude à partir de certaines idées – ici celles du seuil et de l'intime dans l'espace domestique – et la clarification des variables du modèle théorique en cause.

### **5.1.2 Choix du corpus d'analyse**

Cette phase de l'investigation se concentre sur des exemples d'architecture domestique, typiques d'une acception de l'intime de par leur articulation caractéristique entre spatialité et socialité. Cette analyse, qui exclut d'emblée une approche qui envisagerait la gamme entière des maisons d'une époque, ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle cerne des exemples concrets et spécifiques, sélectionnés pour leur potentiel de généralisation transculturel à l'intérieur du contexte occidental, donc représentatifs d'un modèle d'espace domestique au fort potentiel générique, à même d'alimenter la compréhension du dispositif en faveur de l'intime dans l'espace domestique.

Le corpus, compris comme l'ensemble des éléments sur lequel se fonde l'étude diachronique, est d'abord constitué de plans d'architecture domestique et de textes de la même époque, qui permettent d'en éclairer l'interprétation analytique. Les espaces domestiques à partir desquels se déploie l'analyse ont été sélectionnés comme exemples représentatifs d'un ensemble plus vaste, selon le double critère de la spatialité et de la socialité. C'est à dire que le plan d'architecture devait d'une part fournir suffisamment d'indices à l'analyse de

l'inscription spatiale des variables des concepts opératoires identifiés au chapitre 4 – les domaines de socialité distincts, la vocation des aires d'occupation et de circulation, les zones de transition – et que sa contextualisation socio-historique devait permettre de le situer en lien aux conventions sociales et pratiques en vigueur à l'époque de sa conception. Le corpus se présente donc comme un ensemble de données construit : il est davantage qu'un sous-ensemble des données de la réalité puisque cet échantillon est déjà travaillé (Dalbera, 2002).

Des exemples typiques d'architecture domestique appartenant à trois différentes époques historiques ont été sélectionnés au cours d'un processus préalable, compilatoire et éliminatoire. Ces choix ont été balisés par la nécessité d'avoir accès à des sources documentaires qui fournissent des données sur les mœurs, pratiques et conventions sociales propres au contexte historique de chaque modèle d'habitation. Ainsi, les cas retenus sont à même d'informer sur la structure du rapport entre spatialité et socialité, notamment par le système spatial domestique et ses articulations.

Les exemples d'architecture domestique retenus appartiennent à un échantillonnage privilégiant des modèles d'espaces domestiques issus de milieux aisés, car les indicateurs de l'espace domestique informant du dispositif spatial en faveur de l'intime ne sont pas à rechercher dans toutes les classes sociales. Ainsi, alors que les plus riches ont les moyens de faire correspondre leur espace domestique à leur mode de vie et ainsi satisfaire leurs aspirations, le dénuement des pauvres, qu'ils soient urbains ou ruraux, exclut leurs logements d'études recherchant les traces matérielles de pratiques sociales relatives à la recherche de l'intime dans l'espace domestique (Eleb et Debarre, [1989] 1999). De plus, l'histoire de la maison montre que l'enrichissement et la montée dans la hiérarchie sociale se traduisent, avec constance, par l'agrandissement du logement qui s'effectue par l'adjonction de nouveaux espaces et la multiplication des fonctions qui leurs sont dévolus (Roux, 1976). La présente étude s'intéressant au système spatial de la maison, l'augmentation du nombre de pièces et leur spécialisation impliquent un travail de l'articulation spatiale qui enrichit le potentiel d'analyse.

L'étude exploratoire s'attache spécialement au développement historique de la maison associée à la bourgeoisie<sup>146</sup> et à ses variations selon l'époque. La recension des écrits à leur sujet a permis de constater une corrélation entre l'émergence et l'évolution historique de la demeure bourgeoise, et une montée progressive de la valorisation de l'intime dans l'espace domestique (Eleb et Debarre, 1995, [1989] 1999)<sup>147</sup>. Selon l'historien Garrigou Grandchamp (1994), l'origine de la maison bourgeoise est à rechercher dans le contexte urbain : les maisons populaires des villes antiques, par exemple à Ostie, seraient des sources plausibles de ce type d'habitation originellement caractérisé par un rez-de-chaussée professionnel et un logis à l'étage, donc d'une

---

<sup>146</sup> Selon l'historienne de l'art Joan Evans (1930), c'est au début du XI<sup>e</sup> siècle qu'apparaît le mot « bourgeois ». Aussi nommés *franc-bourgeois*, *burghers* ou *borghese*, ils sont des marchands et négociants qui résident dans les villes franches médiévales, se gouvernent eux-mêmes et, souvent, ne doivent allégeance qu'au roi (Rybczynski, 1989).

<sup>147</sup> Parmi les auteurs qui ont traité de ce deux phénomènes corrélatifs, mentionnons Lukacs (1970), Rybczynski (1989), Eleb (1985), Eleb et Debarre (1995, [1989] 1999).



conciliation des pratiques d'habitation et professionnelles. Le terme « bourgeois » provient de celui de *burgher*, explique Rybczynski (1989) : il désigne les habitants de la ville franche – qui fait son apparition dans l'Europe du Moyen Âge – qui forment une classe sociale prospère. À l'origine, les bourgeois sont des commerçants du XIV<sup>e</sup> siècle qui se détachent de l'influence de l'église et des seigneurs et qui assurent le propre gouvernement de leur ville par le biais de conseil d'élus (Gombrich, [1950] 1995). Leur intérêt dans la présente étude provient surtout de leur lieu d'habitation; car « contrairement aux nobles qui résidaient dans un château fort, aux clercs qui vivaient dans un monastère ou aux serfs qui se contentaient d'une cahute, les bourgeois, eux habitaient dans des maisons » (Rybczynski, 1989). Ce choix se justifie de plus par les conditions de vie caractérisant le Moyen Âge. À l'époque, la majorité de la population vit dans des conditions misérables, souvent entassée dans des logements très petits composés d'une seule pièce qui ne sert qu'à dormir, et visant la survie davantage que d'habitation (Rybczynski, 1989). Dans un tel contexte, le concept de « foyer » et autres connotations similaires rapportées au lieu de résidence n'a pas de sens (Gimpel, 1975). Conséquemment, l'attention est ici concentrée sur un espace domestique dont le niveau d'aisance des occupants autorise à une certaine partition des aires de vie.

Les espaces domestiques retenus pour l'analyse sont des demeures érigées en milieu urbain. Plusieurs arguments appuient ce choix. La densité de la population en ville, plus élevée qu'en contexte rural, met en place des modes particuliers de socialisation et de régulation de la socialité par l'espace architecturé. Selon Garrigou Grandchamp (1994), la maison urbaine s'élabore progressivement, selon un processus déterminé davantage par les phénomènes culturels et économiques que les conditions naturelles. Son origine résulte de la tension et de la coexistence de deux modèles dissemblables : d'une part « la demeure rurale, celle de la majorité des futurs citoyens, qui restera apparemment dominante dans toute l'Europe peu romanisée », et d'autre part « des modèles d'origine urbaine et antique, que l'émulation sociale et leur adéquation aux nouveaux besoins urbains mettront à l'honneur » (Garrigou Grandchamp, 1994).

Bien que l'étude exploratoire porte sur des espaces domestiques historiques, son exposé n'est pas organisé selon une périodisation conventionnelle. Les époques historiques – Antiquité, Moyen Âge, Renaissance, etc. – sont habituellement déterminées par des critères marquants de l'histoire de l'humanité – invention de l'écriture, guerres, révolutions, etc. – alors que l'intérêt de la présente analyse porte sur des événements appartenant à une micro-histoire de l'habitation, de son espace architecturé et des pratiques sociales auxquelles il correspond. Ce sont donc les phases d'évolution du dispositif spatial de l'intime qui dictent le découpage de l'information présentée. L'époque historique est le plus souvent mentionnée avec pour seule raison de situer l'explication dans son contexte chronologique.

C'est au début du XVII<sup>e</sup> siècle – en France, vers 1620 selon Eleb et Debarre ([1989] 1999) – que se diffuse un dispositif spatial ayant eu une forte incidence sur le développement de l'espace domestique contemporain qui dissocie « les lieux où l'on se tient des lieux que l'on traverse, dispositif impliquant l'invention et

la multiplication des espaces de passage (...) »<sup>148</sup> (Eleb et Debarre, [1989] 1999, pp. 10-11). Toutefois, le départ du travail d'articulation des espaces de l'architecture domestique en relation avec les pratiques et conventions sociales qui lui sont contemporaines ne peut être daté avec précision. L'étude du dispositif spatial débute donc en amont de cette époque.

La lecture diachronique s'effectue à travers l'analyse interprétative de trois cas issus d'époques distinctes qui mettent en évidence des phases de l'évolution de l'inscription de l'intime dans l'espace domestique. Chacune de ces époques a été sélectionnée comme un moment où s'exprime, dans l'architecture domestique, une modulation marquant l'évolution historique du dispositif spatial. Le premier cas retenu est issu du Moyen Âge; il s'agit d'une résidence bourgeoise française, typique de l'époque féodale. Le fait que les mœurs et mentalités d'alors diffèrent complètement de celles qui nous sont contemporaines met en évidence la nécessité de développer un regard qui, comme aux époques subséquentes, s'appuie sur une contextualisation quant à l'usage et aux pratiques sociales lié à l'espace de la maison. Le second espace domestique retenu est un exemple typique d'hôtel particulier, une résidence construite pour les classes sociales les plus aisées de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance. Il condense un travail élaboré de l'« art de la distribution » (Jombert, 1764) dans l'architecture domestique, représentatif des solutions spatiales adaptées aux pratiques sociales qui émergent en corrélation avec de nouveaux besoins d'intimité. Enfin, le troisième exemple retenu est un appartement parisien emblématique de l'espace domestique bourgeois dont traite Walter Benjamin dans ses écrits sur *Paris, capitale du XIXe siècle* (1939).

### 5.1.3 Sur la démarche d'analyse et les niveaux de lecture

Cette mise à l'épreuve à l'aide du modèle théorique du dispositif de seuil est effectuée en connaissance de la réalité du processus historique d'interaction entre l'espace d'habitation et la conception de la sociabilité (Eleb et Debarre, [1989] 1999). Elle répond à l'intention de préciser les modulations du dispositif spatial de l'intime dans l'espace domestique et d'approfondir la compréhension de sa dynamique dans la structure socio-spatiale de l'habitation; en ce sens, elle vise à la fois à identifier l'évolution et la constance du système spatial. Elle se concrétise par la constitution d'une genèse historique des modulations du système distributif, de ses articulations et des pratiques sociales qui y prennent place.

La lecture analytique des exemples d'architecture domestique emprunte à la méthode d'investigation iconologique, précédemment introduite, proposée par Panofsky. Cette méthode adaptée à la présente recherche effectue une lecture en gradation, allant d'une approche descriptive (analyse pseudo-formelle et expressive) de l'espace architecturé, à une analyse cernant le langage des conventions architecturales et sociales propres à une époque (analyse iconographique), puis à une interprétation des valeurs socio-spatiales sous-

---

<sup>148</sup> Passage mis en italique dans le texte original.

tendues par ces modulations historique du dispositif de seuil (interprétation iconologique), donc de la signification intrinsèque qu'il porte.

Ces trois niveaux de lecture présentent une progression du cheminement de l'analyse interprétative qui s'apparente à la démarche de l'approche sémiotique; l'objet passe depuis le plan du contenant accessible par l'analyse de l'architecture domestique – son espace, sa structure et ses constituants – vers le plan du contenu, abordé dans une mise en relation avec les pratiques et les valeurs exprimées dans leur contexte sociohistorique. L'étude du système distributif de l'espace domestique est l'un des modes de lecture de l'espace architecturé qui fait appel aux pratiques sociales. Selon Albert Levy (1989), la distribution spatiale se manifeste, dès qu'il y a société, à travers un « type distributif » historiquement produit : ces distributions et types distributifs possèdent une statut sémiotique et une fonction de signe, car ils correspondent à des « corrélations fixes et stables dans le temps (longue durée) entre une structure sociale et un dispositif spatial ». L'approche méthodologique utilisée dans ce chapitre s'appuie sur cette assertion en vue de reconstituer un sommaire de l'évolution du système socio-spatial et des figures de seuil qui le compose.

L'étude des cas retenu procède méthodiquement depuis l'observation de l'espace architecturé qui se rapporte à une pure description (iconographie) (Panofsky, [1955] 1969). Ce premier niveau de lecture s'intéresse d'abord à la description de la disposition spatiale de la maison. Ses composantes sont révélées par l'analyse pseudo-formelle des caractéristiques physiques, spatiales et expressives intrinsèques de l'espace domestique. Dans ce contexte, le relevé des différentes aires et zones intermédiaires qui leur sont limitrophes est coordonné avec l'identification des divers domaines de socialité.

Le second niveau de lecture se concentre sur l'interprétation du système spatial et de sa distribution caractéristique; il correspond à l'iconologie au sens de Panofsky ([1955] 1969). Cette étape cherche à décoder l'espace domestique, par la mise en relation des domaines de socialité distincts, des éventuels parcours caractéristiques, des zones de transition formant le système spatial, ainsi que du rôle porté par ces composantes et des conventions sociales qu'elles spatialisent. Cette seconde phase intègre une description topologique de l'espace domestique et une analyse du programme cernant l'articulation entre les registres du social et du spatial dans le cas étudié.

Le troisième niveau de lecture s'intéresse à la signification intrinsèque (Panofsky, [1955] 1969) que portent les deux niveaux de lecture précédemment couverts. Il investit à l'aide des manifestations et significations factuelles, expressives et topologiques comme « contenant » mises en rapport avec les pratiques et conventions sociales caractéristiques du modèle analysé, les valeurs symboliques soutenue par le système spatial. Il en résulte une interprétation synthétique du dispositif spatial en faveur de l'intime, alors que le sens de l'espace domestique se trouve rassemblé après avoir été fragmenté par l'analyse interprétative.

## **5.2 De l'indétermination spatiale dans un contexte social conventionné : la maison bourgeoise médiévale**

Cette lecture diachronique de l'espace domestique débute au Moyen Âge. Il s'agit d'un moment de la genèse de la différenciation des domaines de socialité dans la maison, dans un contexte historique où les mentalités et les mœurs ne valorisent pas encore distinctement l'intime, et où l'espace domestique apparaît encore très peu articulé. Dans les ouvrages généraux sur l'histoire de la maison, l'espace domestique caractéristique du Moyen Âge est le plus souvent décrit comme ouvert, flexible et indifférencié<sup>149</sup>. Ainsi, Monique Eleb et Anne Debarre écrivent-elles sur les demeures de l'époque que « les pièces des habitations, des plus modestes aux plus luxueuses, sont communicantes et donc lieux de circulation. Elles n'ont pas de spécificité propre, la salle et la chambre sont des espaces polyvalents, leurs proportions architecturales ne sont donc pas liées à un usage particulier (...). » (Eleb et Debarre, [1989] 1999)

Des logis urbains à l'espace architecturé le plus simple fournissent pourtant à l'analyse des données pertinentes servant la généalogie des seuils de l'espace domestique. En France, des exemples de maisons bourgeoises du XII<sup>e</sup> montrent qu'une séparation fonctionnelle structure l'espace du bâtiment dont l'organisation est caractérisée par son programme mixte. Les zones comme domaines de socialité distincte et les zones intermédiaires qui articulent la médiation entre les espaces de la rue, des locaux professionnels et des aires d'habitation apparaissent empreintes de certaines différenciations territoriales, qui sont toutefois à saisir dans le contexte de la socialité propre à la civilisation médiévale.

### **5.2.1 Disposition générale d'une résidence bourgeoise typique de l'époque féodale**

Les dessins d'une maison du XII<sup>e</sup> siècle, située sur la rue Avril à Cluny, offre un exemple de maison polyvalente française type<sup>150</sup> qui sert de cas soumis à l'observation des paramètres à l'étude. Ses plans présentés ci-dessous montrent un espace à la forme rectangulaire positionnée légèrement en oblique, qui s'allonge de la rue jusqu'à un « jardin ». Le plan montre des façades largement ouvertes vers l'extérieur. L'élévation de la façade sur rue montrée dans le livre de Garrigou Grandchamp (1994) présente deux maisons mitoyennes, aux ouvertures sur rue en baies, dont la composition paraît symétrique.

---

<sup>149</sup> Notamment dans Ariès et Duby ([1985] 1999d), Flandrin (1976) et Eleb et Debarre ([1989] 1999).

<sup>150</sup> Cet exemple est identifié comme une résidence bourgeoise médiévale typique par l'historien Pierre Garrigou Grandchamp (1994).

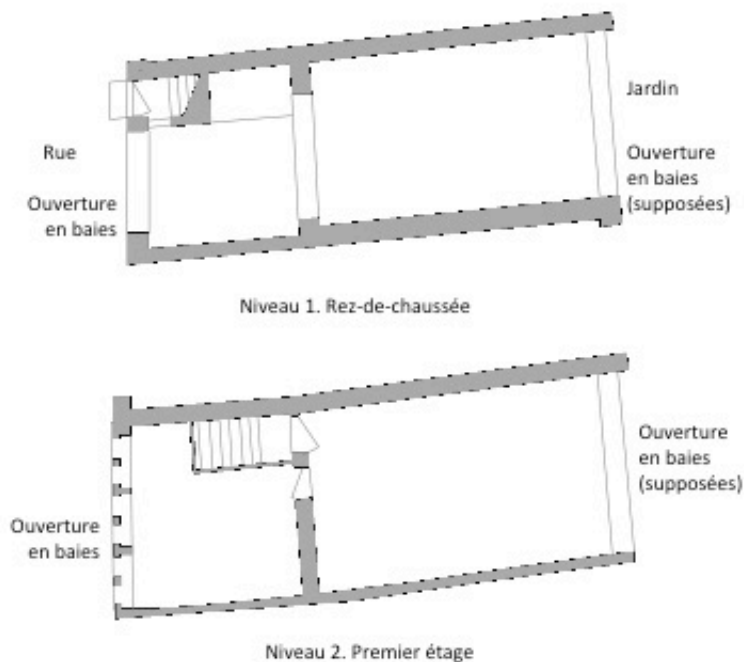


Figure 9. Plans du niveau 1 (en haut) et du niveau 2 (en bas) d'une maison bourgeoise médiévale typique. Maison rue Avril, Cluny, XIIe siècle. D'après Garrigou Grandchamp (1994), relevé par J.-D. Salvègue. Reproduit et adapté par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

Un accès direct au rez-de-chaussée (plan, niveau 1), à travers une arcade – une porte, un guichet ou une baie intégrant un étal se rencontrent aussi fréquemment dans ce contexte –, permet une communication entre l'espace public de la rue et l'espace couvert mais ouvert de l'échoppe – boutique ou atelier –, qui sert aux activités professionnelles. Ceux qui l'occupent sont les travailleurs et les clients venus se fournir en marchandises ou requérir des services. Dans le cas présent, l'espace du rez-de-chaussée est largement ouvert sur la rue, accessible physiquement et visuellement. Il est permis de supposer que les échanges sonores, de même qu'olfactifs, y sont courants dans les deux directions. Le quadrilatère du local se prolonge dans l'autre direction, à travers une arcade de maçonnerie positionnée au premier tiers de l'espace, vers un jardin dont l'accès est possiblement délimité par des baies<sup>151</sup>. Selon Garrigou Grandchamp (1994), la norme est alors de conserver un accès dégagé sur la cour arrière.

<sup>151</sup> Les relevés et reconstitutions de bâtiments du Moyen Âge s'appuient essentiellement sur les ouvrages de maçonnerie encore existants. La présence et les caractéristiques des parties aujourd'hui inexistantes – cloisons légères, battants de portes et de fenêtres, paravents, écrans et textiles suspendus, etc. – sont supposées d'après des sources autres que leur présence effective. Elles sont par exemples déduites d'après des écrits et des représentations graphiques de l'époque.

L'étage (plan, niveau 2) est accessible directement depuis la rue par une porte ouvrant vers l'intérieur, insérée dans la continuité de la façade et précédée d'un escalier comptant deux contremarches en débord sur la rue<sup>152</sup>. Un pallier aux dimensions minimales précède l'escalier droit comptant une seule volée, qui mène au niveau supérieur destiné à l'habitation. Le pallier ménage un second accès, depuis l'intérieur celui-ci, au rez-de-chaussée à vocation professionnelle. En haut des marches, un second pallier mène à une seconde porte s'ouvrant vers l'intérieur. L'espace habitable est réparti en deux pièces distinctes, séparées par une cloison de maçonnerie percée d'une porte s'ouvrant vers la pièce positionnée en fin de parcours. L'escalier d'accès à la rue débouche sur la plus grande des deux pièces de l'étage – la « salle » – qui commande l'accès à la seconde pièce – la « chambre » – qui est cloisonnée et donne sur la rue<sup>153</sup>. À l'opposé de la salle, des baies ouvrent l'espace intérieur en direction du jardin.

### 5.2.2 Zones intermédiaires dans la disposition générale du plan

La disposition de l'espace destiné à l'habitation fournit peu d'information quant à son usage ou à des territoires caractérisés par des pratiques sociales distinctes ; l'espace interne de la maison n'est divisé qu'en deux sous-espaces, dans lesquels aucun aménagement particulier ne peut alimenter l'interprétation. Toutefois, à différents endroits de cette demeure, ces zones intermédiaires indiquées dans les plans ci-dessous effectuent des transitions entre des espaces distincts.

---

<sup>152</sup> Comme représenté sur le plan du niveau 1.

<sup>153</sup> Les pièces auxquelles font référence les mots « salle » et « chambre » se distinguent notamment par les critères d'ordonnance et de superficie, récurrents dans les textes qui traitent de l'époque médiévale. Ainsi, la salle est définie comme le lieu auquel on accède depuis l'extérieur et dont l'espace plus vaste a une capacité d'accueil supérieure. En règle générale, la salle peut être comprise comme le noyau autour duquel les alvéoles des chambres se déploient. Le terme « chambre » a le sens assez indéterminé de « pièce ». À ce sujet, voir notamment Contamine ([1985] 1999).

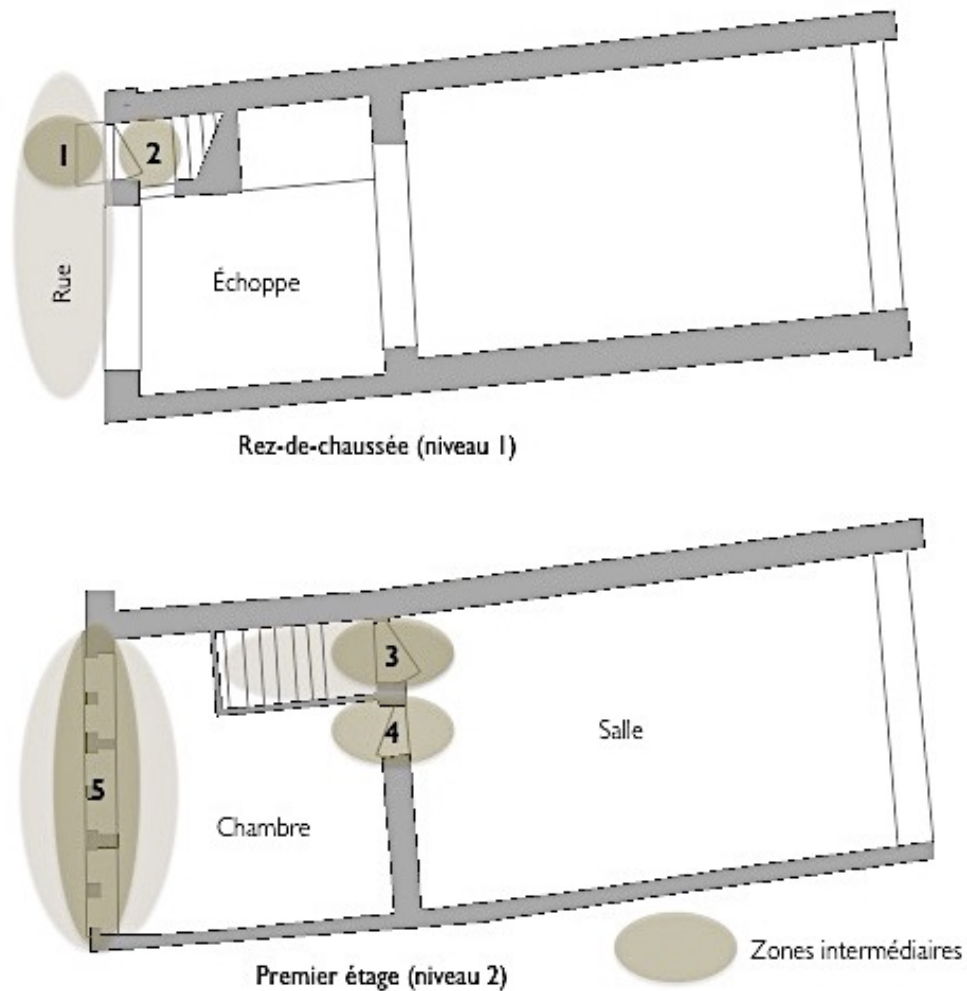


Figure 10. Zones intermédiaires d'une maison bourgeoise médiévale typique. Maison rue Avril, Cluny, XIIe siècle. D'après Garrigou Grandchamp (1994), relevé par J.-D. Salvègue. Reproduit et adapté par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

Au rez-de-chaussée, une zone de transition est positionnée dans l'ouverture du mur de façade. À la limite entre la rue et l'échoppe, cette zone présente une facture minimale, essentiellement concentrée dans l'épaisseur de la paroi de pierre. La morphologie particulière de l'ouverture indique toutefois qu'il s'agit d'une zone intermédiaire qui fait davantage que ménager un passage qui permette un franchissement physique. La largeur de l'arcade dégage la vue et facilite les échanges – possibles dans les deux directions – au-dessus des murets qui réduisent l'ouverture de part et d'autre, et contraignent le franchissement. Sans les murets, il est probable que les déplacements seraient plus libres, possibles sans indication d'un quelconque parcours. La configuration montrée limite le passage à une personne à la fois, qui se présente alors – que ce soit dans l'une ou l'autre direction – comme un arrivant se présentant dans l'encadrement que lui ménagent l'arcade et les murets. La présence du mur de refend laisse supposer qu'une délimitation ordonne l'espace sur rue et l'espace

sur cour, prolongeant le parcours plus avant dans l'échoppe, et informant de l'usage de chacune des deux aires de séjour perceptibles au rez-de-chaussée. Dans le cas où cette délimitation – même si elle est uniquement perceptible par la présence de l'ouverture en arcade du mur de refend – a servi de repère à la répartition entre une zone plus accessible aux visiteurs et une autre davantage réservée aux travailleurs, marquant ainsi une différenciation territoriale entre deux domaines de socialité distincte, elle consiste en une seconde zone de seuil au rez-de-chaussée.<sup>154</sup>

Pour rejoindre les aires de l'étage supérieur, des escaliers, des portes et leurs battants, ainsi que des changements de directions mettent en place un enchaînement de zones de transition, qui ponctuent l'avancée depuis l'espace de la rue vers les espaces dédiés à l'habitation. Les marches qui avancent dans la rue, par-delà la porte extérieure, et le pallier qui se trouvent dans leur continuité marquent une première zone de transition (zone intermédiaire 1) qui correspond à l'archétype du seuil. Ces marches constituent un domaine de socialité et un territoire à l'occupation indéterminée – sorte de *terra nullius* dont la possession est revendiquée par qui l'occupe –, puisqu'elles peuvent appartenir tout autant à l'espace de la rue qu'à celui de la résidence. Celui qui s'y tient peut y faire une pause – et alors possiblement empiéter sur le domaine des habitants – ou attendre qu'on vienne lui ouvrir la porte et que la permission d'accéder à l'intérieur lui soit donnée. L'ouvrage *Ménagère de Paris* conseille aux ménagères du XIV<sup>e</sup> siècle : « Vous devez, au prime chant du coq, baloier votre seuil qui est le lieu pour jaser et passer deviser en votre logis »<sup>155</sup>. Ce lieu est l'espace d'accueil par excellence qui se trouve aisément franchi pour se rendre à la pièce de séjour au haut du second escalier. La présence de la porte qui donne accès directement à l'échoppe fait du pallier un espace de transit difficile à définir face à la pluralité de ses usages ; intermédiaire entre l'espace de la rue, celui de la résidence et celui de l'échoppe. Sur le dessin du plan, aucun battant de porte n'en referme apparemment l'ouverture, mais sa présence supposée marquerait une distinction plus affirmée entre les domaines professionnels et résidentiels dans le bâtiment.

L'escalier et la seconde porte constituent une autre zone de transition (zone intermédiaire 2) qui s'inscrit dans la transition vers l'espace destiné à l'habitation. Sa vocation comme espace intermédiaire peut varier : si l'arrivant a d'abord été accueilli sur le pas de la porte, à l'extérieur, et a ensuite gravi l'escalier accompagné de l'un des habitants, le rôle de l'escalier n'est pas le même que si l'arrivant se présente par lui-même en haut de l'escalier. Dans le premier cas, le rôle de l'escalier et la seconde porte (zone intermédiaire 3) n'a pas de portée sociale ; il se limite à ceux d'organes de circulation donnant accès à l'étage et de sas climatique. Dans le second cas, l'escalier et la porte jouent réellement le rôle de médiateurs sociaux et marque la différenciation territoriale entre les domaines de socialité distincts, en s'insérant comme zone intermédiaire entre la rue et l'espace d'habitation.

---

<sup>154</sup> Les transitions spatiales impliquant les locaux professionnels sont traitées ici afin d'offrir un portrait global de l'espace de la maison bourgeoise médiévale. Toutefois, les espaces qui ne sont pas directement liés à l'habitation ne seront pas approfondis davantage par la suite.

<sup>155</sup> Evans, J. (1930), *La civilisation en France au Moyen Âge*, Paris : Payot, cité dans Rybczynski (1989, p. 42).



Depuis la vaste salle où pénètre l'arrivant – espace qui a pu être subdivisé par des cloisonnements légers et mobiles aujourd'hui disparus –, une porte à un battant insérée dans une cloison de maçonnerie donne accès à la pièce qui donne sur la rue. De par sa simple existence et de par sa position, cette séparation physique de l'aire d'habitation comporte un intérêt. En effet, la subdivision de l'espace de séjour d'une part, et le choix de la partie de l'espace cloisonnée de la chambre d'autre part, doivent être justifiés. La chambre apparaît à première vue l'espace le plus retiré du bâtiment, un domaine de socialité distinct dont l'accès peut être préservé. Parce qu'elle se trouve à la fin de la séquence des espaces de la demeure, cette pièce se trouve dans une situation relativement protégée au sein de l'espace d'habitation. Pour y accéder, il faut avoir effectué tout le parcours depuis la rue – comptant dans sa séquence trois portes et deux escaliers –, et avoir ainsi franchi deux zones de transition. Toutefois, sa position et celle de son accès qui constitue une autre zone de transition (zone intermédiaire 4) contredisent l'idée d'un espace retiré. Pour accéder à sa porte, il faut effectuer une volteface dans le parcours suivi depuis l'extérieur; et cette porte est adjacente à celle de l'escalier, donc à proximité de la zone d'accueil des arrivants. La chambre est positionnée en façade et la grande clairevoie offre la possibilité de contact entre la rue et l'intérieur de la maison.

La transition spatiale dont la direction est inversée – de l'intérieur vers l'extérieur, en valorisant ce mouvement vers l'extérieur – correspond à une médiation sociale qui reconduit le mode d'existence dans un côtoiement constant d'autrui. Nous supposons donc l'existence d'un type de transition spatiale (zone intermédiaire 5) qui non-seulement neutralise la différenciation entre les domaines de sociabilité distincts, mais qui sert à afficher ce qui est abrité dans l'intériorité de l'espace architectural en vue d'éviter l'isolement, en favorisant les possibilités de franchissement et de communication, qu'ils soient physiques ou visuels.

Si chacune de ces zones du système distributif peut être justifiée par la fonction de sas climatique ou de protection contre l'intrusion, elles sont aussi le lieu d'interactions sociales. Du point de vue des relations topologiques caractérisant le système distributif, la séquence des zones de transition décrites met en place un cheminement occasionnant un éloignement entre la rue et l'espace de l'habitation. Cet éloignement se manifeste par un parcours linéaire depuis l'avant du bâtiment vers l'arrière, qui débute depuis le niveau de la rue et impose une ascension en deux temps vers l'étage du haut. Cette configuration qui effectue une distanciation spatiale participe à la séparation entre la rue et l'espace d'habitation. Le pallier positionné à la jonction entre la rue, l'échoppe et l'escalier menant à l'étage est un carrefour qui ajoute aux possibilités de commerce entre habitants, travailleurs et visiteurs. Dans tous les cas, un battant de porte accentue la séparation déjà marquée par la cloison de maçonnerie par la possibilité de clore et de garder clos, au choix présumé de l'habitant, la frontière physique qui restreint l'accès aux aires les plus privées.

### **5.2.3 Mixité du programme et autonomie des aires fonctionnelles distinctes**

Des domaines de socialité distincts caractérisent-ils cet espace domestique? Existe-il dans ce type d'habitation des différenciations territoriales et une scénographie de l'usage? Pour comprendre davantage la

signification de ce modèle d'organisation spatiale, nous questionnons l'usage des différentes aires de l'espace domestique – depuis la rue jusqu'aux espaces intérieurs –, en rapport avec les modes de socialité propres aux mœurs et coutumes de l'époque. La définition du caractère de socialité de chacun des domaines délimités par l'architecture doit aussi amener à valider la fonction sociale des zones intermédiaires correspondent bien à des seuils; autrement dit, nous cherchons à comprendre de quelle manière les transitions spatiales mises en place par les zones intermédiaires concordent avec des médiations sociales.

Une séparation fonctionnelle, organisée dans la verticalité de l'édifice, caractérise la configuration spatiale générale du bâtiment. Il s'agit d'une disposition qui correspond à la commodité et réfère à une tradition culturelle, plutôt qu'à une distanciation sociale entre la rue et la maison. La disposition des locaux professionnels au niveau de la rue – qui coexistent en symbiose – et des aires résidentielles à l'étage serait liée à un phénomène hérité de la civilisation romaine qui considérait le solarium, pièce située sur le toit, comme la pièce résidentielle par excellence (Garrigou Grandchamp, 1994). Ces caractéristiques morphologiques et topologiques de la maison de la rue Avril concordent avec celles identifiées par des analystes de demeures urbaines médiévales, auxquelles elles sont similaires par la mixité de leur programme adapté à la situation sociale et économique des villes de l'époque. Dans cette demeure, la dissociation fonctionnelle des aires professionnelle/résidentielle est soutenue par l'autonomie du logement auquel on accède par un escalier directement accessible depuis la rue ou situé dans la cour. Ces maisons bourgeoises, selon l'historien Garrigou Grandchamp (1994), présentent des caractères fondamentaux qui sont généralement constants malgré des particularismes locaux. Typiquement, ces demeures sont décrites comme des maisons en hauteur, conséquence pratique et économique de la place restreinte au sol pour les constructions.

Cette différenciation des vocations résidentielle et professionnelle desservies par un même bâtiment instaure une spécialisation initiale de l'espace, en lien avec son attribution à différents usages et occupants. Cette configuration et l'usage de son espace s'apparentent à celles des demeures mitoyennes de plain-pied que décrit Rybczynski (1989), dont l'espace intérieur se compose d'une « pièce d'en avant » vouée aux activités professionnelles et donnant sur la rue ainsi que d'une « pièce d'en arrière » où l'on prépare les repas, où l'on mange et où l'on dort. Dans ces maisons de plain-pied, la disposition spatiale par position de proximité relative à la rue correspond à une organisation fonctionnelle puisque le local professionnel pratique un commerce direct avec les passants. Lorsqu'il y a expansion de l'espace de ce modèle d'habitation, les variantes au plan s'observent selon les deux registres mentionnés; à la fois dans le rapport à la rue par l'ajout de cour (avant et arrière) et, en hauteur, par l'ajout d'étages (Garrigou Grandchamp, 1994). C'est donc un éloignement accentué de la rue qui devient alors possible.

Une intention de différenciation territoriale des domaines de socialité n'apparaît pas régir la disposition spatiale de ces demeures bourgeoises typiques de l'époque médiévale. C'est la spécialisation rudimentaire des aires résidentielle et professionnelle du bâtiment qui occasionne des domaines de socialité distincts. La

subdivision de l'espace du bâtiment consécutive à la mixité du programme se limite à une juxtaposition des aires professionnelles et résidentielles. Leur articulation en reste à sa plus simple expression : dans certains cas les espaces ne communiquent pas directement entre eux et l'accès se fait par l'extérieur; dans d'autres cas quelques marches, un escalier ou une ouverture dans une cloison y donne accès.

Le système spatial de la maison médiévale ne doit toutefois pas être compris comme totalement exempt de lieux intermédiaires. L'idée voulant que les maisons du Moyen Âge ne comportent pas de pièces de liaison avant que le désir d'autonomie des aires de vie entraîne l'apparition des couloirs et vestibules au XV<sup>e</sup> siècle (Garrigou Grandchamp, 1994) mérite d'être revue. En effet, de tels organes d'accès étaient intégrés aux bâtiments d'une certaine envergure, mais fréquemment situés à l'extérieur : des galeries et escaliers étaient juxtaposés au corps du bâtiment afin de desservir les étages et permettre le passage d'une pièce à l'autre. Ces organes externes s'insèrent dans un système de circulation habituellement placé dans les cours. Au fil du temps, explique Garrigou Grandchamp (1994), ces galeries et escaliers seront chauffés, fermés puis incorporés à l'espace intérieur du logis et absorbés dans la masse du bâtiment. Selon l'historien, ces passages – à l'instar de la cour avant des résidences aristocratiques et princières – participaient à une scénographie modelée par les réseaux des relations domestiques et sociales, et sont à voir comme un système de communication aux fonctions plus complexes qu'elles ne paraissent.

L'articulation de l'espace interne de ces demeures reste relativement simple, configurée selon des critères de commodité, et ce, aussi bien dans les demeures aisées que modestes. Les pièces, dont le nombre est habituellement d'une ou deux, sont polyvalentes et flexibles; une réorganisation du mobilier permet de s'adapter aux différentes activités qui y prennent place, qu'elles soient diurnes ou nocturnes (Rybczynski, 1989). Les espaces à vocation domestique sont le lieu d'activités qui regroupent plusieurs catégories d'occupants sur lesquels la littérature offre des points de vue divers. Selon l'historien Pierre Garrigou Grandchamp (1994), l'espace de la maison bourgeoise médiévale porte une connotation privée et est réservé avant tout aux activités familiales : « (...) l'intérieur du logis, la salle et la chambre sont des espaces mixtes consacrés au privé, à la vie resserrée de la famille, mais également ouverts sélectivement ou occasionnellement à des cercles de parents, d'amis et de voisins, divers selon les coutumes, le climat et les rituels sociaux de chaque province. »

Selon d'autres sources, comme Edward T. Hall (1971), lits, tables et autres équipements du logis sont « dressés ou enlevés selon l'humeur ou l'appétit des occupants », tandis qu'étrangers et résidents du logis circulent librement dans la maison. La vocation publique de la maison médiévale, telle que la présente Witold Rybczynski (1989), se manifeste au quotidien par l'activité incessante qui s'y déroule : « on y faisait la cuisine, on y prenait les repas, recevait des visiteurs, traitait des affaires et, le soir venu, on y dormait. » (Rybczynski, 1989) L'espace de la maison de la rue Avril correspond à cette description en présentant une importante ouverture et une indistinction apparente des aires d'occupation et de circulation,

Des variations culturelles ont pu occasionner des coutumes divergentes quant au caractère de socialité caractérisant les aires de l'espace domestique et leur subdivision. Mais qu'il soit plus ou moins ouvert aux gens de l'extérieur, l'espace domestique n'apparaît pas répondre à une volonté de partition à vocation déterminée qui détermine des domaines de socialité distincts, ni de configuration qui dicte une hiérarchie sociale. Comme en témoignent des œuvres de l'époque (voir figure ci-après), l'organisation du mobilier et les activités qui prennent place dans la maison y apparaissent dictés par une forme d'improvisation (Rybczynski, 1989).

#### 5.2.4 Valorisation de l'extériorité et promiscuité de la civilisation médiévale

L'absence d'attention portée à l'inscription de la socialité dans l'architecture de l'espace domestique de la demeure bourgeoise médiévale peut s'expliquer par le caractère essentiellement public de son espace, qui diffère de la connotation opposée au privé qu'on lui octroie aujourd'hui. Selon l'historien Philippe Contamine ([1985] 1999) qui examine divers types d'espaces domestiques de l'époque médiévale, il est nécessaire de nuancer les interprétations qui tendent à généraliser

l'organisation spatiale de la demeure féodale et du donjon qui, reproduisant à la verticale l'ordre horizontal des anciens palais, agenceraient les aires de vie selon une gradation du plus privé et du plus renfermé dans les constructions en hauteur. Dans ce modèle de demeure, on placerait la « salle » – aire de réception depuis l'espace public et de séjour d'une socialité ouverte vers l'extérieur – en bas et la « chambre » – lieu retiré et protégé – en haut; la règle observée serait alors que plus un espace est loin et difficile d'accès, plus il est intime. En fait, explique Contamine, « la salle et la chambre ne sont pas des espaces strictement antagonistes (...); elles ne sont que ce que les hommes et les femmes qui les habitent veulent en faire ». Aussi, bien qu'elles soient distinctes par un cloisonnement, ces deux aires sont des espaces polyvalents où il semble que le visiteur circule librement (Eleb et Debarre, [1989] 1999). La présomption selon laquelle certaines pièces de séjour sont davantage vouées à un type de socialité favorisant l'intime serait donc inexacte. La confusion issue de la polyvalence caractéristique de la majorité des logements et de la flexibilité de leurs aménagements durera pendant encore plusieurs siècles, dans ses espaces et ses fonctions; jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle en France, les pièces



Figure 11. Illustration de l'activité et du côtoïement qui règne dans une salle à l'époque médiévale. Steen, J. (1664).

*Celebrating the Birth* [Huile sur canevas]. Londres : Wallace Collection. Reproduction utilisée repérée à

[https://wallacelive.wallacecollection.org/eMP/eMuseumPlus?service=direct/1/ResultDetailView/result.inline.list.t1.collection\\_list.\\$TspTitleImageLink.link&sp=13&sp=Sartist&sp=SfilterDefinition&sp=0&sp=1&sp=1&sp=SdetailView&sp=69&sp=Sdetail&sp=1&sp=T&sp=0&sp=SdetailList&sp=0&sp=F&sp=Scollection&sp=165045](https://wallacelive.wallacecollection.org/eMP/eMuseumPlus?service=direct/1/ResultDetailView/result.inline.list.t1.collection_list.$TspTitleImageLink.link&sp=13&sp=Sartist&sp=SfilterDefinition&sp=0&sp=1&sp=1&sp=SdetailView&sp=69&sp=Sdetail&sp=1&sp=T&sp=0&sp=SdetailList&sp=0&sp=F&sp=Scollection&sp=165045) Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits

n'ont pas de fonction attirée et les habitants comme les visiteurs étrangers y circulent comme bon leur semble, affirme Philippe Ariès ([1960] 1973).

Si la société médiévale est caractérisée par la promiscuité, la proximité spatiale ne signifie pas pour autant la proximité sociale. Dans les *Entretiens sur l'Architecture*, Viollet-le-Duc (1863) affirme :

« Dans les châteaux comme dans les hôtels, la vie du puissant était à découvert; on ne trouvait ni étrange ni mauvais que les familiers, fussent-ils d'une classe inférieure eussent leurs entrées partout. C'est une existence en commun qui ne pouvait pas avoir d'inconvénients, parce qu'il n'y avait pas à craindre que les petits oubliassent jamais la distance sociale qui les séparait du maître. »

Dans la société fortement hiérarchisée de l'époque et organisées en classes sociales distinctes, les rapports sociaux sont dictés par le rang occupé par chacun. L'étiquette prévoit la place attribuée à table aux membres des différentes classes sociales, tout comme ce qu'il est permis de manger (Cosman, 1976)<sup>156</sup>. Dans le contexte où aucun espace privatif n'a de réalité effective et où l'existence se déroule sous le regard de tous, l'honneur est un bien privé qu'il est nécessaire de protéger comme sa vie (Serfaty-Garzon, 2003a) : « Loin d'être l'apanage des grands, l'honneur est un bien dont se réclament avec virulence les gens du peuple. » Chacun affiche ouvertement sa place dans la société : la façon de s'habiller – le nombre de vêtements, la qualité des étoffes et leurs couleurs – est codifié et a pour fonction d'indiquer le rang social (Rybczynski, 1989).

Quelques exemples de l'époque illustrent l'existence d'aires de vie, discrètes et retirées aux aires de vie principales, où certains privilégiés peuvent se retirer pour être seul ou dans une socialité restreinte et choisie. La flexibilité de l'usage de l'espace domestique n'entre pas en contradiction avec une organisation spatiale – qu'elle corresponde à un ordre vertical ou horizontal – qui prévoit une progression du degré de familiarité. Philippe Contamine ([1985] 1999) explique que dans les demeures aristocratiques et princières, l'entourage social qui constitue la sphère de la « vie privée »<sup>157</sup> est organisée en cercles concentriques; le degré de « priveté »<sup>158</sup> augmente en se rapprochant du centre. La compagnie y est plus ou moins nombreuse et « privée »; dans sa « chambre », Louis IX reçoit des pauvres en audience quasi publiques ainsi que des chevaliers pour ses repas; mais pour prier et dormir, il se retire dans la garde-robe, lieu plus secret isolé à l'intérieur de la chambre, où un seul domestique l'accompagne.

L'espace domestique dont il est question à l'époque – caractéristique de la période s'étendant, selon les cas, du XI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle en Occident – présente un intérêt dans la mesure où il situe un point de départ à l'émergence d'une inscription spatiale et matérielle de l'intime dans l'architecture. Car alors que l'architecture

---

<sup>156</sup> Cité dans Rybczynski (1989).

<sup>157</sup> La notion de « privé » prend un sens différent s'il porte sur la « vie privée » ou sur l'« espace privé ». La notion de « vie privée » existe à l'époque médiévale, notamment pour les privilégiés. Elle se déroule en de nombreux lieux, dont l'espace domestique qui en certains cas peut être un espace privatif, lorsque l'accès est restreint. L'espace référant à la demeure est nommé « particulier » tout comme l'architecture qui y correspond : l'« architecture particulière ». (Ariès et Duby, [1985] 1999b)

<sup>158</sup> Terme d'époque repris par Contamine ([1985] 1999).

des demeures de privilégiés montre quelques rares apparitions d'espaces de retrait – le lit en alcôve ou la pièce – la garde-robe – réservée à la prière et au sommeil des demeures princières que décrit Contamine ([1985] 1999) –, la vaste majorité des espaces d'habitation sont caractérisés par une indétermination de l'usage et une existence où la promiscuité est la norme. Il s'agit là du caractère d'extériorité attribué au Moyen Âge et à la civilisation médiévale (Lukacs, 1970, p. 622). Ce caractère est expliqué par le fait que ce qui importe à l'époque, ce sont les propriétés physiques des choses, des gens et du monde, ainsi que la place qu'on y occupe : « la vie entière était une affaire publique et pas plus que la conscience de soi n'était très développée n'avait-on droit à sa propre chambre » (Rybczynski, 1989). Pour les plus humbles comme pour les puissants, la compagnie est recherchée alors que la solitude est contraire à la condition humaine; l'isolement constitue la pire des pauvretés et l'ermite qui s'isole du monde le fait par privation, par ascétisme (Ariès, [1985] 1999) : « En fait, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, précise Ariès, personne n'était seul. La densité sociale interdisait l'isolement (...). » La famille est encore intégrée à un ordre social plus vaste, s'étendant au réseau de la parentèle de la famille élargie qui caractérise le paysage social jusqu'à la fin de l'Ancien Régime<sup>159</sup> (Shorter, 1977). La vaste majorité des actes du quotidien se déroulent en public (Elias, 1973). Ce n'est qu'à compter de la fin du Moyen Âge, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles selon Rybczynski (1989), que la vocation du bâtiment et des aires de la maison se restreignent à l'habitation, ce qui contribue à en faire un lieu davantage « privé » et plus refermé, moins accessible à tous.

Si l'espace architecturé ne présente pas de différenciation des domaines de socialité, c'est parce que ce n'est pas encore à lui qu'est dévolu ce rôle. Son rang et sa position sociale, chacun la porte sur soi et la communique par son comportement, ses vêtements. La communication du statut social se déroule autrement; l'étiquette et le costume, notamment, en sont des manifestations reconnues. Bien que la conscience de l'individu émerge à l'époque, cette idée est encore peu exprimée dans l'architecture domestique ou alors seulement dans les demeures de la royauté. Il apparaît cohérent qu'à une époque où l'extériorité des choses prime, l'ostentatoire soit valorisé dans l'espace domestique comme dans la rue. Les pratiques sociales et de nombreux gestes du quotidien – par exemple, la simple action de se laver les mains – sont empreints d'un statut cérémonial (Rybczynski, 1989).

Conséquemment, c'est ce caractère d'extériorité que l'architecture domestique du Moyen Âge supporte, même si la présence de ces manifestations spatiales et matérielles demeure discrète. Les espaces d'habitation favorisent une existence en commun; les zones de transitions de l'espace bâti de la maison et celui de la rue s'ouvrent l'un sur l'autre; les échanges sont facilités et servent la représentation de ce qui se déroule dans chacun des domaines. La possibilité de se retirer des aires de plus grande densité sociale est réservée aux puissants et aux privilégiés, annonçant les développements ultérieurs du système spatial qui sera modulé pour correspondre et participer à l'instauration d'un ordre social dans l'espace d'habitation.

---

<sup>159</sup> La plupart des historiens situent la fin de l'Ancien Régime à la Révolution française de 1789.

### **5.3 De la hiérarchisation spatiale pour une socialité élective : le palais urbain français**

Entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, l'histoire de la maison demeure relativement stable (Ariès, [1985] 1999). La fin du Moyen Âge est marquée par les épidémies de peste qui emportent le tiers de la population européenne au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle ainsi que de conflits aux retombées politiques et sociales marquantes. C'est l'époque de la guerre de Cent Ans (1337-1453) qui oppose l'Angleterre et la France et qui fragilise l'existence d'une population nombreuse mais vulnérable dans le contexte de disette et de famines qui accompagnent la guerre. L'époque moderne (env. 1453-1789) débute avec la prise de Constantinople par les forces ottomanes et s'étend jusqu'à la Révolution française, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans cette mouvance globale, les mentalités se modifient dans leurs fondements.

Selon l'historienne Michelle Perrot (1999), c'est à l'aube des temps modernes que la frontière mouvante du public et du privé s'insinue à l'intérieur de la maison. À compter du XVII<sup>e</sup> siècle, alors que se développe un nouveau type de rapport à soi-même et aux autres ainsi que de nouveaux modes de vie et d'habiter, la distribution des aires de la maison subit des changements importants afin que « les étrangers, les visiteurs et les domestiques soient mis à l'écart de la vie familiale et leur présence circonscrite dans des pièces précises » (Eleb et Debarre, [1989] 1999).

La notion de vie privée et son expérience concrète acquièrent de nouvelles proportions. Dans le troisième tome 3 de *l'Histoire de la vie privée* qui porte sur l'époque de la Renaissance et des Lumières, Philippe Ariès ([1985] 1999) identifie un éventail d'évènements de l'histoire politico-culturelle qui interviennent dans la modification des mentalités, en particulier sur l'idée de soi et ses effets dans la vie quotidienne de la société. Le rôle nouveau de l'État, d'abord, s'impose à partir du XV<sup>e</sup> siècle dans l'espace social auparavant contrôlé par les communautés puis s'accroît jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. À partir des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, les moyens d'action de l'individu pour agir face aux inégalités sociales dans les communautés consistent à « gagner l'approbation ou l'envie » grâce au paraître, c'est-à-dire à l'« honneur ». À cette époque, « l'individu n'était pas comme il était, mais comme il paraissait, ou plutôt comme il réussissait à paraître » (Ariès, [1985] 1999, p. 10). Le développement de l'alphabétisation et la diffusion de la lecture grâce à l'imprimerie, en particulier, changent aussi durablement les habitudes de vie face à la lecture silencieuse. La facilitation de l'accès aux livres permet à une plus grande proportion de la population d'acquérir des connaissances empiriques et de se faire sa propre idée du monde, dans une réflexion solitaire possible à l'extérieur des espaces pieux. Enfin, les formes nouvelles de religion qui se mettent en place aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles favorisent l'émergence d'une piété intérieure, qui prend la forme de l'examen de conscience – chez les catholiques par la confession ou chez les puritains par la coutume du journal intime. Dans l'espace domestique, les laïcs s'adonnent le plus souvent à la méditation solitaire dans un « oratoire privé » ou dans un coin de la chambre.

Dans les résidences des plus aisés, ces changements culturels sont intégrés à la conception du système spatial. Le palais urbain français, ou hôtel particulier, est une demeure qui condense plusieurs des caractéristiques de l'espace architecturé qui se développe sous l'influence des mentalités et les mœurs de l'époque. Jean-François Blondel, architecte et professeur à l'Académie royale, est le premier à proposer pour ces riches demeures une théorie de l'art de la « distribution », alors que la noblesse presse les architectes de mieux répondre aux nouvelles exigences de confort, de déplacement et d'intimité (Pinson, 1996b). Selon Charles-Antoine Jombert, la distribution spatiale est à l'époque un art nouveau dans lequel les architectes français se distinguent. Il voit dans les bâtiments français – « pour les édifices de conféquence, mais encore pour les bâtiments des particuliers » (Jombert, 1764).

### 5.3.1 Disposition générale d'un palais urbain typique du XVIII<sup>e</sup> siècle

Le second modèle de maison illustre une disposition générale de l'espace domestique propre aux demeures aristocratiques et aux palais urbains français de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance. L'exemple retenu est la « Distribution 33 » dont les plans ont été publiés en 1764 par Charles-Antoine Jombert dans le recueil *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*. Les plans de ce palais urbain – aussi nommé hôtel particulier – du rez-de-chaussée et du premier étage présentent une distribution spatiale composée de plusieurs aires qui s'insèrent en intermédiaires – zones de passage, mais aussi de court séjour – entre les pièces à vivre. Le choix de cet espace domestique est justifié par le nombre élevé de pièces, caractéristique propre à la phase historique de multiplication des sous-espaces dans les demeures urbaines aisées, et la gradation des domaines de socialité qui les caractérise. Les plans et l'élévation de la façade principale, sur la cour intérieure sont présentés ici.

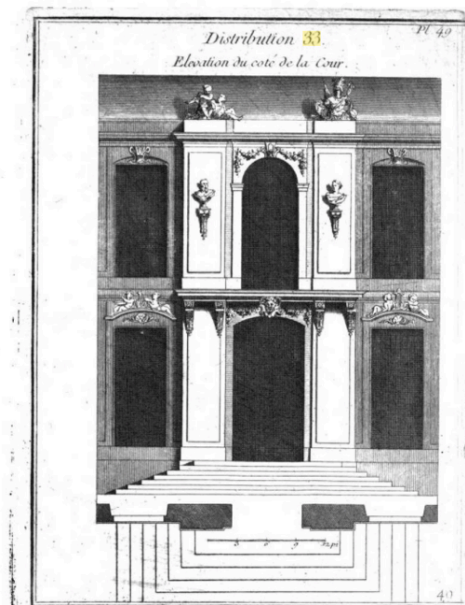


Figure 12. Élévation du corps de bâtiment principal, sur la cour intérieure. Jombert, C.-A. (1764). "Distribution 33". Tiré de Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes*. Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Crédits : libre de droits.



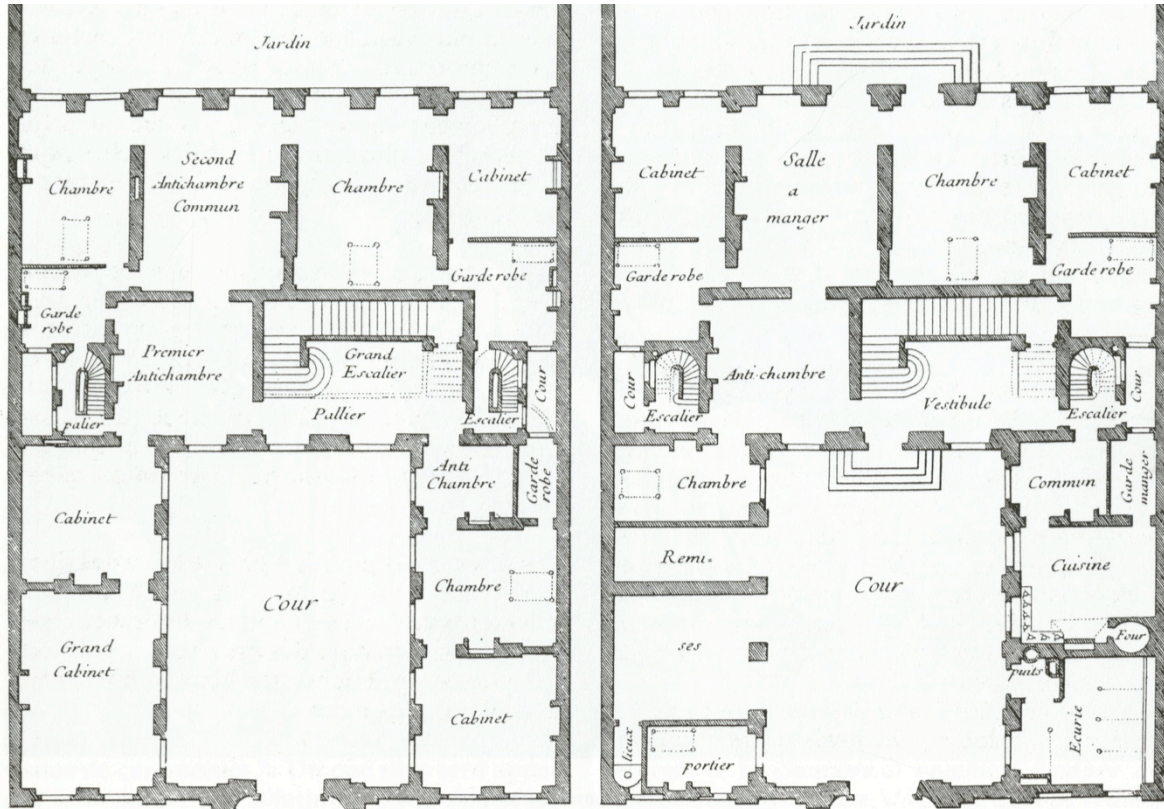


Figure 13. Plans des niveaux I et 2. Jombert, C.-A. (1764). "Distribution 33". Tiré de Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes*. Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Crédits : libre de droits.

Selon ces représentations, l'accès à la résidence s'effectue depuis la rue à travers une cour intérieure ceinte par deux ailes de bâtiment et auquel fait face, au fond de l'espace rectangulaire, le corps de logis principal (représenté en élévation). Le jardin, positionné en haut des plans, est aménagé derrière ce corps de logis. Le local du portier et les remises sont situés sur la gauche de la cour intérieure ; sur la droite sont montrés les écuries, le puits enclavé dans le mur, la cuisine et la salle du commun. Cette avancée conduit l'arrivant vers la porte d'entrée principale de la résidence, placée au milieu de la façade principale sur la cour. Quelques marches surélèvent le rez-de-chaussée au-dessus du niveau de la cour et de la rue, et se terminent par un espace dégagé semblable à un parvis.

Au rez-de-chaussée, l'arrivant pénètre d'abord dans un vestibule occupé par un « très-grand »<sup>160</sup> escalier de forme « carré-long » qui mène à l'étage supérieur. À gauche du vestibule, une antichambre mène soit à une chambre où se trouve un lit, soit à la salle à manger. Depuis la salle à manger, on accède à gauche à un appartement comptant un cabinet suivi d'une garde-robe. À droite de la salle à manger se trouvent une

<sup>160</sup> Les noms et qualificatifs entre guillemets sont ceux employés par Jombert dans le texte descriptif de la « Distribution 33 », (1764, p. 129).

chambre – où est positionné un lit – puis un cabinet et une garde-robe. Dans ces deux cas, un lit est aménagé dans les garde-robes, qui possèdent chacune deux dégagements : les premiers mènent à l'antichambre ou sous l'escalier principal; les seconds communiquent avec de petits escaliers dérobés, disposés de part et d'autre du corps de logis, qui desservent de plus les appartements situés à l'étage.

Le grand escalier donne accès au premier étage où sont aménagés quatre « appartements de maîtres ». À gauche du plan, on accède à travers le pallier à une première antichambre. En direction de la rue, un appartement est composé d'un cabinet qui conduit à un « grand » cabinet; aucun lit ne paraît être aménagé dans ces deux pièces. La première antichambre dessert une seconde antichambre, commune à deux appartements situés de part et d'autre avec vue sur le jardin. Dans l'aile gauche, une chambre mène à une garde-robe, toute deux avec lit. Vers la droite, une chambre avec lit mène à un cabinet, puis à une garde-robe avec lit. Comme au rez-de-chaussée, les garde-robes possèdent chacune deux dégagements. Dans l'aile gauche, ces dégagements débouchent directement sur la première antichambre et vers le petit escalier dérobé – lui-même accessible directement depuis la première antichambre. Dans l'aile droite, la garde-robe appartient à un réseau de circulation secondaire qui permet d'accéder au second escalier dérobé, au pallier ainsi qu'à la garde-robe du dernier appartement de l'étage. Cet appartement de l'aile droite qui donne sur la cour intérieure et sur la rue est accessible depuis le pallier; il comporte une antichambre qui lui est réservée, conduisant à une chambre où est positionné un lit, puis à un cabinet. La chambre, à travers sa garde-robe, est reliée au réseau de circulation secondaire.

Les portes d'accès aux aires de séjour principales – depuis les circulations principales aux antichambres, et entre celles-ci et la salle à manger, les chambres et les cabinets – sont d'une largeur qui équivaut environ au double des ouvertures de dégagement qui donnent accès aux pièces de retrait ou de service, telles que les garde-robes et les circulations secondaires. Des battants – habituellement présents dans les intérieurs de ce type de demeure bien qu'ils ne soient pas illustrés sur ces plans – doivent permettre de clore les portes entre les différentes pièces : selon toute vraisemblance, des panneaux doubles referment les ouvertures placées sur le circuit principal et des panneaux simples referment les accès du circuit secondaire.

### 5.3.2 Spécification du programme et ordonnance du système distributif

Une explication sur la constitution du système distributif du palais urbain précède l'identification des lieux de transition articulant le plan. La distribution spatiale – définie comme la « division et ordonnance des pièces qui forment l'intérieur d'un édifice » (Bosc, 1878) – de la *Distribution* 33 répond aux objets principaux de convenance, de commodité, et de beauté qu'identifie Jombert dans le Livre VI intitulé « De la distribution ».

« La convenance demande que l'ordonnance de l'édifice soit analogue à l'état de celui qui le fait élever. La commodité & la beauté confinent en ce que la disposition des pièces soit faite tellement à propos que chacune se trouve placée & dégagée suivant l'usage auquel elle est propre : qu'il n'en manque point d'essentielles dans un appartement : qu'elles aient une grandeur convenable à leur destination : (...) enfin que toutes les portes des

principaux appartements forment une enfilade, & qu'il se présente à chaque extrémité ou une porte ou une croisée. » (Jombert, 1764, p.91)

Le plan de cette résidence correspond aux principes organisateurs caractéristiques des demeures aristocratiques de l'époque, dont le programme inclut des secteurs dévolus spécifiquement au service (le local du portier, la cuisine, le commun, etc.), aux appartements de parade (les antichambres, salle à manger, chambres et cabinet) – et aux appartements de commodité. Les plans ci-après identifient ces deux types d'appartement qui se distinguent des aires d'abord vouées aux déplacements et numérotent la séquence du cheminement depuis l'extérieur de la résidence.



Figure 14. Plan du zonage des appartements de parade et de commodité de la "Distribution 33". D'après Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes*. Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

Les appartements de parade sont des pièces d'apparat voués à la réception. Ils sont complétés par l'enchaînement des espaces qui précèdent l'entrée des antichambres : la cour et le vestibule du rez-de-chaussée; le grand escalier et le pallier au niveau supérieur. Selon l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert (1751), les appartements de commodités sont destinés à l'usage personnel des maîtres; leurs qualités essentielles sont la salubrité et la commodité. Les dégagements entre les divers organes des appartements des deux types –

antichambre, cabinet, chambre à coucher, arrière-cabinet, cabinet d'aisance, etc. – doivent permettre aux domestiques de faire leur devoir sans « troubler la tranquillité du maître ». Les appartements de parades, quant à eux, annoncent la grandeur et la majesté (Roland Le Virloys, 1770) ; ils sont spacieux et privilégient une organisation en enfilade, aussi nommée distribution « à la française ». Ces appartements occupent :

« d'une extrémité du bâtiment à l'autre, de manière que l'appartement de la droite et celui de la gauche s'alignent par l'axe de leurs portes et croisées, et s'unissent avec symétrie avec la pièce du milieu, pour ne composer qu'un tout sans interruption, qui annonce d'un seul coup d'œil la grandeur intérieure de tout l'édifice. » (Diderot & D'Alembert, 1751)

Les dessins en plan de la *Distribution 33* illustrent la multiplication et la spécialisation des pièces qui a eu lieu depuis le Moyen Âge, alors qu'à chaque pièce est attribué un usage correspondant à une certaine fonction sociale. L'augmentation des moyens financiers et l'élévation dans la hiérarchie sociale se traduisent par une spécialisation toujours plus marquée de l'espace domestique (Garrigou Grandchamp, 1994). Aussi assiste-t-on progressivement à l'extension et la diversification des locaux de la vie domestique dont le plan de Jombert fournit un bon exemple.

« Le développement des espaces dévolus à la vie privée transforme l'organisation des demeures : l'ampleur permet de distinguer la chambre personnelle et la chambre de parement, ouverte à la compagnie, et d'affirmer une tendance à la chambre individuelle tandis que le logement des maîtres se dédouble. L'aménagement de la chambre illustre la spécialisation croissante de tous les locaux : elle s'entoure d'annexes, oratoire et étude, garde-robe et latrine ou retrait, étuve parfois. » (Garrigou Grandchamp, 1994)

De nouvelles pièces, telles que la bibliothèque et le cabinet, servent spécifiquement la recherche de solitude émergente (Serfaty-Garzon, 2003a). De petites pièces qui se multiplient en annexe de la chambre servent aux commodités telles que la toilette, le logement des domestique et le rangement, le cabinet – pièce destinée l'écriture et à la lecture – et correspondent à l'espace d'habitation le plus retiré du système spatial, dissimulé à l'extrémité des pièces en enfilade (Serfaty-Garzon, 2003a) dans la séquence effectuant une gradation vers un retranchement progressif: de l'antichambre, à la chambre, cabinet. Dans la demeure illustrée par la *Distribution 33* comme dans les grands hôtels de l'époque, la chambre est encore un lieu de réception (Eleb et Debarre, [1989] 1999); c'est le cabinet – ou une autre annexe comme la garde-robe – qui est le lieu où l'intime est le plus protégé et le recueillement en soi possible. Insérée entre l'antichambre et la cabinet, la chambre occupe une situation intermédiaire : elle effectue une transition vers la dernière pièce de réception où seuls les plus privilégiés peuvent accéder.

Les antichambres, habituellement au nombre d'une ou deux selon les plans, sont disposées avant les pièces de la maison destinée à la « vie de société » – salons, salle à manger, chambres. Dans les demeures les plus luxueuses, leur nombre tend à augmenter comme celui des cabinets. Dans son livre de 1965 sur les *Demeures parisiennes sous Henri IV et Louis XIII*<sup>161</sup>, Jean-Pierre Babelon explique que ces pièces servent à l'attente de ceux qui seront reçus dans la chambre, et à la réception de ceux qui ne seront pas admis plus loin. Elles sont

---

<sup>161</sup> Cité dans Eleb et Debarre ([1989] 1999).

en véritable filtre social, autorisant le passage de certains visiteurs et en retenant d'autres. Les antichambres participent à une amplification scénographique des aires de réception et de représentation, en allongeant le parcours du visiteur et en instaurant une distance plus grande avec les espaces réservés aux visiteurs privilégiés qui accèdent aux aires les plus retirées. L'augmentation du nombre des pièces avant le cabinet s'inscrit dans la même logique, avec un premier cabinet qui s'ouvre davantage sur la chambre et un second, plus retiré et presque dissimulé qu'on comprend à l'usage exclusif des maîtres des lieux. Le passage d'un domaine de socialité à un autre, passant des plus publics vers les plus privés, est inscrit dans l'espace d'habitation.

La multiplication et la spécialisation des pièces de la résidence s'accompagnent d'une distribution qui les positionne les unes en rapport aux autres selon une séquence correspondant à leur usage, relatif à un degré de socialité distinct. L'usage attribué à chacun des organes constitutifs du système distributif de l'espace domestique – aires de séjour, aires de passage, escaliers – est ainsi défini et codifié par le langage spatio-architectural qui offre des possibilités de retrait aux résidents. La progression vers l'intériorité de la résidence s'effectue selon un parcours dont les séquences spatiales sont planifiées et respectées. Le vestibule est le premier espace de la demeure dans lequel le visiteur pénètre; il sert de passage vers les divers appartements (Diderot & D'Alembert, 1751). Les antichambres sont organisées selon la gradation de leur destination, explique Ernest Bosc (1878) dans le *Dictionnaire raisonné d'architecture*, car elles sont « le lieu où se tiennent les domestiques, les visiteurs forcés d'attendre sont admis suivant leur qualité » vers une autre antichambre, la chambre ou le cabinet. Bien que dans son acception restreinte, la chambre soit « destinée au sommeil », elle sert à la réception des invités lorsqu'elle appartient aux appartements de parade (Diderot & D'Alembert, 1751). Le boudoir est une pièce où la maîtresse de la maison se retire lorsqu'elle ne désire pas recevoir (Bosc, 1878). Le cabinet est habituellement un espace destiné à l'étude, quelques fois un petit salon adjacent à la chambre à coucher, où l'on traite « d'affaires particulières » (Diderot & D'Alembert, 1751); il sert de « dépendance intime » à une autre pièce<sup>162</sup>. La garde-robe, souvent meublée d'un lit destiné au personnel domestique, est le lieu de la toilette où se déroulent les pratiques corporelles de l'hygiène et du soin (Eleb et Debarre, [1989] 1999). Sa vocation spécifique peut varier pour désigner la pièce destinée à « serrer les habits » (D'Aviler, 1691), ou l'appareil du « siège d'aisance » (Bosc, 1878). Savot et Blondel ([1685] 1973) parlent alors d'une « arrière garde-robe ». La salle est la pièce principale d'un appartement et son nom précise souvent sa destination et sa fréquentation, par exemple dans le cas de la salle à manger. Le salon se présente comme une salle d'apparat qui sert à la réception d'une vaste gamme de visiteurs. Dans le *Dictionnaire raisonné d'architecture*, Bosc (1878) précise que de grands et de petits salons peuvent être distingués selon le type de réceptions qui y prennent place; des pièces destinées à recevoir dans une plus grande intimité peuvent être nommées « anti-salons » ou « petits salons d'attente ».

Cette spécialisation et l'individualisation progressive de certaines pièces, en référence aux fonctions sociales des espaces d'habitation, ont été adoptées rapidement par la grande bourgeoisie, sous l'influence des milieux princiers et aristocratique (Garrigou Grandchamp, 1994). Si les pièces d'habitation se multiplient dans les

---

<sup>162</sup> Selon Larousse, *Nouveau Larousse Illustré*, s.d. (env.1905), cité dans Eleb et Debarre ([1989] 1999).

milieux bourgeois – notamment avec la salle, pièce polyvalente « mi-privée mi-ouverte » où prennent place les repas et les réunions avec les visiteurs, et la chambre qui est le lieu des réunions des habitants, de leurs proches et du repos –, elles demeurent des espaces de passage et sont configurées en enfilade (Garrigou Grandchamp, 1994). La distinction entre les aires de séjour et de passage survient plus tard dans ces demeures.

Dans les résidences plus ou moins aisées où les aires de séjour et les aires de passage ne sont pas distinguées par la disposition spatiale, règne un côtoiement constant des gens circulant dans l'espace architecturé. La vie quotidienne impliquant les habitants, les visiteurs et le personnel domestique, est constamment exposée. Cette organisation correspond à celle des résidences aristocratiques d'une époque antérieure (voir plan de Dumont, architecte), où « les pièces se commandent et impliquent que pour se rendre de l'aile droite à l'aile gauche du corps de logis principal il va falloir traverser au moins trois pièces, ce que les domestiques assurant le service doivent faire constamment » (Hall, 1971). Selon Rybczynski (1989), la dissociation des espaces traversant de ceux destinés à l'occupation qui s'opère au XVII<sup>e</sup> siècle est l'une des manifestations de la spécialisation fonctionnelle des espaces de la maison corrélative à la recherche d'intimité.

Le plan de la *Distribution 33* (voir figure ci-après) montre que cette distinction entre les espaces d'occupation et les espaces de circulation a été intégrée au développement du système spatial qui se complexifie en précisant l'attribution des différentes aires qui le composent.

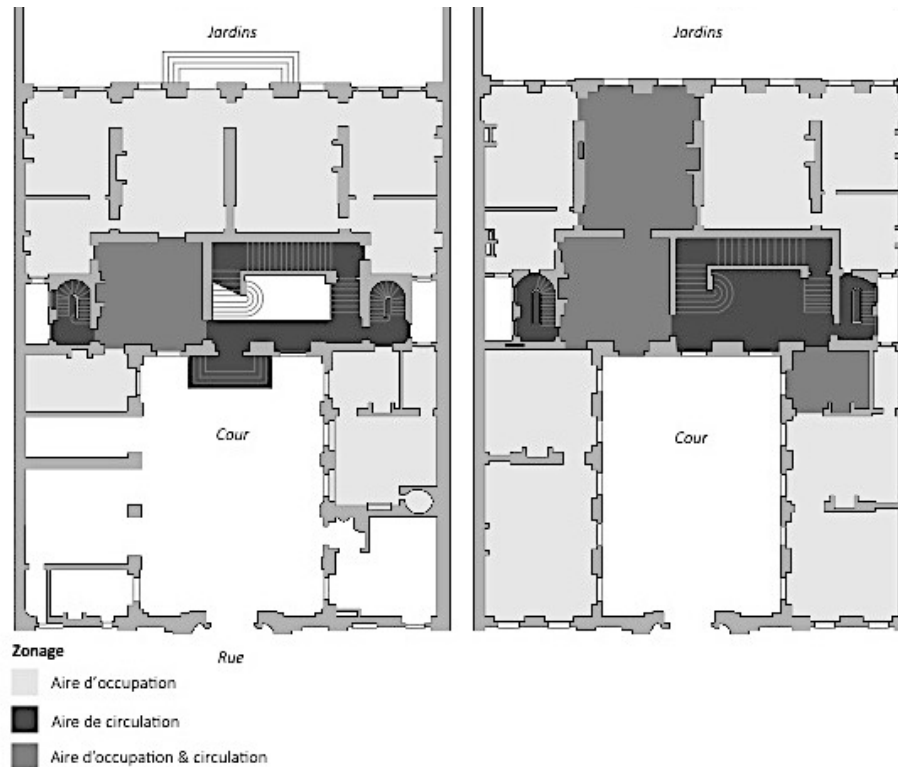


Figure 15. Plan distinguant les aires d'occupation, de circulation et les aires conjuguant les deux fonctions de la "Distribution 33". D'après Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes*. Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

Les aires de circulation y sont réservées aux déplacements : ce sont les passages, dégagements, escaliers, vestibules. Les aires d'occupation sont destinées au séjour – antichambres, salles, chambres, cabinets, garde-robes – et sont identifiées d'après les activités qui y prennent place, mais aussi comme domaines de socialité qui se distinguent selon une progression qui va des aires les plus accessibles vers celles d'une socialité toujours plus restreinte et « choisie ». Les antichambres présentent un caractère hybride et servent à la fois à la circulation et à l'occupation. En fin de parcours se retrouvent les pièces destinées à n'accueillir que l'occupant principal de l'appartement.

### 5.3.3 Scénographie des parcours et des zones intermédiaires

Deux modèles de système spatial se côtoient dans l'espace de la *Distribution 33* : celui des pièces en enfilade<sup>163</sup> qui se commandent, crée un parcours traversant et imposent un passage obligé d'une pièce à l'autre; celui des corridors qui retire les passages à l'extérieur des pièces de séjour, créant des dégagements et accès dérobés qui permettent un service discret et le retrait de l'habitant. Ces deux modèles d'organisation

<sup>163</sup> La distribution en enfilade, ou à la française, est définie par une série de pièces qui se commandent et forment une suite hiérarchisée.

correspondent à une distinction et une scénarisation des parcours selon les différents statuts des occupants de l'espace domestique. La hiérarchisation codifiée des règles et rituels des déplacements est maintenant conséquente, non plus de la classe sociale comme c'était le cas au Moyen Âge, mais du « rang ». Les occupants du lieu se répartissent en trois types principaux : les résidents, le personnel domestique et les visiteurs.

Dans la *Distribution 33*, la configuration des principaux espaces d'accueil jalonnant le parcours caractéristique du circuit programmé du visiteur<sup>164</sup> (voir figure ci-après) est organisée selon le principe des pièces qui se commandent. À travers la progression depuis l'extérieur vers l'intérieur de l'espace domestique, un mécanisme de filtrage opère une régulation du flux des visiteurs.

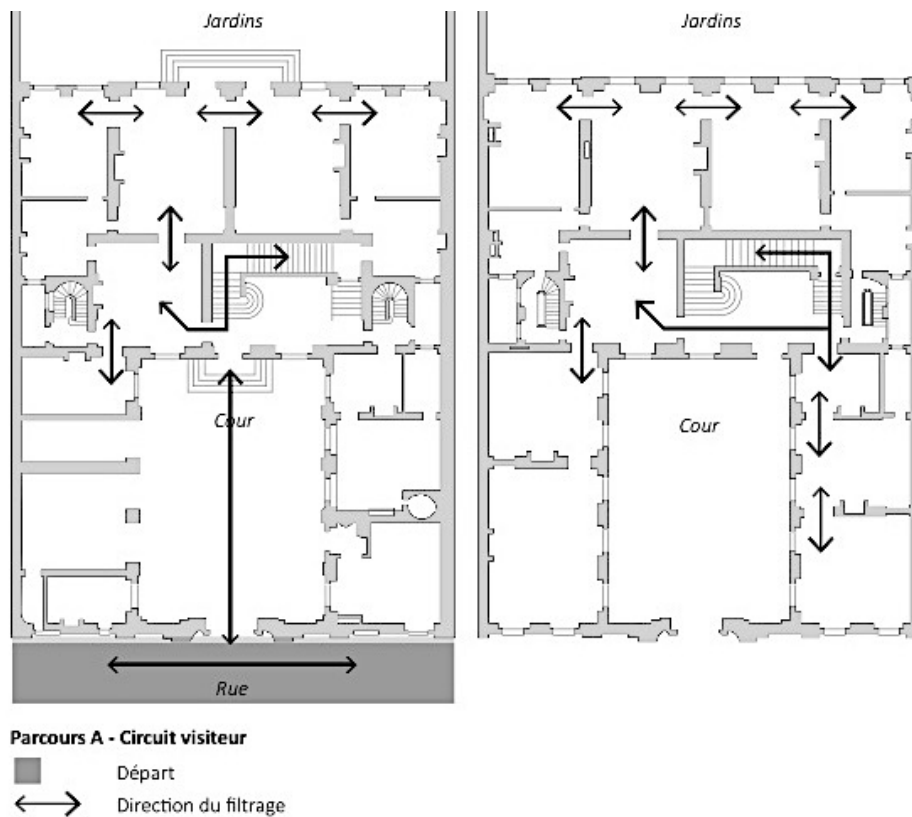


Figure 16. Plan des parcours de visiteurs de la "Distribution 33". D'après Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes*. Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

La somme des aires extérieures – composée de l'ouverture de la porte cochère depuis la rue, de la cour intérieure et de la porte d'entrée principale qui conduit directement au grand escalier intérieur –, positionne dans un axe central les espaces de réception préliminaires à l'entrée dans l'espace intérieur de la maison. Cette séquence caractérisée par un parcours traversant s'insère entre les domaines de socialité distincts de la rue,

<sup>164</sup> Les trajets empruntés peuvent varier selon le rang des différents occupants de l'espace. Nous proposons ici des possibilités de parcours typiques aux occupants, selon la programmation conventionnelle de l'époque.



partagée par tous, et celui de la maison dont l'accès est contrôlé. Depuis la fin de l'époque médiévale, on privilégie une avancée vers les demeures urbaines les plus cossues à travers une cour avant, prémices à l'entrée dans l'espace intérieur de la résidence. Dans l'exemple de la *Distribution 33*, les aires extérieures participent à la scénographie des espaces domestiques en magnifiant l'avancée vers le corps principal du bâtiment. La cour avant et la cour arrière sont insérées dans la séquence des espaces d'accueil; c'est le cas de nombreuses demeures aristocratiques de l'époque, telles que le Palais Bourbon à Paris (voir figure ci-après).

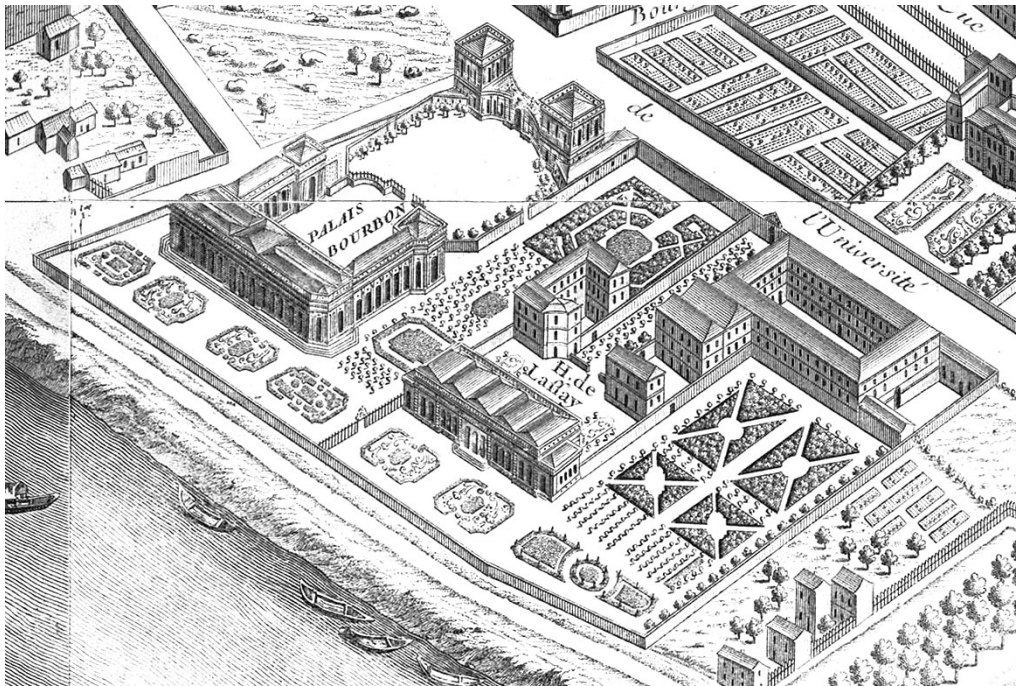


Figure 17. Cours intérieures insérées dans la séquence des espaces d'accueil du Palais Bourbon. Bretez, L. (cartographe) et Lucas, C. (graveur) (1739). *Palais Bourbon on Turgot map of Paris 1739*. Repéré à [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Palais\\_Bourbon\\_on\\_Turgot\\_map\\_of\\_Paris\\_1739.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Palais_Bourbon_on_Turgot_map_of_Paris_1739.jpg) Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits.

Ainsi, la cour porte un rôle quant à la représentation de la maison, comme pour l'époque précédente. Elle est une aire intérieure à l'espace privatif de la résidence, séparant la rue des espaces internes de la maison. Pour parvenir à la porte donnant accès à l'intérieur du bâtiment, l'arrivant doit obligatoirement la traverser, s'annonçant du fait même – il est vu et entendu depuis l'intérieur de la demeure – et expérimentant une avancée progressive vers les espaces de représentation et d'habitation qui composent la maison. Selon Garrigou Grandchamp (1994) : « La cour offre l'occasion d'un enchaînement propice à une mise en scène. Dans beaucoup d'hôtels du XV<sup>e</sup> siècle elle est disposée en avant du logis et un dispositif de contrôle, guichet, portail, voire véritable porterie, s'interpose. Une fois admis, le visiteur débouche à l'air libre et jouit du recul pour admirer la façade. »

À l'intérieur de la résidence, les pièces de séjour se commandent, depuis les antichambres vers les espaces de retrait des résidents. Des configurations de pièces en enfilade sont développées en différents

endroits du plan de la *Distribution 33* : au rez-de-chaussée et au premier étage, le long du mur de la façade sur le jardin; dans les appartements logés dans les ailes gauche et droite de l'étage, le long du mur de la cour. Dans tous les cas, le parcours longe les murs extérieurs et fenestrés, dont les ouvertures ont vue sur le jardin ou la cour ; la séquence des ouvertures entre les pièces dirige le regard du visiteur vers les fenêtres sur le jardin ou vers la rue.

La distribution en enfilade participe à la scénographie ostentatoire de l'espace domestique en privilégiant une ouverture visuelle qui se prolonge à travers un enchaînement de pièces, exposant la vastitude de l'espace d'ensemble de la demeure et la qualité de l'aménagement de chacune des pièces. La succession des pièces de séjour se fait la manifestation architecturale concrète de la distance à parcourir pour accéder aux pièces plus reculées de la demeure. L'enfilade est en ce sens la représentation spatiale des degrés qui séparent l'arrivant de l'habitant qu'il demande à rencontrer. Elle sert à la fois à l'expression ostentatoire des l'espace d'habitation et elle accentue l'expression intime des aires les plus reculées, comme l'illustre la peinture de De Witte (voir figure ci-après) qui adopte un point de vue depuis une pièce en position d'intériorité, comme en témoigne le lit et les objets personnels abandonnés sur les tables et les chaises.



Figure 18. Vue sur une enfilade de pièces, depuis l'espace le plus intérieur. De Witte, E. (entre 1665 et 1670). *Intérieur avec femme au virginal* [huile sur toile]. Rotterdam : Musée Boijmans van Beuningen. Reproduction utilisée repérée à [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Emanuel\\_de\\_Witte\\_006.jpg](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Emanuel_de_Witte_006.jpg) Consulté le 2018-06-04.

Crédits : libre de droits.

Ce type de distribution spatiale ordonne la séquence suivie par l'organisation des pièces des demeures urbaines de l'aristocratie française de l'époque. L'espace domestique est codifié et offre une lisibilité d'usage : la distribution spatiale considère la vocation de chaque pièce et son caractère de socialité pour en déterminer la position dans le parcours et en regard du plan d'ensemble et des fenêtres. Dans les plans de son hôtel idéal, l'architecte Charles D'Avilier prescrit la séquence des pièces qui dicte le cheminement du visiteur en même temps qu'elle guide l'organisation de l'espace intérieur de la demeure (Eleb et Debarre, [1989] 1999). Le positionnement du foyer dans chacune des aires de séjour des appartements de parades est contrôlé d'une façon similaire pour faire face à l'entrée de chaque pièce (Saddy, 1973), comme en témoigne le plan de la *Distribution 33* (voir figure du parcours visiteur). Dans le parcours du visiteur prescrit dans l'Hôtel de Clermont (voir figure ci-après), le foyer de chaque pièce des appartements de parade est l'équipement domestique de prédilection qui participe à la mise en scène ostentatoire; il est à la fois une installation qui assure le confort des occupants de la pièce et un symbole du statut des habitants de la demeure. Sa stratégie de mise en valeur passe par sa position qui dirige le parcours et son apparence qui met en évidence le degré de somptuosité des lieux dans chacune des pièces (Eleb et Debarre, [1989] 1999).

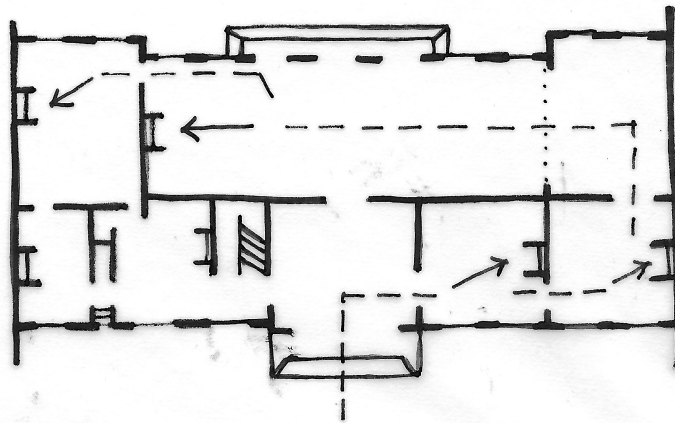


Figure 19. Parcours du visiteur et séquence des espaces d'accueil dans le palais urbain, intégrant le foyer et son positionnement comme démonstration ostentatoire dans l'hôtel de Clermont. Choisy, A. ([1983] 1899). *Histoire de l'architecture II*. Genève & Paris : Slatkine Reprints. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

Alors qu'auparavant, les chemins dans les plans de résidences apparaissent non-orientés et non hiérarchisés, les discours du XVIII<sup>e</sup> siècle sur la distribution de l'espace domestique privilégient un parcours planifié selon « un ordonnancement des lieux et des objets, une magnification du regard guidé, une bonne présentation hiérarchisée des espaces, ménageant des surprises et qui s'inscrit aussi dans un code des usages et de la réception » (Pinson, 1996b). Selon Eleb et Debarre ([1989] 1999, p. 57), les cheminements du public vers le privé ainsi que le contrôle des parcours par leur lisibilité sont les principes organisateurs de l'espace des hôtels particuliers de l'époque : « Ce code explicite les lieux et les pratiques alors que le discours reste succinct ». Le

caractère de chaque pièce se voit ainsi codifié dans les plans d'architecture selon sa position dans la résidence et inséré dans la séquence des lieux à traverser dans le cheminement approprié aux usages.

Le parcours traversant les appartements de parade planifie une avancée sélective des visiteurs à travers l'espace domestique. La séquence des aires successivement franchies et la position des différentes pièces dans la configuration globale du bâtiment participent à une mise en scène ostentatoire de la demeure. Dans ce parcours, les pièces se commandent les unes autres, depuis l'extériorité de la demeure vers les espaces plus reclus caractérisés par une socialité choisie. Une gradation des domaines de socialité s'échelonne ainsi depuis la rue jusqu'aux espaces destinés à la réception des visiteurs les plus intimes.

D'autre part, l'évolution du système distributif de l'espace domestique de cette résidence montre la présence de dégagements<sup>165</sup> – passages, escaliers, portes d'accès et d'issue –, justifiés par la distinction des parcours pour les domestiques qui assurent le service (voir figure ci-après). Le circuit typique des domestiques débute dans la salle commune et est condensé dans des secteurs circonscrits de l'espace domestique.

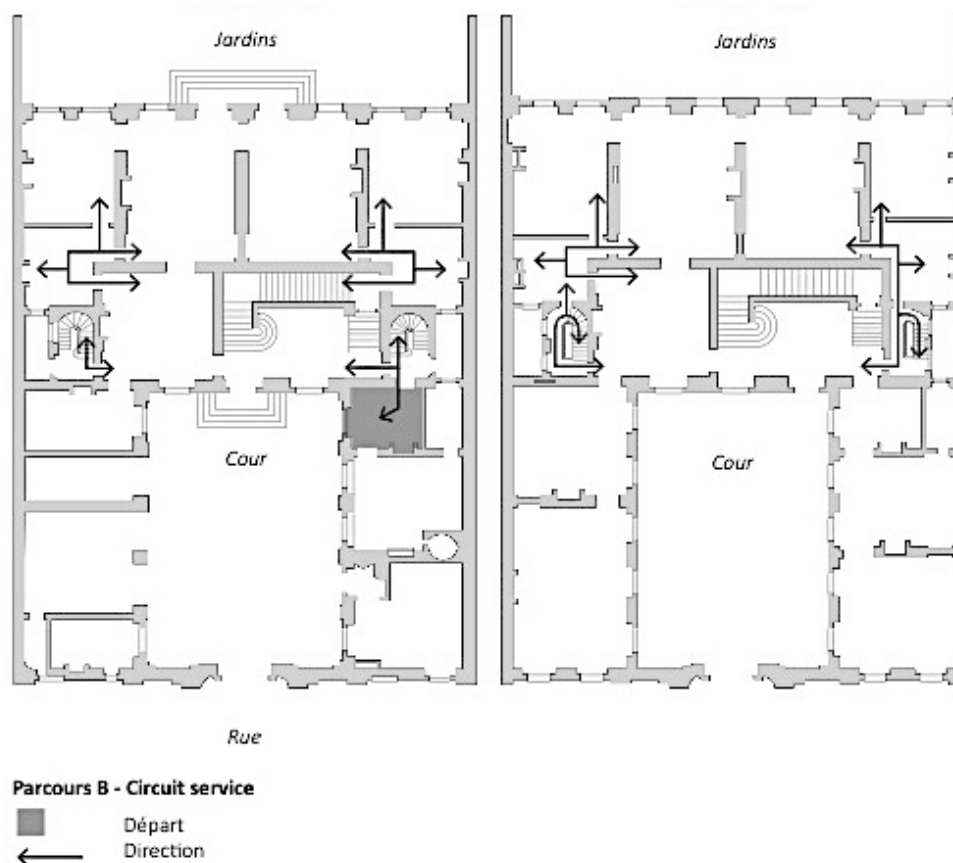


Figure 20. Plan du parcours de service de la "Distribution 33". D'après Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes*. Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

<sup>165</sup> « Communication ou passage pratiqué dans la distribution d'un appartement pour pouvoir s'y introduire par différentes portes sans traverser l'appartement entier. » (Roland Le Virloys, 1770)

Les déplacements qui ont lieu par ces organes de circulation se déroulent en coulisse des appartements de parade et des pièces occupées par les habitants de la demeure. En plus d'accroître l'efficacité du service en réduisant les distances de parcours du personnel domestique, ces dégagements le rendent plus discret. Ce dispositif spatial est mis en place pour préserver la tranquillité des habitants lorsqu'ils se trouvent dans leurs appartements de commodité, lieu où le retrait et la solitude doivent être facilités. Plusieurs sources maintiennent que le côtoiement entre le personnel domestique et les visiteurs est également réduit, augmentant ainsi les distances sociales entre les différents types d'occupants de l'espace. Comme l'explique Serfaty-Garzon (2003a), on attribue généralement à la diversité des parcours et des passages la possibilité d'« une mise à distance du corps des domestiques qui, s'ils restent très nombreux dans les maisons aristocratiques, sont déjà logés hors de vue des maîtres » et de leurs visiteurs. Il apparaît toutefois que la réalité était autre, alors que jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les côtoiements entre personnel domestique, maîtres de maison et visiteurs perdurent dans l'espace domestique (Eleb et Debarre, [1989] 1999). De plus, ces dégagements présentent des alternatives de parcours aux maîtres des lieux, qui peuvent les utiliser pour quitter leurs appartements avec discrétion. Le plan de la *Distribution 33* illustre encore un renforcement de la protection visuelle de certaines pièces du système distributif. Ainsi, l'entrée en chicane de la garde-robe préserve l'espace et son occupant des regards, depuis la chambre ou le cabinet.

Bien que les habitants du palais urbain puissent à priori circuler librement dans leur résidence, certains parcours sont aménagés pour répondre distinctement aux nouvelles normes de l'intime, caractérisées par une socialité choisie et la possibilité de retranchement. Ces déplacements présentent la particularité de permettre un libre mouvement vers l'extériorité ou l'intériorité de l'espace domestique, par des voies alternatives. Ainsi, celui qui se tient dans l'une des chambres pourra aller au devant d'un visiteur vers les appartements de parade, ou encore choisir de se retirer vers le cabinet ou la garde-robe. Ce sont ces déplacements types qui sont schématisés ci-dessous.

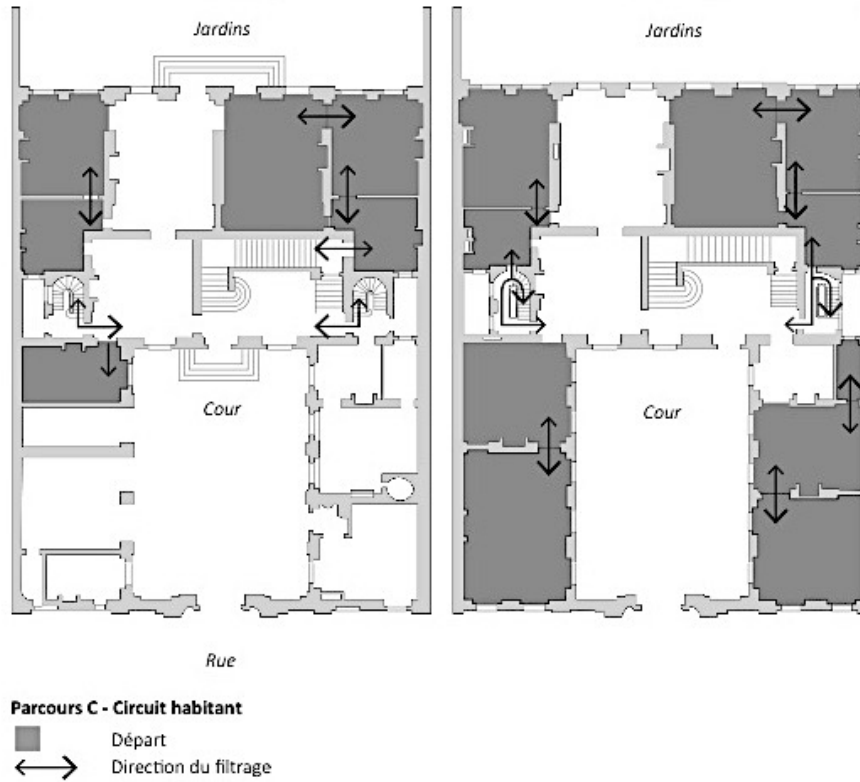


Figure 21. Plan des parcours des résidents de la "Distribution 33". D'après Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes*. Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

Dans le système spatial du palais urbain, chaque phase de l'avancée en direction de l'intériorité de l'espace domestique consiste en un franchissement d'une transition circonscrite entre des domaines de socialité distincts, qui marque une différenciation territoriale. Ces zones intermédiaires sont identifiées dans les plans ci-après.

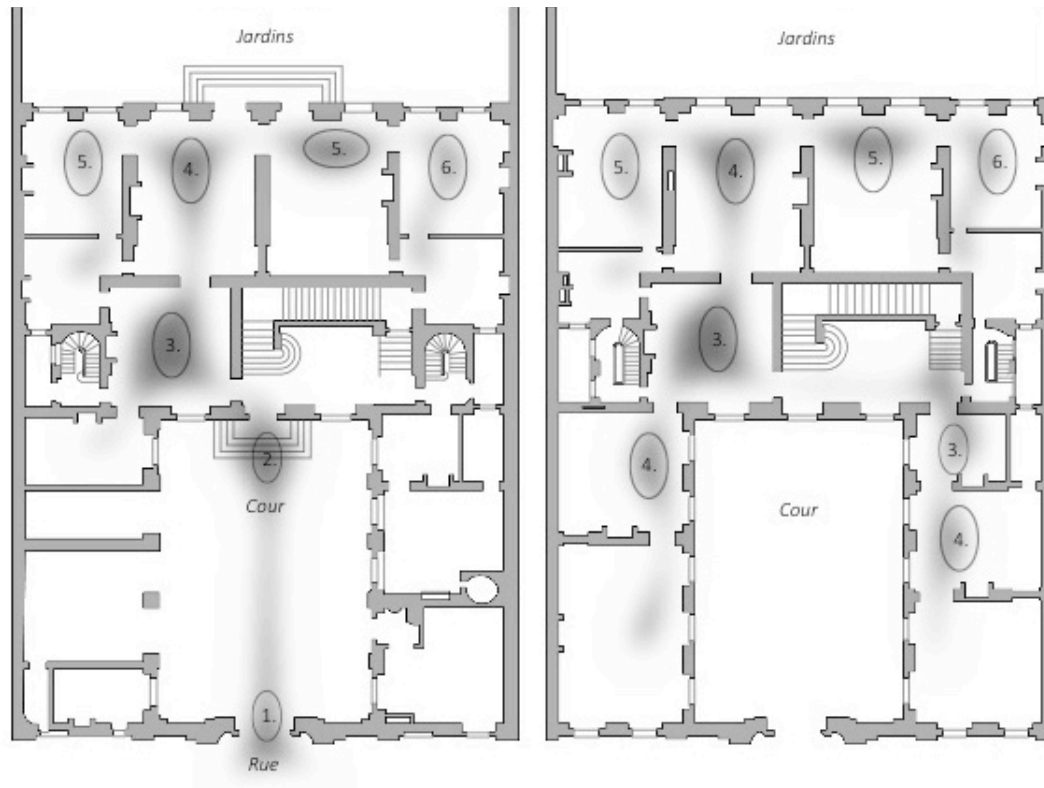


Figure 22. Plan des zones intermédiaires de la "Distribution 33". D'après Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toute sorte de personnes*. Paris : Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

Une première zone intermédiaire est localisée près de la porte cochère, qui marque la limite entre l'espace de la rue et celui, encore extérieur, de la cour de la résidence. La présence du poste du portier, immédiatement à gauche après la porte, ajoute un mécanisme de contrôle : le portier joue le rôle d'un premier gardien qui filtre les arrivants dans leur parcours vers la demeure. Selon toute vraisemblance, un tri est effectué à cet endroit, par lequel les résidents et leurs visiteurs se dirigent vers l'entrée principale, alors que les domestiques et les livreurs sont détournés vers la cuisine, la salle du commun ou les remises. Ceux qui se présentent à l'entrée principale pénètrent, une fois la porte franchie, dans le vestibule. L'escalier extérieur, le parvis et le vestibule intérieur consistent en une seconde zone de transition, insérée entre la cour et les appartements de parade de la résidence. Les visiteurs sont ensuite dirigés vers l'antichambre jointe aux appartements du résident sollicité. Ainsi, chaque antichambre – de même que la salle à manger du rez-de-chaussée –, est en elle-même une zone de transition circonscrite architecturalement, à travers laquelle s'établit une différenciation territoriale entre des domaines de socialité distincts. La possibilité de clore entièrement les antichambres à l'aide de portes font de ces lieux des sas sociaux. Le caractère de socialité propre à chacune des antichambres équivaut à sa position dans le système distributif : plus la position s'éloigne sur la trajectoire dans l'intériorité, plus la socialité de l'antichambre est restrictive et intime. Lorsque la séquence des pièces des appartements de parade se prolonge, chaque pièce qui s'ajoute constitue une autre zone de transition, qui

contribue à allonger le parcours vers les pièces les plus intimes de l'espace domestique et à affiner la gradation de la médiation sociale entre ceux de l'extérieur et les habitants : les pièces les plus reculées et d'une plus grande intimité, concrétisant l'expérience de l'intime, sont habituellement la chambre, le cabinet et la garde-robe.

Le plan de la *Distribution 33* montre que les différenciations territoriales s'inscrivent dans l'espace à travers la séquence de zones de transition qui s'enchaînent et se chevauchent jusqu'à créer un parcours, débutant depuis les aires d'une plus grande extériorité vers les lieux les plus intérieurs. Ces parcours traversent les aires d'accueil – cour, vestibule, escalier, pallier – et les aires de séjour des appartements de parade. Ils se présentent comme des zones intermédiaires qui s'allongent et se poursuivent d'une pièce à l'autre, et constituent un « parcours de transition ». La trajectoire entre les domaines les plus extérieurs, associés à l'espace public (extériorité), et les domaines les plus intérieurs (intimité), associés à l'espace privé, s'en trouve allongée. L'ostentation du parcours des visiteurs, créée notamment par la séquence des pièces et la longueur du cheminement à parcourir, sert la valorisation de l'intime dans les espaces d'une plus grande intimité, dans une mise à distance est à la fois spatiale et sociale. Chaque visiteur est jaugé selon son « rang social » au regard de sa relation au résident qu'il demande à rencontrer; cette évaluation se manifeste spatialement par l'avancée qui lui est permise vers les espaces les plus intimes de l'habitation. Le plan montré à la figure ci-dessus schématise ces parcours, consistant en zones de transition qui se prolongent et qui dictent l'usage attribué à chaque segment du cheminement de l'arrivant, dans l'enchaînement des pièces auquel il accède progressivement. Il est à noter que plusieurs de ces segments, d'autre part, sont à la fois des sas qui permettent un enfermement complet de l'occupant. La considération de chaque parcours dans sa totalité révèle la valeur accordée aux espaces de retrait, destinés à l'intime dans les aires les plus reculées de la demeure.

Les deux modèles d'organisation spatiale – par enfilade ou par dégagement – donnent lieu à des parcours aux logiques protocolaires distinctes mais complémentaires : une logique de l'ostentation dans le cas des pièces traversantes, et une logique de la discrétion dans le cas des dégagements. Ces parcours trouvent une correspondance dans le zonage de l'espace domestique, entre les lieux de représentation destinés à l'accueil des visiteurs et les lieux de retranchement voués au recueillement de l'habitant. Trouvant une correspondance logique avec les régions antérieures et postérieures (Goffman, 1973a), ces parcours jalonnés de zones intermédiaires sont la manifestation concrète de conventions sociales dans l'espace domestique. L'intérêt, ici, est de saisir que ce ne sont pas les pièces en soit qui distinguent des domaines de socialité, mais bien les parcours qui les relient.



### 5.3.4 Valorisation de l'intime individuel et distinctions sociales

Le dispositif spatial mis en place dans la résidence illustrée par la *Distribution 33* montre un système dans lequel les transitions spatiales se manifestent sous forme de parcours. Ceux-ci participent à la distinction et à la médiation sociale en régulant les rapports entre les différentes activités qui se déroulent dans la demeure. Ce dispositif qui fonctionne grâce à une diversification des parcours favorise une valorisation de l'intime dans les lieux les plus intérieurs des espaces d'habitation. Pour comprendre la signification intrinsèque portée par le système spatial et ses zones intermédiaires dans cet espace architecturé, il faut questionner l'interprétation de l'« intime », singulière à ce contexte historique et culturel.

L'espace architecturé des demeures aristocratiques de l'époque est caractérisé par une double préoccupation : celle de la représentation qui s'inscrit dans la continuité du Moyen Âge, mais aussi celle de l'intime qui se développe comme son complément. Selon Flandrin (1976), la notion de pudeur qui accompagne la valorisation nouvelle de l'intime est centrale dans la construction de l'apparente opposition entre ce qui est montré et ce qui est dissimulé. Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, les mentalités et les modes de vie se modifient sous l'effet d'une attitude nouvelle en face du corps ; c'est à l'époque qu'apparaît une pudeur<sup>166</sup> qui amène à chercher à dissimuler certains gestes du quotidien et certaines parties du corps. Dans ce contexte, un contrôle de la distance entre les gens, et selon les statuts de chacun, s'instaure comme conventions sociales : « Il ne s'agit plus d'apprendre comment un jeune homme doit servir à table, ou servir son maître, explique Philippe Ariès ([1985] 1999, p. 12) mais plutôt d'étendre un espace préservé autour du corps pour l'éloigner d'autres corps, le dérober au toucher et au regard d'autrui. » Selon les historiens J.P. Aron et R. Kempf ([1978] 1999), ces principes apparaissent avoir été intégrés aux mœurs à compter du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors qu'ils sont davantage liés aux convenances qu'à la crainte du péché. Cette pudeur devient ainsi une norme sociale aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (Flandrin, 1976).



Figure 23. Le goût d'être seul est exemplifié par Jean-Jacques Rousseau. Meyer, G. F. (1778). *Rousseau herborisant* [aquarelle, estampe coloriée]. Paris : Musée Carnavalet. Reproduction utilisée repérée à [https://pcd.wikipedia.org/wiki/Fichier:Rousseau\\_herborisant.jpg](https://pcd.wikipedia.org/wiki/Fichier:Rousseau_herborisant.jpg) Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits.

<sup>166</sup> Selon (Eleb et Debarre, [1989] 1999, p. 177), cette pudeur nouvelle est liée à certains événements historiques tels que. Elles expliquent dans ce contexte : « Le Concile de Trente (1545-1563), organisé en réaction à la montée du protestantisme, rappelle aux catholiques les grands principes du Dogme et notamment la notion de péché. Dans ce cadre, la nudité est prohibée, qu'elle soit montrée aux autres ou à soi-même. Ces principes apparaissent avoir depuis lors durablement modifié les pratiques quotidiennes. En effet, les prêtres ont eu alors comme tâche de démontrer, (aux femmes en particulier) les pièges des tentations dues à la promiscuité. On évite alors de se montrer nu, on protège les enfants de la fréquentation des domestiques et, pour mieux y parvenir, avoir des portes à fermer, avoir des lieux d'isolement, ou réserver des lieux aux domestiques devient nécessaire. »

Ces nouvelles normes de pudeur ont influencé la conception architecturale de l'espace domestique, en transcrivant ce nouveau rapport au corps par un rejet des fonctions corporelles vers des espaces qui leurs sont réservés<sup>167</sup> et qui ont été associée à des domaines de socialité restreinte. Pour Norbert Elias (1973), la restructuration des relations humaines qui caractérise l'époque a transformé les besoins, puis les habitudes dont la pérennité a été fortement renforcée par l'invention d'un dispositif technique en accord avec les normes nouvelles. Des pièces, nombreuses et d'usage spécialisé, sont alors attribuées au sommeil comme aux autres fonctions corporelles qu'on retire de l'espace commun – il s'agit de la chambre à coucher et ses dépendances formant les appartements de commodité – et des aires destinées à la vie sociale qui se déroule dans les appartements de parade.

En parallèle de cette pudeur liée aux fonctions corporelles se développe un goût pour les pratiques s'accomplissant dans la solitude et la tranquillité. Selon Philippe (Ariès, [1960] 1973), la lecture silencieuse et la piété intérieure – particulièrement prisées à l'époque, tout comme l'examen de conscience, la méditation et la rédaction d'un journal intime qui constituent des sphères privées « définies par l'individu et qui permettent le retour sur soi » –, sont des activités propices au rapport à soi qui prennent place principalement dans l'espace domestique. Elles concrétisent une volonté de se mettre à part, de se mieux connaître soi-même, qui s'observe notamment par la « littérature autographe » : l'écriture sur soi – et bien souvent pour soi et son seul plaisir –, du journal intime, des lettres ou des confessions dont le texte n'est pas d'abord destiné à autrui, si ce n'est à ses descendants, pour conserver la mémoire et entretenir le ressouvenir (Ariès, [1985] 1999). Le goût de la solitude s'insère dans les moeurs; au XVII<sup>e</sup>, Mme de Sévigné n'est jamais seule à Paris mais prend plaisir aux promenades solitaires de plusieurs heures lors de voyages en Bretagne (Ariès, [1985] 1999). À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Jean-Jacques Rousseau rédige *Les Confessions* puis *Les Réveries du promeneur solitaire* dans son refuge d'Ermenonville, réflexion sur la nature de l'Homme, sa relation à la nature et la valeur de la solitude.

La volonté se retirer dans une socialité sélective s'inscrit dans la même logique que le goût de la solitude. L'amitié, ainsi que le partage d'activités au sein du cercle restreint des familiers, sont des pratiques qui se développent au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui s'accompagnent d'une volonté de choisir ceux avec qui l'on partage son espace, dans un rapport personnel comme avec « un autre soi-même » (Ariès, [1985] 1999, p. 14), ou encore lors de réceptions intimes dans les appartements de parades (voir figure ci-après). À cette nouvelle forme de socialité correspondent de nouvelles pièces de l'espace domestique, en marge des domaines de socialité les plus accessibles aux visiteurs.

---

<sup>167</sup> Dans *La civilisation des mœurs*, Norbert Elias (1973) explique que le rejet, hors de la vie publique, de toutes les fonctions corporelles s'inscrit dans le lent processus civilisateur.



Figure 24. Le goût de recevoir dans une société choisie. Ollivier, M. B. (1766). *Le Thé à l'anglaise dans le salon des quatre glaces au Temple, avec toute la cour du prince de Conti, écoutant le jeune Mozart* [huile sur toile]. Versailles : Château de Versailles. Reproduction utilisée repérée à [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Michel-Barthélémy\\_Ollivier\\_-\\_Afternoon\\_Tea\\_at\\_the\\_Temple\\_-\\_WGA16645.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Michel-Barthélémy_Ollivier_-_Afternoon_Tea_at_the_Temple_-_WGA16645.jpg) Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits.

Plusieurs aristocrates ayant les moyens financiers de faire correspondre leurs demeures avec la recherche d'espaces favorisant l'intime ont devancé les formes d'habitation de leur époque, en imposant à leurs architectes leurs idées sur ce que devaient être leurs espaces de vie. Selon les *Historiettes* de Tallemant des Réaux datant du XVII<sup>e</sup> siècle, la marquise de Rambouillet joue un rôle important dans la transformation de son espace domestique, en introduisant dans les plans de son hôtel particulier de nouveaux principes de distribution intérieure qui favorisent « ses goûts de société intime »<sup>168</sup>. La description de sa résidence de l'époque concorde avec le dispositif présenté par le plan de la *Distribution* 33. Dans la demeure de la marquise, « les pièces disposent d'une double circulation (par enfilade principale mais aussi par un dégagement latéral) », ce qui permet d'éviter le passage répétitif entre les portes transversales et le déplacement plus discret des domestiques à l'extérieur des pièces principales, explique Elias (1974). Tout comme ces passages qui donnent accès aux salles, les organes de circulation verticale sont multipliés et affectés à des fonctions précises dans le système distributif qui se développe alors : « l'escalier d'honneur dessert les salons de réception, l'escalier de fond les logements intimes et l'escalier de service les cuisines et les communs destinés aux domestiques » (Pinson, 1993). Dans la maison de sir Roger Pratt conçue dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, chaque pièce est pourvue d'un accès principal donnant sur le hall et d'un autre sur le passage qui sert de dégagement pour le

<sup>168</sup> Originellement rapporté par Tallemant des Réaux dans ses *Historiettes* datant du XVII<sup>e</sup> siècle, édités par Monmerqué ; cité par Eleb et Debarre ([1989] 1999, p. 94), et notamment expliqué par Eleb et Debarre ([1989] 1999) et Eleb et Debarre ([1989] 1999).

personnel pour faciliter le service, et surtout pour que les domestiques ne se trouvent pas sur le chemin des *gentlemen* et des *ladies*. Dans le texte *Figures, portes, passages*, Evans (1982) explique :

« Cette minutie tatillonne n'était neuve en rien; la nouveauté résidait en l'emploi délibéré de l'architecture pour se débarrasser d'un tel soin – mesure liée pour partie à l'antagonisme entre riches et pauvres en un âge de turbulences, mais augurant aussi ce qui dans les années à venir allait rendre la vie familiale si paisible. »

Dans les demeures aristocratiques et princières du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les chambres sont précédées d'antichambres et se doublent d'annexes, sous-espaces qui se multiplient vers l'intérieur et en périphérie de la chambre, – alcôves et ruelles de lit, cabinet, garde-robe, amour, etc. – en des aires intimes, plus ou moins privatives. De cette manière, expliquent Eleb et Debarre ([1989] 1999), « chaque personne occupant une chambre peut maîtriser (...) les différents degrés d'intimité avec les autres, ces lieux existent pour médiatiser ces différences ».

Enfin, la notion de goût personnel influence les comportements et l'organisation de l'espace domestique. Un soin est dorénavant porté à ce qui se passe dans la vie quotidienne et dans la maison qui en est le cadre physique, explique Philippe Ariès ([1985] 1999) : la demeure est aménagée « non plus selon le hasard des étapes, l'utilité la plus banale ou encore en complément de l'architecture ou de l'art, mais comme une extériorisation de soi et des valeurs intimes que l'on cultive en soi. » La maison est alors comprise en correspondance avec ses occupants; elle se présente comme la projection architecturale de celui qui y habite, développant une épaisseur supplémentaire à la dimension de l'intime porté par l'espace domestique.

Selon Philippe Ariès ([1985] 1999), l'époque s'étendant du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles est caractérisé par un « individualisme des mœurs », ce que tend à démontrer l'analyse des seuils dans l'espace de demeures aristocratiques typiques de la Renaissance. Dans ce modèle d'habitation, l'espace domestique se répartit entre des individus, alors qu'un appartement de commodité est attribué à chaque « habitant »; et chacun d'eux bénéficie de la liberté d'accès à des espaces de retrait où la solitude, que celle-ci soit complète ou partagée avec un proche. Le parcours du visiteur est orienté d'après la volonté de bénéficier de l'accès à une personne, en particulier. La distribution de l'espace valorise ainsi un « intime personnel ». Nous voyons dans la suite de l'analyse qu'à compter de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le sens de la famille, auparavant considéré comme une unité économique, change : elle devient « un lieu de refuge où l'on échappe aux regards du dehors, un lieu d'affectivité où s'établissent des rapports de sentiment entre le couple et les enfants » (Ariès, [1985] 1999).

#### **5.4 De la distinction spatiale pour une socialité bipolarisée : l'appartement bourgeois du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle**

À la suite de la classe aristocratique et princière, les bourgeois<sup>169</sup> ont adapté l'espace intérieur de leurs demeures aux moeurs de leur époque, privilégiant une intimité accrue pour les habitants (Saddy, 1973). Selon le sociologue Claude Bauhain (1989), les conditions économiques et politiques font de la bourgeoisie française une figure de référence pour démontrer l'articulation entre les pratiques sociales du XIX<sup>e</sup> et du tournant du XX<sup>e</sup> siècle, et l'organisation spatiale des habitations. Les bourgeois, explique-t-il :

« se constituait en classe dominante, élaborant ses modèles et ses valeurs, et aussi parce qu'elle avait les moyens d'avoir recours à des architectes pour la construction des ses habitations. De plus, c'est probablement au XIX<sup>e</sup> siècle, dans la bourgeoisie, que se sont fixées certaines caractéristiques pratiques du mode d'habiter contemporain. »

L'appartement de l'immeuble de rapport présente l'intérêt de développer un dispositif spatial qui adapte, dans un espace restreint et habituellement sur un seul niveau, les principes distributifs des hôtels particuliers de la même époque. L'immeuble de rapport traditionnel<sup>170</sup>, dit « immeuble bourgeois », est destiné à une clientèle bourgeoise aux moyens financiers restreints, mais qui souhaite se loger dans un quartier résidentiel central. La résidence à partir de laquelle se développe l'analyse est un modèle typique d'immeuble de rapport parisien du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, caractérisé notamment par son programme et son schéma d'organisation des plans d'étage courants (Moley, 1999). La situation de cet immeuble de rapport – son contexte urbain dense et son occupation de la parcelle – correspondent aussi aux tendances constantes qui sont observées pour les immeubles où prennent place les appartements bourgeois typique de l'époque. Comme l'explique Moley, une particularité des immeubles de rapport est d'offrir en location des appartements dont la configuration reprend dans l'horizontalité l'organisation spatiale plus ancienne qui se déployait dans la verticalité lorsque le bâtiment occupant la parcelle était occupé par une seule famille. L'immeuble retenu comporte une singularité, puisqu'il a deux façades ouvertes sur rue.

---

<sup>169</sup> Selon Eleb et Debarre ([1989] 1999), ce n'est que plus tard que le système spatial des habitations plus modestes, telle que les maisons à loyer, verront leur l'organisation se modifier de manière semblable : le couloir y apparaît au profit des circulations traversantes, les escaliers – principaux et de service – se multiplient de même que les dégagements et les issues qui offrent un système de circulation favorisant l'autonomie des habitants. Dans tous les cas, la mise à l'écart des domestiques demeure un motif central de ces nouveaux aménagements, dans lesquels « ils sont présents mais ne doivent pas être vus ».

<sup>170</sup> Définition fournie dans le document sur la *Typologie de l'habitat ancien (1850-1948)*. Actes de colloques, Abbaye de Royaumont, tenu le 10 janvier 1979. Publié par Plan construction (France).

L'espace domestique retenu pour analyse est un appartement localisé au deuxième niveau au-dessus du sol, d'un immeuble de rapport conçu par l'architecte Paul Lebet et situé au 14, avenue Élisée-Reclus, à Paris. En 1909, la revue *L'Architecte*<sup>171</sup> présente le plan de ce logement comme celui d'un appartement bourgeois dont les deuxièmes, troisièmes et quatrième niveaux au-dessus du sol sont offerts en location. Les étages inférieurs (une partie du sous-sol, le rez-de-chaussée et le premier étage) sont réservés à l'habitation du propriétaire qui « forme ainsi hôtel » alors que les domestiques résident au dernier étage, sous le toit-terrasse. L'article précise que les appartements de location bénéficient d'une réception sur le parc. L'élévation de cette façade présente une entrée aux portes doubles et fenestrées.

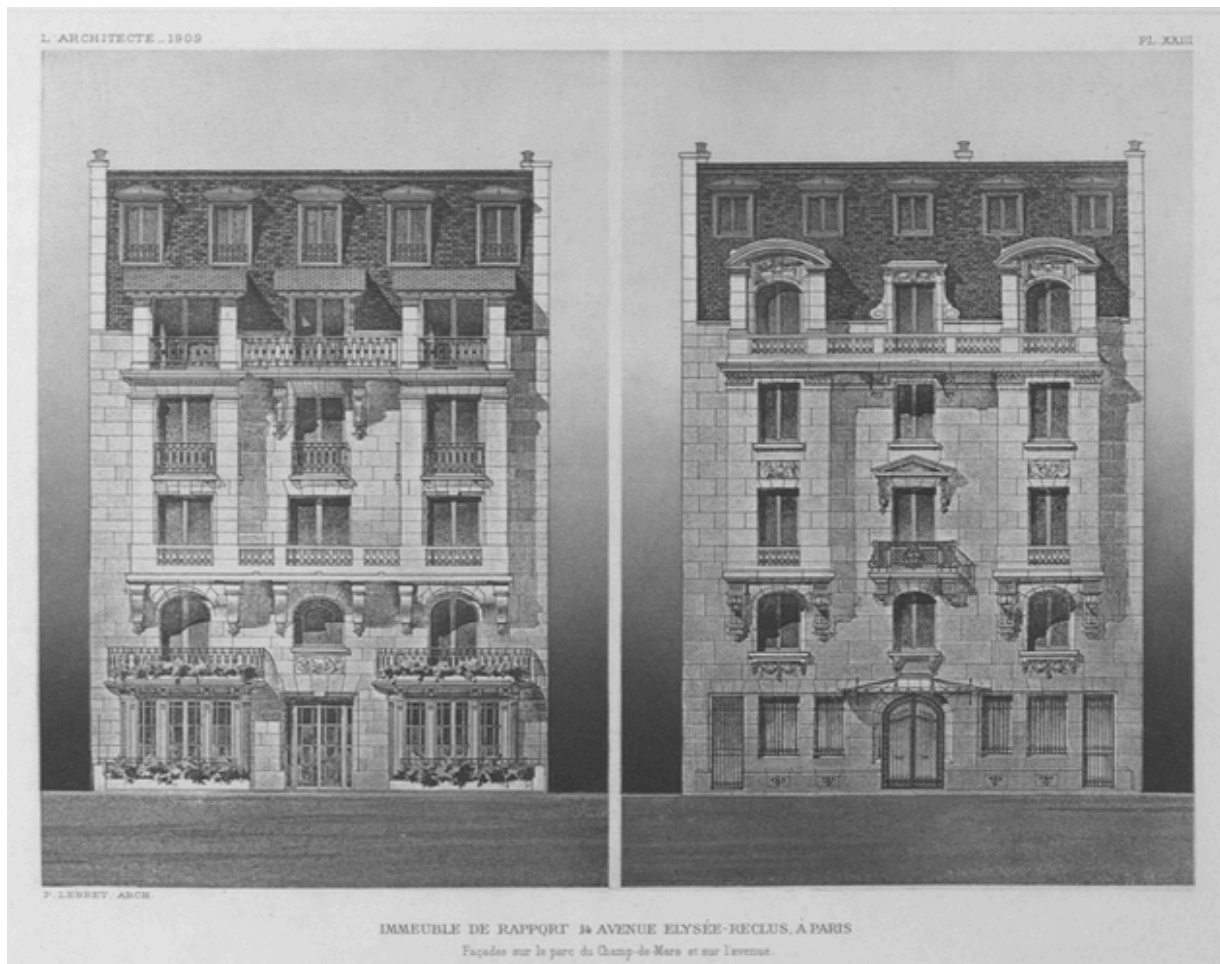


Figure 25. Façade d'un immeuble d'appartement bourgeois parisien typique du XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle. Lebet, P. (1909). Immeuble de rapport, 14 avenue Élisée-Reclus, à Paris. Reproduction utilisée repérée à <http://portaildocumentaire.citechaillot.fr/nos-revues.aspx> Consulté le 2017-11-27. Crédits : libre de droits.

<sup>171</sup> Source : <http://portaildocumentaire.citechaillot.fr/nos-revues.aspx>

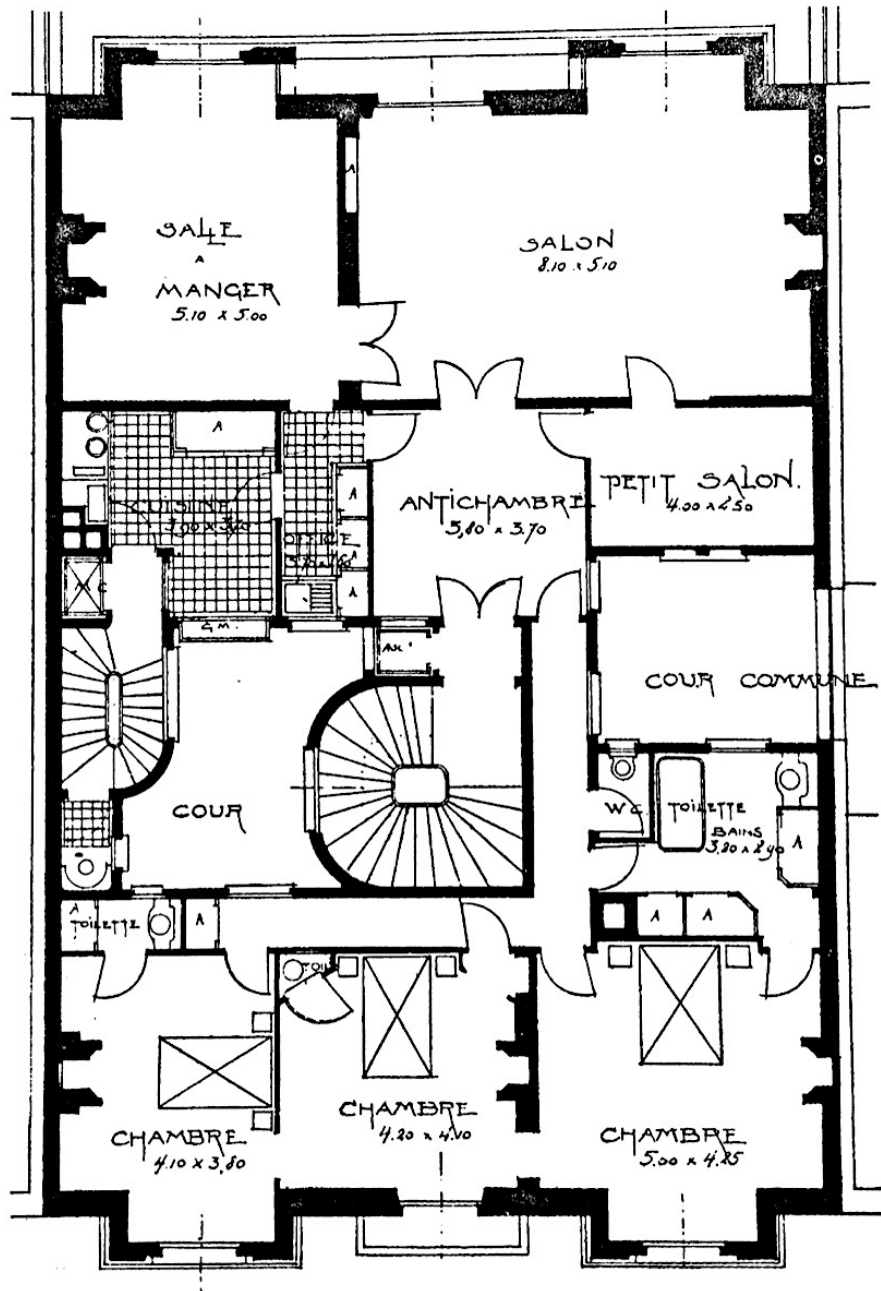


Figure 26. Plan d'un étage en location d'un immeuble d'appartement bourgeois parisien typique du XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle. Le Bret, P. (1909). Immeuble de rapport, 14 avenue Élisée-Reclus, à Paris. Reproduction utilisée repérée à <http://portaildocumentaire.citechaillot.fr/nos-revues.aspx> Consulté le 2017-11-27. Crédits : libre de droits.

#### **5.4.1 Disposition générale d'un appartement bourgeois typique du XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup>**

Le plan sur un niveau montre que l'accès à l'appartement lui-même s'effectue depuis un escalier central imposant. Le passage menant vers l'intérieur du logement s'effectue à travers des portes à deux battants et conduit directement à l'antichambre. Cette pièce occupe une position centrale dans la distribution des différents domaines de l'espace d'habitation. Elle se présente comme un carrefour – mais aussi un sas – à partir duquel on accède aux pièces de service depuis le côté gauche, aux pièces de réception dans la continuité de l'antichambre, vers le parc du Champ-de-Mars, et du côté droit, et enfin à un corridor conduisant aux pièces réservées à la famille.

Les pièces de service sont composées de l'office et de la cuisine, celle-ci étant desservie par un escalier de service menant à la cour et à la rue. L'office constitue un espace qu'il faut emprunter pour passer de l'antichambre à la cuisine, et de la cuisine à la salle à manger. Un battant de porte permet de refermer l'ouverture entre l'office et l'antichambre, de même qu'entre la cuisine et l'office; il semble que ce ne soit pas le cas entre l'office et la salle à manger entre lequel l'accès est direct.

Depuis l'antichambre, les pièces de réception auxquelles on accède à travers une porte à double battant sont d'abord le salon, puis la salle à manger du côté gauche, et le petit salon en effectuant une volteface vers la droite. Le salon et la salle à manger se présentent comme les pièces d'une réception plus ostentatoire : elles comportent chacune un oriel et un foyer; le salon est muni d'une seconde fenêtre, largement ouverte en direction du parc. L'accès au petit salon, dont les dimensions sont réduites en comparaison de la salle à manger et du salon, est ménagé par une porte à simple battant; une fenêtre de cette pièce donne sur la cour commune.

Les pièces réservées aux membres de la famille sont groupées en direction de la façade donnant sur l'avenue Elisée-Reclus. On y accède par l'intermédiaire d'un long corridor central en « L », à partir duquel sont distribués dans l'ordre : les sanitaires (WC), la salle de toilette et de bains et trois chambres à coucher. Les chambres positionnées aux extrémités comportent un oriel et la chambre centrale une large fenêtre intégrée au mur de façade. Chacune des chambres comporte un foyer. La première chambre de la séquence apparaît être celle « des maîtres ». Elle bénéficie d'un accès direct à la salle de toilette et de bain, et un lit de vastes dimensions y est représenté. Les deux chambres subséquentes comportent un lavabo dans un recoin muni d'une porte. Les trois chambres sont reliées entre elles par des ouvertures le long du mur de façade, formant une distribution classique à la française.

#### **5.4.2 Segmentation du système distributif et des zones de transition**

Le plan de l'appartement montre des aires d'occupation et de circulation clairement définies. Sur la figure ci-dessous, le système distributif est caractérisé par une organisation concentrique, qui situe au centre de l'espace les aires de déplacement principales autour desquelles se répartissent, en périphérie, les pièces de séjour.



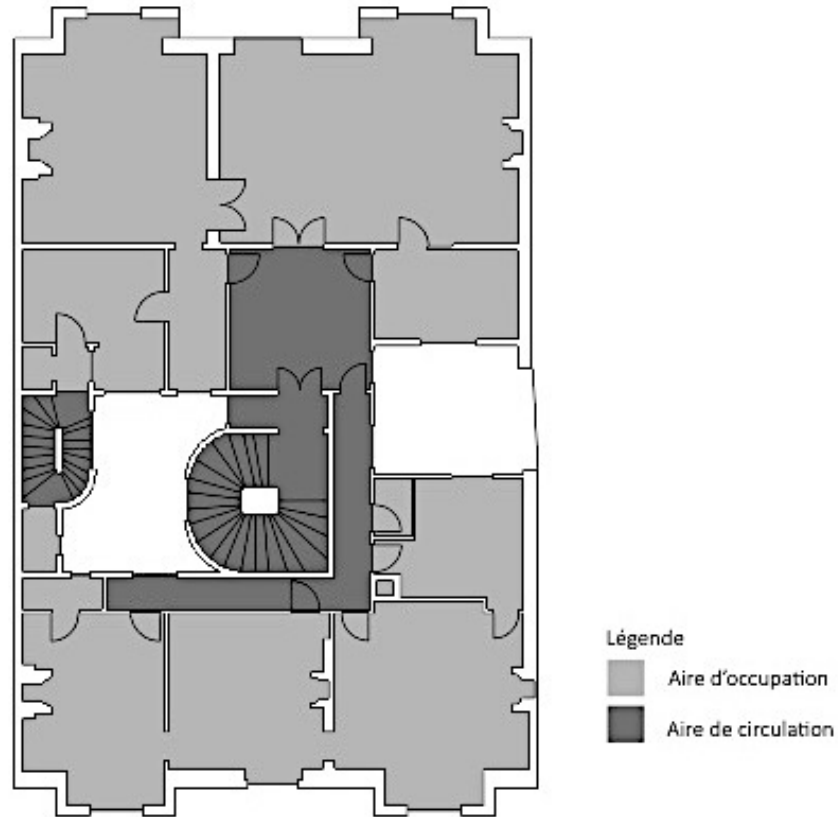


Figure 27. Plan distinguant les aires d'occupation et de circulation. D'après Le Bret, P. (1909). Immeuble de rapport, 14 avenue Élisée-Reclus, à Paris. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

À la spécialisation et la multiplication des pièces ainsi que des parcours présentés dans la phase précédente s'ajoute ici le regroupement des domaines de socialité distincte. La scénographie sociale du plan fonctionne à partir de deux caractéristiques dominantes : la disjonction des domaines de socialité distincts – service et réception d'une part, territoire familial d'autre part – et le système des parcours qui, en se dédoublant, contribue à isoler les domaines les uns des autres et à renforcer le lien entre les pièces d'un même domaine, notamment dans le cas des chambres.

Le plan de cet appartement bourgeois est caractérisé par une organisation spatiale qui présente un zonage organisé par le rassemblement de domaines de socialité semblables, puis distingués des regroupements de socialité distincts. Le domaine imparti au service domestique – office, cuisine et escalier de service –, le domaine destiné à la réception des visiteurs – salon, salle à manger et petit salon –, et le domaine réservé à la famille – sanitaire, toilette et bains, chambres – se différencient nettement les uns des autres, par leur regroupement selon un zonage. César Daly, dans son traité sur *L'architecture privée au XIXe siècle sous Napoléon III* (1860), explique que l'espace de l'hôtel privé doit être séparé selon les deux existences domestique et sociale :

« l'une est toute entière consacrée à l'intimité, aux devoirs et affections de la famille, et elle réclame des dispositions architecturales qui garantissent la liberté et le secret de la vie privée; l'autre est mêlée au monde extérieur par nos relations, soit d'affaire soit de plaisir, et ce second côté, pour ainsi dire public, de notre existence, comporte plus de luxe et d'éclat que le premier (...). Pour la vie publique (...) il faut les pièces les plus vastes et les plus riches de l'habitation. Pour la vie de famille, il faut l'appartement intérieur, avec son caractère d'intimité et de confort. »<sup>172</sup> (Daly, 1860, p.15)

Dans l'exemple de l'avenue Élisée-Reclus, l'ordonnance des zones créée par le rassemblement des domaines de socialité semblables situe les aires d'accueil et de service à proximité de l'accès depuis l'extérieur, et les aires les plus privées qui sont positionnées en retrait (voir figure ci-après).

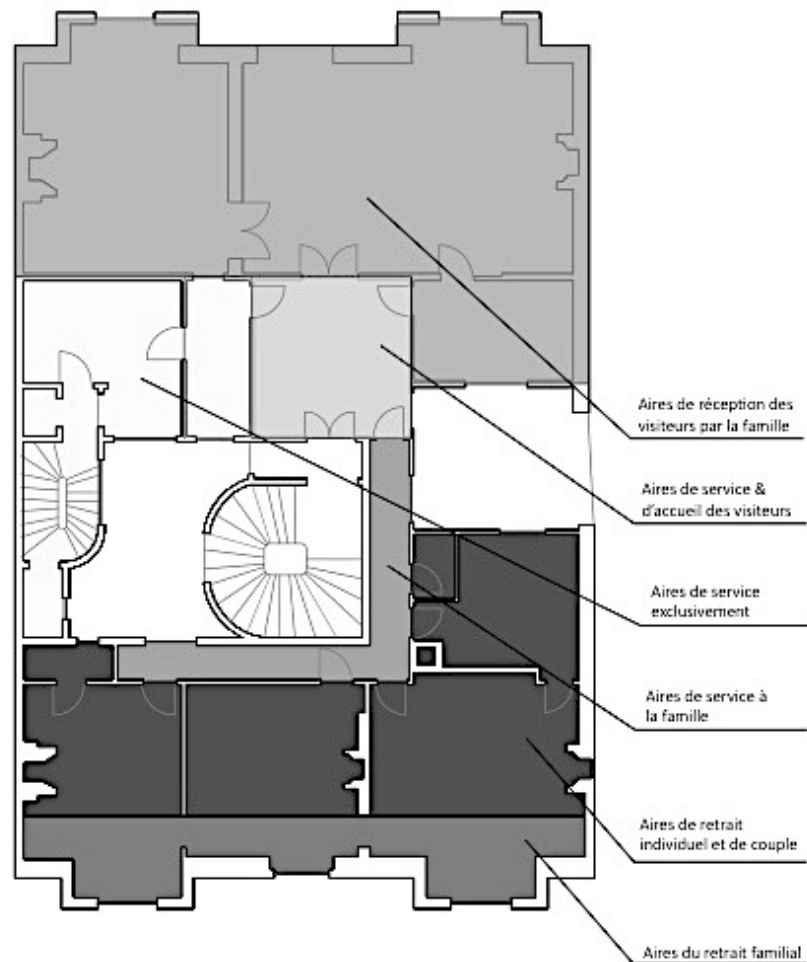


Figure 28. Plan des domaines de socialité distinct. D'après Lebreton, P. (1909). Immeuble de rapport, 14 avenue Élisée-Reclus, à Paris. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle © 2018 par V. LaSalle

Cette organisation du plan correspond aux principes de la sociabilité bourgeoise qui caractérise la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, interprétés comme une hiérarchisation de l'attention portée aux différentes pièces de l'espace domestique. Dans ses écrits sur *Les Éléments de la composition dans l'habitation* (1901-1904), l'architecte français et enseignant Julien Guadet explique la planification de la maison comme abri, « habitation de famille », à partir

<sup>172</sup> Cité dans Eleb et Debarre ([1989] 1999).

de ce qu'il conçoit comme « le foyer intime, le premier organe de l'habitation : la chambre ». Delà, Guadet présente la disposition générale de la maison par le regroupement des chambres qui toutes ensemble forment dans l'appartement « l'habitation intime, la vie de famille ». Il affirme que le plan doit être conçu selon « le principe nécessaire à l'habitation » : « séparation et *indépendance*<sup>173</sup> réciproque de la partie publique<sup>174</sup> et de la partie intime de l'habitation ». Le regroupement des chambres est nécessaire à la famille qui doit pouvoir circuler d'une chambre à l'autre sans devoir passer par l'antichambre ou les pièces de réception, de même que pour permettre un service dont les allées et venues sont limitées. Comme le montre le plan analysé, par ailleurs, Guadet recommande que chacune des chambres soit indépendante des autres, mais qu'entre elles soit possible une communication directe et libre. Le regroupement des chambres assure ainsi une indépendance et la possibilité de retrait complet de la partie de l'appartement où « on reçoit pour affaires, ou pour relations mondaines » : « Un tour de clé ou un verrou poussé, et la vie intime de famille doit pouvoir être inviolable dans sa citadelle, qui est la chambre et ses dépendances, - les chambres et leurs dépendances. » (Guadet 1901-1904, p. 46) L'importance d'une disposition des pièces de l'espace domestique qui favorise la vie familiale et celle du couple est soulignée par Eugène Viollet-le-Duc dans *l'Histoire d'une maison* (1873), qui insiste sur la nécessité pour l'architecte de concevoir un lieu qui préserve l'esprit de la famille.

L'organisation du plan fait ressortir la planification de parcours, déterminés d'une part selon le statut des occupants de l'espace domestique et d'autre part selon le type d'usage qui lui est dévolu.

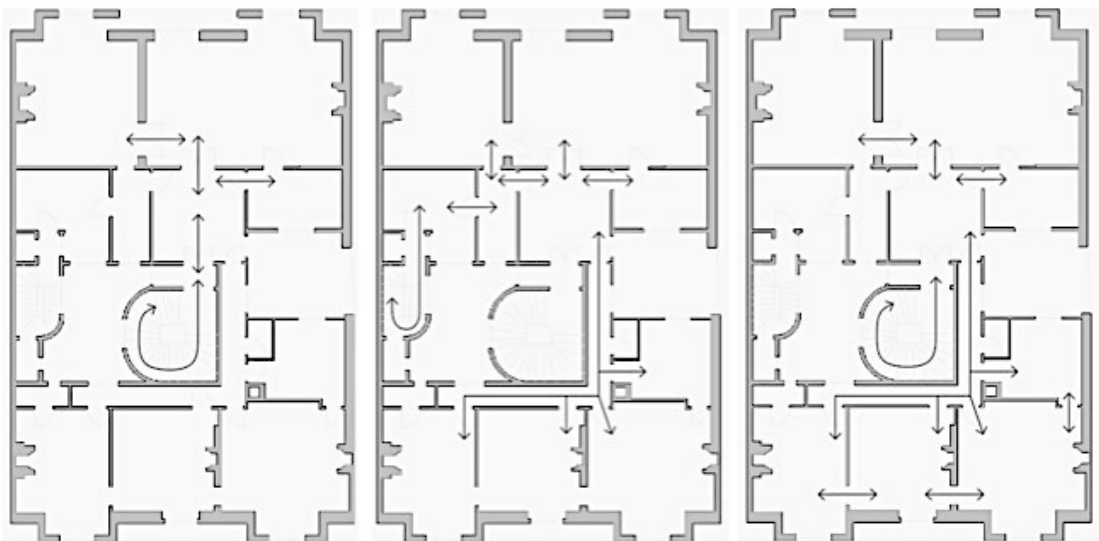


Figure 29. Plans des parcours typiques du visiteur (à gauche), du personnel de service (au centre) et des membres de la famille résidente (à droite). D'après Lebret, P. (1909). Immeuble de rapport, 14 avenue Élisée-Reclus, à Paris. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

<sup>173</sup> En italique dans le texte original.

<sup>174</sup> Guadet désigne comme la « partie publique », « la partie où peuvent se trouver momentanément des personnes étrangères à la famille (Guadet 1901-1904, p. 45).

Le parcours des visiteurs (plan de gauche), à l'intérieur même de l'appartement, est confiné au tiers de l'espace d'habitation, débutant dans antichambre et se déroulent ensuite entre les trois pièces à vocation de réception – la salle à manger, le salon et le petit salon – entre lesquelles il est possible de passer sans revenir à l'antichambre et rencontrer le personnel domestique. Le parcours caractéristique du personnel domestique (plan du centre) se situe essentiellement au centre de l'espace d'habitation, comme un noyau à partir duquel est organisé le service aux différentes pièces de réception et privatives. Cette distribution spatiale qui octroie des dessertes indépendantes aux différentes aires de vie permet d'éviter les parcours traversant pour le personnel de service qui demeure ainsi à l'écart des espaces où se tiennent les habitants et leurs invités. Le parcours des habitants, qui apparaît conçu dans une unité familiale (plan de droite), se répand dans l'ensemble de l'espace de l'appartement. Il comprend l'accès par le corridor qui relie la zone de réception et la zone familiale, qu'il partage avec le personnel de service, de même que le passage traversant entre les pièces de réception, commun au parcours de visiteurs. À cela s'ajoute un parcours interne aux pièces les plus privatives, chambres à coucher et toilettes; ainsi, nul besoin de passer par le corridor partagé avec les domestiques. Ce parcours interne et exclusif réunit entre elles les pièces à vocation familiale et permet aux habitants de se soustraire complètement à la présence des autres occupants potentiel de l'espace domestique.

Il ressort de cette organisation un renforcement de la polarité entre les aires de réception – englobant les espaces de service : entrée office, couloir – et les aires privatives réservées à la famille et permettant un retranchement. La volonté de retranchement du groupe familial s'exprime notamment par la planification, à l'intérieur de chacun de ces deux zones distinctes, d'un parcours qui réunit les pièces et crée la possibilité d'un clivage entre les zones de réception et les zones de retranchement. Cette organisation, caractéristique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle selon Bauhain (1989), montre une volonté d'autonomie marquée de chaque pièce par rapport aux autres, et même des différentes parties de l'habitation.

Dans le système distributif de l'appartement de l'avenue Élisée-Reclus, les diverses zones de transitions tiennent un rôle de médiation sociale important, en articulant les domaines de socialité (voir figure ci-après). Plusieurs de ces zones intermédiaires portent les caractères de seuil, comme nous le verrons au chapitre suivant, mais certaines correspondent aussi à des sas par leur configuration qu'il est possible de clore complètement.

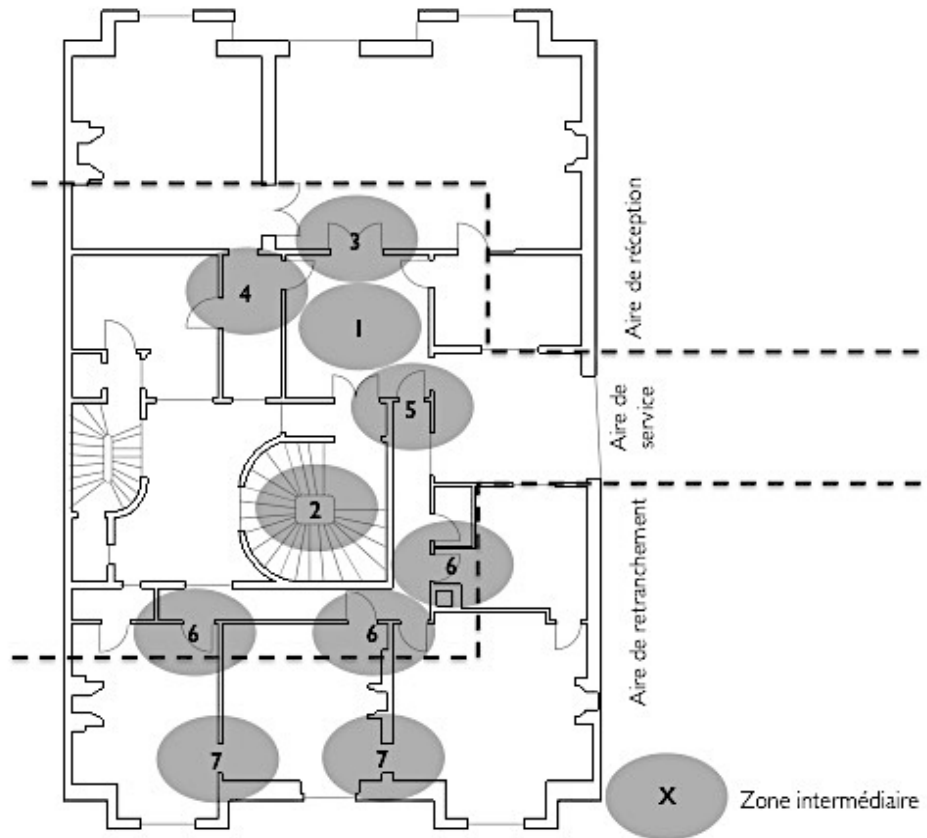


Figure 30. Plan des zones intermédiaires. D'après Lebrét, P. (1909). Immeuble de rapport, 14 avenue Élisée-Reclus, à Paris. Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

L'antichambre (1) constitue l'organe central à partir duquel se déploient les parcours vers les différents domaines de l'appartement. César Daly (1860) la présente comme un espace carrefour essentiel à la distinction des deux parties distinctes de l'habitation; selon lui, l'antichambre est le « foyer de la distribution » qui relie ensemble les pièces de réception aux fonctions sociales, les pièces destinées à la famille à vocation intime, l'escalier principale permettant la circulation verticale et les aires destinées aux domestiques et au service des maîtres.

L'antichambre principale tient différents rôles dans l'espace domestique bourgeois de l'époque. En plus de relier entre eux les différents domaines de socialité de l'appartement, son système d'ouvertures multiples dont toutes les portes se referment fait fonction de sas social qui isole les chambres des présences étrangères à la famille. Dans le plan analysé, elle est la zone intermédiaire la plus marquée qui se présente comme une spécialisation des composantes du parcours en un sas social : une aire de passage potentiellement close sur l'occupant. Comme espace de transition au carrefour de cinq accès, elle marque une médiation sociale caractérisée par la volonté de rendre étanche la limite entre l'arrivée depuis la rue, les aires de réception, les aires du service domestique d'une part, et les aires familiale réservée aux habitants, d'autre part. Dans le plan de sa maison « idéale », Viollet-le-Duc (1873) propose de renforcer la séparation entre les domaines de socialité et

favorise la présence d'une autre antichambre qui relie les chambres du maître et de la maîtresse de maison, créant ainsi une « enclave privée » pour le couple au sein de la maison : « Ainsi les deux portes donnant sur l'antichambre, fermées, les maîtres seront complètement chez eux », affirme-t-il.

Le corridor accentue la distanciation entre les pièces de réception et les pièces privatives de la famille; il participe à séparer complètement les chambres à coucher des autres domaines de l'appartement, un équivalent à la localisation des chambres à coucher à l'étage supérieur dans les habitations plus vastes. Ce type de couloir est une figure caractéristique des habitations bourgeoises françaises du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment dans les logements sur un seul niveau. Dans ce contexte, le corridor est, selon Gilles Barbey (1990), l'une des expressions de la tendance à la privatisation qui s'affirme au fil du temps.

Enfin, les autres zones intermédiaires se présentent en plan comme des espaces prédéterminées qui effectuent des médiations sociales programmées. L'antichambre (1) précédemment mentionnée est un vestibule qui constitue une figure de seuil nettement marquée dans l'appartement de l'avenue Élisée-Reclus : elle est une pièce dont la vocation recouvre l'accueil des visiteurs, la circulation permettant le service et l'isolation du domaine familial. Devançant l'antichambre vers l'extérieur de l'espace domestique, le pas de la porte – qui sont dans ce cas au nombre de deux : l'un sur rue et l'autre sur le pallier de l'escalier principal (2) – figure une zone entre l'espace extérieur/public puis celui, intérieur/privé de l'habitation. Les zones intermédiaires limitrophes à l'antichambre et donnant accès aux pièces d'accueil (3) isolent les occupants de la présence du personnel de service. L'accès à l'office (4), positionné à la jonction de l'antichambre principale, de la salle à manger et du salon, se présente comme une antichambre dévolue au service, ainsi qu'un sas entre les pièces de réception et l'espace où se tient le personnel de la cuisine. L'accès au corridor (5), protégé par une porte qu'on peut clore, marque la limite entre les domaines de représentation destinés à l'accueil des visiteurs et les domaines de retranchement de la famille. L'entrée des chambres et de la salle de bain (6) consiste en une autre zone de transition entre un domaine partagé – le corridor, emprunté par la famille et le personnel domestique, qui s'allonge entre les pièces d'accueil et de service –, et les pièces les plus privatives. Il marque la séparation en mettant à distance physique les pièces destinées aux habitants. Ce type de configuration sera par la suite normalisé – connu sous le nom de « règle des deux portes » – afin d'assurer la possibilité de clore au moins deux portes entre le séjour et la chambre. Les ouvertures permettant un parcours traversant à l'intérieur des trois chambres (7) forme un dernier seuil qui réunit les espaces familiaux tout en permettant le retrait dans chacune des chambres particulières.

#### **5.4.3 Valorisation de l'intime familial et retranchement dans l'intériorité**

Le système spatial de l'habitation bourgeoise au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles est caractérisé par le phénomène de l'intime familial qui se superpose à la recherche d'intimité individuelle de l'époque précédente. Le sentiment de la famille qui émerge au sortir de l'Ancien Régime vient révolutionner les coutumes et les usages de l'espace domestique (Ariès, [1960] 1973). Alors qu'auparavant les enfants étaient traités en petits

adultes qui quittaient tôt la résidence familiale, ils sont désormais pleinement intégrés à l'espace et à la vie de la maisonnée, dont ils deviennent bientôt le cœur et la raison première pour les parents (Viollet-le-Duc, 1873). À compter du XVIII<sup>e</sup> siècle, explique Philippe Ariès (Ariès, [1960] 1973), la famille commence à mettre à distance le monde qui lui est extérieur, « à l'égard de la société, à la refouler au-delà d'une zone de vie privée toujours plus étendue. L'organisation de la maison répond à ce souci nouveau de défense contre le monde. On a dit que le confort date de cette époque; il est né en même temps que l'intimité, la discrétion, l'isolement, il en est l'une des manifestations. »

Un « mur de la vie privée » s'érige alors entre les domaines extérieurs et intérieurs au groupe familial; « derrière ce mur protecteur, la vie privée coïncide exactement avec la famille. » (Prost, [1985] 1999). Selon Edward T. (Ariès, [1960] 1973), le sentiment de la famille – intégrant les concepts corrélatifs d'enfance et de cellule familiale – ne pouvaient apparaître avant « la spécialisation fonctionnelle des pièces et leur isolation ». L'historien Antoine Prost explique :

« L'appartement ou la maison bourgeoise se caractérise d'ailleurs par une différence nette entre les pièces de réception et les autres. D'un côté, ce que la famille montre d'elle-même, ce qui peut être rendu public, ce qu'elle juge "présentable"; de l'autre, ce qu'elle tient à l'abri des regards indiscrets. (...) Les pièces de réception aménagent ainsi un espace de transition entre la vie privée proprement dite et l'existence publique. » (Prost, [1985] 1999)

Le développement de cette forme de l'intime s'accompagne d'une formalisation des codes sociaux (Bauhain, 1989), et de comportements qui participent à scinder nettement les domaines de socialité intégrés à l'espace domestique. César Daly, dans son traité sur *L'architecture privée au XIX<sup>e</sup> siècle sous Napoléon III* (1864, p.15)<sup>175</sup>, explique que l'espace de l'hôtel privé doit être séparé selon les deux existences domestique et sociale :

« l'une est toute entière consacrée à l'intimité, aux devoirs et affections de la famille, et elle réclame des dispositions architecturales qui garantissent la liberté et le secret de la vie privée; l'autre est mêlée au monde extérieur par nos relations, soit d'affaire soit de plaisir, et ce second côté, pour ainsi dire public, de notre existence, comporte plus de luxe et d'éclat que le premier (...). Pour la vie publique (...) il faut les pièces les plus vastes et les plus riches de l'habitation. Pour la vie de famille, il faut l'appartement intérieur, avec son caractère d'intimité et de confort. »<sup>176</sup>

Les pièces destinées à l'accueil et à la représentation sont dissociées du domaine familial : « La famille proprement dite n'a pas sa place au salon : les enfants n'y pénètrent pas quand on y reçoit des visiteurs , et les photographies de famille y seraient déplacées, précise la baronne Staffe. Encore les pièces réception ne sont-elles pas ouvertes à n'importe qui. » (Prost, [1985] 1999) Selon Eleb et Debarre (1995), le couple forme un entité propre au sein du groupe familial; leur chambre est souvent conjugale et commence à être « l'espace de l'intimité inviolable ». Chacun des membres de la famille se distingue par son occupation de pièce de sociabilité distinctes : l'homme reçoit au fumoir, dans la salle de billard alors que la femme reçoit dans son boudoir ou un salon qui lui est réservé (Eleb et Debarre, [1989] 1999).

---

<sup>175</sup> Ouvrage paru chez E. Morel et C<sup>e</sup>, Paris.

<sup>176</sup> Cité dans Eleb et Debarre ([1989] 1999).

De la fin des années 1800 à 1914, le regroupement des chambres devient la règle dans l'espace domestique bourgeois (Eleb et Debarre, [1989] 1999) et il est accessible par des aires de circulation nommées « dégagement » ou « antichambre ». Ces espaces marquent le retrait social et spatial de la chambre et du cabinet de toilette en les distançant des aires de réception; en étant groupées et en demeurant en communication grâce à des zones transitoires – les espaces de circulation – les chambres doivent aussi permettre d'entretenir les liens entre les membres de la famille. Les principes d'individualisation de l'espace prennent forme dans la maison et se trouvent illustrés par la volonté que chaque personne, adulte ou enfant, ait son propre lit (Eleb et Debarre, [1989] 1999). Le corridor et les escaliers de service qui apparaissent sur les plans consistent en dégagements servant à la circulation du personnel domestique. Les accès directs entre les chambres des membres de la famille favorisent se retrait dans l'intimité familiale :

« On voit combien l'introduction du passage traversier dans l'architecture domestique venait brusquement creuser le fossé entre les rangs supérieurs et inférieurs de la société par un accès direct en enchaînement pour le cercle de famille privilégié et l'assignation corrélatrice de la domesticité à une portion de territoire toujours adjacent mais n'empiétant jamais dans la maison proprement dite. » (Evans, 1982)

Le lieu d'habitation est conçu comme un dispositif dont l'espace favorise l'expérience de l'intime en régulant les comportements de ceux qui s'y côtoient : habitants, domestiques, visiteurs. La mise en ordre du temps et de l'espace, dont nous sommes encore largement tributaire aujourd'hui, passe par la formalisation des conventions sociales : dans la sphère des relations sociales, explique Bauhain (1989), « cette mise en ordre passe par une codification précise du savoir vivre ».

La mentalité bourgeoise qui caractérise le XIX<sup>e</sup> intègre de plus la conception d'une correspondance entre l'habitant et sa demeure, exemplifiant l'une des formes de relations sociales de l'intime dans la projection du soi dans l'espace architecturé. Cette projection de soi constitue une relation identitaire qui implique que la maison est porteuse du caractère de moralité de ses habitants. L'intérieur du logis doit être compatible avec les bonnes mœurs, le désordre et sa légèreté foisonnante ne pouvant mener qu'à une décadence des comportements.

Dans son texte intitulé « L'intérieur, la trace » inclus au recueil *Paris, capitale du XIXe siècle* (1939), Walter Benjamin



Figure 31. Association entre une ambiance domestique et des mœurs légères. Hunt, W. H. (1853). *The Awakening Conscience*. Londres : Tate Museum. Reproduction utilisée repérée à <https://www.tate.org.uk/art/artworks/hunt-the-awakening-conscience-t02075> Consulté le 2018-06-04. © 2018 par Tate, Londres. Reproduction autorisée dans le cadre de recherches non-commerciales.



affirme que l'appartement bourgeois de l'époque représente la forme originaire de toute habitation, en ce qu'il peut devenir un boîtier qui porte l'empreinte de son occupant.

« Le XIX<sup>e</sup> siècle a cherché plus que tout autre l'habitation. Il a considéré l'appartement comme étui pour l'homme; il a si profondément encastré celui-ci dans l'appartement, avec tous ses accessoires, que l'on croirait voir l'intérieur d'une boîte à compas dans laquelle l'instrument est logé avec toutes ses pièces enfoncées dans les profondes cavités de velours le plus souvent violet. » (Benjamin, 1939, p. 239)

Dans l'appartement bourgeois analysé, l'empreinte de l'habitant se manifeste de manière distincte dans les zones de réception et les zones réservées à la famille. En effet, les pièces qui accueillent les visiteurs constituent la « façade » dont traite Erwin Goffman (1973a) comme appareillage symbolique utilisé par l'habitant-acteur dans ses représentations sociales. Elles sont les régions antérieures où se déroule la représentation, alors que les régions postérieures où se préparent les acteurs sont protégées par un système de coulisse qui en empêche l'accès. Le contrôle de l'accès aux régions postérieures, ou encore les plus intérieures, a pour visée « d'empêcher le public de regarder dans les coulisses et d'empêcher les personnes extérieures à l'interaction de s'introduire dans une représentation qui ne les concerne pas » (Goffman, 1973a, p. 225).

L'antichambre y est présenté comme un espace carrefour essentiel à la distinction de ces deux parties distinctes de l'habitation, le « foyer de la distribution » qui relie ensemble les pièces de réception aux fonctions sociales, les pièces destinées à la famille à vocation intime, l'escalier principale permettant la circulation verticale et les aires destinées aux domestiques et au service des maîtres.

Chez les architectes de l'époque, la question des usages est abordée comme l'une des bases fondatrices générant l'espace de l'habitation (Eleb et Debarre, [1989] 1999, p. 83). La valorisation de l'intime aux dépens de la vocation ostentatoire de l'espace domestique devient la norme dans la conception architecturale des demeures particulières, puis dans les habitations collectives où le confort social est aussi recherché (Eleb et Debarre, [1989] 1999, p. 113). Avant le XX<sup>e</sup> siècle, avoir une vie privée et un espace lui correspondant était le privilège de la classe bourgeoise – « grandement logée et qui vivait souvent de ses rentes » (Prost, [1985] 1999) – ; il devient par la suite plus largement accessible aux autres classes de la société. Antoine Prost ([1985] 1999) explique :

« Par la force des choses, les classes laborieuses connaissaient des formes variées d'interpénétration entre leur vie privé et leur vie publique; l'une et l'autre n'étaient pas totalement différenciées. Dans cette perspective, le XX<sup>e</sup> siècle verrait la lente généralisation à l'ensemble de la population d'une organisation de l'existence où s'opposent deux domaines bien distincts : le public et le privé. L'histoire de la vie privée serait alors celle de sa démocratisation. »

La vocation de certaines pièces se modifie corrélativement à cette démocratisation de l'espace de l'intime. Alors que depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'antichambre était d'abord un lieu de représentation qui participait à un parcours ostentatoire dans la maison, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle il est associé à la protection de l'intimité (Eleb

et Debarre, 1995). La présence de cette pièce dans le système spatial de la maison, auparavant signe de richesse, se généralise en même temps que les mentalités changent, expliquent Eleb et Debarre.

La tripartition stricte, par étage, de la résidence bourgeoise parisienne – réception au « bel étage », appartements d'habitation au dessus et service au sous-sol – est remplacée par une planification de l'espace offrant davantage de souplesse : toutes les pièces se regroupent sur un même étage, tout en conservant une distinction entre elles par leur rassemblement. Une tripartition s'applique aussi à la hiérarchisation opérée en relation avec les vues extérieures : « les pièces principales de réception s'ouvrent de façon courante sur la rue, les chambres sur la cour et les pièces annexes sur des courettes » (Eleb et Debarre, [1989] 1999). Conformément à la tradition, les zones transitoires des circulation réservées à la famille sont dissociées de celles destinées au service; des portes de dégagement permettent aux domestiques de passer d'une pièce à l'autre rapidement et discrètement (Eleb et Debarre, [1989] 1999).

Dans son *Histoire d'une maison* (1873), Eugène Viollet-le-Duc expose un art de la distribution composé de règles fondées sur les valeurs de la critique du paraître, sur l'importance de la famille, de son chez-soi, de son foyer, et la nécessité pour l'architecte de concevoir un lieu qui préserve l'esprit de la famille. Le texte souligne l'importance de l'intimité dans la chambre de « la maîtresse de logis », pièce qui doit comporter en annexe une antichambre privée où sont les armoires, et qui communique avec la chambre de Monsieur, une chambre d'enfants ainsi que les cabinets de toilette et de bains. Cette antichambre, qui relie les différentes pièces des appartements les plus privés de la maison, constitue pour Viollet-le-Duc un espace intermédiaire faisant fonction de sas qui, par son système de double porte, forme un espace isolant la chambre des bruits extérieurs. La chambre du maître et de la maîtresse de maison, reliée par l'antichambre, forment une « enclave privée » au sein de la maison : « Ainsi les deux portes donnant sur l'antichambre, fermées, les maîtres seront complètement chez eux. » (Eleb et Debarre, [1989] 1999, p. 88)

Ce changement de mentalité s'observe un peu partout en Occident et plusieurs modèles de résidences du XIX<sup>e</sup> siècle exemplifient cette valorisation de l'intime. Les parois de briques nues, la configuration en plan et l'importance accordée à l'espace intérieur de la Maison rouge – *the Red House* – de Bexleyheath (figures ci-après), projet emblématique de Philip Speakman Webb (1831-1915) pour William Morris, reflète une culture qui s'oppose « au souci d'ostentation du statut social » (D'Alfonso et Samsa, 2002) en se tournant vers les valeurs de l'intime. Empreinte de rationalité pratique, la maison est conçue de l'intérieur afin de répondre aux besoins de la vie familiale de tous les jours. Sa structure, déterminée par la disposition des pièces et de leurs relations entre elles, contourne les anciennes règles au style arbitraire. La cour intérieure accentue l'impression intime, l'accueil informel du visiteur. Ainsi, le respect de la vie privée et intime de la famille, leur confort physique et psychologique, l'emporte sur le souci du paraître. L'esprit du lieu aspire à s'opposer à l'étalage du statut social; l'extérieur est au service de l'intérieur, ses détails sont volontairement dépouillés et discrets. Plusieurs personnalités des *Arts and Crafts* anglais – Charles F. Annesley, Arthur Heygate Mackmurdo et Charles Harrison

Townsend – puis des États-Unis contribuent à la création d'une nouvelle sensibilité de conception; la planification des différentes parties de l'édifice est abordée à travers des volumes architectoniques dépendants de l'usage interne qui en est fait, tel que résumé par l'essayiste Francis Bacon : « Les maisons sont construites pour qu'on y vive, pas pour qu'on les regarde; préférons par conséquent l'usage à l'homogénéité, sauf lorsqu'il est possible d'avoir les deux ».



Figure32. Configuration de la maison bourgeoise anglaise sur cour protégée, favorisant l'intime. Webb, P. S. (1859). *Red House*, Bexleyheath (Royaume-Uni). Reproduction utilisée repérée à [https://en.wikipedia.org/wiki/File:Rear\\_of\\_Red\\_House,\\_Bexleyheath\\_-\\_geograph.org.uk\\_-\\_1192324.jpg](https://en.wikipedia.org/wiki/File:Rear_of_Red_House,_Bexleyheath_-_geograph.org.uk_-_1192324.jpg) Consulté le 2018-06-04. © 2018 par David Kemp. Reproduction autorisée dans le cadre de recherches non-commerciales.

Le système spatial de l'espace domestique bourgeois exacerbe d'une part une organisation distinguant les régions antérieures des régions postérieures comme domaines de socialité distincts, et d'autre part la distanciation entre les deux. Il se distingue du palais urbain français en permettant, en plus d'un retrait valorisant l'intime individuel, la possibilité pour les habitants de se regrouper et de se retirer en famille. Les zones intermédiaires articulent l'espace domestique et instaurent une possibilité effective d'habiter selon les normes et besoins de l'intime familial et individuel valorisé.

## 5.5 Synthèse de la lecture historique

La démarche exploratoire effectuée par l'analyse interprétative de cas historiques typiques de leur époque a permis de développer une compréhension du système spatio-architectural de la maison, dans sa relation entre conventions sociales et articulation spatiale.

L'espace d'habitation est largement indéterminé à l'époque féodale, dans un contexte où les conventions sociales marquent fortement chaque individu qui porte en lui-même les signes de sa condition sociale. La civilisation du Moyen Âge est caractérisée par sa valorisation de l'extériorité : les activités du quotidien, chez toutes les classes sociales, se déroulent en commun et dans une constante promiscuité. L'isolement porte une connotation négative, sauf chez quelques privilégiés de la royauté et de l'aristocratie. L'espace domestique est flexible et se prête à plusieurs vocations, au gré des besoins. Les zones de transitions se présentent comme des articulations élémentaires qui favorisent le contact avec l'extérieur, points de rencontre entre les espaces à l'air libre et ceux intégrés à l'environnement bâti. La dynamique propre au système spatial de la maison féodale favorise un mouvement vers autrui et l'espace public.

Si nous pensons à l'articulation des relations entre les domaines de socialité et les zones intermédiaires de l'espace domestique, nous représentons le système spatial de la maison bourgeoise féodale comme suit :

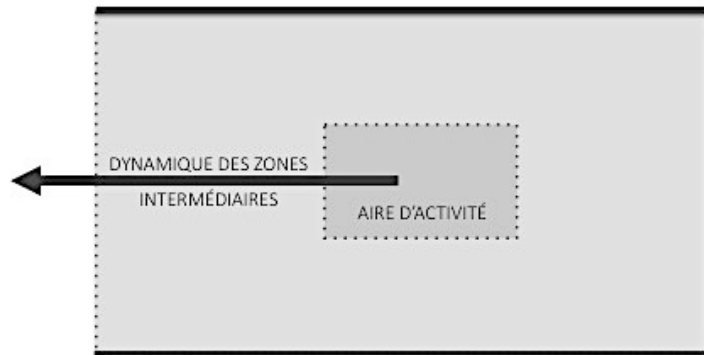


Figure 33. Schéma de la dynamique spatiale de la maison bourgeoise féodale qui favorise un mouvement vers autrui et l'extériorité de la maison. L'espace est ouvert et indéfini ; les aires d'activités sont définies au gré du moment et des besoins. Les domaines de socialité ne sont pas différenciés et les zones intermédiaires servent de point de contact et de liaison avec l'extérieur. La direction de la flèche indique la dynamique du parcours et des zones intermédiaires. © 2018 par V. LaSalle

La seconde prospection historique nous a amené à comprendre le palais urbain du XVIII<sup>e</sup> siècle comme un lieu marqué par une hiérarchisation spatiale au service d'une socialité choisie. Le système distributif de ce type de demeure met en séquence une série de domaines de socialité, qui progressent depuis l'extériorité de l'habitation vers une intériorité toujours plus grande, et qui filtre le flux des visiteurs. Cette configuration spatiale prend la forme d'un parcours directionnel, où les pièces – à titre de domaines de socialité propre – et les zones intermédiaires se confondent. Pour l'habitant, le système spatial figure un réseau comprenant des cheminements discrets et alternatifs offrant le choix du retrait. Ces voies de déplacement alternatives, constituent par ailleurs un circuit dissimulé aux regards des visiteurs et emprunté par le personnel domestique. La dynamique qui caractérise ce système spatial est celui de l'individualisation, d'une part des habitants et d'autre part des visiteurs, qui favorise une codification du parcours selon le rang de l'occupant. C'est le système distributif, tout en parcours élaboré comme un réseau complexe de voies codifiées, qui porte cette dynamique.

En considérant la configuration du système distributif du palais urbain intégrant les différents circuits qui articulent la relation entre les domaines de socialité et les zones intermédiaires, nous représentons ce système spatial comme suit :

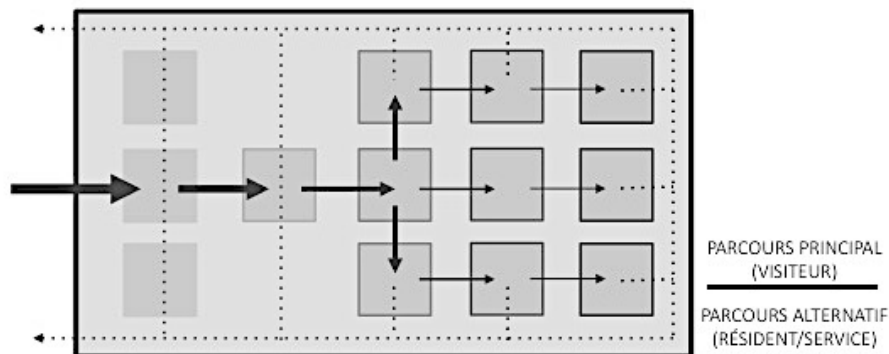


Figure 34. Schéma de la dynamique spatiale du palais urbain qui instaure une scénographie du parcours sélectif du visiteur par la mise en séquence des domaines à traverser. Le parcours principal montre une avancée vers l'intériorité de l'habitation qui amalgame les pièces d'occupation aux zones intermédiaires. Le parcours alternatif soustrait la présence du personnel de service des aires d'occupation et favorise la possibilité de retrait des résidents.

© 2018 par V. LaSalle

La dernière analyse historique a montré la distinction et l'ordonnance spatiale qui marque l'appartement bourgeois du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, alors que les conventions sociales prônent une polarisation et une séparation stricte des différents domaines de socialité intégrés à l'espace domestique. La définition spatiotemporelle tripartite – réception, service, famille – qui caractérise ce type de résidence est renforcée par des zones intermédiaires qui accentuent la disjonction entre ces différents domaines de socialité. Le visiteur est confiné dans un secteur de l'espace domestique en position d'extériorité; le service est assuré par des voies centrales, indépendantes et en retrait des aires de vie; les chambres sont des lieux où se retirer. La dynamique propre de système spatial est celle d'abord celle de la famille, qui se trouve protégées dans les lieux de plus grande intériorité. Nous la schématisons comme suit :

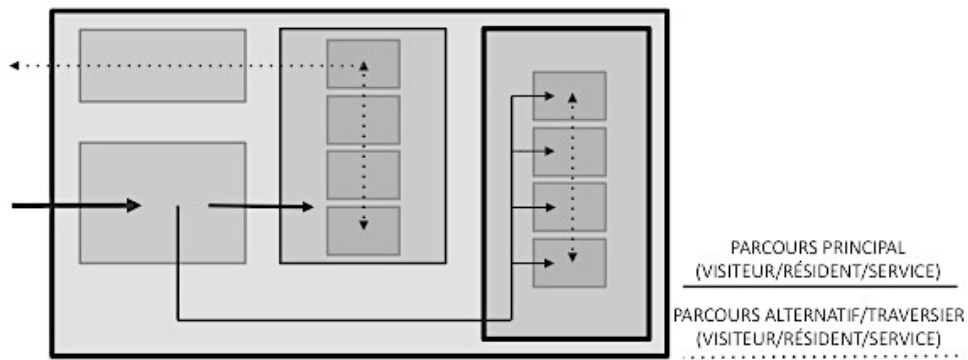


Figure 35. Schéma de la dynamique spatiale de l'appartement bourgeois qui distingue les domaines de socialité et les ordonne selon un parcours qui retire la circulation principale des aires d'occupation. Le parcours alternatif procure la possibilité d'écarter le personnel de service et favorise la possibilité de retrait des membres de la famille résidente.  
© 2018 par V. LaSalle

Les dynamiques identifiées se présentent comme trois manifestations historiques de l'intime portées par le système de l'espace domestique. À l'époque féodale, c'est le mouvement vers autrui qui prime, et la possibilité d'aller vers l'extériorité de l'habitation alors que l'espace domestique ne sert pas encore de support de communication. Le système spatial du palais urbain nous enseigne que les domaines de socialité distincts, mis en réseau par le parcours s'adaptant au rang de l'occupant, servent à la transmission des conventions sociales quant aux possibilités de franchissement favorisant une socialité élective. Le système spatial de l'appartement bourgeois, enfin, a montré que la détermination des zones de la résidence par rassemblement des domaines de socialité favorise la possibilité du retranchement, en soi ou en famille.



## **CHAPITRE 6** [Lecture interprétative de l'étude historique] **Principes et dynamique du dispositif de l'intime**

*Le chapitre 6 présente, après les précisions sur l'approche méthodologique (cf. section 6.1), la lecture interprétative de l'étude historique (cf. section 6.2) effectuée au précédent chapitre. Il en ressort l'identification de paramètres qui manifestent, par leurs relations, le dispositif de l'intime dans l'espace domestique : le zonage sert l'inscription et la différenciation territoriale, le parcours ordonne et distancie ces territoires, puis les figures de seuil – au sein desquels se distinguent des sas – procèdent au marquage de la médiation territoriale. En effectuant une synthèse des modalités du dispositif de l'intime (cf. section 6.3), il apparaît que le processus de production de ce système spatial fonctionne selon deux principes générateurs et interdépendants : la disjonction de l'espace domestique opérée par le zonage et le parcours, puis la médiation interterritoriale qui reconnecte l'espace préalablement disjoint de la maison à l'aide des figures de seuil. Nous nommons alors « système de seuils » le principe dynamique caractéristique du dispositif de l'intime qui instaure une tension dialectique dans l'espace domestique, par la mise en place des parcours composés des figures de seuil : le parcours du procès de communication, lié à la position du visiteur et le parcours de l'emprise habitante propre à la position de l'habitant.*

.....

### **6.1 Précisions sur la démarche d'interprétation**

Que nous a enseigné l'étude exploratoire sur les constituantes et le fonctionnement du dispositif spatial en faveur de l'intime ? Comment la proposition théorique peut-elle être bonifiée à la suite de cette première lecture empirique ? Ce chapitre comporte deux objectifs principaux. Il doit d'abord formuler l'interprétation du chapitre 5 en révisant les concepts opératoires proposés, puis en expliquant leurs relations et leur action sur le dispositif spatial de la maison. D'autre part, la lecture interprétative a pour objectif de faire ressortir les constantes et les cohérences par la mise en parallèle de la lecture des modèles des trois phases historiques. Pour ce faire, nous référons à la définition de l'interprétation scientifique, donnée par Mucchielli et Paillé (2005, p. 154), comme « la signification, rigoureusement établie, qui est proposée comme valide à une communauté de recherche, en lien avec un phénomène observable directement ou indirectement ».

Il ressort de la lecture des modèles historiques que certaines données issues de l'analyse du plan fournissent des informations significatives quant au régime qui caractérise la médiation du social par le spatial, mettant en place le dispositif de l'intime dans l'espace domestique. Dans les sections qui suivent, ces indicateurs



sont repris et présentés dans une comparaison entre les observations effectuées sur les trois modèles d'espace. Ces composantes du système spatial, contextualisées par les conventions et les pratiques sociales auxquelles elles se rapportent, sont : le zonage selon l'usage, les domaines de socialité et les différenciations territoriales, le parcours et la distinction sociale des circuits, le positionnement et la définition caractéristique des zones de transition et des figures de seuil.

## **6.2 Lecture interprétative de l'étude historique**

### **6.2.1 Le zonage : inscription et différenciation territoriale**

L'étude des modèles de plans historiques montre que le zonage de l'espace domestique tend à se préciser au fil du temps au service d'une différenciation des territoires, qui s'inscrivent comme des domaines de socialité distincts. Ce faisant, c'est la communication du caractère de socialité particulier aux aires de l'espace domestique qui se trouve renforcée. Ainsi, à la distinction fonctionnelle entre les aires d'occupation et les aires de circulation <sup>177</sup> s'ajoute le couplage des espaces de représentation et des espaces de retranchement, trouvant une correspondance dans les notions de régions antérieures et postérieures proposées par Goffman (1973a). Dans le langage des rapports topologiques, ces séparations opérées sont observables dans l'étendue des plans des modèles historiques ; elles sont réalisées à l'aide de manipulations spatiales plus ou moins rudimentaires – notamment dans la partition du plan par le cloisonnement, le regroupement des aires d'occupation et les changements de niveau – qui délimitent des domaines de socialité distincts. La continuité de l'espace domestique est ainsi rompue et les aires voisines mais distinctes par leur usage se trouvent ségréguées, avec la possibilité d'être ordonnées.

Le degré de différenciation, d'opposition et l'ordonnance de ces aires est symptomatique des pratiques sociales propres à chaque contexte historique et culturel. Le zonage participe au renforcement de la communication de normes sociales en vigueur qui structurent le caractère territorial des aires de l'espace domestique, conséquemment au type de socialité qui leur est attribué.

Dans la société médiévale, le rôle de cette communication n'est pas impartie à l'espace domestique. Elle se trouve assumée par des conventions instaurant une hiérarchie qui met à grande distance les différentes classes sociales et qui est caractérisée par un respect des normes sociales dont chacun se fait le porteur par son vêtement, par ses comportements. Ceux-ci sont des transmetteurs de conventions sociales, au même titre que le dispositif de seuil qui fera son apparition peu après. La vocation des aires de vie de la maison féodale est donc encore flexible alors qu'aucun zonage prédéterminé n'en organise le plan. Par ailleurs, puisque la socialité

---

<sup>177</sup> Caractéristique observée notamment par Eleb et Debarre ([1989] 1999) ; cf. sous-section 2.2.4 de cette thèse.

féodale favorise une présence de chacun dans l'espace public, le degré d'opposition et de différenciation entre les différentes zones de l'espace domestique est amoindri, jusqu'à être inexistant.

Le plan du palais urbain associé à l'époque de la Renaissance, caractérisée par d'une lutte remettant en question l'écart entre les rangs sociaux, présente un zonage complexe qui spatialise les degrés de distance entre le visiteur et son hôte ; il s'agit de l'apparition d'une mise en séquence spatiale. La lecture de cet espace domestique montre que le zonage s'organise de manière à ménager des appartements distincts pour chacun des habitants ; configuration s'accordant à la valorisation grandissante de la notion de personne à l'époque, favorisant un phénomène de l'intime d'abord centré sur l'individu et sa socialité choisie.

Dans le contexte où la vie familiale gagne en importance au XIX<sup>e</sup> siècle, on constate que l'appartement bourgeois est programmé selon un zonage qui circonscrit des domaines de socialité correspondant à des pratiques sociales conventionnées bien définies ; ce zonage spécialisé donne notamment lieu à l'apparition de sas. Les zones distinguent d'une part les espaces de représentation – pièces de réception destinées à l'accueil de visiteurs –, et d'autre part les espaces de retranchement – chambres et lieux d'aisance réservés à l'occupation des membres de la famille, où le recueillement est possible. Entre ces territoires, sont positionnés les espaces de service, circonscrits au centre du plan et enveloppés par les zones intermédiaires, s'intégrant comme organes du passage ou de l'isolement, régulateurs des rencontres et des échanges.

### **6.2.2 Le parcours : ordonnance territoriale et distanciation**

La lecture des modèles historiques conduit à constater le double rôle assumé par le parcours qui induit une tension dans le système spatial de l'espace domestique. Le parcours renforce d'une part la différenciation des territoires déjà annoncée par le zonage, en inscrivant dans l'espace architecturé la distance éloignant les uns des autres des aires caractérisées par une socialité distincte. D'autre part, le parcours constitue une liaison effective entre ces territoires différenciés, en portant le potentiel du passage de l'un à l'autre. La planification du parcours se présente comme indissociable de la régulation de l'accès à l'ensemble des territoires de l'espace domestique ; ses modulations, notamment ses qualités topologiques, constituent un langage indiquant aux occupants de différents statuts – habitants, domestiques, visiteurs – le degré de l'avancée à laquelle ils peuvent prétendre.

La planification du parcours a ainsi le potentiel de particulariser des circuits impartis à différents types d'occupants de l'espace domestique. Les caractéristiques particulières des circuits et le cheminement imposé par chacun d'eux contribuent à préciser et distinguer le statut de ceux qui les empruntent. Le cheminement imposé par chaque circuit, au gré de la longueur de la distance à parcourir, des changements de direction à effectuer et des aires traversées – ou au contraire évitées –, accentue la distinction des statuts. Parce que le langage topologique de ces circuits exprime les conventions en vigueur, leur lecture nécessite d'être située dans le contexte historique et culturel approprié.

Dans la maison de l'époque féodale, une indifférenciation caractérise à la fois le rapport entre le statut des occupants des lieux et leurs déplacements dans l'espace domestique. Ceux-ci ne s'organisent pas comme des circuits préprogrammés, mais sont flexibles et s'adaptent aux situations diverses d'habitation. Indifféremment du statut de l'occupant, les circuits sont caractérisés par une apparente liberté de mouvement entre l'espace intérieur de la maison et l'espace de la rue, et entre la salle et la chambre.

Dans le modèle du palais urbain, le visiteur emprunte un circuit symbolique aux visées ostentatoires ; le cheminement traversant les appartements de parade communique la position sociale et les moyens financiers des maîtres des lieux. L'ordonnance et la succession des pièces traversées concrétisent la longueur de l'avancée vers l'intériorité de l'espace domestique, et sont significatives dans ce contexte. Ce circuit met en place un processus de percolation du flux des visiteurs, dans la mesure où il régule l'accès aux aires de plus grande intériorité, réservée aux privilégiés dont la présence est souhaitée par l'hôte.

Dans ce cas tout comme dans l'appartement bourgeois, le circuit planifié pour les domestiques est caractérisé par des dessertes indépendantes permettant un accès direct mais discret, qui favorise un service performant. Ces circuits évitent les passages à travers les aires d'occupation et permettent un contrôle des côtoiements entre domestiques, habitants de l'appartement et visiteurs de marque, au vu des conventions en vigueur. Ainsi, le parcours planifié dans le système distributif participe à la transmission du sens de l'espace domestique en renforçant la distance effective et symbolique entre les domaines de socialité distincts, toujours en accord avec les conventions sociales propres au contexte historique et culturel.

Le positionnement de chaque circuit dans le plan général et celui des ouvertures entre les pièces informent de leur caractère symbolique, en ménageant des vues offertes ou au contraire dissimulées aux occupants de l'espace. Dans le palais urbain, le circuit des visiteurs longe les murs extérieurs et aboutit à une ouverture donnant vue sur les cours et jardins d'apparat, dans une volonté de faire voir et de faire valoir la résidence, de la magnifier dans sa représentation du statut des habitants. La séquence et l'ordonnance des pièces en enfilade créent un champ spatial en continuité, mais cette ouverture visuelle est bloquée par les changements de direction et les entrées en chicane sur lesquelles bute la fin du circuit du visiteur. Contraint et limité au cœur du plan de l'appartement bourgeois, le circuit des domestiques est efficace mais gardé à l'écart des pièces de réception et des aires de retrait familial, rendant la présence du personnel domestique presque imperceptible aux hôtes et à leurs visiteurs. Ces deux cas montrent une affirmation du contrôle spatial sur le parcours dans l'espace domestique, par la planification de circuits prédéterminés qui limitent l'accès à différentes zones de l'espace d'habitation.

Cette organisation correspond à une emprise croissante de l'habitant sur ses rapports sociaux corrélativement à un ascendant possible son espace d'habitation. Parce que le système de l'espace domestique limite l'accès à certaines zones pour les occupants qui ne sont pas des habitants, le système spatial dans son

ensemble propose une scénarisation des rencontres permettant une socialité choisie et offrant une plus grande liberté à ses habitants.

### 6.2.3 Les figures du seuil : marquage de la médiation territoriale

Les zones intermédiaires relevées lors de la lecture exploratoire ponctuent le parcours par le franchissement qu'elles rendent possibles ou non. Ces zones sont des ouvertures entre deux aires distinctes de l'espace domestique et sont exprimées comme une coupure plus ou moins marquée dans la séquence spatiale. Le passage entre deux pièces d'un même domaine de socialité – par exemple les pièces de représentation – sera moins affirmé que celui entre des zones appartenant à des domaines de socialité distincts. Les manifestations concrètes de ces zones vont du marquage par la différenciation de la matérialité (notamment au sol) ; par la configuration spatiale qui permet de contrôler l'accès et le flux à l'aide du principe d'entonnoir (une ouverture restreinte permettant le franchissement entre deux pièces) ; par le détournement et le ralentissement du franchissement au moyen d'un changement de direction; par l'occultation des lieux par-delà la zone intermédiaire (entrée en chicane plutôt que frontale). Certaines zones intermédiaires constituent des sas, lorsqu'elles exercent un contrôle marqué sur les déplacements par une configuration spatio-architecturale se présentant comme une aire potentiellement close par des portes.

Le parcours développé dans le système distributif des plans analysés est ponctué de zones intermédiaires qui marquent les transitions spatiales et inscrivent, dans l'espace domestique, les conventions sociales en vigueur. Positionnés à la limite entre les territoires distincts et ménageant un passage tout en instaurant une retenue, ces zones participent à la mise en tension dialectique entre l'intériorité de la maison et son extériorité. Elles constituent différents types de figures de seuil qui participent à la médiation territoriale en mettant en place une régulation sociale restreignant le passage et protégeant progressivement l'accès aux aires de retrait de la maison. **Il est donc établi que parmi les différents types de zones intermédiaires qui marquent la transition entre des domaines de socialités distincts dans le système spatial de la maison, la figure du seuil se distingue en consistant en une médiation spatiale mettant en place une régulation sociale, instaurée et admise par convention. De plus, cette régulation prend son importance par la notion de contrôle qui y est attachée.**

La mise en parallèle de la lecture des plans des modèles historiques avec les pratiques propres aux différentes époques, montre que la médiation territoriale instaurée dans l'espace domestique se présente dans un échelonnement des territoires correspondant à une gradation des franchissements autorisés. Des types de zones transitoires, aux vocations non-exclusives, ont été recensés lors de l'analyse exploratoire. Ces types ne sont pas présents dans tous les modèles d'espace domestiques analysés, ils ne se veulent pas exclusifs entre eux ni ne prétendent à une entière exhaustivité des modalités de seuil possibles. L'intérêt de leur recension provient notamment de ce que leur accumulation constitue un enrichissement progressif du vocabulaire de l'espace

domestique, alors que leur diversité augmente le potentiel de modulation et de précision de la médiation territoriale dans la maison.

Certaines zones intermédiaires ne sont pas incluses aux types présentés ci-après, parce qu'elles ne répondent pas aux critères établis des figures de seuil. Elles peuvent toutefois se trouver intégrées à certains des types de seuil possiblement « en extension » présentés plus bas. Le sas climatique, notamment n'y est pas mentionné : il est un lieu intermédiaire positionné entre l'espace extérieur et public, et l'espace intérieur et privé de la maison dont la fonction est de donner accès tout en protégeant des échanges thermiques. Ce sas est de superficie restreinte, répondant essentiellement au besoin de limiter les pertes de chaleur lorsqu'il y a ouverture des portes ; il doit être distingué de sas dont la vocation sera d'abord sociale. C'est une zone de passage empruntée par toute personne entrant ou sortant d'une maison ou d'un immeuble d'habitation. D'autres organes d'accès ne sont pas directement traités : ce sont des espaces fonctionnels nécessaires pour accéder à l'intérieur de l'espace domestique, depuis l'espace à l'air libre. Ils répondent à des contraintes tels que la liaison entre différents niveaux (escaliers) ou encore le cheminement dans les espaces communs des bâtiments de logement collectif (corridors). C'est notamment le cas de la zone qui s'étend de la rue à la porte d'entrée intérieure de la maison médiévale.

Les sept figures du seuil [S] relevées lors de l'étude exploratoire sont présentées ci-après:

**[S1] L'avancée.** Ce lieu intermédiaire relie l'espace public complètement externe à la maison, à l'espace en proximité directe de la porte d'entrée ; c'est une zone spatialisée en extension. Cet espace transitoire se présente comme une composante du système distributif conçue dans une visée de représentation de l'habitant, qui prépare à l'entrée dans l'espace domestique lui-même. Cette visée de communication en fait une figure du seuil. Il prend place avant l'entrée, à l'intérieur même de l'espace domestique, dans une avancée progressive qui adoucit l'expérience de la transition entre les territoires distincts et qui peut servir un objectif ostentatoire, comme dans la cour devant le palais urbain. Dans ce cas, l'allongement du parcours imposé par l'avancée transitoire joue un rôle symbolique qui accentue l'expérience du visiteur dans une progression vers l'intériorité de l'espace domestique. Il constitue un territoire souvent partagé par des occupants aux statuts variés qui doivent toutefois avoir l'autorisation implicite de se trouver dans cet espace, par exemple dans le hall d'entrée et les escaliers partagés par les différents locataires de l'immeuble de rapport où se situe l'appartement bourgeois. C'est un lieu de rencontre informelle entre voisins, de passage pour les visiteurs et d'accès pour ceux qui s'y trouvent suivant une fonction professionnelle particulière (livraison, surveillance, entretien).

**[S2] La projection.** Il s'agit d'un lieu qui met volontairement en contact l'espace privatif de la maison avec l'espace extérieur et public, dans une visée de représentation. La médiation s'opère ici dans un mouvement allant depuis l'intériorité vers l'extériorité de l'espace domestique. Ce type présente la particularité de constituer une projection intentionnelle de la maison dans l'espace public. Cette projection a par ailleurs une présence

essentiellement visuelle et ne cherche pas à permettre un franchissement physique dans l'espace domestique. C'est en quelque sorte le rôle de la façade du bâtiment qui communique le statut de l'habitant dans les cas du palais urbain et de l'appartement bourgeois. C'est encore le regard permis, même encouragé, à travers les fenêtres des pièces à vocation ostentatoire de l'espace domestique ; l'ouverture sur rue, au second niveau de la résidence bourgeoise médiévale, peut illustrer ce cas.

**[S3] Le pas de la porte.** C'est le seuil emblématique de la maison qui réunit l'espace le plus public, complètement externe à la maison (habituellement la rue), à l'espace en proximité directe de la porte d'entrée (parvis, balcon, loggia, escalier d'accès) qui constitue une zone associée à l'espace domestique. Dans la maison médiévale, ce sont les marches extérieures menant à la porte d'entrée mais encore situées dans l'espace de la rue ; dans le palais urbain, c'est l'espace de la rue devant le portail donnant accès à la cour. Il s'agit du lieu du premier accueil du visiteur par l'habitant, avant qu'il n'ait passé la limite de l'espace privatif du bâtiment. De là, peut avoir lieu un premier franchissement physique potentiel ainsi que la possibilité d'un franchissement sensoriel discret mais intrusif – par le regard, par l'ouïe ou l'odorat – vers l'intérieur de l'espace domestique. Le pas de la porte apparaît comme un lieu souvent circonscrit de manière informelle, qui s'insère dans la limite entre deux territoires caractérisés par une socialité nuancée : l'espace public partagé sans distinction du statut de chacun et l'espace public associé à l'accès à la maison. Le statut de celui qui s'y tient importe; l'habitant pourra s'interroger sur le motif de sa présence.

**[S4] L'accueil.** C'est la première zone tout à fait intérieure à l'espace domestique, où sont autorisés à pénétrer certains visiteurs et où les étrangers dont la présence n'est pas requise plus avant sont arrêtés dans leur progression. C'est le seuil « intérieur » emblématique qui porte la vocation sociale rituelle d'accueillir ou de retenir, selon les situations. Sa symbolique tient à ce que ce lieu intermédiaire est intégré à la limite entre l'espace public et l'espace privé de la maison, à ce que Boudon nomme le bord épais entre l'extérieur et l'intérieur. C'est essentiellement un espace de passage qui ne porte pas de vocation liée à une occupation prolongée. Le « hall » du palais urbain et l'« antichambre » (vestibule d'entrée) de l'appartement bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle exemplifient ce type. Dans ce dernier cas, le vestibule d'entrée présente la configuration caractéristique du sas social ; c'est une pièce étanche, contrôlant physiquement les échanges et les déplacements entre les différents domaines, qu'ils soient extérieurs ou intérieurs à l'appartement. Il sert de lieu d'accueil, mais aussi d'attente du visiteur qui n'est pas encore officiellement reçu.

**[S5] L'entrée.** Ce lieu marque la transition entre le premier espace d'accueil intérieur – hall, vestibule, etc. – et l'accès aux aires de réception du visiteur qui est autorisé à pénétrer plus avant dans l'espace domestique. Le visiteur qui l'emprunte a déjà été autorisé à pénétrer plus avant dans l'espace domestique. Cette zone s'insère entre deux territoires qui se distinguent par la vocation d'accueillir et celle de recevoir dans une socialité choisie. La sélection de ceux qui seront reçus dans les aires de réception – salon, salle à manger et autres pièces – varie selon leur statut et les conventions propres à chaque contexte culturel et historique. Ce

type de seuil peut être configuré comme une pièce destinée à l'occupation, ou encore prendre la forme d'un organe de circulation comme un corridor ou un escalier. Il correspond aux antichambres et au grand escalier du palais urbain ; sa multiplication permet à la zone transitoire, entre le lieu de l'accueil intérieur et les espaces de réception, de se déployer en un parcours dont l'accroissement de la distance parcourue accentue la symbolique, selon un processus de percolation sophistiqué. Certains de ces seuils peuvent être configurés en sas et détenir un plus grand potentiel de confinement de l'occupant ; l'antichambre du palais urbain, lorsqu'elle peut être complètement close par des portes, constitue un sas de ce type qui accentue le contrôle sur les déplacements des visiteurs.

**[S6] Le passage.** Ce lieu est positionné entre l'espace correspondant aux domaines de retranchement – les pièces les plus retirées et les plus intérieures de l'espace domestique – et les espaces qui lui sont limitrophes. Ce type de seuil peut être situé dans l'entre-deux de pièces de réception et de pièces réservées à l'habitant de l'espace domestique, et se trouve adjacent ou intégré à ces pièces situées en position d'intériorité. Il participe à la modulation du parcours qui accentue la distance entre les pièces de réception et de retrait – qui peut-être individuel, de couple, ou encore en fratrie – et protège la possibilité de retranchement. On retrouve ce type de seuil dans le palais urbain, par le passage entre la chambre ou le cabinet intégré aux appartements de parade et la garde-robe appartenant aux appartements de commodité. Dans ce contexte, le franchissement direct – physique ou visuel – est détourné par une configuration en chicane qui ralentit l'accès aux pièces de plus grande intériorité. L'entrée des chambres de l'appartement bourgeois et le corridor qui les précède sont un autre exemple de ce type de transition. Mais bien qu'il puisse se manifester dans une forme spatiale allongée, cette transition n'est pas caractérisée par une gradation ; elle se présente dans une unité qui marque la limite du franchissement vers les aires de retrait.

**[S7] La traverse.** Ce dernier type de seuil est une zone intermédiaire qui ménage un accès privilégié entre des aires de retrait, sans avoir à passer par un espace partagé avec d'autres types d'occupants – visiteurs ou domestiques. Cette transition effectue une jonction entre les aires à usage individuel, de couple ou de fratrie. Elle permet un accès direct aux proches, dans les domaines du retranchement social, à distance des aires de représentation. La traverse porte la possibilité du rassemblement des habitants dans une socialité restreinte et très contrôlée. Les passages entre les chambres de l'appartement bourgeois fournissent un exemple de seuil correspondant à ce type.

Ces sept figures du seuil montrent la gradation de l'intime inscrite dans le système spatial de la maison à l'aide des articulations que sont les lieux intermédiaires. L'intime se déploie vers l'extériorité de l'habitation, recouvrant une sphère sociale ouverte à autrui et concrétisée par les domaines de représentation que sont les aires d'accueil et de réception. L'intime trouve sa source depuis l'intériorité, qui se concentre dans la sphère sociale la plus retirée des sphères partagées avec autrui ; il est alors à rechercher vers les domaines de retranchement de l'habitant que sont les lieux du recueillement et de solitude.

### 6.3 Synthèse des modalités du dispositif de l'intime

L'étude exploratoire des modèles historiques permet d'établir certains constats quant aux constituants et au fonctionnement du dispositif spatial en faveur de l'intime, grâce à la lecture diachronique qui expose l'évolution de l'architecture domestique en relation avec les conventions et pratiques sociales propres à chaque époque. En ce qui concerne ce dispositif spatial, des principes essentiels s'appuyant sur des composantes du langage de l'espace architecturé sont identifiés.

#### 6.3.1 Processus de production du système spatial

Le zonage induisant une différenciation territoriale de l'espace domestique rend manifeste la bipolarisation entre l'intériorité et l'extériorité de la maison, en inscrivant dans l'espace domestique le type de socialité valorisé dans le contexte historique et culturel. Aux territoires zonés architecturalement correspondent des pratiques sociales qui oscillent entre la représentation et le retranchement, selon leur vocation potentielle d'accueil (socialité ouverte vers la présence d'autrui), ou le recueillement (socialité se refermant vers une solitude en soi). La différenciation territoriale sert la disjonction de domaines correspondant à des pratiques dont le caractère social est distinct ; les pièces de représentation destinées à l'accueil des visiteurs et les pièces du retranchement destinées au recueillement possible des habitants, comme individu ou comme groupe familial, s'en trouvent donc distingués. En considérant les modèles d'espaces domestiques étudiés, le mode d'articulation de l'espace domestique par le zonage territorial est schématisé comme suit :



Figure 36. Schéma de la différenciation territoriale par le zonage, inscrivant des domaines de socialité distincts séparés les uns des autres et en gradation dans l'espace domestique, entre extériorité et intériorité. © 2018 par V. LaSalle

Cette disjonction s'opère par une distanciation entre ces secteurs de l'espace domestique qui correspondent aux régions antérieures et postérieures formulées par Goffman (1973a), dans une mise en séquence qui positionne les espaces de services comme une zone hybride et intermédiaire, puis qui repousse, de part et d'autre, les espaces de représentation en position d'extériorité et les espaces de retrait dans l'intériorité de l'habitation. Le binôme intériorité-extériorité instaure la dynamique exprimée par Lévinas (1961) par la potentialité du mouvement à double sens qui appartient à l'habitant : celui d'aller à la rencontre d'autrui, vers une extériorité, et celui de se retirer en soi, vers une intériorité. La signification intrinsèque à laquelle donne accès la lecture du zonage par territoire de l'espace domestique se trouve associée à l'emprise possible par l'habitant – l'emprise habitante – sur l'espace domestique, à travers la régulation de ses rapports aux autres, rendant possible le choix du type de socialité souhaité.



Le parcours planifié dans l'espace domestique détient le potentiel de renforcer le caractère territorial des différentes zones du plan. Il impose une ordonnance dans la séquence des lieux de la maison, précisant les distances selon l'usage associé aux pièces de la maison. Le langage de l'espace domestique montre que cette ordonnance n'apparaît pas, en premier lieu, exprimée par le positionnement d'une pièce dans le plan envisagé dans sa globalité, mais plutôt face à sa position dans la séquence des territoires, en rapport avec ceux qui le précèdent et ceux qui le suivent. L'ordonnance des territoires en séquences doit alors être comprise dans ses relations topologiques avec les autres territoires insérés dans un circuit, afin de déterminer s'ils sont positionnés avant ou après, à proximité ou éloignés (proche ou loin), entre des territoires ou encore à l'intérieur d'un autre territoire. La référence aux pratiques et conventions sociales contextuelles caractérisant chaque territoire éclairent la lecture spatio-architecturale de la position d'une pièce en regard de l'ensemble du système distributif de l'espace domestique.

La possibilité de détermination de différents circuits de parcours possibles dans l'espace domestique a le pouvoir d'accentuer les distances relatives entre les territoires de l'espace domestique, en opérant un allongement ou un rapprochement de la distance – spatiale et temporelle – effective à franchir pour accéder d'un territoire à l'autre. Chaque parcours-type sous-tend une planification spatiale qui fractionne le réseau des circulations inclus au système spatial et qui s'oppose à une déambulation libre dans l'espace domestique. La configuration du sas renforce le contrôle opéré sur les déplacements par la possibilité de clore certains segments du système pour y créer des aires de ralentissement marqué ou d'arrêt. Dans chaque contexte historique et culturel, ce sont les conventions sociales en vigueur qui dictent les possibilités de progression vers l'intériorité de l'espace d'habitation pour les différents occupants. La spécification des parcours est alors relative au statut de l'occupant, ici réduit au nombre de deux : le visiteur et le résident, auxquels le personnel domestique se trouve intégré à titre d'occupant partageant le quotidien domestique de l'habitant. La définition du parcours amène à préciser la qualification des types d'occupants : le statut de visiteur est caractérisé par des degrés allant du familier à l'étranger ; la qualification du résident est graduée entre la cellule domestique à l'habitant individuel. D'autre part, le degré de proximité des rapports sociaux qui caractérisent les pratiques en vigueur dans les différents domaines de socialité de l'espace d'habitation apparaît avoir une incidence sur la spécification des parcours et la qualification des distances.

En considérant les modèles d'espaces domestiques étudiés, le mode d'articulation de l'espace domestique par spécification des parcours est schématisé comme suit :

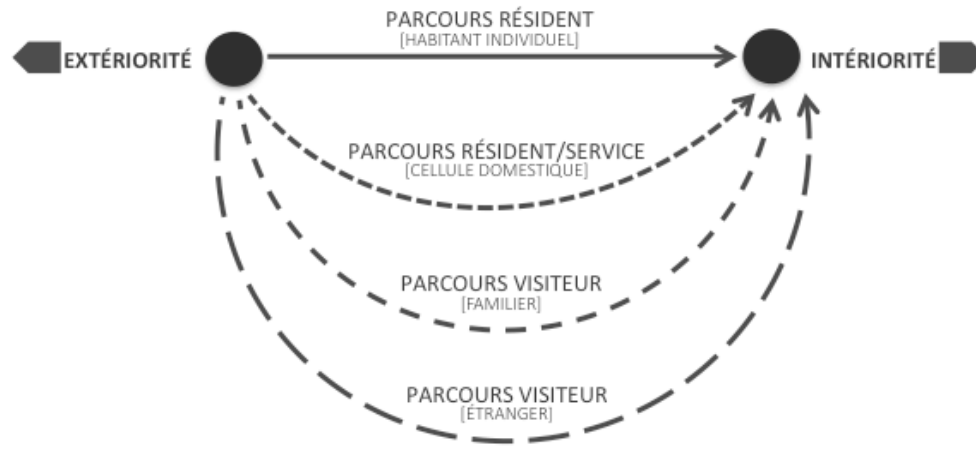


Figure 37. Schéma de la spécification des parcours, inscrivant symboliquement et concrètement par la distance le statut des différents occupants dans l'espace domestique. © 2018 par V. LaSalle

Le schéma illustre que le parcours du résident-habitant est caractérisé par un raccourcissement de la distance effective et symbolique alors qu'au contraire, le visiteur-étranger est confronté à une distance accrue. Dans le palais urbain, les parcours des visiteurs sont planifiés dans une séquence s'allongeant dans un visée ostentatoire, mais ceux des habitants et domestiques sont courts et permettent un accès direct aux appartements de commodité. On sait par ailleurs qu'à l'époque, une proximité caractérise les rapports entre les habitants de telles demeures et certains de leurs domestiques, qui dorment fréquemment dans un cagibi adjacent à la chambre de leurs maîtres. Dans l'appartement bourgeois, le circuit dévolu aux visiteurs est court et direct, mais à grande distance des territoires de plus grande intériorité. Les domestiques, tenus à l'écart de la cellule familiale des habitants, sont gardés à distance des pièces de plus grande intériorité. La planification du parcours et sa spécification selon le statut de l'occupant sont significatives au regard des visiteurs étrangers et familiaux. En effet, le parcours du résident, que ce soit celui de la cellule domestique ou de l'habitant individuel, se présente raccourci pour répondre à des desseins fonctionnels et en faciliter l'accès. La distance à parcourir depuis l'extériorité intervient comme mécanisme de résistance à l'avancée vers les territoires de plus grande intériorité.

L'exercice typologique effectué sur les modulations des figures de seuil montre que le dispositif régulant l'intime dans l'espace domestique se manifeste suivant une gradation s'échelonnant entre le pôle de l'extériorité et celui de l'intériorité de l'espace d'habitation, entre lesquels se déploie le spectre de l'intime. La séquence de ces seuils participe à la régulation des rapports à autrui et à soi-même.

Les types de seuils identifiés se positionnent comme suit dans le tableau synthèse du spectre de l'intime :

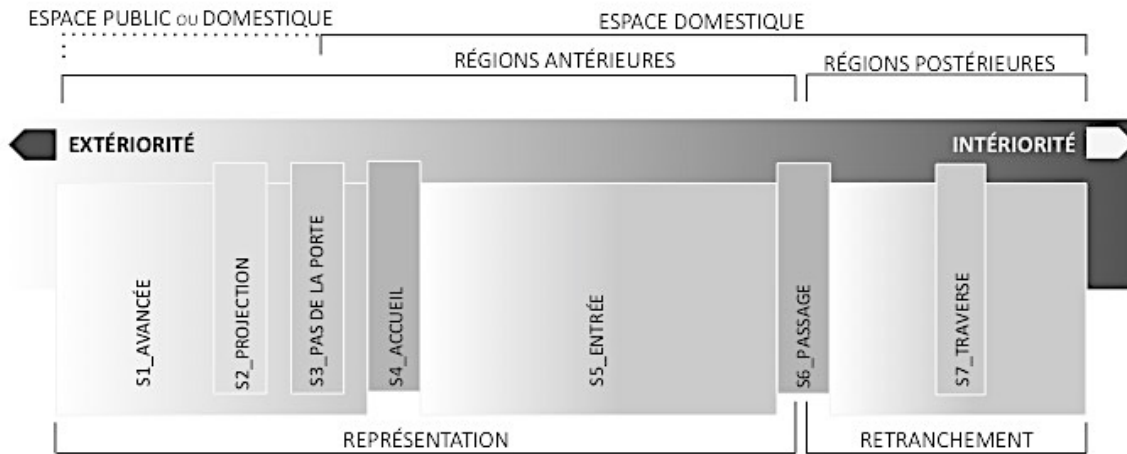


Figure 38. Schéma du spectre de l'intime gradué par la séquence des types de figures de seuil. © 2018 par V. LaSalle

Les différents types de figures de seuil et leur séquence se présentent comme des liens entre l'extériorité et l'intériorité de l'espace d'habitation. C'est par ailleurs leur présence multipliée qui forme ce que Boudon (2013) nomme le bord épais de l'entre-deux régions (*in-between*), et qui se déploie en séquence dans l'ensemble du système spatial de la maison. Dans une alternance entre domaines de socialité distincts et figures de seuil, l'espace domestique se structure en un enchaînement. Cette configuration redéfinit ce « bord », qui ne se retrairait plus à la limite physique et architecturée entre l'espace public et l'espace privé. De fait, il se dilate vers l'espace public en annonçant la présence territoriale de la maison, et il se déploie et englobe l'ensemble de l'espace domestique constitué d'une suite de territoires différenciés mais reliés entre eux par des zones intermédiaires. Cette configuration se caractérise par une gradation entre extériorité et intériorité de l'espace d'habitation, qui trouve des similarités avec la représentation des coquilles spatialisant le volume propre de la personne par la partition du logement, proposée par Moles et Rohmer. Ainsi, c'est donc l'ensemble de l'espace domestique qui forme l'entre-deux (*in-between*), en intermédiaire entre extériorité et intériorité de l'habitation.

### 6.3.2 Principes générateurs : la disjonction spatiale et la médiation interterritoriale

Dans le système de l'espace domestique, les seuils consistent en liaison qui réassemblent entre eux les domaines de socialité différenciés que le zonage a préalablement disjoint et que les parcours ont participé à distancer. Si nous pensons à ces trois composantes du langage architectural – les opérateurs du zonage, le parcours, les figures de seuil –, nous pouvons identifier deux principes essentiels régissant la mise en œuvre du dispositif de l'intime dans l'espace domestique, qui combinent à une nécessaire disjonction de l'espace domestique, une réconciliation effectuée par la médiation interterritoriale.

### **Premier principe générateur : la disjonction de l'espace domestique**

La lecture diachronique des modèles historiques montre que la distribution spatiale est caractérisée par une tendance à la séparation des territoires, suivant une dissociation des domaines de socialité distincts associés à des usages différenciés. Les opérations de définition du zonage et du parcours contribuent significativement à la disjonction de l'espace domestique dans une perspective physicospatiale et sociale. Le zonage fragmente le plan en fonction de territoires distincts, alors que le parcours renforce la distanciation effective et symbolique entre ces territoires par les circuits destinés aux visiteurs.

### **Second principe générateur : la médiation interterritoriale**

L'espace disjoint de la maison est réuni et articulé par les figures de seuil qui reconnectent les territoires entre eux. La disjonction opérée par le zonage et le parcours est une condition de l'existence des seuils, fondés par la rencontre entre les domaines de socialité différenciés. Intégré dans le parcours, le seuil se présente comme l'opérateur de la médiation interterritoriale. Multipliés dans le système spatial, les seuils structurent la mise en séquence de l'espace domestique et régulent les franchissements bidirectionnels (vers l'intériorité ou vers l'extériorité) en cohérence avec les pratiques sociales propres au contexte historique et culturel.

### **6.3.3 Principe dynamique : la tension dialectique du système de seuils**

La schématisation des diverses figures de seuil en séquence conduit à comprendre l'espace domestique comme un parcours communicant une gradation de l'intime caractérisant les territoires franchis, dans un mouvement qui s'enfonce dans la plus grande intériorité de l'espace d'habitation. Le parcours planifié à travers l'espace domestique constitue ainsi une manifestation significative du langage architectural en se traduisant en médium de communication à l'usage des occupants de l'espace, informant l'arrivant des franchissements autorisés et du degré de son avancée admise dans les territoires de la maison.

D'autre part, la gradation entre intériorité et extériorité, scandée par les figures de seuil, se présente comme un indice déterminant quant au potentiel d'emprise de l'habitant sur l'espace domestique, comme autant de limites virtuelles érigées dans une mécanique régissant les distances entre lui et les autres occupants de la maison. En étant positionnés à la frontière entre des territoires différenciés, les seuils sont des passages potentiels, des ponts qu'il est permis ou non de franchir dans les deux directions, établissant la possibilité de contact entre les espaces du soi et les espaces d'autrui. La configuration en sas permet en plus de clore entièrement l'un des segments du parcours, créant par confinement une cellule étanche dans les circuits du système spatial.

Dans ce contexte, le nombre et le type de figures de seuils fonctionnent comme des indicateurs du potentiel d'emprise sur son espace d'habitation et d'une liberté dans son espace d'habitation. Le dispositif de

l'espace domestique ainsi envisagé est bidirectionnel ; il effectue une médiation à double sens par les parcours de seuils et met en place une tension dialectique entre extériorité et intériorité.

Nous schématisons comme suit la dynamique induite par le double parcours de seuils. Elle fonde le système spatial que nous nommons ici « système de seuils », sur lequel repose le fonctionnement du dispositif favorisant l'intime dans l'espace domestique :



Figure 39. Schéma du système de seuils caractérisé par la dynamique de la tension dialectique induite par les deux directions du parcours. La médiation s'effectue entre extériorité et intériorité, alors que le parcours du procès de communication s'adresse l'arrivant qui cherche à pénétrer le plus avant dans l'espace domestique, et que le parcours de l'emprise habitante exprime le potentiel de contrôle de la distance à autrui pour qui provient de l'intériorité de la maison. © 2018 par V. LaSalle

.....

## **CHAPITRE 7** [Prémices de la démarche d'actualisation]

### **Sur la production de l'espace domestique moderne**

Qui veut voir comment l'âme habite son corps,  
regarde comment ce corps utilise son habitation quotidienne.<sup>178</sup>

Léonard de Vinci

*Le chapitre 7 lie l'étude historique effectuée au chapitre 5 à l'étude de l'espace domestique moderne présentée au chapitre 8. C'est pour expliquer les nouveaux principes de conception et le sens accordé à l'espace domestique aux époques ultérieures qu'une lecture des mutations épistémiques survenues à compter du XIX<sup>e</sup> siècle est proposée (cf. section 7.1). Cette nouvelle organisation de la connaissance favorisant la fonction invisible du bâti est expliquée en relation à l'émergence de la notion de « milieu » en histoire naturelle et à sa récupération comme outil de la connaissance des êtres humains en littérature (cf. section 7.2). Le milieu devient alors instrument de connaissance de qui l'habite, puis instrument du contrôle de l'être humain. Cette démarche explicative a pour objectif d'éclairer la structure logique du raisonnement sur lequel se développe, au XX<sup>e</sup> siècle, une nouvelle approche de l'espace domestique et de son dispositif spatial, alors que l'intime se présente comme un indicateur qu'on cherche à contrôler. Le projet hygiéniste et ses visées d'assainissement des milieux de vie, le mouvement pour une salubrité domestique et la refonte de la distribution spatiale de la maison qu'il inspire, enfin l'approche de l'économie domestique sont présentés à titre de vecteurs de l'espace domestique moderne (cf. section 7.3). L'exposé de fondements théoriques du Mouvement moderne sert ensuite à éclairer les modalités de la rationalisation de l'espace domestique moderne et introduit le courant cherchant à réhabiliter les traditions de l'habiter (cf. section 7.4), dont sont issus les cas analysés au chapitre suivant (cf. chapitre 8).*

---

#### **7.1 Pour situer le tournant de la connaissance du XIX<sup>e</sup> siècle**

Dans le chapitre précédent, la lecture interprétative s'est concentrée sur l'étude du système de l'espace domestique qui s'est constitué et précisé au fil du temps. On observe en effet que pendant la période s'étendant du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle, une connaissance des modalités possibles du système distributif et un souci progressif du contrôle des rapports de socialité caractérise la planification de l'espace d'habitation propre aux classes sociales les plus aisées puis à la bourgeoisie. Cette planification répond à des usages,

---

<sup>178</sup> « Chi vol vedere come l'anima abita nel suo corpo, guardi come esso corpo usa la cotidiana abitazione ». Cité par Goetz (2011, p. 27), qui reprend Paola Mieli, au début de son article « Vienne, architecture et espace de la mémoire – Notes sur architecture, espace et subjectivité », in Alain Didier-Weill (dir.), *Freud et Vienne – Freud aurait-il inventé la psychanalyse s'il n'avait pas été viennois?*, Toulouse, Éditions Érès, 2004, p.79.

notamment sociaux et spatiaux, correspondant à la normalité de l'époque. Elle cherche à intégrer les pratiques et conventions sociales valorisant l'intime alors en vigueur, à la vocation attribuée aux différentes aires de l'espace domestique, dans une volonté de réguler les rapports interpersonnels au sein de la maison. C'est ainsi que l'espace domestique s'est fait le transmetteur d'une signification de la maison.

Le début du XIX<sup>e</sup> siècle marque un tournant dans le champ du savoir en Occident. Dans *Les mots et les choses* (1966), Michel Foucault explique que c'est à ce moment que l'épistémè qui régit le mode de la connaissance de la période classique prend fin. Cette section porte sur le nouveau paradigme qui se dessine à l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle et dont la conception de l'architecture domestique par le Mouvement moderne porte la marque. Aussi, cette lecture du parcours épistémique de l'époque a pour objectif d'expliquer la structure logique du raisonnement sur lequel se développe, au XX<sup>e</sup> siècle, la conception des lieux de vie. Cette digression épistémologique mène à l'examen des modifications de la configuration générale de la connaissance aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles favorisant la fonction invisible du bâti, à l'émergence de la notion de « milieu » en histoire naturelle et à sa récupération comme outil de la connaissance des êtres humains en littérature. Cette démarche présente les conditions d'existence initiales de cette nouvelle configuration épistémique, puis la structure particulière de la connaissance caractérisant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et ses manifestations dans la connaissance architecturale.

Le double intérêt de ce détour provient de ce que cette rupture épistémologique occasionne ce que Foucault nomme la naissance des institutions – auxquelles appartiennent notamment les établissements de CHSLD – mais aussi d'une approche jusqu'alors inédite de l'espace domestique, faisant du lieu de vie le rassemblement de signes par lesquels l'habitant peut être décodé. Au XX<sup>e</sup> siècle, les usages sont édictés en normes sous forme de codes et de réglementation, servant dorénavant de cadre à la conception de l'espace architecturé. Alors qu'auparavant, la maison et le dispositif de l'intime qu'elle intègre étaient d'abord pensés comme lieu de transmission de sens, ils sont dorénavant incorporés à courant de conception normée et d'une habitation normalisée.

### **7.1.1 Foucault et la rupture de l'épistémè**

Dans les termes de Michel Foucault (1966), l'épistémè correspond à une structure particulière de la connaissance caractéristique d'une époque donnée. Pour le philosophe, les lois et les principes auxquels obéit l'ordre d'une nouvelle épistémè se configurent en un ensemble signifiant qui se manifeste dans certains objets de savoir. Dans *Les mots et les choses*, l'analyse de certains de ces objets révèle les conditions de possibilité et la structure de la connaissance qui émerge à l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour débiter, certains éléments de la démonstration qu'effectue Foucault sont rappelés.

À la période classique, les principes de classification des vivants s'articulent à partir du visible et de sa représentation, permettant de passer du langage à la nature, ou de l'ordre des mots à celui des êtres (Foucault,

1966, p. 243). À compter du XIX<sup>e</sup> siècle, la configuration du savoir en histoire naturelle se modifie : elle est dorénavant marquée par l'étude de l'organisme vivant qui prend le pas sur la recherche des caractères taxinomiques (Foucault, 1966, p. 14). À l'aide de sa méthode archéologique, Foucault démontre que les changements qui s'opèrent dans l'organisation du savoir en histoire naturelle entre les années 1775-1795 avec de Bernard de Jussieu (1699-1777), de Félix Vicq d'Azyr (1748-1794) et de Jean-Baptiste de Lamarck (1744-1829), reposent sur un nouveau principe d'organisation.

Selon Foucault, cette organisation se manifeste de différentes façons dans la classification des vivants. La nouveauté essentielle provient de ce que le caractère observable de l'organe est corrélatif, mais surtout subordonné, aux fonctions essentielles de l'organisme. Cette classification induit une hiérarchie des caractères, relative aux conditions fondamentales d'existence des vivants : les caractères s'appuient sur les fonctions essentielles à l'être vivant – par exemple la fonction de reproduction, la fonction de respiration, la fonction alimentaire – et c'est en lien avec ces fonctions qu'ils sont organisés selon leurs rapports d'importance. La connaissance du fonctionnement de l'organisme devient alors cruciale. Elle permet de lier le caractère visible à une fonction, ce caractère n'étant plus « que la pointe visible d'une organisation complexe hiérarchisée où la fonction joue un rôle essentiel de commande et de détermination. » (Foucault, 1966, p. 240)

Ces conditions sont révélatrices d'une importance nouvelle accordée à la notion de vie dans cette organisation des êtres naturels, puisqu'il sera dorénavant nécessaire de rechercher la raison profonde du visible dans l'invisible de la fonction vitale, « puis remonter de cette secrète architecture vers les signes manifestes qui en sont donnés à la surface des corps » (Foucault, 1966, p. 242). Ainsi, Foucault écrit de ce nouveau concept d'organisation qu'il

« subordonne les caractères les uns aux autres ; il les lie à des fonctions ; il les dispose selon une architecture aussi bien interne qu'externe et non moins invisible que visible ; il les répartit dans un espace autre que celui des noms, du discours et du langage. (...) L'organisation s'insère entre les structures qui articulent et les caractères qui désignent, – introduisant entre eux un espace profond, intérieur, essentiel. » (Foucault, 1966, pp. 243-244)

Ainsi, cette organisation du savoir lie le visible à l'invisible alors que les signes apparents sont compris comme les manifestations de raisons profondes, décodées à partir des formes observables.

### **7.1.2 Du signe visible à la raison invisible en histoire naturelle**

La redéfinition de la notion de « vie » que propose Foucault (1966) n'est possible qu'en réaction à la discontinuité épistémique qui s'observe à compter du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme le souligne le philosophe, cette réorganisation de la connaissance est une condition essentielle à l'émergence de champs de savoir, d'une connaissance qui s'ordonne autour du sujet humain. Une partie de l'explication de Foucault s'appuyant sur l'histoire de sciences dans sa démonstration de l'émergence de l'épistémè contemporaine est reprise ici. C'est



spécifiquement l'analyse qu'effectue Foucault du passage de l'histoire naturelle vers la biologie qui fonde la démonstration qui suit.

Avec l'œuvre de Georges Cuvier (1769-1832), Foucault met en évidence le passage depuis une compréhension anatomiste du monde – organisée selon les formes et leur composition, donc fondée sur le visible – à la considération d'une profondeur dans les choses. Alors qu'auparavant, les organes des corps vivants étaient définis par leur structure et leur fonction, « comme un système à double entrée qu'on pouvait lire exhaustivement soit à partir du rôle qu'il jouait (par exemple la reproduction) soit à partir de ses variables morphologiques (forme, grandeur, disposition et nombre) » (Foucault, 1966, p. 276), Cuvier bouleverse cette disposition en accordant une importance prédominante à la fonction par rapport à l'organe.

Cette organisation de la connaissance qui redéfinit la notion de vie et son rôle dans les organismes vivants fait apparaître la nécessité d'une compréhension des conditions du maintien de la vie, un « jeu d'interactions non encore analysées – entre l'organisme et ce qui lui permet de vivre » (Foucault, 1966, p. 286). Ce « jeu d'interactions » et ses interprétations potentielles s'avèrent fécondes dans la constitution d'un savoir spécifique portant sur l'habitat humain, son milieu. Toujours est-il qu'avec Cuvier, Foucault établit clairement que:

« Le vivant ne doit plus être compris seulement comme une certaine combinaison de molécules portant des caractères définis ; il dessine une organisation qui se tient en rapport ininterrompus avec des éléments extérieurs qu'elle utilise (par la respiration, la nourriture) pour maintenir ou développer sa propre structure. (...) Le vivant, par le jeu et la souveraineté de cette force qui le maintient en discontinuité avec lui-même, se trouve soumis à un rapport continu avec ce qui l'entoure. » (Foucault, 1966, p. 286)

Les éléments extérieurs avec lesquels le vivant demeure en rapport constant forment son cadre d'existence et comportent des caractères particuliers qui favorisent ou non la vie. Ce sont ces conditions de vie et leur influence qui entrent dans la connaissance du vivant et dans la culture occidentale au tournant du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Pour Foucault, le travail de Cuvier exemplifie ce nouvel espace que se constitue alors le vivant : « c'est celui, intérieur, des cohérences anatomiques et des compatibilités physiologiques, et celui, extérieur, des éléments où il réside pour en faire son corps propre » (Foucault, 1966, p. 287).

### **7.1.3 D'une architecture de l'apparence à celle de la convenance**

Un renversement épistémique similaire s'observe dans le domaine de la connaissance architecturale au XIX<sup>e</sup> siècle, alors que l'on assiste à un renouvellement de la codification du langage physique et spatial du cadre bâti. Les travaux théoriques de Jean-Louis-Nicolas Durand (1760-1834) – notamment ses *Précis des leçons d'architecture* tome 1 (Durand, 1819)<sup>179</sup> et tome 2 (Durand, 1821) qui proposent les bases d'un nouveau système de classification du cadre bâti – témoignent de cette rupture et de la modification de la structure de la connaissance relative à ses codes et de son système de valeur.

---

<sup>179</sup> Ce précis d'abord publié en 1802 est destiné aux élèves de l'école Polytechnique où Durand enseigne.

Pour Durand, le but de l'architecture, sa raison fondamentale, est : « l'utilité publique et particulière, la conservation, le bonheur des individus, des familles et de la société » (Durand, 1819, pp. 6, 18). Les moyens dont dispose l'architecture pour parvenir à cette fin – et qui guident, selon les mots de Durand, « les hommes raisonnables » – sont l'économie et la convenance. Les principes sous-tendus par ces moyens sont la solidité – qu'il définit comme l'utilisation intelligente des techniques de construction et des matériaux –, la salubrité – garantie par un lieu répondant à divers critères favorisant la santé – et la commodité qui est atteinte « si le nombre et la grandeur de toutes les parties, si leur forme, leur situation et leur arrangement sont dans le rapport le plus exact avec sa destination » (Durand, 1819, p. 7).

On observe dans ce discours une similarité avec les qualités vitruviennes de l'architecture : *firmitas*, *utilitas* et *venustas*. Il ressort de cette mise en parallèle une exclusion du critère esthétique de la trilogie de Vitruve, et donc du paraître, au profit du principe de salubrité. Ce constat est cohérent avec la position de Durand qui dénonce l'architecture des apparences conçue pour plaire. En modifiant de la sorte l'énoncé des principes essentiels de l'architecture, Durand s'inscrit dans les préoccupations de son temps visant à assainir l'environnement humain. Parmi les trois principes énoncés – solidité, salubrité, commodité –, ceux de la salubrité et de la commodité sont directement motivés par un souci de convenance à la vocation attribuée au cadre bâti – c'est-à-dire à sa raison fonctionnelle – et à la qualité de l'expérience que procure l'espace architecturé, notamment par une volonté de favoriser la santé individuelle et publique. Le choix des principes énoncés par Durand, tout comme l'exclusion de certains autres, confirment une intention qui s'ancre dans la configuration épistémique typique de l'époque. Cette sélection révèle une volonté d'intervention sur les conditions de l'existence humaine en vue d'en assurer la qualité, en basant la conception du cadre architecturé sur un nouveau système de valeur. L'espace architecturé considéré à titre de « milieu » de vie – c'est à dire où les occupants de l'espace sont mis en contexte – devient un outil d'intervention sur les conditions de vie des gens. À partir de ce moment où la correspondance est relevée entre le lieu et la personne qui l'occupe, s'enclenche un passage de la normalité à la norme (Foucault) qui fait émerger la mise en place de réglementation et de codes régissant la conception du cadre de vie.

Suivant un raisonnement comparable à l'organisation de la connaissance conditionnée par la notion de vie proposée par Cuvier, Durand positionne l'existence humaine – son maintien comme organisme vivant, mais aussi sa qualité et son organisation – comme but déclaré de l'architecture : « L'utilité publique et particulière, le bonheur et la conservation des individus et de la société, tel est, comme nous l'avons vu d'abord, le but de l'architecture » (Durand, 1819, pp. 6, 18), écrit-il. Il affirme ainsi la contribution significative de l'architecture aux conditions externes de la vie de l'être humain, non seulement sa survie organique et individuelle, mais encore comme élément du corps social.

À travers la critique d'une architecture faite pour décorer, dont « le but principal est de plaire aux yeux, et par-là d'exciter en nous des sensations agréables » (Durand, 1819, p. 8), Durand affirme la valeur d'une

« architecture raisonnée » conçue pour convenir à sa destination. Ce n'est pas dans la parure – ou l'apparence, peut-on dire – qu'il voit comme la véritable tâche de l'architecte; c'est essentiellement dans l'organisation de ses divers éléments qu'il atteste la trouver. Pour Durand, la disposition<sup>180</sup> des édifices selon leur destination – c'est-à-dire l'organisation de l'aménagement et la composition de l'espace architecturé, en relation avec la vocation du lieu et les besoins spécifiques qu'il sous-tend, en vue d'en arriver à un résultat agréable – doit être la préoccupation essentielle de l'architecte :

« C'est donc de la disposition seule que doit s'occuper un architecte, même celui qui tiendrait à la décoration architectonique, et qui ne chercherait qu'à plaire, puisque cette décoration ne peut être appelée belle, ne peut causer un vrai plaisir, qu'autant qu'elle ne résulte que de la disposition la plus convenable et la plus économique. » (Durand, 1819, p.21)

Lorsqu'il édicte son code de la production de l'espace architecturé fondé sur des règles de l'élaboration des différents types architecturaux, Durand prône un nécessaire respect des convenances qui lui sont contemporaines. La description de la disposition des espaces des édifices particuliers – type architectural distingués selon sa « raison » des édifices publics –, est largement relative à l'usage des lieux et réfère aux convenances s'appuyant sur la structuration de pratiques sociales, à partir de la normalisation de l'organisation spatiale. Ainsi, précise-t-il à propos de la disposition du corps-de-logis, dans certains d'entre eux « la convenance exige un vestibule, plusieurs antichambres, les unes pour contenir les domestiques tant du dedans que du dehors, les autres pour recevoir les personnes qui viennent visiter le maître (...). » (Durand, 1821, p. 79) Un exercice semblable est réalisé par Krafft et Ransonnette dans leur publication sur *Les plus belles maisons de Paris*, réalisé de 1801 à 1812, qui présente une collection de dessins de ce qu'ils considèrent comme « les meilleurs ouvrages » de la « nouvelle Architecture » de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les bâtiments répertoriés sont érigés en modèles de proportion, de distribution, de décoration intérieure et d'ameublement; des chefs-d'œuvre architecturaux qui, selon les auteurs, conjuguent la « beauté ou la pureté de l'Architecture des dehors des bâtiments » (Krafft et Ransonnette, [1801-1812] 1992) à la commodité de ses espaces intérieurs.

Comme le fait remarquer Pérez-Gómez (1983, p. 306) dans son texte sur *L'architecture et la crise de la science moderne*, Durand s'écarte ce faisant d'un *architecture parlante* que l'on peut voir chez Boullée et Ledoux, ainsi que des problèmes de signification; il présente le caractère de l'ouvrage architectural comme le résultat d'une relation mathématique, « postulée entre la forme finale d'un bâtiment et l'organisation de son plan ». On observe avec Durand que l'essentiel du travail architectural repose sur la disposition en plan – mode de lecture du cadre bâti inaccessible à la compréhension directe et immédiate de l'utilisateur de l'espace –, à laquelle doit

---

<sup>180</sup> Selon les écrits de Vitruve, la disposition est « l'arrangement fait à propos, et l'agréable assemblage de toutes les parties qui composent l'ouvrage selon la qualité de chacune » (Fichet, 1979). Pour distinguer la disposition et la distribution, souvent confondues dans les écrits sur l'architecture, Léonce Reynaud (*Traité d'architecture*, II, 1860-1863, pp. 3-4) explique : « La distribution n'embrasse que les conditions matérielles relatives à l'utilité de l'œuvre ; la disposition doit leur donner également satisfaction, mais elle s'étend au-delà : elle s'occupe des formes, des dimensions, de l'économie générale et de l'effet à produire. Une distribution vise à être bonne ; une disposition, à être à la fois bonne et belle. »

correspondre la composition architecturale dans son ensemble. La disposition correspond désormais à une intention subjacente et rationnelle relative aux fins de l'édifice, mais imperceptible dans l'expérience spontanée de l'espace architecturé. Durand défend ainsi la prédominance de la raison – c'est-à-dire de la fonction invisible dont parle Foucault (1966) ou encore d'une fonctionnalisation de l'architecture (Pérez-Gómez, 1983) – aux dépens qu'une architecture du paraître et de la décoration dont la conception s'élaborerait en référence à des modèles, approche caractéristique de l'architecture historiciste.



Figure 40. Bureau ergonomique qui illustre la rationalisation dans la conception du mobilier. Van de Velde, H. (1899). Bureau du directeur de la revue *Blanche*. Reproduction utilisée repérée à [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Desk\\_from\\_the\\_director%27s\\_room\\_of\\_the\\_Revue\\_Blanche,\\_by\\_Henry\\_van\\_de\\_Velde,\\_1899,\\_walnut,\\_leather,\\_brass,\\_view\\_1\\_-\\_Hessisches\\_Landesmuseum\\_Darmstadt\\_-\\_Darmstadt,\\_Germany\\_-\\_DSC00711.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Desk_from_the_director%27s_room_of_the_Revue_Blanche,_by_Henry_van_de_Velde,_1899,_walnut,_leather,_brass,_view_1_-_Hessisches_Landesmuseum_Darmstadt_-_Darmstadt,_Germany_-_DSC00711.jpg) Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits.

Nous avons vu que Durand énonce des principes – solidité, salubrité et convenance – qui sous-tendent les moyens de l'architecture que sont l'économie et la convenance dans la poursuite des fins de l'édifice architecturé, de sa raison d'être. En prétendant que l'architecture conçue selon les bons principes est garante de jouissance, et qu'à l'inverse le bâtiment dont le but ne serait que de plaire en imitant sera dérisoire, Durand accorde aux principes raisonnés qui fonctionnalisent la vocation de l'architecture une valeur supérieure à ceux qui portent sur le paraître. Selon cette acception, ce que l'édifice doit révéler pour assurer sa qualité – autant par sa structure, que par ses matériaux et son organisation spatiale – c'est la justesse de la réponse architecturale à une équation composée des principes basés sur la raison.

À compter du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble de la culture architecturale subit l'influence de cet « esprit de raison » qui caractérise la production architecturale de nombreux concepteurs du XIX<sup>e</sup> siècle (Benevolo, 1978, p. 10). L'œuvre de Henry Van de Velde illustre la rationalisation de l'architecture de l'époque jusque dans son

meubler, alors qu'en 1894, il procède à la conception de l'ameublement de sa maison en justifiant chaque élément développé en référence aux dimensions fonctionnelles ou psychologiques (Benevolo, 1978, p. 22).

## 7.2 Le milieu révélateur

La section précédente a traité de la manière par laquelle s'est effectué le passage vers une approche qui valorise la fonction des organes dans la connaissance du vivant en histoire naturelle, puis qui privilégie la convenance de l'édifice en architecture. La section qui suit explicite l'émergence d'une notion issue du champs de savoir de l'histoire naturelle, qui s'avère une clé de compréhension de la production de l'espace domestique moderne : le milieu.

### 7.2.1 L'influence du milieu sur les corps vivants en histoire naturelle

Un examen des théories dominantes du XVIII<sup>e</sup> siècle en histoire naturelle fait entrevoir la considération accordée aux circonstances externes aux corps vivants, phénomène annonciateur du développement d'une connaissance du milieu de vie et des conditions d'existence des organismes vivants. Si les travaux de Linné et de Jussieu augurent d'une préoccupation quant aux conditions du milieu qu'occupent les corps vivants, c'est Jean-Baptiste Lamarck (1744-1829) qui redéfinit initialement le rapport entre le vivant et son milieu, en attribuant à celui-ci une influence décisive sur la forme des organismes.

Ce qui change avec Lamarck, c'est que la notion de milieu gagne en importance et devient essentielle dans la structure logique du raisonnement. En effet, sa théorie transformiste considère les conditions particulières du milieu de vie – induites par exemple par les spécificités du climat, de la topographie, de l'altitude – comme le moteur des modifications observables chez les animaux et les végétaux. Le rôle que le naturaliste accorde au milieu de vie est déterminant, puisque selon lui, ce sont ces circonstances particulières qui dictent la manière d'être des vivants et induisent la possibilité de modifications des corps, advenant d'éventuels changements des conditions du milieu. Cette structure logique, qu'il propose pour expliquer les formes et la composition des corps vivants, vient inverser le raisonnement habituellement accepté, voulant que les actions découlent de l'organisation des corps.

« Ce ne sont pas les organismes, c'est-à-dire la nature et la forme des parties du corps d'un animal, qui ont donné lieu à ses habitudes et à ses facultés particulières; mais ce sont au contraire ses habitudes, sa manière de vivre et les circonstances dans lesquelles se sont rencontrés les individus dont il provient, qui ont avec le temps constitué la forme de son corps, le nombre et l'état de ses organes, enfin les facultés dont il jouit. » (Lamarck, 1986, p. 44)

Rappelons la genèse des travaux de Lamarck dans ce domaine spécifique. Dans son texte intitulé *Recherches sur l'organisation des corps vivants* (1986) originalement publié en 1802, Lamarck affirme l'existence d'un phénomène de transformation des corps vivants pour expliquer l'impossibilité d'identifier dans certains

fossiles, des espèces vivantes connues. Il rejette l'explication généralement admise des désastres naturels – supposition ne s'appuyant selon lui sur aucune preuve positive –, et ne juge pas satisfaisante l'hypothèse voulant que l'homme soit à l'origine de la destruction de tant d'espèces (Lamarck, 1986, pp. 115, 117). Il propose plutôt la théorie d'une succession de transformations des organismes vivants, mutations dont il attribue la cause à la diversité des situations et des circonstances. Avec le temps, affirme-t-il, ces conditions du milieu auraient une influence sur les corps vivants.

Cette idée, dont la justification et l'argumentation seront davantage développées dans l'ouvrage *Philosophie zoologique* (1994) qui paraît d'abord en 1809, est à l'époque nouvelle sous plusieurs aspects. Tout d'abord, elle s'oppose aux conclusions admises antérieurement en histoire de la nature et en zoologie, voulant que :

« la nature (ou son Auteur), en créant les animaux, a prévu toutes les sortes possibles de circonstances dans lesquelles ils auraient à vivre, et a donné à chaque une organisation constante, ainsi qu'une forme déterminée et invariable dans ses parties, qui forcent chaque espèce à vivre dans les lieux et les climats où on la trouve, et à y conserver les habitudes qu'on lui connaît. » (Lamarck, 1994, p. 236)

Dans ses conclusions particulières, Lamarck rejette à la fois l'idée de création des corps vivants par une entité extérieure et toute-puissante, et celle de constance dans la détermination des caractères et des circonstances propres aux différentes espèces. Il opte plutôt pour l'idée d'une diversification progressive des espèces vivantes, s'échelonnant dans le temps et répondant à la diversité des milieux dans lesquels elles se trouvent :

« la nature, en produisant successivement toutes les espèces d'animaux (...), a compliqué graduellement leur organisation; et ces animaux se répandant généralement dans toutes les régions habitables du globe, chaque espèce a reçu de l'influence des circonstances dans lesquelles elle s'est rencontrée, les habitudes que nous lui connaissons et les modifications dans ses parties que l'observation nous montre en elle. » (Lamarck, 1994, p. 236)

Ici, l'intérêt de cette idée provient de l'introduction d'une considération pour les circonstances externes ayant une influence sur le vivant, possible selon une logique rejetant l'idée jusque là acceptée d'une fixité des corps vivants. Pour démontrer ses assertions, Lamarck argumente sur la pluralité de ces circonstances – « (...) l'influence des climats ; (...) des diverses températures de l'atmosphère et de tous les milieux environnants ; (...) de la diversité des lieux et de leur situation » (Lamarck, 1986, p. 45 ; 1994, p. 219) – et sur la variabilité de l'organisation et de la forme des corps selon les espèces, et même quant aux nuances entre individus de même espèce. Pour Lamarck, la diversité des milieux habités par les corps vivants est non seulement relative aux conditions particulières des différents lieux – « des lieux différents changent de nature et de qualité, à raison de leur position, de leur composition et de leur climat » – mais encore aux modifications qui surviennent, dans la durée : « chaque lieu lui-même change, avec le temps, d'exposition, de climat, de nature et de qualité, quoique avec une lenteur si grande par rapport à notre durée, que nous lui attribuons une stabilité parfaite » (Lamarck, 1994, p. 214). Il réfute alors l'idée de constance de la « Nature » – et s'oppose aux idées fixistes – par

l'affirmation de transformations qui s'opèrent sur les corps vivants, mais qui surviennent aussi dans leurs milieux de vie et en modifient durablement les conditions.

Dans la théorie de Lamarck, l'introduction du facteur temporel – d'une durée – dans l'observation de l'interaction entre les vivants et les conditions de leurs milieux de vie explique le développement d'habitudes particulières, adaptées aux conditions du milieu, chez les différentes espèces et individus d'une même espèce. Il formule ainsi l'observation qu' « à mesure que les circonstances d'habitation, d'exposition, de climat, de nourriture, d'habitude de vivre, etc., viennent à changer; les caractères de taille, de forme, de proportion entre les parties, de couleur, de consistance, d'agilité et d'industrie pour les animaux changent proportionnellement » (Lamarck, 1994, pp. 210-211).

En bref, le raisonnement de Lamarck structure comme suit la succession des événements qui déterminent la transformation des vivants. D'abord, un changement significatif dans les circonstances externes, tel que dans le milieu de vie d'un animal, a un impact sur les besoins du corps vivant. Pour satisfaire ces nouveaux besoins – qui restent bornés à l'alimentation, à la reproduction et au bien-être (Lamarck, 1991) –, l'animal effectue des actions qui, en demeurant constantes sur une longue période de temps, amènent le développement de nouvelles habitudes. La constance de ces habitudes, par la fréquence d'utilisation de certains organes du corps, leur sollicitation ou leur inutilité nouvelles, occasionne la modification de certaines parties du corps de l'animal. C'est donc dire que dans la théorie lamarckienne, la notion de milieu de vie occupe le rôle d'initiateur de la diversité des habitudes et des formes des corps vivants.

La configuration de la pensée du vivant que propose Lamarck annonce une conception particulière du milieu et du rôle qu'on lui octroie : si auparavant, il était davantage considéré comme un cadre d'existence somme toute passif, l'influence de ses conditions particulières le rapproche dès lors d'un rôle actif. Il fait plus qu'environner, il fait maintenant partie du tableau du vivant.

Comme nous l'avons souligné antérieurement, la nouvelle définition du concept de vie qui s'annonce au XIX<sup>e</sup> siècle passe par la compréhension du fonctionnement de l'organisme vivant, en rapport avec les éléments extérieurs qui l'entourent, son milieu. Cette structure de raisonnement montre en quoi il sera dorénavant essentiel de développer une connaissance des conditions favorables à la vie et annonce la récupération du concept de milieu qui sera appliqué au contexte humain. Chez Lamarck, le concept d'habitude est essentiellement utilisé afin d'expliquer les transformations physiques des corps. Mais dans le courant de sa démonstration, il est clairement entendu que l'habitude – en fait l'ensemble des habitudes propres aux espèces et aux individus – développée pour assurer la survie est en quelque sorte la manière de vivre ou de survivre – le mode de vie. Sa thèse qui se fonde sur l'idée d'une certaine correspondance entre le milieu d'habitation et ses habitants trouve écho dans la pensée de naturalistes et d'intellectuels de l'époque de Lamarck. Avant la fin de la

première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ces théories naturalistes sont translatées dans l'étude de la société humaine et de ses mœurs, à travers la diversité de ses milieux de vie.

### 7.2.2 Du milieu comme moteur de la diversité anatomique des espèces

À la suite de Lamarck, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844) accorde aux circonstances externes – comptant le milieu de vie – une influence décisive sur les différences entre les corps vivants. Son œuvre a ici un rôle généalogique, car ce sont ses travaux qui ont inspiré le transfert des théories zoologiques sur les relations entre les organismes et leur milieu de vie, à l'étude de la société humaine qu'opère Honoré de Balzac (1799-1850) dans ses écrits composants *La comédie humaine*, dont nous traitons ensuite.

Dans les écrits de Geoffroy Saint-Hilaire, l'idée d'une influence du milieu sur les corps vivants n'est pas explicitement formulée. Il ressort toutefois distinctement de sa théorie des analogues, qu'une influence de l'environnement ordonne les « grandes métamorphoses » que subissent les organes des corps vivants. Par-delà des arguments anatomistes qu'il développe et qui visent à soutenir sa théorie d'unité de plan et de composition des animaux, l'intérêt de ses travaux tient à ce qu'il accorde au milieu de vie une influence sur l'évolution des organismes vivants et des espèces.

Ce que sa thèse transformiste soutient, c'est que les animaux sont créés sur un modèle unique dont la forme des parties s'adapte selon les besoins propres à chacun; ces besoins, suivant le raisonnement élaboré par Lamarck, étant corrélatifs au milieu environnant les corps vivant. Comme l'exprime la figure ci-dessous – une planche d'étude tirée de sa *Philosophie anatomique* (1818) –, les recherches anatomistes de Geoffroy Saint-Hilaire s'attachent à retracer des organes analogues dans les corps de différentes espèces. Dans les représentations ici-bas, il tente d'identifier chez l'homme, l'oiseau et le reptile l'organe correspondant aux os operculaires propres à la tête des poissons.



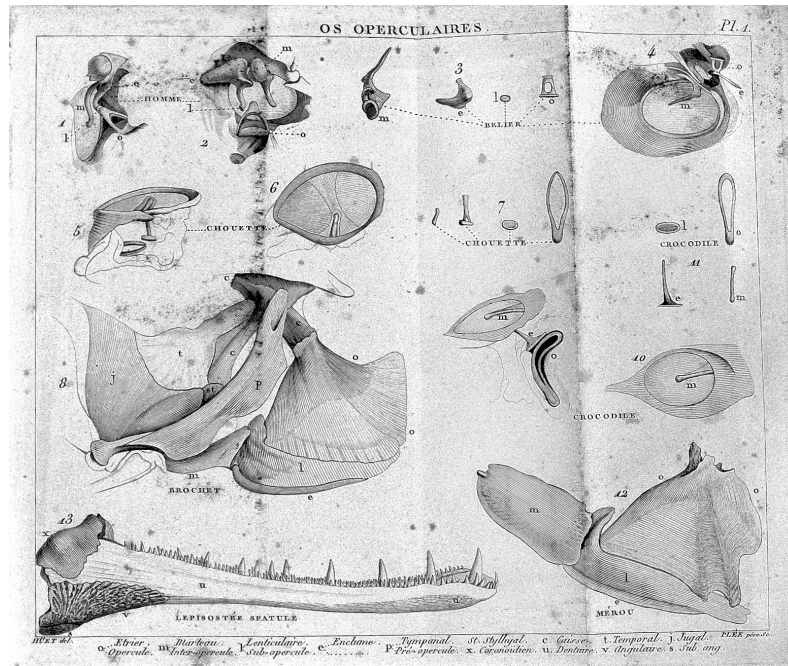


Figure 41. Planche d'étude des os operculaires chez les vertébrés. Geoffroy Saint-Hilaire, É. (1818). Philosophie anatomique. Des organes respiratoires sous le rapport de la détermination et de l'identité de leurs pièces osseuses. Reproduction utilisée repérée à [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:E\\_Geoffroy\\_Saint-Hilaire,\\_Philosophie\\_anatomique,\\_Wellcome\\_L0029113.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:E_Geoffroy_Saint-Hilaire,_Philosophie_anatomique,_Wellcome_L0029113.jpg) Consulté le 2018-06-04. © 2018 par Creative Commons Attribution 4.0 International. Reproduction autorisée.

Dans son « Discours préliminaire »<sup>181</sup>, Geoffroy Saint-Hilaire annonce que ses observations anatomiques démontrent que l'organisation des animaux vertébrés peut être ramenée à un type unique et uniforme :

« En effet, c'est sur l'idée que les êtres d'un même groupe s'enchaînent par les rapports les plus intimes, et sont composés par des organes tout-à-fait analogues, que repose l'échafaudage des méthodes en histoire naturelle; art ingénieux qui permet d'admettre comme presque complète la ressemblance d'un grand nombre d'espèces pour n'avoir plus ensuite à les différencier que par de légers traits caractéristiques. » (Geoffroy Saint-Hilaire, 1818, p. xxi/520)<sup>182</sup>

Suivant sa théorie analogique, il explique suivre la trace d'un même organe d'une espèce à l'autre, au gré de ses variations de forme et de fonction. Il affirme donc possible de

« suivre le pied de devant aussi bien dans ses divers usages que dans ses nombreuses métamorphoses, et le voir successivement appliqué au vol, à la natation, au saut, à la course, etc.; être ici un outil à fouiller, là des crochets pour grimper, ailleurs des armes offensives ou défensives; ou même devenir, comme dans notre espèce, le principal organe du toucher, et, par suite, un des moyens les plus efficaces de nos facultés intellectuelles. » (Geoffroy Saint-Hilaire, 1818, p. xxvii/520)

<sup>181</sup> Le « Discours préliminaire » est la partie introductive de la *Philosophie anatomique* de Geoffroy Saint-Hilaire, publiée en 1818.

<sup>182</sup> Les références de pagination utilisées ici sont celles ajoutées par Google book, en bas à droite, à l'extérieur du document original numérisé.

Dans la théorie de Geoffroy Saint-Hilaire, la responsabilité accordée à l'environnement des êtres vivants quant aux différences de plan et de composition des organes demeure tacite, mais elle implique forcément que si l'organe du pied mute pour être appliqué au vol, à la natation, au saut ou à la course, c'est parce que son environnement est aérien, aquatique, terrestre, et même escarpé ou plat. D'une manière similaire, les écrits de Geoffroy Saint-Hilaire affirment la transformation des organes mais n'explicitent pas le mode opératoire supposé.

Nous retenons des travaux de Geoffroy Saint-Hilaire que pour expliquer les variations physiologiques observées entre les différents vertébrés, le naturaliste a recours aux circonstances externes propres à chacune des espèces zoologiques. Puisque sa théorie de l'unité de plan et de composition s'appuie sur les variations des conditions de vie des organismes, on peut considérer que l'examen de ces mêmes conditions informera sur le propre de chacune des espèces. C'est ce raisonnement que suit Honoré de Balzac alors qu'il effectue le transfert de la notion zoologique de « milieu », entendue au sens des conditions d'existence, à l'étude des mœurs des espèces sociales.

### 7.2.3 La représentation matérielle des mœurs des espèces sociales

Dans son « Avant propos » (1842) à la *Comédie humaine*, Honoré de Balzac fait remarquer la ressemblance entre « la Société humaine et la Nature » dans laquelle les animaux tiennent leurs différences de formes des milieux dans lesquels ils se développent. « La société ne fait-elle pas de l'homme, suivant les milieux où son action se déploie, autant d'hommes différents qu'il y a de variétés en zoologie ? » (Balzac, 1842, p. 4) s'interroge-t-il. Pour concrétiser son projet de comparaison entre « Humanité et Animalité » – préoccupation répandue à l'époque, qu'illustre bien la réalisation de l'ouvrage collectif *Vie publique et privée des animaux, Scènes de mœurs* auquel participe Balzac (voir figure ci-contre), dans lequel on veut représenter la condition humaine et proposer une classification sociale en jouant sur les ressemblances entre l'animal et l'homme<sup>183</sup> – et servir l'histoire des mœurs qu'il ambitionne de réaliser, Balzac récupère cette idée d'une influence du milieu sur les corps vivants et la met au service de la représentation de ce qu'il nomme les « espèces sociales ».

Le conflit de 1830 qui polarise les positions des adeptes de l'histoire naturelle de l'époque – fixistes contre transformistes – marque les esprits. Balzac prend parti pour la pensée transformiste qui, dans l'œuvre de son contemporain Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, se fonde sur l'unité de composition des corps des animaux vertébrés :

« Il n'y a qu'un animal », soutient Balzac dans son « Avant-propos », « Le créateur ne s'est servi que d'un seul et même patron pour tous les êtres organisés. L'animal est un principe qui prend sa forme extérieure, ou, pour parler plus exactement, les différences de sa forme, dans les milieux où il est appelé à se développer. Les Espèces Zoologiques résultent de ces différences. » (Balzac, 1842, p. 4)<sup>184</sup>

À son sens, l'idée d'unité de composition appliquée à l'« Homme » implique que c'est la « Société » qui fait les hommes et les variations observables entre eux, « suivant les milieux où son action se déploie, autant d'hommes différents qu'il y a de variétés en zoologie » (Balzac, 1842, p. 4). Les caractères particuliers aux différentes espèces humaines dépendent des circonstances de l'existence de chacune – de son époque, de la région géographique où elle habite, de l'état de l'urbanisation des lieux où elle évolue – et de ses conditions de



Figure 42. Illustration de la comparaison entre humanité et animalité par Honoré Balzac. Grandville (1842). Dans Balzac, H., *Scènes de la vie privée et publique des animaux*.

Reproduction utilisée repérée à [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Scènes de la vie privée et publique des animaux\\_tome\\_1\\_0172.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Scènes_de_la_vie_privée_et_publicue_des_animaux_tome_1_0172.jpg) Consulté le 2018-06-04.

Crédits : libre de droits.

<sup>183</sup> À ce sujet, voir notamment l'essai d'Annie Renonciat, *Métamorphose des « métamorphoses » de Grandville*, sur la métamorphose caricaturale des mœurs dans l'œuvre de Grandville, à l'adresse [http://www.ceei.univ-paris7.fr/07\\_ressource/01/document/02.html](http://www.ceei.univ-paris7.fr/07_ressource/01/document/02.html)

<sup>184</sup> Les numéros de pages fournis en référence sont ceux du texte en format en ligne cité bibliographie ; il ne s'agit pas de la pagination du livre imprimé.

vie marquées par le genre, le rang social, la culture, etc. Aussi pour Balzac, c'est sous l'influence du milieu de vie, entendu comme globalité aux manifestations multiples, que l'homme se développe de certaines manières.

La théorie zoologique d'une transformation formelle des corps des différentes espèces animales à partir d'un modèle originel fonde les réflexions de Balzac qui constate la ressemblance entre la « Société » et la « Nature ». Il translate cette théorie à l'étude de « types » chez les humains et élabore l'idée d'« espèces sociales ». Selon Rose Fortassier (1985), il postule qu'il existe autant d'espèces humaines que de professions.

« Les différences entre un soldat, un ouvrier, un administrateur, un avocat, un oisif, un savant, un homme d'état, un commerçant, un marin, un poète, un pauvre, un prêtre, sont, quoique plus difficiles à saisir, aussi considérables que celles qui distinguent le loup, le lion, l'âne, le corbeau, le requin, le veau marin, la brebis, etc. » (Balzac, 1842, p. 5)

À la manière de Buffon (1707-1788) qui ambitionnait de représenter l'ensemble de la zoologie dans son *Histoire naturelle* (1749-1789), Balzac veut effectuer un tableau sociologique de l'être humain, plus spécifiquement de la société française qui lui est contemporaine. Mais cette tâche de description est autrement complexe lorsque son objet est l'« Humanité », explique Balzac. « L'animal a peu de mobilier, il n'a ni arts ni sciences ; tandis que l'homme, par une loi qui est à rechercher, tend à représenter ses mœurs, sa pensée et sa vie dans tout ce qu'il approprie à ses besoins. » (Balzac, 1842, p. 6) Ces éléments se constituent alors en symptômes culturels matériels offerts au déchiffrement de l'intime des gens. De plus, le romancier observe que si les espèces animales conservent apparemment leurs habitudes au fil du temps, il en est autrement pour les hommes et les manifestations de leur culture : « (...) les habitudes, les vêtements, les paroles, les demeures d'un prince, d'un banquier, d'un artiste, d'un bourgeois, d'un prêtre et d'un pauvre sont entièrement dissemblables et changent au gré des civilisations » (Balzac, 1842, p. 7). Dans la peinture de la vie sociale que pratique Balzac, la présentation des personnages et des espèces sociales auxquelles ils appartiennent passe donc par ce qu'il nomme « la représentation matérielle de leur pensée » (Balzac, 1842, p. 7).

C'est à cette fin que la notion zoologique de « milieu » est récupérée et adaptée au contexte propre à la condition humaine; dans l'œuvre de Balzac, sa description sert à exprimer et matérialiser les mœurs des diverses espèces sociologiques qu'il veut dépeindre. L'ambiance particulière que construit Balzac pour présenter ses personnages dans ses romans est immersive. Elle se compose de tout ce qui explique les conditions d'existence des gens et repose sur la description d'un ensemble d'éléments matériels, depuis l'apparence physique et la description du vêtement au milieu de vie. La description de celui-ci est effectuée avec précision et maints détails. Elle porte sur le quartier, la rue, la position de la rue dans la ville, la façade du bâtiment, son aménagement extérieur, l'organisation des espaces intérieurs, le mobilier, les objets et leur disposition, l'état des lieux, etc. Le milieu ainsi dépeint est constitué comme l'enveloppe élargie du personnage, son extension spatiale et son écho

matériel; il est porté à la manière du costume – dont le rôle de représentation est similaire à celui du milieu pour Balzac<sup>185</sup> – et révèle l'état des personnages.

L'habitat et les choses qui le constituent se présentent alors comme la représentation matérielle la plus intime des mœurs des gens (voir figure ci-contre). Ainsi, entre l'individu et son milieu de vie existerait une réciprocité de caractère et une symétrie ; bref, un rapport de convergence. Dans les textes de Balzac, les descriptions du milieu instruisent sur le propre des personnages, les décors répondent aux individus dont ils sont le miroir et l'écrin. Ces descriptions donnent accès aux faits quotidiens dont traite l'écrivain dans son *Avant-propos* (1842) ; les milieux de vie, avec leur spatialité, leur matérialité, leur moralité et leur ambiance propres, sont des personnages essentiels à cette histoire des mœurs qu'est la *Comédie humaine*. Dans *Le Père Goriot* paru en 1835, la présentation de madame Vauquer s'entremêle à celle de la pension dont elle est propriétaire au point où le personnage et le lieu se confondent. Leurs caractères propres se dissolvent pour former un tout homogène, cohérent et complémentaire :

« Son jupon de laine tricotée, qui dépasse sa première jupe faite avec une vieille robe, et dont la ouate s'échappe par les fentes de l'étoffe lézardée, résume le salon, la salle à manger, le jardinet, annonce la cuisine et fait pressentir les pensionnaires. Quant elle est là, ce spectacle est complet. » (Balzac, 1971, p. 29)

Cette idée que l'homme et son milieu sont indissociables – idée répandue à l'époque, comme en témoigne en 1880 Émile Zola qui estime « (...) que l'homme ne peut être séparé de son milieu, qu'il est complété (...) par sa maison, par sa ville, par sa province... » (Zola, 1971)<sup>186</sup> –, que les conditions de vie sont révélatrices de l'existence du personnage, de son expérience, de son caractère, de sa moralité, introduisent une attitude qui nourrit le savoir doxique de l'époque, jusqu'à relever de l'évidence dans différents cercles de connaissance.

En faisant de l'habitat la représentation matérielle des mœurs des types sociaux qu'il décrit, Balzac l'utilise comme l'instrument de l'analyse d'une « physique sociale » qui annonce le développement de la sociologie



Figure 43. Illustration du décor mis au service de la description des mœurs des personnages par Honoré Balzac. Auteur inconnu de l'illustration inconnu (1834). Dans Balzac, H. ([1834] 1897). *Le Père Goriot*. Philadelphie : George Barrie & Son. Reproduction utilisée repérée à [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Balzac\\_OldGoriot01.jpg](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Balzac_OldGoriot01.jpg) Consulté le 2018-06-04. Crédits : libre de droits.

<sup>185</sup> « Aussi le spectacle désolant que présentait l'intérieur de cette maison se répétait-il dans le costume des ses habitués, également délabré. » (Balzac, 1971, p. 32)

<sup>186</sup> Cité par Raynaud dans *Figures de la nécessité. Espace et littérature : Paris et Balzac. Étude sur l'espace urbain dans la première moitié du XIXème siècle* (1979), p.10. Voir référence complète en fin de document.

moderne, autre champ de savoir émergent autour de l'objet de connaissance qu'est l'être humain. En ce sens, le romancier fait usage du milieu pour informer sur le propre de chaque espèce sociale qu'il veut définir. Cette utilisation de l'espace de l'habitat, à travers la description de ses caractéristiques particulières qui doit informer sur les mœurs des habitants, sert la connaissance du type des individus qui l'occupent.

Cette instrumentalisation de l'espace d'habitation trouve une trace dans les travaux des naturalistes cités précédemment. Pour Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire, le milieu de vie – ses propriétés particulières et leurs mutations éventuelles – est positionné comme le moteur de la forme des corps vivants. Cette lecture de l'application zoologique de la notion de milieu lui ajoute par ailleurs un caractère actif ; car dans ce contexte, le milieu et la diversité des conditions de l'habitat sont utilisés comme principes initiateurs de la forme des corps et du comportement des espèces et individus, et comme justification à leur diversité.

Dans tous les cas, le rôle qu'on accorde au milieu de vie se définit à travers la nature de son lien à l'individu. Dans les théories zoologiques, ce rôle est explicatif ; le milieu est le mobile de la diversité formelle et comportementale des individus, il en est l'élément causal. Dans l'application sociologique et littéraire qu'en fait Balzac, le milieu est davantage symptomatique des mœurs des espèces sociales présentées. L'œuvre de Balzac occupe une position cruciale dans la propagation de cette lecture particulière de l'espace de vie, accolant les caractéristiques du milieu de vie à celles de ses habitants. D'une part, comme l'explique Michel Max Raynaud dans une *Étude sur l'espace urbain dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle*, l'essence propre de la littérature est la communication, et par le réalisme de ses descriptions, l'œuvre de Balzac se fait porte-parole d'un savoir doxique : « [la littérature] s'adresse à la société. Elle est le reflet de la réalité (...). Mais encore, l'accessibilité du roman de l'époque de Balzac en fait un médium de communication privilégié. Il rejoint donc un vaste public et a le pouvoir d'influer sur la pensée commune et sur ses mentalités. » (Raynaud, 1979)

Balzac donne à lire l'environnement humain d'une nouvelle manière en orientant sa signification. La convergence qu'il relève entre les mœurs des types sociaux et leurs milieux de vie ouvre la voie à de multiples interprétations, basées sur l'a priori d'une corrélation entre la personne et son lieu d'habitation. La structure de ce raisonnement, rapidement diffusée dans plusieurs domaines de la connaissance – notamment en médecine – affirme l'instrumentalisation du milieu de vie qui sera mis au service d'un assainissement de l'espace d'habitation, mais aussi d'une codification visant à normaliser les comportements. Bien que les fondements d'une telle approche existent avant le XIX<sup>e</sup> siècle, c'est à compter de ce moment qu'elle sera appliquée de manière systématique dans la conception de l'environnement bâti et notamment de l'architecture domestique.

#### **7.2.4 Du milieu à l'espace domestique : l'intime, un indicateur de l'habitant**

L'épistémè du XIX<sup>e</sup> siècle observée par Foucault s'appuie sur l'idée que pour saisir la signification des choses, il faut apprendre à les décoder : « Les figures visibles, leurs liens, les blancs qui les isolent et cimentent leur profil – ils ne s'offriront plus à notre regard que tout composés, déjà articulés dans cette nuit d'en dessous qui

les fomentent avec le temps.» (Foucault, 1966, p. 264) Cette nouvelle organisation de la connaissance fait de l'observable le signe d'une organisation logique s'offrant à la lecture des experts ; l'intime qui prend place dans l'habitation se présente alors comme l'indicateur de pratiques sociales qu'il faut contrôler par l'entremise de l'espace architecturé.

L'œuvre de Balzac fait montre d'une instrumentalisation du milieu de vie qu'est l'espace domestique dans une relation symbiotique avec l'habitant ; une association intime et harmonieuse de l'individu et de son cadre d'existence. Rappelons la mutation de la définition du rapport entre l'individu et son milieu de vie : sa stratégie de représentation des mœurs de l'individu par son espace de vie s'inspire de la théorie transformiste de l'influence du milieu sur les individus, puis la remodèle pour en arriver à une convergence des caractères entre l'habitant et son espace domestique. L'espace domestique est abordé et conçu à l'aide des savoirs calqués sur la notion de milieu, dont les conditions particulières – par l'entremise des besoins, des habitudes et de la durée –, ont un impact décisif sur le maintien et la qualité de vie. Appliqué au contexte humain, le milieu acquiert le statut d'un savoir satellite à l'objet de connaissance qu'est l'être humain, dont la maîtrise sera nécessaire dans la production d'espaces procurant des conditions de vie favorables aux individus les occupant. Il sera de plus le moteur de l'invention des institutions – la prison, l'hôpital dont traite Foucault – qui, à partir de la naissance de nouveaux cadres bâti vise à créer et engendrer de nouvelles normalités. Les stratégies développées par le mouvement hygiéniste qui caractérise le XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrivent dans cette mouvance, alors qu'est élaboré un mode opératoire d'intervention sur les mœurs humaines passant par l'intervention sur l'espace de vie. L'espace domestique, en particulier, est alors envisagé comme un moyen privilégié d'orienter et de modeler les comportements humains.

La structure de la connaissance contribue ainsi à ce que la signification de l'espace domestique outrepassé ce que ses manifestations architecturales concrétisent à première vue. Il en découle l'idée que la maison, en tant que milieu, est le signe de l'identité de l'habitant. Raynaud explique :

« Dans la représentation imaginée par la littérature, l'espace et les objets qui le constituent entrent dans un jeu d'intrigue et de décodage. Les traces deviennent indices. C'est la naissance du roman policier<sup>187</sup>. (...) L'intérêt de l'objet n'est plus uniquement dans sa valeur mais dans les traces qu'il permet de lire. Tout objet est important pourvu qu'il soit lisible. "Tout est indice et matière à divination" rappelle Balzac. » (Raynaud, 1979, pp. 50-51)

Cette lecture du milieu et des artéfacts qui le compose comme révélateurs d'un sens dissimulé se transmet depuis le domaine de l'histoire naturelle à celui de la littérature et s'observe dans le discours architectural du XIX<sup>e</sup> siècle ; « les "os" de Cuvier, chers à Balzac, servent également de référence à Lesueur pour décoder la Pyramide dans son nouveau rôle d'émergence d'une complexité enfouie » (Raynaud, 1979, p. 60).

---

<sup>187</sup> Cette idée est reprise de Walter Benjamin.

Ce regard épistémique sert la compréhension du sens de l'espace domestique à compter du XIX<sup>e</sup> siècle : il est alors associé directement à qui l'habite, il se différencie des autres habitations – ou de l'espace d'habitation des autres – et devient le « lieu propre qui, par définition, ne saurait être le lieu d'autrui » (De Certeau et al., 1994). Il en résulte un portrait prégnant des habitants qui raconte leurs existences, par l'espace domestique et son contenu :

« Le jeu des exclusions et de préférences, l'arrangement du mobilier, le choix des matériaux, la gamme des formes et des couleurs, les sources de lumière, le reflet d'un miroir, un livre ouvert, un journal qui traîne, une raquette, des cendriers, l'ordre et le désordre, le visible et l'invisible, l'harmonie et les discordances, l'austérité ou l'élégance, le soin ou la négligence, le règne de la convention, des touches d'exotisme, et plus encore la manière d'organiser l'espace disponible, si exigu soit-il, et d'y distribuer les différentes fonctions journalières (repas, toilette, réception, entretien, étude, loisir, repos), tout compose déjà un "récit de vie" avant que le maître de céans n'ait prononcé le moindre mot » (De Certeau et al., 1994 pp. 205-206)

Il s'agit d'une conception particulière du rapport entre l'individu et son espace domestique qui joue un rôle crucial dans l'élaboration d'une stratégie de contrôle de la personne utilisée par le mouvement hygiéniste du XIX<sup>e</sup> siècle. À compter du début de ce siècle, la mise en place d'une approche fonctionnant selon le principe de l'osmose – qui sous-tend une influence réciproque par déplacement de caractéristiques entre deux composants mis en contact, ici l'habitant et son milieu de vie – sert l'objectif de modifier le comportement ou le caractère des gens. Comme nous le verrons dans les sections qui suivent, la structure de la pensée des concepteurs de l'environnement bâti de la première modernité architecturale est orientée par des visées similaires. Mais si, avec Durand, ce sont des modèles architecturaux qui sont proposés comme références à une normalité des pratiques socio-spatiales, la rationalisation de l'espace domestique est ensuite formalisée et éditée sous formes de réglementations et de codes définissant comme norme les pratiques elles-mêmes.



### 7.3 Les vecteurs de l'espace domestique moderne

Dans son *Recueil d'essais critiques* (1985) portant sur l'architecture moderne et le changement historique, Alan Colquhoun présente le XIX<sup>e</sup> siècle architectural comme empreint d'un sentiment fort envers le passé, d'une sensibilité au temps qui passe et de l'habileté des styles des époques antérieures à suggérer des idées morales et poétiques. Selon Colquhoun, cette conscience historique s'accompagne selon lui d'une nostalgie et d'un sentiment de perte énorme. Dans le courant romantique qui met le débat sur la tradition à l'ordre du jour, Hannah Arendt pointe une attitude semblable envers la culture qui annonce le passage vers des temps nouveaux : « Sa glorification du passé ne sert qu'à marquer le moment où l'âge moderne était sur le point de transformer notre monde dans son ensemble à tel point qu'une confiance en la tradition allant de soi n'était plus possible » (Arendt, 1972, p. 39). Il apparaît que l'espace domestique moderne s'inscrit à la fois dans la tradition, par la reconduction de conventions socio-spatiales, et dans une volonté de renouveler la conception de l'habitat. Si l'intime est une considération qui a modelé l'architecture de la maison dans la longue durée, d'autres facteurs se sont imposés rapidement pour donner forme à l'espace domestique moderne. Les progrès de la connaissance qui se développe dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle contribue notamment à la redéfinition de la conception de l'habitat du XX<sup>e</sup> siècle.

À la suite de Balzac, l'idée d'un rapport de correspondance entre les manifestations matérielles de l'être humain et ses qualités intrinsèques perdure dans les cercles littéraires et philosophiques. L'époque est marquée par la récente compréhension de l'influence du milieu sur les êtres vivants dont il a été question précédemment, issus de différents domaines de connaissances. Cette approche, qualifiée de « physiognomonie matérialiste » dans *Les passages*<sup>188</sup> de Walter Benjamin, perçoit l'espace domestique – tout comme le corps, le vêtement et le comportement – comme le récipient de signes révélateurs du propre de la personne, permettant de décoder l'habitant par son milieu de vie. Les répercussions de cette théorie sont à rechercher dans le registre d'un assainissement des milieux à la fois physiques et moraux.

Appliqués à la conception de l'environnement bâti, ces savoirs favorisent l'essor d'une rationalisation de la maison. La volonté d'intervenir sur les conditions d'habitation pour limiter la contagion de maux et améliorer la santé publique et individuelle fait du médecin un nouveau spécialiste de l'espace domestique par qui la maison participe à toute une stratégie prophylactique. L'étude des tâches domestiques et de leur gestuelle emprunte aux ingénieurs une rationalisation ergonomique des aires de vie. La volonté de donner accès à un logement sain et de qualité au plus grand nombre favorise une redéfinition de l'économie spatiale. Enfin, une approche de la conception architecturale faisant de l'espace, de son ouverture et de son parcours une expérience esthétique détachée de ses connotations sociales contribue à l'invention de l'habitat moderne. L'examen de ces facteurs

---

<sup>188</sup> « La physiognomonie cherche à deviner l'intérieur à partir de l'extérieur, elle déchiffre l'ensemble à partir du détail, met en évidence le général dans le particulier. Elle part, selon une conception nominaliste, de la donnée immédiate du corps individuel, elle commence, de façon inductive, dans la sphère du visible. » (Benjamin, 1939)

incidents sur la conception architecturale permet ici de poser les bases de la lecture des espaces domestiques modernes.

### 7.3.1 Le projet hygiéniste et l'assainissement des milieux de vie

La conception et la planification de l'environnement bâti aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sont marquées par les réformes de la santé publique entreprises dans le cadre du mouvement hygiéniste<sup>189</sup> en vue de l'assainissement des milieux de vie entremêlant santé du corps et santé des mœurs. La question de la salubrité comme solution à la transmission des maladies infectieuses s'impose dans l'espace public de la ville. Au XVIII<sup>e</sup> siècle à Paris, après la destruction du cimetière des Innocents – ou charnier des Innocents – et l'incendie de l'hôtel-Dieu, les préoccupations hygiénistes se portent sur les milieux pathogènes et la nécessité de leur éradication des centres les plus peuplés.

L'utilisation du langage de l'hygiène publique de l'élite et de médecins du XIX<sup>e</sup> siècle comporte d'autre part un discours social qui sous-tend une intervention sur les situations définies comme sociales (Bourdelaï, 2001). Plusieurs exemples démontrent ce traitement sanitaire des problèmes sociaux. Lorsqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, des pauvres sont enfermés à l'hôtel-Dieu de Paris sur la justification de leur statut de marginaux socialement dangereux, l'hôpital est espace de réclusion au service de l'assainissement de la ville. La ville, le bâtiment et les milieux de vie – en fait l'habitat de la personne jusque dans sa chambre à coucher –, deviennent des espaces à contrôler pour lesquels des règles hygiénistes sont édictées, dans le cadre du développement d'une technique générale de la santé. La conviction des élites, héritée des Lumières et du positivisme, est que « le progrès des connaissances doit conduire au progrès social et qu'elles sont responsables de l'éducation du peuple » (Bourdelaï, 2001). Les prescriptions faites dans une volonté d'assainissement de la santé publique portent ainsi non seulement sur la maladie, mais encore sur les conditions de vies et les habitudes des gens. L'alimentation et la boisson, la sexualité et la fécondité, la manière de s'habiller de même que l'aménagement-type de l'habitat – ce que Michel Foucault nomme les formes générales de l'existence et du comportement (Foucault, 1979) –, sont l'objet d'une normalisation conforme à l'avancée des connaissances scientifiques. L'espace est l'un des domaines-clés auquel ces réformes s'attaquent; on veut le remodeler et par lui avoir une action directe sur le milieu (Vigarello, 1999, p. 184) pour lutter contre les conditions de vie pathogènes.

Les découvertes de Louis Pasteur en microbiologie et leur impact sur la connaissance du mode de transmission des maladies infectieuses accordent aux variables spatiales – à la localisation, à l'organisation interne –, le statut de mesure de prophylaxie concrète. Des études statistiques de grande envergure et des observations menées dans certains milieux à risques révèlent les conséquences pathogènes associés à la

---

<sup>189</sup> L'acception des termes relatifs à l'hygiène et au mouvement de l'hygiénisme se définit différemment selon les différents acteurs de l'époque. Selon Pascal Mory (2001), le discours des techniciens (architectes, ingénieurs, médecins) est ainsi à distinguer de celui des politiques et philanthropes : « Pour les premiers, ("l'hygiène") est à entendre dans une acception technique et scientifique, et pour les derniers, il est toujours compris avec une connotation moraliste. Bien sûr, parfois, les deux notions sont réunies dans le discours d'un acteur. »

promiscuité et aux conditions d'habitation; on attribue ainsi à l'entassement des corps et à la promiscuité la source de la propagation de nombre de maux. En 1904, on constate une concentration alarmante des cas de tuberculose dans certains hôtels meublés de Paris abritant une « population de passage et de petits métiers » en situation de précarité économique (Fijalkow, 2001). En Angleterre, la Commission des pauvres (E. Chadwick) de 1832 effectue une enquête sur les conditions de vie des classes les moins favorisées qui conduit à lier des problèmes sociaux aux conditions physiques de l'environnement (Benevolo, [1960] 1978). Ces études contribuent au développement d'une discipline spatiale qui organise l'espace selon une certaine répartition des gens dans l'espace. Que ce soit dans la ville ou à l'intérieur des bâtiments, une distribution spatiale planifiée et optimale se développe jusqu'à devenir un moyen thérapeutique (Foucault, 2001).

Pour le purifier de ses effets nocif et du désordre qui le caractérise, l'espace hospitalier repensé comme un instrument thérapeutique intègre l'étude de trajets dissociant les circuits du propre et du salle, et la nécessité d'un espace particulier attribué à chaque patient ; un « petit espace individualisé, spécifique, modifiable selon le patient, la maladie et son évolution » (Foucault, 2001). Le lit individuel s'affirme comme la norme et annonce l'individualisation des espaces de vie. En même temps qu'on assiste à cette création du milieu hospitalier, Michel Foucault pointe l'augmentation de la valeur accordée à la vie individuelle de chaque personne : « c'est en effet précisément à cette époque que la formation de l'individu, sa capacité, ses aptitudes, commencent à avoir un prix pour la société »<sup>190</sup> (Foucault, 2001). La montée de la valeur de l'individu fait de l'utilité sociale de l'hygiène sa mesure ; il apparaît alors que « pour les sociétés, le gaspillage de la vie humaine est le plus ruineux de tous » et que par conséquent « toute dépense faite au nom de l'hygiène est une économie »<sup>191</sup>.

D'un autre côté, la médicalisation de la famille et le « problème de l'enfance » se mettent en place à travers une codification de règles nouvelles et précises dictant les relations parents-enfants :

« Le rectangle parents-enfants doit devenir une sorte d'homéostasie de santé. En tout cas, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le corps sain, propre, valide, l'espace purifié, nettoyé, aéré, la distribution médicalement optimale des individus, des lieux, des lits, des ustensiles, le jeu du "soigneur" et du "soigné" constituent quelques-unes des lois morales essentielles de la famille. » (Foucault, 1979, p. 730)

De fait, l'émergence d'un savoir spécifique portant sur le milieu de vie de l'être humain et l'évolution des connaissances médicales qui s'inscrit dans la modification de la structure de la connaissance occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle a une influence directe sur la conception de l'architecture domestique moderne. À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'hygiénisation de la vie quotidienne et le souci de salubrité dans le logement prennent un réel essor

---

<sup>190</sup> Michel Foucault (Foucault, 2001) utilise l'exemple de l'armée pour expliquer que l'introduction du fusil rend la formation militaire plus technique, subtile et coûteuse à compter de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, accroît la valeur individuelle et la nécessité de protéger la santé des soldats: « Pour apprendre à manier un fusil, il faut un apprentissage, des manœuvres, des instructions. C'est ainsi que le prix d'un soldat excède celui d'un simple travailleur et que le coût de l'armée se transforme en un poste budgétaire important pour tous les pays. Aussi, lorsqu'un soldat est formé, on ne peut le laisser mourir. S'il meurt, ce doit être dans une bataille, en tant que soldat, et non pas à cause d'une maladie. »

<sup>191</sup> Selon Rochard repris par Deshayes en 1884, cité dans (Renneville, 2001).

(Kalff, 1995) et se généralisent. Si les réformes de la santé publique s'attaquent d'abord à la salubrité des logements ouvriers et des villes, cette préoccupation s'étend, entre 1870 et 1914, au logement de la classe moyenne (Adams, 1991). Les médecins hygiénistes se présentent comme les spécialistes et détenteurs de la connaissance sur la transmission des maux, savoir qui s'étend alors du corps aux espaces entre les corps, puis à l'espace d'habitation: « Leur champ d'intérêt s'élargit du corps à la pièce, puis à la maison, à la rue, à la ville, à ces espaces visibles, observables, à partir desquels ils peuvent consigner des données et tenter d'enrayer la propagation sournoise des maladies dans l'air, l'eau, les murs, les rues, les corps et les objets. » (Adams, 1991, p. 10)

À compter du XIX<sup>e</sup> siècle, le thème de l'infection propagée par certains groupes sociaux, pauvres et déshérités, ouvre la voie à la constitution d'une hygiène publique qui, en protégeant la santé de quelques-uns, doit mieux protéger la santé de tous (Vigarello, 1999, p. 197). Les préceptes hygiénistes appliqués en architecture s'appuient toujours sur le savoir médical, référence établie dans le domaine; en 1901, le poète et critique d'art Gustave Kahn écrit : « Actuellement l'hygiène est Dieu, le médecin, son prophète et l'architecte obéit à leurs prescriptions; on lui demande de la place et de l'air, et de l'eau à tous les étage »<sup>192</sup>. Dans ce contexte, des préceptes définissant l'agencement de la maison, son confort et la technique de ses espaces intimes sont développés pour dicter les normes sanitaires civilisées, garantes de la santé (Vigarello, 1999, p. 209).

### 7.3.2 De la salubrité domestique à la refonte de la distribution spatiale

Motivé par une volonté d'informer mais aussi d'agir sur les milieux, le corps médical est à la tête du courant de l'architecture en faveur de la salubrité domestique qui apparaît en Angleterre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'utilisation du logement comme stratégie de prévention de la propagation des maux et comme outil du changement des comportements populaires est alors répandue. Pour Georges Vigarello (1999, p. 183), c'est là la perspective de l'« État hygiéniste » qui cherche à changer l'homme « par une action bien calculée sur l'environnement de l'individu »<sup>193</sup>. L'hygiène est alors mise au service du perfectionnement de la nature humaine<sup>194</sup>.

Cette évolution de la connotation du rapport entre la personne et son espace de vie induit une instrumentalisation de l'environnement bâti, en vue de modeler les caractéristiques individuelles. Avec la réforme de l'hôpital, par exemple, l'aménagement intérieur doit devenir « médicalement efficace : non plus lieu d'assistance, mais lieu d'opération thérapeutique. L'hôpital doit fonctionner comme une "machine à guérir" » (Foucault, 1979, p.16). Appliquée à l'espace domestique, l'instrumentalisation du milieu porte l'idée que l'espace domestique n'est pas que le reflet de qui l'habite ; il peut aussi contribuer à instaurer des pratiques normalisées

---

<sup>192</sup> Cité dans Mory (2001), p. 147.

<sup>193</sup> P. Rosanvallon, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points Essais », 1993 (1<sup>ère</sup> édition 1990), p.121. Cité dans Vigarello (1999), p. 183.

<sup>194</sup> G. Cabanis, *Rapport du physique et du moral de l'homme (1802)*, *Œuvres philosophiques de Cabanis*, Paris, PUF, coll. « Corpus des philosophes français », 1956, t. I, p. 365-357. Cité dans Vigarello (1999), p. 184.

et des valeurs nouvelles, notamment en lien au rapport à l'intime.. Dans *Les lieux, Histoire des commodités* (1985), Roger-Henri Guerrand rappelle les démarches des autorités parisiennes du XIX<sup>e</sup> siècle pour que soient intégrés des lieux d'aisance dans les immeubles d'habitation et empêcher la pratique persistante du « tout à la rue » posant un problème d'hygiène publique. L'installation de « latrines publiques », d'autre part, veut changer l'habitude, conservée depuis le Moyen Âge, de se soulager dans l'espace public, pratique offensant la pudeur aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle (Guerrand, 1985). L'intime concerne aussi le rapport à soi, comme personne en propre : dans l'essai *A Room of One's Own* (1928), Virginia Woolf réclame encore que les femmes bénéficient d'une pièce individuelle qui leur est propre, dans la maison. Les stratégies de conception de l'espace architecturé s'adaptent ainsi en réaction aux conventions naissantes ou en vigueur ; on pense dorénavant l'environnement comme un intervenant actif sur les comportements et mœurs des habitants, à la fois dans son potentiel prophylactique en faveur de la santé ainsi que comme l'outil d'orthopédie sociale.

Dans cette mouvance, la physionomie et les systèmes de la maison – ventilation, plomberie, évacuation des déchets – sont étudiés à la manière d'un corps humain. Ces installations sanitaires, par la bonne distribution des flux d'air, de lumière et d'eau, doivent garantir la santé des occupants des lieux. C'est toute une technologie de l'hygiène, une « machinerie du confort »<sup>195</sup>, qui s'intègre progressivement à l'architecture de l'espace domestique (voir figure ci-contre). La notion de confort dans l'habitation s'insère dans cette logique qui conçoit la maison comme le rassemblement de systèmes à la fois économiques et pragmatiques, visant plutôt l'efficacité que le luxe (Vigarello, 1999, p. 209).

La révolution pastorienne porte à la connaissance populaire et architecturale l'existence du monde microbiologique, d'organismes invisibles à l'œil mais jouant un rôle certain dans la propagation des maux. Dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, les espaces de vie intérieurs et leurs aménagements subissent l'influence de ces découvertes, par un insensible travail sur l'espace par lequel l'intimité du corps, notamment, conquiert une place nouvelle (Vigarello, 1999, p. 260). Dans l'espace d'habitation, la volonté de réserver une pièce à l'usage individuel de chacun des membres de la famille se répand; dans *La Semaine des constructeurs* de 1888, on souligne la nécessité d'une « indépendance nécessaire de chacune des pièces ou de chacun des appartements affectés à tel ou tel membre de la famille »<sup>196</sup>. L'intégration de la plomberie dans la maison et l'acheminement de l'eau courante dans les appartements qui s'en suit réduit significativement la nécessité du service domestique et de la présence étrangère dans les pièces destinées au soin du corps. La qualité de l'espace domestique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle tient enfin autant à la possibilité de s'isoler qu'à la mise en réseau de pièces qui le compose (Vigarello, 1999, p. 262). L'intégration des systèmes de plomberie favorise la conception d'une distribution spatiale qui rassemble les lieux sanitaires et les chambres, permet la privatisation des lieux sanitaires et une solitude choisie dans les pièces destinées au soin de soi.

---

<sup>195</sup> F. Béguin, « Les machinerie anglaises du confort », *Recherches*, no 29, décembre 1977. Cité dans Vigarello (1999) p. 210.

<sup>196</sup> *La semaine des constructeurs*, 1888, p.414. Cité dans Vigarello (1999), p. 262.

### 7.3.3 L'économie domestique et le logement moderne

Le problème de la maison sans serviteur s'est d'abord posé d'abord aux États-Unis. Catharine Esther Beecher (1842) formule pour la première fois la question paradoxale de l'existence des domestiques dans une société démocratique et propose en 1869 le plan d'une petite cuisine pour habitation urbaine qui permet d'établir les base de la maison sans serviteur. Le principe d'économie et de confort domestique qu'elle défend se fonde sur une réduction de la superficie de la maison, moins dispendieuse à la construction qu'une vaste résidence; la superficie limitée implique un entretien domestique réduit et favorise une baisse de la domesticité puis une économie de travail et de temps accordé aux tâches ménagères (Eleb et Debarre, [1989] 1999, p. 169). Le rassemblement des fonctions similaires donne lieu à la réunion des installations sanitaires dans une seule pièce à l'usage de toute la famille, et conduit à l'invention, en 1850,

de la salle de bain à l'américaine par l'architecte Downing (Rybczynski, 1989). Enfin, les pièces jugées superflues, telles que les garde-robes à vêtements, sont éliminées et remplacées par des armoires encastrées, une autre invention américaine du XIX<sup>e</sup> siècle (Rybczynski, 1989). Une réduction du nombre de pièces dans la maison – notamment les espaces servants – découle de cette optimisation de l'espace par la construction de plus petites demeures que propose Beecher, qui entraîne aussi une difficulté plus grande à réserver des zones spécifiques de circulation et des aires de transit.

La baisse puis la disparition presque complète de la domesticité dans la société bourgeoise (Bauhain, 1989) contribue à la volonté de rationaliser les tâches ménagères et les espaces qui y correspondent. Au début des années 1860, à l'époque de l'automatisation, l'intégration des systèmes sanitaires à l'espace domestique est accompagnée d'une mécanisation des tâches qui s'y déroulent. Pour alléger le fardeau qu'elles constituent, les tâches domestiques subissent une mécanisation puis une organisation de leurs opérations (Giedion, 1980). Au départ, la rationalisation de l'espace domestique et de ses équipements naît d'un souci d'adapter les composantes de l'environnement d'habitation aux pratiques spatiales auxquelles on les

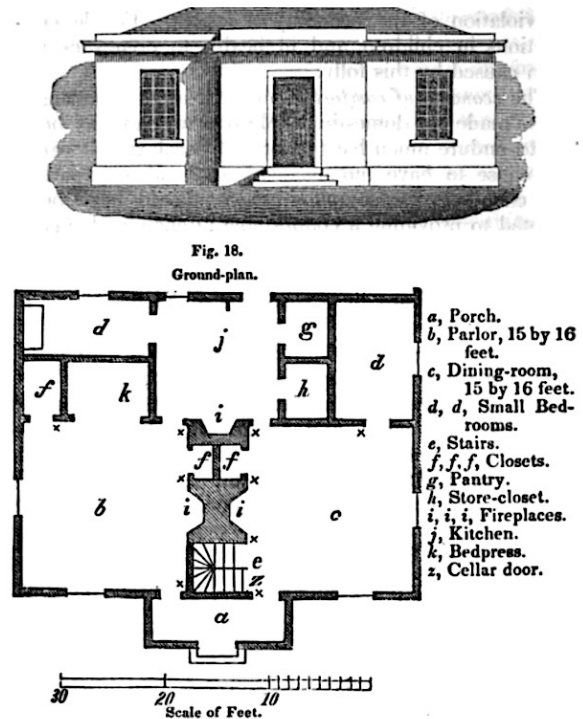


Figure 44. Élévation et plan d'une maison conçue par économie domestique, visant la réduction des déplacements et des espaces jugés superflus. Beecher, C. (1842). *A Treatise on Domestic Economy, For the Use of Young Ladies at Home, and at School*. Boston : Thomas H. Webb. & Co.

Reproduction utilisée repérée à <https://play.google.com/books/reader?id=VjYEAAAAYAAJ&pg=GBS.PA258> Consulté le 2018-06-05.

Crédits : libre de droits.

destine. C'est la convergence entre les gestes de la personne, leur visée et leur performance qui dicte alors la forme des équipements et leur matérialité, à la manière dont Ernst Neufert les formule sous forme normalisée, dans son manuel de référence des années 1930. En 1894, Henri Van de Velde conçoit les meubles de sa maison en cherchant pour chaque élément une justification objective; il fait figure de précurseur alors que les courbes de ses meubles ne se réfèrent pas à un style, mais sont censées suivre les gestes du corps. Semblablement, les appareils ménagers sont conçus pour optimiser le geste, de manière à réduire l'effort et le temps consacrés aux corvées domestiques. L'aspirateur, le fer à repasser et une panoplie d'autres appareils domestiques font leur apparition, diminuant le besoin de la présence de serviteurs dans la maison.

La volonté d'organiser de façon rationnelle les tâches ménagère se pose plus spécifiquement dans les pièces desservant des fonctionnalités spatiales aux dimensions kinesthésiques des activités quotidiennes, impliquant une gestualité complexe : la cuisine et la salle de bain, notamment, font ainsi l'objet d'une rationalisation de leurs dispositifs spécifiques. Il en ressort que plus la taille de l'espace habitable est réduite, plus sa fonctionnalisation est développée. Dans ce contexte, une attention particulière est portée à l'ergonomie des installations, au rapport entre la gestualité des tâches à accomplir et la spatialité des équipements de l'habitat.

Dès 1910, la cuisine fait l'objet d'une analyse et de propositions de solutions par les ingénieurs domestiques ou « avocates d'une économie domestique scientifique » (Giedion, 1980). Christine Frederick estime que les outils et plans de travail de la cuisine familiale doivent, à la façon des cuisines d'hôtels, s'adapter les uns aux autres pour que son aménagement soit traité comme un semble et qu'il soit possible d'y travailler efficacement (Frederick, 1923). Des équipements standardisés sont conçus en industrie : les placards encastrés et combinables, sous les comptoirs ou en installation murale, et les placards géants à hauteur du plafond qui remplacent l'ancien garde-manger qui permettent un gain, d'espace font leur apparition au début des années 1920 ; puis vers 1930 sont inventés les plans de travail continus, la cuisinière au gaz et le réfrigérateur. Aussi, les compagnies de gaz (en 1930) et d'électricité (en 1935), à la suite des fabricants de matériel de cuisine, sont concernées par la rationalisation et la standardisation de la cuisine; ils sont ensuite suivis par l'industrie des matériaux de construction comme le verre, le plastique et le contre-plaqué (Giedion, 1980) qui s'intéressent au potentiel de leurs produits dans la nouvelle cuisine. Soucieuses de

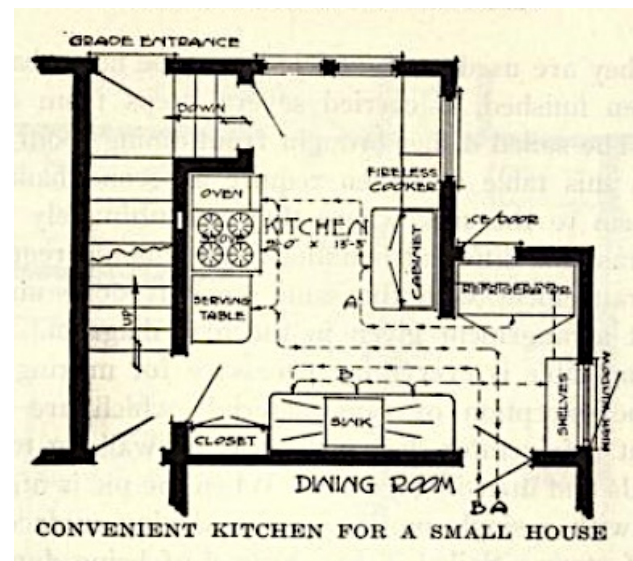


Figure 45. The « labor-saving kitchen », la cuisine rationalisée par l'étude des gestes, des déplacements et des équipements. Frederick, C. (1923). *Household Engineering Scientific Mangement in the Home*. Chicago : American School of Home Economics. Reproduction utilisée repérée à <https://archive.org/details/householdengine00fredrich> Consulté le 2018-06-05. Crédits : libre de droits.

l'intégration de ces produits dans l'architecture domestique, les grandes sociétés comprennent que le réagencement de la cuisine affectera toute la maison; c'est ainsi que la compagnie General Electric lance en 1935 le concours du « Foyer moderne » qui vise à stimuler la conception de petites unités d'habitation (Giedion, 1980).

La réorganisation de la cuisine et de ses équipements entraîne un questionnement sur son rapport avec les autres pièces de la maison et sur les relations humaines qui s'y déroulent, car bien qu'elle soit davantage rationalisée, la mise à part de la personne qui prépare les repas pose problème. En 1945, le *New York Times* observe que ce ne serait pas tant la préparation des repas qui serait fastidieuse, mais « l'isolement qui est pénible; pourquoi cette besogne doit-elle se faire dans la solitude complète? »<sup>197</sup> questionne la journaliste Mary Roche. Giedion conclut sur la remise en question<sup>198</sup> de la nouvelle organisation de la cuisine et de sa relation à l'espace domestique que « la maison sans serviteur est un cadre et que les véritables solutions dépendent du mode de vie souhaité par ses habitants » (Giedion, 1980).

Par cette rationalisation de l'habitation, toutes les pièces de la maison, pensées à travers leur valeur fonctionnelle, sont le plus souvent réduites à leur superficie minimale requise. Dans ce contexte, ce sont les tâches qu'on y accomplit et les équipements requis qui dictent la taille et l'organisation de l'espace; la chambre à coucher est planifiée pour recevoir un lit et le nécessaire pour le rangement des vêtements. La valeur ostentatoire de l'espace de réception diminue au profit d'une valorisation de la souplesse spatiale des espaces qui en augmente le potentiel fonctionnel : le salon et la salle à manger entrent en conjonction; la cuisine intègre un coin repas qui permet de diminuer les allers-retours dans la salle à manger. La division rigoureuse de l'espace selon leur usage, qui caractérisait la demeure victorienne (Rybczynski, 1989) p.179), s'efface. La cuisine située dans une pièce indépendante tend à disparaître dans le processus d'ouverture de l'espace qui se répand dans l'architecture domestique.

Cette rationalisation de l'espace domestique s'intègre de plus à des remises en causes sociales fondamentales. Deux mouvements symétriques – la migration du travail hors du domicile et l'accession de l'individu, au sein du corps familial – marquent l'histoire de la vie privée au XX<sup>e</sup> siècle méritent d'être expliqués face à leur incidence sur la modulation de l'espace domestique moderne.

---

<sup>197</sup> *The New York Times Magazine*, 10 juin 1945, « Structures d'habitation » par Mary Roche. Cité dans Giedion (1980), p.505.

<sup>198</sup> « Le problème est clair mais la solution l'est moins. La famille devra-t-elle désormais prendre ses repas à la cuisine comme le bourgeois jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ou bien celle-ci doit-elle être plus étroitement reliée à la salle à manger ou à la salle de séjour? Doit-elle, au contraire, rester exclusivement un lieu de travail ou bien encore, quand elle a fini de servir, doit-elle devenir salon ou salle de jeu? » (Giedion, 1980)



Selon l'historien Antoine Prost ([1985] 1999), la migration du travail hors de la sphère privée qui entraîne son basculement dans celle du public – l'une des premières grandes évolutions du XX<sup>e</sup> siècle<sup>199</sup> – a une incidence sur l'espace domestique en contribuant au prolongement du mouvement de séparation et de spécialisation des espaces entamé aux siècles précédents. Cet état des choses permet de supposer que le dispositif spatial instaurant une distance entre habitants et visiteurs liés au registre professionnel a pu être simplifié et disparaître presque totalement. La différenciation des lieux de l'habitation et du travail s'accompagne d'une différenciation des normes : « l'univers domestique s'affranchit de règles hier liées au travail qui s'y accomplissait, tandis que le monde du travail n'est plus régi par des normes d'ordre privé mais par des contrats collectifs. » (Prost, [1985] 1999). La diminution de ce besoin en espace de représentation à l'intérieur de la sphère domestique elle-même a certainement eu une incidence sur la réduction des aires d'accueil, puisque ce sont dorénavant des visiteurs uniquement liés à la vie privée qui se présentent dans l'espace d'habitation.

La spécialisation des espaces du travail et de l'habitation a de plus occasionné la dévalorisation du travail domestique et la valorisation du travail hors de la maison, selon Antoine Prost. L'historien explique que dans l'économie de pénurie qui prévalait largement dans les siècles précédents, l'argent économisé était aussi important que l'argent gagné; mais à compter du XX<sup>e</sup> siècle, la valeur des tâches ménagères (économie) et de celles rapportant un salaire (production) subit un débalancement :

« La spécialisation des espaces rompt l'égalité conjugale et constitue la femme en servante. L'image d'Épinal du mari qui lit son journal dans son fauteuil pendant que sa femme s'active suppose un mari qui 'rentre du travail', c'est-à-dire qui travaille hors de chez lui. Simultanément, l'économie devient plus monétaire : l'argent que l'on évite de dépenser compte moins que celui que l'on gagne. Le travail salarié de l'homme acquiert une dignité nouvelle, et la femme qui reste chez elle devient la domestique de son mari (...). La ségrégation des espaces productif et ménager transforme le sens de la division sexuelle des tâches et introduit dans le couple la relation de maître à serviteur caractéristique, autrefois, de la bourgeoisie. » (Prost, [1985] 1999)

L'accession des femmes au monde du travail hors de la sphère domestique, phénomène marquant du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, influe sur la planification et la configuration de l'espace domestique. Antoine Prost explique le changement social à l'œuvre à l'époque :

« Pendant des générations, l'idéal a consisté pour les femmes à rester chez elles et à s'occuper de leur ménage : travailler hors de chez soi était le signe d'une condition particulièrement pauvre et méprisée. Or – et cette inversion constitue l'une des évolutions majeures du XX<sup>e</sup> siècle –, voici que le travail ménager des femmes est dénoncé comme une aliénation, un asservissement à l'homme, tandis qu'au contraire travailler hors de chez soi devient, pour les femmes, le signe tangible de leur émancipation. » (Prost, [1985] 1999)

L'évolution de la famille, sa privatisation et l'importance progressive accordée à chaque personne qui la compose ont modelé, au fil du XIX<sup>e</sup> puis du XX<sup>e</sup> siècle, la forme et la dynamique de l'espace domestique contemporain. Dans le texte *Frontières et espaces du privé*, Antoine Prost (Prost, [1985] 1999) explique que la perte des fonctions « publiques » de la famille – se restreignant dorénavant à des fonctions « privées » – a eu

---

<sup>199</sup> Selon Prost ([1985] 1999), près des deux tiers des Français et au moins la moitié d'entre eux travaillent chez eux au début du XX<sup>e</sup> siècle, alors qu'à la fin du siècle, presque tous les Français travaillent hors de chez eux.

comme incidence de ne laisser à la famille que la fonction sociale du plein épanouissement de la vie privée. Ce phénomène occasionne, selon l'historien, un changement dans la nature de la famille qui cesse d'être une institution forte pour se diriger vers une famille « informelle », au sein de laquelle l'individu gagne en importance :

« les individus conquièrent le droit d'avoir une vie privée autonome. La vie privée se dédouble en quelque sorte : à l'intérieur de la vie privée de la famille s'érige désormais une vie privée individuelle. À l'horizon de cette évolution, les ménages d'une seule personne, où la vie privée domestique a été tout entière absorbée par la vie privée individuelle. » (Prost, [1985] 1999)

Pour Prost, le XX<sup>e</sup> siècle français est ainsi marqué par la conquête de l'espace : celui qui est nécessaire au développement de la vie privée pour l'ensemble de la population :

« Au début du siècle, et jusqu'au début des années 1950, un contraste majeur séparait ménages bourgeois et populaires. Les premiers avaient de la place : des pièces de réception, une cuisine et ses annexes pour la ou les domestique(s), une chambre pour chacun des membres de la famille, et souvent encore quelques pièces. Une entrée, des couloirs assuraient l'indépendance des divers espaces. À ces vastes appartements, à ces maisons 'bourgeoises', s'opposaient les logements populaires. Ouvriers et paysans s'entassaient en effet dans des logements composés d'une pièce unique ou de deux pièces. » (Prost, [1985] 1999)

À partir de 1953, en France, une forte impulsion des pouvoirs publics vise à améliorer les conditions d'habitation et impose à la construction résidentielle des normes ayant trait à la taille, à la répartition et aux équipements domestiques (Prost, [1985] 1999, p.58). Ces normes dictent des minima s'appliquant à la fois au logement privé et aux habitations à loyer modique (HLM) subventionnées par l'État : « une pièce habitable ne peut avoir moins de 9 mètres carrés. Un logement comprend, outre la cuisine, une pièce commune, une chambre pour les parents et au moins une chambre pour deux enfants, des wc intérieurs, une salle d'eau, un chauffage central, individuel ou collectif. » (Prost, [1985] 1999, p. 58) Le confort moderne se généralise; les changements quantitatifs sont à l'origine de changements qualitatifs, d'une manière inédite d'habiter et d'une signification nouvelle du logement :

« Plus d'espace pour vivre chez soi, c'est un autre espace et une autre façon d'y vivre. L'agrandissement des logements s'est fait par l'augmentation du nombre de pièces, et celle-ci a entraîné leur spécialisation fonctionnelle. Une configuration nouvelle de l'espace s'agence, où apparaît une grande nouveauté, pour le peuple du moins : le droit de chaque membre de la famille à sa propre vie privée. La vie privée se dédouble ainsi : au sein de la vie privée familiale, voici celle des individus. » (Prost, [1985] 1999, p. 59).

## 7.4 Fondements théoriques de l'espace domestique moderne

### 7.4.1 Rationalisation et conception architecturale de l'espace domestique moderne

Les prémices du Mouvement moderne sont associées à la préoccupation grandissante des conditions d'habitation de tous. Dans le difficile contexte de l'entre-deux guerres et des suites de la Seconde guerre mondiale, cette volonté de participer à la reconstruction de l'habitat et à son accessibilité se manifeste particulièrement à l'endroit des moins bien nantis ; l'habitat idéal, pour Josef Frank (Soulez, 1993), ne concerne pas tant la beauté que l'ordinaire, «celui de tout le monde, non réservé à l'élite». Le thème de la santé – à la fois individuelle, publique et sociale – est récupéré suivant cette intention et la notion d'hygiénisme appliquée en architecture est empruntée au savoir médical (Mory, 2001). Les connaissances acquises dans le domaine de la santé sont traduites dans le travail de l'architecte pour combattre l'insalubrité et développer la conception d'un logement plus sain. Des propriétaires d'industries ambitionnent d'offrir à leurs ouvriers et à leurs familles de bonnes conditions de logement, et sollicitent des architectes pour les aider dans cette quête. Chez les architectes associés au Mouvement moderne apparaît alors cette nouvelle problématique du logement populaire et la volonté de contribuer à l'invention de l'habitat moderne.

Dans la lignée des ingénieurs domestiques, la volonté des acteurs du Mouvement moderne de rationaliser l'habitat passe par une réduction de la superficie du logement. La détermination des qualités inhérentes à un habitat-minimum est un leitmotiv récurrent de la conception architecturale du début du XX<sup>e</sup> siècle. Leurs intentions reposent largement sur la considération de facteurs sociaux et économiques qui se manifestent dans la conception de logements collectifs – symbole du progrès social, technologique et de rentabilité – et la volonté de rendre le logement à la fois accessible par des coûts de construction réduits et offrant, et des conditions d'habitation saines. De nombreux exercices sont rassemblés dans l'ouvrage de Teige et Dluhosch (2002), l'« appartement minimum » d'Aino et Alvar Aalto, ainsi que la « maison minimum » d'Eileen Gray en fournissent des exemples. Ils s'insèrent dans une réflexion sur la rationalisation du logement qui doit offrir de meilleures conditions de vie aux habitants, tout en étant économique, rapide à construire et de taille réduite. Toutefois, cette intention se porte presque exclusivement sur la conception du logement collectif. Quelques applications aux résidences individuelles peuvent être relevées. Josef Frank travaille sur des maisons « les plus petites possibles », comportant de trois à cinq pièces; les facteurs essentiels qui guident l'organisation générale de l'espace et ses propositions de modèle s'appuient sur le choix des éléments de confort (Kubova, 1993). Alvar Aalto est aussi une exception à ce constat, en particulier lorsqu'il crée les logements de Kauttua (voir figure ci-contre); dans ces habitations, il considère l'importance d'octroyer à chacun des logements une entrée et un accès à l'extérieur privé, brisant de cette manière l'impression d'une promiscuité caractérisant habituellement les habitats collectifs.

Le critère ergonomique est appliqué à la conception de l'espace domestique, par l'étude du geste et l'adaptation de l'environnement bâti, de manière à favoriser une adéquation du logement aux besoins des occupants. La planification de la cuisine intégrée à l'architecture demeure l'exemple le plus éloquent de cette approche. L'organisation contemporaine de la cuisine est née du mouvement architectural européen des années 1930 (Giedion, 1980). Le prototype de la cuisine de Francfort de 1926 – ou cuisine moderne toute équipée – conçue par l'architecte Margarete Schütte-Lihotzky, a été développée dans un esprit de clarté fonctionnelle inspiré du travail des ingénieures domestiques américaines, pour être installée dans les logements collectifs conçus par la brigade d'Ernst May. Son organisation, comme la mécanisation des tâches domestiques (Giedion, 1980), devait soutenir un mode de vie dans lequel le temps passé par la femme à la cuisine était réduit grâce à la bonne planification spatiale. Pour ce faire, Schütte-Lihotzky se penche sur l'étude des gestes et des déplacements accomplis lors de la préparation des repas et des autres tâches domestiques incombant à la femme. Le dispositif spatial qui en résulte est à l'origine de la cuisine fonctionnelle qui s'établit comme norme dans les décennies qui suivent : une pièce aux dimensions réduites, où l'emplacement de chacun des équipements et des objets est réfléchi et stratégiquement intégré en interrelations avec les autres éléments de la cuisine. L'étude de la gestualité des pratiques spatiales, des mouvements et des déplacements qui définissent une activité spécifique, fonde l'approche ergonomique de l'espace domestique. Cette rationalisation donne lieu à plusieurs propositions de normalisation de ses équipements, s'appuyant sur l'argument ergonomique. Ses caractéristiques dimensionnelles et relationnelles sont codifiées puis rassemblées dans des ouvrages tels que *Les éléments du projet de construction* par Ernst Neufert (1936) mentionné précédemment, document qui enseigne le bon aménagement spatial correspondant aux différentes pratiques.



Figure 46. Conception de la cuisine ergonomique, rationalisée et modernisée, intégrée à l'architecture. Schütte-Lihotzky, M. (1926). *Cuisine de Francfort*, Francfort (Allemagne). Reproduction utilisée repérée à <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Frankfurterkueche.jpg> Consulté le 2018-06-05. Crédits : libre de droits.

Dans les conceptions de Le Corbusier, l'efficacité perd toutefois le sens que lui avaient initialement données les ingénieures domestiques. Si dans sa pensée la maison est une « machine à habiter », c'est dans une conception mécanique fondée sur une définition physiologique des besoins d'habitation. Dans les logements de l'Unité d'habitation de Marseille, le Modulor (1944) – la mesure étalon développée par Le Corbusier – est mis en application. Présentée comme un personnage adoptant des postures diverses, cette mesure qui se présente comme proche d'un réel humain est établie à partir du nombre d'or et adopte une perspective étroitement théorique de la gestuelle. En apparence sensible à l'expérience concrète du corps dans l'espace, la figure du Modulor ne contribue en fait qu'à une uniformisation des équipements de l'habitat, d'après la projection d'un

corps unique pour l'habitant. Cette approche normalisatrice, bien qu'elle comporte des incohérences, a contribué à une production de masse des équipements domestiques – notamment les électroménagers – et leur incorporation dans le plus grand nombre de logements.

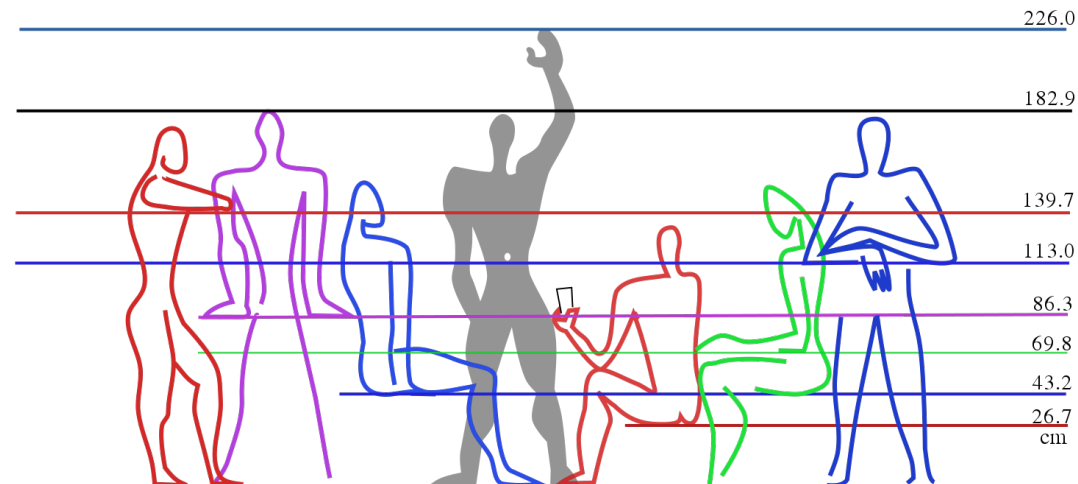


Figure 47. Silhouette humaine normalisée, exprimant les mesures du corps et de ses gestes. Le Corbusier (1945). *Le Modulor*. Reproduction utilisée repérée à [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Modulor\\_measurements.svg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Modulor_measurements.svg) Consulté le 2018-06-05. Crédits : libre de droits.

Selon Jenger (1993), la dimension des logements de l'Unité d'habitation de Marseille est basée sur l'ossature du bâtiment d'une trame carrée de 4,19 mètres et excède d'environ 45% celle des normes en vigueur à l'époque. L'aménagement intérieur, des plus avant-gardistes pour l'époque par leur organisation et leur installation exceptionnelle. Les pièces desservant des fonctionnalités spatiales aux dimensions kinesthésiques des activités quotidiennes impliquant une gestualité complexe – la cuisine et la salle de bain notamment – font l'objet d'une rationalisation de leur dispositif spécifique. Dans la cuisine réalisée par Charlotte Perriand, l'espace est épuré, la conception du mobilier basée sur les fonctions biologiques du corps de l'homme et les équipements réduits au strict minimum dans leur aspect formel.

#### 7.4.2 Esthétique rationnelle du Mouvement moderne appliquée à l'espace domestique

Si la rationalisation de l'espace architecturé par les acteurs du Mouvement moderne s'est développée dans la lignée du travail largement empirique effectué par les ingénieurs domestiques, des courants théoriques énonçant les justes principes à suivre dans la conception architecturale ont aussi eu une influence sur l'espace domestique du XX<sup>e</sup> siècle.

En questionnant l'architecture de son temps, Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc a été l'un des instigateurs de la pensée rationnelle des concepteurs modernes. Dans son texte *L'éclectisme raisonné*, il critique ses contemporains et affirme que « les architectes doivent se mettre à l'heure de la raison et du bon sens dans

toute conception » (Viollet-le-Duc, 1868); le renouveau dans le domaine architectural doit selon lui passer par un retour sur la voie de la raison depuis longtemps perdue. Ainsi, Viollet-le-Duc explique que la qualité globale de l'œuvre architecturée repose sur le principe de raison : à son sens, la forme n'est en réalité que la conséquence de l'emploi de la juste structure jointe à la fonction. Si le tout et les parties le composant répondent exactement à la destination voulue, alors le résultat possède presque automatiquement le style – définie dans une œuvre d'art comme « la manifestation d'un idéal établi sur un principe » (Viollet-le-Duc, 1868) –, la partie esthétique de l'œuvre architecturale.

L'esthétique développée par les Modernes a fait de l'espace rationalisé, pensé pour sa fonction, un élément fondamental du vocabulaire architectural. Son ouverture, sa fluidité, sa luminosité sont des matériaux du langage architectural qui modulent l'expérience humaine : « L'espace comme protagoniste de l'architecture, source de joie et matrice de comportements individuels et sociaux. » (Zevi, 1993) En se constituant d'après ses fonctions et leur articulation – à l'aide du travail d'ouverture et de fluidité qui régule la séquence des actions, la possibilité de réunion, le type de déplacement du corps et du regard –, l'espace est « temporalisé »<sup>200</sup> et acquiert une dimension dynamique. Il donne lieu à ce que Bruno Zevi nomme « l'architecture sans édifice », une architecture de parcours qui gradue le dynamisme de l'espace selon ses fonctions<sup>201</sup>, constituée par une espace « dont on peut jouir socialement, car il est en mesure d'accueillir et d'exalter les évènements » (Zevi, 1993).

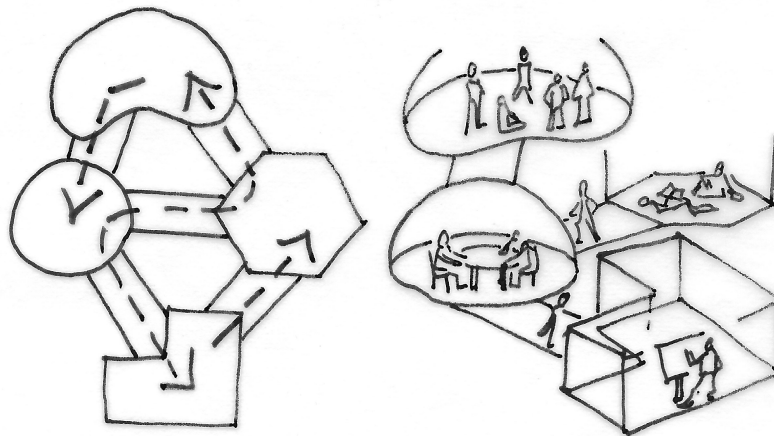


Figure 48. La planification de l'espace pensée selon l'usage, hors de l'édifice. Zevi, B. ([1973] 2006]. Schéma d'une architecture sans édifice. Dans *Le langage moderne de l'architecture. Pour une approche anticlassique*. Marseille : Éditions Parenthèses. Reproduit et adapté par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

<sup>200</sup> Pour Zevi, « temporaliser » veut dire dans ce contexte « particulariser » (Zevi, 1993, p.72).

<sup>201</sup> La « fonction » est définie par Zevi comme une énumération des activités et des expériences qui doivent prendre place dans l'architecture et qui influent sur la conception architecturale. « Pensez aux revêtements : est-il acceptable que le sol d'un corridor soit identique à celui d'une chambre à coucher? C'est-à-dire que la vitesse de parcours et sa malléabilité soient les mêmes dans ces pièces dont les fonctions sont tout-à-fait différentes? » (Zevi, 1993)

La notion d'espace apparaît toutefois, dans de nombreux cas, interprétée d'abord dans son esthétique, plutôt qu'en lien à l'usage qui intègre la dimension sociale. L'espace est ainsi mis au service de l'expérience d'une esthétique spatiale, qui valorise l'ouverture et au détriment d'un zonage suggérant des délimitations spatiales. Dans la « promenade architecturale » développée par Le Corbusier et Pierre Jeanneret, le parcours dans l'espace de la maison correspond à une découverte structurée et progressive des lieux dans laquelle les transitions semblent absentes :

« On entre : le spectacle architectural s'offre de suite au regard; on suit un itinéraire et les perspectives se développent avec une grande variété; on joue avec l'afflux de la lumière éclairant les murs ou créant des pénombres. Les baies ouvrent des perspectives sur l'extérieur où l'on retrouve l'unité architecturale. » (Corbusier, Boesiger, Stonorov et Jeanneret, 1953-1970a)

Cette description de la promenade dans la Villa La Roche (1923-1925) montre que cette visite vise une expérience visuelle de l'esthétique de l'espace architectural; c'est l'expression plastique qui doit être appréciée, dans un espace presque pictural. Dans la Villa Savoye (1929-1931), la description se fait plus précise quant aux impressions kinesthésiques résultant du déplacement dans l'espace intérieur de la maison :

« De l'intérieur du vestibule, une rampe douce conduit, sans qu'on s'en aperçoive presque, au premier étage, où se déploie la vie de l'habitant : réception, chambres, etc. Prenant vue et lumière sur le pourtour régulier de la boîte, les différentes pièces viennent se coudoyer en rayonnant sur le jardin suspendu qui est là comme un distributeur de lumière appropriée et de soleil (...) mais on continue la promenade. Depuis le jardin à l'étage, on monte par la rampe sur le toit de la maison où est le solarium. L'architecture arabe nous donne un enseignement précieux. Elle s'apprécie à la marche, avec le pied; c'est en marchant, en se déplaçant que l'on voit se développer les ordonnances de l'architecture. C'est un principe contraire à l'architecture baroque qui est conçue sur le papier, autour d'un point fixe théorique. Je préfère l'enseignement de l'architecture arabe. Dans cette maison-ci, il s'agit d'une véritable promenade architecturale, offrant des aspects constamment variés, inattendus, parfois étonnants. Il est intéressant d'obtenir tant de diversité quand on a, par exemple, admis au point de vue constructif, un schéma de poteaux et de poutres d'une rigueur absolue. » (Corbusier, Boesiger, Stonorov et Jeanneret, 1953-1970b, pp. 24-25)

C'est la continuité, l'ouverture qui est valorisée au profit de l'expérience esthétique, en marge des conventions socio-spatiales et de la notion d'intime. L'esthétique des bâtiments de Ludwig Mies van der Rohe est semblablement guidée par une volonté d'abolition des limites spatiales qui s'oppose à la possibilité de bénéficier de lieux d'isolement. Bien qu'il exprime sa préoccupation pour l'être humain, utilisateur de l'espace – « *Humans beings are the measure of all things* » affirme-t-il – il aspire particulièrement à « infuser ordre et vérité dans ses bâtiments où le fonctionnalisme et la beauté ont été conçus au service des gens » (Blaser, 1982). Les typologies formelles qu'il développe s'appliquent sans égards réels à l'usage du lieu, comme le démontrent le recours à un langage spatial similaire pour des bâtiments à l'usage aussi éloigné que la résidence Farnsworth et de la *Neue Nationalgalerie* de Berlin.

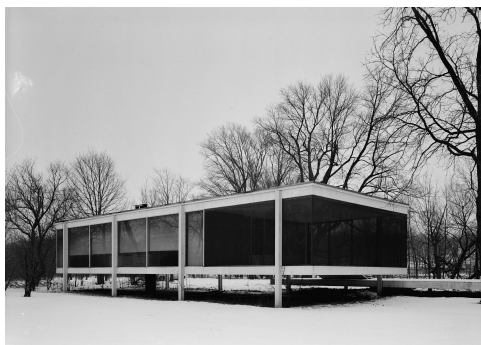


Figure 49. Mies van der Rohe, L. (1946-1951). *Maison Farnsworth*, Plano, Illinois (Etats-Unis).

Reproduction utilisée repérée à

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mies\\_van\\_der\\_Rohe\\_photo\\_Farnsworth\\_House\\_Plano\\_USA\\_7.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mies_van_der_Rohe_photo_Farnsworth_House_Plano_USA_7.jpg)

Consulté le 2018-06-05. © 2018 par Jack E. Boucher. Crédits : libre de droits.



Figure 50. Mies van der Rohe, L. (1968). *Neue Nationalgalerie*, Berlin (Allemagne). Reproduction utilisée repérée à [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Neue\\_Nationalgalerie\\_1.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Neue_Nationalgalerie_1.jpg) Consulté le 2018-06-05. © 2018 par Hans Knips. Crédits : libre de droits.

Le capital spatial ne vise donc pas spécialement à desservir des pratiques spatiales déterminées : l'espace – son ouverture, la lumière qui l'habite et l'expression architectonique des éléments qui le délimitent – est en lui-même la fin recherchée. C'est l'expérience esthétique de l'ouverture, du décroisement et du contact avec la nature ou la ville environnantes qui est recherchée et offerte aux habitants.

Cette approche de l'espace comme valeur en soi trouve une exemplification éloquente dans plusieurs habitations individualisées telle la résidence Tugendhat (1930) de Mies van der Rohe dont l'espace se déploie à l'horizontal. Depuis 1923, Mies cherche à libérer l'espace intérieur de la configuration traditionnelle par pièces fermées; au lieu d'ajouter des aires individuelles, il choisit de développer un espace fluide où chaque aire fonctionnelle est circonscrite par son mobilier et partiellement séparée des autres par des cloisons autoportantes, sans toutefois altérer l'unité de l'espace dans son ensemble (Lange, 2006).





Figure 51. Aire ouverte subdivisée par des partitions légère. Mies van der Rohe, L. (1930). *Villa Tugendhat*, Brno (République tchèque). Reproduction utilisée repérée à <https://www.flickr.com/photos/campobaeza/8125319832> Consulté le 2018-06-05. © 2018 par Estudio campo baeza. Reproduction autorisée dans le cadre de recherches non-commerciales.

Le Mouvement moderne s'est appuyé sur la rationalisation de la conception et a développé de pair une sensibilité à l'espace et à son expérience qui a donné forme au langage moderne de l'architecture. Pour Siegfried Giedion, les sentiments et la sensibilité sont des facteurs de conception essentiel de l'architecture mais trop souvent négligés: en réalité, affirme-t-il, « ils exercent une immense influence sur les actions humaines, même si cette influence est difficile à évaluer » (Giedion, 1978).

### 7.4.3 Principes moraux et architecture de l'espace domestique moderne

Une éthique dictant les principes de la bonne conception architecturale, favorisant une conduite morale des individus, avait commencé à prendre forme au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette pensée se manifeste déjà dans l'esthétique naturaliste, à l'époque *Arts and Crafts*, à travers le rêve d'Augustus Charles Pugin (1769-1832) – et après lui dans l'approche de conception de John Ruskin et William Morris –, de réunir l'architecte et l'artisan dans le projet de la construction de résidence (Cumming et Caplan, 1991). Les conseils et règles de bon goût du théoricien devaient mener au « bon style », associé à la moralité propre aux catholiques et à l'architecture gothique – vision fortement influencée par la lecture des œuvres littéraires d'Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc. Pugin critique les mentalités dénuées d'authenticité, telles que les constructions à la manière de, ou le goût insatiable de nouveauté. Pour Ruskin, l'intérieur du logis doit être compatible avec les bonnes mœurs; le désordre et sa légèreté foisonnante ne pouvant mener qu'à une décadence des comportements

Les Modernes ont ceci en commun avec les partisans des *Arts and Crafts* que plusieurs d'entre eux aspirent à améliorer la société en imposant un style « plus sain ». Ils possèdent cette « foi superstitieuse [...] en leurs propres capacités, sur leur conviction qu'en dessinant de meilleures maisons, ils créeraient une société meilleure. Ils croyaient avoir le pouvoir de dicter l'évolution » (Schildt, 1998). Dans les années 1920, le discours de Hannes Meyer en faveur d'une rationalité architecturale s'inscrit dans cette logique. Il voit dans les sciences, les technologies et la mécanisation de nouveaux intervenants qui donnent forme au monde moderne. L'avènement de ces nouvelles connaissances constitue un apport rationnel au modernisme en général qui doit influencer le domaine de l'architecture. La mécanisation, notamment, consiste en un moyen moderne de production et de libération de l'individu qui doit inspirer l'organisation spatiale. Il ressort du discours de Meyer que bâtir est un processus technique, non esthétique. Il écarte les considérations l'esthétique de la conception du bâtiment, au profit de la structure et de la fonction. La formule qu'il propose pour guider la conception du bâtiment illustre cette position: *fonction x économie (fonction temps économie)* (Meyer, 1926). Pour Meyer, bâtir est un processus technique, non esthétique; la composition artistique est étrangère à la fonction et ne concerne pas le but de la maison.

Dans la pensée et la pratique de Le Corbusier, l'importance accordée à la rationalité est une constante qui perdure. Bien que l'esthétique ne soit pas écartée et demeure selon cet architecte une fonction fondamentale humaine, la justesse du travail technique de l'ingénieur est le modèle de la bonne pratique de conception auquel il se réfère. La notion de « machine à habiter » qu'il propose pour présenter sa vision de la rationalité dans l'habitat l'amène à définir des besoins et des agissements « standardisés »<sup>202</sup>. Mais là où les préoccupations de Meyer appellent au suprématisme de la communauté au profit de l'individu, Le Corbusier

---

<sup>202</sup> Réfère par exemple à l'*Unité d'habitation* de Marseille, dans laquelle Le Corbusier concrétise ses idées en matière de logement.

exige « un verdict profondément individuel » (Corbusier, [1923] 1995). Sa vision de la modernité architecturale est teintée par la conviction que la construction doit manifester « l'esprit des temps modernes ».

Chez plusieurs membres du Mouvement moderne, l'approche de la conception architecturale adopte une position prescriptive. Dans les résidences conçues par Le Corbusier et Mies van der Rohe données en exemple précédemment, ce ne sont pas les mœurs de l'époque ou les pratiques sociales des habitants qui dictent l'organisation spatiale. De nouvelles normes définies par les concepteurs sont imposées de l'extérieur; c'est donc aux habitants de s'y habituer et de modifier leurs usages à ce nouveau cadre de vie (Pinson, 1993). Pour Rybczynski (1989), cette attitude est motivée par « une volonté de changer les habitudes sociales et même la notion culturelle sous-jacente de confort au foyer ».

L'idée d'une corrélation entre la rationalité de la conception – à travers la justesse des raisons qui motivent le processus d'idéation et de planification de l'espace architecturé –, l'esthétique de l'architecture et la moralité des habitants alimente cette approche de la conception architecturale. Le cadre bâti se présente comme un outil qui permet à l'architecte d'énoncer sa conception, non-seulement de ce que doit être la bonne architecture, mais aussi la bonne manière d'habiter et le bon mode de vie. Les concepteurs de logements pour la classe ouvrière et les idéologues verront dans les dispositifs spatiaux des moyens pour changer les modes d'habitation, ainsi que la possibilité de normaliser les modes de vie et les comportements (Serfaty-Garzon, 2003a). Pour Le Corbusier, « On fait propre chez soi... Puis on fait propre en soi. » Dans son livre sur *Les habitations en France et à l'étranger* paru en 1899, l'architecte Charles Lucas cite Ernest Legouvé, écrivain et moraliste du XIX<sup>e</sup> siècle, affirme :

« Les murs ne se bornent pas à écouter; ils parlent, et je ne sais guère de plus éloquent langage. Une doctrine fort à la mode est celle qui fait dépendre en partie notre caractère et notre tournure d'esprit des pays où nous naissons, du monde où nous grandissons; c'est la théorie des milieux. La théorie des lieux ne me semble pas moins vraie. Plus restreints que les milieux, nous touchant de plus près, les lieux sont souvent pour nous de véritables éducateurs. »<sup>203</sup>

Dans un retour de balancier qui renverse le rapport entre la maison et son occupant, l'habitation n'est plus seulement considérée comme le milieu de vie qui privilégie l'expression de l'identité de ses habitants : elle devient le cadre utilisé pour modeler l'Homme nouveau et l'expérience moderne de l'espace<sup>204</sup>. Il ressort de cette approche prescriptive et normative de l'espace domestique une volonté de rupture avec le passé pour amener l'homme à une nouvelle conception de vie (Bernhardt, 2002). Pour Paolo Portoghesi (1981), l'architecture moderne – caractérisée par une amnésie et l'illusion d'avoir ramené l'histoire à zéro – s'est acheminée dans une impasse imputable au complexe d'Œdipe qui lie ce courant à la culture de celui qui le

---

<sup>203</sup> Cité dans Eleb et Debarre ([1989] 1999).

<sup>204</sup> Dans son livre intitulé *The Modern Interior*, Penney Sparke écrit : « One of the best documented of these negotiations was initiated by a group of progressive architects and designers who were committed to the idea that the modern inside spaces not only mirrored modern experiences but that, more importantly, they also played a role in constructing them. » (Sparke, 2008)

précède, et constitue « son moteur secret et sa justification historique ». Alors qu'à ses débuts, la recherche d'un style nouveau<sup>205</sup> accepte qu'« une architecture naît d'une autre architecture en développant un thème qui prend sa source dans la construction historique des "institutions" architecturales », le refus de ce principe donne ultérieurement naissance à l'architecture moderne<sup>206</sup> par parthénogénèse, « non pas d'une architecture existante, fruit d'expériences lentement accumulées par l'humanité à l'intérieur d'une tradition déterminée, mais d'un processus analytique, vierge de toute contamination historique et symbolique intentionnelle » (Portoghesi, 1981). Pour Portoghesi, la « régression de la matière à l'idée » qui caractérise cette période se détache de la vocation première de l'architecture, en étant davantage liée à la géométrie et aux formes primaires euclidiennes qu'à l'archétype de la hutte. Cette mutation a fait naître une brisure dans le processus architectural millénaire ; l'idéologie du nouveau perpétuel et la recherche de changement comme fin en soi ont érigé un système de valeur de la nouveauté. Au lieu d'octroyer un espace à la tradition qui, comme le soutient Portoghesi, est une impulsion à l'innovation dans la continuité, l'architecture moderne, par son refus de s'intégrer dans la continuité temporelle, est rapidement devenue autoréférentielle.

## 7.5 Pour une réhabilitation des traditions de l'habiter

En marge des critiques postmodernes<sup>207</sup> qui font essentiellement valoir deux aspects opposés de l'architecture moderne face à l'histoire – les déterminants historiques et l'amnésie historique –, Alan Colquhoun identifie l'« historicisme »<sup>208</sup>. Ce phénomène veut que la raison humaine découle non de réflexions sur des vérités abstraites, mais plutôt d'une rationalisation des traditions et institutions sociales qui ont évolué lentement et qui sont variées d'un lieu à l'autre et à travers le temps. Selon cette idée, toutes les cultures se distinguent par leurs propres notions du vrai et du faux, et de ces notions particulières émergent les particularités sociales et les formes institutionnelles (Colquhoun, 1985). La production architecturale de plusieurs concepteurs pré-

---

<sup>205</sup> Portoghesi (1981) identifie cette première phase aux années 1880 à 1910; il lie les courants de l'Art nouveau, de l'Expressionnisme et de l'Art déco à cette période.

<sup>206</sup> Ce sont ces phases subséquentes que Portoghesi (1981) identifie comme étant celles du Rationalisme, du Fonctionnalisme et de leurs dérivés.

<sup>207</sup> Selon Alan Colquhoun (1985), les critiques postmodernistes n'ont pas réussi à établir une théorie de l'histoire qui aurait donné des bases solides à cette nouvelle conscience historique parce qu'ils se sont restreint à l'attaque de deux aspects du modernisme : les déterminants historiques et l'amnésie historique. Toujours selon Colquhoun, ces critiques n'ont pu produire que la théorie du renversement de ces notions : l'histoire n'est pas absolument déterminante et l'acceptation de la tradition est la condition pour une justification architecturale.

<sup>208</sup> Pour Colquhoun (1985), l'« historicisme » ouvre sur une conscience nouvelle qui remplace l'antihistoricisme que prônait le mouvement moderne. Trois interprétations peuvent être données au mot : (1) l'idée que tous les phénomènes socioculturels sont déterminants historiquement et que toute vérité est relative; (2) l'intérêt pour les institutions et les traditions du passé; (3) un usage des formes historiques – peuvent être appliquées à trois objets distincts : la première est la théorie de l'histoire, la seconde une attitude et la troisième la pratique artistique.

modernes et moderne illustre cette approche sensible aux formes traditionnelles de l'espace architecture<sup>209</sup> et fournit des exemples convaincants de l'inscription de l'intime dans l'architecture de l'espace domestique.

Cette conception de l'espace domestique moderne s'est avéré fréquemment reléguée au second plan au sein du courant moderne dominant<sup>210</sup>, intégrée et confondue avec les approches de conception de l'habitat visant à participer à la construction du monde moderne en induisant de nouveaux comportements à l'aide du cadre architecturé. À compter de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, une nouvelle réflexion s'affirme, en réaction au courant dominant sur l'usage et la socialisation des espaces de vie qu'on estime avoir été négligée pendant la première moitié du siècle est réclamée. Le *Team X*<sup>211</sup>, groupe issu de tensions au sein même du Mouvement moderne, aspire à rompre avec l'approche antérieure des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) par la considération de la complexité du social, la critique de la réduction biologiste et mécanique opérée dans les dernières décennies (Pinson, 1996b).

Cette seconde posture issue du Mouvement moderne est caractérisée par un ancrage culturel de la conception architecturale<sup>212</sup>; elle s'appuie sur une volonté de concevoir en correspondance avec le mode de vie et d'habiter de ceux à qui l'espace domestique est destiné. En 1942, dans un cours donné à la *New School of Social Research* à New York, Josef Frank pose la question : « *The home for people or people for the home* »<sup>213</sup> et pour questionner les règles régissant le dispositif de la maison moderne<sup>214</sup>; selon lui, ces règles se trouvent dans la synthèse des coutumes et des pratiques spatiales traduites dans une forme bâtie (Long, 2000). Comme l'exprime Hugo Haring dans son manifeste *The house as an organic structure* (1932), la genèse du dispositif bâti de l'habitation intime se fonde sur le programme de la maison, ses fonctions et les besoins de ces résidents, plutôt que comme réinterprétation des éléments de la tradition architecturale.

À la question : « *Qu'est-ce qui est moderne?* »<sup>215</sup>, Josef Frank fait la réponse suivante : « Tout être moderne doit pouvoir en effet intégrer tout ce que possède notre temps et notre temps embrasse tant de choses que nous ne pouvons pas enfermer tout cela dans une forme qui soit unifante. » (Kubova, 1993). Ces concepteurs qui s'opposent à l'idée d'une modernité unique prônent l'intégration des usages traditionnels dans la modernisation de l'espace domestique et s'affichent comme des ennemis d'un esthétisme d'abord formel :

---

<sup>209</sup> Les cas utilisés en exemple dans la démarche d'actualisation (cf. Section 7.3) sont à rapprocher de cette pensée.

<sup>210</sup> Approche associée aux fonctionnalistes et au Style international.

<sup>211</sup> Le *Team X* se positionne en rupture avec les CIAMs.

<sup>212</sup> Approche associée au régionalisme critique.

<sup>213</sup> Description du cours sur "*The Modern House*" (Long, 2002).

<sup>214</sup> « *The rules of the good house* ».

<sup>215</sup> Josef Frank, « *What is modern?* », *Die Form*, no 15, 1930. Cf. Alena Kubova, *La critique des raisons de la Neue Sachlichkeit ou la proposition d'une modernité par Josef Frank*, Rapport final, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, BRA, 1988.

« L'architecte crée d'abord une forme rêvée pour ensuite y introduire de force ce qui est biodynamique, c'est-à-dire la vie humaine. C'est une erreur. La forme doit être une force logique centripète. La construction doit être au service du quotidien et de la fête; si la forme n'entretient avec ceux-ci aucun lien logique, elle souffre et perd son sens. » (Schildt, 1988, p. 22)

Il existe ainsi une volonté d'inscrire l'habitat moderne dans une tradition qui lui octroie un sens par-delà le registre fonctionnel. Des configurations spatiales prenant leurs origines dans l'usage historique de l'espace domestique et les pratiques spatiales conventionnées sont appliquées à la conception de l'espace domestique moderne. À la rencontre des traditions locales et de la pratique internationale axée vers une recherche de formes et de significations nouvelles, Charles Rennie Mackintosh conçoit en Écosse la totalité des résidences qu'il dessine en définissant les besoins particuliers de ses clients et en procédant de l'intérieur de l'espace vers sa forme extérieure. Il s'attache à la famille pour qui il crée la maison, remarque Garcias (1989), passe beaucoup de temps à l'observer afin de comprendre son mode de vie et les activités pratiquées dans la quotidienneté<sup>216</sup>. Cette approche met à profit une proximité humaine avec le client et entraîne la création de certains types récurrents dans ses constructions, telles que l'importance de l'aménagement du coin du feu et de la chambre à coucher, ainsi que la polyvalence des pièces communes.

Dans son essai de 1977 intitulé *Forme et figure*<sup>217</sup>, Alan Colquhoun traite de ce processus à travers la reconnaissance d'éléments significatifs. Il rappelle que bien que la référence stylistique directe d'éléments appartenant au passé semble être en contradiction avec les principes du Mouvement moderne, certains architectes utilisent cette « dialectique fondamentale » qui « ne semble plus être entre la forme et la fonction mais entre la forme et une autre entité », qu'il nomme « figure ». Pour préciser la distinction entre forme et figure, Colquhoun explique : « par forme, j'entends configuration qui est sensée avoir une signification naturelle ou pas de signification du tout. Par figure, j'entends une configuration dont la signification est donnée par la culture, que l'on suppose ou non que c'est la nature qui lui donne son fondement ultime. » (Colquhoun, 1985, pp.198-199)

---

<sup>216</sup> Cette idée est cohérente avec la définition de la « quotidienneté » proposée par Michel de Certeau (1990 p. 50), un concept large, aux délimitations poreuses, qui peut en contenir d'autres tel que la temporalité et l'affectivité. La quotidienneté dans l'espace d'habitation qui correspond au chez-soi procède depuis l'adaptation d'un espace, de son organisation et de ses composantes, à « sa propre manière d'être et d'habiter ». Selon le sociologue, la quotidienneté s'invente ainsi au fil des habitudes et des rituels, par l'accumulation d'une succession d'évènement et dans la progression de la manière en un lieu.

<sup>217</sup> Essai publié initialement dans *Oppositions*, 12, printemps 1978, pp.28-37, et inclus dans le *Recueil d'essais critiques: Architecture moderne et changement historique* (1985) de Colquhoun, pp. 28-37 (voir référence complète en bibliographie).

Son approche de l'architecture moderne inspirée de la tradition classique de la rhétorique considère ainsi le « besoin de réintroduire la notion de figure en architecture et de voir les configurations architecturales comme contenant déjà un ensemble de significations culturelles » (Colquhoun, 1985, p.199); essentiellement, ce principe implique que la figure, ou l'image dialectique, se réfère à une idée significative, qui sollicite la mémoire, attitude tendant à *humaniser* la chose de l'architecture. Ce sont des cas rattachés à cette approche intégrative de la conception architecturale qui sont utilisés comme exemples de l'actualisation du dispositif en faveur de l'intime dans l'espace domestique moderne.

.....

## CHAPITRE 8 [Étude de l'espace domestique moderne]

### Actualisation du dispositif de l'intime

Mais les hommes vivent dans de vieilles maisons  
et ils n'ont pas encore songé à se construire des maisons.  
Le gîte leur tient au cœur, depuis tous les temps.  
Tant et si fort qu'ils ont établi le culte sacré de la maison.  
Un *toit!* autres dieux lares.  
Les religions sont établies sur des dogmes, les dogmes ne changent pas;  
les civilisations changent; les religions s'écroulent vermoulues.  
Les maisons n'ont pas changé.  
La religion des maisons demeure identique depuis des siècles.  
La maison s'écroulera.<sup>218</sup>  
Le Corbusier

Notre temps c'est tout le temps historique connu<sup>219</sup>  
Josef Frank

*Le chapitre 8 a pour objectif d'actualiser la compréhension du dispositif de l'intime, par une mise à l'épreuve de l'espace domestique moderne. Après les précisions sur l'approche méthodologique (cf. section 8.1), l'examen de l'inscription des opérateurs de l'intime à l'aide d'exemples d'espaces domestiques modernes, ainsi que des principes générateurs et dynamiques, est effectué (cf. section 8.2). Ces cas ont été retenus pour leur pertinence quant à l'intégration du dispositif de l'intime et la richesse de leur adaptation au mode de vie et d'habiter contemporain. Les cas étudiés pour exemplifier les modalités de la disjonction spatiale sont : les résidences Tristan Tzara et Moller par Adolf Loos; des résidences et Roberts par Frank Lloyd Wright. Les cas étudiés pour exemplifier les modalités de la médiation interterritoriales sont : les résidences E., Tempe a Pailla et l'appartement Badovici par Eileen Gray; la Maison de verre par Pierre Chareau, ainsi que la Villa Mairea par Alvar Aalto. L'interprétation suivant l'analyse de ces cas (cf. section 8.3) mène à conclure à un enrichissement du langage architectural du dispositif de l'intime dans l'espace domestique moderne, par l'ordonnance et la temporalisation des figures de seuil, ainsi que par l'intégration de filtres intervenant sur l'expérience de l'occupant et l'ampleur du registre du vocabulaire du système de seuils.*

.....

---

<sup>218</sup> Citation tirée de : Le Corbusier (1923 ; 1995). *Vers une architecture*. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris : Flammarion.

<sup>219</sup> Alena Kubova (1993) emprunte cette phrase de Josef Frank à un texte de Friedrich Achleitner : « *Franks Weiterwirken in der neueren Wiener Architektur* », *Um bau*, 10, Wien, p.121.



## **8.1 Sur l'approche méthodologique**

Le dispositif favorisant l'intime a jusqu'ici été étudié comme une production historique développée sur une longue durée. Nous investiguons maintenant sur son processus d'adaptation et sa traduction dans l'espace domestique moderne. La démarche d'actualisation du dispositif de l'intime tâche de répondre à ces questions. Pour ce faire, nous examinons l'intégration de ce dispositif dans le système spatial domestique du XX<sup>e</sup> siècle. L'objectif principal de cette étape de la thèse est d'éprouver les manifestations effectives du dispositif de l'intime dans l'espace domestique contemporain afin d'actualiser le modèle en développement.

### **8.1.1 Précisions sur la démarche d'actualisation**

La démarche d'actualisation constitue la seconde étape de la mise à l'épreuve effectuée à l'aide du modèle théorique proposé dans la première partie de la thèse (cf. chapitre 4). Cette lecture se présente comme une phase intermédiaire de l'analyse empirique, puisqu'elle cherche à préciser notre compréhension issue de l'étude sur les espaces historiques en vue de mettre à l'épreuve l'espace d'habitation spécialisé. Elle ne reprend pas l'ensemble de la démarche d'analyse effectuée dans l'étude exploratoire mais se concentre sur les modalités singulières de la transcription des opérateurs et principes du dispositif de l'intime déjà identifiés.

Il s'agit ici d'observer de quelles manières les émergences relevées lors de l'étude de cas historiques ont été interprétées dans l'espace d'habitation qui porte aujourd'hui le sens du chez-soi, défini selon la présente thèse par l'inscription spatiale des conventions sociales dans la maison. Ce chapitre a pour visée de mettre le modèle de compréhension développé à l'épreuve de l'architecture domestique correspondant aux pratiques d'habitation contemporaines. Cette démarche doit servir la validation des modulations du dispositif dans l'espace domestique, en vue de préciser ou de rectifier au besoin le modèle de compréhension proposé au chapitre 6. À terme, la démarche d'actualisation doit permettre de produire la grille de lecture utilisée dans l'analyse comparative de l'espace générique du CHSLD qui constitue la dernière phase de l'analyse empirique et l'étape ultime du questionnement sur le sens de l'espace architectural voué à l'habitation.

Cette partie de l'investigation se situe dans la logique de la démarche d'interprétation appliquant des catégories empruntées, parce que déjà constituées suite à l'analyse exploratoire (Paillé et Mucchielli, 2005). En amont du travail initial d'analyse de données effectué sur les cas historiques au chapitre 5, cette étape de la recherche applique la grille de lecture constituée par les indicateurs et principes du dispositif de l'intime à un nouveau corpus d'analyse.

### **8.1.2 Contexte sociopolitique et problématique de l'espace domestique, fin XIX<sup>e</sup> – début XX<sup>e</sup>**

L'industrialisation des pays occidentaux se dessine comme l'arrière fond historique de l'accroissement de la production architecturale de l'habitat entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans cette mouvance, la connaissance des corrélations entre le milieu d'habitation, les conditions de vie, la population et les individus qui

la compose se développent. Dans les années 1900-1930 en Angleterre, la migration massive de travailleurs agricoles vers les grands centres donne lieu à de nombreuses politiques d'aménagement des villes, encadrant le développement urbain rapide et la création de l'habitat collectif, subventionné le plus souvent par l'état mais aussi en certaines occasions par des particuliers. À compter de 1830, des enquêtes sur les conditions d'habitation des moins bien nantis avaient conduit à des actions concrètes et une série de mesure visant à assainir et renouveler l'habitat : en 1832 en Angleterre, la Commission des pauvres établissait un lien entre problèmes sociaux et conditions physiques de l'environnement et débouchait en 1834 sur la législation des normes de logement; en 1890, la loi sur l'*Housing of the Workers Class Act* (1890) s'attaquait au problème spécifique du logement ouvrier (Benevolo, 1978). La destruction engendrée par la guerre de 1914-1918 vient accentuer la nécessité de reconstruire pour procurer un logement adéquat à chacun.

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la conception du logement et des cités ouvrières est encore essentiellement l'affaire des ingénieurs, mandatés par le patronat puis relayé par l'État (Pinson, 1996a). Mais à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, la conception d'espaces domestiques accessibles au plus grand nombre devient un sujet de préoccupation pour les architectes. De construction rapide et économique, le logement social est alors en plein essor et a pour objectif de procurer un habitat qui soit à la fois sain et fonctionnel à ses occupants. Les commandes de résidences pour la bourgeoisie – dont le poids augmente tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle en nombre, en richesse et en pouvoir – se font aussi de plus en plus nombreuses. Ces résidences individuelles destinées aux bien nantis se présentent comme des laboratoires pour l'expérimentation de théories sur l'habitat que les concepteurs mettent à l'épreuve.

Ce sont autant de possibilité de bâtir pour les architectes, d'opportunités pour repenser le milieu de vie et la ville, d'occasion de participer à la création du « monde moderne ». La formation des CIAM, la parution de manifestes tel que la Charte d'Athènes (Corbusier, 1957), la tenue d'évènements comme la *Weissenhofsiedlung* (1927)<sup>220</sup> de Stuttgart et la masse des publications, en bref l'apparition d'un discours architectural apparaît à l'époque, et témoigne de l'effervescence qui anime des concepteurs de l'environnement bâti à l'endroit de l'architecture domestique à travers ses différentes échelles. Delà se précise un caractère inhérent à l'espace de la maison comme habitat moderne, différent en cela de l'habitat vernaculaire : il a une origine conceptuelle et un certain degré d'abstraction dans son aménagement, résultant de sa projection, dans son détail et comme ensemble, avant sa concrétisation dans le bâtiment (Martienssen, 1941). Les nombreuses communications écrites, orales et bâties constituant le discours sur l'habitat moderne s'inscrivent dans le processus de codification d'un certain mode d'habiter. Bien que les demeures bourgeoises conçues à l'époque soient aujourd'hui davantage des archétypes de la première modernité architecturale que des références d'espaces de

---

<sup>220</sup> Selon Georges Adamczyk (2009), c'est pendant la période de l'entre-deux guerres, lors des rassemblements sur la thématique du logement ou de l'appartement et des initiatives de concepteurs individuels, que naît le « type collectif contemporain ».

vie contemporain, il n'en demeure pas moins que leurs manifestations spatiales et architecturales sont d'actualité et supportent le sens du chez-soi et de l'intime qui nous est contemporain.

### 8.1.3 Choix du corpus d'analyse

Le corpus utilisé dans la démarche d'actualisation s'étend de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, période à laquelle est observée une avancée marquée des réflexions sur l'habitat comme domaine architectural. Le départ de cette période est déterminé par le moment où s'est fixée une certaine mise en ordre de l'espace et du temps dont l'espace domestique contemporain est tributaire (Bauhain, 1989). La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle correspond à l'époque où s'est imposée la pensée victorienne, marquée dans le domaine architectural par l'œuvre de John Ruskin, *The Stones of Venice* (1853), dans laquelle il traite de l'influence morale de l'art et de la nature sur la personne. L'interprétation qu'en ont tirée les acteurs des *Arts and Crafts* – notamment William Morris, comme figure emblématique du mouvement – est notamment liée à la recherche de l'intime. La maison unifamiliale américaine, dont l'un des archétypes est la *Prairie House* de Frank Lloyd Wright, vaste résidence unifamiliale située hors de la ville, constitue l'une des socles de la culture étasunienne, provient de ce modèle (Jackson, 1985).

Le sujet des nouvelles formes d'organisation spatiale et la modification de la conception des transitions entre les aires de vie nécessite de traiter des modalités de leur apparition en tâchant de comprendre – modestement puisque plusieurs zones d'ombres persistent sur le sujet (Eleb et Debarre, [1989] 1999) – l'évolution des mentalités, l'émergence de nouveaux usages, de nouvelles gestuelles et de nouvelles normes dans l'espace domestique. En architecture, la redéfinition rationaliste de la distribution des aires de vie et de circulation a été initiée dans les intérieurs aristocratiques puis bourgeois pour permettre l'invention d'une nouvelle articulation de l'espace domestique qui perdure jusqu'à aujourd'hui (Pinson, (1996a); mais le mode de vie occidental contemporain a pris forme au XX<sup>e</sup> siècle, dans la séquence des mutations sociales qui caractérisent la fin du siècle précédent, et n'a pas subi de modification en profondeur depuis (Bauhain, (1989). L'espace domestique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est en transformation : dans son fonctionnement, dans ses configurations, dans ses dimensions<sup>221</sup>, avec en jeu des changements qui concernent autant la société que l'individu. Dans toutes les couches sociales, à différents degrés, les sensibilités et les mœurs changent et l'espace domestique se redéfinit. Dans chaque pièce de la maison s'inscrit l'expression des changements sociaux et de la modification des relations interpersonnelles qui s'opèrent. L'espace domestique devient l'expression des conventions de la société de l'époque qui s'intègrent progressivement à la programmation architecturale du logement :

« L'importance différentielle accordée à l'enfance selon les classes sociales se lit sur les plans des habitations de luxe, tandis que les programmes des fondations philanthropiques montrent qu'elle est l'objet d'une réflexion systématisée et que la classe moyenne ne s'en préoccupe pas encore. La conception de la chambre, conjugale

---

<sup>221</sup> L'espace tend alors tend alors à se réduire mais aussi à s'ouvrir, observe la sociologue Bauhain (1989).

ou pas, est le reflet des relations entre hommes et femmes, et le logement des célibataires devient un thème de réflexion pour les architectes. Le cabinet de toilette, lieu de la séduction, supplante dans un premier temps la salle de bains, perçue comme un lieu technique. (...) La cuisine équipée fait son apparition dans les immeubles des fondations philanthropiques avant d'apparaître dans les immeubles de luxe. » (Eleb et Debarre, [1989] 1999)

La signification de la maison, pour ses habitants, apparaît alors s'ancrer dans un rapport de correspondance pour délaisser la valeur de représentation qui prévalaient au siècle précédent. « Dans les demeures, écrit Émile Bayard dans *Le style moderne*, (...) l'apparat de jadis a disparu pour faire place au calme et au goût individuel! » (Bayard, 1911). On aspire alors à une architecture qui convienne mieux aux usages, « conçue depuis le "dedans" (...), s'appuyant pour cela sur les pratiques sociales, les goûts et les valeurs personnelles comme ceux de l'époque » (Eleb et Debarre, 1995). À ces mutations de la maison issues des transformations sociales s'ajoute les connaissances sur l'influence du milieu sur le vivant et la considération de nouvelles connaissances médicales développées pendant un XIX<sup>e</sup> siècle marqué par les préoccupations hygiénistes.

Une étude préalable et orientée des espaces domestiques de la fin du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle a permis d'identifier des résidences qui exemplifient l'inscription des opérateurs et principes du dispositif de l'intime dans l'espace domestique moderne. Il s'agit de résidences bourgeoises, aisées sinon prestigieuses<sup>222</sup>, associées aux périodes prémoderne et moderne de l'histoire de l'architecture. Ces cas ont été retenus pour leur pertinence dans l'exemplification du dispositif de l'intime et la richesse de leur adaptation au mode de vie et d'habiter contemporain. L'intérêt qu'ils présentent provient notamment du fait que ces résidences ont souvent constitué des laboratoires pour l'expérimentation de théories sur l'habitat que les concepteurs de l'époque ont mis à l'épreuve. Ces cas constituent maintenant des exemples archétypiques d'espaces dont la conception architecturale intègre à la modernisation du mode de vie, une considération primordiale aux déterminants culturels et aux pratiques d'habitation.

Par cette étude constituant une seconde analyse interprétative, la thèse examine des espaces domestiques permettant une actualisation du dispositif de l'intime. La pertinence des espaces d'habitation utilisés comme références tient à certaines de leurs parties ou de leurs caractéristiques, et l'exemplarité de leur intégration des composantes du dispositif de l'intime. Il ne s'agit pas de voir dans ce corpus de résidences des exemples finis et parfaits du dispositif spatial en faveur de l'intime. Il est ainsi important de souligner que ces études sont en réalité des illustrations permettant de valider l'intégration du dispositif de l'intime dans l'espace domestique moderne qui a donné forme au mode de vie et d'habiter contemporain (Benevolo, [1960] 1979).

---

<sup>222</sup> Comme mentionnée précédemment, les indicateurs de l'espace domestique informant du dispositif de l'intime ne sont pas à rechercher dans toutes les classes sociales. Alors que les plus riches ont les moyens de faire correspondre leur espace domestique à leur mode de vie et ainsi satisfaire leurs aspirations, le dénuement moins bien nantis, qu'ils soient urbains ou ruraux, exclut leurs logements d'études recherchant les traces matérielles de pratiques sociales relatives à la recherche de l'intime dans l'espace domestique (Eleb et Debarre, [1989] 1999).

Les modalités de la disjonction spatiale sont notamment examinées à l'aide : des résidences Tristan Tzara (1925-1926) à Paris (France) et Moller (1927-1928) à Vienne (Autriche), par Adolf Loos; des résidences Jacob (1936) située à Madison (Wisconsin, É.-U.) et Roberts (1908) à River Forest (Illinois, É.-U.). Les modalités de la médiation interterritoriales sont notamment examinées à l'aide : des résidences E.1027 (1929) à Roquebrune-Cap-Martin (France) et *Tempe a Pailla* (1932-1934) à Castellar (France), ainsi que de l'appartement Badovici (1930-1931) à Paris (France), par Eileen Gray; de la Maison de verre (1928-1931) à Paris, par Pierre Chareau, ainsi que de la Villa Mairea (1938-1939) à Noormarkku (Finlande), par Alvar Aalto.

## **8.2 Le dispositif de l'intime dans l'espace domestique moderne**

Dans cette section de la thèse, l'actualisation du dispositif spatial en faveur de l'intime est effectuée par une lecture d'espaces domestiques issus du Mouvement moderne, en observant les manifestations des principes opérateurs identifiés précédemment – la disjonction de l'espace domestique et la médiation interterritoriale – mis en place par les composantes du langage architectural du zonage, du parcours et du seuil. Une synthèse sur l'actualisation des principes et des opérateurs consistant en manifestations du langage architectural du dispositif de l'intime dans l'espace domestique est ensuite réalisée.

### **8.2.1 Modalités de disjonction de l'espace**

Le premier principe de la mise en place du dispositif de l'intime est la disjonction de l'espace domestique. Il repose sur une distribution spatiale qui tend à séparer les territoires de la maison, suivant une dissociation des usages tournés vers l'extériorité et l'intériorité de l'habitation, et des rapports de socialité concentrés sur le mouvement vers autrui et le mouvement vers l'en-soi de l'habitant. Les manifestations du zonage qui fragmente, et du parcours qui renforce la distanciation virtuelle et effective du circuit des visiteurs, sont ici examinées afin de valider et de préciser leurs modalités dans l'espace domestique moderne. Cette première modalité de l'intime dans l'espace domestique sera examinée à l'aide de résidences conçues par l'architecte prémoderne autrichien Adolf Loos (1870-1933) et l'architecte américain Frank Lloyd Wright (1867-1959).

#### **Le *Raumplan* d'Adolf Loos**

La maison, tout comme l'usage de son espace, Loos les conçoit comme un produit du temps, de la tradition et de la culture<sup>223</sup>. Dans le texte « Dégénérescence de la culture » publié en 1908, Loos défend la

---

<sup>223</sup> Dans le texte « Architecture » de 1910, Loos définit la culture comme : « cet équilibre interne et externe de l'être humain, que seul garantit un mode raisonnable de penser et d'agir. »(Loos, 2003)

pertinence de la culture qui lui est contemporaine et ses productions matérielle en invoquant sa formation historique et son adéquation à l'époque :

« Nous avons notre culture, nos formes, dans lesquelles se déroule notre existence, ainsi que les objets usuels qui nous la rendent possible. Ce n'est ni un être humain ni une association qui nous a créé nos armoires, nos coffrets à cigarettes, nos bijoux. C'est le temps qui les a créés. Ils changent d'année en année, de jour en jour, d'heure en heure. Car nous changeons d'heure en heure, nous, nos vues, nos habitudes. » (Loos, 2003)

De fait, c'est l'usage qui doit dicter la conception selon Loos, non la conception qui doit imposer une fonction (question de la cause et de l'effet). Les traducteurs des écrits de Loos, Cornville et Ivernel, affirment en introduction de *Ornement et crime* (Loos, 2003) que les espaces qu'il a réalisés « ont pour vocation de répondre aux buts, aux vœux, aux spécificités de leurs propriétaires ou de leurs locataires : ils sont faits pour le vivre, et pour le bien-vivre, à la fois pour l'expérience et pour l'habitude. » En critique du *Werkbund* allemand, Loos affirme : « Nous ne sommes pas assis d'une certaine façon parce qu'un menuisier a construit un siège de telle ou telle façon, mais, au contraire, le menuisier fabrique le siège de telle façon, parce nous voulons être assis de telle ou telle façon. » (Loos, 2003) Reprenant la question de la cause et de l'effet dans la conception de l'espace architecturé, Loos se positionne en défenseur de l'usage développé dans une perspective historique et présente un réquisitoire en faveur de la considération de la tradition et culture dans la conception de la maison<sup>224</sup>.

Sa conception d'une vie privée introvertie caractérise toute son œuvre domestique. Dans les résidences viennoises qu'il conçoit pour ses amis citadins aisés à l'orée du modernisme architectural, Loos réinterprète les interrelations entre les espaces privés, aspirant à augmenter la qualité du bien-être des occupants de ces lieux de vie. Alors que dans les conceptions de nombre d'architectes de l'époque, l'espace doit s'ouvrir et se décroisonner afin que l'homme moderne découvre le monde l'environnant, pour Loos au contraire, l'espace résidentiel doit se refermer sur la vie privée de ses occupants (Sarnitz, 2003). Dans ses intérieurs, le corridor imposant une séparation entre les pièces du logis dites publiques et privées fait son apparition. Pour le concepteur viennois, l'importance du respect du caractère intime de l'espace privé prime sans contredit sur le souci de représentation qui prévaut à ce moment. La tâche première de l'architecte consiste selon lui en la préoccupation accordée au confort des résidences. Il lui importe d'insuffler une ambiance chaude et intime au lieu; établir la structure abritant ces espaces ne constitue à son sens que la tâche suivante (Sarnitz, 2003). La ségrégation entre les espaces intérieurs et extérieurs se reflète par la différenciation dans la conception de

---

<sup>224</sup> Extrait du texte de Loos, « Dégénérescence de la culture », de 1908 : « Mais n'avez-vous jamais remarqué l'harmonie entre l'aspect extérieur des hommes et celui de leurs maisons? Le style gothique n'allait-il pas avec le costume du Moyen Âge, la longue perruque avec le baroque? Mais nos maisons d'à présent vont-elles avec notre habillement? On redoute l'uniformité? Pourtant, les maisons anciennes n'étaient-elles pas, elles aussi, uniformes au sein d'une même époque et d'un même pays? (...) La tradition avait déterminé les formes. Ce n'était pas les formes qui changeaient la tradition. Au contraire, les maîtres n'étaient pas à même d'utiliser fidèlement en toutes circonstances la forme traditionnelle, solide et sacrée. De nouvelles taches modifiaient la forme, et ainsi furent brisées les règles et naquirent de nouvelles formes. Mais les hommes à l'époque étaient à l'unisson avec l'architecture de leur temps. La maison nouvellement acquise plaisait à tous. Aujourd'hui, la plupart des maisons ne plaisent qu'à deux personnes : le maître d'ouvrage et l'architecte. » (Loos, 2003)

l'intérieur de celle de la façade, le peu d'ouvertures qui y sont visibles et le grand dépouillement par lequel elles se distinguent, à l'exemple des résidences Moller de Vienne et Müller de Prague, en opposition à des intérieurs somptueux, chaleureux et intimes. La différenciation territoriale des résidences s'affirme ainsi par la distinction de l'expression esthétique qui permet d'identifier la rupture entre deux « mondes » séparés : celui de l'intériorité et de ces habitants dans leur espace privatif, et celui de l'extériorité partagé dans l'espace public.

Le *Raumplan*, dont la traduction littérale de l'allemand est « plan spatial » ou encore le plan espace (Cornville et Ivernel, 2003), consiste en une stratégie de planification qui intègre et projette simultanément les trois dimensions de l'espace. Il est identifié comme une modalité d'actualisation de disjonction de l'espace domestique, par les stratégies de zonage et de parcours qu'il permet de spatialiser comme volumétrie. La notion de *Raumplan* est d'abord développée par Adolf Loos, précurseur du Mouvement moderne auquel il est lié par une recherche d'épuration fonctionnaliste et le rejet de l'ornementation, par ses préoccupations économiques, financières et spatiales<sup>225</sup>. Le plan spatial imaginé fonctionne sur le principe de la « réintégration verticale » (Zevi, [1973] 2016), caractérisé par la qualification en hauteur des différentes pièces d'un même bâtiment permettant d'augmenter le potentiel de représentation et de retranchement. Selon Auguste Sarnitz (2003), cette approche de l'aménagement intérieur, en plus d'offrir une liberté d'exploitation de la troisième dimension de l'espace sans lien avec un étage continu, offre l'avantage d'augmenter la surface habitable des résidences, tout en diminuant la superficie totale de la construction et conséquemment, certains coûts liés à la superficie au sol. La réduction de ces coûts de construction, l'absence d'ornements – qui constituent selon Loos une dilapidation de main d'œuvre, de matériel et de capitaux – et la qualité des matériaux utilisés pour la finition intérieure – le traitement sobre des surfaces durables permettent d'investir sur des finis plus onéreux qui se rentabilisent avec le temps – des lieux constituent son interprétation concrète d'une préoccupation liée aux considérations économiques (Sarnitz, 2003). La conception architecturale de Loos tend à valoriser l'espace intérieur ; ainsi, « la maison se montre discrète vers l'extérieur, pour exposer sa richesse à l'intérieur » (Sarnitz, 2003).

Le *Raumplan* se veut un mode de conception libre de l'espace (Kulka, 1931) qui synthétise la pensée esthétique et philosophique de Loos<sup>226</sup>. Il procède par la caractérisation des pièces comme volume – plutôt que restreintes au plan – correspondant à la valeur accordée au lieu dans la maison; elles sont ensuite disposées sur différents niveaux dans un emboîtement volumétrique de cellules spatiales à hauteurs variées. Ce mode de conception de l'espace permet un zonage de l'espace domestique inscrit dans la volumétrie des pièces de la

---

<sup>225</sup> Loos se positionne lui-même comme un penseur de la Modernité, tourné vers l'avenir alors qu'il déclare dans le texte *Céramique* de 1904 : « Je n'écris que pour des hommes qui possèdent un sentiment moderne. Pour des hommes qui sont reconnaissants à l'ordre universel d'avoir à vivre aujourd'hui et non en des siècles antérieurs. Je n'écris pas pour des hommes qui se consomment en nostalgie de la Renaissance et du rococo. » (Loos, 2003)

<sup>226</sup> Selon Cornville et Ivernel, les principes esthétiques et philosophiques énoncés dans les écrits de Loos et appliqués dans sa conception architecturale ont pour aboutissement une volonté d'adéquation à l'habitation : « Le principe de beauté, à ses yeux, découle du principe d'économie, et le principe d'économie, du principe d'utilité. Quant à ce dernier, il répond en dernière instance au besoin humain (dont l'appréhension et l'organisation, dans l'ordre physique, psychique ou social, demeurent toujours, il est vrai, à définir ou à redéfinir). » (Loos, 2003)

maison. Dans la conception de l'espace domestique, l'architecte viennois procède à la composition tridimensionnelle de l'espace rendue possible par le *Raumplan* dans un souci d'adéquation des pièces et de leurs qualités en regard de leur usage, ainsi que de l'« état d'âme » qu'elle doit susciter : « la pièce doit avoir l'air intime, la maison, l'air habitable : affirme-t-il dans le texte « Architecture » de 1910.

Le zonage des pièces manifesté dans la tridimensionnalité par la stratégie du *Raumplan* est mis au service du caractère de socialité, et donc d'habitabilité de la maison. Cette stratégie de conception permet aussi de développer un zonage dans la verticalité de l'espace domestique, qui n'est pas limité à une caractérisation par étage et s'ouvre à un engrenage plus complexe et une gradation nuancée du rapport entre les zones de représentation qui correspondent aux territoires de l'accueil et les zones de retranchement qui sont les territoires du recueillement. Ce faisant, le zonage dans la verticalité et le parcours sont ici couplés pour instaurer et accentuer l'éloignement entre extériorité et intériorité dans l'habitation.

Chaque pièce se voit qualifiée d'après son usage particulier et comme territoire d'une socialité propre. Dans la maison de Tristan Tzara (1926), le grand salon se présente comme un vaste volume, d'une superficie étendue et d'une importante hauteur de plafond, se démarquant comme zone de représentation principale destinée à l'accueil officiel des visiteurs. La pièce de travail – ou le bureau – de Tzara montre une situation intermédiaire. L'espace est ouvert mais moins vaste que le grand salon; les marches qu'il faut gravir pour accéder occasionnent une diminution de la hauteur de plafond qui marque la différence des zones vouées à la représentation et caractérisée par une plus grande intériorité (voir figure ci-après).

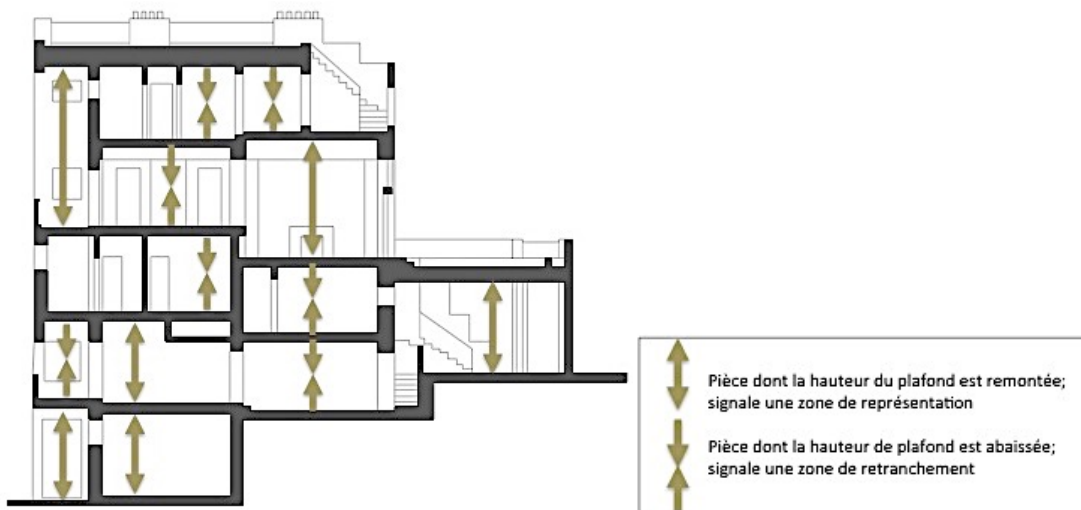


Figure 52. Application du principe de *Raumplan* qui module la volumétrie et la hauteur des pièces selon leur valeur de socialité. Loos, A. (1925-1926). *Résidence Tristan Tzara*, Paris (France). Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle



À l'opposé de l'exemple du grand salon, le salon de la maîtresse de maison de la Villa Müller (1928-1930) est caractérisé par un espace dont la volumétrie est caractérisée par le plafond abaissé, le plancher surélevé et les murets qui en referment partiellement le plan. Aussi, bien que cette zone soit vouée à l'accueil, son aspect confiné et refermé sur lui-même informe de son retranchement.



Figure 53. Limite franche entre l'espace intérieur et l'extérieur de la résidence, notamment exprimée par les façades épurées. Loos, A. (1910). *Casa Steiner*, Vienne (Autriche). Reproduction utilisée repérée à [https://en.wikipedia.org/wiki/File:Casa\\_Steiner\\_-\\_Foto\\_Fachada\\_Trasera.jpg](https://en.wikipedia.org/wiki/File:Casa_Steiner_-_Foto_Fachada_Trasera.jpg) Consulté le 2018-06-05. © 2018 par Marcelahernandezmoreira. Crédits : libre de droits.

L'organisation spatiale des espaces domestiques conçus par Loos exploite le jeu de niveau et de volumes qui créent un parcours tortueux, se déployant dans le plan et dans la verticalité de l'espace. Les corridors et escaliers sont planifiés de manière à limiter les vues entre les différentes pièces, ce qui accentue la disjonction entre les zones distinctes. Les niveaux des demi-étages, les murets et les changements de directions du parcours participent à la distanciation à la fois effective et virtuelle entre les zones positionnées comme extériorité et intériorité. Dans ce contexte, s'il apparaît qu'un parcours unique soit utilisé par tous les occupants de l'espace, visiteurs et habitants, il est possible de présumer que les accès et circulations détournés restreignent la libre circulation et l'avancée des visiteurs vers l'intériorité de l'espace domestique.

Enfin, le zonage de l'espace domestique que favorise le *Raumplan* se prolonge à l'intérieur des pièces. En intégrant certains sous-espaces dans un volume, Loos aménage des recoins (*nook*) formant des zones particulières, circonscrites par leur volumétrie et leur usage comme un territoire distinct, à l'intérieur d'une même pièce. Plusieurs dispositifs traditionnels de zonage de recoin sont utilisés : les lits en alcôve intégrés à la résidence Khuner (1929-1930), le salon de la maîtresse de maison de la Villa Müller et la configuration du coin du feu fréquemment aménagés dans les projets de Loos en sont des exemples. Ces zones et leurs aménagements particuliers constituent des « figures » (Colquhoun) du dispositif de l'intime, des configurations dont la signification est donnée par la culture. Ces zones distinctement circonscrites à l'intérieur d'un espace plus

vaste, par contraction du volume où les déplacements sont minimisés, sont un aboutissement du parcours et des zones de grande intériorité. Il en découle une possibilité de recueillement en soi ou entre proches, qui exprime l'usage auquel le lieu est destiné: se réchauffer, peut-être lire et discuter au coin du feu; se retirer et dormir dans l'alcôve du lit.

### **Les *Prairies Houses* et *Usonian Houses* par Frank Lloyd Wright**

Une seconde modalité de la disjonction spatiale est opérée dans l'espace domestique moderne par la mise en ordre spatiale des activités diurnes et nocturnes, couplant cette programmation temporelle aux zones d'accueil (jour) et de retranchement (nuit). Historiquement, la gradation entre les espaces de jour et de nuit, allant des territoires de représentation à ceux du recueillement, met en place un processus de filtration progressif des visiteurs et familiers. Dans l'espace domestique moderne, cette gradation se rigidifie pour se transformer en un zonage plus strict et exclusif des aires réservées aux habitants et de celles où l'on reçoit les visiteurs.

À la suite de son mentor Louis Sullivan (1856-1924), Frank Lloyd Wright (1867-1959) aspire à un démocratiser l'architecture américaine, en se libérant de l'approche Beaux-Arts qui adopte le vocabulaire néoclassique dans la conception de n'importe quel bâtiment, peu importe sa vocation (Blake, 1980). Ce faisant, il développe un langage architectural qui se veut particulier au contexte états-unien. Lorsqu'il propose le concept des *Usonian Houses*, la démocratisation de l'architecture s'applique à une accessibilité plus grande de la propriété de la maison individuelle.

Deux pôles principaux influencent la conception architecturale de Wright : les outils et les méthodes issus de la révolution industrielle, et les valeurs humaines et l'amour de la nature que lui a inculqué sa vie familiale (Hoffman, 1995). Tout au long de sa carrière, il manifeste un respect de l'environnement et développe des solutions architecturales pour une plus grande harmonie de l'homme avec la nature. Dans les *Prairies Houses*, il déconstruit la boîte déterminant traditionnellement l'espace intérieur au profit d'une harmonisation par l'unification de l'espace et l'interpénétration de l'intérieur et de l'extérieur, manifestation de la modernité de l'espace architecturé. Le thème central de la culture nord-américaine de l'ouverture spatiale, de la liberté de mouvement<sup>227</sup> trouve là son expression dans l'espace destiné à l'habitation (Blake, [1960] 1996, p.316). L'architecture « organique »<sup>228</sup> de Wright se conçoit à partir de ce qu'il appelle la continuité et la totalité : chacune des parties étant liées au tout et le tout en rapport avec chacune des parties.

La conception de résidences par Frank Lloyd Wright est à l'origine de la création de la nouvelle architecture domestique américaine (Blake, [1960] 1996, p.315). Dans ces demeures, les pièces destinées au

---

<sup>227</sup> Thèmes récurrents dans les œuvres de Jack Kerouac et Walt Whitman : « *I inhale great draughts of space, the east and west are mine (...) The earth expanding right hand and left hand (...) O highway (...) You express me better than I can Express myself (...)* », texte de Whitman cité dans Blake ([1960] 1996, p.316).

<sup>228</sup> Le terme « organique » est d'abord utilisé par Louis Sullivan.

regroupement familial et à l'accueil des visiteurs – et excluant les chambres et autres espaces destinés au retranchement – comportent un minimum de portes, s'ouvrent les unes sur les autres et sont articulées entre elles par des points de vue discrets, finement étudiés (Blake, [1960] 1996, p.316). Les changements de niveaux de planchers et de plafonds servent la qualification des zones et à l'intérieures de celles-ci. Un dispositif spatial constituant un « noyau utilitaire » au centre de la maison – la cuisine et le foyer adossés l'un à l'autre dans une configuration compacte – symbolisent le cœur de la maison (Blake, [1960] 1996, p.303).

Le modèle de distribution spatiale appliqué par Wright à plusieurs des résidences qu'il conçoit exemplifie la stratégie de disjonction par zonage spatiotemporel. La stratégie de zonage observée dans des résidences conçues par Wright regroupe d'abord les territoires destinés à l'accueil dans une zone de représentation d'une part, et les territoires du recueillement dans une seconde zone qui est celle du retranchement. Ce mode d'organisation spatiale est caractérisé par la simplification de l'opération de zonage et la ségrégation des zones déterminées par leur caractère territorial. Le plan des résidences Jacob (1936) et Pratt (1950-1954) conçues par Wright exemplifient cette stratégie de zonage par ordonnance spatiotemporelle, appliquée dans des espaces domestiques de plain-pied. La configuration du plan en « L » de la résidence Jacob montre une ségrégation des aires diurnes et nocturnes de la maison, marquée par le changement de direction des deux ailes disposées perpendiculairement. La même stratégie est observable dans la résidence Pratt, concrétisée par l'éloignement des deux zones distinctes positionnée de part et d'autre de la géométrie linéaire du plan en longueur. Cette séparation des aires de représentation et de retranchement sert leur isolation respective.

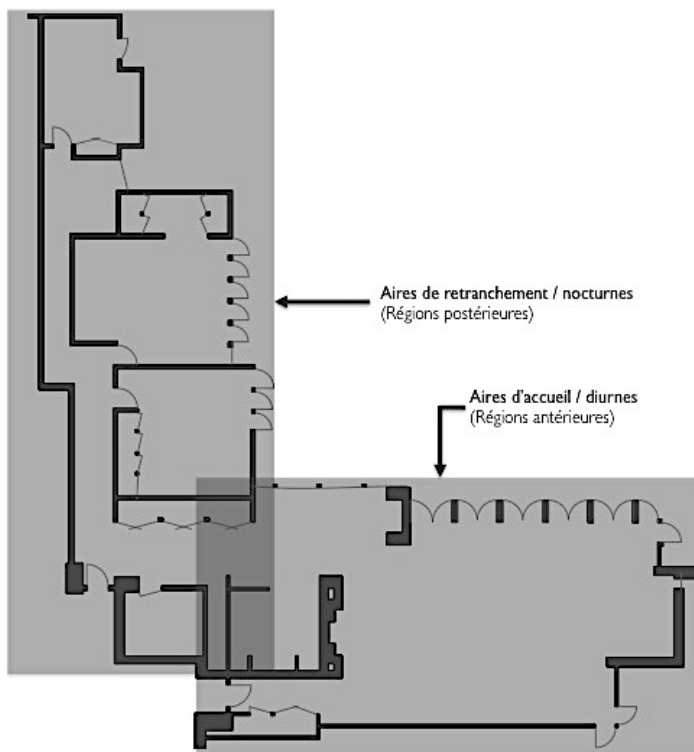


Figure 54. Zonage du plan selon la ségrégation sociotemporelle, par une mise à distance effective selon une configuration en « L ». Wright, F. L. (1936). *Résidence Jacob*, Westmorland, Wisconsin (Etats-Unis). Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

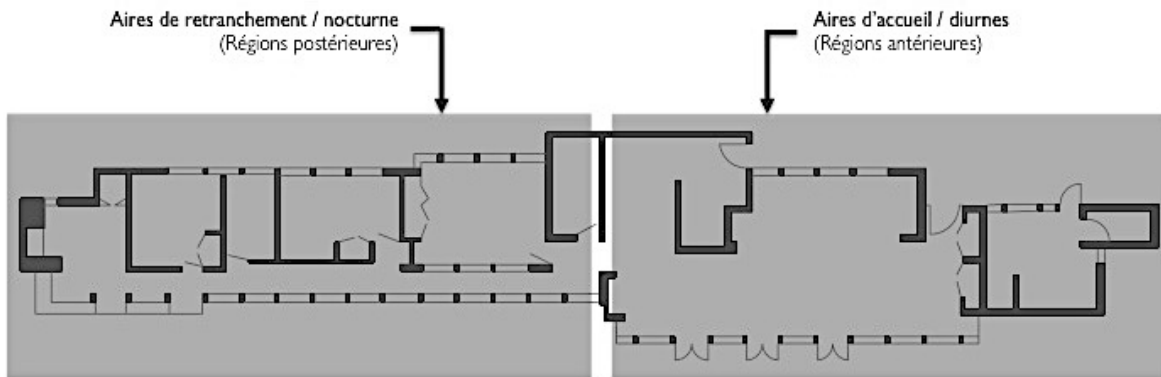


Figure 55. Zonage du plan selon la ségrégation sociotemporelle, par une mise à distance effective selon une configuration linéaire. Wright, F. L. (1950-1954). *Résidence Pratt*, Galesburg, Michigan (Etats-Unis). Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

La configuration du plan de ces deux résidences résulte d'une même stratégie qui consiste à zoner dans l'horizontalité l'espace domestique en procédant d'abord au rassemblement des aires correspondant à des territoires d'accueil d'une part, et à des territoires du retranchement d'autre part. Wright applique le même principe aux résidences sur plus d'un niveau, en positionnant dans la verticalité les chambres à l'étage et les pièces d'accueil au rez-de-chaussée. Cet exemple est illustré par la planification de la résidence Roberts (1908) située à River Forest (Illinois).

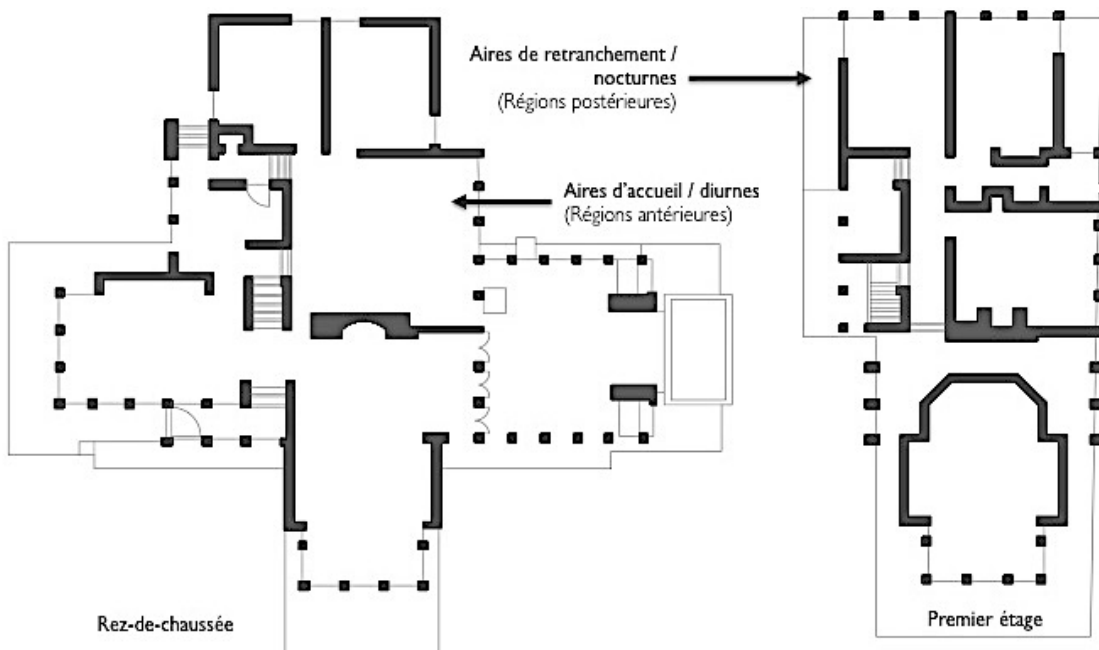


Figure 56. Zonage du plan selon la ségrégation sociotemporelle, par une mise à distance effective selon une configuration par niveaux. Wright, F. L. (1908). *Résidence Roberts*, River Forest, Illinois (Etats-Unis). Reproduit et modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

Le caractère de ces territoires, qui correspondent historiquement aux zones de représentation et aux zones de retranchement, apparaît principalement défini par les activités qui s'y déroulent en correspondance avec leur caractère temporel scandé par le quotidien. La zone de représentation est alors vouée aux activités typiquement diurnes effectuées en famille, la réception d'invités, la préparation et la prise des repas : cette première zone est le territoire de l'accueil, composée des pièces du vestibule, du salon, de la salle à manger, de la cuisine, quelques fois d'un bureau (*studio*) et des espaces servant qui leur sont adjoints. La zone de retranchement est quant à elle définie par une occupation typiquement nocturne et rassemble les pièces destinées individuellement à chacun des membres de la famille nucléaire, à la fratrie ou à l'entité formée par le couple des parents : les territoires du recueillement sont alors constitués par les chambres à coucher, salles de bain, salon et bureaux réservés à l'usage d'une seule personne. Il en résulte un premier zonage organisé par la bipolarité jour-nuit, correspondant aux activités du regroupement et de l'accueil d'une part, et aux activités individuelles du retrait et du recueillement d'autre part. Autrement dit, le plan de l'espace domestique est scindé entre les territoires destinés à l'être-ensemble et ceux de l'être-en-soi, zones qui s'excluent ici l'une de l'autre.

L'organisation spatiale des territoires à l'intérieur de chacune des deux zones principales diffère. Il ressort de cet organisation spatiale que la zone diurne (de représentation) est caractérisés par une aire ouverte ou semi-ouverte où la circulation est traversante, favorisant l'accueil, la rencontre de l'autre et les activités communes. Dans la zone nocturne (du retranchement), les différents territoires du recueillement sont fermés par des cloisons, accessibles par un corridor et sont attribués à un seul individu ou au couple, ou alors partagés par la famille mais destinés à un usage ponctuel individuel dans le cas de la salle de bain. Les modulations de la différenciation territoriale à l'intérieur de chacune des deux zones principales déterminées par la ségrégation spatiotemporelle sont donc conséquentes du caractère de chacun des territoires. Cette variation de la perméabilité interterritoriale par le jeu d'une compartimentation plus ou moins rigide favorise l'inscription et le renforcement du caractère de socialité dans chacune des deux zones. Dans la zone nocturne, l'alternance de pièces d'usage différent, entre les chambres à coucher, et les espaces de rangement ou les salles de bain – configuration observable par exemple dans la résidence Pratt – accentue la distinction des pièces attribuées à l'individu ou au couple en les isolant les unes des autres. L'inscription physico-spatiale de limites entre les différentes pièces de la zone de retranchement témoigne du souci de « *privacité* »<sup>229</sup> et de la limitation de la perception de la présence de l'autre alors que l'habitant est dans un lieu d'une grande intériorité. La propagation du son d'une chambre à l'autre, notamment, s'en trouve réduite; considération qui n'apparaît pas importer dans la configuration très ouverte de la zone diurne.

La position dans le plan global et en rapport avec l'implantation sur le site est conséquente du caractère des territoires rassemblés par chacune des deux zones principales. La configuration spatiale qui en résulte

---

<sup>229</sup> De l'anglais *privacy*, utilisé au sens où l'entend Fischer (1998) : sentiment liée à la possibilité d'avoir un espace enclos, associé à la vie privée.

montre que les aires d'occupation diurnes, destinées au rassemblement sont directement accessibles depuis l'espace extérieur et public. Elles sont ainsi positionnées en lien direct avec les accès principaux à la maison, accessibles aux visiteurs et tournées vers l'extériorité de l'habitation. À l'opposé, les aires d'occupation nocturne sont éloignées de l'espace public, notamment dans le plan de la résidence Jacob dont l'aile réservée à l'occupation nocturne se distance de la rue, favorise la création d'une aire protégée en retrait de l'espace public de la rue.

Le parcours propre aux résidences utilisées en exemple instaure une distance réelle et virtuelle entre l'extériorité et l'intériorité de la maison. Dans les deux plans, le parcours à l'intérieur de l'espace domestique débute dans la zone diurne, directement accessible depuis l'espace extérieur, par l'entrée principale via le vestibule. Notamment parce qu'ils sont planifiés sur un seul niveau, ces espaces domestiques profitent de la vaste étendue du plan qui occasionne un cheminement depuis les aires diurnes – dont l'espace favorise le libre déplacement – à travers un corridor qui permet d'accéder aux pièces des aires nocturnes. Par sa position dans le plan, la zone nocturne est caractérisée par le retranchement et la mise à distance effective des accès principaux à l'espace domestique. Le parcours qui caractérise ces configurations spatiales instaure une augmentation de la distance réelle qui permet de contrôler l'accès des visiteurs dans la zone nocturne du retranchement et de limiter les échanges sensoriels – visuels, sonores et olfactifs – entre les territoires de l'accueil et ceux du recueillement. Le franchissement de la limite des deux zones principales, clairement définie dans le plan, constitue d'autre part une mise à distance virtuelle, par la conscience de quitter les aires accessibles à tous pour cheminer vers les aires privées réservées aux habitants de la résidence.

### **8.2.2 Modalités de la médiation interterritoriale**

Le second principe de la mise en place du dispositif de l'intime est la médiation interterritoriale. Il est subordonné au principe de disjonction. Il consiste en la réunion de l'espace précédemment fragmenté par le zonage, à l'aide du vocabulaire architectural du parcours – qui rapproche maintenant l'ensemble des zones distinctes en une séquence unifiée – et des seuils qui, insérés dans le système spatial, modulent l'ordonnance et régulent les franchissements bidirectionnels – incluant ceux des visiteurs et ceux des habitants – en accord avec les conventions en vigueur. Cette seconde modalité de l'intime dans l'espace domestique sera examinée à l'aide de résidences<sup>230</sup> conçues par Pierre Chareau (1883-1950), Eileen Gray (1878-1976) et Alvar Aalto (1898-1976).

---

<sup>230</sup> Puisque l'étude de ces résidences porte sur des segments de leurs espaces et non pas le système spatial entier, comme c'était le cas dans la Sous-section précédente, les plans d'ensemble ne sont pas présentés ici mais insérés en annexe pour consultation.

## La résidence Dalsace ou la Maison de verre par Pierre Chareau

Dans son travail de conception d'environnements domestiques, Pierre Chareau cherche à « solutionner différents problèmes dominant la vie contemporaine »; pour ce faire, « les solutions sont avant tout humaines et l'usage les reconnaît comme telles » (Chareau, 2001). Pour lui, l'architecture est un art social, qui se doit d'être à l'écoute et de répondre aux besoins des habitants :

« Les hommes demandent à pouvoir s'isoler, mais aussi à pouvoir se grouper commodément et de déplacer aisément. Par un regroupement des espaces et l'emploi de techniques appropriées mises aujourd'hui à notre disposition, tout ceci peut leur être donné dans leur maison ». (Chareau, 2001)

Sa réalisation la plus connue est la Maison de verre, un hôtel particulier construit au cœur de Paris entre 1928 et 1933, partant de la reconstruction d'une résidence du XIX<sup>e</sup> siècle. Le projet inclut la contrainte du maintien en l'état du dernier étage et des combles. Le programme comporte la planification, au rez-de-chaussée, du cabinet du docteur Dalsace et de la résidence familiale aux étages. Le cas de la Maison de verre conçue par Pierre Chareau présente un intérêt par la variété des dispositifs de médiation interterritoriale qui jalonnent son système spatial, enrichies notamment par la cohabitation des vocations professionnelles – un cabinet médical au rez-de-chaussée – et résidentielles aux étages. Si elle est particulière par son attention manifeste aux fonctions et aux mécaniques du bâtiment, c'est ici aux modalités de ses articulations spatiales que nous nous intéressons spécifiquement, manifestées notamment dans les zones de seuil. Les plans des trois niveaux de la Maison de verre sont montrés ci-après.

*Figure.* Plan d'ensemble, rez-de-chaussée. Chareau, P. (1928-1933). *Maison de verre*, Paris (France). Image retirée en raison de droits de reproduction restreints. Voir <https://www.pinterest.fr/pin/788481847232574881/>  
Consulté le 2018-07-11.

*Figure.* Plan du premier étage. Chareau, P. (1928-1933). *Maison de verre*, Paris (France). Image retirée en raison de droits de reproduction restreints. Voir <http://www.moldfun.net/excellente-plant-maison/pierre-chareau-bernard-bijvoet-maison-de-verre-architecturalogy-plan-maison-gratuit-plant-maison-s2/>  
Consulté le 2018-07-11.

*Figure.* Plan du deuxième étage. Chareau, P. (1928-1933). *Maison de verre*, Paris (France). Image retirée en raison de droits de reproduction restreints. Voir <http://www.moldfun.net/excellente-plant-maison/maison-de-verre-pierre-charreau-plan-maestri-pierre-chareau-barry-plant-maison-magazine-maison-a-etage-plan/>  
Consulté le 2018-07-11.

La résidence Dalsace est un lieu qui, selon le critique Paul Nelson (1933)<sup>231</sup>, démultiplie la sensation de la vie : un espace de mouvement qui intègre la dimension temporelle, à parcourir dans un laps de temps relatif. C'est aussi, et davantage encore, un espace de vie qui, selon Chareau, doit démontrer sa valeur par son usage et par le temps (Cinquabre, 2001). Paul Nelson raconte à propos de la Maison de verre :

« J'ai beaucoup fréquenté cette maison depuis des années. Elle représente pour moi en dehors de cette conquête si importante de l'espace, le premier exemple d'architecture moderne où l'architecture est un fond pour l'homme, et non pas une forme de contrainte, un décor. Chaque fois que j'y entre j'ai une joie indéfinissable à voir n'importe quel meuble, n'importe quelle personne, toujours mis en valeur. C'est là pour moi le but réel de l'architecture : ne pas imposer de contrainte à l'homme, mais accroître sa personnalité. Ses possibilités et ses moyens de contrôle de son propre environnement. »<sup>232</sup>

### **Les résidences Gray : E.1027 et *Tempe a pailla* par Eileen Gray**

Eileen Gray est une designer et architecte autodidacte. Sa conception de l'environnement de la personne – incluant objets, lampes, mobilier, aménagements intérieurs et résidences – s'accorde à la personne de l'« l'homme moderne » et à ses particularités pour créer avec le souci du détail, ce qu'exprime le travail de ses paravents, comme l'explique Michel Max Raynaud (1994) : « Eileen Gray part du paravent, de ses contraintes et de ses possibilités, pour créer un espace, à chaque instant différent, qui soit l'écho de celui qui l'habite ».

La résidence E.1027 (1926-1929) – aussi nommée la maison en bord de mer, située à Roquebrune sur la Côte d'Azur – est une réalisation de l'équipe formée par Eileen Gray et Jean Badovici<sup>233</sup> (1893-1956), architecte et rédacteur en chef de *L'Architecture vivante*. La volonté de Badovici de disposer d'un « petit refuge », puis d'un lieu où l'équipe de concepteur Badovici-Gray pourrait se retirer pour travailler (Adam, 1989) est à l'origine du projet. E.1027 est caractérisée par ses dimensions relativement restreintes et la flexibilité de ses espaces; elle est constituée d'une vaste pièce principale – le « living-room » – d'une terrasse, de deux chambres à coucher, d'une cuisine et d'une salle de bain, et bénéficie d'un escalier intérieur donnant accès au sous-sol et au toit-terrasse. Une indépendance est assurée aux chambres qui sont conçues à la manière de petits studios qui comportent un espace extérieur privatif. Gray aspire à concevoir une maison pensée comme « un organisme vivant » au sein duquel chaque habitant pourra « trouver une indépendance totale et une atmosphère de solitude et de recueillement »<sup>234</sup>. Les plans de la résidence E.1027 sont montrés ci-après.

*Figure.* Plan niveau principal et niveau secondaire. Gray, E. et Badovici, J. (1926-1929). *E.1027*, Roquebrune-Cap-Martin, Alpes-Maritimes (France). Image retirée en raison de droits de reproduction restreints. Voir <https://atelierloie.wordpress.com> Consulté le 2017-11-30.

<sup>231</sup> Texte inclut au recueil de texte *Pierre Chareau, La Maison de verre 1928-1933* (S. Place [dir.], 2001).

<sup>232</sup> Paul Nelson, dans l'hommage rendu à Pierre Chareau, décédé en 1950, par *L'Architecture d'Aujourd'hui*; cité dans Cinquabre (2001, p.7).

<sup>233</sup> Le nom E.1027 est un hommage à l'équipe Badovici et Gray : « E » pour Eileen, 10 pour le « J » de Jean (10<sup>e</sup> lettre de l'alphabet), 2 pour le « B » de Badovici et 7 pour le « G » de Gray (Adam, 1989, p.191).

<sup>234</sup> Paroles d'Eileen Gray citée par Adam (1989, p.195).



*Tempe a Pailla*<sup>235</sup> ou Castellar (1931-1934) est la résidence qu'Eileen Gray conçoit pour elle-même. Alors que E.1027 avait été conçue dans un dessein communautaire, explique Peter Adam (1989), et « vouée à la détente et à la joie de vivre », Castellar est un lieu favorisant le travail et la réflexion, qui répond au besoin de retrait et d'intimité profonde de Gray. Résidence de dimensions réduites, elle comprend au rez-de-chaussée un « living-room » prolongé par une terrasse, une salle à manger, deux chambres à coucher séparées par un vestibule, une salle de bain et une cuisine; elle compte une troisième chambre au sous-sol. L'espace architecturé de cette résidence présente l'intérêt d'un cheminement extérieur en gradation pour accéder aux aires d'habitation : après avoir quitté la route, il faut gravir un escalier, traverser une passerelle puis la terrasse – qui constitue le second living-room<sup>236</sup> – pour ensuite entrer par le living-room intérieur. L'équilibre entre les espaces intérieurs et extérieurs, et l'interaction entre les différentes pièces font l'objet d'une attention particulière (Adam, 1989). Les plans de la résidence *Tempe a Pailla* sont montrés ci-après.

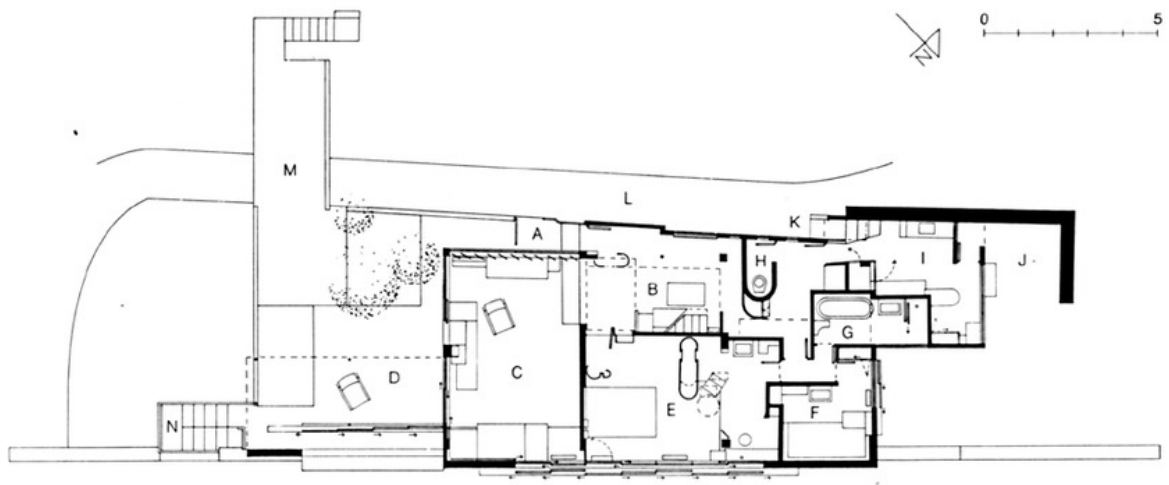


Figure 57. Plan du niveau principal. Gray, E. (1931-1934). *Tempe a pailla*, Menton, Alpes-Maritimes (France).  
Reproduction utilisée repérée à [http://architectuul.com/architecture/view\\_image/tempe-a-pailla-house/18971](http://architectuul.com/architecture/view_image/tempe-a-pailla-house/18971)  
Consulté le 2018-07-11. © 2018 par Urbipedia. Crédits : autorisation de reproduire conditionnelle à l'indication du lien suivant : <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>

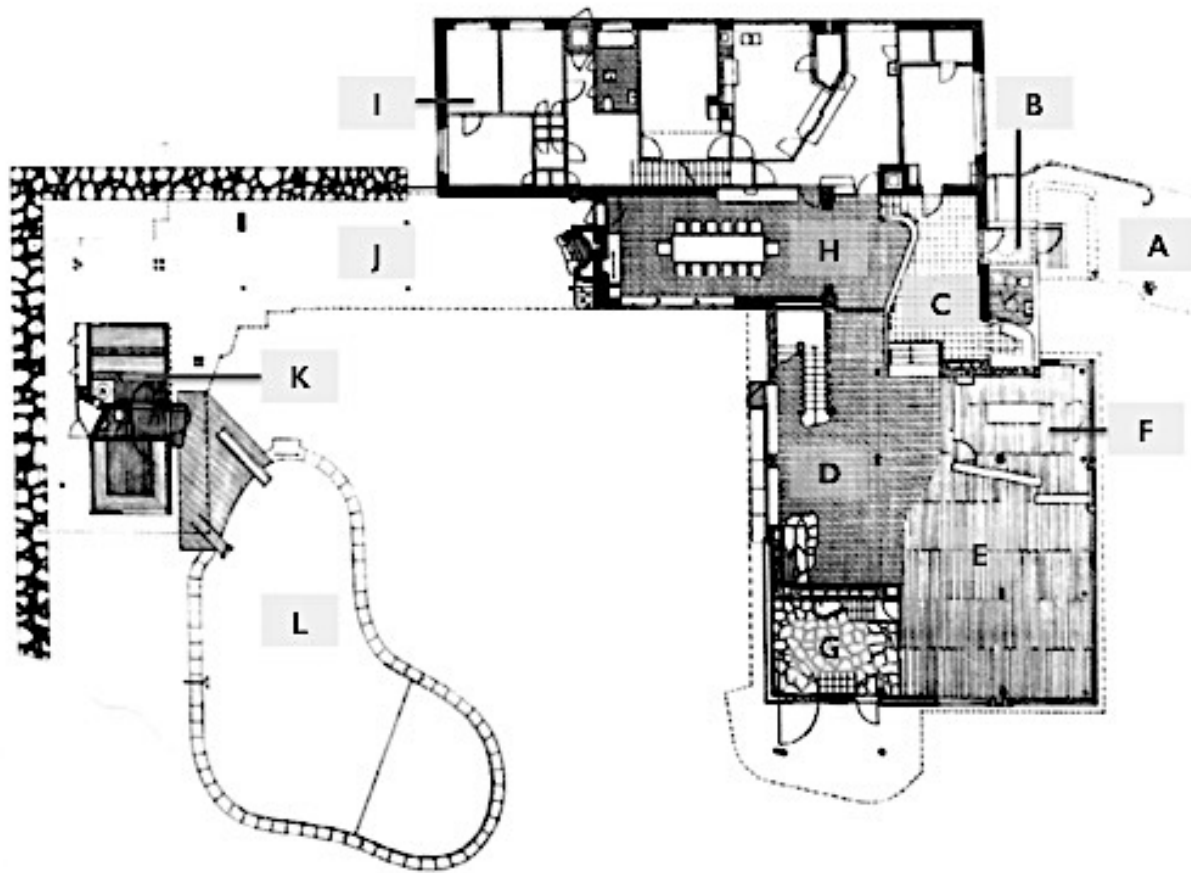
<sup>235</sup> Ou *Tempe a Palla*, « De temps et de paille », d'après un vieux proverbe provençal qui dit « Avec le temps et la paille, les figues mûrissent » (Adam, 1989) p. 288.

<sup>236</sup> Selon les explication de Peter Adam (Adam, 1989) p. 261.

## La Villa Mairea par Alvar Aalto

Enfin, la Villa Mairea (1938-1939), conçue par Alvar Aalto et construite à Noormarkku en Finlande, constitue l'un des exemples les plus aboutis de résidence conçue avec une approche humaniste, définie par une attitude considérant le phénomène humain et les valeurs humaines comme centre des préoccupations du processus de conception (LaSalle, 2007). Dans cette résidence, un souci d'intégration de la culture traditionnelle finlandaise côtoie la volonté de s'inscrire dans la modernité. Elle est pour Aalto un « laboratoire pour l'habitation standard à l'âge industriel » (Giedion, [1941] 1990) et résulte d'un processus de conception impliquant une collaboration étroite entre les clients, Maire et Harry Gullichsen, ainsi qu'Alvar et Aino Aalto : « Mairea est une maison d'un seul tenant. Elle semble toute d'une pièce car l'architecte et le propriétaire ont travaillé main dans la main, comme au XVII<sup>e</sup> siècle. » (Giedion, [1941] 1990)

La Villa Mairea est une vaste résidence dont le programme comporte un nombre important de pièces : salon, salle de musique, jardin d'hiver, salle à manger, cuisine et autres pièces réservées à l'usage des domestiques, chambres individuelles pour les habitants et leurs invités, salle de bain, salle de gymnastique. Elle intègre de plus des pièces à destination professionnelle : le bureau de Harry Gullichsen et l'atelier de Maire Gullichsen. Les espaces extérieurs sont une partie intégrante du projet et doivent être considérés comme des lieux d'habitation. L'espace architectural de Mairea se distingue enfin pour le travail approfondi et sensible effectué par Aalto sur les articulations entre les espaces de vie. Les plans de la Villa Mairea sont montrés ci-dessous.



- |                            |                        |
|----------------------------|------------------------|
| [A] Accès sous la marquise | [G] Jardin d'hiver     |
| [B] Sas climatique         | [H] Salle à manger     |
| [C] Hall d'entrée          | [I] Cuisine et service |
| [D] Séjour                 | [J] Terrasse couverte  |
| [E] Salon de musique       | [K] Sauna              |
| [F] Bureau                 | [L] Piscine            |

Figure 58. Plan d'ensemble, rez-de-chaussée. Aalto, A. (1938-1939). *Villa Mairea*, Noormarkku (Finlande).  
 Reproduction utilisée repérée à [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Analisis\\_de\\_Espacios.png](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Analisis_de_Espacios.png) Consulté le 2018-07-11. © 2018 par Stefamaro. Crédits : autorisation de reproduire et de modifier conditionnelle à l'indication du lien suivant : <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>

Figure. Plan du premier étage. Aalto, A. (1938-1939). *Villa Mairea*, Noormarkku (Finlande). Image retirée en raison de droits de reproduction restreints. Voir <http://acidadebranca.tumblr.com/post/18564526638/black-white-grey-plans-i-noormarkku#> Consulté le 2018-07-11.

## Les seuils de l'espace domestique moderne

Les seuils relevés dans ces résidences recourent ceux qui ont été identifiés suite à l'analyse des espaces domestiques historiques. Ces figures de seuils sont illustrées comme suit dans l'espace domestique moderne :

**[S1] L'avancée.** Ce type de seuil a été défini comme la zone qui relie l'espace public à l'espace en proximité directe au pas de la porte et qui constitue une spatialisation en extension, servant la représentation de l'habitant et préparant à l'entrée dans l'espace abrité.

La cour intérieure à travers laquelle l'arrivant accède à la Maison de verre exemplifie ce type, en reprenant fidèlement le modèle de la cour d'apparat qui joue un rôle symbole dans l'avancée vers la résidence, et qui permet d'admirer la façade de la demeure avant d'y pénétrer.

*Figure.* Cour et façade principale de la résidence Dalsace. Chareau, P. (1928-1933). *Maison de verre*, Paris (France). Image retirée en raison de droits de reproduction restreints. Voir <https://www.archdaily.com/248077/ad-classics-maison-de-verre-pierre-chareau-bemard-bijvoet/5107fd4ab3fc4b27200010d-ad-classics-maison-de-verre-pierre-chareau-bemard-bijvoet-photo> Consulté le 2018-07-11.

L'avancée vers la Villa Mairea procure une expérience similaire, dans un contexte situé hors de la ville. L'approche s'effectue en une douce montée par un chemin privé qui tourne devant la maison, puis continue au-delà de la construction. Cette avancée expose la maison au regard et annonce l'identité de ces habitants. À bonne distance, c'est l'esthétique moderne qui est exprimée, par ses volumes simples et contrôlés, les qualités de la fenestration, la sobriété de la matérialité des façades, l'éclat de la brique enduite de crépi blanc qui entre en contraste avec le bois et la pierre ardoise. En approchant de l'entrée principale, une douce ascension conduit vers la porte; la marquise sombre guide l'avancée vers l'entrée dans une pénombre progressive. Sur la droite, un écran de tronc dissimule le visiteur du chemin d'accès qui continue vers l'autre côté de la maison. Là, des textures plus brutes de bois et de pierre rappellent les maisons paysannes. C'est par ce double discours adhérent à la fois à la modernité et à la tradition que s'exprime l'identité particulière de Maire et Harry Gullichsen.

*Figure.* Façade principale et chemin vers la Villa Mairea. Aalto, A. (1938-1939). *Villa Mairea*, Noormarkku (Finlande). Image retirée en raison de droits de reproduction restreints. Voir <https://www.behance.net/gallery/9726939/Alvar-Aalto-Villa-Mairea-at-Dusk> Consulté le 2018-07-11.

**[S2] La projection.** La définition de ce type de seuil repose sur la projection intentionnelle de l'espace du dedans (privé) vers l'espace du dehors (espace public), dans un mouvement depuis l'intériorité de l'espace domestique vers l'extériorité. Le « seuil projeté » présente aussi la particularité de prendre la forme d'une zone située vers le dedans de l'espace domestique, ou d'une surface telle que la façade qui expose le statut de l'habitant, et d'avoir une présence essentiellement visuelle sans possibilité de franchissement physique.

La paroi de brique de verre de la façade principale de la Maison de verre s'identifie à ce type. Elle se présente comme un écran qui propose intentionnellement une représentation de ses habitants. Toutefois, sa matérialité particulière protège et projette à la fois l'espace interne du bâtiment. Il a été dit que la résidence Dalsace est transparente (Taylor, 1998) ; elle est plutôt translucide, car c'est par la lumière qu'elle agit tout en conservant un voile sur la vie intérieure des habitants. Pendant le jour, l'écran constitue un rideau sur la vie privée qui masque l'intérieur du bâtiment et qui diffuse la lumière naturelle. C'est alors la paroi en brique de verre, matériau non-traditionnel, qui s'expose aux regards et affirme la modernité de ses habitants. Mais il est surface de projection des activités de la vie interne lorsque la nuit tombe. En étant doublée de la zone intermédiaire de la cour intérieure et privative sur laquelle elle donne (zone caractéristique de l'avancée [S1]), cette paroi est acceptable du point de vue de la protection de la vie des habitants.

*Figure.* La paroi de briques de verre est un écran qui diffuse la lumière et les ombres depuis l'intérieur de l'espace domestique, de nuit, et qui diffuse la lumière naturelle vers l'intérieur, de jour. Chareau, P. (1928-1933). *Maison de verre*, Paris (France). Image retirée en raison de droits de reproduction restreints. Voir [https://www.archdaily.com/805128/a-look-at-pierre-chareau-the-mysterious-man-behind-the-maison-de-verre?ad\\_medium=widget&ad\\_name=recommendation](https://www.archdaily.com/805128/a-look-at-pierre-chareau-the-mysterious-man-behind-the-maison-de-verre?ad_medium=widget&ad_name=recommendation) Consulté le 2018-07-11.

**[S3] Le pas de la porte.** Ce type est le seuil emblématique de la maison; il porte la signification de la limite – qu'elle soit strictement circonscrite ou non – entre l'espace public, habituellement extérieur, et l'espace privé de l'habitation qui progresse vers une intériorité. Il est caractérisé par une position spatiale essentiellement extérieure qui se projette vers la limite bâtie de l'espace domestique. Dans les espaces domestiques modernes, le rôle imparti à cette zone de seuil apparaît atténué en tant qu'élément isolé et davantage significatif comme l'une des composantes de la séquence de l'accès aux espaces d'habitation.

La Villa Mairea donne un exemple remarquable de mise en valeur de la limite que souligne le pas de la porte. Dans l'accès à la Villa Mairea, le pas de la porte se déploie en une séquence d'éléments qui accentuent la limite entre l'espace extérieur et intérieur de l'habitation. D'abord la zone du porche, qui conduit à la porte d'entrée principale depuis la route d'accès en voiture, réunit plusieurs caractéristiques qui particularisent ce seuil : depuis la zone ombrée de l'entrée se démarque de la surface lumineuse des murs extérieurs; la marquise qui s'allonge jusqu'à la route qui conduit à la résidence; l'écran de troncs qui dirige vers la porte principale; l'aspect massif et presque aveugle de celle-ci; le sol dallé de pierres sous la marquise et surélevé par trois contremarches. Cet espace intermédiaire abrité, plus tout-à-fait extérieur mais pas encore réellement intérieur, annonce le

caractère de la maison et marque l'avancée vers l'espace d'habitation. Tous ces éléments participent simultanément à mettre en place une confrontation avec l'arrivant.

Il ressort de ce dispositif de mise à distance, dans son ensemble, une impression équivoque qui invite au rapprochement et retient l'avancée. Ce seuil opère une différenciation par le passage qui marque la limite entre un dehors et un dedans; il est un espace intermédiaire qui débute à l'extérieur et se prolonge vers l'intérieur. Il témoigne d'une orientation définie « dehors-dedans ». Il accueille et restreint l'entrée; son action dirige vers l'intérieur du logement et limite à la fois son accès. De l'autre côté de la porte principale, un sas en forme d'entonnoir est positionné entre le porche extérieur et le vestibule intérieur. Si la présence de cet élément peut se justifier par la nécessité de minimiser les échanges thermiques entre l'extérieur et l'intérieur, le rétrécissement qui le caractérise contribue aussi à accentuer la transition vers un espace à l'accès restreint. Cet exemple a ceci de particulier qu'il conjugue à la gradation spatiale du seuil, l'affirmation de la limite dehors-dedans de l'espace domestique.

Un second exemple de ce seuil qui marque la limite entre le dehors et le dedans de l'espace domestique, en prolongeant le pas de la porte qui comme limite bâtie, est fourni par *Tempe a Pailla*. L'arrivant gravit d'abord l'escalier extérieur, depuis la route, pour arriver au niveau de la passerelle, qui dirige vers la terrasse extérieure constituant une sorte de pièce de séjour à l'air libre. Le parcours depuis la route jusqu'à la terrasse propose en lui-même cette zone de seuil qui se déploie dans une séquence d'organes à franchir dans une progression « encore dehors », vers un dedans.

Figure. Escalier et passerelle vers la terrasse « séjour ». Gray, E. (1931-1934). *Tempe a pailla*, Menton, Alpes-Maritimes (France). Image retirée en raison de droits de reproduction restreints. Voir <https://www.flickr.com/photos/ofhouses/20501359572> et <https://www.flickr.com/photos/ofhouses/20516532831>  
Consulté le 2018-07-11.

**[S4] L'accueil.** Ce type de seuil a été défini comme la première zone tout-à-fait intérieure à l'espace domestique, où se déroule l'accueil des visiteurs qui sont ensuite invités à pénétrer plus avant et où les autres sont arrêtés dans leurs avancées. Dans la résidence E.1027, le vestibule offre un exemple de ce seuil qui invite à entrer, retient les arrivants et protège les aires plus intérieures. Le parcours, depuis le franchissement du pas de la porte, est pris en charge par une configuration en épingle qui resserre l'espace, ralentit le mouvement et détourne l'avancée. Les inscriptions « ENTREZ LENTEMENT » renforcent cette disposition (Adam, 1989).

Dans *Tempe a pailla*, Gray privilégie une configuration proche, qui exploite encore une fois la forme d'épingle pour l'élément de rangement qui sert à isoler le vestibule des aires de vie, visuellement et par le parcours détourné. L'arrondi de l'épingle adoucit toutefois le cheminement vers l'intériorité de l'espace.

Le vestibule de la Villa Mairea offre l'exemple différent dans sa configuration, mais qui répond aussi à l'objectif double d'accueillir et de retenir. Une fois pénétré au-delà du sas, l'espace du vestibule devient assez vaste pour contenir plusieurs personnes. Quatre contremarches positionnent cette zone en contrebas des espaces environnants, perpétuant le mouvement ascendant entrepris depuis l'extérieur de la maison. Un muret à deux niveaux, courbé avec sa face convexe vers le vestibule et doublé de tiges de bambou formant un écran irrégulier, délimite ce lieu des pièces de séjour du rez-de-chaussée et masque en partie la vue de l'arrivant. Le carrelage au sol et le revêtement uniforme du plafond participent à différencier cette zone des autres l'environnant et à la positionner en marge des espaces de séjour.

**[S5] L'entrée.** Ce seuil s'insère entre deux territoires qui se distinguent par la vocation d'accueillir et celle de recevoir dans une socialité choisie, se présentant comme une pièce destinée à l'occupation ou un organe de circulation. Elle a notamment pour fonction de desservir les autres pièces.

L'escalier qui relie le rez-de-chaussée à la salle de séjour, dans la Maison de verre, exemplifie le type de l'entrée. Cet escalier prend son départ entre l'accès à l'intérieur du bâtiment, le premier étage résidentiel et la clinique médicale. Une porte métallique coulissante restreint au besoin l'accès aux aires d'habitation pour diriger les patients vers les locaux professionnels, alors que la paroi de métal ajouré et le verre texturés laissent passer la lumière et conserve à l'espace une ouverture visuelle. La vue, au premier étage, est celle de la paroi de brique de verre; le regard, depuis le bas de l'escalier, n'a donc pas accès aux espaces de vie de la famille Dalsace. L'escalier, avec ses diverses composantes dans leur configuration et dans leur matérialité (filtre sensoriel), ainsi que par son positionnement dans le système spatial du bâtiment, est un organe portant une fonction répartitive essentielle à la régulation de la dynamique sociale qui y prend place.

La raison d'être de cette entrée particulière tient à la double vocation de la Maison de verre, à la fois résidence et clinique médicale. Il apparaît que dans les exemples historiques, ce type de seuil sert la représentation, alors que sa vocation est ici essentiellement utilitaire et fait fonction de mécanisme répartitif. Dans l'espace domestique moderne, cette fonction répartitive est fréquemment intégrée à la pièce de séjour. L'entrée se présente alors comme une aire ouverte qui se confond avec le séjour, à partir de duquel se joignent les accès aux autres pièces. C'est notamment le cas dans la Villa Mairea et sa pièce de séjour ouverte.

**[S6] Le passage.** Ce type de seuil a été défini comme la zone de transit entre les pièces de réception et celles du retranchement. Il sert la distanciation entre ces territoires et protège la possibilité du retranchement de l'habitant.

L'escalier d'accès à l'étage de la Villa Mairea – principalement destiné aux chambres à coucher et aux salles de bains – offre un exemple de ce type. Il poursuit le marquage entre le dedans et le dehors, notamment par la délimitation produite à l'aide des écrans de bambou qui encadrent l'ascension – rappel de ceux qui

surmontent le muret du vestibule et de ceux qui guident l'avancée sous le porche – et des végétaux qui s'y accrochent, distinguant cet élément dans l'espace ouvert du séjour. Cette configuration fait de l'escalier un élément intégré à la pièce de séjour du rez-de-chaussée, mais qui exprime une progression vers le retranchement possible de l'étage.

Dans la Maison de verre, l'escalier qui mène à l'étage supérieur, de même que le corridor en mezzanine et l'épaisseur de la paroi-rangement à travers laquelle on accède aux chambres, en sont un autre exemple. Dans ce cas, encore une fois, l'ouverture à l'espace principal des aires de la salle de séjour se conjugue à un retrait possible vers les chambres. La transition peut ici être décrite par un éloignement progressif par l'escalier, un contact visuel en mezzanine, puis un retranchement sensible<sup>237</sup> dans les chambres.

Dans la Villa Mairea, un escalier dissimulé derrière une porte de lattes de bois donne accès à l'atelier de Maire (voir figure ci-après). La transition à laquelle donne lieu ce seuil est ici assez nettement marquée ; la présence de cette pièce est dissimulée et seules les personnes connaissant la présence de l'escalier pourront y accéder par cette voie, procurant ainsi une emprise habitante accrue.

**[S7] La traverse.** Ce type de seuil est une zone intermédiaire qui ménage un accès privilégié entre des aires de retranchement. Il favorise un déplacement protégé à l'intérieur des aires de retranchement, sans avoir à passer par les aires de réception ou les espaces de transit partagés par des visiteurs éventuels ou du personnel domestique, dans certains cas.

Dans la Maison de verre, l'escalier escamotable situé entre la chambre et le boudoir où Mme Dalsace reçoit des visiteurs proches, offre un exemple de ce type de seuil. Son usage est réservé aux habitants, non-seulement de la résidence elle-même, mais aussi à ceux qui occupent les deux pièces que relie l'escalier. Ici, les deux pièces – la chambre et le boudoir – sont des territoires d'une socialité restreinte, mais l'organe de l'escalier est encore davantage privatif car ceux qui l'empruntent doivent être admis dans les deux pièces qu'il relie; il est donc essentiellement réservé à Mme Dalsace. Le recours à ce type de seuil, dont la vocation est le parcours alternatif, implique d'autre par qu'il existe un accès principal à chacune des deux pièces qu'il relie. Ce seuil ouvre à des accès et des circuits secondaires, sortes de passages cachés, destinés à l'usage des habitants, dans leurs territoires de retranchement.

Dans la Villa Mairea, le passage entre les chambres de Maire et Harry Gullichsen, réservé à l'usage des membres du couple, appartient aussi à ce type de seuil. Il relie les deux chambres individuelles, mais donne de plus accès à la salle de bain que le couple partage, ainsi qu'à la terrasse avant. Ce seuil, par sa position, augmente

---

<sup>237</sup> La paroi entre l'espace de circulation de la mezzanine et les chambres est constituée par un rangement, qui s'ouvre des deux côtés. Ce dispositif comporte l'intérêt d'accroître l'isolation sonore des chambres et de limiter leur accès au personnel domestique qui, pour procéder au rangement de la garde-robe, n'a pas à pénétrer dans la chambre.



la connotation privative de ces aires de vie – la salle de bain et la terrasse – en les intégrant dans le sous-système spatial des territoire de socialité restreinte que sont les chambres à coucher individuelles.

Un huitième type de seuil s'ajoute à ceux qui avaient été relevés lors de l'analyse historique :

**[8] L'accès arrière.** Ce type de seuil est caractérisé par la médiation qu'il effectue entre des pièces intérieures associées à une socialité restreinte et un espace extérieur protégé, aussi réservé à une socialité restreinte. L'accès arrière peut ménager un passage pour donner accès à la cour arrière – qui peut être une terrasse, un patio, etc. Il peut aussi prendre la forme d'un seuil sans passage et uniquement dévoiler une vue vers l'espace extérieur. Il porte deux vocations, qui peuvent être distinctes ou combinées : une vocation contemplative et une vocation utilitaire. Bien qu'il soit possible de trouver des exemples de ce type avant le développement de l'espace domestique moderne, ce type apparaît gagner en importance au cours du XX<sup>e</sup> siècle. De plus, son usage liée à la vocation contemplative du retranchement choisi dans l'espace extérieur – plutôt que de cour servant à des tâches domestiques – apparaît typiquement appartenir au XX<sup>e</sup> siècle. Dans les deux cas, le sens que porte ce seuil tend à se développer en relation directe avec la cour avant et les divers types de seuils qui y sont liés. Alors que ceux-ci sont intégrés entre des zones de représentation, dirigées vers l'extériorité de l'habitation, la cour et l'accès arrière sont résolument intégrés dans des zones de retranchement et tourné vers l'intériorité de l'habitation.

La paroi vitrée de la Villa Mairea est un exemple de l'accès arrière, à vocation d'abord contemplative, qui donne aussi accès à la cour. Dans ce cas, il semble qu'Aalto ait cherché à abolir la limite physique dedans-dehors, non pas pour projeter l'intérieur vers l'extérieur, mais bien pour faire de la nature finlandaise environnante une œuvre qui s'intègre à la pièce du séjour. La paroi de verre fluidifie le mouvement entre l'intérieur et l'extérieur, impression que tend à renforcer la possibilité de faire coulisser la porte vitrée, qui ainsi disparaît et ouvre complètement la pièce à l'air libre (voir figure ci-après).

Dans la résidence Dalsace, la fenestration dans les pièces – chambre et boudoir – positionnées vers la cour arrière présente un accès arrière à vocation contemplative. Cette paroi peut être considérée comme un seuil sans passage, car bien que des portes donnent accès à la terrasse, leur matérialité et leur composition marque fortement la limite entre l'intérieur et l'extérieur. Le vitrage qui débute à mi-hauteur du mur privilégie une vue à une certaine distance sur la végétation de la cours, les panneaux sombres au bas du mur alourdissent leur traitement visuel.

Enfin, le seuil de type accès arrière, à vocation utilitaire, est exemplifié dans *Tempe a pailla*. C'est la porte par laquelle on accède directement aux espaces servants; ici la cuisine. Il s'agit d'un passage alternatif qui sert à raccourcir les circuits des habitants et des visiteurs les plus familiers, tout en présentant une issue supplémentaire et un accès privilégié à des espaces extérieurs privés, voués au retranchement.

### 8.3 Synthèse de l'étude d'actualisation

Un retour sur l'actualisation des principes générateurs du dispositif spatial favorisant l'intime dans l'espace domestique, permet de formuler une synthèse des observations.

La disjonction spatiale, opérée par le zonage et le parcours, conserve son rôle de séparation de l'espace domestique en territoires caractérisés par des modes de socialité distincts. La mise en séquence historique des territoires, allant d'une socialité ouverte à l'extériorité vers une socialité restreinte tournée vers l'intériorité, demeure une constante dans l'espace domestique moderne. La dimension temporelle s'ajoute à la planification du système spatial, par la considération d'une quotidienneté qui caractérise le mode de vie et d'habiter modernes. On observe ici un effet de la rationalisation de l'espace domestique moderne, conçu à partir des fonctions des aires qui le composent, et articulé dans une interrelation organique entre les parties et le tout. La polarisation des zones diurnes et nocturnes, associée à des usages et des modes de socialité distincts, contribue à une distribution spatiale qui tend à l'éloignement, réel et virtuel des territoires de représentation et de retranchement.

On remarque d'autre part que des délimitations entre des territoires, historiquement relatifs à des modes de socialité distincts dans la résidence bourgeoise – par exemple la cuisine et la salle à manger, la salle à manger et le salon, le salon et le vestibule –, tendent à s'effacer dans l'espace domestique moderne, pour s'adapter à de nouveaux modes de vie et d'habiter. La baisse et la disparition presque totale de la domesticité, l'évolution du statut de la femme au sein de la famille et de la société, une socialité centrée sur la famille nucléaire et la valorisation de l'individu en lui-même sont des facteurs qui tendent à expliquer ces mutations de l'espace domestique.

La médiation interterritoriale, opérée par le parcours et les seuils, conserve son rôle de réunion et d'articulation du système spatial, au préalable fragmenté par le principe de disjonction. Les seuils demeurent des composantes du parcours qui le ponctuent et modulent les relations entre les territoires et leur caractère de socialité particulier. Les sept types de seuil relevés dans l'étude historique trouvent leur exemplification dans l'espace domestique moderne. À ceux-ci s'ajoute un huitième type – l'accès arrière – qui est caractérisé par la médiation entre l'espace intérieur et un espace extérieur protégé, considéré comme un territoire de socialité restreint. Si ce type peut certainement trouver une correspondance dans l'espace domestique historique sa présence est récurrente et affirmée dans l'espace domestique moderne, octroyant ainsi une valeur singulière à l'accès et à la relation avec un territoire à l'air libre, mais qui correspond à une zone de retranchement, protégée de l'espace public.

Dans le cas des deux principes énoncés, l'étude d'actualisation montre que les modulations propres à l'espace domestique moderne ne viennent pas remplacer celles observées dans les modèles d'espaces

historiques. En ce sens, le dispositif en faveur de l'intime dans l'espace domestique moderne n'apporte pas de composantes fondamentalement nouvelles au dispositif caractéristique des époques précédentes. Il est ainsi possible de trouver des exemples modernes qui reprennent certaines configurations typiquement historiques : la résidence Dalsace fournit à la fois l'exemple d'un espace de séjour ouvert sur la salle à manger et sur la mezzanine adjacente aux chambres à coucher – une modulation spatiale typiquement moderne –, et celui de seuil de type « traverse » entre le boudoir et la chambre à coucher – un seuil observé dans l'hôtel particulier typique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. C'est donc par un processus cumulatif que se constitue le vocabulaire architectural de l'espace domestique, qui s'enrichit avec le Mouvement moderne de modalités qui permettent d'adapter, dans certaines parties ou dans son ensemble, l'espace domestique moderne aux modes de vie et d'habiter de ses occupants.

Il est d'autre par ressorti de l'étude d'actualisation que la conception du système de l'espace domestique moderne, et notamment le travail de médiation interterritoriale, a bénéficié d'un enrichissement du langage architectural. La décomposition de certains seuils dans une séquence de composantes spatiales – par exemple le pas de la porte de la Villa Mairea – temporalise le franchissement depuis l'extérieur vers l'intérieur de l'espace domestique. Dans les résidences conçues par Chareau, Gray et Aalto, on remarque la fluidité des seuils qui s'insèrent dans des espaces utiles et polyvalents. L'intégration de filtres – parois à la matérialité et aux propriétés diverses – participe à enrichir la modulation des transitions entre certaines zones distinctes<sup>238</sup>. Ces filtres interviennent sur le caractère sensible de l'habitation, en bonifiant le registre des interrelations possibles entre les zones de l'espace domestique. Les modèles historiques montrent des pièces délimitées par des cloisons, jointes visuellement en enfilade par l'ouverture des portes, mises à distance par des parcours détournés. À ce vocabulaire spatial s'ajoutent avec les Modernes des délimitations qui gagnent en subtilité et en mécanismes sophistiqués. Les écrans de bambous, à l'extérieur et à l'intérieur de la Villa Mairea; les volets de la passerelle et de la terrasse de *Tempe a pailla*; la paroi en brique de verre, les grilles métalliques finement ajourées de la Maison de verre utilisent la matérialité et les propriétés des filtres conçus pour tamiser les vues et la lumière, de manière à intégrer l'expérience sensible comme intervenant de la médiation interterritoriale. Ainsi, le relevé du système spatial de l'espace domestique moderne montre que la distinction territoriale entre les territoires tend à perdre en importance au profit d'un travail sur la qualification de la limite en elle-même.

En même temps, le type historique du « pas de la porte » apparaît perdre en représentation pour devenir une zone qui conjugue espace d'occupation et de passage; les terrasses devant l'accès à *Tempe a*

---

<sup>238</sup> Bien que cet aspect ne soit pas spécifiquement traité dans l'étude historique, il n'est pas exclu que des filtres aient pu être intégrés au dispositif de l'intime dans ces espaces domestique. Si les filtres sont mentionnés en lien à l'étude de l'espace domestique moderne, c'est que les filtres y sont mis en valeur et que l'accès à l'information à leur sujet est facilité.

*Pailla* illustre cette situation, de même qu'une occupation de l'espace extérieur (avant et arrière) de la Villa Mairea.

Dans tous les cas, c'est la séquence de plusieurs seuils qui transmet le sens transitoire. La fonction « répartitive » est plus rare; elle se retrouve dans le cas d'espaces combinant des vocations professionnelles et résidentielles. Sinon, le rôle de la zone de seuil, circonscrite à la limite transitoire entre deux territoires est moins clairement exprimé que dans les seuils historiques. Le contrôle et la liberté octroyée à l'habitant depuis l'intériorité conserve son importance fondamentale dans le dispositif spatial en faveur de l'intime.

Enfin, si nous revenons au schéma illustrant la dynamique du dispositif en faveur de l'intime, il est possible de confirmer qu'une tension dialectique mise en place par le parcours des seuils se manifeste dans l'espace domestique moderne. Le parcours de l'extériorité vers l'intériorité de l'habitation sert la communication de la différenciation territoriale. Son rôle de médium de communication s'adresse aux occupants provenant de l'extériorité d'un territoire – visiteurs étrangers, visiteurs familiers, de même qu'habitants auxquels n'est pas réservé l'usage d'une pièce –, se concrétise par les circuits spécifiques planifiés, qui qualifient les distances de parcours. Ces occupants sont ainsi appelés au respect de conventions sociales manifestées par le langage architectural. Le parcours depuis l'intériorité vers l'extériorité conserve son indice de potentiel de l'emprise habitante, par le contrôle et la liberté de rencontre d'autrui que lui octroie la présence de seuils; ceux-ci graduent les différents degrés de l'intime dans l'espace domestique et offrent à l'habitant autant de possibilités de retrait progressif, depuis les territoires de l'accueil vers ceux du retranchement.

Dans les deux cas, la séquence des seuils tient une place prépondérante dans le potentiel des parcours à communiquer à la fois la différenciation territoriale dans une direction et à supporter l'emprise habitante dans l'autre direction. Il avait été relevé en synthèse de l'étude historique que le nombre et le type des seuils articulant les parcours constituaient un indicateur du potentiel d'emprise habitante dans le dispositif de l'intime. L'ordonnance des seuils selon leur type de même que la variété de ces types s'avèrent être des indicateurs qui s'ajoutent au dispositif de l'intime actualisé dans l'espace domestique moderne. Corolairement, le potentiel des deux parcours de seuil peut être mesuré d'après l'ensemble de ces indicateurs, applicables aux deux parcours de seuils dans l'espace domestique moderne, considérant le nombre de seuil, les types de seuils ainsi que leur ordonnance dans la séquence correspondant à celui du dispositif en faveur de l'intime.

Nous retenons ces caractéristiques et celles qui suivent afin de les appliquer à l'étude de l'espace du CHSLD à l'aide du modèle du dispositif en faveur de l'intime. L'étude d'actualisation a ainsi ajouté une caractéristique à chacun des types de seuils. Chaque type de seuil a une importance relative qui peut différer une fois inséré dans la séquence de chacun des deux parcours, dépendant de sa charge comme support de communication qui signifie les conventions sociales en vigueur et comme opportunité de l'emprise habitante. Dans cette idée, les différents types de seuils confirment leur statut de figures, comme configurations dont la

signification est donnée par la culture (Colquhoun). Chaque type de seuil comporte ainsi une connotation relative à chacun des parcours. : le pas de la porte [S3], l'accueil [S4] et l'entrée [S5] portent une connotation importante dans les deux cas; l'avancée [S1] et la projection [S2] portent une connotation plus affirmée comme support de communication et de représentation; le passage [S6], la traverse [S7] et l'accès arrière [S8] portent une connotation plus affirmée comme possibilité de retranchement et opportunité de l'emprise habitante.

---

## **CHAPITRE 9** [Étude du système spatial du CHSLD] **Du dispositif de l'intime à celui de l'habitation spécialisée**

*Le chapitre 9 présente l'aboutissement du processus de mise à l'épreuve d'espaces d'habitation soumis à l'épreuve du dispositif de l'intime : il porte sur l'étude du cas limite du système spatial du CHSLD. Des précisions sur l'approche méthodologique de l'étude sont d'abord fournies, sur le choix du corpus soumis à l'analyse puis sur la grille de lecture (cf. section 9.1). La démarche effectuée dans ce chapitre consiste à mettre l'espace générique d'établissements types à l'épreuve des paramètres du dispositif de l'intime. L'étude du système spatial du CHSLD est ensuite effectuée à travers le relevé des opérateurs du dispositif de l'intime (cf. section 9.2) que sont le zonage, les parcours et les figures de seuil, repris et définis à l'aide de grilles de lectures qui balisent l'analyse des modalités de la disjonction spatiale et de la médiation interterritoriale des établissements identifiés. L'interprétation des résultats (cf. section 9.3) amène à conclure à une disparité importante du fonctionnement du dispositif spatial du CHSLD, au regard du système spatial favorisant l'intime.*

.....

### **9.1 L'institution du CHSLD : milieu de vie, milieu de soin**

La présente étape de la recherche porte sur l'évaluation de l'espace du CHSLD, par la mesure des paramètres déterminants le dispositif en faveur de l'intime, dans sa version cumulant les études historiques et d'actualisation de l'espace domestique. C'est en quelque sorte à l'épreuve du « système des seuils » élaboré au fil de l'investigation que cet espace est soumis. Le CHSLD se présente comme un « cas-limite » à titre d'espace d'habitation, par sa double vocation de milieu de vie et de milieu de soin, qui accueille quatre types d'occupants<sup>239</sup> : les résidents<sup>240</sup>, le personnel de soins et de services au résident, le personnel de soutien (service alimentaire ou entretien) et le personnel administratif – en bref les travailleurs de l'établissement; la famille, les visiteurs et bénévoles; la clientèle externe.

---

<sup>239</sup> Selon le *Répertoire des guides de planification immobilière. Centre d'hébergement - CHSLD (Principes généraux)*. Version 1.1 – 22 janvier 2008. Direction de la normalisation et de la veille technologique. Corporation hébergement Québec.

<sup>240</sup> Le terme « résident » désigne la personne pour qui le CHSLD est le milieu de vie. Source : *Répertoire des guides de planification immobilière. Centre d'hébergement - CHSLD (Principes généraux)*. Version 1.1 – 22 janvier 2008. Direction de la normalisation et de la veille technologique. Corporation hébergement Québec.

Le concept de « milieu de vie » est inspiré du milieu familial et veut favoriser une ambiance identifiable au chez-soi<sup>241</sup> pour qui y réside; pour ce faire, l'aménagement et la décoration des lieux cherchent ainsi à rappeler le milieu résidentiel propre aux résidents<sup>242</sup>. Les *Orientations ministérielles* émises en 2003<sup>243</sup> précisent que le lieu résidentiel qu'on tend à reproduire, « dans la mesure du possible », doit être le plus normalisant possible, faciliter l'appropriation et la personnalisation de son espace par le résident. Par « normalisant », ces *Orientations ministérielles* désignent un lieu « qui adopte une grandeur, un rythme et un mode de vie qui se rapproche le plus de ceux que la personne hébergée aurait si elle vivait toujours à domicile », c'est-à-dire dans un espace domestique. Le lieu de vie se veut donc accueillant, chaleureux, familial et personnalisé. L'organisation physique du CHSLD doit ainsi favoriser l'ouverture sur le monde extérieur, en facilitant le développement ou le maintien de liens sociaux, avec la famille mais aussi avec de nouvelles personnes telles que les bénévoles, et différents représentants de la communauté du CHSLD. En vue de respecter les besoins fondamentaux de chaque résident, l'environnement physique doit encore « favoriser l'intimité de la personne résidente et de sa vie privée, avec sa famille, ses proches et le personnel » et produire un « agencement équilibré entre les locaux de vie privée et ceux réservés aux activités communautaires ».

Toutefois, selon le rapport de la Commissions de la santé et des services sociaux sur *Les conditions de vie des adultes hébergées en centre d'hébergement et de soins de longue durée* publié en juin 2016, l'approche milieu de vie « ne saurait être appliquée au détriment des soins et des services adaptés à la condition des personnes, qui est de plus en plus limitée ». Le défi de concilier cette approche avec les soins de santé, la sécurité physique du résident et la planification d'un milieu de travail efficace, sain et sécuritaire pour le personnel pose problème. Aussi, la Commission relève que l'équilibre recherché entre les deux pôles de sa mission apparaît encore difficile à atteindre dans ce milieu où les soins de santé occupent une place prépondérante, et où l'organisation du travail et l'horaire du personnel peut primer sur le bien-être du résident, par exemple dans la détermination du nombre de déplacements possibles pour le résident.

## 9.2 Sur l'approche méthodologique

### 9.2.1 Analyse interprétative de logique comparative : objectifs et démarche

La stratégie privilégiée pour l'étude de l'espace du CHSLD procède selon une logique comparative (Van der Maren, [1996] 2004). Cette analyse est effectuée par comparaison de données obtenues à partir de types

---

<sup>241</sup> Source : *Visites d'appréciation de la qualité, Un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD*. Rapport National, Septembre 2004 à Juin 2007. Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Québec.

<sup>242</sup> Source : *Répertoire des guides de planification immobilière. Centre d'hébergement - CHSLD (Principes généraux)*. Version 1.1 – 22 janvier 2008. Direction de la normalisation et de la veille technologique. Corporation hébergement Québec.

<sup>243</sup> Il s'agit du document intitulé : *Un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD, Orientations ministérielles*, publiées en 2003 par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Québec.

de systèmes spatiaux différents : celui de l'espace domestique et celui d'un type d'habitation spécialisé. Elle s'appuie sur le modèle de compréhension du dispositif de l'intime développé dans les précédents chapitres.

L'écart observé entre le système spatial correspondant à la signification du chez-soi et celui d'espaces de vie marginaux est l'un des points de départ de cette thèse. C'est à partir du modèle de dispositif spatial en faveur de l'intime constitué au fil des précédents chapitres que l'espace domestique, correspondant à ce dispositif, et l'espace de vie spécialisé sont mis en comparaison. Le chapitre 9 a pour objectif d'identifier des raisons possibles de l'écart de sens de ces espaces architecturés à partir de la lecture de leurs systèmes spatiaux. Cette démarche vise à participer au développement de la connaissance des caractéristiques de l'espace spécialisé pour les plus âgés, contribuant favorablement aux conditions d'habitation qu'il offre aux résidents. La démarche effectuée consiste à mettre l'espace générique du CHSLD à l'épreuve des paramètres du dispositif de l'intime.

### 9.2.2 Corpus d'analyse

Le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) québécois est un espace de vie spécialisé qui offre un milieu de vie substitut, réservé aux personnes qui présentent des pathologies complexes, des incapacités motrices et sensorielles importantes souvent associées à des problèmes d'ordre cognitif majeurs<sup>244</sup>. Selon l'article 83 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux du Québec qui définit la mission des CHSLD :

« La mission d'un centre d'hébergement et de soins de longue durée est d'offrir de façon temporaire ou permanente un milieu de vie substitut, des services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance ainsi que des services de réadaptation, psychosociaux, infirmiers, pharmaceutique et médicaux aux adultes qui, en raison de leur perte d'autonomie fonctionnelle ou psychosociale, ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel, malgré le support de leur entourage. »

L'étude comparative porte sur l'espace générique du CHSLD; il n'est donc pas question ici de se concentrer sur un établissement en particulier, mais bien d'avoir accès à une compréhension de la structure caractérisant les établissements considérés comme typiques. Deux formes distinctes de documents sont utilisées à cette fin : des études, des guides et des rapports produits par les instances gouvernementales, ainsi que des plans de bâtiments de CHSLD caractéristiques.

Les plans<sup>245</sup> utilisés pour l'analyse de l'espace architecturé sont ceux d'établissements appartenant au réseau du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance – du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal depuis 2015 –, sélectionnés pour leur

---

<sup>244</sup> Informations tirées de *Un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD : Orientations ministérielles* (octobre 2003), Santé et services sociaux Québec (site Internet?).

<sup>245</sup> L'étude des plans se concentre sur les sections de bâtiments destinés à l'hébergement et auxquels les résidents ont accès. Elle exclut donc les parties réservées aux installations techniques, aux bureaux et aux services dont l'accès n'est pas permis aux résidents.



représentativité du parc immobilier<sup>246</sup>. Pour des raisons de confidentialité, ces établissements sont ici nommés d'après des lettres.

Le « Centre A »<sup>247</sup> est un établissement qui compte 196 places d'hébergement réparties sur six étages, dont 98 chambres simples et 49 chambres doubles<sup>248</sup>. Il s'agit du cas d'étude principal, en raison de sa représentativité des installations d'établissements publics de CHSLD et qualité des informations accessibles sur son système spatial. Les plans du rez-de-chaussée et d'un étage d'hébergement type se présentent comme suit<sup>249</sup> :

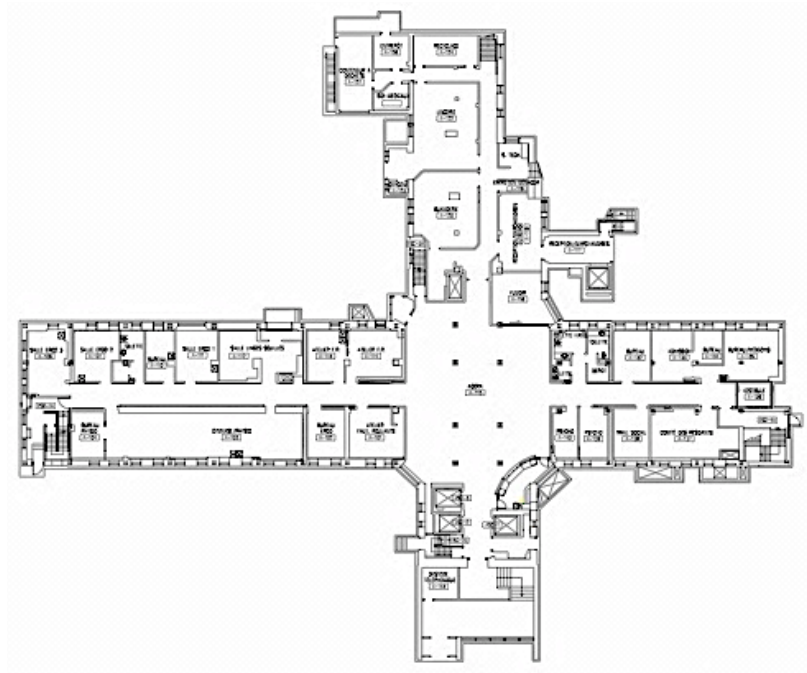


Figure 59. Plan du rez-de-chaussée. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier fournie par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance.

<sup>246</sup> Ces établissements ont été identifiés par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance; M. Lapointe a aussi fourni tous les plans de ces établissements utilisés dans ce chapitre.

<sup>247</sup> Des plans en format agrandi sont joints en annexe de ce document.

<sup>248</sup> Source : [http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/visites-evaluation/region06/Rapport\\_Paul-Emile\\_Leger.pdf](http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/visites-evaluation/region06/Rapport_Paul-Emile_Leger.pdf)

<sup>249</sup> Les plans montrés sont de la meilleure qualité graphique qu'il ait été possible d'avoir. Leur intérêt provient de la possibilité d'y lire les configurations d'ensemble, ainsi que celles des différents sous-espaces qui les composent.

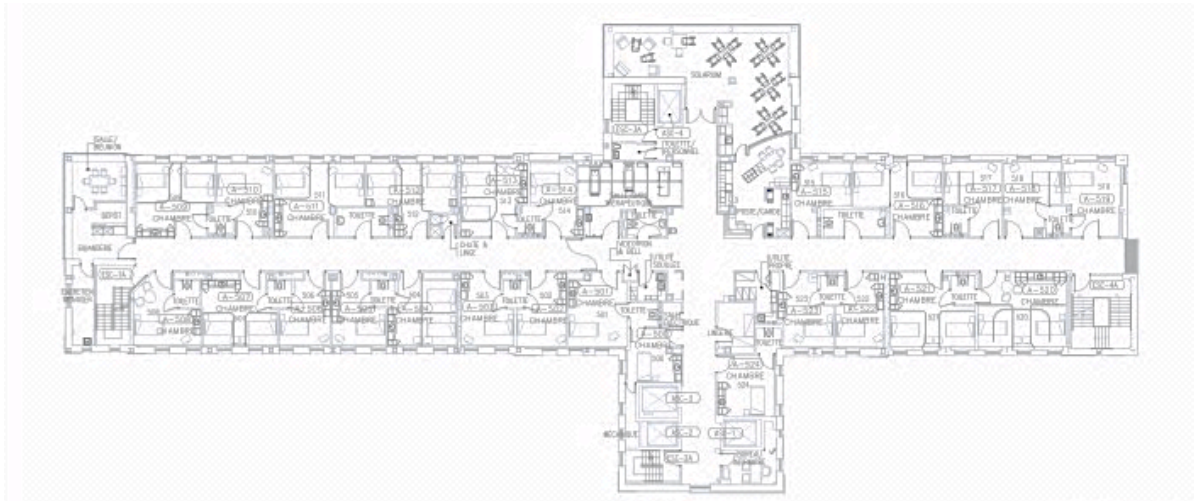


Figure 60. Plan d'un étage d'hébergement type. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier fournie par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance.

Le « Centre B »<sup>250</sup> est un établissement qui compte 196 places d'hébergement réparties sur quatre étages, dont 88 chambres simples et 54 chambres doubles<sup>251</sup>. Il s'agit d'un cas d'étude secondaire, en raison de sa représentativité des installations d'établissements publics de CHSLD et des informations fragmentaires accessibles sur son système spatial. Le plan d'un étage d'hébergement type se présente comme suit<sup>252</sup> :

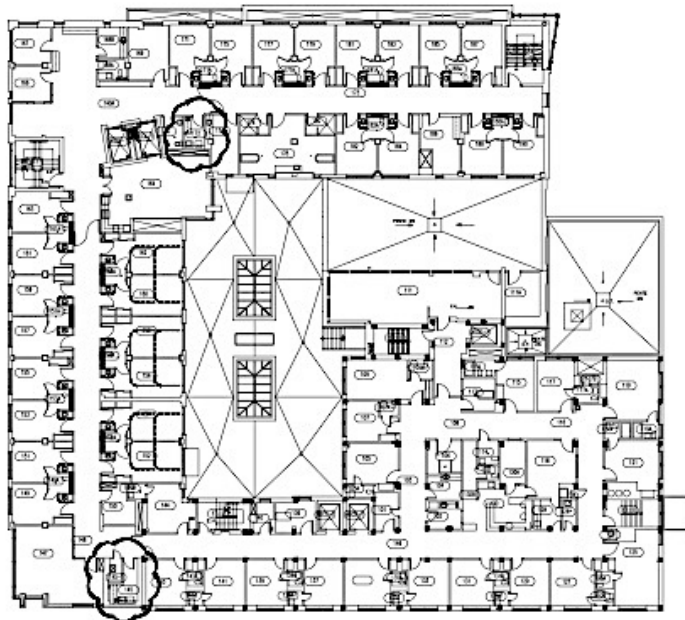


Figure 61. Plan d'un étage d'hébergement type. Centre d'hébergement B. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance.

<sup>250</sup> Des plans en format agrandi sont joints en annexe de ce document.

<sup>251</sup> Source :

[http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/visites-evaluation/region06/Rapport\\_Centre\\_dheb\\_Champlain.pdf](http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/visites-evaluation/region06/Rapport_Centre_dheb_Champlain.pdf)

<sup>252</sup> Les plans montrés sont de la meilleure qualité graphique qu'il ait été possible d'avoir. Leur intérêt provient de la possibilité d'y lire les configurations d'ensemble, ainsi que celles des différents sous-espaces qui les composent.

Le « Centre C »<sup>253</sup> est un établissement qui compte 169 places d'hébergement réparties sur 8 étages, dont 151 chambres et 9 chambres doubles<sup>254</sup>. Il s'agit d'un cas d'étude secondaire, en raison de sa représentativité des installations d'établissements publics de CHSLD et des informations fragmentaires accessibles sur son système spatial. Le plan d'un étage d'hébergement type se présente comme suit<sup>255</sup> :

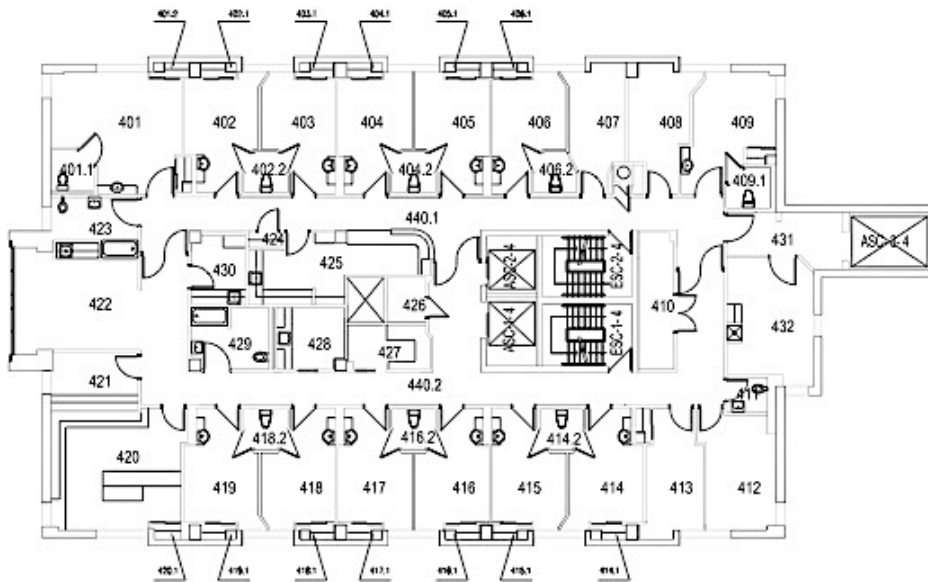


Figure 62. Plan d'un étage d'hébergement type. Centre d'hébergement C. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance.

Dans le cadre de la présente étude, une documentation sur la programmation et le fonctionnement des établissements de CHSLD alimentent notre lecture de l'espace architecturé. Ces documents sont les suivants :

Le document *Unité de vie, Centre d'hébergement et de soins de longue durée - CHSLD*<sup>256</sup> du « Répertoire des guides de planification immobilière » énonce les intentions et les objectifs de performance attendus en ce qui concerne la programmation, la conception et la construction d'une unité de vie en CHSLD<sup>257</sup>. Il fournit des données sur des éléments de programmation notamment : l'organisation spatiale privilégiée, les critères de programmation, les critères de conception, l'aménagement des locaux et des installations diverses, les objectifs de performances techniques et les recommandations sur le « confort », ainsi que des plans de locaux génériques dont les chambres de résidents.

<sup>253</sup> Des plans en format agrandi sont joints en annexe de ce document.

<sup>254</sup> Source :

[http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/visites-evaluation/region06/Rapport\\_RSS06\\_CSud\\_Manoirageor.pdf](http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/visites-evaluation/region06/Rapport_RSS06_CSud_Manoirageor.pdf)

<sup>255</sup> Les plans montrés sont de la meilleure qualité graphique qu'il ait été possible d'avoir. Leur intérêt provient de la possibilité d'y lire les configurations d'ensemble, ainsi que celles des différents sous-espaces qui les composent.

<sup>256</sup> Ce document – document de travail, version avril 2014 – a été fourni par Mme Sylvie Bouffard, architecte, Directrice de l'expertise et de la normalisation du Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) du Québec.

<sup>257</sup> L'unité de vie est le milieu de vie du résident en CHSLD, ainsi que le principal lieu de travail des intervenants en soins et service qui lui sont fournis. Informations tirées du *Répertoire des guides de planification immobilière*, p.1.

Des documents gouvernementaux sont aussi utilisés pour éclairer l'analyse de l'espace du CHSLD. Les rapports sur *Les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée, Mandat d'initiative*, « Document de consultation » (septembre 2013) et « Observations, conclusions et recommandations » (juin 2016)<sup>258</sup>, produits par la Commission de la santé et des services sociaux (Direction des travaux parlementaires, Assemblée nationale du Québec), fournissent des données et des pistes de réflexion quant aux constantes de l'organisation physique des lieux en lien avec les besoins psychosociaux des résidents, ainsi que l'intimité et l'identité. Des informations sur l'organisation physique tirées de mémoires présentés dans le cadre des consultations sur les conditions de vie des adultes hébergés en CHSLD – notamment celui de l'Association des établissements privés conventionnés (AEPC)<sup>259</sup> – sont aussi utilisées.

Les documents ministériels produits dans le cadre du virage « milieu de vie » des CHSLD sont une source de données importante en ce qui concerne l'environnement physique, l'aménagement et l'usage des espaces de vie. Le document intitulé *Un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD, Orientations ministérielles*<sup>260</sup>, ainsi que les rapport nationaux sur les « Visites d'appréciation de la qualité » produits par le Ministère de la Santé et des Services sociaux précisent des exigences à respecter en matière d'environnement physique des lieux.

Le Rapport national de visites ministérielles et les rapports de visites d'évaluation d'établissements particuliers portent sur l'appréciation et la qualité du CHSLD comme milieu de vie. La visite d'appréciation en CHSLD est une démarche planifiée d'observation du milieu entreprise depuis 2003, reposant sur des échanges avec des acteurs impliqués : les résidents et leurs familles, les membres du comité des usagers et du comité des résidents, le représentant du Curateur public du Québec, des bénévoles, le personnel et l'équipe de direction de l'établissement<sup>261</sup>. Dans le cadre de la présente étude, ces rapports constituent une source de données en ce qui concerne l'aménagement et l'usage des espaces.

### 9.2.3 Constitution de la grille de lecture

L'analyse du système spatial du CHSLD est menée à l'aide d'une grille de lecture servant à relever les manifestations concrètes du dispositif de l'intime. Cette démarche s'effectue en deux étapes. La première étape procède au relevé factuel et expressif de l'espace – tel que défini précédemment par Panofsky –, balisé par une grille de lecture cernant les manifestations des opérateurs du dispositif de l'intime : le zonage, le parcours et les figures de seuil. La seconde étape effectue l'évaluation des principes du dispositif de l'intime : le principe de

---

<sup>258</sup> Ces rapports sont accessibles sur le site Internet de l'Assemblée nationale du Québec à l'adresse : <http://www.assnat.qc.ca>

<sup>259</sup> Ce document, daté du 09/01/2014, est accessible sur le site Internet de l'AEPC à l'adresse : <http://aepc.qc.ca>

<sup>260</sup> Ce document est accessible sur le site Internet des publications du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec à l'adresse : <http://publications.msss.gouv.qc.ca>

<sup>261</sup> Informations tirée du site Internet du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec : <http://www.msss.gouv.qc.ca>

disjonction spatiale, la médiation interterritoriale, puis la dynamique de la tension dialectique du système de seuils et du double parcours qu'il sous-tend, qui sont conséquents des opérateurs déjà relevés.

Lors de la deuxième étape de l'étude de l'espace du CHSLD, l'application du principe de disjonction spatiale est évaluée par l'analyse des opérateurs du zonage et du parcours. Cette démarche doit répondre à la question : la différenciation et la séparation des composantes du système de l'espace du CHSLD sont-elles favorables à l'intime ? Pour ce faire, l'analyse du zonage débute par l'identification des zones qui sont des domaines de socialité différenciée. Ces zones sont identifiées à partir de leurs délimitations, des fonctions qui leur sont attribuées et du type de socialité qui les caractérisent conventionnellement. Les modalités de délimitations des zones sont relevées, qualifiées selon le type de séparation et le degré d'ouverture-fermeture de la limite; il peut par exemple s'agir d'un cloisonnement bâti complet, d'un cloisonnement léger tel qu'un élément de mobilier, d'une aire semi-ouverte protégée par un muret, de pièces en enfilades, d'une aire complètement ouverte et de subdivisions légères constituées par des filtres. Ensuite, la topologie caractérisant ces zones, en elles-mêmes et dans leurs rapports, est relevée. Il s'agit alors d'évaluer les relations entre les zones et avec l'ensemble du bâtiment, données qui permettront d'évaluer le degré de la disjonction spatiale effectuée par le zonage. Enfin, les modalités de la disjonction spatiale effectuée par le parcours seront relevées par l'évaluation des caractéristiques des circuits voués aux différents types d'occupants.

La grille de lecture des indicateurs relatifs à l'inscription de la disjonction spatiale est résumée dans le tableau qui suit :

Tableau III. Grille de lecture composée des indicateurs de la disjonction spatiale. © 2018 par V. LaSalle

PRINCIPE : DISJONCTION SPATIALE		
Paramètres évalués	Indicateurs	
OPÉRATEUR : Zonage		
[A] Détermination des zones	Distinction des domaines de socialité	Description de la fonction
		Degré de socialité : accueil-recueillement
		Temporalité : diurne-nocturne
[B] Mode de délimitation	Qualification de la limite architecturale des zones	Description de la limite (filtre)
		Degré d'ouverture-fermeture
[C] Rapports topologiques	Position des zones dans le bâtiment	Degré extériorité-intériorité
	Ordonnance de la séquence	Position dans la séquence ext-int
	Polarisation des zones	Rassemblements territoriaux
		Degré de proximité et distanciation
Degré de gradation-opposition		
OPÉRATEUR : Parcours de disjonction		
[D] Modalités de la distanciation	Identification des circuits types	Description circuits/type occupants
	Distanciation réelle/circuit type	Caractéristiques des circuits
	Distanciation virtuelle/circuit type	Caractéristiques des circuits

L'application du principe de médiation interterritoriale est évaluée en second lieu, puisqu'elle dépend de la disjonction spatiale. Cette étape cherche à répondre à la question : les modalités de réunion et d'articulation de l'espace du CHSLD permettent-elles la médiation interterritoriale propre au dispositif de l'intime? Ce relevé est balisé par une série d'indicateurs à rechercher dans l'espace architecturé du CHSLD et dans les pratiques socio-spatiales qui y prennent place. Ces indicateurs s'intéressent aux modalités de la distanciation déjà observées, mais sont maintenant interprétés comme parcours de réunification du système spatial. La gradation de l'intime est ensuite évaluée par le relevé des figures de seuil intégrées à l'espace des établissements.

La grille de lecture des indicateurs relatifs à la médiation interterritoriale est résumée dans le tableau qui suit :

Tableau IV. Grille de lecture composée des indicateurs de la médiation interterritoriale. © 2018 par V. LaSalle

PRINCIPE : MÉDIATION INTERTERRITORIALE		
Paramètres évalués	Indicateurs	
OPÉRATEUR : Parcours de réunification		
[A] Modalités de la distanciation	Identification des circuits types	Description circuits/type occupants
	Distanciation réelle/circuit type	Caractéristiques des circuits
	Distanciation virtuelle/circuit type	Caractéristiques des circuits
	Direction du contrôle	Position du contrôle dans le circuit
OPÉRATEUR : Figures de seuil		
[B] Gradation du spectre de l'intime	Identification des seuils	Types de seuils (8)
	Dénombrement des seuils	Quantité/type
	Position des seuils dans le bâtiment	Degré extériorité-intériorité
	Ordonnance dans la séquence	Position dans la séquence ext-int
	Identification de filtres	Description matérialité/sensibilité
	Connotation socio-spatiale des seuils	Communication/emprise habitante

C'est ensuite la dynamique du parcours de seuils qui est évaluée à travers l'interprétation, subséquente aux relevés d'indicateurs précédents, du parcours du procès de communication – de l'extériorité vers l'intériorité – et du parcours de l'emprise habitante – de l'intériorité vers l'extériorité et dans l'intériorité elle-même. Cette lecture doit conduire à l'évaluation du potentiel dialectique du système spatial du CHSLD dans l'application du système de seuils manifestant le dispositif de l'intime.

### 9.3 Relevé des opérateurs du dispositif de l'intime

#### 9.3.1 Modalités du zonage

Dans le plan du CHSLD, le zonage principal est organisé par fonctions, relatives d'abord aux rassemblements des différents types d'occupants de l'espace; la zone composée par le rez-de-chaussée est destinée à l'accueil, aux services professionnels et à la rencontre, et se distingue des autres zones des étages composées des aires essentiellement dévolues aux résidents et à leurs visiteurs.

#### Détermination des domaines de socialité

L'agora située en position centrale au rez-de-chaussée du Centre A se présente comme une aire de rencontre, à l'image d'une place publique positionnée au carrefour de l'entrée principale, des services professionnels et de l'accès aux aires de résidence. L'agora ne porte pas de qualification spécifique quant à son occupation diurne et nocturne; son ouverture sur le comptoir de réception en fait un lieu de déambulation et

de rencontre qui doit demeurer accessible tant que la réception est occupée. La réception est un point d'information et de distribution des visiteurs vers les espaces internes de l'établissement. Des membres du personnel de l'établissement y sont présents, à la fois pour procéder à l'accueil des visiteurs et pour veiller à la protection pour des résidents.

Les aires positionnées de part et d'autre de l'agora sont dévolues à des services professionnels offerts aux résidents : physiothérapie, ergonomie, psychologie, travail social. Ce sont des secteurs qui occasionnent la rencontre entre les résidents, les travailleurs et éventuellement des visiteurs, sans qu'ils portent toutefois une connotation conviviale ou d'accueil, comme on en retrouve dans l'espace domestique. Il semble que ce soit en réalité les professionnels qui reçoivent les résidents dans ces locaux. Il s'agit d'un rapport inversé, assimilable à la visite d'un professionnel de la santé dans son cabinet de travail. Les locaux professionnels – à la fois ceux qui proposent des services aux résidents et ceux qui sont réservés aux travailleurs – sont des aires d'occupation essentiellement diurnes.

Les étages supérieurs sont des zones qui incluent des fonctions multiples – englobant plusieurs sous-zones aux fonctions et domaines de socialité particuliers – qui se répètent, presque littéralement, de l'un à l'autre. Chaque étage est ainsi une zone d'hébergement en soit, qui regroupe des chambres et leurs salles de toilettes, ainsi que des aires communes destinées aux résidents et à leurs visiteurs<sup>262</sup>. Selon le guide de programmation du Centre d'hébergement – CHSLD<sup>263</sup>, la chambre est le « lieu de vie du résident, qui sert aussi aux soins et comme salle d'examen », liée à une salle de toilette individuelle ou mitoyenne, avec douche sans seuil adaptée. Des salles communes – nommée solarium dans le Centre A – font fonction de salon – « pièce ouverte sur les aires de circulation » pouvant recevoir le nombre de résidents associés à ce secteur – de salle à manger « réservée aux résidents » du secteur associé et de salle d'activité – « espace polyvalent pour les activités en groupe, les animations thématiques » –, entre autres. Dans le rapport de *Visites d'appréciation de la qualité*, quatre catégories de pièces communes auxquelles les résidents ont potentiellement accès, considérées comme des lieux à vocation sociale distincte, ont été identifiées : des lieux semi-privés permettant au résident de s'isoler ou d'y recevoir des proches; des lieux favorisant la socialisation entre résidents; des pièces « spécialisées » comprenant des locaux assignés aux soins palliatifs, les chapelles et les fumoirs; des pièces utilisées communément par les résidents<sup>264</sup>.

---

<sup>262</sup> Il est à noter que seuls les locaux et composantes identifiés dans les plans à l'étude sont présentés ici. Ces explications excluent donc plusieurs éléments de programmation du document de référence *Unité de vie, Centre d'hébergement et de soins de longue durée – CHSLD*.

<sup>263</sup> Source : document *Unité de vie, Centre d'hébergement et de soins de longue durée – CHSLD* document de travail, version avril 2014, Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) du Québec.

<sup>264</sup> Le Rapport National précise un bilan légèrement positif concernant l'appréciation positive de l'accessibilité de ces pièces par les résidents. Les recommandations sont donc formulées comme suit : « À la lumière des résultats obtenus, nous ne pouvons conclure que l'élément "accessibilité des pièces communes" est bien instauré à l'échelle de la province, ni qu'il est particulièrement problématique. Cependant, nous pouvons affirmer qu'il subsiste des manques à combler afin que les résidents aient accès (...) aux différents types de pièces communes devant être disponibles dans un milieu de vie substitut et que les lacunes varient d'une installation à l'autre. » (p.56)



En complément des aires dédiées prioritairement à l'occupation des résidents, des locaux de services sont identifiés dans chaque zone englobante qui constitue un secteur d'hébergement. Selon le guide de programmation du Centre d'hébergement – CHSLD<sup>265</sup>, ces espaces et leurs définitions sont : la salle d'eau, incluant notamment un bain à hauteur variable, une douche adaptée, une civière-douche; un poste de garde, des installations techniques et d'entretien; des bureaux pour le personnel. Dans le rapport de *Visites d'appréciation de la qualité*, on souligne que la présence du poste de garde<sup>266</sup> occupe un espace imposant qui rappelle symboliquement le milieu hospitalier.

La fonction et le type de socialité dévolus à chacun de ces locaux – qui constituent des sous-zones du système spatial – s'avèrent difficiles à déterminer, notamment lorsqu'il s'agit d'aires destinées à l'occupation des résidents. La chambre peut servir à l'accueil des visiteurs, mais aussi au retranchement associé aux activités personnelles, aux soins médicaux et d'hygiène, au sommeil. Cette pièce est donc une aire d'occupation diurne et nocturne. De plus, il importe de souligner la présence d'un nombre important de chambres à occupation double<sup>267</sup>. Dans ces cas, le partage de la zone caractérisé par le degré d'intériorité le plus grand – le retranchement – implique que le résident n'est jamais libre d'être tout-à-fait seul ou retiré du contact avec autrui, que ce soit de jour ou de nuit. Les aires communes où peuvent prendre place la rencontre avec des visiteurs ou des activités entre résidents, assistés par le personnel – par exemple les salles d'activité à chaque étage du Centre C et le solarium se retrouvant à tous les étages supérieurs du Centre A – sont destinées à une occupation de jour et possiblement de soirée, mais non de nuit. En outre, le corridor dont la présence spatiale est affirmée à chaque étage, est une zone en soi et son occupation doit être comprise comme plurielle ; il peut servir à l'occupation diurne des résidents et des visiteurs – et pas uniquement à leur passage –, et à la circulation de jour et de nuit du personnel de soin et d'entretien. La détermination de ces zones ne correspond pas à une logique jour-nuit. Le registre du programme est d'abord fonctionnel, et n'apparaît pas se référer aux usages de la socialité typique au dispositif de l'intime.

### **Mode de délimitation**

Le travail des limites entre les zones distinctes est d'abord établi par le changement de niveau, avec une autonomie stricte entre eux. Sur un même étage, la délimitation entre les pièces est effectuée par un cloisonnement fixe de pleine hauteur, à l'exception du poste de garde qui est séparé du corridor par un comptoir et/ou un vitrage. Certaines salles d'activités communes sont fenestrées sur la circulation

---

<sup>265</sup> Source : document *Unité de vie, Centre d'hébergement et de soins de longue durée – CHSLD* document de travail, version avril 2014, Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) du Québec.

<sup>266</sup> Les postes de garde ne sont plus toujours présents dans les établissements de CHSLD. Source : *Visites d'appréciation de la qualité, Un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD*. Rapport National, Septembre 2004 à Juin 2007. Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Québec.

<sup>267</sup> Dans le Centre A, le même nombre de places (98) est en chambre simple et en chambre double; dans le Centre B, 88 places sont en chambre simple tandis que 108 places sont en chambre double; dans le Centre C, 151 places sont en chambre simple et 18 en chambre double.

Dans les salles d'activités communes où des occupants pourraient vouloir se rassembler en sous-groupes – un résident et ses visiteurs, ou encore entre résidents – aucune séparation, telle que des murets ou autre construction dans la verticalité, n'apparaît établir de délimitation. Il est toutefois possible que ces délimitations soient offertes par des éléments de mobilier, mais la densité de l'aménagement montré dans le solarium du Centre A n'apparaît pas propice à une telle organisation de l'espace.

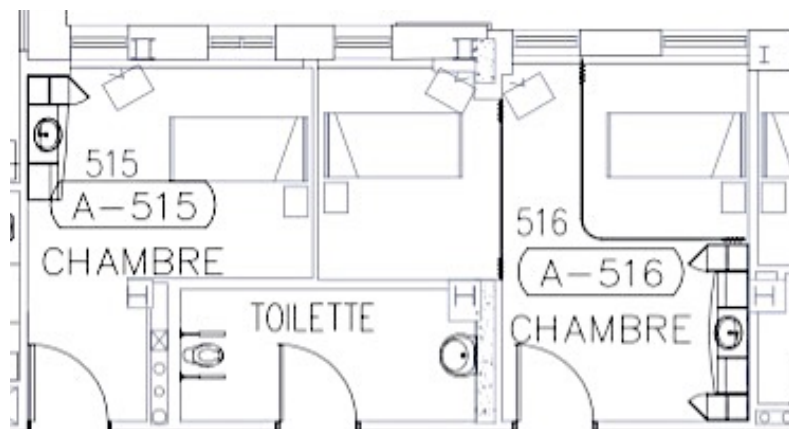


Figure 63. Organisation typique de chambres à occupation simple et double. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance.

À l'intérieur des chambres, un zonage fonctionnel rassemble d'une part les équipements servant au rangement et à l'hygiène (armoires, lavabo) et d'autre part les équipements destinés au repos (lit, table de chevet). Un fauteuil de visiteur, ou éventuellement un fauteuil roulant, est habituellement prévu près du lit, le rapprochement du lit et de l'assise destinée au visiteur rend le zonage fonctionnel de la chambre confus. Dans les chambres à occupation double, un rideau sur rail monté au plafond sert de délimitation amovible entre les deux lits; les aires de rangements demeurent alors un espace commun aux deux occupants de la chambre (voir figure ci-contre).

Une porte simple à battant ménage l'accès à chacune des chambres. Ces ouvertures se trouvent fréquemment en vis-à-vis de la porte de la chambre de l'autre côté du couloir favorisant un regard intrusif depuis l'intérieur d'une chambre vers l'intérieur d'une autre chambre. Enfin, toutes les chambres et pièces d'activités communes bénéficient d'une vue directe – une ou deux fenêtres – vers l'extérieur. La documentation disponible ne permet pas de connaître la hauteur de ces fenêtres, mais les recommandations du MSSS précise que la hauteur des fenêtres doit permettre la vue vers l'extérieur pour une personne assise.

### Rapports topologiques

L'organisation de l'espace dans son ensemble est d'abord caractérisée par le positionnement de la réception, d'une aire de rencontre et des locaux des services professionnels en position d'extériorité, au rez-de-

chaussée; dans les étages supérieurs, les aires sont dévolues aux résidents et à leurs visiteurs en positions d'intériorité équivalentes. Cette ordonnance : accueil/services professionnels en position d'extériorité, et aires résidents/visiteurs en position d'intériorité est celle qui se distingue comme configuration essentielle du système spatial.

D'autre part, il n'est pas possible de relever de récurrence dans le positionnement et la mise en séquence des sous-zones; cet aspect est notable sur les étages voués aux résidents et à leurs visiteurs. La taille des établissements nuit à l'identification du point de départ d'une ordonnance, le rapport à l'extérieur se trouvant amoindri par l'absence d'accès direct depuis des lieux à l'air libre. Les accès aux étages peuvent s'effectuer par diverses circulations verticales<sup>268</sup>. Le regroupement de plusieurs ascenseurs amplifie le rôle d'un accès qui apparaît comme principal. Partant de là, il y a alternance dans la séquence des chambres de résidents, d'installations techniques et d'entretien, du poste de garde, des salles communes, des salles de toilette et autres pièces sur un axe de service. Un second axe, qui rencontre le premier au poste de garde, comporte une série de chambres et de salles de toilettes; à leurs extrémités se trouve un accès, et quelques fois une pièce d'entretien et/ou réservée au personnel. La figure ci-après schématise la séquence des sous-zones sur un étage type du Centre A, similaire dans le rassemblement d'un pôle service/salles communes et de séquences de chambres/salles de toilettes. D'autre part, la position des différentes sous-zones dans le plan global de l'étage ne correspond pas à une mise en rapport des aires de plus grande socialité avec la façade principale, en direction de l'extériorité ; en effet, les chambres sont positionnées indifféremment sur les différentes façade, le critère premier de leur positionnement apparaissant être un accès à une vue directe vers l'extérieur.

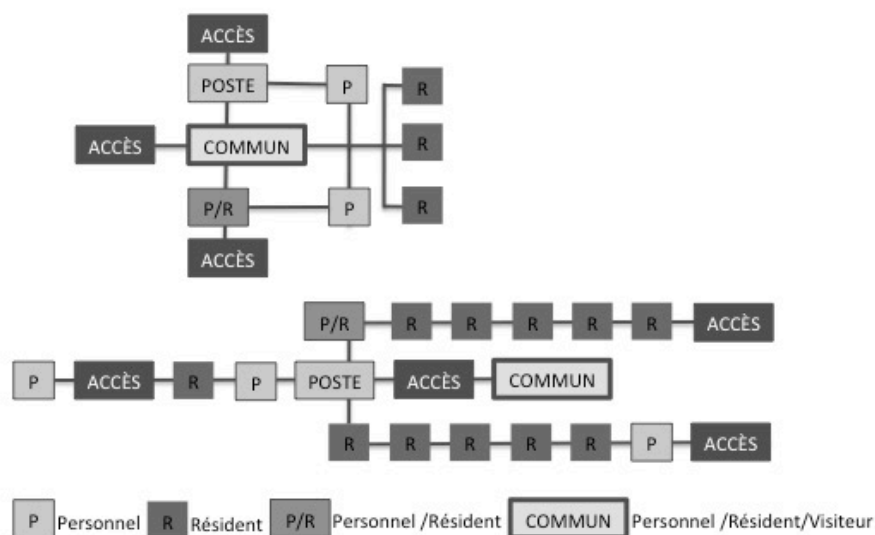


Figure 64. Ordre logique des espaces selon le dispositif de l'intime (en haut) et désordre de la séquence des domaines de socialité sur un étage d'hébergement typique de CHSLD (en bas). © 2018 par V. LaSalle

<sup>268</sup> Centre A : quatre ascenseurs et quatre escaliers mènent directement aux aires de résidence ; Centre B : cinq ascenseurs et quatre escaliers mènent directement aux aires de résidence ; Centre C : trois ascenseurs et deux escaliers mènent directement aux aires de résidence.

Il est à noter que des chambres et des salles de toilettes s'insèrent librement dans la série regroupant les services et l'accès principal, entraînant une proximité directe des visiteurs et du personnel en déplacement avec des pièces correspondant à des domaines de grand retranchement (chambres). Le rassemblement d'autres chambres sur le second axe intègre des salles de toilette qui sont pour la plupart contenues dans les chambres ; quelques exceptions montrent que, pour accéder à la salle de toilette, des résidents doivent passer par le corridor principal. Enfin, on observe une singularité dans la configuration de l'une des chambres, alors que l'on accède à une salle mécanique en passant à travers la pièce.

Si l'on fait exception de la distinction des fonctions par niveaux, entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs, le système spatial paraît peu polarisé. Cela résulte notamment du fait qu'aucune gradation/opposition entre les domaines de socialité distincts n'est observée, alors qu'ils se côtoient sans règle apparente et se positionnent quelques fois dans une alternance approximative.

### **9.3.2 Modalités du parcours**

Les modalités de la distanciation et du rapprochement opérés par le parcours du système spatial type du CHSLD sont examinées sur deux niveaux : le rez-de-chaussée et un étage de résidence type. Trois circuits types sont présentés : celui du visiteur, celui du personnel – du travailleur – et celui du résident.

Le visiteur accède à l'intérieur du bâtiment par l'entrée principale, au rez-de-chaussée ; il franchit un sas pour entrer dans un vestibule, il accède vers la droite à un escalier réparti en deux volées formant un angle de 90 degrés vers la gauche, il s'engage ensuite dans un court corridor présentant de part et d'autre un escalier et des ascenseurs, puis il parvient au comptoir de réception. De là il peut se diriger vers les étages supérieurs, vers l'agora ouverte devant la réception, au fumoir ou vers l'un des services professionnels du rez-de-chaussée.

S'il prend l'ascenseur pour accéder à un étage d'hébergement, il arrive par le corridor de l'axe de service à partir duquel il ira soit au poste de garde, soit à la chambre d'un résident, soit à la salle d'activités communes. Il peut par exemple se rendre à la chambre d'un résident, y passer un moment puis l'accompagner à la salle d'activités. Après avoir raccompagné le résident à sa chambre, le visiteur quittera l'étage par l'un des ascenseurs ou des escalier, puis il s'engagera dans le vestibule, il descendra l'escalier puis franchira le sas. Les deux plans ci-après illustrent le parcours type des visiteurs au rez-de-chaussée et sur un étage d'hébergement.

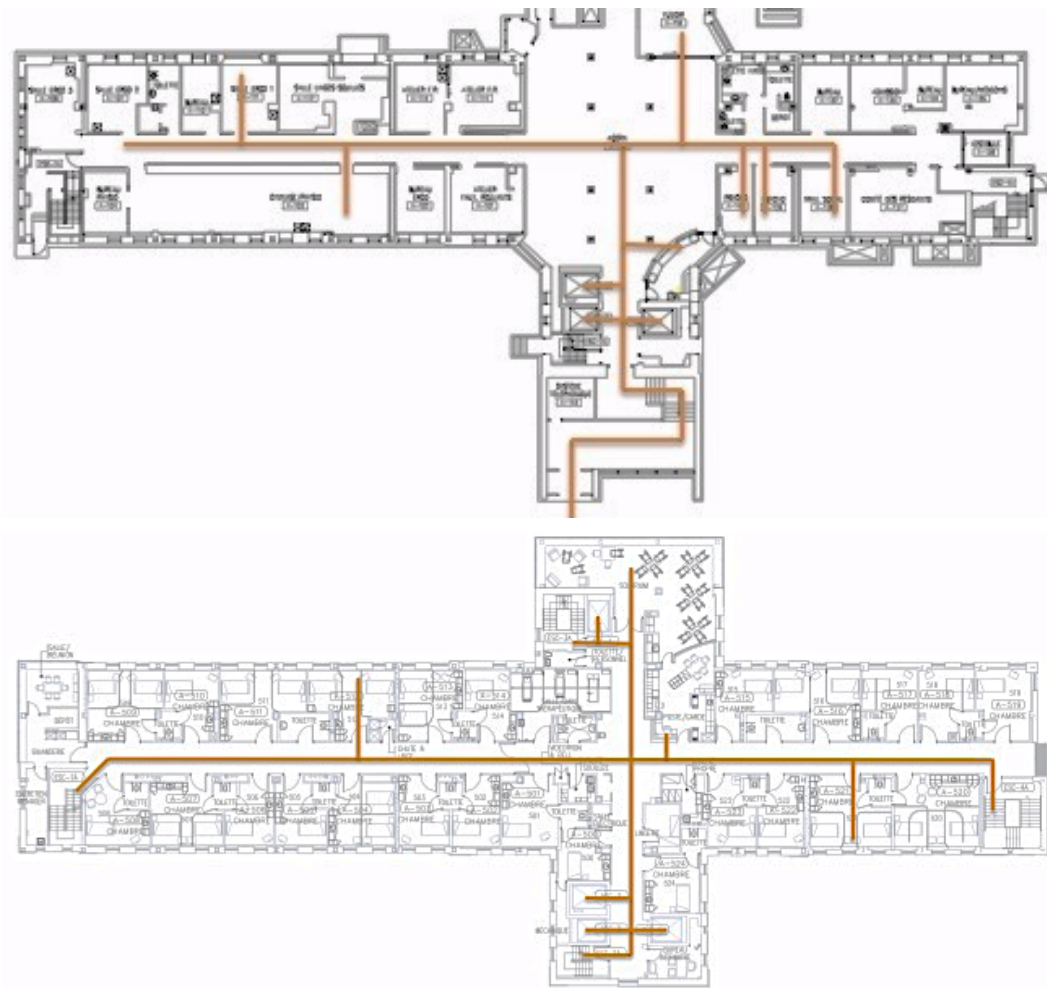


Figure 65. Parcours type des visiteurs. Plans du rez-de-chaussée (en haut) et d'un étage d'hébergement type de chambres à occupation simple et double. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance. Modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

Les circuits des membres du personnel peuvent être divers, selon les responsabilités de chacun; il n'y a donc pas de « circuit-type » pour eux, mais plutôt des trajectoires potentielles. Puisque les aires auxquelles les résidents n'ont pas accès sont exclues de l'étude de ces trajectoires, l'analyse se concentre encore cette fois sur l'espace du rez-de-chaussée et sur un étage d'hébergement type. Ces déplacements débutent depuis l'extérieur de l'établissement ; le travailleur peut choisir l'un des nombreux accès selon ses attributions, la direction de son arrivée, etc. Après avoir pénétré au rez-de-chaussée, les membres du personnel se déplacent vers leur lieu de travail (bureau ou autre) et vers l'étage où ils occupent une fonction. L'intérêt est ici de constater la variété des déplacements spatiaux potentiels du travailleur, qui se développe selon un réseau élaboré qui intègre la quasi-totalité du plan, tant au rez-de-chaussée qu'aux étages supérieurs. Sur le plan de l'étage d'hébergement type du Centre A, on voit se développer des déplacements à travers des pièces – par exemple, le passage à travers le poste de garde qui mène à un coin réunion puis delà, à la salle commune – et des trajectoires en boucle – alors

qu'il est possible de revenir du solarium (la salle commune) vers les corridors principaux par les portes doubles. Le deux plans ci-après illustrent les trajectoires potentielles du personnel.

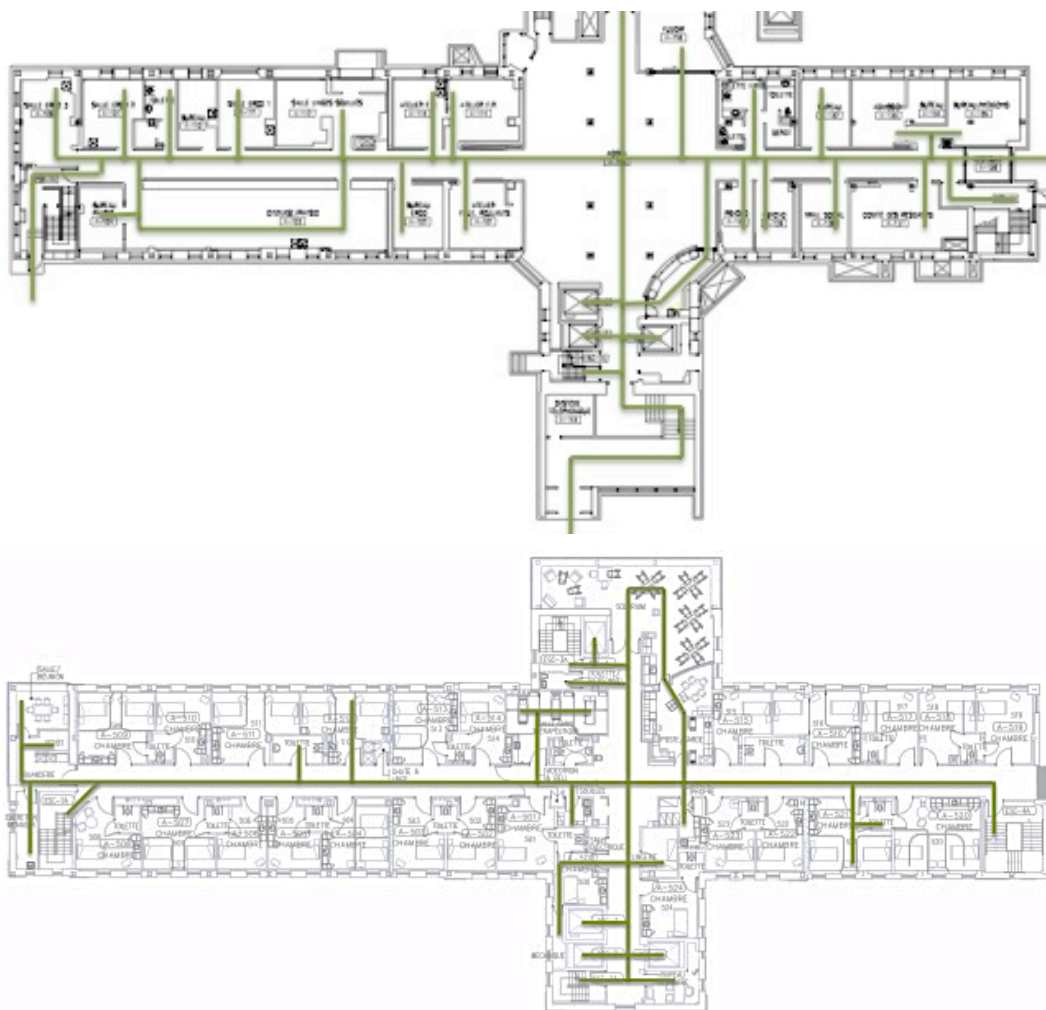


Figure 66. Trajectoires potentielles des membres du personnel. Plans du rez-de-chaussée (en haut) et d'un étage d'hébergement type de chambres à occupation simple et double. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance. Modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

Bien qu'il ait accès à plusieurs services et lieux du rez-de-chaussée et de l'étage d'hébergement, le circuit du résident prend son départ dans la chambre. Le résident y occupe d'abord son lit<sup>269</sup> : le lit, dans le système du CHSLD, est le seul espace que le résident ne partage pas. Il est possible qu'il s'installe dans un fauteuil de sa chambre, ou encore qu'il soit conduit dans le corridor sur un fauteuil roulant avec d'autres résidents. Lors des repas, de visites ou des séances activités, il peut se rendre à une salle commune. Il accède à la salle de toilette depuis sa chambre, directement ou encore par le corridor principal. Dans tous les cas, le point de retour du circuit-type du résident est sa chambre puis son lit. Le deux plans ci-après illustrent le parcours type du résident.

<sup>269</sup> Le nombre de places en CHSLD est couramment calculé en terme de « lits », comme en témoigne par exemple l'expression « le développement de nouveaux lits » dans le document de *Visites d'appréciation de la qualité*, Rapport National Septembre 2004 à Juin 2007 (p. 9).

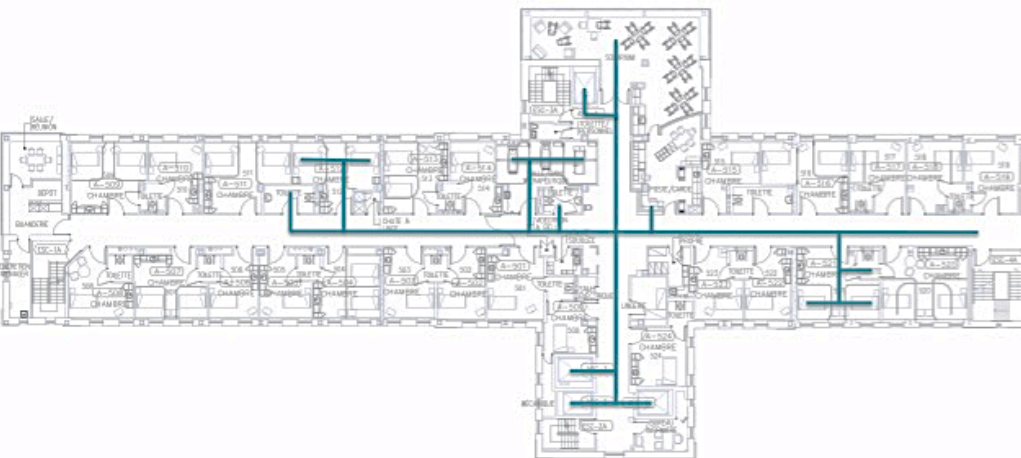
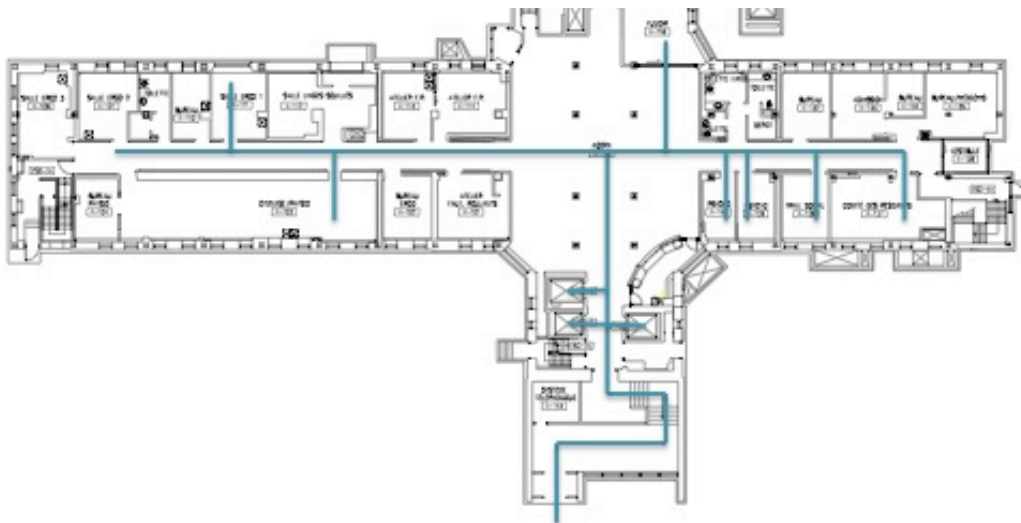


Figure 67. Trajectoires potentielles des membres du personnel. Plans du rez-de-chaussée (en haut) et d'un étage d'hébergement type de chambres à occupation simple et double. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance. Modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

### 9.3.3 Modalités des figures de seuil

Le relevé des figures de seuil intégrées au système spatial du CHSLD procède selon la recherche de correspondance des types de seuils [S] préétablis dans le dispositif en faveur de l'intime.

**[SI] L'avancée.** Ce type de seuil trouve son expression dans l'image projetée par le bâtiment, lors de l'approche de l'établissement. Les trois cas utilisés se présentent comme des constructions à plusieurs étages (de quatre à huit étages) identifiables à l'environnement bâti institutionnel par leur envergure, la composition de leur façade et leur matérialité notamment, comme le montre la figure ci-dessus.

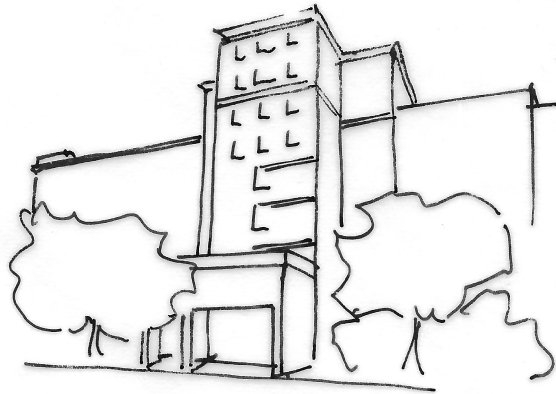


Figure 68. Façade principale d'un centre d'hébergement typique. Centre d'hébergement A. Dessin par V. LaSalle.  
© 2018 par V. LaSalle

**[S2] La projection.** Ce type de seuil, caractérisé par une projection intentionnelle de l'espace du dedans (espace privé) vers l'espace du dehors (espace public), ne trouve pas de correspondance directe dans le CHSLD. Les ouvertures et interrelations entre l'extérieur et l'intérieur, puis entre chacune des zones et sous-zones identifiées sont réduites au minimum ou absentes ; l'enveloppe du bâtiment semble refermée sur elle-même et close à son environnement extérieur, on ne relève pas d'ouverture ou d'intention de mise en contact depuis les étages vers le rez-de-chaussée, ou entre les chambres et les espaces qui leur sont limitrophes. Dans le Centre A, la zone de l'agora pourrait être un lieu d'une telle projection, en étant un lieu intérieur accessible aux personnes venant de l'extériorité de l'institution.

**[S3] Le pas de porte.** Deux modalités de ce type de seuil sont identifiées dans le système spatial du CHSLD. Le premier est celui qui marque l'entrée dans le bâtiment lui-même; il se situe à la limite entre l'espace extérieur et l'espace intérieur du bâtiment. Dans le Centre A, cette zone est marquée par un volume projeté devant le bâtiment principal, vers le trottoir et la rue.

Une seconde zone correspond à la définition de ce type de seuil : la limite de l'entrée de la chambre de résident, constituant une frontière symbolique entre le corridor potentiellement partagé par tous les occupants du CHSLD – un espace « public » – et la chambre qui est le domaine de socialité le plus retiré – l'espace privatif. On remarque que dans ces deux cas, le pas de porte ne comporte pas d'extension ou d'allongement de la zone qui puisse graduer l'expérience de l'arrivant, annoncer un « encore dehors » vers un dedans. La limite entre le dedans et le dehors ponctuée par ces seuils n'est pas en progression mais clairement démarquée.

**[S4] L'accueil.** Le poste de réception du rez-de-chaussée est identifié comme le premier seuil de ce type. Il est le lieu où les visiteurs sont d'abord reçus pour être dirigés, si nécessaire, vers des zones spécifiques de l'espace intérieur. Le poste de garde de chaque étage d'hébergement porte un rôle similaire mais de second ordre, puisqu'il sera le point où un visiteur ira chercher des informations sur la localisation de la personne qu'il



cherche à voir. Il est à souligner que dans ces deux cas, l'interaction de l'accueil se déroule entre le visiteur et des membres du personnel, non le résident lui-même. De plus, c'est essentiellement par la présence de ces membres du personnel que se déroule cet accueil, car la position de ces seuils dans l'espace et leurs manifestations physiques (comptoir positionné sur un carrefour du système distributif) autorisent le visiteur à ne pas s'y référer. Au rez-de-chaussée du Centre A, la zone devant la réception est totalement ouverte sur l'agora et aucune installation ne semble orienter ou limiter physiquement son accès. De plus, le visiteur peut prendre l'ascenseur sans passer par le poste du rez-de-chaussée et, rendu aux étages, il peut pénétrer dans une chambre sans consulter les intervenants du poste de garde. Dans ce contexte, ces deux seuils de l'accueil se présentent avant tout comme des points d'information facultatifs. Enfin, la zone suivant immédiatement le pas de porte, à l'intérieur de la chambre constitue un lieu d'accueil où, ultimement, le visiteur se dirige vers l'un des résidents (dans le cas d'une chambre double) ou ressort et se dirige vers une autre pièce si la personne qu'il cherche à rencontrer ne s'y trouve pas.

**[S5] L'entrée.** Ce type de seuil, qui s'insère entre deux zones de socialité distinctes et sert à accueillir, retenir et desservir des zones subséquentes, ne trouve pas de correspondance directe dans le CHSLD. Au rez-de-chaussée, l'aire ouverte de l'agora du Centre A se présente comme un point de distribution qui emprunte à ce type le caractère répartitif, mais ne porte pas la fonction de retenir au besoin; l'arrivant paraît libre de choisir la direction qu'il empruntera. Toutefois, la zone suivant immédiatement le pas de porte et pouvant porter le rôle de l'accueil (type S4) à l'intérieur de la chambre constitue un lieu d'entrée qui dessert des sous-zones internes à la chambre. La fonction répartitive de ce seuil est confirmée si la chambre comporte deux lits. Dans ce cas, c'est dans cette zone de l'entrée, commune aux deux résidents de la chambre, que le visiteur ou le membre du personnel modifient leur trajectoire pour se diriger vers l'un des sous-espaces individuels. Le dispositif de répartition de cette zone s'avère des plus rudimentaires, alors qu'il n'apparaît que comme un point à partir duquel s'ouvre l'ensemble de la pièce à aire ouverte, dans laquelle se trouvent les deux lits et leurs installations particulières. Des rideaux constituent l'unique délimitation qui, en masquant minimalement la vue, offre la possibilité de « choisir » le type de socialité dans les sous-zones de la chambre.

**[S6] Le passage.** Ce type de seuil, défini comme une zone de transit entre les pièces de réception et celles du retranchement, est identifiable aux organes de circulation verticale reliant le rez-de-chaussée aux étages (ascenseurs et escaliers), ainsi que par les corridors principaux qui sont les axes d'accès aux chambres (en opposition au corridor principal



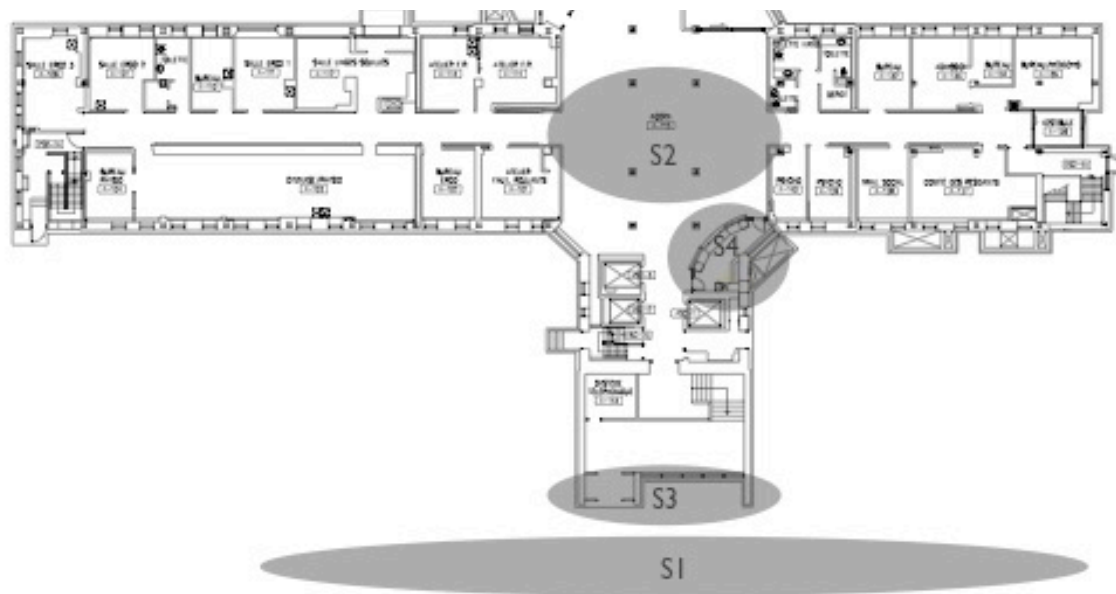
Figure 69. Passage à travers le poste de garde, possible dans le parcours des membres du personnel. Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance. Modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

du Centre A qui regroupe la majorité des services). Le message porté par ces organes de circulation n'établit toutefois pas clairement la dimension restrictive du passage en tant que seuil, alors que toute personne peut aisément utiliser le corridor pour se rendre par exemple d'une chambre à l'autre ou du poste de garde aux escaliers.

**[S7] La traverse.** Aucun exemple de ce type de seuil, caractérisé par la possibilité d'un retrait alternatif entre des aires de retranchement, n'est identifié dans le système spatial du CHSLD, notamment parce que la chambre constitue la fin du circuit du retranchement de tous les résidents. Toutefois, une configuration socio-spatiale similaire à la traverse est identifiée dans le plan du Centre A, mais il se trouve accessible uniquement au personnel occupant le poste de garde des étages d'hébergement. Le poste de garde comporte deux accès : l'un depuis le corridor principal d'accès aux chambres et en proximité directe du corridor de service; l'autre dans la salle commune (le solarium). Les zones reliées par la traverse ne sont pas des aires de retranchement, mais ce passage constitue un accès privilégié à l'un des types d'occupants de l'espace; le personnel du poste de garde.

**[S8] L'accès arrière.** Aucun des cas étudiés n'offre d'exemple de seuil de ce type, défini par la possibilité d'accéder depuis une aire de retranchement à un espace extérieur protégé. Des balcons privés, accessibles depuis les chambres auraient pu fournir une exemplification de ce type ou encore une partie de l'espace privatif de la chambre positionnée de manière à établir un rapport visuel direct avec l'environnement extérieur, à l'air libre.

Les figures du seuil relevées sont situées comme montré dans les trois plans ci-après, dans l'espace du CHSLD :



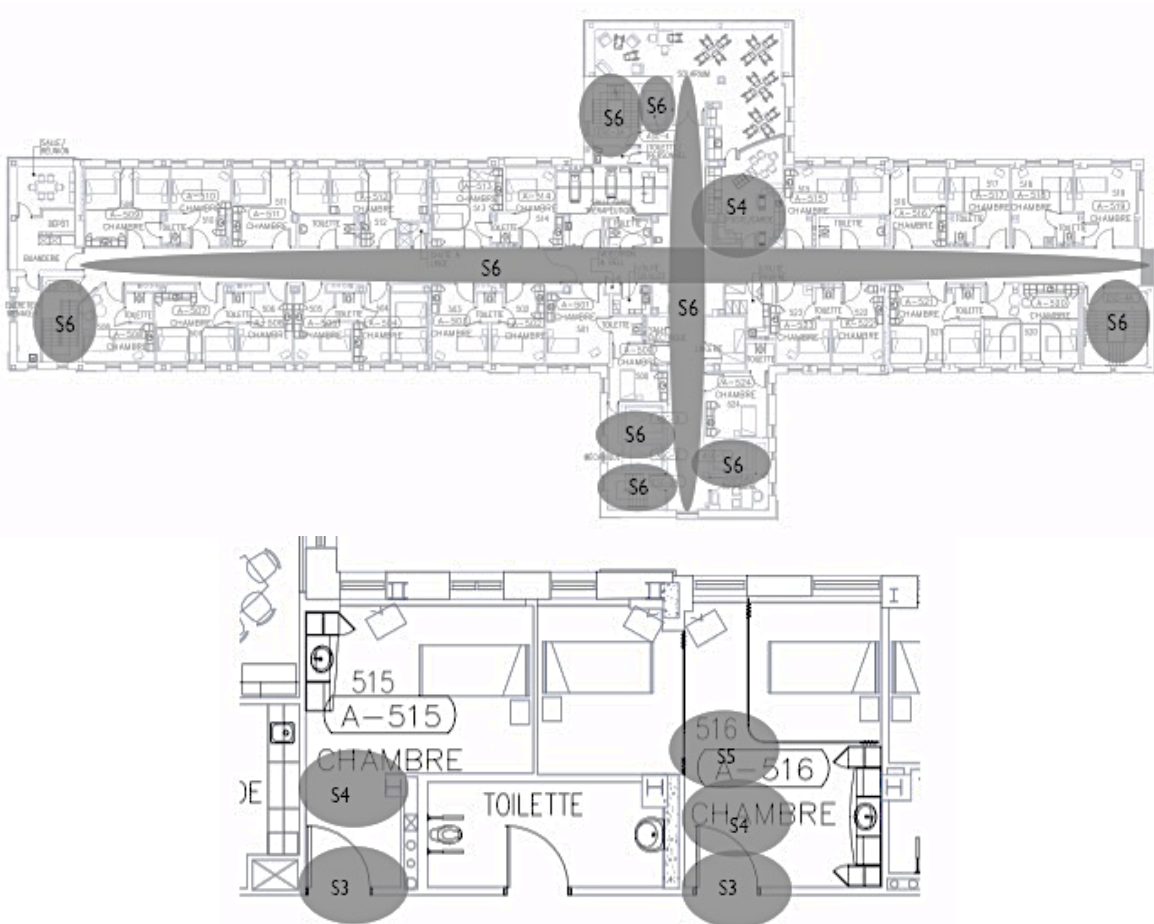


Figure 70. Figures de seuil dans l'espace d'un centre d'hébergement typique ; au rez-de-chaussée (page précédente), sur un étage d'hébergement (cette page, en haut) et dans une chambre (cette page, en bas). Centre d'hébergement A. Autorisation de reproduire et de modifier par M. Bruce Lapointe, Chef de service mesures d'urgence et sécurité du CSSS Jeanne-Mance. Modifié par V. LaSalle. © 2018 par V. LaSalle

Le positionnement des figures de seuils sur les plans donne à voir que des sas s'insèrent dans le système de seuils. Si l'on part de la définition voulant qu'un sas soit déterminé par la présence de deux seuils pouvant se clore complètement, alors certains lieux du CHSLD se présentent comme des figures récurrentes du sas. Le couloir donnant accès aux chambres – type [S6] du passage dans les plans ci-avant – en est une application. La salle de toilette commune à deux chambres de résidents reprend aussi cette configuration.

## 9.4 Analyse interprétative des principes opérateurs et dynamiques

### 9.4.1 Modalités de la disjonction spatiale

Nous en revenons à la question posée : la différenciation et la séparation des composantes du système de l'espace du CHSLD est-il favorable à l'intime? L'examen de l'inscription des opérateurs du zonage et du parcours dans le CHSLD nous indique ce qui suit.

Une disjonction spatiale correspondant à des domaines de socialité distincts est observée entre des sections principales de l'espace du CHSLD : entre le secteur dévolu prioritairement aux services des professionnels de la santé (vers l'extériorité) et les secteurs dévolu prioritairement à l'hébergement de résidents (vers l'intériorité). Cette séparation correspond de plus en plus aux dimensions temporelles jour/nuit. Sur les étages d'hébergement, un zonage premier tend à rassembler les chambres; dans le cas du Centre A, les services sont aussi rassemblés pour la plupart dans une autre zone.

Aux étages de l'hébergement toutefois, les parcours ne participent à mettre en place une disjonction spatiale qui soutienne l'intime. La position de certaines pièces pose problème : les zones correspondant à des domaines de socialité de l'accueil ou du recueillement sont parfois fragmentées dans l'espace, ou groupées mais en proximité directe avec des corridors servant à la circulation principale de tous types d'occupants et reliant indifféremment des aires de services, des chambres et des accès à l'étage. L'ordonnance des zones des trois cas de centre d'hébergement examinés diffère de celle qui caractérise le dispositif de l'intime.

Dans les pièces destinées à l'occupation des résidents – notamment les chambres ou les pièces communes – l'espace est ouvert ou presque entièrement ouvert. Dans les chambres doubles, la seule délimitation observable est celle du rideau qu'il est possible de tirer autour de l'espace immédiat du lit de chacun des résidents. Dans les chambres simples, aucun élément ne vient fournir de possibilité de délimiter et de séparer des aires vouées à des domaines de socialité différents, par exemple recevoir et se reposer. Une ordonnance rudimentaire et condensée spatialement organise l'espace de la chambre, alors que le rangement se trouve la plupart du temps plus proche de l'accès depuis le corridor que l'espace réservé au lit et à la table de chevet. D'autre part, toutes les chambres n'ont pas un accès interne à la salle de toilette; cela implique alors que pour accéder à deux zones considérées comme des aires de retranchement dans un intériorité importante – la chambre et la salle de toilette – le résident doit emprunter le corridor qui fait fonction de voie d'accès principale propre à tous les types d'occupants de l'espace. L'accès aux salles de bains se fait aussi depuis le corridor principal pour les résidents de toutes les chambres, impliquant donc un croisement dans la séquence des aires de retranchement et des aires les plus communes du système spatial. Une autre situation observée est celle de la salle de toilette commune à deux chambres, qui comporte un accès dans chacune de celles-ci et qui forme ainsi un sas. Cette situation implique que ce lieu de grande intériorité est non seulement partagé avec un autre résident, mais encore que lorsque le résident qui s'y trouve se voit situé entre deux voies d'accès directes : l'une à sa chambre et l'autre à la chambre d'autrui.

#### **9.4.2 Modalités de la médiation interterritoriale**

La seconde question à laquelle nous cherchons à répondre est celle de la réunification de l'espace, selon le principe de la médiation interterritoriale qui veut que l'espace d'abord disjoint soit réuni dans le système spatial. Le relevé des figures de seuil a d'abord permis de noter la présence de certains types intégrés au

dispositif de l'intime, mais d'observer que les indicateurs de position dans le bâtiment, d'ordonnance de la séquence du parcours et de connotation socio-spatiale varient au regard de la définition de référence.

Le pas de porte [S1] est dédoublé à l'entrée du bâtiment et de la chambre, alors qu'à titre de seuil emblématique de la maison, sa présence marque la limite symbolique de l'espace d'habitation. Si c'est la limite entre l'espace privatif et l'espace partagé qu'il signifie avant tout, c'est alors l'accès à la chambre qui correspond au pas de porte, et l'accès principal au bâtiment se présente comme l'une des articulations du cheminement depuis l'extériorité vers l'intériorité de l'espace d'habitation. L'avancée [S2] offre une image institutionnelle, éloignée de la représentation de l'habitant. L'accueil [S4] est multiplié dans le système spatial : on le retrouve au comptoir de réception du rez-de-chaussée, au poste de garde des étages d'hébergement et dans la zone suivant le pas de porte, à l'intérieur de la chambre; ses manifestations spatiales et architecturales sont élémentaires et essentiellement remplacée par la présence humaine de membres du personnel. La fonction de l'entrée [S5], à titre d'organe répartitif, est portée par une aire ouverte du rez-de-chaussée et par la zone commune aux deux résidents d'une chambre double; dans les deux cas, c'est la position centrale et l'ouverture de l'espace qui permet d'identifier le rôle de l'entrée, non un dispositif architectural. Le passage [S6] offre une présence spatiale importante dans le CHSLD; les ascenseurs, escaliers et corridors occupent des aires importantes et des positions stratégiques au centre et aux extrémités du système spatial. Leur rôle apparaît essentiellement celui d'optimiser l'accès à l'ensemble de l'espace et ne comporte pas de caractère restrictif; ils sont des voies de circulation principale offertes à tous et des éléments dominants du système spatial. Un exemple de traverse [S7] est identifié, mais il demeure marginal et réservé au personnel occupant le poste de garde. Aucun exemple d'accès arrière [S8] n'est relevé dans les cas étudiés.

D'autre part, la configuration en sas, d'une zone ayant le potentiel d'entre close entre deux seuils, se retrouve dans le système spatial du CHSLD; la salle de toilette entre deux chambres de résidents en est un exemple particulier. Alors que dans les précédentes analyses, le sas permettait la fermeture d'un segment du parcours pour renforcer le contrôle sur les franchissements du visiteur, le sas de la salle de toilette se referme sur le résident dans un segment du parcours qui devrait, selon le dispositif de l'intime, se trouver à la toute fin du parcours vers l'intériorité. Cette zone présente donc la particularité d'une inversion du seuil, alors que l'intime devient un sas – un lieu de retranchement inséré entre deux autres espaces destinés à l'intime.

#### **9.4.3 Parcours du procès de communication et de l'emprise habitante**

Dans les chapitres précédents, il a été observé qu'une tension dialectique mise en place par deux directions de parcours régit la dynamique du dispositif de l'intime, nommé le système de seuils. La composition de la séquence des figures de seuil comporte un rôle significatif dans cette tension dialectique, alors que le sens porté par chaque type de seuil est dépendant de sa position relative dans l'ordonnance des parcours. De plus, la variété et la quantité des figures de seuil intégrées aux parcours influent sur l'interprétation globale du parcours.

La figure qui suit schématise la séquence des seuils dans les parcours du système spatial du CHSLD

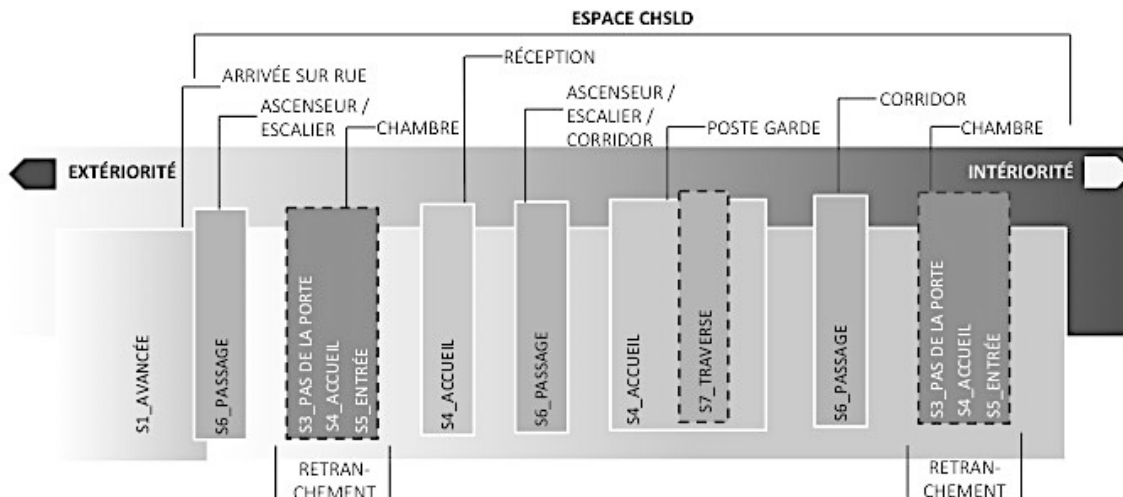


Figure 71. Schéma de la séquence désordonnée des figures de seuil dans l'espace typique du CHSLD.  
© 2018 par V. LaSalle

Le parcours du processus de communication caractéristique du dispositif de l'intime se déroule depuis l'extériorité de l'espace d'habitation, vers son intériorité. Il est un médium de communication qui informe spatialement et architecturalement des conventions de l'intime en vigueur. Il transmet l'état de la différenciation territoriale et le degré de l'intime conséquemment porté par les différentes aires de l'espace. Nous observons un désordre dans cette séquence dans le système spatial du CHSLD : le passage [S6] devance l'accueil [S4]; des zones correspondant à des domaines de retranchement (chambres et salles de toilettes) sont intercalés entre des passages [S6] et l'accueil [S4]; le pas de porte [S1] est déplacé vers la droite du spectre de l'intime et apparaît compacté dans une seule zone avec l'accueil [S4] et l'entrée [S5].

Le parcours type de l'emprise habitante s'observe depuis les espaces de plus grande intériorité vers l'extériorité du bâtiment. Dans le dispositif de l'intime, il fournit un indice du potentiel de contrôle de l'habitant sur l'espace qu'il occupe et de liberté de choix de socialité, notamment par la possibilité de quitter progressivement un espace de retranchement volontaire et complet pour aller vers des aires de socialité dévolues à l'accueil d'autrui. La schématisation du spectre de l'intime qui caractérise le système de l'espace du CHSLD par son système de seuil montre la sous-représentation des types correspondant à une plus grande intériorité (la traverse [S7] et l'accès particulier [S8]), alors qu'ils sont totalement absents ou réservés au personnel plutôt qu'au résident. La part des espaces destinés au retranchement en soi est condensée dans une partie réduite du spectre. Il apparaît que la chambre en elle-même est l'espace où rechercher les attributs de l'intériorité. La chambre doit alors être envisagée et analysée comme l'ensemble de l'espace d'habitation : le « lieu de vie du résident ».

Enfin, la mise en parallèle des circuits propres aux différents types d'occupants de l'espace montre que le potentiel de trajectoires le plus important est celui du personnel travaillant au CHSLD (circuit personnel), puis

aux visiteurs internes (qui se rendent jusqu'aux secteurs d'hébergement) et enfin aux résidents. Comme le montre le schéma qui suit, le parcours propre à ces derniers présente un potentiel de déplacement et d'emprise sur le système spatial du CHSLD moindre que celui du personnel et des visiteurs internes.

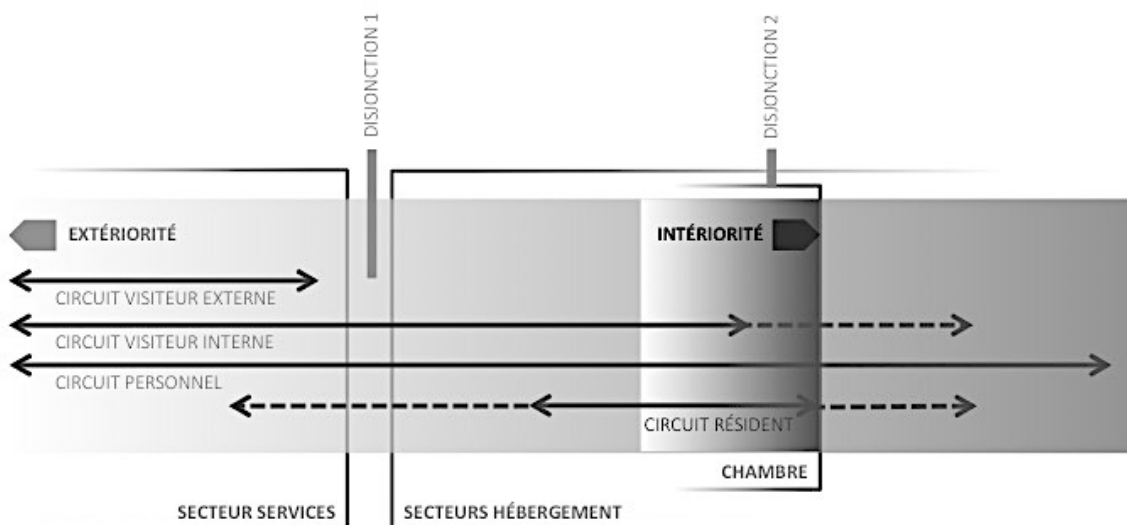


Figure 72. Schéma des parcours des différents types d'occupants dans l'espace typique du CHSLD et représentation du potentiel d'emprise spatiale pour chacun. © 2018 par V. LaSalle

La mise à l'épreuve du système spatial du CHSLD par les constituantes du dispositif de l'intime, développé au fil des étapes de l'investigation de la thèse, conduit à constater que les principes générateurs de la disjonction et de la médiation interterritoriale ne sont pas présents dans l'espace générique de ces établissements. Il en résulte que la tension dialectique, issue du double parcours de l'emprise habitante et du procès de communication, ne s'y trouve pas inscrit, empêchant d'y retrouver la dynamique du système de seuils propre au dispositif de l'intime. Le prochain et dernier chapitre conclut la recherche doctorale en proposant une mise en parallèle des données issues des analyses et interprétations, puis en effectuant un regard rétrospectif sur les apports et limites de la thèse.

## **CHAPITRE 10** [Synthèse et conclusion de l'investigation]

### **Propos rétrospectifs sur le système de seuils, dispositif de l'intime porteur du sens du chez-soi**

Les vieux ne bougent plus,  
Leurs gestes ont trop de rides,  
Leur monde est trop petit,  
Du lit à la fenêtre,  
Puis du lit au fauteuil,  
Et puis du lit au lit

*Les vieux* (extrait)  
Jacques Brel

*Le chapitre 10 complète la thèse par un retour sur dimensions théoriques du modèle de dispositif de l'intime (cf. section 10.1), puis quant à ses manifestations effectives dans les espaces domestiques, historiques et modernes, à titre de système de seuils (cf. section 10.2). La comparaison des caractères socio-spatiaux des cas étudiés (cf. section 10.3) met en évidence les disparités dans la valeur accordée à l'intime : si une progression vers l'intériorité de l'espace d'habitation est relevée au fil du temps, accompagnée d'un accroissement du contrôle de l'habitant, on observe une lacune importante d'espaces de retranchement réservés au résident du CHSLD ; une situation pouvant expliquer les difficultés de la reconnaissance du chez-soi dans ce lieu. Après l'identification des limites et ouvertures de la thèse (cf. section 10.4), ainsi qu'une synthèse sur son originalité (cf. section 10.5), ce chapitre se conclut sur des aspirations futures et le potentiel de l'outil qu'est le système de seuils (cf. section 10.6).*

.....

Un questionnement initial et intuitif sur le sens de l'habitation spécialisée, et spécifiquement du Centre d'hébergement et de soins de longue durée, a initié cette recherche doctorale. La formulation de la problématique se fonde sur une expérience de cet environnement neutre et exposé, de ces lieux sans intériorité ; comment faire pour améliorer ces lieux de vie, pour qu'ils correspondent davantage à un lieu d'habitation ? Par la suite, la question générale du projet de recherche s'octroie une distance face au CHSLD, prétexte et déclencheur du questionnement. Elle est reformulée pour se centrer sur la notion du « chez-soi », sur son sens et sa transcription socio-spatiale dans le bâti : comment la conception de l'architecture domestique peut-elle aider à développer des espaces de vie signifiants à même de favoriser la reconnaissance d'un chez-soi ?



nous demandons-nous. L'intérêt central de cette thèse, avant l'espace d'habitation spécialisé dont celui du CHSLD, est donc d'abord le sens de l'architecture domestique.

Des apports théoriques et des apports pratiques composent les contributions de la thèse à la connaissance. Dans ce chapitre conclusif, les apports portant sur la conceptualisation de la signification du chez-soi dans l'architecture domestique, sur la socio-histoire de l'architecture domestique à travers ses lieux transitoires, ainsi qu'à l'interprétation socio-spatiale du dispositif de l'espace d'habitation spécialisé pour aînés sont d'abord expliqués. Les limites et ouvertures de la recherche, puis son originalité, sont ensuite traitées.

## **10.1 Sur l'inscription de l'intime par le système de seuils**

Dans le registre de la conceptualisation du chez-soi dans l'architecture domestique, l'apport de cette thèse se trouve dans la proposition de dispositif de l'intime concrétisé par le système de seuils ainsi que dans le cadre théorique de l'intime et la thématique socio-spatiale du seuil qui le supportent. Un retour sur le concept de l'intime et les théories de l'habiter positionne le dispositif de l'intime modélisé comme un facteur clé de la signification du chez-soi dans l'espace de la maison.

### **10.1.1 Cadre théorique : les fondements socio-spatiaux de l'intime**

Dans cette recherche, le dispositif de l'intime servant l'inscription spatio-architecturale du sens du chez-soi a été abordé à l'aide d'une approche sémiotique procédant depuis une interprétation de la structure de relation entre les manifestations observables du système spatial de la maison (le signifiant) et le concept de l'intime (le signifié). Le cadre théorique déployé à partir de la notion de l'intime dans l'habitation a explicité la dynamique portée par le lieu du chez-soi dans l'inscription spatiale de la gradation des relations sociales qui y prennent place. Trois notions théoriques définissant le concept de l'intime sont notamment à retenir. La notion de *Stimmung*, qui exprime le sentiment identifiable à l'intime et à son ambiance particulière portant le « sens de l'intérieur » d'un lieu en correspondance avec la personne qui l'habite. La notion d'*Umwelt* qui désigne une perception spatiale qui se développe à partir du corps de chaque individu et la région englobée par cette perception. L'*Umwelt* constitue la zone de sécurité à l'intérieur de laquelle l'habitant cherche à contrôler la distance critique qui le sépare d'autrui ; il est concrétisé par l'architecture domestique qui en matérialise les limites. Enfin, la notion d'intériorité fonde la position du lieu mis en rapport au soi-même de l'habitant, puis le départ possible d'un mouvement vers autrui.

### **10.1.2 Concrétisation de l'intime dans l'espace domestique**

Par la conceptualisation de l'intime, une compréhension de l'architecture domestique a été développée depuis une organisation partant du soi (Mead) de l'habitant – dans une relation du soi à soi-même où l'habitant est son unique compagnon – puis dans la relation à autrui – communauté ou groupe social – et comme autre

soi réifié par l'architecture. Le recours à des théories philosophiques et anthropologiques a permis d'apporter des précisions quant au processus socio-spatial par lequel l'intime est concrétisé dans l'habitation. Il en ressort que l'intime se transcrit dans les lieux où le retrait en soi est possible (Bachelard) et qui portent l'idée de maison, qui offrent un centre (*axis mundi*) au monde de l'habitant (Bollnow) et qui constituent le point de départ et d'arrivée des déplacements de la personne. C'est ainsi dans une tension dialectique fondamentale entre extériorité du monde – figuré par autrui – et intériorité de la maison – figurée par le soi – inhérente à l'intime que se déploie le sens de la maison (Lévinas).

L'histoire sociale de l'opposition privé/public à l'époque antique (Arendt) a conduit à renforcer la compréhension du caractère dialectique de l'intime dans la maison, prenant son départ dans l'espace retiré du monde public : un domaine de socialité restreinte qui conditionne la possibilité de prendre une place concrète dans le monde du dehors. L'intime se déploie par ailleurs en gradation interne à l'espace domestique, domaine privé en soi. Il y inscrit une succession de domaines de socialité qui nuancent les caractères traditionnellement distincts du privé et du public et qui favorisent une liberté de mouvement entre extériorité et intériorité. La notion de territoire, issue des théories proxémiques, permet d'expliquer les modalités du découpage de l'espace d'habitation en zones subjectives culturellement déterminées (Hall). Dans l'architecture domestique, ces territoires sont définis « selon les significations psychologiques et culturelles que leur confèrent des cadres sociaux » (Fischer), à la manière des couches successives qui partent de la personne de l'habitant et qui inscrivent matériellement des sphères d'appropriation personnelle ainsi que le rayon d'action de la personne (Moles et Rohmer). La différenciation territoriale (Hertzberger) précise un caractère de socialité comparatif à chacun des domaines distincts qui composent l'espace de la maison et leur degré d'accessibilité, régulé et articulé par les zones intermédiaires et spécialement par la figure du seuil.

La notion d'aménagement scénique précise le fonctionnement du dispositif de l'intime par la distribution spatiale des zones du plan de l'architecture domestique, selon les principes de régions antérieures et postérieures (Goffman). Ces principes participent à l'inscription des considérations proxémiques de l'intime dans le système spatial de la maison, par une communication théâtrale, non-verbale et indirecte. Ils positionnent les lieux de représentation dans les pièces les plus accessibles (les régions antérieures) alors que celles destinées au retranchement des habitants sont cachées, en coulisse de l'espace de représentation (les régions postérieures). Le respect des règles implicites de la différenciation territoriale ainsi que du franchissement d'un domaine de socialité – ou d'une région – repose sur le respect des principes de civilité (Elias) ; ceux-ci incluent les normes de distances sociales propres à un contexte culturel et historique donné, et régissent l'autorisation du franchissement des seuils et la pénétration vers l'intériorité du système spatial de la maison.

### **10.1.3 Modèle théorique du dispositif de l'intime**

La proposition de modèle du dispositif de l'intime synthétise ces notions et leur mise en relations dans le système de seuils. Il postule que l'espace domestique présente une gradation, selon des degrés de la relation

sociale, qui se déploie depuis le rapport du soi à soi-même, jusqu'à la relation du soi à autrui (principe théorique 1). Par extension, l'espace domestique en faveur de l'intime constitue une réification du soi par l'architecture et entre conséquemment dans une relation sociale qui est un processus de communication implicite, partagé par convention (principe théorique 2). La relation sociale impliquant la maison fonctionne selon une directionnalité prenant naissance dans l'intériorité de l'espace domestique – domaine réservé à l'habitant – elle-même conditionnelle au mouvement vers une extériorité ; de plus, c'est toujours depuis l'intériorité, garante de l'intime, qu'une liberté de mouvement et une possibilité de contrôle du rapport à autrui est possible pour l'habitant. Cette dynamique relationnelle établit que l'espace domestique en faveur de l'intime doit développer un équilibre des tensions correspondant à une dialectique – plutôt qu'à une opposition – entre intériorité et extériorité, équilibrant l'accueil d'autrui et le recueillement en soi (principe théorique 3). Enfin, il ressort que dans son application à titre d'outil de lecture d'espaces architecturés, le dispositif en faveur de l'intime gagne à être contextualisé par une interprétation de l'histoire sociale précisant la compréhension de la dialectique socio-spatiale qui prend place dans l'espace domestique (principe méthodologique).

#### **10.1.4 Inscription du dispositif de l'intime par le système de seuils**

C'est en référence à la thématique du seuil que ce modèle théorique a été développé. Le seuil concrétise l'inscription des limites socio-spatiales qui servent le contrôle de l'habitant dans ses rapports à autrui en étant défini comme un lieu intermédiaire dont les manifestations concrètes – architecturales, physiques et spatiales – informent des conditions de son franchissement et induit une normalisation du comportement à adopter. Ainsi conçu, le seuil se présente sous forme d'une zone circonscrite du système spatial de l'architecture domestique – le pas de la porte en fournissant un exemple emblématique. Appliqué en extension dans l'espace domestique, le système de seuils incarne un dispositif spatial de contrôle et de régulation de rapports de socialité.

#### **10.1.5 Apports des théories de l'habiter au dispositif de l'intime**

Un retour réflexif sur certaines théories de l'habiter permet d'évaluer la portée du système de seuil quant aux fondements dialectiques du dispositif de l'intime. Le concept de l'« habiter » a été utilisé pour servir la compréhension du lieu dans ses caractères physico-spatiaux. C'est son caractère relationnel, dans son sens existentiel expliqué par Heidegger (1954) dans « Bâtir habiter penser » qui a été retenu, lorsqu'il explique que l'habitation doit ménager le Quadriparti – la notion issue du rassemblement de la terre, du ciel, des divins et des mortels – ou autrement dit dans la communauté des êtres humains et dans un ménagement de ce qui la constitue. L'habiter établit ainsi les bases de la définition du caractère relationnel du chez-soi et de l'intime.

Cette relation qui caractérise l'habiter a été comprise d'abord dans sa dimension sociale, en référant au système de seuils comme dispositif de l'intime. L'un des apports théoriques essentiels de ce travail doctoral est d'avoir démontré, par ce système de seuils composé de deux directions de parcours, la logique dialectique du chez-soi. D'un point de vue théorique, la première direction est celle sur laquelle écrit notamment Lévinas

(1961) : pour qui provient de l'intériorité du lieu, l'intime signifie la liberté du mouvement vers autrui mais un retour toujours possible vers le lieu protégé du retranchement et du rapport à soi-même.

La seconde direction, moins explicitée dans les discours théoriques et les études empiriques, est relative à la communication des aires contrôlées bornées de l'habitant – à son *Umwelt* – matérialisée par l'architecture et s'adressant à l'arrivant provenant de l'extériorité. Le système de seuils est alors lu à travers ce que nous nommons des « frontières contingentes » de l'espace habité, au sens où ces seuils-limites ne s'imposent pas comme réalité incontournable et universellement avérée, mais comme potentialité considérant des circonstances particulières, notamment relatives à un certain contexte culturel. Ces seuils-limites – alors que la « limite » doit ici être comprise au sens d'Heidegger (1954 [1958], p.183) comme « ce à partir de quoi quelque chose *commence à être (sein Wesen beginnt)*<sup>270</sup> » – rappellent que l'habiter se déploie non seulement dans l'espace, mais par un espacement entre les choses et les êtres. Par le système de seuils de l'architecture domestique, cet espacement se présente comme une extension du soi de l'habitant, en zones plus ou moins accessibles depuis l'extérieur. Aussi, ce second visage de l'intime est celui qui est formulé en vue d'être décodé par autrui qui pénètre dans l'espace de l'intime : l'espace du soi de l'habitant.

## **10.2 Sur l'étude du système spatial de l'architecture domestique**

Dans le registre de la socio-histoire de l'architecture domestique, l'apport de cette thèse est relatif à l'identification d'opérateurs et de principes générateurs du dispositif de l'intime, démontrés par l'enquête historique sur le système spatial de la maison. Le départ de cette démarche se trouve dans les formes concrètes de l'architecture domestique qui permettent de remonter à des principes d'aménagement. Les modèles d'architecture domestique retenus ne cherchent ni à dresser un inventaire des espaces architecturés en faveur de l'intime, ni à retracer une socio-histoire linéaire et exhaustive de l'architecture domestique. Son objectif est plutôt de saisir l'essence de certaines scènes-clés dans lesquelles l'architecture domestique concrétise avec justesse les formes de socialité propres à une certaine époque et un certain contexte socioculturel. De cette manière, des modalités de l'inscription de cette socialité dans l'espace architecturé ont pu être extraites et formulées.

### **10.2.1 Structure socio-spatiale de l'architecture domestique historique**

Une corrélation constante entre les systèmes distributifs caractéristiques de l'architecture domestique d'une part, puis les pratiques spatiales, modes d'habiter et valeurs d'autre part, s'observe par les études historiques effectuées. L'étude historique montre que des pièces ouvertes et polyvalentes de l'époque féodale, au système distributif en séquence développé au XVIII<sup>e</sup> siècle et à la séparation stricte des domaines de socialité

---

<sup>270</sup> Italiques de Heidegger.

au XIX<sup>e</sup> siècle, l'espace de la maison devient un médium de communication de conventions sociales servant de cadre aux comportements des occupants. L'enquête sur la structure socio-spatiale historique de la maison conduit à identifier et définir des opérateurs de l'inscription de l'intime dans la maison : le zonage, le parcours et les figures de seuil. Une typologie des figures du seuil est développée ; elle considère à la fois le rôle de chacune des zones intermédiaires servant la médiation sociale dans l'espace domestique, ainsi que sa position dans le système distributif. Les opérateurs de l'inscription de l'intime interviennent dans le fonctionnement de l'espace domestique selon les principes de disjonction et de médiation interterritoriale qui génèrent la tension dialectique caractéristique de l'espace domestique. Cette tension, nommée « parcours de seuils », est déterminée par la dynamique double et directionnelle dont il a précédemment été question. En formant un système spatial, ces seuils constituent ainsi un support à l'emprise au contrôle de l'habitant sur son lieu de vie depuis l'intériorité de l'espace domestique, ainsi qu'un médium de communication spatio-architecturale en faveur de l'intime intervenant dans les pratiques de l'espace domestique depuis son extériorité.

### **10.2.2 Rationalisation, normalisation et tradition dans l'espace domestique moderne**

Une double interprétation du rapport entre l'espace domestique et ses occupants, et conséquemment du rôle attribué au cadre architectural, est apparue en filigrane de l'étude sur les espaces domestiques historiques. En corrélation avec le processus de rationalisation de l'architecture domestique qui s'affirme à compter du XIX<sup>e</sup> siècle, une convergence entre le système de l'espace domestique et les pratiques et conventions qui lui sont contemporaines, notamment chez les plus aisés, est relevée. D'autre part, la théorie de l'influence du milieu sur le vivant, puis les théories hygiénistes, conduisent à une interprétation de l'environnement bâti comme vecteur des comportements chez l'occupant. Si la première interprétation correspond à une association symbiotique entre l'habitant et son lieu de vie occasionnant une identification réciproque – qui s'harmonise avec la signification du chez-soi –, la seconde interprétation, issue d'une connaissance spécialisée sur le milieu révélateur du propre de l'habitant, conduit à une instrumentalisation de l'espace domestique par lequel il est possible de connaître et de contrôler le comportement de l'habitant, notamment lié à l'intime. Or, cette seconde approche mettant en contexte un individu dorénavant décodable par son milieu de vie est celle qui fonde la naissance des institutions (Foucault), créant de nouvelles normalités par l'environnement bâti ; les espaces d'habitation spécialisés, notamment ceux destinés aux plus âgés, appartiennent à cette démarche. Cette compréhension a conduit à identifier des courants moraux caractéristiques du Mouvement moderne, distinguant les stratégies conceptuelles orientées par une approche prescriptive et normative de l'espace domestique et une approche en faveur des formes traditionnelles de l'espace architecturé, retransmettant la valeur socio-spatiale de l'intime.

### **10.2.3 Déploiement et enrichissement du système de seuils actualisé**

Il ressort de l'étude d'actualisation du dispositif de l'intime que le système socio-spatial de l'architecture domestique se compose suivant un processus historique cumulatif. L'analyse de cas issus de la première

modernité architecturale montre un enrichissement du langage spatial de la maison, par une qualification – notamment volumétrique – des pièces selon leur caractère de socialité (*Raumplan*) et une configuration architecturée de « coins » et « recoins » favorisant le retrait à l'intérieur de vastes pièces. La séparation stricte des domaines de socialité distincts de l'espace domestique moderne se juxtapose à une définition temporelle exclusive diurne/nocturne, particularisant les parcours selon les types d'occupants du lieu, habitants ou visiteurs. Cette organisation montre une distinction claire des aires d'occupation de jour – pièces de représentation situées dans les régions antérieures dans une configuration tendant à l'ouverture – et des aires d'occupation de nuit – pièces de retranchement situées dans les régions postérieures dans une configuration tendant à la subdivision. Le vocabulaire de l'architecture moderne participe aussi à bonifier l'expérience sensible du lieu qui gagne en subtilité, par exemple par l'insertion de « filtres » dans la composition du système spatial. La configuration du sas qui s'affirme alors peut elle-même être définie comme un filtre participant à la dynamisation de l'espace domestique et au contrôle accru sur les déplacements dans le système spatial de la maison. En complément, le développement d'une matérialité symbolique est relevé, ainsi que l'ajout d'un type de seuil bonifiant le potentiel du système spatial de la maison. En ce qui a trait aux figures de seuil de l'espace domestique moderne et contemporain, leur hybridation à titre d'espace qui combine occupation et circulation est soulignée, alors qu'à leur rôle symbolique se greffe fréquemment une fonctionnalisation ouvrant à la possibilité d'occuper la zone de seuil.

### **10.3 Sur la mise à l'épreuve de l'espace d'habitation spécialisé**

La mise à l'épreuve de l'espace générique du CHSLD a conduit à identifier des disparités marquées entre le système socio-spatial de ces établissements et celui de l'architecture domestique pouvant participer à l'explication des lacunes du sens du chez-soi véhiculées par ces lieux.

#### **10.3.1 Disparités entre le système spatial du CHSLD et celui de l'architecture domestique**

L'étude des opérateurs, des principes générateurs et de la dynamique du dispositif de l'intime appliqués au CHSLD mène à la conclusion que ce système spatial ne favorise pas l'intime. Le zonage, les parcours par type d'occupants et les figures de seuil ne présentent pas les caractéristiques recherchées. En effet, la séquence des domaines de socialité et des figures de seuil est caractérisée par un désordre général qui nuit à la possibilité de gradation caractéristique de l'intime permettant un contrôle des limites entre le territoire soumis à l'emprise de l'habitant et celui des arrivants. À l'inverse, ce système spatial apparaît supporter en priorité les déplacements et les franchissements des occupants ayant le statut de membres du personnel et de visiteurs.

### 10.3.2 Normalisation et réduction de l'emprise habitante du résident en CHSLD

Dans le CHSLD, les individus sont catégorisés par types, mais les résidents – les aînés – sont tous intégrés dans un ensemble commun au sein duquel les individualités ne sont pas considérées. Au contraire de l'espace domestique traditionnel, cette institution fonctionne selon des besoins normés et non individualisés, ce qui pose problème face aux libertés accordées aux résidents. Dans l'espace du CHSLD, le retranchement vers une intériorité exclusive à l'habitant n'est pas possible alors que le personnel a un accès illimité à l'ensemble des lieux. De plus, le potentiel de communication implicite de l'espace architecturé de l'établissement y est peu utilisé.

La logique distributive et la dynamique sociale prévalant dans l'espace architecturé du CHSLD apparaît à terme s'apparenter à l'application de lois universelles qui négligent le caractère existentiel de l'habiter. C'est par une approche comparable cherchant à normaliser et simplifier l'habitation, rappelle Augustin Berque (2007, pp. 61-62), que Le Corbusier commet un contresens lorsqu'il prétend réduire la maison à une machine à habiter. Au niveau ontologique, explique le philosophe, l'« habiter » se déploie « du non-habiter vers l'habiter », de l'universel vers le singulier : « L'ordre purement mécanique de la planète – tel celui de la lune aujourd'hui – n'est ni habité ni habitable, sinon au sein d'habitacles artificiels. Ce qui a rendu la planète habitable, c'est l'apparition de la vie. » Ainsi pour Berque, « la vie, *a fortiori* humaine, est irréductible à la mécanique, dont au contraire elle tend à s'éloigner ». En suivant cette logique, un espace d'habitation spécialisé tel que celui du CHSLD, qui cherche à accueillir la vie humaine avec ses incertitudes et ses particularismes, gagnerait à ménager une liberté accrue à l'habitant.

### 10.3.3 Comparaison de l'occupation spatiale dans les modèles d'habitation étudiés

Dans un rapport de positionnement entre extériorité et intériorité, la figure qui suit exprime l'envergure et la position en séquence des territoires autorisant l'occupation d'autrui (direction de l'extériorité vers l'intériorité), des territoires occupés par l'habitant (en famille et/ou en soi-même) et des territoires partagés par l'habitant et autrui (croisement) dans les différents modèles d'espaces d'habitation étudiés dans cette thèse.

Cette synthèse graphique exprime le potentiel de pénétration du visiteur ou de l'occupant non-habitant vers l'intériorité de l'espace d'habitation, et le potentiel d'emprise de l'habitant sur son espace par la possibilité d'aller vers autrui (vers l'extériorité) ou de se retirer en soi-même (vers l'intériorité).

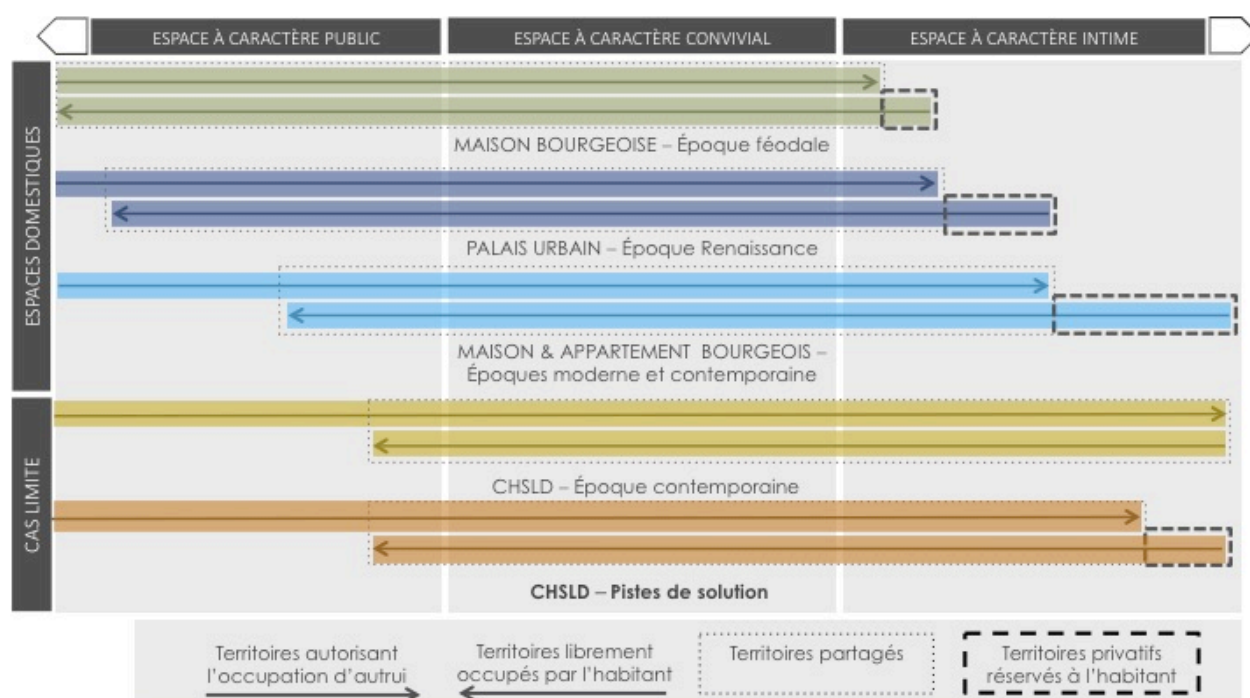


Figure 73. Schéma comparatif du potentiel d'occupation spatiale des modèles d'habitation analysés dans la thèse.  
© 2018 par V. LaSalle

La mise en parallèle de ces données sur le caractère socio-spatial des modèles étudiés révèle une progression de l'intime dans les espaces domestiques, autant en ce qui concerne les territoires autorisant une occupation par autrui, les territoires librement occupés par l'habitant et les territoires partagés. La bande illustrant la partie de territoire privatif correspondant à l'espace au caractère le plus intime (à droite, en position de plus grande intériorité), montre une augmentation historique des lieux réservés uniquement à l'habitant, exprimée par la valeur accordée à l'espace de l'intime et sa superficie.

Dans la maison de l'époque féodale, ce lieu correspond au lit en alcôve et à la pièce – la garde-robe – réservée à la prière et au sommeil des demeures princières que décrit Contamine ([1985] 1999). À l'époque de



la Renaissance, la garde-robe, le cabinet, et le boudoir se répandent dans les différents degrés de l'aristocratie et constituent les lieux de refuge en soi pour l'habitant. Cette configuration spatiale est organisée en un sous-système intégré à la distribution de l'ensemble de l'architecture domestique ; elle offre à l'habitant une progression de l'intime qui constitue un outil du contrôle du rapport avec le visiteur et le personnel domestique. Mise en rapport avec la chambre du CHSLD, l'organisation spatiale des aires de l'intime du palais urbain montre une importante possibilité d'emprise spatiale. Aux époques modernes et contemporaines, les chambres à coucher et les salles de bains deviennent progressivement la norme quant aux pièces où l'habitant peut se retirer librement dans une solitude choisie. La diversité des pièces de retranchement est moins grande qu'à la période précédente, mais la limite avec le visiteur est renforcée par la séparation stricte des aires communes et individualisées.

Dans le CHSLD, cette distinction des lieux de réception et du refuge n'existe plus. Il ressort de l'illustration du cas limite du CHSLD qu'aucun lieu n'est strictement réservé au retranchement de l'habitant, alors que toutes les aires considérées comme des espaces d'habitation autorisent la présence d'autrui – membres du personnel, visiteurs, co-chambreur – et consistent conséquemment en territoires partagés. Les figures de seuil et le système qu'elles mettent en place ne servent pas l'instauration du dispositif de l'intime.

Mais comment intervenir face à la disparité évidente entre les systèmes spatiaux des cas d'architecture domestique étudié et celui du CHSLD ? montre une progression vers l'intériorité dans les espaces domestiques, et la présence grandissante d'espaces privés réservés à l'habitant, alors que l'espace du CHSLD ne le permet pas. Alors comment appliquer la connaissance que nous fournit le dispositif de l'intime, pour ménager des lieux réservés au retranchement de l'habitant, et lui fournir un potentiel de contrôle sur ses rapports sociaux dans son espace d'habitation ?

Une piste de solution en vue de favoriser la reconnaissance du chez-soi dans cet établissement peut par exemple consister à considérer la chambre du résident comme l'ensemble de l'espace d'habitation. Il s'agit ensuite de décomposer la séquence des lieux qui s'y trouvent condensés et leur usage, et de questionner à titre de parcours de la communication et de l'emprise habitante pour ensuite proposer des ajouts, une ordonnance ou encore la définition de nouvelles aires intermédiaires. D'autre part, la possibilité de réserver une part des aires de la chambre au résident seul, sans que d'autres activités qui impliquent le personnel de service ou les visiteurs n'y soient planifiées, devrait être considérée. C'est dans une intention semblable que des appartements de maisons-centres de service suédoises (*Service House*) comportent un vestibule qui devient un espace tampon entre le lieu d'habitation et les aires partagées avec les autres résidents ; ce vestibule permet l'administration de soins dans un contexte privé, sans intrusion dans l'intimité de la chambre à coucher.<sup>271</sup>

---

<sup>271</sup> Pour plus d'information, voir : <http://www.revueintervention.org/numeros-en-ligne/143/multiplier-les-modeles-dhabitation-innovants-pour-une-meilleure-sante-des-aines>

### **10.3.4 Sens du chez-soi et CHSLD**

Cette étude nous apprend que pour véhiculer le sens du chez-soi, l'espace architecturé du CHSLD gagnerait à intégrer les principes caractéristiques au dispositif de l'intime. Les espaces qu'offrent présentement le CHSLD montrent plusieurs contradictions face à une approche spatio-architecturale intégrant le système de seuils. Lors d'éventuelles réformes de l'espace de cette institution, nous recommanderions qu'une attention soit portée à deux échelles du système spatial : en appréhendant l'ensemble du bâtiment, notamment la dynamique de l'organisation spatiale sur les étages d'habitation, puis tout spécialement en voyant l'espace de la chambre comme un lieu d'habitation qui demande à être repensé comme un système spatial en lui-même. Dans cette idée, le caractère d'accueil/représentation doit être intégré à la chambre (dans son espace mais aussi dans sa projection sur l'espace partagé du corridor) mais y être circonscrit, et sa limite communiquée à l'aide de dispositifs architecturaux qui transmettent la considération des conventions sociales actuelles au regard de la valorisation de l'intime, permettant à chaque habitant de fixer et de contrôler les limites dans ses rapports avec autrui. De même, le caractère d'intériorité de la chambre en CHSLD doit être mieux préservé et permettre une liberté accrue au résident, dans le lieu lui-même ainsi que dans la projection du lieu face au visiteur.

Selon Augustin Berque (2007, p.58), les termes synonymes de « feu » et de « foyer » rappellent que l'habitation humaine est « lieu social avant même d'être bâtiment ». Or, cette dimension sociale fondamentale de l'habitation implique une considération à la signification du lieu, comme construit personnel, mais aussi culturel. En ce sens, le parcours du procès de communication apparaît être une composante essentielle à la constitution du sens du chez-soi, en dictant un mode de conduite et des cadres à respecter à qui n'est pas « chez-soi » dans le lieu investi. Ce parcours, avec les limites qu'il communique, concourt à transmettre l'idée du caractère privatif de l'espace d'habitation, du lieu du chez-soi.

### **10.4 Limites et ouvertures de la recherche : le sens de l'espace architecturé, une construction complexe en évolution**

Au départ de cette recherche, l'objectif de contribuer à la constitution de la connaissance sur le sens de l'espace architecturé comme chez-soi a conduit au choix de privilégier une perspective sémiotique aux dépens d'une approche personne-environnement. Le processus itératif de constitution de la connaissance dans cette recherche mène à une compréhension du système spatial et de ses articulations comme porteurs du sens de l'intime dans l'espace domestique. Si l'étude diachronique effectuée aux chapitres 5 à 8 fonde une compréhension du dispositif spatial en faveur de l'intime dans une perspective temporelle élargie, cette approche a aussi imposé de renoncer à une compréhension du phénomène ancré dans une expérience vécue.

L'étude d'espaces domestiques est non-genrée et s'est concentrée essentiellement sur les modèles d'habitation ainsi que les pratiques sociales d'une classe en particulier – la bourgeoisie et les plus aisés ; les

données compilées et les constats qui en ont été tirés ne s'appliquent pas nécessairement à d'autres contextes et cultures habitantes. L'étude du sens du chez-soi, dans le rapport entre l'intime et la constitution de l'espace domestique, gagnerait d'autre part à se prolonger dans un approfondissement de la compréhension du phénomène contemporain, éventuellement à des fins prospectives dans l'idéation de l'espace architectural encore à concevoir. La poursuite de l'étude du CHSLD, dans ces conditions, pourrait développer un enrichissement du langage spatial et architectural s'appuyant sur la présente investigation et proposer, par exemple, un travail sur la matérialité comme mode de distinction d'une extériorité et d'une intériorité dans l'espace même de l'établissement, un raffinement de la topologie du système spatial, et l'élaboration de filtres sensoriels adaptés à ce contexte singulier et aux particularités de ses occupants.

Dans la continuité de cette recherche, il serait pertinent de prolonger la modélisation du dispositif de l'intime en y apportant un complément par l'étude de l'espace considéré selon son expérience vécue. Une telle démarche permettrait de comprendre davantage les modes de communication des espaces d'habitation envisagés depuis l'intérieur du lieu et expérimentés par ses occupants, par une connaissance poussée des articulations socio-spatiales et de leurs éléments constitutifs. Plus précisément, une investigation au cas par cas, cherchant à saisir avec finesse et précisions les composantes du langage spatio-architectural du seuil, permettrait de qualifier ces lieux et comprendre l'expérience sensible qui y est ressentie. Poursuivant cette idée, l'étude du rapport entre les lieux et les temps de l'habitation se présente comme une voie d'exploration prometteuse. D'autre part, la topoanalyse effectuée dans cette thèse pourrait se doubler d'une rythmanalyse, et se déployer dans un rapport à la temporalité des lieux d'habitation que ponctuent les seuils.

Éventuellement, l'étude de la valeur d'usage, approchée depuis le point de vue de l'occupant, se prolongerait à travers une compréhension approfondie des mécanismes du potentiel d'emprise et du procès de communication des systèmes spatiaux. Comme l'exprime Philippe Pellegrino, cette considération de l'espace architectural à titre de « faire savoir et de faire valoir » serait ainsi reconduite pour alimenter l'entendement des modalités de transmission du sens de l'espace architectural.

## **10.5 Originalité de la recherche : le système de seuils et la pluralité de sens de l'intime**

Cette thèse démontre que, lorsqu'intégrés aux disciplines de l'aménagement, les concepts du chez-soi et de l'intime gagnent à se déployer pour dépasser une correspondance aux habitus en lien aux pièces du logement, ou encore au potentiel d'appropriation des espaces de la maison qu'analysent les sciences humaines. Le concept de seuil a rendu ce regard possible. En effet, cette recherche doctorale se veut l'amorce d'une réflexion sur le seuil à titre de structure physico-spatiale de l'intime et du chez-soi. Ce faisant, cette thèse a aussi voulu privilégier une compréhension existentielle du rapport entre la personne et son lieu d'habitation. Thierry Paquot (2007, p.13) rappelle qu'avec la logique philosophique de Martin Heidegger, l'« habiter » au sens de

*wohven* signifie « être-présent-au-monde-et-à-autrui » ; cette compréhension, affirme-t-il, « nous éloigne d'une vision purement sociologique de l'habitation qui viserait à recenser les "manières d'habiter" une maison ou un appartement, de se loger en d'autres termes. Loger n'est pas "habiter". L'action d' "habiter" possède une dimension existentielle. »

L'originalité de cette recherche tient d'autre part à la diversité des champs de connaissances mobilisés en vue de développer un modèle de compréhension misant sur la rencontre de caractères sociaux et spatiaux de l'architecture domestique, et sur le choix de la thématique du seuil comme dispositif spatio-architectural de l'intime. L'approche historique et diachronique adoptée par cette thèse, appliquée à la compréhension de l'inscription de ce dispositif dans l'architecture domestique puis dans un cas d'habitation limite actuel, est aussi originale dans le panorama des recherches issues des domaines de l'aménagement.

La volonté de considérer le caractère intime de l'architecture domestique, comme un système socio-spatial à double sens constitue une autre posture particulière de cette thèse. En effet, l'intimité est le plus souvent envisagée uniquement dans un rapport d'intériorité disjointe des fonctions de représentation. Les principes opérateurs et dynamiques du système spatial mettent ici en évidence la nécessité de considérer à la fois la médiation comme procès de communication et comme potentiel d'emprise habitante, des constituants fondamentaux et essentiels induisant un équilibre des tensions entre extériorité et intériorité dans l'habitation.

Aussi, au terme de cette investigation, un point de vue est dégagé et affirmé : pour être porteur du sens du chez-soi, l'espace architecturé doit condenser les modalités de ces deux registres de l'intime ; celui du visiteur provenant de l'extériorité et celui de l'habitant provenant de l'intériorité du système spatial. L'étude réalisée nous enseigne que le procès de communication et le potentiel d'emprise se présentent comme deux concepts socio-spatiaux imbriqués l'un dans l'autre, constitutifs de cette interprétation du sens du chez-soi. Ce constat nous amène à privilégier une interprétation du sens du chez-soi comme système d'une réversibilité spatiale, où la vocation représentative et la liberté du retranchement en un refuge protégé doivent pourvoir aux besoins de l'intime dans l'espace domestique. Nous en concluons que le déséquilibre occasionné par la difficulté du système spatial du CHSLD à fournir une réponse adéquate à ces deux conditions entrave la possibilité d'y trouver une correspondance au chez-soi. De la même manière que des circuits du sale et du propre ont été étudiés et intégrés au protocole de conception du système distributif de l'espace médicalisé, il serait pertinent et souhaitable d'intégrer ces considérations socio-spatiales à titre de critères de design d'espaces architecturés voués à l'habitation.

## 10.6 Un chez-soi pour chacun : concevoir des espaces d'habitation plus dignes

La modélisation du dispositif en faveur de l'intime se présente enfin comme un outil de diagnostic et de la conception, par l'articulation socio-spatiale qu'il propose comme repère dans le processus d'idéation du système de l'espace architecturé destiné à l'habitation. Par exemple, son application serait pertinente dans l'idéation du logement en situation urbaine, où la densité ne permet d'utiliser que de petites superficies. La compréhension du système de seuil et le recours au vocabulaire des lieux intermédiaires, pourront aider à favoriser l'expérience de l'intime et la reconnaissance du chez-soi dans des aires restreintes. Nous voyons notamment que la typologie des figures de seuils, développée comme un éventail de solutions architecturales, puisse servir de lexique essentiel à la conception des zones intermédiaires, éventuellement enrichies par le langage architectural bonifiant l'expérience sensible des occupants des lieux. C'est ensuite la compréhension du système de seuils et de sas considéré comme un possible gabarit au service de programmation et de planification de l'espace architecturé dans son ensemble, qui gagnerait à être réutilisé, appliqué dans le cadre d'études de cas ou dans la conception d'espaces architecturés. Dans le contexte d'exercices d'apprentissage par le projet d'architecture et de design d'intérieur, ainsi que d'une pratique professionnelle de ces deux champs disciplinaires, le système de seuils peut être une aide précieuse, qu'il soit au service du diagnostic d'espaces architecturés présentant des déficiences quant au sens qu'il porte pour ses occupants ou encore pour l'idéation et la conception de nouveaux lieux de vie.

Une autre contribution de cette thèse est encore de servir à la conception ou au diagnostic d'espaces d'habitation spécialisés devant offrir une habitation pérenne à des habitants présentant des besoins particuliers ou un certain degré de dépendance. C'est ce cas que le CHSLD a exemplifié, qui pourrait s'élargir aux lieux d'habitation destinés spécifiquement à des personnes présentant des déficits cognitifs.

Cette recherche doctorale, issue d'une réflexion sur ces lieux qui pourraient un jour accueillir un grand nombre d'entre nous, s'est voulue critique d'un modèle d'habitation spécialisé existant en vue de générer de nouvelles voies à explorer pour les concepteurs de l'espace architecturé de demain ; les idéateurs de futurs « chez-soi » pour chacun puisque tous, avec nos particularités, nos besoins et nos aspirations, nous vieillirons et souhaiterons conserver une qualité d'habitation. L'approche que propose une conception alimentée par la compréhension socio-spatiale du système de seuils participerait à rappeler et à affirmer le statut d' « habitant » du résident – que son lieu de vie soit spécialisé ou non –, gagnant en regard de celui de « patient ». Une telle posture et sa concrétisation dans l'environnement bâti seraient ainsi plus proches des aspirations humanistes de l'architecture contemporaine, en proposant des lieux de vie aptes à soutenir et à véhiculer le respect du résident ainsi qu'une dignité à laquelle doit pouvoir aspirer toute personne.

.....

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam, P. (1989). *Eileen Gray, une biographie*. Paris: Éditions Adam Biro.
- Adamczyk, G. (2009). « Le logement collectif ». *ARQ Architecture Québec* (149), 1.
- Adams, A. (1991). *Corpus sanum in domo sano: L'architecture du mouvement en faveur de la salubrité domestique*. Montréal: Centre canadien d'architecture.
- Alexander, C., Ishikawa, S. et Silverstein, M. (1977). *A pattern language : towns, buildings, construction*. New York: Oxford University Press.
- Altman, I. (1975). *The Environment and Social Behavior*. Monterey (Californie): Brooks/Cole Publishing Company.
- Andersson, J. E. (2011a). *Architecture and ageing : on the interaction between frail older people and the built environment*. Stockholm: KTH Architecture and the Built Environment.
- Andersson, J. E. (2011b). « Architecture for the silver generation: exploring the meaning of appropriate space for ageing in a Swedish municipality ». *Health Place*, 17(2), 572-587. doi: 10.1016/j.healthplace.2010.12.015
- Arendt, H. (1972). *La crise de la culture: Huit exercices de la pensée politique*. Paris: Gallimard.
- Arendt, H. (1983). *Condition de l'homme moderne*. Paris: Calmann-Levy.
- Ariès, P. (1983). « Une histoire de la vieillesse ? ». *Communications*(37), 47-54.
- Ariès, P. ([1960] 1973). *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris: Éditions du Seuil.
- Ariès, P. ([1985] 1999). « Pour une histoire de la vie privée ». Dans P. Ariès & G. Duby (dir.), *Histoire de la vie privée. Tome 3. De la Renaissance aux Lumières* (Vol. 3, p. 7-22). Paris: Éditions du Seuil.
- Ariès, P. et Duby, G. ([1985] 1999a). *Histoire de la vie privée. Tome 1. De l'Empire romain à l'an mil*. Paris: Éditions du Seuil.
- Ariès, P. et Duby, G. ([1985] 1999b). *Histoire de la vie privée. Tome 2. De l'Europe féodale à la Renaissance*. Paris: Éditions du Seuil.
- Ariès, P. et Duby, G. ([1985] 1999c). *Histoire de la vie privée. Tome 3. De la Renaissance aux Lumières*. Paris: Éditions du Seuil.
- Ariès, P. et Duby, G. (Dir.). ([1987] 1999). *Histoire de la vie privée. Tome 4. De la Révolution à la Grande Guerre* (Vol. 4). Paris: Éditions du Seuil.
- Ariès, P. et Duby, G. (Dir.). ([1985] 1999d). *Histoire de la vie privée. Tome 5. De la Première Guerre mondiale à nos jours* (Vol. 5). Paris: Éditions du Seuil.
- Aron, J.-P. et Kempf, R. ([1978] 1999). *Le penis et la démoralisation de l'Occident*. Paris: Biblio Essais.
- Association québécoise des retraité(e)s des secteurs publics et parapublics (AQRP). (2011). *Sondage sur la perception des Québécois à l'égard des résidences pour personnes âgées (partie 1 de 2)*. Sondage scientifique réalisé auprès de 1000 répondants entre le 19 et le 29 mai 2011. <http://aqrp.qc.ca/nouvelles/sondage-exclusif-de-l-aqrp-sur-les-residences-pour-personnes-agees-1-2-21> (Consulté le 2017-11-11)

- Bachelard, G. ([1957] 2004). *La poétique de l'espace*. Paris: Quadrige / Puf.
- Balzac, H. d. (1842). « Avant-propos ». Comédie humaine. [http://sd-2.archive-host.com/membres/up/212523840231394720/Paperolles\\_\\_autres\\_e-livres/AvantProposBalzac.pdf](http://sd-2.archive-host.com/membres/up/212523840231394720/Paperolles__autres_e-livres/AvantProposBalzac.pdf) (Consulté le 2013-04-15 2013)
- Balzac, H. d. (1971). *Le Père Goriot*. Paris: Gallimard.
- Banham, R. (1972). « L' "effet Wampanoag" en architecture ». *Le Sens de la ville* (p. 61-85). Paris: Seuil.
- Barbey, G. (1990). *L'évasion domestique: essai sur les relations d'affectivité au logis*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Bauhain, C. (1989). « Les familles bourgeoises françaises au XIXe siècle: pratiques sociales et transformation de l'espace de l'habitation ». Dans N. Haumont & M. Segard (dir.), *Familles, modes de vie et habitat* (p. 156-177). Paris: L'Harmattan.
- Bayard, É. (1911). *Le style moderne. L'art de reconnaître les styles*. Paris: Librairie Garnier Frères.
- Beaupré, F. et Guerrand, R.-H. (1997). *Le confident des dames. Le bidet du XVIIe au XXe siècle: histoire d'une intimité*. Paris: Éditions La Découverte.
- Beecher, C. E. (1842). *A treatise on Domestic Economy for the Use of Young Ladies at Home and at School*. Boston: Thomas H. Webb, & co.
- Bélanger, A., Martel, L. et Caron-Malenfant, É. (2005). *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2005-2031*. (n° Catalogue 91-520-XIF). Ottawa: Statistiques Canada.
- Bélanger, L. et Bilodeau, D. (1985). *Logement protégé, services : formules nouvelles*. Longueuil: Conseil de la santé et des services sociaux de la Montérégie.
- Belaval, Y. (1965). « Ouverture sur le spectacle ». Dans G. Dumur (dir.), *Histoire des spectacles*. Paris: Éditions Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade (NFR).
- Benevolo, L. (1978). *Histoire de l'architecture moderne*. Paris: Bordas.
- Benevolo, L. ([1960] 1978). *Histoire de l'architecture moderne. 1. La révolution industrielle*. Paris: Dunod.
- Benevolo, L. ([1960] 1979). *Histoire de l'architecture moderne. 2. Avant-garde et mouvement moderne (1890-1930)*. Paris: Dunod.
- Benjamin, W. ([2007] 1939). *Paris, capitale du XIXe siècle*. Paris: L'Hermé.
- Benjamin, W. ([1920] 1986). *Le concept de critique esthétique dans le romantisme allemand*. Paris: Flammarion.
- Bergeron, A. (1989). *Un concept d'habitation pour les retraités : le logement dit « protégé ». Une recension d'écrits*. Montréal: D.S.C. Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.
- Bernhardt, U. (2002). *Le Corbusier et le projet de la modernité. La rupture avec l'intériorité*. Paris: L'Harmattan.
- Berque, A. (2007). "3. Qu'est-ce que l'espace de l'habiter ?", dans Thierry Paquot et al., *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte "Armillaire", p.53-67.
- Berrebi-Hoffmann, I. (Dir.). (2009). *Politiques de l'intime. Des utopies sociales d'hier aux mondes du travail d'aujourd'hui*. Paris: Éditions La Découverte.

- Billard, G., Chevalier, J., Madoré, F. et Vuillat, F. (2011). *Quartiers sécurisés. Un nouveau défi pour la ville?* Paris: Les carnets de l'info.
- Bilodeau, D., Lachapelle, J. et Zepetelli, L. (1997). *Architecture limite*. Non-publié.
- Binet, J.-L. (1996). *Les architectes de la médecine*. Paris: Les Éditions de l'Imprimeur.
- Blake, P. (1980). *L'architecture moderne est morte à Saint-Louis (Missouri) le 15 juillet 1972 à 15h 32 ou à peu près...* Paris: Éditions du Moniteur.
- Blaser, W. (1982). *Mies van der Rohe : Furniture and Interiors*. Londres: Academy Editions.
- Boettger, T. (2014). *Threshold Spaces. Transitions in Architecture. Analysis and Design Tools*. Basel: Birkhäuser.
- Bois, J.-P. (1989). *Les vieux de Montaigne aux premières retraites*. Paris: Fayard.
- Bois, J.-P. (1994). *Histoire de la vieillesse*. Paris: Presses Universitaires de France (PUF).
- Bois, J.-P. (2002). « Exclusion et vieillesse. Introduction historique ». *Gérontologie et société*, 3 (102), 13-24.
- Bollnow, O. F. ([1963] 2011). *Human space*. Londres: Hyphen Press.
- Bosc, E. (1878). *Dictionnaire raisonné d'architecture et des sciences et arts qui s'y rattachent*. Paris: Librairie de Firmin-Didot et Cie.
- Boudon, Ph. (1977). *Pessac de Le Corbusier*. Paris: Dunod.
- Boudon, P. (2013). *L'architecture des lieux. Sémantique de l'édification et du territoire*. Gollion: Infolio.
- Bourdelaï, P. (2001). « Les logiques du développement de l'hygiène publique ». Dans P. Bourdelaï (dir.), *Les hygiénistes: enjeux, modèles et pratiques (XVIII<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècles)* (p. 5-26). Paris: Belin.
- Brace Taylor, B. (1972). *Le Corbusier et Pessac 1914-1928*. Paris: Fondation Le Corbusier et Harvard University.
- Braudel, F. (1985). *Écrits sur l'histoire*. Paris: Éditions Flammarion.
- Brawley, E. (1997). *Designing for Alzheimer's Disease*. New York: John Wiley and Sons.
- Broadbent, G. (1978). « A Plain Man's Guide to the Theory of Signs in Architecture ». *Architectural Design*(juillet/Août).
- Broadbent, G. (1980). « General introduction ». Dans G. Broadbent, R. Bunt & C. Jencks (dir.), *Signs, symbols, and architecture* (p. 1-4). Toronto: Wiley.
- Broadbent, G. et Llorens, T. (1980). « Introduction ». Dans G. Broadbent, R. Bunt & T. Llorens (dir.), *Meaning and Behavior in Built Environment* (p. ix-xiii). Chichester, New York, Brisbane, Toronto: John Wiley & Sons.
- Brown, N. (2003). « Under the roof : The evolving story of three-generation housing in Japan in Traphagan ». Dans J. Knight (dir.), *Demographic Change and the Family in Japan's Aging Society*. New York: State University of New York Press.
- Cabal, M. (2001). *Hôpitaux. Corps et âmes*. Paris: Rempart.
- Caouette, E. I. (2005). « The image of nursing homes and its impact on the meaning of home for elders ». Dans G. D. Rowles (dir.), *Home and identity in late life*. New York: Springer Publishing Company.



- Cavalli, S. (1997). *Établissements pour personnes âgées et construction sociale de la vieillesse*. Genève: Université de Genève.
- Cavalli, S. (2012). *Trajectoires de vie dans la grande vieillesse. Rester chez soi ou s'installer en institution?* Genève: Georg Éditeur.
- Chapin, M. K. (2010). « The Language of Change: Finding Words to Define Culture Change in Long-Term Care ». *Journal of Aging, Humanities, and the Arts*, 4(3), 185-199. doi: 10.1080/19325614.2010.508332
- Chareau, P. (2001). « La Maison de verre » (texte de 1937). Dans S. Place (dir.), *Pierre Chareau, La Maison de verre 1928-1933 (Recueil)* (p. 36-39). Cahors: France Quercy, avec le concours du ministère de la Culture et des communication (Centre national du livre et Direction de l'architecture et du patrimoine).
- Charlot, V. et Guffens, C. (2008). « L'expérience de l'habitat groupé pour personnes vieillissantes ». *Habitat social et vieillissement social et vieillissement : représentations, formes et liens* (p. 187-198). Paris: La documentation française.
- Chermayeff, S. et Alexander, C. (1972). *Intimité et vie communautaire : vers un nouvel humanisme architectural*. Paris: Dunod.
- Chevalier, J. et Gheerbrant, A. (Dir.). (1982). *Dictionnaire des symboles*. Paris: Robert Laffont.
- Chevalier, L. (1958). *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*. Paris: Librairie Plon.
- Chombart de Lauwe, P.-H. (1959). *Famille et habitation. Tome I. Sciences humaines et conceptions de l'habitat*. Paris: Centre national de la recherche scientifique.
- Chombart de Lauwe, P.-H. (1969). *Pour une sociologie des aspirations. Éléments pour des perspectives nouvelles en Sciences Humaines*. Paris: Denoël.
- Cinquabre, O. (2001). « Un objet singulier ». Dans S. Place (dir.), *Pierre Chareau, La Maison de verre 1928-1933 (Recueil)* (p. 4-21). Cahors: France Quercy, avec le concours du ministère de la Culture et des communication (Centre national du livre et Direction de l'architecture et du patrimoine).
- Clair, A. (1989). *Éthique et humanisme : Essai sur la modernité*. Paris: Les Éditions du cerf.
- Cohen, U. et Weisman, G. D. (1991). *Holding on to home : Designing environments for people with dementia*. Baltimore: Hopkins University Press.
- Cole, T. R. (1986). « "Putting Off the Old": Middle-Class Morality, Antebellum Protestantism, and the Origins of Ageism ». Dans D. Van Tassel & P. N. Stearns (dir.), *Old Age in a Bureaucratic Society* (p. 49-84). Westport: Greenwood Press.
- Colquhoun, A. (1985). *Recueil d'essais critiques : Architecture moderne et changement historique*. Bruxelles: Pierre Mardaga éditeur.
- Conan, M., Sechet, P., Bordet, J., Daninel-Lacombe, E. et Laorgue, J. D. (1990). *Mémento-stock de programmation dégénérative (Programme SEPIA)*. Paris: Plan Construction et Architecture, Direction de l'Action Sociale, Direction de la Construction, Délégation Interministérielle à la Ville.
- Contamine, P. ([1985] 1999). « Les aménagements de l'espace privé ». Dans P. Ariès & G. Duby (dir.), *Histoire de la vie privée 2. De l'Europe féodale à la Renaissance* (Vol. 2, p. 397-504). Paris: Éditions du Seuil.

- Contandriopoulos, A.-P., Champagne, F., Potvin, L., Denis, J.-L. et Boyle, P. ([1989] 2005). *Savoir préparer une recherche: La définir, la structurer, la financer*. Montréal: Gaëtan Morin.
- Corbin, A. (1986). *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social. XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*. Paris: Flammarion.
- Corbusier, L. (1957). *La Charte d'Athènes*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Corbusier, L. ([1923] 1995). *Vers une architecture*. Paris: Flammarion.
- Corbusier, L., Boesiger, W., Stonorov, O. et Jeanneret, P. (1953-1970a). *Oeuvre complète, Tome 1 (1910-1929)*. Zurich: Editions Girsberger.
- Corbusier, L., Boesiger, W., Stonorov, O. et Jeanneret, P. (1953-1970b). *Oeuvre complète, Tome 2 (1929-1934)*. Zurich: Editions Girsberger.
- Cornville, S. et Ivermel, P. (2003). "Présentation" dans *Ornement et crime : et autres textes (Loos)*. Paris: Éditions Payot et Rivages.
- Cosman, M. P. (1976). *Fabulous Feasts: Medical Cokery and Ceremony*. New York: Braziller.
- Craven, J. et Wald, F. S. (1975). « Hospices care for dying patients ». *American Journal of Nursing*, 75(10), 1816-1822.
- Cumming, É. et Caplan, W. (1991). *Le mouvement Arts and Crafts*. Londres: Thames and Hudson.
- Cutchin, M. P., Owen, S. V. et Chang, P.-F. J. (2003). « Becoming "at home" in assisted living residences: exploring place integration processes ». *The journals of gerontology. Series B, Psychological sciences and social sciences*, 58 (4), S234-243.
- D'Aviler, A.-C. (1691). *Cours d'architecture*. Paris: Chez Nicolas Langlois, rue Saint-Jacques.
- D'Alfonso, E. et Samsa, D. (2002). *L'architecture : Les formes et les styles de l'Antiquité à nos jours*. Paris: Solar.
- da Costa Meyer, E. ([2016] 2017). *Pierre Chareau. Modern Architecture and Design*. New York: Yale University Press.
- Dahlin-Ivanoff, S., Haak, M., Fänge, A. et Iwarsson, S. (2007). « The multiple meaning of home as experienced by very old Swedish people ». *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 14(1), 25-32.
- Dalbera, J.-P. (2002). « Le corpus entre données, analyse et théorie ». *Corpus*. Repéré à <http://corpus.revues.org/10>  
Consulté le 2017-11-11.
- Daly, C. D. (1860). *Architecture privée au dix-neuvième siècle, sous Napoléon III*
- De Beauvoir, S. (1970). *La vieillesse*. Paris: Gallimard.
- De Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien. I. arts de faire*. Paris: Gallimard.
- De Certeau, M., Giard, L. et Mayol, P. (1994). *L'invention du quotidien 2. habiter, cuisiner*. Paris: Gallimard.
- de Saussure, F. ([1916] 2005). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.
- Dehan, P. (2007). *L'habitat des personnes âgées du logement adapté aux Éhpad, USLD et unités Alzheimer*. Paris: Éditions Le Moniteur.
- Delbès, C. (2005). « Édito ». *Gérontologie et Société*, 1(112), 10-11. doi: 10.3917/gS.112.0010

- Demers, J. (2006). « Les résidences privées avec services pour aînés: un mal nécessaire? » *Bulletin du Conseil des aînés*, 4 (2) (Janvier 2006), 10-11.
- Després, C. (1991). « The Meaning of home: Literature review and directions for future research and theoretical development ». *The Journal of Architectural and Planning Research*, 8 (2), 96-115.
- Deutschman, M. T. (2005). « An ethnographic study on nursing home culture to define organizational realities of culture change ». *Journal of Health & Human Services Administration* (28), 246-281.
- Dibie, P. (2012). *Ethnologie de la porte*. Paris: Éditions Métailié.
- Diderot et D'Alembert (1751). *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*
- Dimier, L. (1909). *L'Hôtel des Invalides*. Paris: Henri Laurens éditeur.
- Dorange, M. (2005). « Entrée en institution et paroles de vieux ». *Gérontologie et Société*, 1(112), 123-139. doi: 10.3917/g.s.112.0123
- Dreyer, P. (2006). « Chantier "Chez-soi". Tentative de définition d'un lieu concret et immatériel ». Compte-rendu de la réunion du 12 janvier 2006. Tiré du site Internet: <http://www.leroymerlinsource.fr/usages-et-facons-dhabiter/89-chez-soi-tentative-de-definition-dun-lieu-concret-et-immateriel>. Consulté le 2017-11-11.
- Ducharme, M.-N. (2006). « Les habitations à loyer modique publiques destinés aux aîné(e)s. Portrait sectoriel. » *Cahiers du LAREPPS*. Montréal: Université du Québec à Montréal.
- Dufour, C. (2016). *Recherche et méthode scientifique*. Montréal: Université de Montréal.
- Dupré-Lévêque. (2011). « Devenir résident, quel devenir ? » *Le Journal des Psychologues*, 4(287), 22-25.
- Durand, J.-L.-N. (1819). *Précis des leçons d'architecture données à l'École royale polytechnique. Partie graphique des cours d'architecture*. Paris: École royale polytechnique.
- Durand, J.-L.-N. (1821). *Précis des leçons d'architecture données à l'École royale polytechnique*. Paris: Durand éditeur.  
Repéré à :  
<https://play.google.com/books/reader?id=QbcWAAAAQAAJ&printsec=frontcover&output=reader&autouser=0&hl=fr&pg=GBS.PP7> Consulté le 2017-11-11.
- Durkheim, É. (1924). *Sociologie et philosophie*. Paris: Librairie Félix Alcan.
- Durrett, C. (2005). *Senior Cohousing. A Community Approach to Independent Living*. Berkeley: Habitat Press.
- Eco, U. (1980). « Function and Sign: The Semiotics of Architecture ». Dans G. Broadbent, R. Bunt & C. Jencks (dir.), *Signs, Symbols and Architecture* (p. 11-29). Chicester, N.Y., Brisbane, Toronto: John Wiley & Sons.
- Egenter, N. (1992). *Otto Friedrich Bollnow's Anthropological Concept of Space*. Résumé de la conférence présentée au 5e Congrès International de l'Association internationale de sémiotique de l'espace à l'École supérieure des arts de Berlin. Repéré à : <https://fr.scribd.com/document/77338752/Nold-Egenter-Anthropological-Concept-of-Space> Consulté le 2017-11-11.
- Eleb, M. (1985). « La maison. Espaces et intimités ». Communication présentée lors de la conférence intitulée *Dispositifs et moeurs: du privé à l'intime*. Paris: In Extenso. Recherches à l'École d'Architecture Paris-Villemin no 9.
- Eleb, M. et Debarre, A. (1995). *L'invention de l'habitation moderne. Paris 1880-1914*. Paris: Hazan et Archives d'architecture moderne.

- Eleb, M. et Debarre, A. ([1989] 1999). *Architecture de la vie privée. XVIIe-XIXe siècle*. Paris: Hazan et Archives d'architecture moderne.
- Eliade, M. ([1957] 1965). *Le sacré et le profane*. Paris: Gallimard.
- Elias, N. (1973). *La civilisation des moeurs*. Paris: Calmann-Lévy.
- Elias, N. (1974). *La société de Cour*. Paris: Calmann-Lévy.
- Estebanez, J. (2010). *Les zoos comme dispositif spatial : pour une géographie culturelle de l'animalité*. (Université de Genève, Genève). Repéré à <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:14996> Consulté le 2016-07-05.
- Evans, J. (1930). *La civilisation en France au Moyen Age*. Paris: Payot.
- Evans, R. (1982). *Figures, portes, passages*. Bruxelles: Pierre Mardaga.
- Evans, R. ([1978] 1997). *Figures, Doors and Passages (Translations from drawing to building and other essays)* (p. 55-92). Londres: Architectural Association.
- Fabbri, P. (1968). « Considérations sur la proxémique ». *Langages*, 3e année(No 10. Pratiques et langages gestuels), 65-75. doi: 10.3406/lgge.1968.2549
- Faure, O. (1982). *Genèse de l'hôpital moderne. Les Hospices Civils de Lyon de 1802 à 1845*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- Fichet, F. (1979). *La théorie architecturale à l'âge classique: essai d'anthologie critique*. Bruxelles et Liège: Éditions Mardaga.
- Fijalkow, Y. (2001). « Statistique sanitaire et volontés politiques: le cas parisien au tournant du siècle ». Dans P. Bourdelais (dir.), *Les hygiénistes: enjeux, modèles et pratiques (XVIIIe- XXe siècle)* (p. 97-117). Paris: Belin.
- Fischer, G.-N. (1998). *L'évaluation des environnements de travail: la méthode diagnostique*. Bruxelles: De Boeck Université.
- Fischer, G.-N. ([1992] 1997). *Psychologie de l'environnement social*. Paris: Dunod.
- Flandrin, J.-L. (1976). *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*. Paris: Librairie Hachette.
- Fortassier, R. (1985). « Introduction ». Dans H. d. Balzac (dir.), *Peines de coeur d'une chatte anglaise* (p. 17). Paris: Flammarion GF.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris: Gallimard.
- Foucault, M. (1979). « La politique de la santé au XVIIIe siècle ». *Les machines à guérir. Aux origines de l'hôpital moderne*. (p. 7-18). Bruxelles: Pierre Mardaga.
- Foucault, M. (2001). « L'incorporation de l'hôpital dans la technologie moderne (1978) ». Dans D. Defert, F. Ewald & avec la collaboration de J. Lagrange (dir.), *Dits et écrits II. 1976-1988* (p. 508-521). Paris: Quarto Gallimard.
- Foucault, M. ([1966] 2009). *Le corps utopique, les hétérotopies*. Paris: Éditions Lignes.
- Foucault, M. ([1994]; 2001a). *Dits et écrits I. 1954-1975*. Paris: Quarto Gallimard.
- Foucault, M. ([1994]; 2001b). *Dits et écrits II. 1976-1988*. Paris: Quarto Gallimard.

- Fournier, É. (2008). « Être chez soi ou être en soi ». *Bien vieillir*, 14(1).
- Frederick, C. (1923). *Household engineering: scientific management in the home*. Chicago: American School of Home Economics.
- Gaffiot, F. (Dir.) (1934). *Dictionnaire latin français*. Paris: Hachette.
- Garcias, J.-C. (1989). *Mackintosh*. Paris: Fernand Hazan.
- Garrigou Grandchamp, P. (1994). *Demeures médiévales. Coeur de la cité*. Paris: R.E.M.P.ART. Desclée de Brouwer.
- Gearon, C. J. (2002). « Planetree: 25 years older ». *Hospitals & Health Networks*, 76(10), 40-43.
- Geoffroy Saint-Hilaire, É. (1818). *Philosophie anatomique*. Repéré à <https://play.google.com/books/reader?id=p-BEAAAACAAJ&printsec=frontcover&output=reader&authuser=0&hl=fr&pg=GBS.PR15> Consulté le 2015-06-25.
- Giedion, S. (1978). *Espace, temps, architecture. 2. Vers l'industrialisation*. Paris: Éditions Denoël/Gonthier.
- Giedion, S. (1980). *La mécanisation au pouvoir. Contribution à l'histoire anonyme*. Paris: Centre Georges Pompidou et Centre de Création Industrielle.
- Giedion, S. ([1941] 1990). *Espace, temps, architecture*. Paris: Denoël.
- Gillsjo, C., Schwartz-Barcott, D. et von Post, I. (2011). « Home: The place the older adult can not imagine living without ». *BMC Geriatrics*, 11, 10.
- Gimpel, J. (1975). *La révolution industrielle au Moyen Âge*. Paris: Seuil.
- Goetz, B. (2011). *Théorie des maisons : l'habitation, la surprise*. Paris: Verdier.
- Goffman, E. (1973a). *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*. (Traduit par T. d. I. a. p. A. Accardo). Paris: Les Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1973b). *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*. (Traduit par T. d. I. a. p. A. Kihm). Paris: Les Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1979). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. (Traduit par L. e. C. Lainé). Paris: Éditions de Minuit.
- Gombrich, E. H. ([1950] 1995). *The Story of Art*. (16e édition<sup>e</sup> éd.). Londres: Phaidon Press Limited.
- Gössel, P. et Leuthäuser, G. (2001). *Architecture in the Twentieth Century*. Cologne: Taschen.
- Grandmaison, A. (1989). « Évaluation des ressources alternatives à l'institutionnalisation des personnes âgées ». Tome 5. *Évaluation des modes d'habitation pour personnes âgées. Recension des écrits*. Montréal: CSSMM.
- Greene, J. (1994). *Healing environments : places and settings, needs and responses : a report of the AIA Academy of Architecture for Health Conference, February 10-12, 1994, Portland, Oregon*.
- Groat, L. et Wang, D. (2002). *Architectural Research Method*. New York: J. Wiley.
- Grondin, J. (2006). *L'herméneutique*. Paris: Presses universitaires de France (PUF).

- Guadet, J. (1901-1904). *Éléments et théorie de l'architecture : cours professé à l'École nationale et spéciale des beaux-arts. Tome I (livre VI). Les Éléments de la composition dans l'habitation*. Paris: Aulanier et cie.
- Guérin, S. (2002). *L'invention des séniors*. Paris: Hachette.
- Guérin, S. (2007). *L'invention des senior*. Paris: Hachette Littérature.
- Guérin, S. (Dir.). (2008). *Habitat social et vieillissement social et vieillissement : représentations, formes et liens*. Paris: La documentation française.
- Guerrand, R.-H. (1985). *Les lieux. Histoire des commodités*. Paris: Éditions de la découverte.
- Habermas, J. ([1962] 1993). *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris: Éditions Payot.
- Hall, E. T. ([1966] 1971). *La dimension cachée*. Paris: Éditions du Seuil.
- Harrigan, J. E., Raiser, J. M. et Raiser, P. H. (1998). *Senior Residences. Designing Retirement Communities for the Future*. New York: John Wiley & Sons.
- Hawes, C., Phillips, C. D., Rose, M., Holan, S. et Sherman, M. (2003). « A national survey of assisted living facilities ». *The Gerontologist*, 43, 875-882.
- Hegel, G. W. F. ([2015] 1812). *La science de la logique*. Paris: Librairie philosophique J. Vrin.
- Heidegger, M. ([1954] 1958). « Bâtir habiter penser ». *Essais et conférences* (p. 170-193). Paris: Gallimard.
- Hendrickx, C. (2005). *Base de données interrogeable sur les logements-services à l'intention des aînés au Canada*. Ottawa: Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Repéré à À fournir
- Henry, L. ([1981] 1983). « Dictionnaire démographique multilingue ». *Annales de géographie*, 92(512).
- Herbst, R. (1954). *Pierre Chareau*. Paris: Éditions du Salon des Arts Ménagers.
- Hertzberger, H. ([1991] 2010). *Leçons d'architecture*. Gollion (Suisse): In Folio éditions.
- Heumann, L. et Boldy, D. (1982). *Housing for the Elderly : Planning and Policy Formulation in Western Europe and North America*. New York: St. Martin's Press.
- Hyde, J., Perez, R. et Reed, P. S. (2008). « The Old Road Is Rapidly Aging. A Social Model for Cognitively or Physically Impaired Elders in Assisted Living's Future ». Dans S. M. Golant & J. Hyde (dir.), *The Assisted Living Residence. A Vision for the Future* (p. 46-85). Baltimore: The John Hopkins University Press.
- Institut de la statistique du Québec [ISQ]. (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions 2006-2056*. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/index.html> Consulté le 2014-03-04.
- Iwarsson, S., Wahl, H.-W., Nygren, C., Oswald, F., Sixsmith, A., Sixsmith, J., Tomsone, S. (2007). « Importance of the home environment for healthy aging: conceptual and methodological background of the European ENABLE-AGE Project ». *Gerontologist, The*, 47(1), 78-84.
- Jackson, K. T. (1985). *Crabgrass frontier. The suburbanization of the United States*. New York: Oxford University Press.
- Jamieson, A. (2002). « Theory and Practice in social gerontology ». Dans A. Jamieson & C. R. Victor (dir.), *Researching ageing and later life: The practice of social gerontology* (p. 7-20). Buckingham: Open University Press.

- Jencks, C. (1980). « Introduction to section I ». Dans G. Broadbent, R. Bunt & C. Jencks (dir.), *Signs, symbols, and architecture* (p. 7-10). Toronto: Wiley.
- Jenger, J. (1993). *L'architecture pour émouvoir*. Paris: Gallimard.
- Johnson, C. L. et Grant, L. A. (1985). *The nursing home in American society*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- Jombert, C.-A. (1764). *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*. Paris: Chez l'Auteur, Librairie du Génie et de l'Artillerie.
- Jones, R. L. (2006). « 'Older people' talking as if they are not older people: Positioning theory as an explanation ». *Journal of Aging Studies*, 20, 79-91.
- Kalff, E. (1995). *L'hygiénisation de la vie quotidienne. Le logement insalubre à Paris (1830-1990)*. (Université de Lille III, Lille).
- Kapp, M. (2000). « Health care in the marketplace: Implications for decisionally impaired consumers and their surrogates and advocates ». Dans M. Kapp (dir.), *Ethics, law and aging review: Consumer-directed care and the older person* (Vol. 6, p. 3-52). New York: Springer.
- Kaysner-Jones, J., Chan, J. et Kris, A. (2005). « A model long-term care hospice unit: Care, community, and compassion ». *Geriatric Nursing*, 26, 16-20.
- Krafft, J. K. et Ransonnette, N. ([1801-1812] 1992). *Les plus belles maisons de Paris*. Nordlingen: Dr Alfons Uhl.
- Kubova, A. (1993). « Josef Frank: proposition d'une modernité ». Dans A. Soulez (dir.), *L'architecte et le philosophe* (p. 37-44). Liège: Mardaga.
- Kulka, H. (1931). *Adolf Loos : Das Werk des Architekten*. Vienne.
- Laforest, J. ([1989] 1995). *Introduction à la gérontologie. Croissance et déclin*. Montréal: Hurtubise HMH.
- Lahti, L. (2004). *Aalto*. Cologne: Taschen.
- Lamarck, J.-B. d. (1986). *Recherches sur l'organisation des corps vivants et particulièrement Sur son origine, sur la cause de ses développements et des progrès de sa composition, et sur celle qui, tendant continuellement à la détruire dans chaque individu, amène nécessairement sa mort; Précédé du Discours d'ouverture su cours de Zoologie, donné dans le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'an X de la République [1802]*. Paris: Librairie Arthème Fayard.
- Lamarck, J.-B. d. (1991). « Habitude (Articles d'histoire naturelle (p. 106-116)). Paris: Belin.
- Lamarck, J.-B. d. (1994). *Philosophie zoologique. Ou Exposition des considérations relatives à l'histoire naturelle des animaux; à la diversité de leur organisation et des facultés qu'ils en obtiennent; aux causes physiques qui maintiennent en eux la vie et donnent lieu aux mouvements qu'ils exécutent; enfin, celles qui produisent, les unes le sentiment, et les autres l'intelligence de ceux qui en sont doués*. Paris: GF-Flammarion.
- Lange, C. (2006). *Ludwig Mies van der Rohe & Lilly Reich. Furniture and Interiors*. Berlin: Hatje Cantz.
- LaSalle, V. (2007). *Alvar Aalto et l'expression de l'humanisme dans l'espace habité*. Mémoire de maîtrise non-publié pour accéder au grade M.Sc.A Aménagement. Montréal: Université de Montréal.
- LaSalle, V. (2013). « The Sense of Home as Habitat ». Dans T. Poldma (dir.), *Meaning of Design Space* (p. 248-254). New York: Fairchild Books.

- LaSalle, V. (2015). « La perspective du design d'intérieur à l'heure actuelle. Essai d'une cartographie d'un territoire disciplinaire ». *ARQ Architecture Québec*(173), 10-14.
- LaSalle, V. et Poldma, T. (2009). « Les sens de l'habitation en design d'intérieur. *Revue ARQ Architecture-Québec*, 146 (février), 2.
- LaSalle, V. et Poldma, T. (2012). « La personne vieillissante et son expérience de l'espace intérieur ». Dans P. Negron-Poblete & A.-M. Séguin (dir.), *Viellissement et enjeux d'aménagement. Regards à différentes échelles* (p. 193-211). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lawton, M. P. (1999). « Environmental taxonomy : Generalizations from research with older adults ». Dans S. Friedman & T. D. Wachs (dir.), *Measuring environment across the life span: Emerging method and concepts* (p. 91-124). Washington, DC: American Psychological Association.
- Lefebvre, H. (1970). *La révolution urbaine*. Paris: Gallimard.
- Lefebvre, H. ([1974] 2000). *La production de l'espace*. (4e édition<sup>e</sup> éd.). Paris: Anthropos.
- Lenain, T. et Steinmetz, R. (2010). « Le paradoxe de la limite ». *Cadre, seuil, limite. La question de la frontière dans la théorie de l'art* (p. 7-20). Belgique: La lettre volée.
- Lessard, R. (1989). *Se soigner au Canada aux XVIIe et XVIIIe siècle*. Hull: Musée canadien des civilisations.
- Lévi-Strauss, C. (1958). *L'Anthropologie structurale*. Paris: Librairie Plon.
- Lévinas, E. (1961). *Totalité et infini: Essai sur l'extériorité*. Paris: Kluwer Academic.
- Levy, A. (1989). « La distribution de l'espace monastique, préfiguration de la distribution domestique moderne ». *Architecture et comportement*, 5(4), 341-368.
- Levy, A. (2008). « Sémiotique de l'architecture : Contribution à une étude du projet architectural ». *Actes sémiotiques (en ligne)*, No 111. Repéré à <http://epublications.unilim.fr/revues/as/2993> Consulté le 2016-02-02
- Lévy, J. et Lussault, M. (Dir.). (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Éditions Belin.
- Long, C. (2000). « The House as Path and Place: Spatial Planning in Josef Frank's Villa Beer, 1928-1930 ». *Journal of the Society of Architectural Historians*, 59(4), 478-501.
- Long, C. (2002). *Josef Frank, Life and Work*. Chicago et Londres: The University of Chicago Press.
- Loos, A. (2003). *Ornement et crime : et autres textes*. Paris: Éditions Payot et Rivages.
- Low, G. et Molzahn, A. E. (2007). « Predictors of quality of life in old age: A cross-validation study ». *Research in Nursing & Health*, 30(2), 141-150.
- Lukacs, J. (1970). « The Bourgeois Interior ». *American Scholar*, 39(4), 620-621.
- Macia, E., Chapuis-Lucciani, N. et Boëtsch, G. (2007). « Stéréotypes liés à l'âge, estime de soi et santé perçue ». *Sciences sociales et santé*, 25(3), 79-106.
- Macia, E., Chapuis-Lucciani, N., Cheve, D. et Boetsch, G. (2008). « Entrer et résider en maison de retraite: des relations de pouvoir autour du corps ». *Revue française des affaires sociales*, 1(1), 191-204.
- Mahnke, F. (1996). *Color, Environment and Human Response*. New York: John Wiley and Sons.



- Mallett, S. (2004). « Understanding home: a critical review of the literature ». *The Sociological review*, 52(1), 62-89.
- Mallon, I. (2001). *La récréation d'un chez-soi par les personnes âgées en maison de retraite*.
- Mallon, I. (2003). « Des vieux en maison de retraite: savoir reconstruire un "chez-soi" ». *Empan*, 4(52), 126-133.
- Marcus, C. C. ([1995] 1997). *House as a mirror of self: exploring the deeper meaning of home*. Berkeley (Californie): Conari Press.
- Marcus, C. C. et Sarkissian, W. (1986). *Housing as if people mattered: Site design guidelines for medium-density family housing*. Berkeley: University of California Press.
- Margolin, J.-C. (1989). « Humanisme: genèse et histoire d'un mot ». Dans M. Ishigami-Iagolnitzer (dir.), *Les Humanistes et l'Antiquité Grecque* (p. 15-20). Paris: Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- Marsden, J. P. (2005). *Humanistic design of assisted living*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Martienssen, R. (1941). « E.1027 ». *Architectural Record*. Octobre.
- Marzano, M. (2007). *La philosophie du corps*. Paris: Presses Universitaires de France (PUF).
- Marzloff, B. et Bellanger, F. (1996). *Transit : les lieux et les temps de la mobilité*. La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube : Média mundi.
- Mauss, M. (1947). *Manuel d'ethnographie (notes de cours par Denise Paulme)*. Paris: Payot.
- Mead, G. H. (2006). *L'esprit, le soi et la société*. Paris: Presses universitaires de France.
- Merleau-Ponty, M. ([1945] 2005). *Phénoménologie de la perception*. Paris: Gallimard.
- Mestelan, P. (2005). *L'ordre et la règle. Vers une théorie du projet d'architecture*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Moles, A. A. (1976). « Aspects psychologiques de l'appropriation de l'espace ». Communication présentée *Appropriation de l'espace*. Actes de la conférence de Strasbourg, Strasbourg.
- Moles, A. A., Rohmer, É. et Schwach, V. (1998). *Psychosociologie de l'espace*. Montréal: L'Harmattan.
- Moley, C. (1999). *Regard sur l'immeuble privé : architecture d'un habitat, 1880-1970*. Paris: Éditions Le Moniteur.
- Molony, S. L. (2010). « The Meaning of Home: A Qualitative Metasynthesis ». *Research in gerontological nursing*, 3(4), 291.
- Mory, P. (2001). « Architecture et hygiénisme à Paris au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'architecte entre savoir médical et savoir politique ». Dans P. Bourdelais (dir.), *Les hygiénistes: enjeux, modèles et pratiques (XVIII<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècles)* (p. 145-162). Paris: Belin.
- Moser, G. et Weiss, K. (2003). *Espaces de vie: aspects de la relation homme-environnement*. Paris: Armand Colin.
- Newman, O. (1973). *Defensible space*. New York: MacMillan.
- Newman, O. (1980). *Communities of interest*. New York: Doubleday.
- Norberg-Schulz, C. ([1979] 1997). *Genius Loci : Paysage, ambiance, architecture* Bruxelles: Pierre Mardaga éditeur.

- Oswald, F. et Wahl, H.-W. (2005). « Dimensions of the meaning of the home in later life ». *Home and Identity in Late Life - International Perspectives*. Rowles, G.D.
- Oswald, F., Wahl, H.-W., Schilling, O., Nygren, C., Fange, A., Sixsmith, A., Iwarsson, S. (2007). « Relationships between Housing and Healthy Aging in Very Old Age. *Gerontologist, The*, 47(1), 96-107.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2005). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Pallasmaa, J. (1995). *Identity, Intimacy and Domicile: Notes on the Phenomenology of Home*. Repéré à [http://www.uiah.fi/studies/history2/e\\_ident.htm](http://www.uiah.fi/studies/history2/e_ident.htm) Consulté le 2015-10-14.
- Panofsky, E. (1975). *La perspective comme forme symbolique et autres essais*. Paris: Éditions de Minuit.
- Panofsky, E. ([1955] 1969). *L'œuvre d'art et ses significations. Essais sur les "arts visuels"*. Paris: Gallimard.
- Paquot, T. (2005). *Demeure terrestre : enquête vagabonde sur l'habiter*. Besançon: Éd. de l'imprimeur.
- Paquot, T. (2007). « Introduction. " Habitat ", " habitation ", " habiter ", précisions sur trois termes parents ». Dans Thierry Paquot et al., *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte "Armillaire", p.7-16.
- Paquot, T., Lussault, M. et Younès, C. (Dir.). (2007). *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*. Paris: La Découverte.
- Pascal, B. (1669). « Chapitre XXII ». Dans É. Port-Royal (dir.), *Connaissance générale de l'homme*. Repéré à <http://www.penseesdepascal.fr/Transition/Transition4-moderne.php> Consulté le 2015-07-25.
- Patel, T. T. (2006). « Healing Environments ». Dans C. Wagenaar (dir.), *The Architecture of Hospitals* (p. 444-447). Belgique: NAI Publishers.
- Paul-Lévy, F. et Segaud, M. ([1983] 1984). *Anthropologie de l'espace*. Paris: Centre Georges Pompidou, Centre de création industrielle.
- Pellegrino, P. (1994a). « Sémiologie générale et sémiotique de l'espace ». Dans P. Pellegrino (dir.), *Figures architecturales, formes urbaines : actes du Congrès de Genève de l'Association internationale de sémiotique de l'espace (1991)* (p. 3-48). Paris: Anthropos.
- Pellegrino, P. (2000). *Le sens de l'espace. L'époque et le lieu. La dynamique urbaine. Le projet architectural*. Paris: Anthropos : Diffusion Economica.
- Pellegrino, P. (Dir.). (1994b). *Figures architecturales, Formes urbaines. Actes du Congrès de Genève de l'Association internationale de sémiotique de l'espace (1991)*. Genève: Anthropos.
- Perec, G. (1974). *Espèces d'espaces*. Paris: Éditions Galilée.
- Pérez-Gómez, A. (1983). *L'architecture et la crise de la science moderne*. Bruxelles: Pierre Mardaga.
- Perkins, B., Hoglund, J. D., King, D. et Cohen, E. (2004). *Building Type Basics for Senior Living*. Hoboken: John Wiley & Sons.
- Perrot, M. (1999). « Les secrets de la maison ». Dans M. Eleb & A. Debarre (dir.), *Architectures de la vie privée. Maisons et mentalités XVIIe-XIXe siècle* (p. 5-8). Paris: A.A.M. Hazan.
- Piaget, J. et Inhelder, B. ([1947] 1981). *La représentation de l'espace chez l'enfant*. Paris: Presse universitaires de France.
- Pinson, D. (1993). *Usage et architecture*. Paris: L'Harmattan.

- Pinson, D. (1996a). *Architecture et modernité*. Paris: Flammarion.
- Pinson, D. (1996b). *Architecture et modernité: un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*. Paris: Flammarion.
- Pinson, D. (1996c). « Dans l'architecture, des gens... ou les enjeux d'une pensée ethno-architecturale des espaces construits ». Dans C. Bauhain (dir.), *Logiques sociales et architecture, Actes du Séminaire, École d'Architecture de Paris la Défense, 19 mai 1995* (p. 19-32). Paris: Les Éditions de la Villette.
- Piquemal-Vieu, L. (1999). *Vieillir chez soi ou en maison de retraite... Impact du lieu sur la dynamique socio-personnelle*. Toulouse: Le Mirail.
- Poldma, T., Dastoor, D. et Brack, H. (2007). *Analysis Report of Phase I: Exploration Study of the Effects of Light on Behavior and Wellbeing of People with Dementia in a Specialized Environment, Lighting Study at the Moe Levin Center of Douglas Hospital*. Montréal: Douglas Hospital Moe Levin Centre MUHC et Université de Montréal.
- Poldma, T. et Wesolkowska, M. (2004). *Développement des produits d'éclairage pour améliorer le bien-être de la population vieillissante et pour des personnes atteintes d'Alzheimer : rapport préliminaire*. Montréal: Université de Montréal.
- Polivka, L. et Salmon, J. (2008). « Assisted Living. What It Should Be and Why ». *The Assisted Living Residence. A Vision for the Future* (p. 397-418). Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- Portoghesi, P. (1981). *Au-delà de l'architecture moderne*. Paris: L'Équerre.
- Post, J. E. et Andrew, P. N. (1982). « Case research in corporation and society studies ». *Research in corporate social performance and policy*, 4, 1-33.
- Poupart, J., Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer et Pires, A. (Dir.). (1997). *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville: Gaétan Morin Éditeur.
- Praz, M. ([1958] 1964). *The House of Life*. Londres: Methuen & Co Ltd.
- Praz, M. ([1981] 1994). *Histoire de la décoration d'intérieur. La philosophie de l'ameublement*. Paris: Thames & Hudson.
- Prost, A. ([1985] 1999). « Frontières et espaces du privé ». Dans P. Ariès & G. Duby (dir.), *Histoire de la vie privée. Tome 5. De la Première Guerre mondiale à nos jours* (Vol. Tome 5, p. 15-132). Paris: Éditions du Seuil.
- Prost, R. (2014). *Pratiques de projet en architecture, Le tournant silencieux*. Crausaz (Suisse): In folio éditions.
- Queval, I. (2008). *Le corps aujourd'hui*. Paris: Éditions Gallimard.
- Rabig, J. et Rabig, D. (2008). « From 'nursing home' to 'home': The small house movement ». *Long-Term Living*. Repéré à <https://www.iadvanceseniorcare.com> Consulté le 2010-09-13.
- Rabig, J., Thomas, W., Kane, R. A., Cutler, L. J. et McAllily, S. (2006). « Radical redeApplying the green house concept in Tupelo, Mississippi ». *The Gerontologist*(46), 533-539.
- Raffestin, C. (1980). *Pour une géographie du pouvoir*. Paris: Librairies techniques (LITEC).
- Rapoport, A. (1969). *House form and culture*. Englewood Cliffs: Foundations of Cultural Geography Series.
- Rapoport, A. (1972). *Pour une anthropologie de la maison*. Paris: Dunod.
- Rapoport, A. (1982). *The Meaning of the Built Environment. A nonverbal Communication Approach*. Beverly Hills: Sage Publications.

- Rapoport, A. (1997). *Anthropology, Meaning and the Built Environment*. Dans J. Muntañola Thornberg (dir.), *Architecture, sémiotique et sciences humaines. Topogenèse* (p. 375-387). Barcelone: Éditions UPC.
- Rapoport, A. ([2000] 2003). *Culture, architecture et design*. Gollion: Infolio éditions.
- Raymond, V. (2013). *De la chambre au voisinage: soutenir la participation sociale des aînés non autonomes d'un CHSLD de Montmagny*. Essai présenté en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en architecture. Québec: Université Laval.
- Raynaud, M. M. (1979). *Figures de la nécessité. Espace et littérature: Paris et Balzac. Étude sur l'espace urbain dans la première moitié du XIXème siècle*. Paris: Corda.
- Raynaud, M. M. (1994). « La beauté du geste ». Dans E. Gray & J. Badovici (dir.), *De l'éclectisme au doute*. Paris: Altamira.
- Regnier, V. (2002). *Design for assisted living : Guidelines for housing the physically and mentally frail*. New York: John Wiley & Sons.
- Rolph, E. (1976). *Place and Placeness*. Londres: Pion.
- Renier, A. (1979). « Nature et lecture de l'espace architectural. Essai de définition de l'espace architectural et étude de son système de lecture ». *Sémiotique de l'architecture. Architecture, urbanisme, sortir de l'impasse* (p. 45-60). Paris: Denoël/Gonthier.
- Renier, A. (1981). « Espace, représentation et sémiotique de l'architecture ». Dans A. Renier (dir.), *Espace et représentation. Colloque tenu à Albi du 20 au 24 août 1981* (p. 7-33). Paris: Éditions de la Villette.
- Renier, A. d. (1982). *Espace & représentation (Colloque)*. Paris: Éditions de la Villette.
- Renneville, M. (2001). « Politiques de l'hygiène à l'AFAS (1872-1914) ». Dans P. Bourdelais (dir.), *Les hygiénistes: enjeux, modèles et pratiques (XVIII<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècles)* (p. 77-96). Paris: Belin.
- Rieber, A. (2008). « Le concept de forme symbolique dans l'iconologie d'E. Panofsky. Reprise et déplacement d'un concept cassirérien ». *Appareil [En ligne]*. Repéré à <http://appareil.revues.org/436> Consulté le 2017-07-15.
- Riffault, J. (2009). *L'intime: de quoi au juste parlons-nous?* Communication présentée Colloque aux risques de l'intime IME Dr Louis Guillant, Villejuif. Repéré à <http://www.fondation-itsrs.org/Jacques-RIFFAULT-L-intime-de-quoi.html> Consulté le 2015-10-14.
- Robette, N. (2012). « Les espaces de vie individuels : de la géographie à une application empirique en démographie ». *Cybergeo : European Journal of Geography* Repéré à <http://cybergeo.revues.org/25332> Consulté le 2012-10-10.
- Roland Le Virloys, C. F. (Dir.) (1770). *Dictionnaire d'architecture, civile, militaire et navale, antique, ancienne et moderne, et de tous les arts et métiers qui en dépendent* (<http://www.purl.org/yoolib/inha/11748e> éd.). Paris: Libraires associés.
- Rosario, P. A. et Derienzi, D. (2008). « 'So forget how old I am!' Examining age identities in the face of chronic conditions ». *Sociology of Health & Illness*, 31(4), 540-553.
- Rosenfeld, J. P. et Chapman, W. (2008). *Home design in an aging world*. New York: Fairchild Books, inc.
- Rosow, I. (1967). *Social integration of the aged*. New York: Free Press.
- Roux, S. (1976). *La maison dans l'histoire*. Paris: Albin Michel.

- Ruskin, J. (1911). *The Stones of Venice*. Boston: Estes and Lauriat.
- Rybczynski, W. (1989). *Le confort. Cinq siècles d'habitation*. Montréal: Éditions du Roseau.
- Rykwert, J. ([1972] 1976). *La maison d'Adam au paradis*. Paris: Éditions du Seuil.
- Saddy, P. (1973). *Radiateur et code classique*. AMC, Décembre.
- Salignon, B. (2010). *Qu'est-ce qu'habiter ?* Paris: Vilette.
- Salmon, J. (2001). *The contribution of personal control and personal meaning to quality of life in home care, assisted living facility, and nursing home settings*. Floride: University of South Florida.
- Salon, D. (2006). « Espace privé et espace institutionnel ». *Gérontologie et société*, 4(116), 25-37.
- Sansot, P. (1995). *Les vieux, ça ne devrait jamais devenir vieux*. Paris: Payot.
- Samitz, A. (2003). *Adolf Loos 1870-1933. Architecte, critique culturelle, dandy*. Köln: Taschen.
- Sartre, J.-P. (1946). *L'Existentialisme est un humanisme*. Paris: Nagel.
- Savot, L. et Blondel, F. ([1685] 1973). *L'architecture française des bâtiments particuliers*. Genève: Minkoff reprint.
- Schildt, G. (1998). *Alvar Aalto: Masterworks*. Londres: Thames and Hudson.
- Schirbeck, E. (2011). « Raum' Gestalt ». Dans E. Schirbeck, T. Boettger & C. Hanke (dir.), *Architecture and Space: Design Concepts in the 20th Century*. Berlin: Dom Publishers.
- SCHL/CMHC (1999). *Le logement des aînés au Canada. Le Guide du marché des plus de 55 ans*. Ottawa: Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Ottawa: Gouvernement du Canada.
- Seamon, D. (1979). *A geography of the lifeworld*. New York: St-Martin's Press.
- Sembach, K.-J. (1989). *Henry Van de Velde*. New York: Rizzoli.
- Sen, A. (2012). *L'idée de justice*. Paris: Flammarion.
- Serfaty-Garzon, P. (1985). « Expérience et pratiques de la maison ». Dans I. A. e. C. M. Werner (dir.), *Home Environments: Human Behavior and Environment. Advances in Theory and Research*. (Vol. 8, p. 65-86). New York: Plenum Press.
- Serfaty-Garzon, P. (1991). *Psychologie de la maison. Une archéologie de l'intimité*. Montréal.
- Serfaty-Garzon, P. (1999). *Psychologie de la maison. Une archéologie de l'intimité*. Montréal.
- Serfaty-Garzon, P. (2003a). *Chez soi. Les territoires de l'intimité*. Paris: Armand Colin.
- Serfaty-Garzon, P. (2003b). « Le chez-soi : habitat et intimité ». Dans M. Segaud, J. Brun et J.-C. Driant (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*. Paris: Éditions Armand Colin, pp. 65-69.
- Serfaty-Garzon, P. et Condello, M. (1989). « Demeure et altérité: mise à distance et proximité de l'autre ». *Architecture et comportement*, 5(2), 161-173.
- Shorter, E. (1977). *Naissance de la famille moderne : XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. Paris: Seuil.

- SHQ, Société d'habitation du Québec (1993). *Les entretiens sur l'habitat. Des résidences de qualité pour les aînées et aînés du Québec*. Cahier 2. Montréal: Direction générale de la planification et de la recherche, Direction de l'analyse et de la recherche.
- Shu, B.-C., Huang, C. et Chen, B.-C. (2003). « Factors related to self-concept of elderly residing in a retirement center ». *Journal of Nursing Research*, 11(1 janvier-mars), 1-7.
- Simmel, G. (1999). *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*. Paris: Presses universitaires de France.
- Simmel, G. ([1903] 1994). « Bridge and Door ». *Theory, Culture & Society*, (11). London, Thousand Oaks and New Delhi.
- Sixsmith, A. et Green, S. (2007). « Home Assessment Principles for Older People: Based on the experiences of the Enable-Age Project ». Disponible en ligne sur le site Internet du ENABLE-AGE Project 20.
- Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) (1999). *Le logement des aînés au Canada: le guide du marché des 55 ans et plus*. Ottawa: Société canadienne d'hypothèque et de logement (Gouvernement du Canada).
- Somerville, P. (1992). « Homelessness and the Meaning of Home: Rooflessness or Rootlessness ? » *International Journal of Urban and Regional Research*, 16(4), 529-539.
- Sopher, D. E. (1979). « The landscape of home: Myth experience, social meaning ». Dans D. W. Meinig (dir.), *The interpretation of ordinary landscape*. New York: Oxford University Press.
- Sparke, P. (2008). *The Modern Interior*. Chicago: Reaktion Books.
- Stiker, H.-J. (2015). « Vieillesse, pauvreté et handicap dans l'histoire ». *Revue d'histoire de la protection sociale*(1), 132-144.
- Taylor, B. B. (1998). *Pierre Chareau. Designer and Architect*. Berlin et Cologne: Taschen.
- Teige, K. et Dluhosch, E. (2002). *The Minimum Dwelling : L'habitation Minimum = Die Kleinstwohnung : the Housing Crisis, Housing Reform*. Cambridge: MIT Press.
- Teyssoit, G. (2011). « Traumhaus. L'intérieur comme innervation du collectif ». Dans L. Andreotti (dir.), *Spielraum : W.Benjamin et l'architecture* (p. 21-49). Paris: Éditions de la Villette. Penser l'espace.
- Tremblay, C. (1984). *La problématique du logement chez les personnes âgées à autonomie restreinte*. Montréal: Comité du maintien à domicile, CSSSRMM.
- Tremblay, R. R. et Perrier, Y. (2006). *Savoir plus, outils/méthodes de travail*. Montréal: Les Éditions de la Chenelière inc.
- Truchon, M. et Bouchard, L. (2008). « Maintien en HLM des aînés en perte d'autonomie au Québec ». Dans S. Guérin (dir.), *Habitat social et vieillissement : représentations, formes et liens* (p. 73-88). Paris: La documentation française.
- Trumbull, H. C. (1896). *The threshold covenant*. New York: Charles Scribner's Sons.
- Tuan, Y.-F. (2006). *Espace et lieu. La perspective de l'expérience*. Gollion (Suisse): Éditions Infolio.
- Turcotte, M. et Schellenberg, G. (2006). *Un portrait des aînés au Canada* (n° No 89-519-XWF). Ottawa: Statistique Canada (Gouvernement du Canada). Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-519-x/89-519-x2006001-fra.htm> Consulté le 2012-10-17.

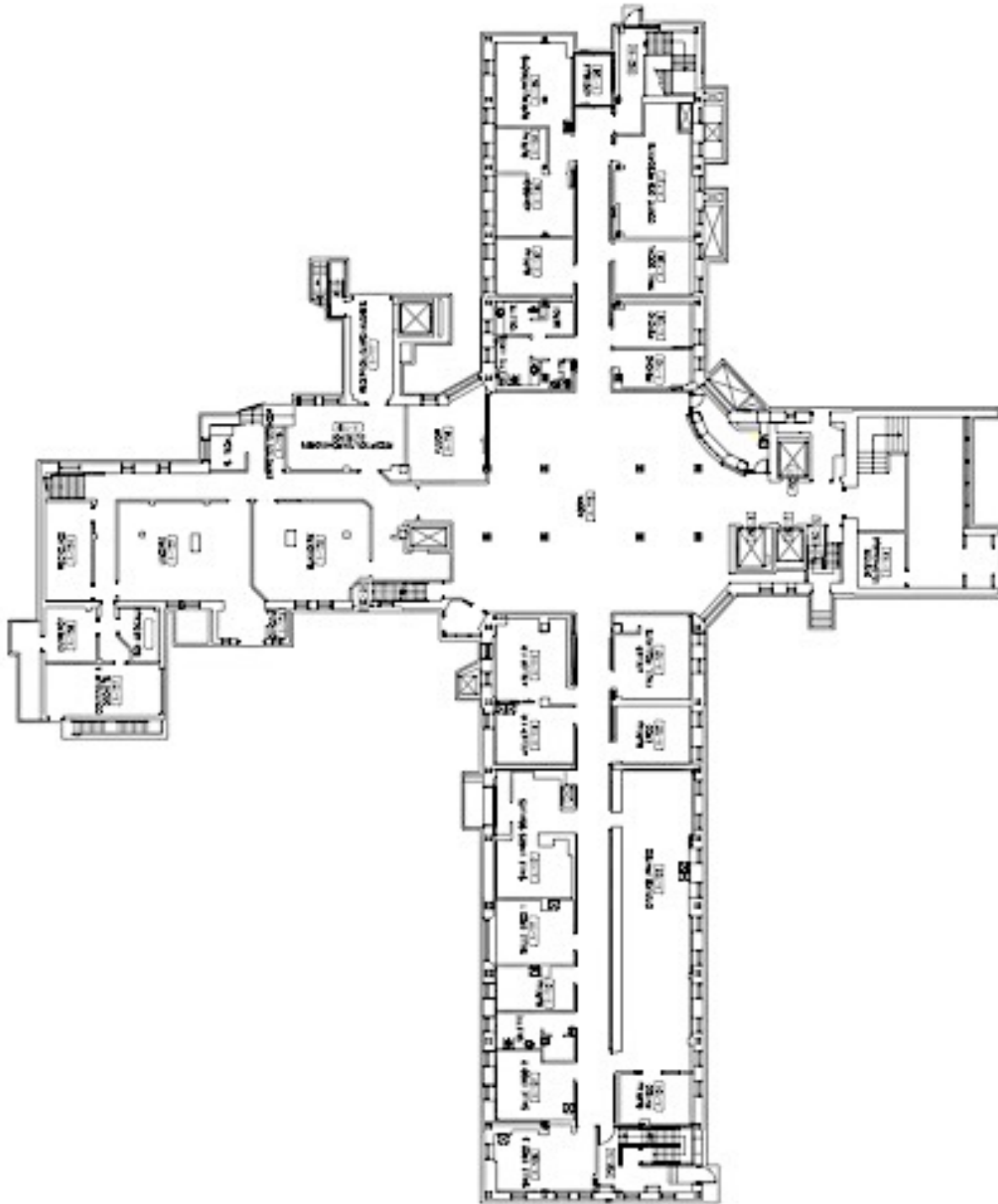
- Twigg, J. (2000). *Bathing - The body in community care*. Londres: Routledge.
- Uotinen, V. et Rantanen, T. (2006). « Change in Subjective Age Among Older People Over an Eight-Year Follow-Up: 'Getting Older and Feeling Younger ?' » *Experimental Aging Research*, 32, 381-393.
- Uotinen, V., Suutama, T. et Ruoppila, I. (2003). « Age Identification in the Framework of Successful Aging. A Study of Older Finnish People ». *Aging and Human Development*, 56(3), 173-195.
- van Aerschoot, S., Heirman, M., Decroon, J. et Decroon, W. (2001). *Les béguinages de Flandre: un patrimoine mondial*. Bruxelles: Racine.
- Van der Maren, J.-M. ([1996] 2004). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Montréal et Bruxelles: Les Presses de l'Université de Montréal (PUM) et De Boeck Université.
- Van Gennep, A. ([1909] 1981). *Les rites de passage*. Chicoutimi: Jean-Marie Tremblay, Les classiques des sciences sociales.
- Vellay, D. (2007). *La maison de verre. Pierre Chareau's Modernist Masterwork*. New York: Thames & Hudson.
- Vigarello, G. ([1982] 1999). *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*. Paris: Éditions du Seuil.
- Villela-Petit, M. (1989). « Le chez-soi: espace et identité ». *Architecture et comportement*, 5(2), 127-133.
- Viollet-le-Duc, E. E. (1863). « 17e entretien ». *Entretiens sur l'Architecture*. Paris: Morel.
- Viollet-le-Duc, E. E. (1868). *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle: Table analytique des mots contenus dans les neuf volumes*. Paris: Morel.
- Viollet-le-Duc, E. E. (1873). *Histoire d'une maison*. Paris: J. Hetzel et Cie.
- von Meiss, P. (2012). *De la forme au lieu de la tectonique : une introduction à l'étude de l'architecture*. Lausanne: Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- von Uexküll, J. ([1956] 2010). *Milieu animal et milieu humain*. Paris: Éditions Payot et Rivages.
- Watson, S. et Austerberry, H. (1986). *Housing and Homelessness: a Feminist Perspective*. Boston: London; Routledge et Kegan Paul.
- Weston, R. (1992). *Villa Mairea: Alvar Aalto*. Londres: Phaidon.
- Weston, R. (1995). *Alvar Aalto*. Londres: Phaidon.
- Wolff, K. H. (Dir.). (1950). *The Sociology of Georg Simmel*. Glencoe, Illinois: The Free Press.
- Wölfflin, H. ([1886] 2005). *Prolégomènes à une psychologie de l'architecture*. Paris: Éditions de la Villette.
- Woolf, V. (1928). *A Room of One's Own*. South Australia: The University of Adelaide.
- Zarit, S. H. (1992). « Institutional placement: phases of the transition ». *The Gerontologist*, 32(5 octobre), 665-672.
- Zevi, B. (1993). *Zevi su Zevi*. Venise: Magma.
- Zevi, B. ([1973] 2016). *Le langage moderne de l'architecture. Pour une approche anticlassique*. Marseille: Éditions Parenthèses.

Zola, É. (1971). *Le Roman expérimental*. Paris: Garnier Flammarion.

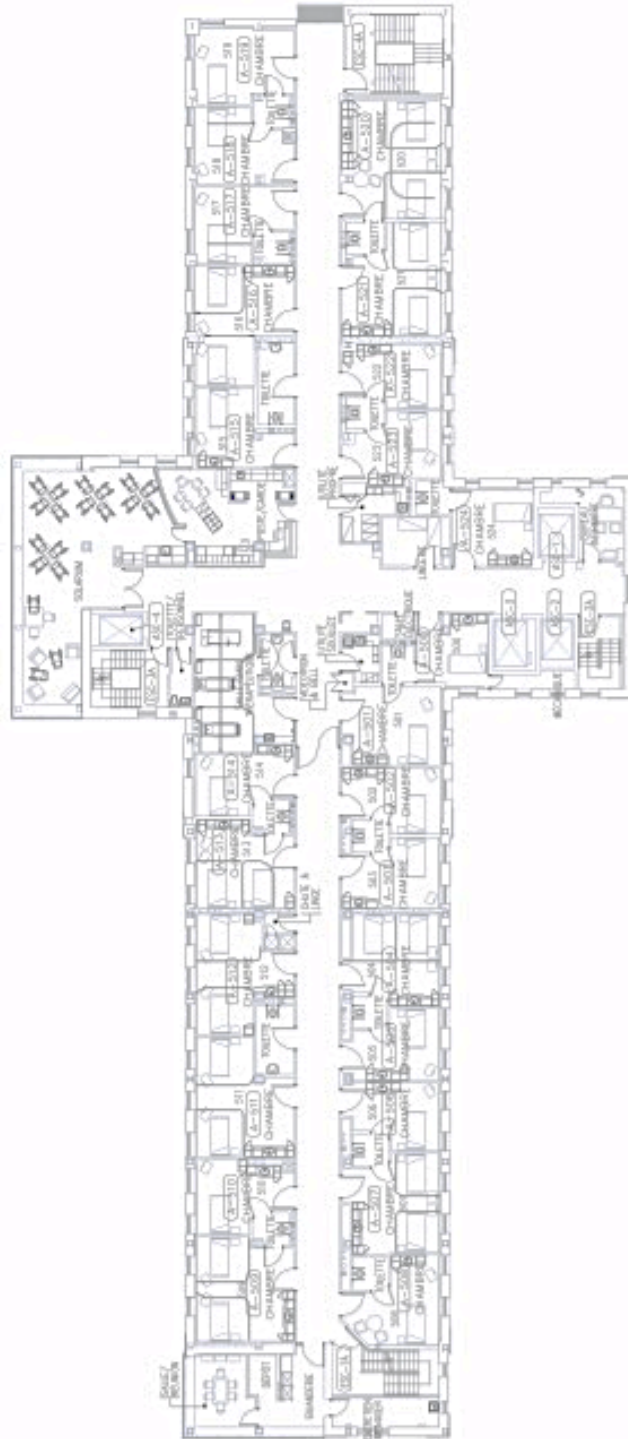


## **ANNEXES**

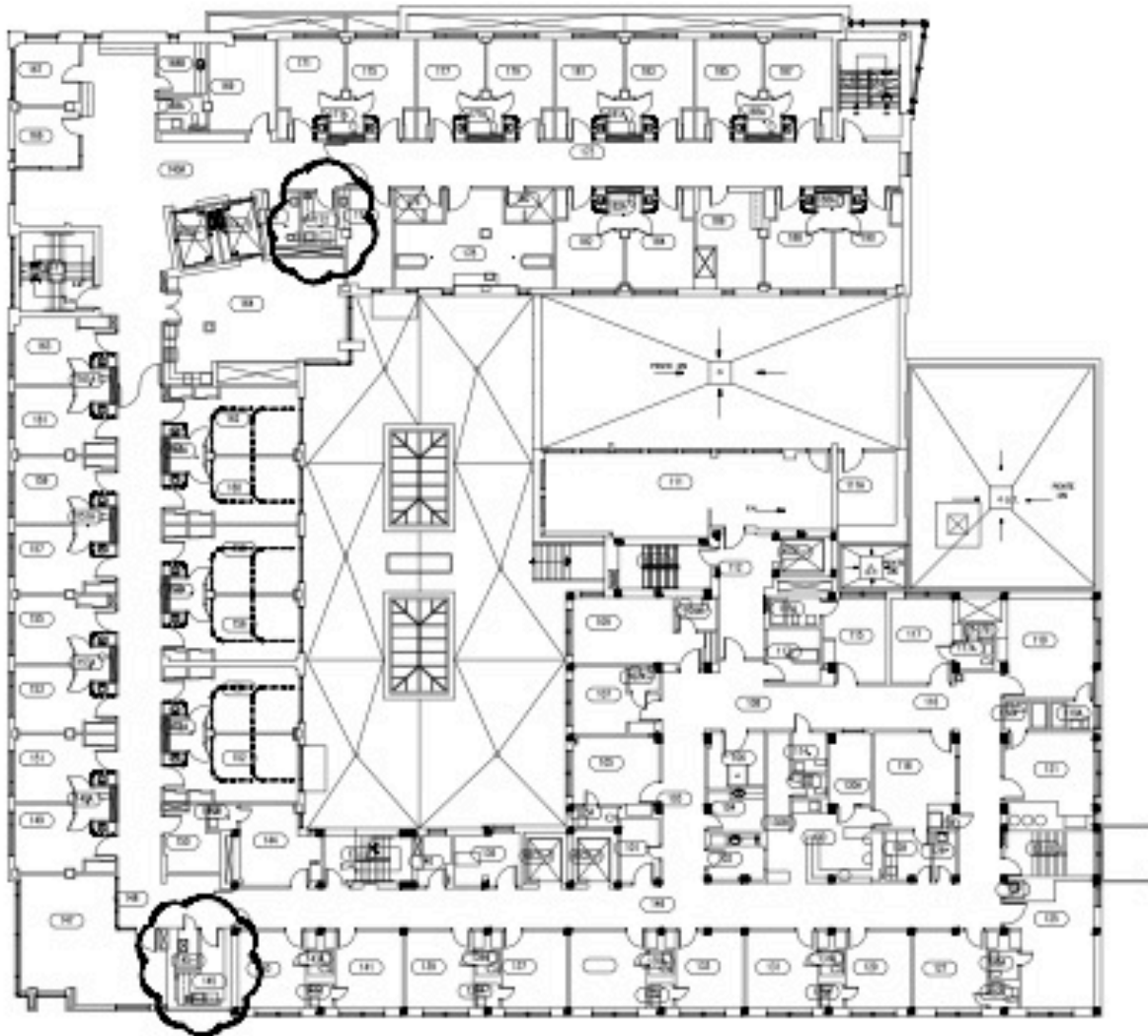
**ANNEXE I. Centre d'hébergement A (Centre A)**  
**Plan agrandi, rez-de-chaussée**



**ANNEXE 2. Centre d'hébergement A (Centre A)**  
**Plan agrandi, étage de chambres type**



**ANNEXE 3. Centre d'hébergement B (Centre B)**  
**Plan agrandi, étage de chambres type**



**ANNEXE 4. Centre d'hébergement C (Centre C)**  
**Plan agrandi, étage de chambres type**

